This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Educ 1106.177

Harvard College Library

FROM

Federal Department of the Interior, Switzerland

EXPOSITION NATIONALE SUISSE DE GENÈVE 1896

RAPPORT SUR LE GROUPE XVII

ÉDUCATION ET INSTRUCTION

PAR

FRANÇOIS GUEX

F. ZBINDEN, J. CLERC, E. PAYOT, C. VIGNIER
L. GENOUD, A. BOUVIER
Mme R. REHFOUS, H. GOBAT et A. COMBE

LAUSANNE
F. PAYOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR
1897

EXPOSITION NATIONALE SUISSE DE GENÈVE 1896

RAPPORT SUR LE GROUPE XVII

LAUSANNE. — IMP. CH. VIRET-GENTON

EXPOSITION NATIONALE SUISSE DE GENÈVE 1896

RAPPORT SUR LE GROUPE XVII

ÉDUCATION ET INSTRUCTION

PAR

FRANÇOIS GUEX

L. ZBINDEN, J. CLERC, E. PAYOT, C. VIGNIER,
L. GENOUD, A. BOUVIER,
Mme R. REHFOUS, H. GOBAT et A. COMBE

LAUSANNE
F. PAYOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

1897

COLLEGE

PRÉFACE

En date du 28 septembre 1896, M. le Chef du Département fédéral de l'Intérieur chargeait le soussigné de la Rédaction du Rapport général sur le Groupe XVII (Education et Instruction) de l'Exposition nationale de 1896. L'autorité supérieure de la Confédération lui adjoignait un certain nombre de collaborateurs pour traiter quelques sujets spéciaux.

Voici comment fut arrêtée la division générale de l'ouvrage :

1° Introduction destinée à esquisser l'évolution des idées pédagogiques de 1883 à 1896, soit de la seconde Exposition nationale suisse à l'heure actuelle, par François Guex.

2° Historique, Organisation et Installation de l'Exposition scolaire, par Louis Zbinden.

3° Ecoles enfantines, par François Guex.

4° Ecoles primaires, par François Guex.

5° Ecoles normales, par François Guex.

6° Ecoles complémentaires, par Charles Vignier.

7° Classe modèle, par John Clerc.

8° Enseignement secondaire, moins les sections classiques, par John Clerc.

9° Enseignement secondaire classique, par Edouard Payot.

10° Ecoles professionnelles et industrielles, non subventionnées par la Confédération. Rapport spécial sur l'enseignement du dessin, par A. Bouvier.

11° Travaux manuels, par Léon Genoud.

12° Travaux à l'aiguille et Ecoles ménagères, par Rose Rehfous.

13° Travaux pédagogiques des recrues, par Henri Gobat.

14° Hygiène scolaire (Bâtiments, Mobilier et Matériel), par A. Combe.

Sur le désir de l'Autorité fédérale, l'Enseignement supérieur est exclu du présent Rapport. Quatre Universités sur six et une Académie avaient exposé à Genève. On comprend dès lors que des comparaisons, en face de renseignements incomplets ou faisant même totalement défaut, pouvaient donner lieu à un jugement, sinon partial, du moins des plus risqués.

Chacun des rapports spéciaux est une œuvre personnelle, dont l'auteur assume toute la responsabilité. Un travail ainsi compris perd le caractère d'unité qu'une seule rédaction eût pu lui donner ; il y gagne, en revanche, en mouvement, en intérêt, en aperçus variés et originaux.

Il ne m'appartient pas d'insister ici ni sur le mérite de mes collaborateurs, ni sur la valeur des études qui figurent au présent Rapport.

Tel qu'il est, malgré l'inégalité d'un travail nécessairement quelque peu disparate, ce Recueil constituera, nous l'espérons, une source précieuse où il faudra puiser quand on voudra se renseigner sur l'Histoire de l'Education et de l'Instruction en Suisse à la fin du XIXme siècle. Nous aimons à croire qu'il sera presque impossible de parler d'une manière précise de l'organisation scolaire suisse, sans recourir aux trois grands ouvrages qui ont vu le jour à l'occasion de l'Exposition nationale de 1896 : *La Statistique des écoles suisses 1894-1895*, par le Dr A. Huber, 8 volumes, le *Recueil des monographies pédagogiques* et le *Rapport sur*

le groupe XVII (Education et Instruction), trois documents fondamentaux élaborés et publiés sous les auspices du Département fédéral de l'Intérieur.

Hâtons-nous d'ajouter que ce dernier travail n'est point une énumération complète de tout ce qu'offrait le grand exhibit de Genève. Personnellement, nous n'avons eu qu'un temps relativement court pour nous orienter au milieu de l'accumulation considérable des documents dont l'ensemble constituait l'exposition scolaire suisse. Nous ne saurions donc prétendre à ne rien omettre d'essentiel, pas plus qu'à donner à ces questions aussi complexes que délicates une solution définitive. Aussi bien n'est-ce point là notre ambition; heureux serons-nous si, de la multitude des faits qui s'imposaient à notre attention, nous parvenons à dégager les idées directrices de la pédagogie contemporaine, de manière à présenter un tableau vivant de l'école suisse en 1896, à retrouver peut-être avec « l'âme de l'école », un peu de l'âme même du pays, âme dispersée sans doute, divisée, parfois incertaine, souvent contradictoire, mais que l'on sentait exister, vivre et battre au milieu de tous ces documents en apparence inanimés.

Pour notre décharge, nous devons dire, en outre, que notre travail a été rendu difficile par le fait que les cantons étaient très inégalement représentés à Genève. Est-il nécessaire de répéter qu'il ne s'agit pas ici d'établir des comparaisons de canton à canton ? Nous nous sommes constamment efforcé de juger et d'apprécier au plus près de notre conscience, en dehors de toute préoccupation d'amour propre ou d'esprit de clocher ?

Espérons qu'une grande leçon se dégagera de tous les exemples qui, sous les formes les plus diverses, ont été donnés aux Instituteurs et Professeurs de tous les degrés de l'enseignement, que les belles choses qu'ils ont vues, les précieux souvenirs qu'ils ont remportés de Genève leur feront toujours mieux comprendre leur tâche et leur responsabilité. Les avantages des expositions scolaires ne sont plus contes-

tés aujourd'hui : les Professeurs, les Instituteurs, les Elèves, voient ce qui se fait ailleurs ; leur zèle en est éclairé et stimulé. Des méthodes et des moyens nouveaux d'enseignement sont mis au jour, sérieusement examinés et parfois introduits dans nos écoles.

N'est-il pas évident, en effet, que l'unique manière sérieuse d'apprécier les progrès et de mesurer les efforts, c'est de les soumettre à la loi de la concurrence, la seule qui permette aux forces intellectuelles et morales de l'homme, aussi bien qu'à ses forces physiques, de donner leur maximum d'intensité ? C'est seulement en voyant tout ce que peuvent produire les autres que nous arrivons à bien comprendre tout ce que nous pouvons faire nous-mêmes.

Notre ambition sera satisfaite si les considérations qui suivent parviennent à justifier la confiance dont les Autorités supérieures de la Confédération nous ont honoré et si cette date de 1896 reste pour les éducateurs suisses une source féconde d'encouragements et de nouveaux progrès.

Lausanne, le 15 mai 1897.

FRANÇOIS GUEX,
Rapporteur général.

INTRODUCTION

Quatorze ans à peine nous séparent de l'époque où eut lieu à Zurich la seconde Exposition nationale suisse, mais peut-être n'est-il pas inutile de suivre, à travers toutes les controverses qui agitent le monde scolaire, l'évolution des idées pédagogiques, et d'esquisser un tableau d'ensemble, retraçant les efforts faits pendant cette période, montrant les difficultés vaincues, les progrès accomplis et laissant entrevoir ceux que l'avenir nous réserve ou mieux ceux que l'Ecole espère réaliser demain grâce aux résultats obtenus aujourd'hui.

En effet, ce retour sur nous-mêmes, ce moment de recueillement constituera pour nous un petit examen de conscience. En toute impartialité, nous nous demanderons quels ont été nos succès, afin de les soutenir, quels ont été nos échecs, afin de les réparer. Nous établirons notre bilan et de cette vue, que nous espérons être aussi claire et nette que les circonstances de ce travail le permettent, ressortira pour nous la possibilité de continuer simplement notre marche en avant ou la nécessité de revenir en arrière.

Tout juge impartial reconnaîtra que l'on a progressé depuis 1883, que beaucoup d'idées, à l'état embryonnaire à ce moment-là, ont germé, sont arrivées à maturité et ont passé

[illegible] dans les grandes lignes. Ces dernières années, la pédagogie a tout envahi. On la trouve — et c'est bien naturel — non seulement dans nos périodiques scolaires si nombreux et si variés [1], mais dans la presse quotidienne. On la retrouve dans les Conseils de la nation que préoccupe aujourd'hui plus que jamais la grave question de l'éducation nationale; elle a conquis droit de cité dans l'enseignement supérieur à partir du jour où elle s'est installée dans les chaires universitaires. Le monde scolaire a ses conférences, ses congrès, régionaux, cantonaux, nationaux. Il a ses musées. La Suisse comptera bientôt cinq expositions scolaires permanentes [2], parmi lesquelles la belle institution du Pestalozzianum à Zurich, qui est, pour les choses de l'éducation, comme un foyer lumineux dans le pays, un centre important de recherches et d'informations abondantes, recueillies de toute main.

La pédagogie a sa littérature, riche et variée. Dans aucun domaine, de nos jours, on ne publie autant que dans celui de l'école à ses divers degrés; le XIXe siècle a produit beaucoup plus d'ouvrages sur l'éducation que tous les siècles précédents réunis. Les meilleurs esprits n'ont pas dédaigné d'y aborder les questions en discussion. Des savants de premier ordre, des professeurs d'Université ne croient pas déroger en descendant, eux aussi, dans l'arène où ces questions se débattent. On en pourrait citer des exemples nombreux dans la plupart de nos cantons, et cette intervention dans le domaine de l'enseignement national et particulièrement de l'enseignement populaire a eu les plus heureuses conséquences. L'école populaire a bénéficié, dans une large mesure, de toute cette érudition. De proche en proche, par une lente infiltration,

[1] On en comptait 34 en Suisse en 1886.

[2] Lausanne vient de constituer quelques collections scolaires importantes avec une partie des objets que le canton de Vaud avait envoyés à Genève et ouvrira son exposition scolaire permanente dans le nouveau bâtiment des Ecoles normales.

LAUSANNE. — IMP. CH. VIRET-GENTON

EXPOSITION NATIONALE SUISSE DE GENÈVE 1896

RAPPORT SUR LE GROUPE XVII

DUCATION ET INSTRUCTION

PAR

FRANÇOIS GUEX

L. ZBINDEN. J. CLERC. E. PAYOT. C. VIGNIER.
L. GENOUD. A. BOUVIER.
Mme R. REHFOUS. H. GOBAT et A. COMBE

LAUSANNE
F. PAYOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

1897

Educ. 1106.197

HARVARD COLLEGE
July 14, 1927
LIBRARY

Federal Department
of the Interior,
Switzerland

PRÉFACE

En date du 28 septembre 1900, M. [illegible] fédéral de l'Intérieur chargeait [illegible] Rapport général sur le Groupe XVII [illegible] tion) de l'Exposition nationale de 1900. [illegible] de la Confédération lui adjoignait [illegible] borateurs pour traiter quelques [illegible]

Voici comment fut arrêté le [illegible] vrage :

1° Introduction destinée à [illegible] pédagogiques de 1863 à 1900, [illegible] nationale suisse à l'heure actuelle, par [illegible]

2° Historique. Organisation et [illegible] scolaire, par Louis Zbinden.

3° Ecoles enfantines, par Fran[illegible]

4° Ecoles primaires, par Fran[illegible]

5° Ecoles normales, par Fran[illegible]

6° Ecoles complémentaires, par [illegible]

7° Classe modèle, par John Clerc.

8° Enseignement secondaire [illegible] par John Clerc.

9° Enseignement secondaire classique [illegible]

en formant l'esprit, règle aussi l'âme. L'arithmétique ne sert pas seulement à compter et la géométrie à mesurer. Toutes les deux donnent à l'esprit une saine habitude, celle de la logique de la pensée, celle de l'ordre et de l'exactitude. A l'école primaire, le problème de la méthode gît en ceci : donner de la manière la plus éducative les enseignements mêmes qui paraissent s'y prêter le moins. La grande difficulté ici est de se borner, de choisir entre les besoins les plus urgents, car *enseigner, c'est choisir*, savoir choisir parmi les connaissances que l'on possède celles qui sont d'une utilité immédiate, celles qu'attendent les enfants et que comportent leur âge, leur milieu, leur état d'esprit, leur degré de culture intellectuelle et morale. Là, il s'agit de ne dire que juste ce qu'il faut, ne dire que cela, mesurer la quantité et la qualité de la nourriture spirituelle que l'on se propose de faire prendre aux enfants. C'est faute de satisfaire à cette obligation que tant de maîtres savants, dévoués même, échouent dans leur tâche, parce que, nous ne saurions trop l'affirmer, *enseigner c'est choisir ;* et que, comme on l'a fort bien dit, ce n'est pas trop du meilleur pour le peuple.

Un des points les plus importants du programme de l'école primaire se rapporte au *dessin*, aux *travaux manuels* pour les filles comme pour les garçons, à l'*enseignement professionnel*, en un mot[1]. Le dessin, entre autres, qui joue un si grand rôle dans la vie tout entière, n'est plus considéré aujourd'hui comme une branche accessoire, un art d'agrément. Les mémoires qui seront présentés sur ce sujet montreront sans doute que le dessin, dans les premières années de la scolarité, ne doit pas être envisagé comme une discipline à part, mais comme un moyen d'enseignement propre à illustrer les leçons de choses, celles de français, d'arithmétique. En outre, il doit être mis au service du travail

[1] Il s'agit ici de l'enseignement professionnel non subventionné par la Confédération et non des institutions diverses subsidiées par elle et rentrant dans le groupe XVIII.

manuel. En effet, les travaux manuels et le dessin devraient marcher de front, se prêter un mutuel appui, à partir de la classe frœbelienne jusqu'à la sortie du degré supérieur de l'école primaire. Il y a là une concentration toute naturelle qui doit se faire entre le dessin, l'étude des formes ou la géométrie élémentaire et les travaux manuels.

Quant à ces derniers, qu'il s'agisse de *travaux en plein air* (jardins et pépinières scolaires), d'exercices en classe faisant suite aux occupations frœbeliennes ou de travaux de *cartonnage* et de *menuiserie* dans l'atelier proprement dit, il y aura lieu d'insister, maintenant que la lumière commence à se faire pleine et entière dans ce domaine, sur la tendance qu'il convient de donner à ces exercices. L'école primaire n'est point une école professionnelle. Elle n'est point l'atelier, et l'instruction n'est point l'apprentissage. On ne doit en sortir ni menuisier, ni relieur, ni serrurier, pas plus que commerçant, industriel ou agriculteur. L'école accomplit une œuvre d'ensemble, forme l'homme et le citoyen dans l'enfant. Le travail manuel n'est à nos yeux qu'un complément de culture générale, une contribution importante à l'éducation de l'œil et de la main, éducation à laquelle la pédagogie moderne attache avec raison tant de prix. Il s'agit, comme on l'a fort bien dit, de mettre au service de l'enseignement général l'élément concret qui lui manque pour retenir et fixer dans l'esprit de l'enfant les connaissances théoriques qu'on lui enseigne. En même temps, ces leçons font comprendre à l'enfant — n'en tirât-il que ce profit qu'il vaudrait la peine de les donner — que les occupations manuelles ne sont point viles, qu'il y a une noblesse dans le travail de la main, qu'on peut être un homme instruit, très instruit même, et manier le rabot et la lime.

Enfin, pour terminer cette question, disons qu'un rapporteur spécial, une dame, traitera ce qui se rapporte aux travaux manuels dans les écoles de jeunes filles et indiquera tout ce qui reste à faire en Suisse dans ce domaine important de l'é-

ducation de la femme. Notre collaboratrice démontrera que les ouvrages à l'aiguille, coupe des vêtements, couture et raccommodage, ont une valeur éducative en même temps qu'une valeur pratique, qu'on ne peut plus aujourd'hui les considérer comme un travail de pur agrément ; elle étudiera la question de la *formation du personnel enseignant des classes de couture*, celle de l'introduction à l'école des travaux préparatoires à l'apprentissage et aux besoins de la vie usuelle pour les filles : écoles professionnelles pour les jeunes filles, écoles ménagères, étude de l'économie domestique.

* * *

On a ainsi raison d'exiger beaucoup de l'école primaire, on a grandement tort de lui demander trop. Et, il n'y a pas à se le dissimuler, c'est un peu la tendance aujourd'hui. Quand l'école a dégrossi l'enfant, ouvert son esprit aux premières connaissances, mis entre ses mains les instruments indispensables de tout savoir, quand elle lui a appris à apprendre, quand elle a développé en lui le désir de continuer à s'instruire, déposé dans sa conscience quelques germes solides de moralité, elle a rempli son mandat. Vouloir aller plus loin, c'est détourner l'école de son véritable but. Aussi conçoit-on fort bien qu'on ait pu dire que la question qui se posait il y a quelques décades était celle de l'école elle-même et que celle qui se pose aujourd'hui peut se formuler ainsi : *après l'école.*

Le rapport sur le groupe XVII devra forcément consacrer quelques pages aux diverses institutions qui ont pour but de continuer l'œuvre de l'école, d'entretenir les impressions de l'enfance et de les justifier en quelque sorte par les leçons de la vie ; *l'école complémentaire* (écoles de perfectionnement, cours de répétition, etc.) sous ses diverses formes rentrera donc dans le cadre de cette étude.

Chacun reconnaît aujourd'hui que l'Etat a l'obligation de s'occuper des jeunes générations pendant la période qui

sépare la sortie de l'école de la majorité. L'enfant libéré de l'école à douze, treize, quatorze, quinze ou seize ans, suivant les cantons, est repris par l'Etat vers la vingtième année pour en faire un soldat. Dans cet intervalle, qui, on ne le sait que trop aujourd'hui, est une période de crise, décisive souvent, il y aurait danger à abandonner le jeune homme à lui-même, à le laisser se déformer. Il importe, au contraire, qu'il se développe et se perfectionne. Il s'agira de voir comment les 1933 écoles suisses de perfectionnement (1435 obligatoires, 498 facultatives) contribuent à ce résultat, quels sont les progrès accomplis, les réformes désirables.

Cette action, par laquelle le maître continue l'œuvre de l'école, l'instituteur, homme de dévouement, l'exercera. Il réunira à l'école les élèves qui l'ont quittée ; il formera entre eux une association de camarades, d'amis. C'est, sans doute, beaucoup exiger de lui, mais quelle joie aussi pour le maître de voir revenir à lui d'anciens élèves, de constater et d'encourager leurs bonnes dispositions, de remarquer surtout qu'avec les années son influence s'affermit et s'accroît !

Le rapporteur spécial sur cette question aura à examiner si pour les 38 000 jeunes gens et jeunes filles qui suivent actuellement les écoles de perfectionnement, l'école complémentaire est réellement le couronnement de l'école primaire, si elle est obligatoire pour les jeunes gens et les jeunes filles libérés de cette dernière et qui ne fréquentent pas l'école secondaire, si l'exhibit de Genève a montré à l'évidence que l'école complémentaire suisse maintient et développe les connaissances et les aptitudes acquises à l'école élémentaire et, en particulier, si elle les applique aux circonstances de la vie professionnelle et de la vie civique.

L'école complémentaire nous conduit tout naturellement à l'institution des *examens de recrues*, dont les résultats seront appréciés également par un rapporteur spécial qui aura à les juger sur la base des nombreux documents exposés à Genève.

Le fonctionnement de ces diverses institutions suppose avant tout un personnel enseignant à la hauteur de sa tâche. L'exposition de Genève nous a fourni quelques indications utiles sur les établissements si dissemblables qui ont pour mission de former les éducateurs du peuple, sur la manière dont ils fonctionnent, dont ils sont dotés. Les 1826 élèves des *écoles normales* et des *sections pédagogiques suisses* sont-ils vraiment tous placés dans des conditions telles qu'on soit en droit, comme ce devrait être, d'exiger d'eux la vertu la plus haute, la connaissance des hommes la plus approfondie, le plus d'expérience, de tact et de pénétration, un bon sens à toute épreuve, une loyauté parfaite ? L'Etat remplit-il toutes ses obligations envers les futurs fonctionnaires dont il exige plus tard tant de choses ? Est-il partout, dans nos vingt-cinq cantons et demi-cantons, en droit de demander à un homme la possession de solides qualités morales, une vertu impeccable, une érudition étendue et sûre, la science d'un psychologue, le tact d'un directeur de conscience, la tenue et le langage d'un homme bien élevé, un dévouement et une patience sans bornes, quand, en échange, il lui offre une situation matérielle précaire, qui lui permet à peine de donner du pain à ses enfants, qui ne met point sa vieillesse à l'abri des soucis et ne lui assure que trop souvent une situation morale sans indépendance ?

* * *

L'enseignement secondaire enfin, écoles secondaires proprement dites, progymnases et gymnases, écoles industrielles ou réales, écoles supérieures de jeunes filles, occupera la dernière partie du rapport.

Les écoles secondaires proprement dites, enseignement démocratique par excellence, type scolaire très répandu dans la Suisse allemande, ne sont rien autre que des écoles primaires supérieures, indispensables aujourd'hui à cette classe sociale, de plus en plus nombreuse, — on compte actuellement en Suisse 30 132 élèves, garçons et filles, dans ces établis-

sements, avec 1975 maîtres et maîtresses, — à laquelle l'instruction primaire ne suffit pas et dont l'instruction secondaire, à base classique ou scientifique dépasse les besoins. Le caractère de ces écoles varie avec les cantons, l'exposition du groupe l'a surabondamment prouvé. Les écoles secondaires rurales du canton de Genève, les écoles secondaires neuchâteloises ne sont point semblables aux *Bezirksschulen* d'Argovie ou aux *Sekundarschulen* de la Suisse orientale.

Ensuite, il faudra dégager de l'exposition des écoles moyennes : progymnases, gymnases, écoles industrielles ou réales, les enseignements qu'elle comporte, montrer à quoi en est cette lutte qui n'est pas près d'être terminée entre les anciens et les modernes dans les quatre-vingt dix établissements secondaires classiques ou industriels de notre pays. Quelle part convient-il de faire à l'étude des auteurs anciens, des langues mortes et quelle part revient-il à l'enseignement scientifique, aux « modernités » ? Estime-t-on aujourd'hui qu'il est possible de donner, sans les langues anciennes, un véritable enseignement littéraire, solide, fécond, vraiment éducatif ?

Il est malaisé de s'entendre sur le programme de l'enseignement secondaire et cela pour plusieurs raisons. On ne discute plus guère ce qui doit figurer au programme de l'enseignement primaire et supérieur. Au fur et à mesure des besoins, on élargit les cadres du plan d'études, on introduit une discipline nouvelle dans l'enseignement universitaire, mais les discussions sont interminables, les controverses des plus vives, dès qu'il s'agit de toucher au programme de l'enseignement secondaire. En tant que ce dernier prépare les étudiants pour l'Université, sa tâche reste assez simple, à y regarder de près. Où la lutte devient plus intense, c'est quand l'enseignement secondaire doit préparer directement à la vie active. Là, son rôle est plus complexe, ses responsabilités sont plus étendues. Voilà tout autant de points qu'une étude des cahiers, manuels et moyens d'enseignement exposés à Genève devra faire ressortir.

Resterait *l'enseignement secondaire des filles,* assez bien représenté à Genève par les écoles secondaires proprement dites, les écoles supérieures de jeunes filles et une école ménagère. On a progressé depuis 1883 dans ce domaine de la pédagogie féminine. En ces temps de brevetomanie, il a fallu créer des diplômes qui donnent à celles qui les ont obtenus le droit de continuer leurs études dans les Universités. C'est ainsi que l'Ecole supérieure de la ville de Lausanne a développé son programme par le haut, renforcé certains enseignements signalés comme insuffisants par l'Université, où les élèves diplômées désiraient pouvoir être admises.

L'enseignement professionnel féminin qui, en 1883, en était encore à de timides essais, sauf peut-être pour l'Ecole des travaux de femmes de Bâle (Frauenarbeitsschule Basel) a fait de notables progrès. La Confédération encourage par des subventions ces écoles professionnelles ou ménagères. Reste à savoir si la direction qui est imprimée à cette institution nouvelle est partout excellente, si elle a le caractère essentiellement pratique qu'il faut lui donner, si les jeunes filles qui en bénéficient y acquièrent des connaissances techniques suffisantes. Toutes les femmes, on le sait, ne sont pas appelées à être mères de famille, tant s'en faut. Le mariage n'est plus l'unique et seule fin de la jeune fille. 3138 jeunes filles suivent actuellement en Suisse les leçons des écoles secondaires. Combien devront demander à l'instruction autre chose qu'une affaire d'agrément? L'instruction devenant un instrument de travail sera encore plus nécessaire pour celles-ci que pour celles qui auront des enfants à élever plus tard. C'est alors que l'instruction doit prendre de bonne heure un caractère nettement professionnel et pratique; c'est ici que la société doit intervenir pour fournir à la femme une planche de salut. Chacun sait combien peu de carrières sont encore ouvertes aux femmes, combien les travaux manuels sont insuffisants à leur assurer le nécessaire dans la lutte pour la vie, dure et incessante. La société remplit ainsi envers la femme un

devoir élémentaire et [illegible] d'[illegible] une [illegible] et pratique, qui lui permette d'[illegible] aujourd'hui, une ou deux portes — [illegible] avant tout — mais six, mais six, mais [illegible] un avenir honorable et tranquille.

Au nom de sa nature, de ses [illegible] a droit à être élevée aussi [illegible] que l'homme, [illegible] *ment* que lui, d'une manière différente [illegible] cette *manière autre* de l'élever au sujet de [illegible] se mettre d'accord. Ce sera [illegible] gogie féminine du XXme siècle de [illegible] rences, de les marquer et d'en tenir [illegible] dans la pratique de l'éducation.

On peut dire, en effet, qu'en principe la [illegible] tion des femmes est définitivement [illegible] nos divers systèmes d'éducation, [illegible] exactement comme les garçons. Elles sont [illegible] eux dans les écoles enfantines, dans [illegible] d'écoles primaires, dans quelques [illegible] les élèves-maîtres, dans certaines [illegible] Kusnacht, par exemple.

Le programme qu'on fait [illegible] choses près, le même que pour [illegible] vilisés, il y a un minimum d'[illegible] ceux qui doivent y vivre, que [illegible] cons, et, comme complément de [illegible] somme de connaissances qui [illegible] carrières, les professions ou même [illegible] hommes ou les femmes sont destinés [illegible]

* * *

Il resterait enfin à dire un mot d'un [illegible] ment être abordé dans ce rapport. Il s'agit [illegible] *taire*. Les problèmes qui intéressent [illegible] soit l'hygiène scolaire sont au nombre de ceux qui [illegible]

pent le plus vivement les esprits aujourd'hui. L'hygiène scolaire a fait ces dernières années le sujet de nombreuses études ; le surmenage mental est à l'ordre du jour. Nos programmes sont-ils trop chargés? L'enfant est-il vraiment surmené à l'école ? A quel degré s'élève cette fatigue ? Voilà des questions d'un réel intérêt auxquelles il convient de répondre. Comme le dit M. le Dr Combe, chargé de traiter cette question, l'importance de l'hygiène scolaire résulte de la situation difficile et dangereuse que l'instruction crée aux enfants. Il s'agit ainsi tout naturellement d'empêcher l'école, « cette géôle de la jeunesse captive » au dire du vieux Montaigne, de nuire au développement et au bien-être des enfants. Nous sommes d'accord. Mais n'y a-t-il pas dans ce domaine, comme dans tout ce qui est nouveau, un peu d'emballement, quelques exagérations, quelques réclamations peu fondées contre cette éducation prétendue homicide des écoles actuelles?

La Faculté a doctoralement dressé la longue liste des maladies dues à la contagion scolaire ou favorisées par elle : diphtérie, scarlatine, rougeole, coqueluche, fièvre typhoïde, influenza, varicelle, oreillons, roséole, tuberculose, teigne, impétigo, eczéma impétigineux, herpès circiné, gale; sans compter les maladies non contagieuses, épilepsie, chorée, myopie, hypermétropie, astigmatisme, céphalalgie, hypertrophie du cœur, albuminurie, artério-sclérose, etc., etc., et beaucoup d'autres dont le nom à lui seul donne le frisson, catalogue effrayant de tous les maux qui attendent la gent scolaire.

Nous croyons, quant à nous, fermement à la vertu de l'hygiène et pensons qu'il importe de donner à tous ceux qui s'occupent d'éducation de solides notions de cette science et en particulier d'hygiène scolaire. Mais est-il raisonnable de considérer nos superbes bâtiments scolaires modernes, comme des « antichambres d'hôpitaux », pour reprendre le mot d'un des premiers philosophes de l'éducation de notre époque, ou des « fabriques d'anémie » ? Mais il ne faudrait pourtant pas juger

des études uniquement d'après des programmes « tracés sur le papier » pour éviter que tout dégénérât en cacophonie, et crier au surmenage. On peut se vanter de demander si les enfants échapperaient à ces maladies dites « modernes », s'ils avaient passé leur enfance dans la famille. Il ne faudrait pourtant pas non plus que nous prêtassions au surmenage, et en vînt à encourager l'inertie intellectuelle dans laquelle nos d'enfants se complaisent encore aujourd'hui et à les déshabituer de l'effort. Et faudrait-il, comme se le demande l'homme d'école cité plus haut, que, quelques décades après la promulgation des lois sur l'obligation de l'instruction, on en arrivât à condamner l'esprit à « l'esclavage obligatoire » ?

Mais je me hâte de quitter un terrain qui n'est pas le mien et de laisser la parole à l'excellent spécialiste lorrainois qui aura, dans sa revue du bâtiment, du mobilier et du matériel scolaires, faire la part de l'École et de la Faculté et réconcilier la pédagogie et l'hygiène.

GROUPE XVII

ÉDUCATION, INSTRUCTION, ETC.

Programme. — Règlement.

Dispositions générales.

ARTICLE PREMIER. Le Comité consacre à l'exposition du Groupe XVII une surface horizontale couverte de 2000 m².

Il participe, en outre, aux frais spéciaux de cette exposition pour une somme totale de 60 000 francs.

Les contributions des exposants ne sont pas comprises dans cette somme.

Cette somme est consacrée : 1° aux frais que, en vertu des articles 10, 11, 12, 13, 18 et 12 du Règlement général, la Confédération, les communes et les cantons auraient à faire en leur qualité d'exposants du Groupe XVII, savoir : les frais de décoration spéciale, de transport, d'installation, de tables, d'assurance contre l'incendie, de nettoyage, d'entretien et d'assurance des employés ;

2° jusqu'à concurrence d'une somme maximum de 30 000 francs, aux frais de la statistique scolaire prévue à l'art. 26 du présent programme ;

3° à d'autres dépenses que, d'accord avec le Comité central, la Commission restreinte estimerait devoir faire dans l'intérêt de l'exposition du Groupe XVII ;

4° si possible aux monographies prévues à l'art. 26.

Un budget de ces dépenses sera dressé par la Commission restreinte et approuvé par le Comité central.

Les écoles privées et les particuliers qui exposent au Groupe XVII sont soumis, quant aux frais qu'ils ont à supporter, aux dispositions du Règlement général. (Art. 10-13, 18, 21, 22.)

ART. 2. L'exposition du Groupe XVII est divisée en trois sections :

I. Exposition scolaire (Darstellung des schweizerischen Schulwesens).

II. Exposition du matériel (Schulausrüstung).

III. Travaux scientifiques et littéraires ; publications en tous genres ; travaux des sociétés savantes.

I. Exposition scolaire.

A. *Classification générale.*

Art. 3. L'exposition scolaire est subdivisée comme suit :

1. *Législation et organisation scolaire suisse.*
2. *Jardins d'enfants, écoles enfantines* (Kindergarten, Kleinkinderschule).
3. *Enseignement primaire* (Einfache Volksschule).

En y comprenant :

a) L'enseignement complémentaire général (Allgemeine Fortbildungsschule).

b) Les classes pour le travail manuel et les cours pratiques destinés aux élèves des deux sexes de l'école primaire.

Dans cette subdivision se trouveront aussi :

a) Une classe modèle de l'école primaire suisse.

b) Les institutions scolaires destinées aux enfants infirmes (aveugles, sourds-muets, faibles d'esprit, etc.)

4. *Enseignement secondaire* (Niedere und höhere Mittelschulen).

Ecoles secondaires (Sekundarschulen). Ecoles de district (Bezirksschulen).

Ecoles réales, industrielles. Ecoles professionnelles. (Gewerbeschulen) non comprises dans le Groupe XVIII.

Collèges. Progymnases. Gymnases.

5. *Enseignement normal* (Lehrerbildungsanstalten).

a) Ecoles normales d'instituteurs et d'institutrices (Lehrer- und Lehrerinnenseminarien).

b) Cours normaux pour branches spéciales (Travaux manuels, dessin, gymnastique).

c) Expositions scolaires permanentes.

6. *Enseignement supérieur* (Hochschulen).

Universités. Ecole polytechnique fédérale. Académies.

7. *Examens de recrues.*

Représentation graphique des résultats des examens de recrues et exposition d'un examen annuel de recrues.

8. *Section historique.*

Développement des institutions scolaires depuis leur origine

Art. 7. Dans la *subdivision 5* (Enseignement normal) figurent les objets suivants :

Plans des locaux.

Matériel d'enseignement, manuels.

Catalogues des bibliothèques et des collections.

Travaux d'élèves.

Documents concernant l'organisation des écoles d'application.

Rapports imprimés et listes d'élèves.

Notices historiques. Tableaux indiquant la fréquentation des classes et des cours normaux.

Art. 8. Dans la *subdivision 6* (Enseignement supérieur) figurent les objets suivants :

Plans des divers établissements scientifiques.

Notices historiques.

Tableaux de fréquentation.

Programmes des cours, horaires.

Catalogues des collections.

Travaux de séminaires et de laboratoires.

Art. 9. Dans la *section historique* est placé tout ce qui se rapporte au développement de l'enseignement dans le passé. Un règlement spécial sera rédigé ultérieurement.

B. *Dispositions réglementaires.*

Art. 10. L'exposition scolaire est organisée par la Commission restreinte du Groupe XVII.

Les objets exposés par les écoles publiques seront fournis par l'intermédiaire des Départements cantonaux de l'instruction publique.

Art. 11. L'exposition scolaire suisse comprend les établissements de tous les degrés d'instruction, de l'école enfantine à l'école supérieure, en exceptant les établissements qui exposent dans d'autres groupes, savoir :

a) Les écoles professionnelles spéciales et les écoles spéciales qui, comme l'indique le programme général, seront attribuées au Groupe XVIII.

b) Les écoles spéciales :

d'agriculture (Groupe XXXIX) ;

d'horticulture (Groupe XL) ;

de sylviculture (Groupe XLI) ;

d'employés d'hôtel (Groupe XXIII) ;

dans le cas où elles seraient admises à l'exposition par les comités des groupes cités.

Art. 12. L'exposition est organisée d'après *le degré et le but de l'instruction* que les écoles fournissent.

Dans chaque subdivision, l'exposition est organisée par cantons.

Art. 13. Dans la règle, le mobilier scolaire fourni par les écoles sera placé dans la section II de l'exposition.

Art. 14. Dans la subdivision 3 (Enseignement primaire), on aménagera une *classe modèle de l'école primaire suisse*. Comme type, on admettra une classe d'une école de ressources moyennes (qui ne soit ni une école primitive, ni une école de grande ville). Ne pourront figurer dans cette exposition spéciale que des objets d'origine suisse véritablement en usage dans des écoles suisses (indiquées nominalement). La Commission restreinte se réserve le droit de choisir les objets qui y figureront.

Dans cette classe seront placées des collections modèles d'objets destinés à l'enseignement.

Art. 15. L'exposition scolaire de l'enseignement primaire sera organisée séparément par la direction de l'instruction publique de chaque canton, sous réserve de l'application du principe suivant :

Lorsqu'un canton admettra pour son exposition plusieurs écoles du même degré, il cherchera à éviter les répétitions et n'autorisera à exposer parmi les écoles du même degré que celles qui diffèrent par leur organisation, leurs conditions particulières et par leurs méthodes d'enseignement.

Art. 16. Les écoles privées seront classées avec les écoles cantonales et municipales dans la section pour laquelle elles sont annoncées. Leur caractère privé sera clairement indiqué par un écriteau.

Art. 17. Si l'une des écoles qui exposent appartient à plusieurs catégories mentionnées dans la classification, elle pourra, dans le but de conserver l'unité de son exposition, être classée dans la subdivision qui correspond à la partie principale de son enseignement ou au but qu'elle poursuit dans son activité pédagogique. La Commission restreinte se réserve le droit de prendre une décision, dans chaque cas particulier, après avoir entendu les vœux de l'exposant.

Art. 18. L'exposition des travaux d'élèves est soumise au règlement suivant :

a) Les travaux des élèves doivent servir exclusivement à représenter la *marche méthodique* suivie dans l'enseignement des diverses branches.

b) Les travaux d'élèves doivent être accompagnés d'indications qui rendent possible un contrôle. La Commission restreinte se réserve le droit de vérification dans des cas spéciaux.

c) Les travaux exposés seront propres et lisibles. Ils peuvent être, après correction, recopiés et mis au net. Pour une même branche, il est à désirer que les cahiers de classes consécutives soient reliés ensemble.

d) Pour le même enseignement, les travaux d'un ou deux élèves par classe suffisent.

e) Les travaux exposés seront accompagnés de quelques explications générales sur les conditions d'exécution du travail présenté. Ces explications seront rédigées et signées par le maître.

f) Pour les travaux écrits contenus dans des cahiers, on trouvera en tête de chaque cahier :

1° Le nom de l'élève, 2° le nombre des élèves de la classe, 3° la date du premier et du dernier des travaux que renferme le cahier, 4° une indication disant si le cahier a été recopié, et dans le cas de la copie disant si les travaux ont été ou non corrigés préalablement par le maître.

Ces indications figureront sur un formulaire fourni par la Commission restreinte.

g) Tous les dessins exposés seront accompagnés d'un formulaire contenant les indications 1 à 3 inclusivement du § *f* et indiquant en outre s'ils ont été faits d'après un modèle, d'après nature ou d'après les explications données par le maître.

Si les dessins sont contenus dans un album, ce formulaire sera placé en tête. Dans le cas où les dessins seront placés contre la paroi, ils seront numérotés et les formulaires correspondants pourront être réunis en un cahier formant catalogue et placé dans le voisinage des dessins.

h) Cette dernière disposition peut s'appliquer aux travaux géographiques des élèves, qui porteront en tous cas les indications 1, 2 et 3 du § *f*.

i) A moins de raisons valables, les travaux exposés devront avoir été faits durant les années 1894-1895.

Art. 19. Aucune récompense ne sera accordée aux écoles et aux travaux des élèves.

II. Matériel scolaire.

Art. 20. L'exposition du matériel scolaire est divisée comme suit :

1. Construction de bâtiments d'école.
2. Mobilier scolaire.
3. Hygiène scolaire.

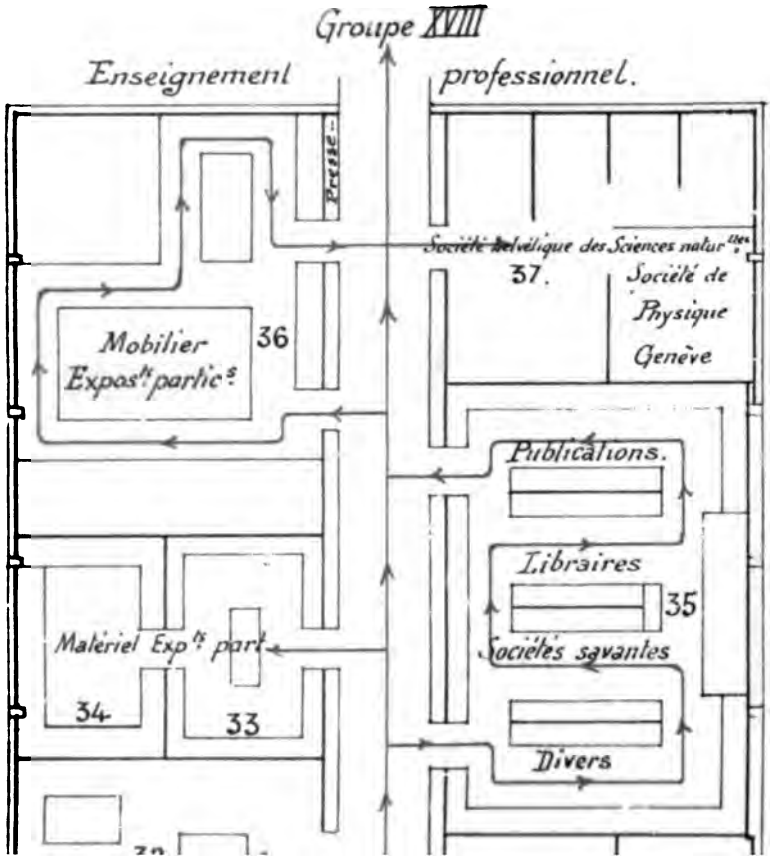

Groupe 17.

Education - Instruction.

Plan général

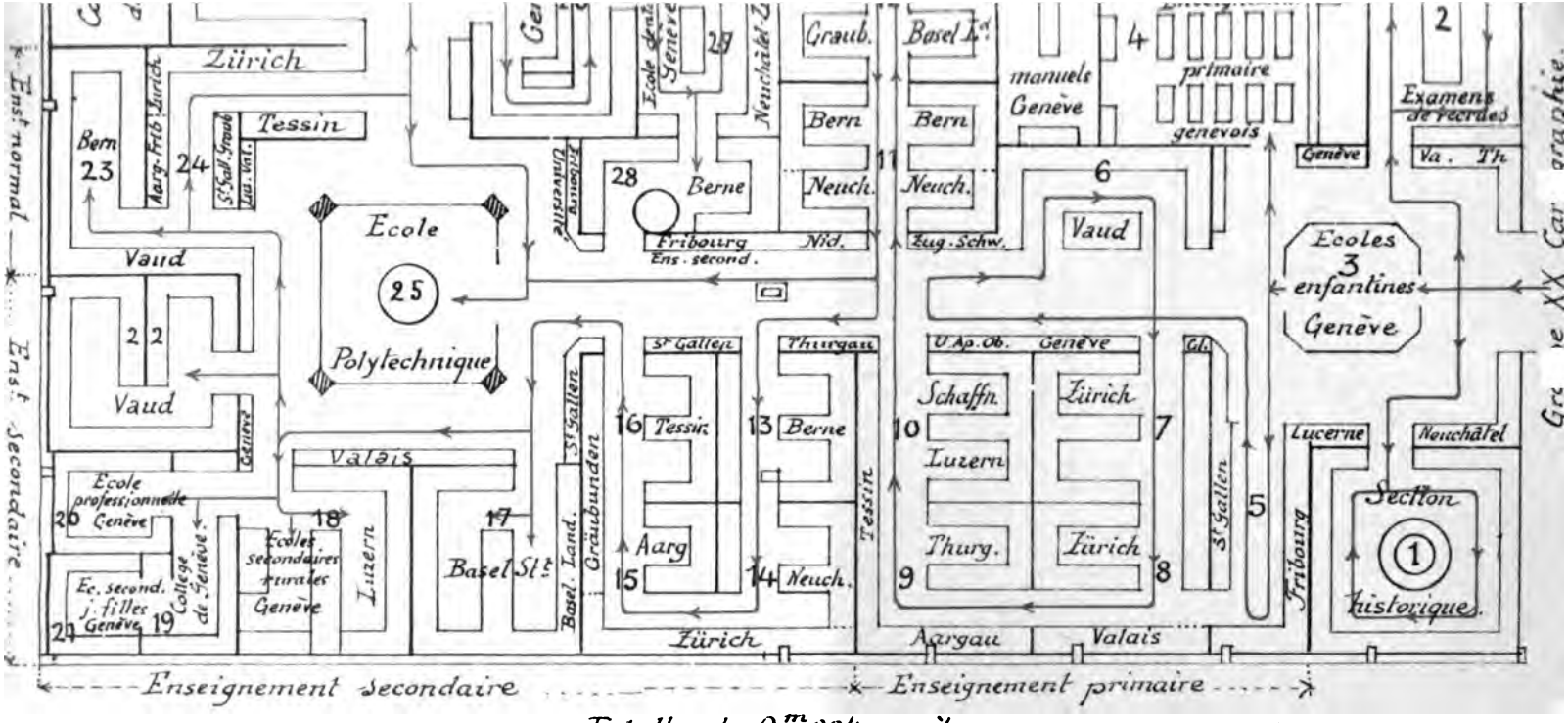

Echelle de 0m.004 p mètre

4. Matériel, manuels servant à l'enseignement général.
5. Matériel et manuels servant à l'enseignement individuel.
6. Manuels, fournitures scolaires, etc.

Art. 21. Le but de cette exposition est de permettre une comparaison de tout ce qui se fait en Suisse pour l'ameublement des écoles, soit par les particuliers, soit par les administrations officielles.

Cette section contiendra :

a) Tout le matériel envoyé par les autorités scolaires, à moins qu'il ne figure déjà dans la section I.

b) Tout le matériel envoyé par des particuliers (fabricants et commerçants).

La Commission se réserve le droit de prendre les mesures nécessaires pour éviter les doubles emplois.

Art. 22. L'exposition des particuliers, comme celle des industriels des autres groupes, sera due à l'initiative des intéressés. Par circulaire, ceux-ci seront invités à participer à l'exposition et ils devront, avant le 31 octobre 1895, annoncer leur participation en indiquant la surface qu'ils désirent. Ne seront acceptés dans cette exposition que les objets d'origine suisse dignes d'être exposés. Cette catégorie d'objets est soumise aux dispositions du règlement général.

Art. 23. Les instruments de recherches et de démonstrations scientifiques rentrent dans le Groupe II de la classification générale, s'ils sont exposés par leurs fabricants ou leurs inventeurs, et dans le Groupe XVII, s'ils le sont par les établissements d'instruction qui en font usage et auxquels ils appartiennent. Les cartes géographiques ne peuvent figurer au Groupe XVII que si leur caractère pédagogique est prédominant.

Art. 24. Aucune récompense ne pourra être accordée aux expositions des écoles.

III. Travaux scientifiques et littéraires; publications en tous genres; journaux et écrits périodiques; sociétés savantes et leurs travaux.

Art. 25. L'organisation de cette section est laissée aux soins d'une sous-commission spéciale de six membres nommés par le Comité central. Cette sous-commission s'entendra avec la Commission restreinte pour l'organisation matérielle de son exposition. Les différends seront soumis au Comité central.

Appendice.

Art. 26. La Commission restreinte du Comité du Groupe XVII f dresser et paraître, à l'occasion de l'Exposition, une statistique de l' ganisation scolaire suisse. Le plan de ce travail sera spécialem soumis au Département fédéral de l'Intérieur. La Commission r treinte cherchera aussi, si les ressources mises à sa disposition pa Comité central ou par les autorités le permettent, à faire paraître u collection de monographies sur divers sujets concernant l'école suis

Genève, le 5 octobre 1894.

Pour le Comité du Groupe XVII :

Le président, Eug. RICHARD

Le secrétaire, A. TSCHUMI

Pour le Comité central :

Le président, Th. TURRETTINI

Le secrétaire général, Paul PICTET

GROUPE XVII

ÉDUCATION — INSTRUCTION

Programme de la Section III

SOCIÉTÉS SAVANTES — PUBLICATIONS

L'exposition de cette subdivision comprendra les publications d'auteurs nationaux de nature à témoigner du développement scientifique et littéraire de la Suisse, en tant que ces publications ne rentrent pas déjà dans d'autres groupes.

Elle comprendra aussi, et cela exclusivement, l'exposition des éditeurs suisses.

Les livres exposés par leurs imprimeurs ou par leurs ateliers appartiennent aux groupes 19 (procédés de reproduction) ou 22 (industrie du papier).

Dans ces limites, la subdivision des publications du Groupe XVII comprendra :

1° Les travaux et publications individuels ;
2° Les travaux et publications des sociétés savantes ;
3° Les revues et recueils périodiques ;
4° Les journaux ;
5° Les catalogues, inventaires et répertoires des dépôts d'archives, bibliothèques, musées, etc. ;
6° Les ouvrages exposés par des éditeurs qui en ont acquis le manuscrit ou qui en ont le dépôt pour le compte de l'auteur.

Genève, le 18 novembre 1894.

Au nom du Comité du Groupe XVII :

Le Président, EUGÈNE RICHARD — *Le Secrétaire*, L. ZBINDEN

Pour le Comité central :

Le Président, TH. TURRETTINI — *Le Secrétaire général*, PAUL PICTET

I

HISTORIQUE — ORGANISATION — INSTALLATION

J'ai tendu, dans cette partie du rapport général qui m'a été confiée, à un double but. J'ai voulu donner un historique aussi complet que possible de l'organisation de notre cher groupe de l'instruction publique et exposer sans détour aucun les expériences heureuses ou fâcheuses qu'ont pu faire ses organisateurs. Il me semble qu'ainsi ceux qui continueront notre tâche, lors d'une prochaine exposition scolaire, trouveront dans les pages qui suivent des renseignements utiles. Le présent rapport ne donnera, cela va sans dire, que des indications générales ; les questions de détail qu'il a fallu trancher sont en nombre trop considérable pour trouver place ici. Cependant comme rien, en une entreprise si complexe, ne doit être négligé, j'ai réuni les archives complètes du Groupe XVII dans un coffre qui sera déposé au Département de l'Instruction publique du canton de Genève. Ceux qui auront intérêt à les consulter les trouveront là.

Ire Partie

Ce m'est un devoir de dire à la première page de ce rapport tout ce que nous devons au regretté Adolphe Tschumi que la mort nous a enlevé au moment où son activité aurait été le

plus précieuse. Il a été l'ouvrier principal de la première période d'organisation et c'est grâce à lui surtout et à son dévoué collaborateur M. le prof. Dr Otto Hunziker de Zurich, que le Programme-règlement du Groupe XVII a pu être établi. Si l'ensemble de notre exposition a réussi, c'est en grande partie à son effort énergique et persévérant que cela est dû.

I. *Commissions.*

L'enseignement a tenu une place importante dans notre Exposition nationale. Tandis qu'en 1883 on lui avait alloué une surface horizontale d'environ 800 m², il en occupait à Genève plus de 4500. L'enseignement général et l'enseignement professionnel qui formaient à Zurich un seul groupe, ont été répartis à Genève en deux groupes, le XVII et le XVIII, comme disaient les initiés. Le XVII disposait d'une surface horizontale de 2000 m², et d'une surface verticale de 3410 m², soit un total de 5410 m² et cela a été à peine suffisant. Pour distribuer avec ordre dans ce vaste espace la masse des objets envoyés, il a fallu faire appel à bien des dévouements, à beaucoup de bonnes volontés. De nombreuses commissions ont été nécessaires. C'est d'abord le *Comité du Groupe XVII* composé de 50 membres nommés par le Comité central. Sa tâche était de constituer le bureau du Groupe, de confirmer dans leurs fonctions les membres de la Commission restreinte, également désignés par le Comité central et d'établir les grandes lignes d'un programme-règlement. Ce comité a tenu une seule séance le 26 mai 1894. Dès cette date la *Commission restreinte*, présidée par M. le Conseiller d'Etat Eugène Richard, chef du Département de l'Instruction publique du canton de Genève et président du Groupe, est entrée officiellement en fonctions. Elle était composée de 9 membres dont voici les noms :

MM. Eugène Richard, Conseiller d'Etat.
Prof. Dr Otto Hunziker, Vice-Président (Zurich).
Adolphe Tschumi, prof., secrétaire (Genève), rem-

placé dès le mois de décembre 1894 par M. L. Zbinden, privat-docent à l'Université, maître au Collège.

LUTHI, Direct. de l'Expos. scol. perm. (Berne).
GENOUD, Direct. du Musée pédagogique (Fribourg).
GUEBHARDT, Direct. de l'Exp. scol. perm. (Neuchâtel).
BOUVIER-MARTINET, Directeur de l'Enseignement primaire et professionnel (Genève).
P. OLTRAMARE, professeur, (Genève).
W. ROSIER, » »

La Commission restreinte a eu à s'occuper, dans ses onze séances, des questions les plus diverses. Elle n'a été convoquée que lorsqu'il s'agissait de prendre des décisions importantes. Son bureau ou une sous-commission composée de ses membres habitant Genève se sont réservé les points de détail.

Une autre sous-commission, présidée par M. Casimir de Candolle de Genève, a organisé l'exposition des publications et des sociétés savantes.

La *Section historique* relevait d'une troisième commission composée de MM. P. Oltramare, président; Otto Hunziker, v. président; L. Zbinden, secrétaire, et de MM. F. Guex, Direct. des Ecoles normales, Lausanne; L. Genoud, Fribourg; R. P. B. Kühne, Einsiedeln. Enfin un *Commissaire général*, M. L. Zbinden, a eu à s'occuper de l'organisation générale du Groupe; inutile de dire qu'il a eu fort à faire; mais il a rencontré autour de lui tant de bienveillance et de bonne volonté que sa tâche lui a été bien facilitée. Le commissariat a commencé à fonctionner dès le 1er septembre 1895. Il était installé dans un local superbe mis obligeamment à sa disposition par le Département de l'Instruction publique. Son personnel se composait de deux employés et du commissaire. Il serait injuste de ne pas dire tout ce que ce dernier doit au zèle et au talent de M. Alfred Pasche, instituteur, le principal employé. Il me reste à mentionner une séance tenue à Berne, le 21 sept. 1895 à laquelle assistaient MM. les Directeurs de

l'Instruction publique des cantons, ainsi que les membres de la Commission restreinte. Le but de la réunion était de s'entendre au sujet de certaines mesures tendant à assurer l'unité de notre exposition, et jamais entente ne fut plus nécessaire.

Enfin la Commission restreinte a eu recours à un certain nombre d'experts pour certains points spéciaux, tels que la statistique scolaire et les examens de recrues.

2. *Le Programme-Règlement.*

Les grandes divisions de l'Exposition scolaire ont été établies d'une manière parfaitement nette par le Programme-règlement du Groupe XVII. La rédaction de ce document a été la partie la plus difficile de la tâche qui incombait à la Commission restreinte. Le 28 avril 1894, lors de la première réunion de la dite commission, MM. Hunziker et Tschumi furent chargés de présenter un projet. Ce projet devait servir de base à toutes les discussions ultérieures. Ce n'est qu'en décembre de la même année que le Programme-règlement fut définitivement arrêté. Il fut tiré à 15 000 exemplaires environ et envoyé au corps enseignant de notre pays. On trouvera plus haut cette pièce capitale. Voir page 27.

3. *Les grandes divisions.*

Notre groupe XVII (Education, instruction, etc.) était divisé en trois sections. La 1re (1200 mètres carrés) comprenait : *a)* l'enseignement public et privé des cantons, depuis l'école enfantine jusqu'à l'université ; *b)* une section historique consacrée à tout ce qui concerne l'école suisse dans le passé ; *c)* une classe type de l'école primaire établie sur le modèle d'une école genevoise ; *d)* un cabinet contenant toutes les lois et les règlements scolaires des cantons, ainsi que des cartes et graphiques statistiques.

La section II (500 mètres carrés) était consacrée au mobilier scolaire exposé par les cantons et les particuliers, ainsi

qu'au matériel d'école (manuels, matériel intuitif, etc. exposé par les particuliers.

La section III (300 mètres carrés était divisée elle-même en trois sous-sections :

a) Sociétés savantes, leurs travaux, leurs collections;

b) Presse suisse ;

c) Publications de toute espèce. — Librairie.

On a cherché, par la disposition générale donnée à l'exposition du groupe XVII, à séparer aussi nettement que possible les trois sections que nous venons de décrire.

Le cabinet de législation et la section historique se trouvaient immédiatement à l'entrée, puis venaient l'école enfantine et l'école primaire, auxquelles touchaient à gauche l'enseignement secondaire et l'enseignement normal, et, à droite, les universités et les établissements d'instruction supérieure. On avait enfin d'un côté le matériel et le mobilier, et de l'autre la section III. La presse se trouvait dans le couloir (voir le plan annexe).

A mon sens, joindre l'exposition des libraires à celle de l'enseignement était une idée malheureuse.

Fort peu d'entre eux, du reste, et cela à la suite de malentendus avec le Comité central, ont répondu à notre appel. Le Groupe XVII devait garder un caractère nettement scolaire et scientifique, et il semble que rien n'aurait été plus facile que de créer un groupe « Librairie », étant donnée l'importance considérable que cette industrie a prise dans notre pays.

Cela dit, venons-en à la section I (1'300 m² et à ses différentes subdivisions (salle 1 à 30). — Voir le plan annexe.

4. *L'Enseignement dans les cantons.*

L'exposition des travaux d'élèves et du matériel scolaire des cantons, (non compris le mobilier a été disposée par ordre d'enseignement. Tandis que le groupe XVIII avait réuni dans des salles adjacentes tous les établissements professionnels d'un même canton, nous avons procédé autre-

ment. On trouvait côte à côte les écoles primaires de tous les cantons, puis les écoles secondaires, les écoles normales et enfin les universités. Nous avons pensé qu'ainsi le public pourrait se faire une idée plus exacte de l'effort général à chaque degré d'enseignement et que les comparaisons seraient plus faciles. Peut-être ces divisions n'étaient-elles pas indiquées avec une clarté suffisante, mais pourtant avec un peu d'attention, on s'y retrouvait vite.

Le Programme-règlement portait que le matériel scolaire (manuels, matériel intuitif, collections, etc.) devait être joint au mobilier et aux plans d'école. Dans la pratique il n'en a pas été fait ainsi. Nous avons pensé qu'il était impossible de séparer le travail de l'élève de la carte ou du manuel qui lui sert de base et qu'il était bon de donner un plan ou une photographie de l'école où certains travaux avaient été exécutés. Cela avait encore l'avantage de garnir nos parois qui seraient restées nues ou qu'auraient recouvertes des dessins placés là pour remplir.

Chaque cabinet contenait donc, outre les travaux d'élèves, les travaux des maîtres exécutés en vue de leur enseignement, des collections, cartes, manuels, planches, modèles, etc.

5) *La section historique.*

La section historique devait donner une idée de ce que fut l'école, ou mieux, de ce que furent les écoles suisses dans le passé. Voici la classification établie par le règlement de la section.

ART. IV.

L'exposition de la section historique comprend tout ce qui se rapporte au développement de l'éducation et de l'instruction en Suisse dans le passé, jusqu'en 1874.

I

A) Matériel d'enseignement ; manuels.

B) Etat et conditions de l'école ancienne aux points de vue suivants :

a) Législation, ordonnances, rapports scolaires; plans d'études des écoles publiques et privées. — *b)* Locaux scolaires. — *c)* Mobilier scolaire. — *d)* Dépenses et recettes de l'école. — *e)* Listes d'élèves, absences, etc. — *f)* Récompenses, punitions. — *g)* Anciens travaux d'élèves.

II

Portraits, manuscrits, autographes des pédagogues suisses du passé.

III

a) Ouvrages pédagogiques ayant une valeur historique. — *b)* Travaux concernant l'histoire de l'école.

La grosse masse des objets a été fournie par les expositions scolaires permanentes de Zurich, Berne et Fribourg. Grâce à l'inépuisable complaisance de leurs directeurs, nous avons pu réunir une quantité de souvenirs intéressants ; un certain nombre de particuliers nous ont envoyé également des pièces dignes d'attention. Les visiteurs ont paru goûter surtout la riche collection de portraits qu'on pouvait voir aux parois, et j'ai surpris plus d'un ami de l'école copiant les quelques citations d'œuvres célèbres que nous avions placées sous quelques-uns de ces portraits.

6) *Législation.*

Le cabinet de « Législation » contenait, outre une collection complète des lois, règlements, programmes des cantons, les cartes et graphiques statistiques qui suivent.

Ces documents ont été préparés par M. Emmanuel Kuhne, statisticien, à Genève, et M. Maurice Borel, cartographe, à Neuchâtel.

1) Etudiants réguliers dans les universités suisses. 1875-1895.

2) Le féminisme dans les universités suisses. 1882-1896.

3) Nationalités des étudiants réguliers en 1895.

a) Théologie (protestante).

b) Droit.

c) Philosophie. 1888-96.

d) Médecine. 1888-96.

4) Ecole polytechnique de Zurich. 1855-94.

5) Part comparée de l'Etat et des Communes dans le budget de l'instruction publique de chaque canton en 1893.

6) Dépenses par tête d'habitant pour l'enseignement professionnel et industriel, y compris les subventions fédérales en 1893.

7) Dépenses totales de l'Etat et des Communes pour l'instruction publique en 1893.

8) Durée de l'enseignement obligatoire en heures de leçons en 1888.

9) Les institutrices dans le personnel enseignant primaire en 1893.

10) Dépenses par élève des écoles primaires en 1893.

11) Examens pédagogiques des recrues, moyenne des très bons résultats totaux 1886-1894.

Il est regrettable qu'un certain nombre de ces graphiques ne donnent que des renseignements valant pour 1893, mais les données exactes manquaient pour 1896. Il a donc fallu nous contenter des chiffres fournis par l'Annuaire fédéral de statistique de 1895.

L'exposition des examens de recrues comprenait une collection complète des travaux des examens de 1881 (70 vol.) et de 1895 (106 vol.), les publications destinées à faciliter la préparation de ces examens ainsi qu'un recueil des questions posées (1880-87) et enfin la collection des résultats publiés par le Bureau fédéral de statistique de 1880 à 1896.

Le même cabinet de législation renfermait encore les publications des deux expositions scolaires permanentes de Berne et Zurich, ainsi que la très importante statistique scolaire de 1896 publiée par M. le Dr Huber et M. le Dr O. Hunziker de Zurich.

7) *La classe modèle.*

La classe modèle, le coin [illegible] paru particulièrement goûtée [illegible] Commission restreinte, elle [illegible] peut faire en matière d'hygiène [illegible] de ressources moyennes. Mais [illegible] la multitude de constructions [illegible] cette difficulté nous avons décidé [illegible] une école genevoise récemment [illegible] peut-être un peu luxueux, les [illegible] poêle mirifique, l'atelier de travail [illegible] y avait là des rideaux de satinette [illegible] pourtant montrer ce qu'on peut faire [illegible] mieux.

Vers la fin de l'Exposition, le Département de l'Instruction publique de Genève a fait donner, dans la salle [illegible] certain nombre de conférences destinées à faire connaître au public certains détails de notre exposition. La [illegible] née, l'orateur conduisait [illegible] souvent, auprès des objets dont il [illegible] ces causeries promenades a été [illegible] discutée.

8) *La section II.*

La section II (500 m²) comprenait [illegible] cantons et les particuliers ainsi que [illegible] voyé par les particuliers. Nous avions [illegible] un certain nombre de plans d'édifices [illegible] place dans la section I. C'était bien [illegible] à l'unité de la section II, telle que la [illegible] règlement, mais les classifications [illegible] les sur le papier, ne le sont pas [illegible] surtout quand l'espace fait défaut.

Les bancs d'écoles occupaient la [illegible] surface horizontale. L'ensemble de la section [illegible]

d'un vaste magasin. On y trouvait des ardoises, des cartonnages, des planches de dessin, des encriers, du matériel intuitif, des cartes, des instruments, etc., etc. Il semble que la variété des objets aurait dû attirer le public; il n'en a pas été ainsi; rares étaient les visiteurs de ces 4 salles ...et puis le Village suisse était si près!

9) *La section III.*

Les sociétés savantes et leurs publications, les libraires et la presse occupaient une vaste salle (300 m²). Il ne m'appartient pas d'en parler, attendu que cette section n'avait pas un caractère scolaire. Je me contenterai de signaler comme ayant excité le plus d'intérêt, les expositions de la Société helvétique des sciences naturelles, (100 m²), de la Société des arts de Genève, les collections de la presse, du livre romand et de la Société d'héraldique.

10) *Jury et publications.*

Il me reste à dire deux mots du Jury et des publications entreprises par le Groupe. Les exposants particuliers ont seuls été soumis au jugement du Jury, composé de MM. Bouvier-Martinet, directeur de l'enseignement primaire et professionnel, Genève; Largiader, directeur de l'Ecole supérieure des jeunes filles, Bâle; Dr Studer, professeur à l'Université de Berne.

Les écoles tant publiques que privées ne pouvaient être récompensées.

La Commission restreinte enfin a eu à s'occuper de 4 publications importantes.

a) La *Statistique scolaire* de MM. Huber et Hunziker avait à sa disposition un crédit de fr. 30 000 alloué par la Confédération. Ce bel ouvrage a paru en septembre 1896 et a pu figurer à temps sur nos tables. Pour de plus amples renseignements je renvoie le lecteur à l'introduction de ce livre.

b) Un *Recueil de monographies pédagogiques* (Lausanne

1896, Payot, éditeur) dû à la générosité du Département fédéral de l'intérieur. J'en donne ici la table des matières.

1) Quatre grands pédagogues suisses.

a) Rousseau, par M. le prof. André [illegible], Genève.

b) Pestalozzi, par M. le prof. Dr [illegible] Hunziker, Zurich.

c) Fellenberg, par M. le conseiller d'Etat Dr [illegible], Berne.

d) P. Girard, par M. le prof. Ernest Naville, Genève.

2) L'instituteur primaire en Suisse, son institution, sa carrière, sa retraite, par M. le prof.-directeur F. Gaudel, Lausanne.

3) L'école populaire en Suisse et son rôle actuel au point de vue moral, économique et social, par M. le conseiller d'Etat J. Clerc, Neuchâtel.

4) Développement et influence des examens de recrues, par M. le prof. Gavard, Conseiller aux Etats, Genève.

5) Les expositions scolaires permanentes, par M. le directeur Lüthi, Berne.

6) Les travaux manuels; état de cet enseignement en Suisse, par M. le Dr Weckerlé, Bâle.

c) Le *catalogue du groupe 17*, Genève 1896, Hachette; tiré à 1000 exemplaires, vendu 200.

d) Le *présent rapport*.

Telle fut l'organisation de notre Groupe de l'Instruction publique ; il me reste à écrire l'histoire de son exploitation.

IIe PARTIE

1) *Le nombre des exposants.*

Le nombre total des exposants du Groupe XVII a été de 210, répartis comme suit :

Section I.	33
Section II.	73
Section III.	104

Ce nombre de 210 est inférieur au total indiqué par le cata-

logue général, attendu que je fais rentrer dans la collectivité « Département de l'instruction publique du canton de Genève » un certain nombre d'instituteurs genevois qui ont signé individuellement une adhésion définitive. Les 25 Départements cantonaux formaient 25 collectivités composées d'un plus ou moins grand nombre d'écoles représentées par les travaux de leurs maîtres ou de leurs élèves; le nombre de ces écoles est considérable ; on pourra s'en convaincre en jetant un coup d'œil sur le catalogue du Groupe. Je n'insiste pas non plus sur les catégories qu'on pourrait établir dans les sections II et III : industriels, particuliers, libraires, sociétés savantes, etc. Le catalogue général fournit à ce sujet tous les renseignements nécessaires.

On pourra s'étonner du fait que le rapport de 1883 (Dr H. Wettstein. Bericht über Gruppe 30; Unterrichtswesen, Zurich, 1884) accuse un total de 515 exposants, tandis que nous n'en avons à Genève que 210. C'est que dans cette somme de 515 chaque école exposante est comptée pour une unité, tandis que nous n'avons considéré toute école que comme fraction d'une collectivité. Si nous employions le même procédé qu'en 1883, nous arriverions à un total beaucoup plus élevé auquel il faudrait encore ajouter tous les établissements représentés au Groupe XVIII.

2) *Répartition des surfaces.*

La répartition de l'espace entre les différents Départements de l'instruction publique nous a causé les plus grandes difficultés, et cela pour plusieurs raisons.

Nous ne pouvions guère prendre comme point de départ les expériences de 1883, attendu qu'alors les établissements de culture générale étaient mêlés aux établissements d'enseignement professionnel. En outre, de tels progrès ont été accomplis pendant ces 13 années, que les proportions premières, si peu certaines qu'elles fussent, ne pouvaient plus être conservées. Enfin les Départements cantonaux ne pouvaient

se rendre un compte [illegible] seraient envoyés. [illegible] ils; nous le remplirons [illegible] côté : « Combien de [illegible] verrons si nous pouvons [illegible] nous avons procédé [illegible]

Des questionnaires [illegible] plaires aux archives [illegible] tons. Ceux-ci nous [illegible] avaient besoin. [illegible] Nous avons opéré les [illegible] suivant les cas. [illegible] Départements sur lesquels [illegible] leur était attribué.

Au commencement de [illegible] général du groupe a fait [illegible] de l'instruction publique [illegible] pace qui leur serait [illegible] sujet des meubles nécessaires [illegible] tout le Commissaire fut [illegible] lité ; les souvenirs qu'il [illegible] meilleurs que lui ait [illegible] retour, les dernières [illegible] néral et les chefs [illegible]

Je crois qu'étant [illegible] il était difficile d'a[illegible] répartition de l'espace. [illegible] nements ! A mon avis, [illegible] après nous procéderait [illegible] lide : le plan du Groupe XVII [illegible] pourront fixer aux [illegible] Ils rendront service aux Départements [illegible] de bonne heure et ils pourront [illegible] thétique, qualités que n'avait pas [illegible]

L'avons-nous assez [illegible]

nier moment, quand les objets étaient déjà dans le bâtiment, il a fallu y apporter bien des retouches et sacrifier les considérations d'esthétique à la nécessité d'augmenter la surface.

Notre plan n'était pas beau, ai-je dit. Il y a à cela deux causes.

D'abord une erreur de l'architecte chargé de la construction du « Palais des sciences » qui avait fourni au Commissaire un plan inexact, ce qui a entraîné un bouleversement au dernier moment. Puis les deux pavillons qui se trouvaient dans le couloir central. C'était là l'erreur fondamentale.

Le commissaire pensait ainsi rompre l'impression de monotonie que devait produire une uniforme succession de cabinets semblables. Mais il a ainsi détourné le public d'un certain nombre de salles fort intéressantes. En outre, les deux pavillons ne permettaient pas à l'air de circuler librement et comme les constructeurs n'avaient pas songé à la ventilation, la chaleur était intolérable dans cette partie de la galerie. Voilà une expérience qu'on ne refera pas sans doute !

3) *Le mobilier.*

Une fois les cloisons dressées, il s'agissait de construire les meubles destinés à recevoir les objets; nous avons employé des tables soit horizontales soit légèrement inclinées (hauteur 0m90, largeur 0m80). La table inclinée offre cet avantage que les choses exposées se présentent mieux; elle est en outre commode si l'on veut feuilleter un livre un peu éloigné. Pour augmenter la surface horizontale, nous avons établi des plans inclinés allant de la table à la paroi et traversés dans toute leur longueur par des lattes servant d'appui. Ce système a donné d'excellents résultats.

En ce qui concerne les vitrines, le Commissaire a eu bien des mécomptes. Son fournisseur n'a tenu qu'en partie ses engagements et, au dernier moment, il a fallu recourir à des meubles fort chers et d'un usage peu commode.

Je crois qu'à l'avenir les Départements auront tout intérêt à faire confectionner leurs vitrines chez eux. Ils les auront à temps, pourront en fixer eux-mêmes les dimensions et connaîtront la qualité de la marchandise livrée.

Dans la ville même où se trouve l'Exposition, les menuisiers, ébénistes, sont si surmenés qu'on ne peut vraiment pas leur demander un travail soigné. Le canton de Zurich a fourni lui-même toutes ses vitrines, et certes il n'a pas eu lieu de s'en repentir.

4) *Les objets exposés.*

Dans ce domaine-là, nous avons fait également de fâcheuses expériences, particulièrement au sujet des travaux à l'aiguille. Nous avions sur nos tables une riche collection d'ouvrages fixés soit dans des cartons soit dans des albums. Or, de nombreux vols se sont produits; plusieurs objets d'assez grande valeur ont disparu, ce qui a valu au Commissariat des réclamations pénibles et des tractations parfois difficiles avec la Compagnie d'assurance. Je crois absolument nécessaire qu'à l'avenir on n'accepte, en fait de travaux de jeunes filles, que des objets placés sous verre et que le comité d'organisation décline, dans le règlement du Groupe, toute responsabilité au sujet des pièces qui ne seraient pas suffisamment garanties.

Les travaux d'élèves, cahiers et dessins, n'ont pas souffert. Tous les cahiers avaient été vissés à la table, et pendant les six mois qu'a duré l'Exposition, aucun ne s'est déplacé. C'est là un gros travail, je le veux bien, mais de cette manière l'ordre est assuré et pour longtemps.

Certains Départements avaient fait confectionner des châssis sur lesquels étaient collés des dessins. Le procédé est excellent, mais coûteux; en outre, les dimensions des châssis peuvent ne pas concorder exactement avec celles de la paroi, et alors ils deviennent inutiles. En général, les dessins étaient

fixés au moyen de longues punaises et, malgré la chaleur et le travail du bois, aucun ne s'est détaché.

Nous avons laissé pleine liberté aux commissaires cantonaux en ce qui concerne le classement des travaux d'élèves; ils les ont disposés dans l'ordre qu'ils estimaient être le meilleur. Cependant les Départements étaient tenus de remplir les formulaires ci-dessous, voir pages 54 et 55, formulaires permettant de se rendre compte des conditions dans lesquelles le travail avait été fait.

Comptes.

Le présent rapport serait incomplet si je ne disais quelques mots des comptes. La Commission restreinte avait demandé tout d'abord au Comité central un crédit de fr. 40 000 pour 2000 m², attendu qu'en 1883, 20 000 fr. n'avaient pas suffi pour 800 m². Le Comité central a accordé un crédit de 30 000 francs; la Commission restreinte a fait toutes ses réserves au sujet d'un déficit probable; l'événement lui a donné raison.

Les dépenses totales se sont élevées à fr. 41 090.70; les recettes, y compris la subvention de fr. 30 000, à fr. 37 430.95, d'où un déficit de fr. 3659.75.

Je ne donne pas ici le détail des comptes; on le trouvera ainsi que le budget aux archives du Groupe. Je tiens à faire observer seulement ceci. En 1883, pour 800 m², les dépenses se sont élevées à fr. 21 750 (voir Wettstein, op. cit., p. 19), soit par m² fr. 27.18. En 1896, 2000 m² ont coûté fr. 41 090.70, soit fr. 20.54 par m².

Qu'il me soit permis maintenant de remercier de leur bienveillance tous ceux qui de près ou de loin ont été en relation avec le Commissariat et tout particulièrement les commissaires cantonaux chargés de l'installation. C'est grâce à leur activité, à leur déférence pour les mesures établies, à leur entrain que tout fut prêt, ou peu s'en fallait, pour le grand jour. Le 1er mai passé, la tâche du commissaire était loin

d'être terminée ; elle ne faisait que commencer. Il s'agissait de piloter les visiteurs et de répondre aux demandes de renseignements. Un bureau permanent avait été installé dans le bâtiment des sciences et à toute heure du jour on frappait à sa porte. Tantôt c'était une école à la recherche de ses travaux ; tantôt c'était un envoyé d'un grand pays ; parfois un instituteur perdu dans le labyrinthe venait demander son chemin. Oh ! les visiteurs sont venus nombreux. Des pessimistes, il y en a même dans l'enseignement, disaient : « Vous n'aurez personne ! Vos cahiers sont couverts ! » Or, il s'est trouvé que nous avons eu beaucoup de monde.

Des mamans et des enfants surtout ; les papas étaient plus rares. J'accorde bien que certains cahiers n'ont pas été couverts pendant les six mois qu'a duré le défilé ; mais pourtant l'impression que nous désirions produire a été produite. On admirait tout ce que fait notre beau pays pour sa jeunesse, et il me souvient du mot d'un délégué étranger : Que vos enfants suisses sont heureux ! disait-il. Oui, ils sont heureux et nous travaillerons à ce qu'ils le soient toujours davantage.

L. ZASLER

Commissaire général du Groupe 17.

EXPOSITION NATIONALE — GENÈVE 1896

GROUPE 17 — EXPOSITION SCOLAIRE

Formulaire N° 1 — Pour toutes les branches sauf le dessin.

Ecole Canton

Année (Degré) .....

Nombre des élèves de la classe Age moyen des élèves

Branche d'enseignement .....

Temps consacré à cette branche par semaine

Manuel employé

Nom et âge de l'élève .....

Les travaux ont-ils été faits en classe ?

Le cahier a-t-il été fait à domicile ?

Les travaux ont-ils été recopiés après correction du maître ?

Le cahier a-t-il été recopié après correction du maître ?

Date du premier et du dernier travail du cahier

Observations

Signature du maître :

N.-B. Pr[illegible] qui ne concernent pas les **travaux ou le cahier**.

EXPOSITION NATIONALE — GENÈVE 1896

GROUPE 17 — EXPOSITION SCOLAIRE

Formulaire N° II — Pour les dessins.

Ecole ..... Canton .....

Année (degré) ..... Nombre des élèves de la classe .....

Age moyen ..... Dessin { artistique ..... / technique .....

Temps consacré à cette branche par semaine .....

Nom et âge de l'élève .....

Dessin { fait par toute la classe ..... / individuel .....

Dessin { d'après nature ; ..... d'après un modèle ..... / d'après une explication donnée au tableau noir .....

Date { du dessin ..... / du premier dessin de l'album ..... / du dernier dessin de l'album .....

Observations .....

Signature du maître : .....

N.-B. — Prière d'effacer les indications qui ne concernent pas le dessin ou l'album.

LES ÉCOLES ENFANTINES

Si, en 1883, le rapporteur français sur le groupe XXI a pu dire avec raison que « Genève est le seul canton qui ait fait des jardins d'enfants une institution cantonale », il n'en est pas de même aujourd'hui. Malgré tous les progrès, malgré les critiques formulées, le nombre des écoles enfantines — et l'on peut ajouter fréquentées — a augmenté de jour en jour. L'institution des jardins d'enfants est en progrès dans la plupart de nos cantons.

A Zurich, les jardins d'enfants de quelques communes extérieures vont, ensuite de la fusion récente de ces communes, rentrer dans le domaine de la nouvelle ville de Zurich. L'initiative privée y a organisé des cours normaux pour maîtresses d'écoles enfantines, institution qui a passé ensuite au domaine public. A St-Gall, on dénombre un mélange d'hommes d'école et de femmes pédagogues marchant à l'avant-garde du mouvement frébélien en Suisse. Le nombre des enfants qui fréquentent l'école enfantine est si grand que l'Etat, dans un avenir très rapproché, devra s'intéresser autrement à l'institution nouvelle que par un simple subside accordé au *cours spécial pour les maîtresses d'écoles enfantines*. Bâle-ville a légiféré sur ces matières : son organisation

cente (1895) des écoles enfantines peut être citée comme modèle. On y voit le traitement des maîtresses ascender jusqu'à 2000 fr., celui de l'inspectrice, jusqu'à 5000 fr. Le canton de Vaud a institué en 1892 une section normale frœbelienne, division de l'Ecole normale des filles, qui n'a pu être ouverte qu'en 1895, faute de place. Le Règlement du 19 septembre 1895 y a enfin fixé tout ce qui touche à l'organisation des écoles enfantines, à la formation du personnel enseignant et au mode d'obtention d'un diplôme spécial de capacité. Que dire de Genève et de Neuchâtel ? On sait que dans ces deux cantons, Neuchâtel après Genève, l'enseignement dans les classes enfantines est prévu depuis longtemps par des dispositions législatives qui peuvent servir d'exemples aux cantons qui en sont encore à l'école *enfantine-salle d'asile* ou simple *garderie*.

Est-ce à dire que, dans les 670 écoles enfantines du pays suisse, les 878 maîtresses qui dirigent les 30 817 enfants formant le contingent enfantin de nos vingt-deux cantons aient toutes saisi et pratiquent partout la méthode frœbelienne dans ce qu'elle a de bon et de fécond ? Est-ce à dire que, dans nos écoles enfantines, au point de vue moral et religieux, aussi bien qu'au point de vue intellectuel, le jardin d'enfants se borne à donner à l'enfant des *impressions justes?* Sait-on voir partout dans l'enfant un être qui, pour se développer, doit non-seulement regarder et écouter, mais agir, créer, inventer, un ouvrier qui demande à produire, qui a en lui un vif besoin de création, de mouvement, de jeu productif ? Hélas non ! Nous avons, dans ce domaine de l'éducation de la première enfance, encore trop d'écoles contre nature, trop d'institutions inhumaines.

* * *

Mais pénétrons sans plus tarder dans l'enceinte réservée au Groupe XVII.

A peine en avez-vous dépassé le seuil que vous vous trouvez en face du gracieux pavillon des écoles enfantines genevoises. Cet exhibit laisse la meilleure impression et fait grand honneur à la femme distinguée qui a présidé à son arrangement, Mlle Susanne Dompmartin, inspectrice des écoles enfantines du canton de Genève, la vaillante continuatrice de Mme de Portugall. Cette exposition est des mieux comprises. L'effet en est fort esthétique. Sur les parois extérieures, on remarque les quatre médaillons de Rousseau, de Pestalozzi, du P. Girard et de Frœbel; à l'intérieur du pavillon, le portrait très bien réussi de Mme de Portugall. A côté du kiosque genevois, dans le couloir de gauche, se trouve l'exposition neuchâteloise. L'ensemble fait une impression moins favorable que l'installation genevoise. Il est vrai de dire que les deux panneaux accordés à Neuchâtel se prêtaient peu à un arrangement agréable à l'œil. A part Genève et Neuchâtel, qui avaient envoyé des collections complètes, signalons encore l'école particulière de Mlle Guenther, arrangement très remarquable dans sa simplicité et qui prouve qu'à Montreux on sait interpréter l'auteur des *Causeries de la mère;* puis les expositions incomplètes de Bâle-Ville pour ses refuges (Kinderhorte), du Tessin, de Thurgovie et de Lucerne.

* * *

On sait que, dans les écoles frœbeliennes, on cherche à atteindre le cœur de l'enfant à l'aide des **causeries morales**, simples récits destinés à contribuer au développement moral et éducatif de l'enfant. Les planches et collections de Genève, (*collection d'animaux empaillés, collection Pfeiffer, à Gotha, L'enseignement par les yeux* de *Mme Pape-Carpentier)* et de Neuchâtel (spécimen destiné à illustrer la causerie morale : un *nid de corbeau* et le *corbeau* lui-même), doivent être mentionnées. Ces causeries morales sont à la base de toutes les leçons de la semaine. A-t-on raconté, par exemple, l'histoire d'un écureuil en ayant soin d'en dégager un enseigne-

ment moral, simple et bien tangible, on fait dessiner l'écureuil lui-même ou une branche de l'arbre sur lequel il est perché : en vue des notions élémentaires de calcul, on compte les fruits que cet animal emmagasine ; la petite poésie que l'on fait apprendre traite également du même sujet, etc. Autrement dit, le texte des leçons subséquentes est tiré de la causerie morale, qui, chaque semaine, donnera une certaine unité à l'enseignement. C'est ainsi que se poursuit cette œuvre de concentration, excellente, riche en enseignements variés, bien faite pour fixer l'esprit si mobile du petit enfant.

C'est par les **leçons de choses** que l'on cherche à faire connaître à l'enfant le monde qui l'entoure, l'extériorité. Dans la division inférieure de l'école enfantine, la causerie morale et la leçon de choses doivent se fondre en un seul récit. L'école frœbelienne veut que l'on aille des choses concrètes à l'idée, au nom, que l'on forme les sens, la vue, l'ouïe, le toucher, que l'on développe chez l'enfant l'esprit d'observation, que l'on s'empare de l'imagination si vive de l'élève.

Les collections pour les leçons de choses peuvent fort bien être constituées par les maîtresses elles-mêmes. Il est clair, au reste, que ces leçons sont autres à la campagne et à la ville.

Les **exercices de langage** sont faits avec les petits, surtout à la suite des causeries et des leçons de choses. Peu à peu, par la méthode phonétique de lecture-écriture, on arrive à entreprendre des exercices faciles de *lecture courante*.

Mais ici encore rien de précipité, de prématuré, aucun parti pris d'instruction à outrance. Mentionnons les deux principales méthodes de lecture figurant à Genève : ***Méthode de lecture phonétique pour les enfants de 6 à 7 ans***, par *S. Dompmartin, avec 61 illustrations dans le texte*. 3me édition, suivie des « *Scènes enfantines* » par le même auteur et *L'année enfantine de lecture*, par *M. Guyau*, ouvrage en usage dans les écoles enfantines de Neuchâtel.

La méthode de Mlle Dompmartin, excellente et rationnelle préparation à la lecture par les exercices d'analyse et de décomposition au moyen desquels l'enfant apprend à connaître et à chercher les mots, bien adaptée à nos mœurs, introduisant l'enfant avec circonspection dans le cercle d'idées où il vit, nous paraît supérieure à la méthode Guyau. Disons cependant que cette dernière comportant des récits très courts suivis de préceptes clairs et brefs, appliquant ce beau principe de l'enseignement éducatif, que l'éducation n'a pas pour but de faire savoir, mais de faire vouloir, doit rendre d'excellents services dans les écoles maternelles de France.

Les enfants sont préparés au **calcul** au moyen du matériel Frœbel. *Les tableaux de nombres de Sonnenschein et Nesbitt, à Londres, à l'usage des enfants, pour les familles, les écoles primaires, les salles d'asile et les jardins d'enfants* (série complète jusqu'au nombre 10) doivent être bien utiles au moment de cette première initiation à la science des nombres.

L'étude des formes ou les notions élémentaires de géométrie s'acquièrent également au moyen du matériel frœbelien.

C'est ici qu'il faut placer les occupations frœbeliennes *point* (piquage (!), *broderies* et *dessins*, *ligne* (tissage, enfilage de perles), *surface* (découpage, pliage, collage et latte), *solide* (cartonnage et modelage). 12 tableaux donnaient une idée rigoureuse de ces occupations, ainsi que des sept premiers dons de Frœbel : balle, cubes, briques, surfaces, carrés et triangles, lattes. N'est-ce point un luxe et n'y aurait-il pas lieu de choisir entre toutes ces richesses ?

C'est aussi à l'aide des occupations frœbeliennes que l'on commence les premiers exercices de **dessin**. Là intervient, au début, l'ardoise pointée sur laquelle l'enfant forme des rangées en disposant les cubes du deuxième don, les petites surfaces ou les bâtonnets. Avec les enfants de 6 ans, mais non pas avant, on commence le dessin proprement dit par la division de la ligne en 2, 4, 8, 3, 6 parties égales et en

appliquant ces lignes à des motifs de décoration ou en les combinant avec des courbes. Viennent ensuite des exercices de plus en plus compliqués.

Les travaux de dessin exposés par Genève et Neuchâtel donnaient une idée exacte de la marche suivie et des résultats obtenus.

Au reste, on peut en dire autant de tous les travaux d'élèves exposés par Genève, la plupart d'une grande simplicité et représentant réellement ce qu'on peut exiger de l'école enfantine. Les 43 albums contenant les travaux d'élèves des 67 écoles enfantines genevoises[1] (124 classes) prouvent que Genève est dans la bonne voie et s'inspire avec sagesse des idées de l'apôtre de l'idée frœbelienne dans le pays romand, Mlle de Portugall.

On peut adresser, au point de vue des travaux d'élèves, les mêmes éloges à Neuchâtel. Quelques objets, toutefois, nous ont semblé être un peu compliqués. Il nous paraît que ce qui exige de la part de la maîtresse un travail spécial doit être écarté. Nous l'avons dit ailleurs et nous le répétons : il ne faudrait pas réduire la méthode frœbelienne à un pur mécanisme et faire de l'école enfantine un atelier d'apprentissage de petits riens, d'objets compliqués et sans valeur. Ainsi Bâle-Ville exposait dans trois cartons bon nombre d'objets compliqués, mais confectionnés, il est vrai, par des enfants déjà plus âgés. Les boîtes de cubes pour constructions, en particulier, nous paraissent sortir du cadre frœbelien et ne pas se prêter assez aux exercices méthodiques que l'on réclame du jardin d'enfants.

L'école enfantine n'a pas à proprement parler à initier l'enfant à la géographie, qui est intimément liée à la leçon de choses. Il s'agit pourtant d'introduire l'enfant, avec une grande circonspection, dans la nature qui l'entoure, dans sa

[1] Pour l'exercice de 1895, le budget des écoles enfantines du canton de Genève ascendait à fr. 188 000. Le matériel gratuit coûte à l'Etat 7000 fr. par an.

première patrie, qui s'appelle son lieu natal. La géographie, c'est la faune et la flore, les fleurs, les animaux, les pierres qui sont chaque jour sous les yeux de l'enfant. Voilà ce qui l'intéresse. L'enfant se représente la topographie de son pays quand il l'a modelé lui-même, quand il en a élevé les montagnes, creusé les vallées, les lacs ou les rivières. Ah ! le sable, la terre, mais c'est la joie de l'enfant, un de ses plus grands bonheurs. L'enfant qui a du sable, on l'a dit, se garde tout seul, parce que l'enfant occupé est dans son état normal. Rien de plus vrai. C'est pourquoi, à la place de la carte, à laquelle les enfants ne comprennent rien, parce qu'elle est faite de signes conventionnels, il faut mettre du sable, même dans la classe (dans des boîtes, cela va sans dire). On entreprendra, en outre, ces premiers exercices d'orientation si utiles, si précieux et si négligés, en demandant aux enfants le matin « de quel côté est le soleil », et le soir en leur posant cette même question. Le nord et le sud seront alors facilement déterminés.

La meilleure illustration de cette manière d'envisager la géographie à l'école enfantine a été fournie par la section frœbelienne de Neuchâtel. Les exercices préparatoires doivent y être bien compris à en juger par les ravissants *jardinets* exposés et destinés à fournir aux enfants les premiers éléments de géographie locale. — Le *jardinet de Mlle Guenther, à Montreux*, doit également être mentionné : il prouve que l'on fait, dans ce beau coin de la terre vaudoise, d'excellente pédagogie frœbelienne.

Une heureuse idée doit aussi être relevée ici. A Neuchâtel, où il y a non pas un jardin d'enfants avec beaucoup d'enfants et pas de jardin, les petits élèves ont semé ou ont vu semer par leur maîtresse du froment, de l'avoine, du lin, des capucines, etc. ; ils ont suivi le développement de ces graines jusqu'à leur maturité et les ont récoltées. Elles figuraient à Genève (récolte de 1895).

Arrivons au **chant.** Mais comment parler de musique à

propos d'une exposition qui n'offrait que des matériaux dépourvus de vie? Peut-on se représenter ce que doit être le chant à l'école enfantine sans être au milieu des enfants? L'exposition des écoles enfantines nous renseignera. On y voyait *6 tableaux* où figuraient des chants avec images : *La cerise, le blé, l'hiver* (paroles de *Susanne Dompmartin*, musique de *Kern*), etc.; ces chants sont combinés de façon à pouvoir être transformés en jeux; les chants de *Mlle S. Brès*, musique de *Mlle Laure Collin*, les chants de *Mme de Portugall* intitulés : *Chants et jeux, recueillis et arrangés* par *Adèle de Portugall*. Paris, Delagrave, 1882.

On ne conçoit pas une école enfantine sans chant. Ce serait aussi étrange et aussi funèbre qu'un jardin dont les plantes ne verraient jamais le soleil. Quel crime de lèse-enfance que de ne pas faire chanter les enfants! Voyons comment on comprend cet enseignement aujourd'hui. Il faut tout d'abord que la maîtresse sache chanter et fasse chanter l'enfant, parce que le chant, en dehors de la joie qu'il procure à l'enfant, est un exercice hygiénique qui régularise le jeu des poumons, en même temps qu'un précieux moyen de discipline, parce qu'il sert la cause de la concentration en gravant d'une manière souvent ineffaçable les leçons qu'on a données et qu'en outre il constitue un excellent exercice de prononciation. Le chant doit enfin jouer un premier rôle à l'école enfantine, parce qu'il est un puissant moyen éducatif, que la musique cultive chez l'enfant les sentiments de tendresse, de bonté, de reconnaissance, de joie, de patriotisme, qu'il rend plus beau ce qui est beau et meilleur ce qui est bon.

Comment s'y prendre pour l'enseigner à l'école enfantine, si tant est qu'on peut parler d'enseignement à cet âge? *Au début de la scolarité, le chant, comme la parole, est affaire de pure imitation.* L'enfant chante comme il parle, comme il court. Pestalozzi dit que l'enfant, de même qu'il apprend à parler avant de savoir lire et simplement parce qu'il a entendu parler, doit aussi apprendre à chanter avant de con-

re les signes conventionnels qui servent à noter la musique. C'est là une précieuse observation. La conclusion pédagogique qui en découle est celle-ci : il faut faire saisir le chant par l'oreille, en le chantant une fois, deux fois, trois fois, non pas d'une façon suivie, mais de temps en temps comme récompense, jusqu'à ce que le petit élève en ait saisi la mélodie et les paroles. Ces dernières doivent être faciles parce que le texte joue ici un grand rôle et qu'il doit être compris par l'enfant dans chacun de ses mots. Les paroles doivent être l'expression de sentiments que l'enfant est capable d'éprouver. C'est à cette condition que le chant exerce une influence morale et sera vraiment éducatif.

Et la théorie, qu'en fait-on ? Elle doit être étudiée de parti pris, *à moins que l'on ne songe à donner un chant pour le intuitif de la mesure par la nouvelle méthode de Mlle Chassevant*. Cette méthode s'est assez rapidement répandue à Genève. Elle était représentée à l'exposition par des travaux de Mlle Chassevant, qui, au reste, l'enseigne au conservatoire de musique de cette ville. A Lausanne, elle a un cours spécial pour la formation des maîtresses [illegible] nous l'avons expérimentée et sommes arrivés, par l'interprétation de ces nouvelles idées par M [illegible] tats surprenants.

Par la méthode de Mlle Chassevant, ce qui était [illegible] l'enfant s'éclaire et devient intéressant. Ce [illegible] à appliquer à la musique la méthode Frœbel, [illegible] cipe que l'enfant ne comprend que ce qu'il [illegible] Mlle Chassevant a inventé des *signes mo[illegible]* autres que la représentation matérielle des [illegible] ployés dans la musique. Elle a fait confectionner des [illegible] mantes petites notes (rondes, blanches, noires, [illegible] etc., silences, altérations, points, clefs), au moyen des [illegible] elle fait écrire aux enfants sur des portées mobiles les différents exercices contenus dans le n° 1 du *Solfège de l'enfant*. Le solfège est très bien compris et gradué. Insensiblement,

l'enfant apprend les notes, leur dénomination, leur place sur la portée avec la clef de sol. Ensuite, par l'histoire de Madame la mesure et de ses petits oiseaux, il est initié également aux mystères de la mesure.

Les exercices, très judicieusement écrits pour voix d'enfants, doivent tous être solfiés, puis chantés en battant la mesure. L'introduction des dictées rythmiques est aussi profitable à la maîtresse qu'aux élèves. Elles consistent à battre la mesure avec la main droite à deux et à quatre temps. Pendant cet exercice, la main gauche munie d'un crayon frappe autant de coups qu'il faut écrire de notes. Ex. :

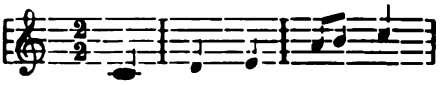

1re mesure : on frappe un coup pour la blanche, pendant que l'on compte deux temps avec le bras droit.

2me mesure : on frappe deux coups, un coup par noire.

3me mesure : trois coups ; deux coups le premier temps pour les deux croches et un coup pour la noire. — S'il se présente des silences, on enlève la main de dessus la table. Le procédé est simple et les yeux des enfants s'habituent rapidement à l'écriture musicale.

Dans le second solfège, on pénètre plus avant dans la musique, principes d'harmonie, étude *des intervalles fort simplifiée par l'emploi des signes mobiles*. Pour l'étude des gammes majeures et mineures, les signes mobiles sont une vraie trouvaille. L'idée d'appeler les notes diézées dé, ré, mé, fé, etc., et les bémolisées deu, reu, meu, feu, etc., est heureuse. L'enfant chante ces notes justes en solfiant do, meu. L'oreille saisit aisément que le mi est baissé et do, fé, que le fa est haussé.

Donner ici même la quintessence de la méthode Chassevant nous entraînerait trop loin. Qu'il nous suffise d'avoir attiré l'attention sur ce point et montré le profit que maîtres et élèves peuvent retirer de son emploi dans l'enseignement

A peine en avez-vous dépassé le seuil que vous vous trouvez en face du gracieux pavillon des écoles enfantines genevoises. Cet exhibit laisse la meilleure impression et fait grand honneur à la femme distinguée qui a présidé à son arrangement, Mlle Susanne Dompmartin, inspectrice des écoles enfantines du canton de Genève, la vaillante continuatrice de Mme de Portugall. Cette exposition est des mieux comprises. L'effet en est fort esthétique. Sur les parois extérieures, on remarque les quatre médaillons de Rousseau, de Pestalozzi, du P. Girard et de Frœbel; à l'intérieur du pavillon, le portrait très bien réussi de Mme de Portugall. A côté du kiosque genevois, dans le couloir de gauche, se trouve l'exposition neuchâteloise. L'ensemble fait une impression moins favorable que l'installation genevoise. Il est vrai de dire que les deux panneaux accordés à Neuchâtel se prêtaient peu à un arrangement agréable à l'œil. A part Genève et Neuchâtel, qui avaient envoyé des collections complètes, signalons encore l'école particulière de Mlle Guenther, arrangement très remarquable dans sa simplicité et qui prouve qu'à Montreux on sait interpréter l'auteur des *Causeries de la mère*; puis les expositions incomplètes de Bâle-Ville pour ses refuges (Kinderhorte), du Tessin, de Thurgovie et de Lucerne.

* * *

On sait que, dans les écoles frœbeliennes, on cherche à atteindre le cœur de l'enfant à l'aide des causeries morales, simples récits destinés à contribuer au développement moral et éducatif de l'enfant. Les planches et collections de Genève, *collection d'animaux empaillés, collection Pfeiffer, à Gotha, L'enseignement par les yeux* de *Mme Pape-Carpentier*, et de Neuchâtel (spécimen destiné à illustrer la causerie morale : un *nid de corbeau* et le *corbeau* lui-même), doivent être mentionnées. Ces causeries morales sont à la base de toutes les leçons de la semaine. A-t-on raconté, par exemple, l'histoire d'un écureuil en ayant soin d'en dégager un enseigne-

ment moral, simple et bien tangible, on fait dessiner l'écureuil lui-même ou une branche de l'arbre sur lequel il est perché : en vue des notions élémentaires de calcul, on compte les fruits que cet animal emmagasine ; la petite poésie que l'on fait apprendre traite également du même sujet, etc. Autrement dit, le texte des leçons subséquentes est tiré de la causerie morale, qui, chaque semaine, donnera une certaine unité à l'enseignement. C'est ainsi que se poursuit cette œuvre de concentration, excellente, riche en enseignements variés, bien faite pour fixer l'esprit si mobile du petit enfant.

C'est par les **leçons de choses** que l'on cherche à faire connaître à l'enfant le monde qui l'entoure, l'extériorité. Dans la division inférieure de l'école enfantine, la causerie morale et la leçon de choses doivent se fondre en un seul récit. L'école frœbelienne veut que l'on aille des choses concrètes à l'idée, au nom, que l'on forme les sens, la vue, l'ouïe, le toucher, que l'on développe chez l'enfant l'esprit d'observation, que l'on s'empare de l'imagination si vive de l'élève.

Les collections pour les leçons de choses peuvent fort bien être constituées par les maîtresses elles-mêmes. Il est clair, au reste, que ces leçons sont autres à la campagne et à la ville.

Les **exercices de langage** sont faits avec les petits, surtout à la suite des causeries et des leçons de choses. Peu à peu, par la méthode phonétique de lecture-écriture, on arrive à entreprendre des exercices faciles de *lecture courante*.

Mais ici encore rien de précipité, de prématuré, aucun parti pris d'instruction à outrance. Mentionnons les deux principales méthodes de lecture figurant à Genève : ***Méthode de lecture phonétique pour les enfants de 6 à 7 ans***, par *S. Dompmartin, avec 61 illustrations dans le texte*, 3me édition, suivie des « *Scènes enfantines* » par le même auteur et *L'année enfantine de lecture*, par *M. Guyau*, ouvrage en usage dans les écoles enfantines de Neuchâtel.

que cette de[illegible]
e préceptes clairs et [illegible]
l'enseignement [illegible]
aire savoir, mais [illegible]
services dans les [illegible]
nfants sont préparés [illegible]
. *Les tableaux de* [illegible]
Londres, à l'usage [illegible]
es primaires, les [illegible]
série complète jusqu'au [illegible]
u moment de cette [illegible]
s.
de des formes ou les [illegible]
quièrent également au [illegible]
ici qu'il faut placer [illegible]
piquage !), *broderies* et [illegible]
perles), *surface* [illegible]
cartonnage et modelage [illegible]
oureuse de ces occupations [illegible]
lons de Frœbel : balle, [illegible]
riangles, lattes. N'est-ce [illegible]
i de choisir entre toutes [illegible]
aussi à l'aide des occupations [illegible]
nce les premiers exercices [illegible]
out, l'ardoise pointée [illegible]

font apprendre par cœur et exigent que ces petiots les récitent mot à mot ! Qu'est-ce que ces enfants doivent comprendre au récit de la création, de la chute de l'homme, des juges d'Israël, des horreurs des guerres civiles en Israël, des paraboles, dont la plupart, quelque parfaites qu'elles soient, ne peuvent être ni expliquées, ni appliquées aux faits de la vie quotidienne ! On peut tout au plus faire une exception pour celles du bon Samaritain, du Bon berger, de l'Enfant prodigue, bien à la portée de l'enfant et qui exercent toujours une influence bienfaisante sur son âme.

Ces choses, sont « trop matin » pour les enfants, comme le dit, d'une façon charmante, Mme de Sévigné. Associons plutôt l'idée divine à l'idée de ce qu'ils aiment et n'allons pas chercher le Créateur si loin dans le passé, quand il se voit près de nous, dans le présent, dans tout ce qui nous entoure.

Autre point sur lequel il convient d'attirer l'attention : L'école enfantine doit, où elle existe, sortir des mains de l'éducation privée et devenir affaire de l'Etat. Quelques cantons nous ont montré la voie dans ce domaine. Il n'y a qu'à les suivre, car, comme l'écrit une des femmes pédagogues les plus autorisées en ces matières, « l'éducation nationale, c'est-à-dire de tous par tous, puissant moyen de réforme sociale, doit commencer au jardin d'enfants ou école enfantine ».

Pour que la cause de l'école froebelienne progresse de plus en plus, il faut désarmer les adversaires trop nombreux encore de cette institution, montrer que l'on peut faire de bonne et saine pédagogie à quatre ou cinq ans, débarrasser ces leçons de toutes les exagérations qu'on leur a reprochées, rejeter certaines doctrines plus ou moins mystiques de Froebel, ainsi que le symbolisme dont il a usé et abusé sans mesure, tendance dans laquelle quelques fanatiques froebeliens, comme toujours, ont été plus loin que le maître de Keilhau.

Inutile d'insister ici sur l'importance qu'il y a à confier cette éducation à des personnes qualifiées, dévouées, sérieusement préparées à cet enseignement. Le jour où la psycho-

e, mais c'est là [illegible]
urs. L'enfant qui [illegible]
arce que l'enfant [illegible]
s vrai. C'est pourquoi [illegible]
fants ne comprennent [illegible]
conventionnels, il faut [illegible]
dans des boîtes, cela va sans [illegible]
tre, ces premiers exercices [illegible]
ux et si négligés, en demandant aux enfants de [illegible]
quel côté est le soleil [illegible] question. Le nord et le sud [illegible]
nés.

meilleure illustration de cette manière [illegible]
aphie à l'école enfantine a été fournie par la [illegible]
ne de Neuchâtel. Les exercices préparatoires [illegible]
ien compris à en juger par les [illegible]
et destinés à fournir aux enfants les premières [illegible]
ographie locale. — Le *jardin* de M. [illegible]
reur, doit également être mentionné [illegible]
ans ce beau coin de la terre [illegible]
ie frœbelienne.

e heureuse idée doit aussi être [illegible] A Neu-
l, où il y a non pas un jardin d'enfants [illegible]
ants et pas de jardin, les petits [illegible]
mer par leur maîtresse [illegible]

notions qui étouffent des germes précieux de réflexion, de jugement et surtout de cette bonne et saine curiosité qui, dans l'enseignement, a nom intérêt.

Quel non-sens que cet enseignement prématuré, que cette instruction à outrance! Le but, il faut insister une fois pour toutes, n'est pas de faire parvenir ces petits à tel ou tel degré de savoir en lecture, en calcul, en écriture. *L'essentiel, c'est qu'ils sachent bien le peu qu'ils savent, qu'ils ne prennent pas en dégoût les exercices scolaires, qu'ils montrent de l'empressement à voir, à observer, à écouter, qu'ils aient l'âme ouverte à toutes les bonnes impressions morales.*

La pédagogie servile du livre, nuisible à l'école primaire, l'est encore bien plus ici. Est-il besoin de le dire? *Qui nous en délivrera à tout jamais?* Là où elles ont été commencées, continuons les expériences et tâchons d'opérer ce raccordement entre l'école frœbelienne et l'école primaire, mais, ô grand jamais! *ne laissons l'école primaire envahir l'école enfantine, alors que c'est l'école enfantine bien comprise qui doit forcer les portes de l'école primaire*[1].

Cette question vaut la peine d'être examinée de près. Les enfants, même ceux de la 1re division, c'est-à-dire ceux de de six ans, ne vont pas à l'école enfantine pour s'instruire. Si, tout en jouant, en se fortifiant au point de vue physique, en apprenant à distinguer le bien du mal, ils attrapent au passage un peu d'instruction, tant mieux, mais il ne faudrait pas que l'accessoire tînt la place du principal. Il est clair qu'un enfant de cinq ans peut commencer à apprendre à lire; mais y a-t-il une raison qu'il le fasse? Avant tout, il doit savoir le nom des choses qu'il a chaque jour sous les yeux, apprendre en quoi elles sont faites et à quoi elles servent. Voilà l'es-

[1] [illegible] au bâtiment de la Croix d'Ouchy, à [illegible] les enfants ont été placés sous la direction d'une seule et [illegible] primaire. Il sera possible prochainement de comparer [illegible] chez les enfants et chez ceux qui n'ont pas passé [illegible].

. Il peut aussi apprendre à compter ces choses, à les
r de différentes manières, à reconnaître leurs diffé-
de formes, de couleur, etc. Pour tout le reste, rien ne
. Retardons les leçons en bonne et due forme et atten-
ue l'enfant demande l'instruction pour la lui donner,
de la lui imposer d'autorité, nous souvenant en cela
t charmant d'un des premiers pédagogues français con-
ains : « *L'enfant, avant six ans, n'est pas matière*
re. »

LES ÉCOLES PRIMAIRES

Nous arrivons maintenant à l'école primaire proprement dite qui, dans les cantons allemands, porte le nom de *Volksschule, Alltagsschule, Gemeindeschule, Elementarschule, etc.* Le travail du rapporteur se complique de plus en plus par le fait que les cantons sont très inégalement représentés et qu'il y a loin de l'ensemble de ces expositions diverses à la formule « *une armée, un droit, une école.* » Il se peut que des jours meilleurs luisent pour l'école nationale ou l'école populaire suisse *(eidgenössische* ou *schweizerische Volksschule).* L'Exposition scolaire de 1896 semble en tout cas avoir été organisée sous les auspices du plus strict fédéralisme. Chaque canton avait tenu à placer son exposition sous l'égide de l'écusson cantonal, qui, afin que nul n'en ignore, ressortait, bien en évidence, au premier plan de chaque groupement scolaire.

Il se peut que, par ci par là, nous empiétions sur le domaine de l'école secondaire ou sur celui de l'école normale. Le mal n'est pas grand, attendu que, fort souvent, l'école secondaire n'est qu'une école primaire supérieure et que les séminaires ou écoles normales doivent forcément tenir compte avant tout des besoins de l'école primaire.

Nous passerons en revue les diverses branches dans l'ordre suivant, qui est celui adopté par les partisans de la pédagogie scientifique :

1er GROUPE :

1° Géographie locale et géographie générale.
2° Leçons de choses; sciences physiques et naturelles.
3° Histoire et instruction civique.

2me GROUPE :

4° Calcul, géométrie et comptabilité.
5° Dessin. (Voir Rapport spécial.)
6° Travaux manuels. (Voir Rapport spécial.)

3me GROUPE :

7° Langue maternelle. Langues vivantes.
8° Ecriture.

4me GROUPE :

9° Chant.
10° Gymnastique.

11° Education des enfants anormaux.
12° Œuvres complémentaires de l'école.

Au surplus, nous tenons à le répéter encore, que l'on ne cherche pas dans ce rapport un catalogue complet et commenté de tout ce qui figurait dans le domaine de l'école primaire. Qu'étaient-ce que les quelques semaines que nous avions à notre disposition pour parcourir ce vaste domaine de l'éducation populaire, cette suite de salles, de sections, d'alcôves que s'étaient disputées les vingt-cinq cantons et demi-cantons ? Le moyen de compulser tant de documents accumulés, d'ouvrir seulement pour chaque canton, je ne parle pas de chaque école, quelques-uns des cahiers exposés, de parcourir, même sommairement, les manuels employés! Il est vrai de dire que, pour compléter notre étude, nous nous sommes adressé à la Direction de l'Instruction publique des

divers cantons, qui nous a obligeamment envoyé une quantité de documents ; mais, malgré notre sincère désir d'examiner, de près et à fond, l'ensemble et les détails, nous ne pourrons que décrire sommairement bien des choses, heureux que nous serons si nous parvenons à ne rien omettre d'essentiel.

Aussi bien, encore une fois, ce travail n'a pas la prétention d'être une revue complète, détaillée de l'exhibit du Groupe XVII, mais bien plutôt une étude à grands traits où il s'agit de dégager l'idée, la portée philosophique qui ressort des matériaux de cette section.

I. GÉOGRAPHIE LOCALE ET GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE

Moyens d'enseignement. Cartes murales de la Suisse. — Les deux cartes de *Keller* et de *Ziegler* sont généralement employées, de préférence celle dans laquelle les contours se distinguent par des teintes plates différentes; cependant la carte où les limites cantonales sont seulement marquées par des filets de couleur doit être plutôt recommandée pour l'étude de la géographie physique. *Ces deux cartes vont être remplacées, l'année prochaine très probablement, par la superbe carte murale que la Confédération distribuera gratuitement aux écoles.*

Relief de la Suisse. — L'un des meilleurs est celui de Brüngger à l'échelle de $^1/_{515000}$; il mesure 81 sur 59 cm.

Carte muette de la Suisse sur toile ardoisée, par W. Rosier. — Cette carte murale, à l'échelle de $^1/_{250000}$, ne renferme que les traits essentiels de la géographie de la Suisse. Son fond est noir ; on peut y écrire à la craie. Elle est utilisée pour l'enseignement de la géographie et de l'histoire de la Suisse dans le canton de Genève et dans plusieurs écoles de la Suisse.

Cartes murales cantonales.

GENÈVE [1]. — *Carte officielle des communes*, construite au $^1/_{12500}$ d'après les levers originaux du général Dufour. Très complète, mais pas suffisamment à jour. — *Carte du canton et de la région avoisinante* par Petitpierre ; carte très belle, d'un relief expressif. — *Plan mural de la ville de Genève.*

ST-GALL et APPENZELL. — *Carte murale* de Randegger; muette; échelle de $^1/_{50000}$. (Courbes de niveau avec teintes.)

GLARIS. — *Carte relief* de Becker; $^1/_{50000}$.

ZOUG. — *Schulkarte* (réunion des feuilles de l'atlas Siegfried).

ZURICH. — *Schulwandkarte* de Schlumpf (courbes de niveau avec teintes).

VALAIS. — Carte en noir avec hachures, faite en 1873 par de Mandrot, colonel fédéral. Vieillie.

LUCERNE. — *Schulkarte* par Gerster ; $^1/_{50000}$ (courbes de niveau).

NEUCHATEL. — *Carte à courbes de niveau avec teintes* de Maurice Borel et Léon Latour, inspecteur.

BERNE. — *Carte murale* par Kantz ; $^1/_{100000}$ (carte à hachures d'après les anciens procédés). Berne doit avoir actuellement une nouvelle carte murale de ce canton, faite d'après le système des courbes de niveau avec teintes. Mais cette carte ne figurait pas à l'exposition.

BALE. — *Wandkarte von Basel und Umgebung* par Randegger ; $^1/_{50000}$. (Cette carte va de Mulhouse à Zofingue.)

En somme, tous les cantons n'avaient pas exposé leur carte murale scolaire ; peut-être plusieurs d'entre eux n'en possèdent-ils pas. Pour la confection de ces cartes, on abandonne complètement le procédé des hachures auquel on préfère celui des courbes de niveau avec teintes, plus scientifique, plus exact, permettant de faire toutes les recherches et de résoudre tous les problèmes, et d'un rendu beaucoup plus expressif.

[1] Pour passer les cantons en revue, nous adoptons un ordre arbitraire, mais fixe, celui du *catalogue spécial du Groupe XVII*.

Tableaux muraux. — Dans beaucoup de cantons, on emploie des tableaux muraux représentant des paysages, des vues de villes, etc., pour aider à la compréhension de la géographie. Zurich en a exposé une collection remarquable. Comme tableaux concernant la Suisse, ceux de Schmid et Francke, éditeurs à Berne, sont à recommander chaudement.

Manuels, atlas, cartes manuelles. — Il s'agit quelquefois ici d'écoles secondaires, mais qui, au fond, correspondent au degré supérieur des écoles primaires romandes.

GENÈVE. B. Dussaud et W. Rosier. *Géographie locale* (pour le degré inférieur). — W. Rosier. *Manuel-Atlas destiné au degré moyen des écoles primaires*, avec une partie spéciale sur le *Canton de Genève.*

FRIBOURG. Très bonne *carte manuelle* de L. Genoud. Courbes de niveau avec teintes. — *Géographie locale* de L. Genoud. Intéressant essai à l'usage des maîtres. Explications sur l'orientation, la construction d'un plan, d'une carte, d'un relief. Pas assez complet sur certains points importants; trop détaillé sur d'autres. Renferme encore une gravure donnant sous la forme d'une contrée idéale, une réunion de tous les types géographiques, procédé justement critiqué. Sur bien des points rompt avec les anciennes méthodes et fournit des idées nouvelles et heureuses. — *Géographie de la Suisse et abrégé d'histoire nationale* par Et. Fragnière et A. Koller. 1892 (pour les élèves).

ST-GALL et APPENZELL. *Carte manuelle cantonale;* $^1/_{200000}$.

GLARIS. *Carte manuelle cantonale* de Gerster; $^1/_{100000}$.

SCHWYTZ. Maurus Waser. *Illustrierte Schweizer-Geographie.* (Destiné aux maîtres). Un abrégé de cet ouvrage sous le titre de *Kleine illustrierte Schweizer-Geographie* est entre les mains des élèves.

VAUD. W. Rosier. *Manuel-Atlas destiné au degré moyen des écoles primaires,* avec la description du *Canton de Vaud,* par H. Schardt. — Magnenat. *Premiers éléments de géographie générale et géographie de la Suisse.*

notions qui étouffent des germes précieux de réflexion, (jugement et surtout de cette bonne et saine curiosité qu dans l'enseignement, a nom intérêt.

Quel non-sens que cet enseignement prématuré, que cet instruction à outrance! Le but, il faut insister une fois pou toutes, n'est pas de faire parvenir ces petits à tel ou tel degr de savoir en lecture, en calcul, en écriture. *L'essentiel, c'es qu'ils sachent bien le peu qu'ils savent, qu'ils ne prennen pas en dégoût les exercices scolaires, qu'ils montrent d l'empressement à voir, à observer, à écouter, qu'ils aien l'âme ouverte à toutes les bonnes impressions morales.*

La pédagogie servile du livre, nuisible à l'école primaire l'est encore bien plus ici. Est-il besoin de le dire? *Qui nou en délivrera à tout jamais?* Là où elles ont été commencées continuons les expériences et tâchons d'opérer ce raccorde ment entre l'école frœbelienne et l'école primaire, mais, (grand jamais! *ne laissons l'école primaire envahir l'école en fantine, alors que c'est l'école enfantine bien comprise qu doit forcer les portes de l'école primaire*[1].

Cette question vaut la peine d'être examinée de près. Le enfants, même ceux de la 1re division, c'est-à-dire ceux d de six ans, ne vont pas à l'école enfantine pour s'instruire Si, tout en jouant, en se fortifiant au point de vue physique en apprenant à distinguer le bien du mal, ils attrapent a passage un peu d'instruction, tant mieux, mais il ne faudrai pas que l'accessoire tînt la place du principal. Il est clai qu'un enfant de cinq ans peut commencer à apprendre à lire mais y a-t-il une raison qu'il le fasse? Avant tout, il doit savoi le nom des choses qu'il a chaque jour sous les yeux, apprer dre en quoi elles sont faites et à quoi elles servent. Voilà l'e-

[1] Un essai a, entre autres, été tenté au bâtiment de la Croix d'Ouch Lausanne, où les enfants ont été placés sous la direction d'une sa même institutrice primaire. Il sera possible prochainement de com les résultats des études chez ces enfants et chez ceux qui n'ont pas par l'enseignement frœbelien.

ırtes en couleur, placées partout en regard du texte, sollitent sans cesse l'attention de l'écolier et lui donnent la clef ɜs explications. Les maîtres ne savent que trop combien ils ɲt à lutter contre la tendance des élèves de se contenter d'ɛıdier leur manuel, sans prendre la peine d'ouvrir leur atlas; : *manuel-atlas* permet de réagir contre cette habitude si ıcheuse et de faire de la carte la base de l'enseignement ɛographique.

Le procédé consistant à faire entrer la géographie dans les vres de lecture ne nous paraît pas devoir être recommandé. ɔu'on place dans le livre de lecture des morceaux choisis et ıien écrits sur des curiosités géographiques, sur des voyages, es ascensions, des expéditions de pêche, très bien; ces morceaux sont surtout utiles au point de vue de la langue, mais ıar leur caractère spécial, leur défaut d'ordonnance, les soluıions de continuité qu'ils laissent entre eux, ils ne peuvent emplacer un manuel et servir pour un enseignement géograıhique dont toutes les parties doivent s'enchaîner. Si, d'autre ıart, le livre de lecture tend vers le manuel de géographie, il levient un traité et perd son caractère littéraire. On ne peut ıas, surtout pour le degré moyen et supérieur des classes ırimaires, faire un livre remplissant tous les buts à la fois.

Les *Premiers éléments de géographie générale et géoraphie de la Suisse* dont font usage, dans le Canton de /aud les élèves des années supérieures, seront prochainenent remplacés par le *Manuel-Atlas du degré supérieur*, ıar W. Rosier.

Le Seydlitz (*Seydlitzsche Geographie*. Ausgabe A.), emloyé à Bâle, renferme des cartes en regard du texte. C'est, ous certaines réserves, un bon petit manuel dans le courant ıoderne, mais il est fait pour l'Allemagne. Il renferme une *emi-page* sur la Suisse, dont la carte est rudimentaire, et 0 pages sur l'Autriche-Hongrie et l'Empire allemand !

Travaux d'élèves. L'exposition des travaux d'élèves est ne preuve que la commission d'organisation a eu raison

LES ÉCOLES PRIMAIRES

Nous arrivons maintenant à l'école primaire proprement dite qui, dans les cantons allemands, porte le nom de *Volksschule, Alltagsschule, Gemeindeschule, Elementarschule, etc.* Le travail du rapporteur se complique de plus en plus par le fait que les cantons sont très inégalement représentés et qu'il y a loin de l'ensemble de ces expositions diverses à la formule « *une armée, un droit, une école.* » Il se peut que des jours meilleurs luisent pour l'école nationale ou l'école populaire suisse *(eidgenössische* ou *schweizerische Volksschule).* L'Exposition scolaire de 1896 semble en tout cas avoir été organisée sous les auspices du plus strict fédéralisme. Chaque canton avait tenu à placer son exposition sous l'égide de l'écusson cantonal, qui, afin que nul n'en ignore, ressortait, bien en évidence, au premier plan de chaque groupement scolaire.

Il se peut que, par ci par là, nous empiétions sur le domaine de l'école secondaire ou sur celui de l'école normale. Le mal n'est pas grand, attendu que, fort souvent, l'école secondaire n'est qu'une école primaire supérieure et que les séminaires ou écoles normales doivent forcément tenir compte avant tout des besoins de l'école primaire.

font apprendre par cœur et exigent que ces petiots les récitent mot à mot ! Qu'est-ce que ces enfants doivent comprendre au récit de la création, de la chute de l'homme, des juges d'Israël, des horreurs des guerres civiles en Israël, des paraboles, dont la plupart, quelque parfaites qu'elles soient, ne peuvent être ni expliquées, ni appliquées aux faits de la vie quotidienne ! On peut tout au plus faire une exception pour celles du bon Samaritain, du Bon berger, de l'Enfant prodigue, bien à la portée de l'enfant et qui exercent toujours une influence bienfaisante sur son âme.

Ces choses, sont « trop matin » pour les enfants, comme le dit, d'une façon charmante, Mme de Sévigné. Associons plutôt l'idée divine à l'idée de ce qu'ils aiment et n'allons pas chercher le Créateur si loin dans le passé, quand il se voit près de nous, dans le présent, dans tout ce qui nous entoure.

Autre point sur lequel il convient d'attirer l'attention : L'école enfantine doit, où elle existe, sortir des mains de l'éducation privée et devenir affaire de l'Etat. Quelques cantons nous ont montré la voie dans ce domaine. Il n'y a qu'à les suivre, car, comme l'écrit une des femmes pédagogues les plus autorisées en ces matières, « l'éducation nationale, c'est-à-dire de tous par tous, puissant moyen de réforme sociale, doit commencer au jardin d'enfants ou école enfantine ».

Pour que la cause de l'école frœbelienne progresse de plus en plus, il faut désarmer les adversaires trop nombreux encore de cette institution, montrer que l'on peut faire de bonne et saine pédagogie à quatre ou cinq ans, débarrasser ces leçons de toutes les exagérations qu'on leur a reprochées, rejeter certaines doctrines plus ou moins mystiques de Frœbel, ainsi que le symbolisme dont il a usé et abusé sans mesure, tendance dans laquelle quelques fanatiques frœbeliens, comme toujours, ont été plus loin que le maître de Keilhau.

Inutile d'insister ici sur l'importance qu'il y a à confier cette éducation à des personnes qualifiées, dévouées, sérieusement préparées à cet enseignement. Le jour où la psycho-

[illegible]je de l'enfance sous [illegible] — elle [illegible] [illegible]
[illegible]rce que, [illegible] [illegible]
[illegible]antité négligeable — [illegible]
[illegible]tinces se [illegible]
[illegible] fait, où elles [illegible]
[illegible] nous amènent la [illegible]
[illegible] douce transition entre la [illegible]
[illegible]mille la dernière indépendance [illegible]
[illegible] au travail et à la négligeable [illegible]

Plus que dans [illegible] de l'éducation des filles, [illegible] directions pédagogiques qui [illegible] siècles, s'appliquent à [illegible] jardins d'enfants. [illegible] ce réservoir si petit et si [illegible] dit-il. Quand ces petites [illegible] leurs familles dans toutes leurs [illegible] entre bonnes mains. Ils y [illegible] ils les recevraient de leurs parents, [illegible] éducatrice, de la [illegible] dévouée, dont il [illegible] dés d'éducation.

Il est clair que, dans le jardin d'enfants, les enfants ne doivent pas être [illegible] à subir à leur entrée à l'école primaire, [illegible] que répondre aux institutrices primaires qui [illegible] que l'enfant de sept ans connaît en fait de [illegible] tique, de géographie, sinon que l'école enfantine n'est pas là à proprement parler, pour donner le savoir à l'enfant, [illegible] moins pour en faire un savant. On ne juge pas une institution par la somme des connaissances [illegible] par le niveau qu'atteint l'enseignement, mais par l'[illegible] des bonnes *habitudes* matérielles, morales et intellectuelles auxquelles l'enfant est soumis, par le goût que lui fait prendre à tous ses travaux et non par un véritable fouillis de

notions qui étouffent des germes précieux de réflexion, (jugement et surtout de cette bonne et saine curiosité qu dans l'enseignement, a nom intérêt.

Quel non-sens que cet enseignement prématuré, que cett instruction à outrance ! Le but, il faut insister une fois pou toutes, n'est pas de faire parvenir ces petits à tel ou tel degr de savoir en lecture, en calcul, en écriture. *L'essentiel, c'es qu'ils sachent bien le peu qu'ils savent, qu'ils ne prennen pas en dégoût les exercices scolaires, qu'ils montrent d l'empressement à voir, à observer, à écouter, qu'ils aien l'âme ouverte à toutes les bonnes impressions morales.*

La pédagogie servile du livre, nuisible à l'école primaire l'est encore bien plus ici. Est-il besoin de le dire ? *Qui nou en délivrera à tout jamais ?* Là où elles ont été commencées continuons les expériences et tâchons d'opérer ce raccorde ment entre l'école frœbelienne et l'école primaire, mais, grand jamais ! *ne laissons l'école primaire envahir l'école en fantine, alors que c'est l'école enfantine bien comprise qu doit forcer les portes de l'école primaire* [1].

Cette question vaut la peine d'être examinée de près. Le enfants, même ceux de la 1re division, c'est-à-dire ceux d de six ans, ne vont pas à l'école enfantine pour s'instruir Si, tout en jouant, en se fortifiant au point de vue physiqu en apprenant à distinguer le bien du mal, ils attrapent a passage un peu d'instruction, tant mieux, mais il ne faudra pas que l'accessoire tînt la place du principal. Il est cla qu'un enfant de cinq ans peut commencer à apprendre à lire mais y a-t-il une raison qu'il le fasse ? Avant tout, il doit savoi le nom des choses qu'il a chaque jour sous les yeux, apprer dre en quoi elles sont faites et à quoi elles servent. Voilà l'e

[1] Un essai a, entre autres, été tenté au bâtiment de la Croix d'Ouchy Lausanne, où les enfants ont été placés sous la direction d'une seule même institutrice primaire. Il sera possible prochainement de comp les résultats des études chez ces enfants et chez ceux qui n'ont pas p par l'enseignement frœbelien.

Que son but ne soit pas seulement d'inculquer des connaissances et de décrire une Terre froide et morte; qu'il s'élève plus haut, qu'il montre partout l'humanité vivante et agissante, qu'il fasse sans cesse intervenir l'homme, ses travaux et ses œuvres. La géographie a surtout pour fonction de faire saisir les rapports de la Terre et de l'homme, l'influence de la nature sur les êtres humains et l'action que ceux-ci exercent sur la nature; l'idée qui doit dominer dans l'étude de chaque pays est de le considérer comme le milieu dans lequel vit un peuple. C'est seulement ainsi que cet enseignement aura une portée éducatrice et morale en montrant les fruits de la volonté et en poussant l'homme à l'action. Ces divers points de vue peuvent pénétrer même l'instruction primaire sous une forme évidemment élémentaire. L'étude de la Suisse, particulièrement, doit s'inspirer de cet esprit; il ne suffit pas de faire connaître aux enfants la configuration, les beautés naturelles, les villes de notre pays; il faut expliquer les causes de son développement extraordinaire au point de vue industriel, commercial et intellectuel, décrire le caractère de ses habitants, faire comprendre leurs différences de mœurs, et insister sur leurs sentiments communs, leur amour pour la liberté et pour la patrie. L'enseignement de la géographie est incomplet s'il ne tend pas à développer les idées d'union, de respect du prochain, de tolérance et de solidarité.

* * *

Dans la Suisse romande, une vive impulsion a été donnée à l'étude de la géographie, grâce aux persévérants et intelligents efforts de M. le professeur Rosier, à Genève. Le *Manuel-Atlas destiné au degré moyen des écoles primaires*, par M. Rosier, est utilisé avec le plus grand profit dans les cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève. La publication de cet ouvrage résulte d'une entente des trois cantons susmentionnés. Depuis longtemps, on réclamait, pour les écoles primaires romandes, un manuel de géographie qui

yeux, et il est à souhaiter que ce qui a été fait pour la géographie le soit aussi pour les autres branches dont l'enseignement réclame un manuel, notamment pour la langue maternelle, les sciences naturelles et l'histoire.

Nous devons ici entrer encore dans quelques développements au sujet de la *géographie locale* et de la manière dont on l'envisage aujourd'hui.

Ainsi, à part la *Géographie locale* de B. Dussaud et W. Rosier, les *Premières leçons de géographie* par W. Rosier, si claires et si prisées, les instructions excellentes contenues dans l'opuscule *Der geographische Unterricht auf der Stufe der Volks u. Mittelschule* par G. Stucki et quelques autres ouvrages du même auteur, la *Géographie locale* de L. Genoud, la *Première année de géographie* par Elzingre et les éléments de géographie épars dans les divers manuels de lecture de quelques cantons allemands, nous n'avons pas trouvé d'ouvrage qui assignât à la géographie locale sa vraie place au milieu des branches du programme. D'autre part, nous savons que la géographie locale est enseignée d'après les nouvelles idées à Bâle, à Zurich, à Fribourg, à Coire, à Genève, à Lausanne et ailleurs, mais on doit se demander si partout on entend bien cette méthode intuitive appliquée à l'enseignement de la géographie.

On cherche aujourd'hui à opérer une concentration entre les diverses branches du programme. On est frappé, en effet, du peu de relations qui existent entre les disciplines qui forment le fonds du plan d'études. Chacune suit son chemin à part ; pas trace d'une liaison véritable avec les leçons qui se rattachent au même ordre de connaissances. On trouve partout dans nos programmes un mélange ou une superposition de plusieurs enseignements au lieu d'un plan rationnellement combiné, qui soit comme un organisme vivant, c'est-à-dire dont toutes les parties aient des rapports étroits entre elles et se prêtent un mutuel appui. C'est le plus souvent un décousu complet où l'esprit de l'enfant est tiraillé en tous sens, de

Nous passerons en revue les diverses branches dans l'ordre suivant, qui est celui adopté par les partisans de la pédagogie scientifique :

1er GROUPE :

1° Géographie locale et géographie générale.
2° Leçons de choses; sciences physiques et naturelles.
3° Histoire et instruction civique.

2me GROUPE :

4° Calcul, géométrie et comptabilité.
5° Dessin. (Voir Rapport spécial.)
6° Travaux manuels. (Voir Rapport spécial.)

3me GROUPE :

7° Langue maternelle. Langues vivantes.
8° Ecriture.

4me GROUPE :

9° Chant.
10° Gymnastique.

11° Education des enfants anormaux.
12° Œuvres complémentaires de l'école.

Au surplus, nous tenons à le répéter encore, que l'on ne cherche pas dans ce rapport un catalogue complet et commenté de tout ce qui figurait dans le domaine de l'école primaire. Qu'étaient-ce que les quelques semaines que nous avions à notre disposition pour parcourir ce vaste domaine de l'éducation populaire, cette suite de salles, de sections, d'alcôves que s'étaient disputées les vingt-cinq cantons et demi-cantons ? Le moyen de compulser tant de documents accumulés, d'ouvrir seulement pour chaque canton, je ne parle pas de chaque école, quelques-uns des cahiers exposés, de parcourir, même sommairement, les manuels employés! Il est vrai de dire que, pour compléter notre étude, nous nous sommes adressé à la Direction de l'Instruction publique des

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Cartes murales cantonales.

GENÈVE [1]. — *Carte officielle des communes*, construi $^1/_{12500}$ d'après les levers originaux du général Dufour. complète, mais pas suffisamment à jour. — *Carte du ca et de la région avoisinante* par Petitpierre ; carte très l d'un relief expressif. — *Plan mural de la ville de Ge*

ST-GALL et APPENZELL. — *Carte murale* de Rande muette; échelle de $^1/_{50000}$. (Courbes de niveau avec tein

GLARIS. — *Carte relief* de Becker; $^1/_{50000}$.

ZOUG. — *Schulkarte* (réunion des feuilles de l'atlas Sieg

ZURICH. — *Schulwandkarte* de Schlumpf (courbes de veau avec teintes).

VALAIS. — Carte en noir avec hachures, faite en 1873 pa Mandrot, colonel fédéral. Vieillie.

LUCERNE. — *Schulkarte* par Gerster ; $^1/_{50000}$ (courbes d veau).

NEUCHATEL. — *Carte à courbes de niveau avec teinte* Maurice Borel et Léon Latour, inspecteur.

BERNE. — *Carte murale* par Kantz ; $^1/_{100000}$ (carte à hach d'après les anciens procédés). Berne doit avoir actu ment une nouvelle carte murale de ce canton, faite d'a le système des courbes de niveau avec teintes. Mais carte ne figurait pas à l'exposition.

BALE. — *Wandkarte von Basel und Umgebung* par Ran ger ; $^1/_{50000}$. (Cette carte va de Mulhouse à Zofingue.)

En somme, tous les cantons n'avaient pas exposé leur c murale scolaire ; peut-être plusieurs d'entre eux n'en po dent-ils pas. Pour la confection de ces cartes, on abandc complètement le procédé des hachures auquel on préfère lui des courbes de niveau avec teintes, plus scientifique, exact, permettant de faire toutes les recherches et de réso tous les problèmes, et d'un rendu beaucoup plus express

[1] Pour passer les cantons en revue, nous adoptons un ordre arbit mais fixe, celui du *Catalogue spécial du Groupe XVII*.

réale de leurs livres de lecture. Nous renvoyons donc le lecteur, pour une partie de l'enseignement scientifique, au chapitre qui traite de la langue maternelle.

On comprend qu'il ne devait y avoir à Genève que fort peu de *travaux d'élèves* se rapportant aux sciences naturelles. C'est dans les cahiers de langue maternelle, dans les compositions, qu'il fallait aller les chercher. Signalons pourtant ceux de la 7me année de l'école libre de la ville de Fribourg, ceux d'Oron-la-Ville (1er degré de l'école primaire), avec herbier, préparé par les élèves.

Les *travaux de maitres* étaient plus nombreux : Citons à *Genève*, la *Collection de tableaux pour leçons de choses*, par *Mlle Ducommun*, la *Botanique*, avec un herbier et cours élémentaire et pratique à l'usage du degré supérieur des écoles primaires, par *Mlle Métral*, à Hermance.

Fribourg exposait un matériel intuitif pour leçons de choses très intéressant : trois tableaux : épi, mouton, ruban.

Dans l'*exposition vaudoise*, on remarquait le Catalogue des collections et du matériel scolaire de la *1re classe des garçons d'Aigle* et des travaux de maîtres qui dénotent un zèle des plus méritoires : *Herbier scolaire*, par *Anex-Rey*, un de nos meilleurs chercheurs de plantes, *Botanique*, par *H. L. Yersin, à Rolle*, les *huit appareils de physique de M. Durussel*, objets de démonstration très simples et fabriqués par le maître lui-même ; la *Collection pour l'enseignement* (Musée scolaire pour leçons de choses) par *Crausaz* et *Mlle Cochet*.

Les divers *tableaux* et *planches* pour leçons de choses du canton de *Zurich* n'ont pas passé inaperçus. Il en est de même de la *Collection d'insectes, préparations microscopiques, de Rud. Wolfensberger, à Zurich*, et des *Ergebnisse des Sachunterrichtes im 4, 5 u. 6. Schuljahr* von *A. Lüthi*, Zürich 1893.

Le *Tessin* avait envoyé de fort beaux moyens d'enseignement de la collection *Paravia et Cie* à Milan :

1° Planches représentant l'industrie de la soie, de la laine, des tissus ; des céréales.

2° Treize planches pour l'enseignement de la zoologie, de la botanique, de l'apiculture, de la cosmographie.

3° Deux boîtes, produits de l'industrie du verre, du charbon, du sel, du soufre et de la résine.

4° Planches et scènes diverses.

Mentionnons encore le *Corps humain* du *Dr Enrico Villa*. Nous avons remarqué, pour la partie française du canton de *Berne*, les descriptions de plantes, d'animaux et de minéraux, par *A. Jaquet*, à Porrentruy.

Neuchâtel avait fait figurer cinq tableaux et deux plâtres pour l'enseignement intuitif, et, comme manuel d'enseignement, la 17me édition de *La première année d'enseignement scientifique*, par *Paul Bert*.

Ces quelques documents suffisent pour nous montrer quelle est la marche suivie actuellement dans cet enseignement et nous permettre de dégager les tendances qui se font jour en ce moment.

Cet enseignement débute par les exercices d'intuition ou *leçons de choses*, sur les choses, par le moyen des choses, choses concrètes, bien entendu. Les phénomènes de la terre ou de l'air, les animaux, les plantes, les minéraux forment le domaine de ces premières leçons. Ces dernières sont une des applications, mais non pas la seule, pas même la plus importante, de la méthode intuitive prise au sens général. Ces leçons valent surtout par la méthode, par la manière dont elles communiquent les connaissances plutôt que par les connaissances elles-mêmes ; par l'action qu'elles exercent sur l'esprit des enfants, sur les facultés d'observation, sur l'attention ; par l'intérêt multiple et varié qu'elles développent en présentant à l'enfant des notions accessibles à son intelligence, en habituant son esprit à la réflexion, à l'observation exacte et réglée. Là, l'observation directe des choses est substituée à l'étude des mots, le jugement à la mé-

moire, l'esprit à la lettre, la spontanéité à la passivité intellectuelle. Exercer les sens de l'enfant pour les rendre plus justes, plus souples; exercer son jugement en le guidant sans lui imposer des idées toutes faites, en lui faisant peu apprendre et beaucoup trouver; exercer sa volonté en lui donnant des occasions de se former; exercer enfin son sens moral en lui faisant tirer de sa propre expérience la notion du devoir, tel est le but de cet enseignement.

Nous disons que les leçons de choses ne sont pas l'unique application de la méthode intuitive. En effet, toutes les branches de l'enseignement peuvent être traitées d'après les principes ci-dessus. On a reconnu qu'il est possible d'envisager toutes les disciplines, au début du moins, d'une manière concrète, naturelle, en faisant porter l'attention, non plus sur les mots, mais sur les choses. Aussi, dès que l'on a constaté que toutes les leçons pouvaient être traitées par la méthode intuitive, l'enseignement élémentaire en entier est devenu une vaste leçon de choses, continue et variée, et les leçons d'intuition comme branche spéciale du programme ont commencé à disparaître de bon nombre d'écoles. L'enseignement élémentaire bien entendu doit être un perpétuel exercice d'observation et la méthode d'intuition n'est pas un chapitre spécial du programme ; elle consiste à faire pénétrer l'esprit d'observation dans toutes les branches et à tous les degrés de l'enseignement populaire.

Quant à la marche à suivre dans cet enseignement, les divers auteurs, par des chemins divers, il est vrai, arrivent à peu près tous aux mêmes conclusions : la méthode dite analytique de l'école herbartienne ou interrogative s'impose ici. On pourrait l'appeler aussi méthode intuitive ou expérimentale. Il faut faire voir pour faire comprendre. Quel est cet objet? Qu'y remarquez-vous ? Ou dans une expérience : que s'est-il passé? Pourquoi ? Le grand art, c'est de savoir suggérer. Voilà pour *l'intuition* proprement dite, première partie de toute leçon.

d'élaborer un règlement complet, détaillé, précis, dont l prescriptions ont été bien comprises et très généraleme suivies.

On craignait de trouver des cahiers préparés spécialeme en vue de l'exposition, destinés à jeter de la poudre aux yeu des visiteurs, calligraphiés et ne donnant pas une idée vrai du travail accompli dans les écoles. On se trompait. Le r sultat a été tel que le désirait le corps enseignant ; les tra vaux d'élèves ont généralement permis de se rendre compt des *méthodes suivies*, peut-être pas d'une manière complèt — puisqu'une si grande part de l'application d'une méthod est laissée à l'action orale du maître — mais d'une faço suffisante.

En géographie, l'exposition des travaux d'élèves a mis e évidence la *diversité* des moyens employés, l'état d'*incert tude* dans lequel se trouvent beaucoup de maîtres, quelqu fois l'*insuffisance* ou l'*absence de méthode*. Dans quelque cantons, on fait beaucoup de cartographie ; les élèves dess nent des cartes sur papier spécial ou simplement dans leu cahier. Ici, ces cartes sont complètes et finies ; là, elles so réduites à de simples schémas. Ces cartes sont quelquefoi accompagnées d'un texte, de tableaux, qui tantôt ont ét dictés aux élèves, tantôt doivent être considérés comme de résumés de leçons orales données par le maître. Il peut arri ver que ce texte remplace un manuel ou qu'il le complète Certains cantons font usage des cartes muettes que les élève achèvent au crayon ou à l'encre. D'autres n'ont expos aucun travail d'élève concernant la géographie ; c'est, sau erreur, le cas pour Bâle. Zurich a exposé peu de chose en fai de travaux scolaires en géographie ; il y avait un cahier d l'école de Bülach, touchant la *Heimatskunde*, cahier écri par un enfant de dix ans, sous la direction d'un maître qu avait pris pour base ce qu'il y a de géographie dans le *Ergebnisse des Sach- und Sprachunterrichts* de A. Lüthi Ce cahier renfermait de petits morceaux intitulés : Unser

et pourtant nous savons qu'il en existe dans beaucoup de nos cantons. C'est au duché d'Oldenbourg que revient l'honneur d'avoir le premier, dès la fin du XVIIIme siècle, pourvu par voie législative à la création d'un jardin pour chaque école. C'est du moins ce que nous apprend le Dr Erasme Schwab, l'ardent propagateur des jardins scolaires, dans sa brochure : *der Volksschulgarten*, Vienne, 1873. A partir de cette époque, l'usage s'en est généralisé, en France, dans les divers Etats de l'Allemagne, en Autriche, en Suisse. A moins d'impossibilité bien constatée, toute école devrait posséder un jardin scolaire. Ce dernier rendrait les plus grands services à l'instituteur dans l'enseignement des sciences naturelles et remplacerait en partie les excursions scolaires qu'il faut entreprendre pour se procurer les éléments intuitifs nécessaires.

Impossible, dans le cadre de ce travail, de nous étendre davantage sur les avantages du jardin scolaire. Disons seulement que son existence permettra des exercices d'observation tels que les conçoit la pédagogie scientifique et qu'ils figurent, par exemple, au programme du canton des Grisons. Voir sur ce sujet intéressant les deux importantes brochures dont nous donnons les titres ci-dessous [1].

Nous n'avons pas trouvé non plus à Genève de manuel d'agriculture à l'usage des élèves des écoles primaires, et cette absence se justifie. On ferait fausse route si l'on considérait l'*enseignement agricole* comme affaire de récitation d'un manuel.

Au reste, il ne faut point s'abuser et vouloir aller trop loin dans ce domaine. Comme l'a fort bien dit un de nos directeurs de l'instruction publique à propos du développement d'une motion tendant à introduire au degré supérieur de l'école primaire un enseignement théorique et pratique d'a-

[1] E. Piltz. *Ueber Naturbeobachtung des Schülers*. Weimar, H. Böhlau, 1889. — *Aufgaben und Fragen für Naturbeobachtung des Schülers in der Heimat*. Weimar, H. Böhlau, 1893.

griculture : *au point de vue agricole, il ne semble pas qu'on puisse aller bien loin dans ce domaine à l'école primaire et, par exemple, apprendre déjà aux écoliers la fabrication du fromage à pâte molle !*

En effet, on se trompe quand on pense que l'on pourra faire à l'école primaire de la chimie et de la comptabilité agricoles au sens strict du mot. L'enseignement des notions d'agriculture que peut comporter le programme de l'école primaire doit s'appuyer sur l'observation des faits journaliers de la vie des champs, sur une expérimentation simple. Ces notions se donnent à propos des *lectures, des leçons de choses et des excursions*. Connaître les conditions essentielles du développement des végétaux cultivés, comprendre la raison d'être des travaux habituels de la culture ordinaire et celle des règles d'hygiène de l'homme et des animaux domestiques, voilà ce qu'il importe d'apprendre au futur agriculteur[1]. Ne pas donner cet enseignement en faisant lire les élèves dans des manuels de lecture courante qui traitent ces matières, mais, au contraire, procéder par la méthode socratique ou expérimentale, la seule vivante et personnelle ; ne pas s'arrêter inutilement à ce que les enfants savent déjà, ou qu'ils apprendront nécessairement d'eux-mêmes plus tard ; inversément, ne pas supposer connu ce qu'ils ne connaissent pas. Cet enseignement n'est jamais livresque ; il se rattache aux leçons de choses et doit être donné de la même manière que ces dernières. D'une part, il doit s'étayer sur des notions scientifiques sûres (les trois états des corps, amendements, labours, engrais, etc.), qui seront données en classe à l'aide de petites expériences ; d'autre part, autant que possible, il consistera en exercices pratiques aux champs ou dans le jardin de l'école (visites à diverses cultures, greffage et taille des arbres, apiculture, hygiène agricole, etc.). Voilà, nous semble-t-il, ce à

[1] [illegible] M. [illegible], ministre de l'instruction publi[illegible] [illegible] d'agriculture dans les [illegible] 1898.

quoi doit se borner cet enseignement. Vouloir aller au-delà est de la pure utopie. — A signaler, en terminant, le travail de *L. Ramuz*, instituteur à St-Aubin, *Alimentation du bétail*, et celui de M. *Brülhart*, *Elevage pratique des lapins*, les deux dans l'exposition *fribourgeoise*.

C'est également l'endroit de parler des *pépinières scolaires* établies par quelques instituteurs zélés. Le canton de Vaud en possède un certain nombre. Quatre d'entre elles, Yens, Sassel, Pully et Préverenges, avaient envoyé à Genève d'intéressantes notices sur l'installation de ces pépinières et jardins fruitiers. Nous savons qu'il en existe ailleurs, à Bex et à Ecublens, par exemple.

Dans les écoles rurales, la création d'une pépinière scolaire est chose désirable. Placée à proximité de la classe, dans un terrain convenable, elle rendra de bons services, donnera aux élèves le goût de l'arboriculture et les premières directions, qu'ils développeront plus tard par leur travail personnel. Il est évident qu'elle ne peut et ne doit être exploitée dans un but exclusivement financier. La création d'un jardin scolaire, dont nous avons parlé plus haut comme complément ou couronnement de la pépinière, doit être encouragée le plus possible. Une partie de ce jardin pourrait être consacrée, par exemple, aux expériences ou essais, l'autre comprendrait les sujets modèles dont les produits suffiraient à l'entretien du jardin.

III. HISTOIRE ET INSTRUCTION CIVIQUE

S'il est certains enseignements qu'il est difficile d'apprécier à leur juste valeur dans une exposition scolaire, cela est surtout vrai de l'histoire.

Pour juger cet enseignement, il faut entendre le récit du maître, constater le mouvement qu'il donne aux figures historiques ; voir comment il les fait parler, agir et vivre ; il

noms : il y a là pour l'écolier un travail de recherche, de comparaison avec la carte murale ou la carte de l'atlas, qui n'est pas une œuvre de pure copie et qui lui est au moins aussi utile que la confection d'une carte soignée.

Quant à la manière d'établir les esquisses et cartes simplifiées dont il est parlé ci-dessus, on s'en est beaucoup occupé ces dernières années et différents procédés sont en présence. Il est difficile de se prononcer entre ceux de Lehmann (*Das Kartenzeichnen*), de Matzat (*Methodik des geographischen Unterrichts*), de Heiland (*Das geographische Zeichnen*), de A. Geistbeck et F. Hilschmann (*Geographische Zeichenskizzen in einfachster Form*), de Jarz (*Kartenzeichnen und Kartenskizzen im ersten geographischen Unterricht*) et de Rosier (*Manuel-Atlas pour le degré moyen des écoles primaires, Introduction*). Tous ces auteurs cherchent à simplifier le dessin cartographique, par lui-même compliqué et difficile, à remplacer le canevas des méridiens et des parallèles par un autre plus commode et à rendre plus aisée la représentation des montagnes.

Si ces essais sont très méritoires, ils ne doivent cependant pas nous faire oublier qu'aucun travail cartographique ou autre ne vaut *l'enseignement vivant du maître*, fait en prenant pour base la carte murale ainsi que les cartes, les figures et les gravures que renferme le manuel. Le maître doit expliquer chaque sujet, le commenter, le développer, questionner les élèves sur tout ce qu'il leur montre et leur demander d'expliquer eux-mêmes à la carte murale. Pour cela, il faut du temps ; il est donc nécessaire que les leçons ne soient pas employées à écrire ou à copier des résumés et à faire trop de cartographie. Par des questions judicieusement posées, le maître peut faire trouver par les élèves eux-mêmes la matière essentielle de la leçon ; chemin faisant, il fournit les compléments nécessaires, et, s'il le faut, dessine à la planche noire un croquis, un plan, un itinéraire de voyage pour rendre plus saisissable son explication.

dans les écoles fribourgeoises un opuscule qui ne figurait pas à Genève, *Résumé de la Constitution du canton de Fribourg et de la Constitution fédérale de la Suisse*, par *R. Horner, professeur*. Ce petit ouvrage, qui s'adresse aux cours supérieurs des écoles de garçons, cherche à donner à nos institutions une forme concrète en se servant d'exemples empruntés, autant que possible, aux faits journaliers et actuels de la vie civique : élections, nominations, décisions des Chambres, etc. Nous pensons que l'auteur a pleinement réussi à réaliser son intention : il suffit de lire l'intéressant chapitre des *Notions préliminaires* pour s'en convaincre.

Abrégé de l'histoire nationale, par *Et. Fragnière* et *A. Koller*. Cours un peu vieilli et qui renferme des points de vue souvent discutables.

C'est en vain que nous avons cherché à Genève l'*Histoire illustrée de la Suisse*, par J. Marty, traduction française par le chanoine Schneuwly, ainsi que la *Petite histoire illustrée de la Suisse*, par le même auteur. Ces manuels ne seraient-ils plus en usage chez nos voisins? Ce serait dommage. L'auteur, qui se place au point de vue franchement catholique, sans jamais froisser ceux dont les convictions religieuses ou politiques diffèrent des siennes, suit la méthode biographique et, dans une forme simple, un style qui n'a rien de recherché, raconte les principaux événements de notre histoire, autour desquels les faits secondaires viennent facilement se grouper. Les intéressantes gravures intercalées dans le texte sont d'une grande utilité et fixent à jamais dans la mémoire les faits et les personnages qu'elles représentent.

GLARIS.—*Neuere Schweizergeschichte* von *Gerold Eberhard*.

Bilder aus der Geographie und Geschichte des Kantons Glarus, von *Otto Herold*.

URI. — *Kleine Vaterlandskunde der Schweiz, herausgegeben von der Primarschulkommission*.

ZOUG. — *Illustrierte Schweizergeschichte für Schule u. Haus*, von *J. Marty*.

SCHWYZ. — *Kleine Schweizergeschichte in Wort u. Bild für Primarschulen* von *J. Marty*.

VAUD. — *Petite histoire de la Suisse*, par *J. Magnenat*.

Abrégé de l'histoire de la Confédération suisse, par *A. Daguet*.

Le citoyen vaudois ou *notions d'instruction civique*.

Instruction civique, par *Numa Droz* et *Charles Soldan*.

ZURICH. — *Bilder aus der Schweizergeschichte*, von *H. Ruegg*.

Erzählungen u. Gedichte für den sittlich-religiösen Unterricht, von *H. Ruegg* und *F. Mayer*.

Bundesverfassung und *Kantonalverfassung*.

TESSIN. — *Tableaux de l'histoire suisse* (Quadri di storia svizzera).

LUCERNE. — *Illustrierte Geschichte und Geographie der Schweiz nebst naturkundlichen Lesestücken für die oberen Klassen der Primarschule*.

NEUCHATEL. — *Leçons d'histoire nationale et d'histoire générale*, par *H. Elzingre*.

Abrégé d'histoire suisse, par *H. Cuchet*, adaptée au canton de Neuchâtel, par *A. Garard*.

Abrégé de l'histoire de la Confédération suisse, par *A. Daguet*.

Leçons et récits d'histoire suisse, par *A. Schütz*.

Instruction civique, par *Numa Droz* et *A.-H. Calame*.

BERNE. — *Die Elemente des bürgerlichen Unterrichts*, von *Numa Droz* und *Dr Gobat*.

GRISONS. — *Vaterländisches Lesebuch*, von *Th. Wiget* und *A. Flueri*.

Graubündnerische Geschichten.

Storia della Svizzera ad uso delle Scuole del Kantone Grigioni.

NIDWALD. — Mêmes manuels que Schwyz et Lucerne.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Schütz, von Arx, Strickler, Florin, Ruegg, Marty, Schneuwly et autres semblent nous dire que l'histoire est nulle si elle ne forme et n'éclaire le jugement, si elle n'ennoblit les sentiments, si elle ne fortifie la volonté, si les sentiments qu'elle évoque ne se transforment pas en motifs puissants qui poussent à l'action, si elle ne forme pas le caractère, en un mot, et n'imprime pas une direction à la volonté. C'est ce qu'il y a précisément de plus grand dans l'histoire. Jamais on ne le répétera assez. Platon, déjà, le disait : « Le courage engendre le courage ». Les modèles de dévouement, de fidélité, de don de soi-même, d'amour de la vérité doivent réchauffer le cœur de l'enfant, qui cherche à imiter ces belles actions. Et en notre temps d'égoïsme où l'intérêt personnel n'est que trop souvent le mobile des actions des hommes, former le caractère reste encore le but le plus élevé que doit se proposer l'éducation publique. C'est ainsi que l'homme développe l'homme tout entier. Le moment moral est là l'essentiel. Si par cet enseignement on ne se propose pas d'agir sur le moral de l'enfant, de lui inspirer les sentiments de respect, de fidélité au devoir, de courage, d'humilité et d'amour, on manque le but à atteindre.

Nos divers auteurs de manuels considèrent bien l'histoire comme l'école du patriotisme, et pourtant nous devons nous demander si ces traités répondent tous au but que nous venons d'assigner à cet enseignement. Nous ne le pensons pas, et, en ce qui concerne la Suisse romande en particulier, nous en sommes encore à attendre un bon manuel d'histoire pour nos enfants des écoles primaires. Les Daguet et les Magnenat, le premier avant tout, si peu en rapport avec les besoins de l'enseignement populaire, si difficile à manier dans une classe, semblent avoir fait leur temps. Espérons que l'entente intercantonale dont nous avons parlé à propos de l'enseignement géographique étendra son action et ses bons effets à celui de l'histoire et que bientôt nos écoles populaires seront dotées, à bon compte, d'un excellent manuel d'histoire *illustré, avec*

ıser Schulhaus ; unser Rathhaus ; unsere Strasse ; Bülach, etc. Pour les classes plus élevées, Zurich que des cahiers de dessins géographiques très élé-, sans aucune recherche calligraphique et faits au cartes muettes très simples ; ces cahiers, les plus tous ceux qui étaient exposés dans les différents ne renfermaient ni texte suivi, ni tableaux écrits ıèves.

ations, directions. Ce qui ressort de l'ensemble de ion géographique des écoles primaires, c'est tout une tendance à l'unification des programmes. La plu-cantons commencent par la Heimatskunde (Géogra-ale) et s'attachent ensuite à l'étude de la Suisse, de à assurer la préparation des élèves en vue de l'exa-recrues. Tous font aussi de la géographie générale, s d'une manière élémentaire, et partout l'on étudie ıçon spéciale l'Europe et, plus rapidement, les autres du monde ; toutefois la part accordée à cet enseigne-la géographie générale diffère suivant les cantons. ux des hautes Alpes, par exemple, on se contente de élémentaires, tandis que les cantons où l'industrie mmerce sont très développés font, dans leurs écoles es, presque autant de géographie générale que dans ıement secondaire inférieur.

ıliefs construits par les élèves sont moins nombreux ıposition de Zurich en 1883 ; l'établissement de Beust, ı, en expose seul une collection complète. Pourtant ils ent le meilleur moyen de faire saisir aux élèves com-n établit une carte et comment on la lit. Il est fâ-ue leur construction soit un peu compliquée pour de ınfants, mais c'est un exercice auquel peuvent parfai-se livrer les élèves des degrés supérieurs dans leurs ıe travail manuel.

ıps consacré à la géographie dans les écoles primaires ıeint, relativement à l'étendue du programme à par-

saisir la différence des temps et des lieux. L'enfant n'en a pas la plus vague notion : il s'imagine volontiers que le monde a toujours été comme il le voit. Or, il n'y a qu'une façon de faire comprendre cette différence : c'est de prendre dans le présent, dans le tangible en quelque sorte, les points de comparaison pour le passé, c'est encore de ne jamais négliger dans l'histoire générale de la patrie ce qui touche à l'histoire locale. Ainsi les souvenirs des guerres de Bourgogne, de Souabe ou de religion, ceux relatifs à la conquête du Pays de Vaud par Berne, à Grandson, à Morat, à Chillon, au Stoss, etc., seront plus aisément réveillés dans les contrées où les enfants pourront se dire : cela s'est passé chez nous, il y a tant et tant d'années. Les élèves comprendront mieux ce qu'étaient les invasions des Sarrazins, s'ils ont dans le voisinage quelques vieilles tours comme la Tour de Gourze ou celle de la Molière ; les débris des forteresses du moyen âge leur feront comprendre ce qu'était le pouvoir féodal. Un élève de Cully doit se représenter plus vivement, nous semble-t-il, la noble action de Davel et la reconnaissance que lui doit le peuple vaudois. Un instituteur des environs de Lausanne a l'heureuse idée de conduire sa classe chaque année, le 24 avril, dans la plaine de Vidy, à l'endroit où Davel périt par le glaive et, là, de raconter à ses écoliers la généreuse tentative du héros de Cully. Excellente façon d'enseigner l'histoire, qui doit être encouragée.

IV. ARITHMÉTIQUE, GÉOMÉTRIE ET COMPTABILITÉ

Manuels et moyens d'enseignement.

A. Le calcul.

Genève emploie le manuel récent : *Recueil de problèmes*, par *Chavaz*. Dans la première année scolaire, on fait une étude intuitive du calcul jusqu'à 20. Combinaisons diverses : addition,

soustraction, multiplication, division, avec chacun des nombres de 1 à 20. Pendant cette première année, les maîtres doivent s'efforcer de relier cet enseignement à la méthode suivie dans l'école enfantine.

1° Etude des nombres et des combinaisons diverses auxquelles ils donnent lieu, au moyen d'objets : fèves, haricots, lattes de carton, bâtonnets, cubes, etc.

2° Représentation des objets par des signes : points, lignes.

3° En regard, combinaisons représentées par des chiffres.

N. B. Avec les enfants de 7 à 8 ans, on fait usage de cahiers carrelés.

4° Calcul abstrait toujours avec les mêmes combinaisons. Gymnastique de l'esprit.

5° Opérations diverses dans lesquelles figurent les combinaisons.

6° Petits problèmes oraux.

7° Petits problèmes écrits.

Ces opérations se répètent pour chaque nombre. Les combinaisons varient à l'infini.

En 2me année, avec les enfants de 8 à 9 ans, on continue le calcul intuitif, calcul oral et calcul écrit. Même méthode qu'en première année.

Le recueil de problèmes de Corbaz, d'ailleurs fort bien conçu, très recommandable, est encore employé en 3me, 4me, 5me et 6me année.

Tout en laissant un peu plus d'initiative à l'élève, on continue l'application de la méthode qui précède.

Fribourg avait fait figurer son *Cours gradué de calcul*, 4 séries. Ce cours, à l'usage des écoles primaires, est bien gradué. Il contient une quantité très respectable, quoique insuffisante aux yeux des praticiens, d'exercices abstraits et concrets. La méthode est la même que partout ailleurs : beaucoup de calculs abstraits, pas assez d'exercices concrets, d'applications. C'est du moins notre avis. Ces exercices concrets offrent pourtant bien plus d'intérêt pour l'enfant. Ce manuel n'emploie

non plus pas assez de mesures métriques pour l'enseignement des nombres décimaux.

Les *Problèmes de calcul* (d'après Zeringer), par *Ducotterd*, sont connus depuis longtemps.

Le premier cahier (calcul jusqu'à 10) renferme aussi les quatre opérations, mais la multiplication et la division sont étudiées seulement dans la deuxième période. L'étude des chiffres se fait immédiatement après la conception des nombres.

Le deuxième cahier (calcul jusqu'à 100) suit une marche analogue, sauf que le nombre des questions concrètes est plus considérable. Celles-ci roulent sur le domaine des choses usuelles et des unités métriques.

Les cahiers de Ducotterd suggèrent les mêmes remarques que le cours gradué de calcul. Le petit nombre d'exercices les fait paraître difficiles. Les dernières éditions sont cependant très supérieures aux anciennes. Une bonne mention doit être décernée aux *Problèmes de calcul mental*, par *Ducotterd*, qui n'ont pas vieilli et sont, au reste, employés en dehors du canton de Fribourg, entre autres à *Neuchâtel*.

Les *Aufgaben zum praktischen Rechnen*, par *H. Heer*, pour le canton de *Glaris*, nous offrent beaucoup de bonnes choses. Cet ouvrage est vraiment intéressant; peu de calcul abstrait, beaucoup de questions concrètes ; ces dernières précédant toujours l'abstrait. Etude intuitive des fractions, détaillée, originale.

La série — nous nous dispensons de donner tous les titres — des *Aufgaben* (6 séries) *über das Rechnen*, par *Franz Nager*, recteur, à *Altorf*, est d'un maître praticien consommé. On voit que l'auteur a une grande expérience des choses scolaires, qu'il connaît les côtés faibles de cet enseignement par les examens de recrues et que le remède qu'il propose procède d'une longue suite d'observations prises sur le vif.

Zurich emploie encore le *Rechnungslehrmittel* von *J.-C. Hug*, Zurich 1893-1896 (5 volumes) et le *Rechnungsbüchlein*

für die 1 bis 5 Klasse von *H. Maag*, Zurich, 1896. Ayant demandé ces ouvrages à la Direction de l'Instruction publique de Zurich, nous ne les avons pas obtenus, ensorte que nous devons nous abstenir de toute appréciation sur la valeur de manuels que nous n'avons pas pu examiner de près.

En *Argovie* nous avons la série en 7 volumes : *Aufgaben für den Unterricht im Rechnen*, von *H. Wydler*, Aarau 1894.

Neuchâtel utilise, outre les problèmes de Ducotterd, un ouvrage étranger à la Suisse : *La 2me année d'arithmétique*, par *P. Leyssenne*, Paris, 54me édition.

Le *Jura bernois* a toute une série de manuels d'arithmétique, par *Selve*, de Paris. Ces ouvrages sont bien gradués et renferment un nombre considérable d'exercices concrets et abstraits. La tâche du maître est toute tracée. Il y a un manuel pour le maître et un pour l'élève. C'est la méthode de Grube qui a présidé à l'élaboration de ces manuels qui se différencient de ceux de Bâle par le fait qu'ils mènent de front l'étude des quatre opérations fondamentales dès le début de l'étude des nombres. On épuise ainsi toutes les combinaisons possibles dans les quatre opérations simultanément. Cette méthode y a même été poussée à l'excès et tourne quelquefois à la routine. Le mot *octante* employé pour huitante ou quatre-vingts ne s'acclimatera jamais chez nous. Au surplus, ouvrage intéressant et dont l'emploi doit donner de bons résultats.

La partie allemande du canton de *Berne* fait usage des *Stöcklin*, dont nous allons parler aussitôt.

Les *Grisons* ont leur série de 7 cahiers : *Uebungsaufgaben für's Rechnen*, avec édition italienne et romanche.

Terminons par un manuel qui semble avoir les sympathies du corps enseignant de la Suisse allemande, puisqu'il est en usage à Bâle, à Zoug, à Schwytz et à Berne : *Aufgaben zum schriftlichen Rechnen und Rechnenbuch* von *T. Stöcklin*, Liestal (*Schülerheft und Lehrerheft*, 21 cahiers). La plus

servit en même temps d'atlas. Après plusieurs séance
à Neuchâtel, à Genève et à Lausanne, les délégués d
cantons arrêtèrent un plan d'exécution et décidèrent
cours complet de géographie à l'usage des écoles pri
comprendrait trois volumes, l'un pour le degré inféri
second pour le degré moyen, le troisième destiné au de
périeur et pouvant servir aussi pour l'école complémen
Jusqu'ici, un seul de ces volumes a paru, mais les autre
vront sans tarder. Le but de l'auteur a été de grouper les
particuliers et de montrer le lien qui les unit les uns
autres, de manière à permettre aux élèves qui les étudie
subordonner la mémoire à la raison.

« L'obstacle à une étude rationnelle et intéressante d
géographie, comme le dit fort bien M. Rosier dans sa préf
a toujours été l'insuffisance du matériel d'enseignem
Lorsque l'atlas est séparé du manuel qui le commente et l'
plique, qu'il est l'œuvre d'un autre auteur, la discorda
qu'offrent ces deux ouvrages rend le travail difficile pour
jeunes enfants ; différents sont les principes qui ont ser
l'élaboration de la carte et du texte, différents souvent
noms qu'ils renferment, différente quelquefois leur orthog
phe. D'autre part, les cartes générales, de dimensions é
dues et chargées d'un grand nombre de détails, convienn
peu pour une étude analytique et méthodique. »

Dans le Manuel-Atlas de W. Rosier, ces écueils ont
évités. La carte est toujours rapprochée du texte comme l
une figure de géométrie de son théorème ou une figure d'
toire naturelle de son explication. Les cartes sont sobres
détails et donnent surtout les traits saillants, vraiment ca
téristiques du pays. L'ouvrage est illustré de plus de
figures dont environ 60 cartes en couleur. Malgré c
riche illustration, le manuel revient à un prix très
dique, grâce au grand nombre d'exemplaire tirés. Abst
tion faite de ce premier avantage, qui a certes bien sa val
une entente intercantonale en a d'autres qui sautent

traction, longtemps avant la multiplication et la division, renvoyées à la deuxième année de l'école.

Ces deux premiers cahiers sont à l'usage de l'élève. Pour le maître, il serait utile de suivre un guide plus complet avec des données concrètes nombreuses.

Toutes les séries des Stöcklin ont de nombreux problèmes tirés de l'économie domestique, de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, qui doivent être très précieux suivant les localités où l'on se trouve. Il n'y manque que des questions relatives aux sciences naturelles, à l'histoire, à la géographie. Ce cours de calcul est riche et bien gradué. Peut-être pourrait-on lui reprocher de ne pas faire une part assez large au calcul concret, surtout dans les premières années.

Travaux d'élèves. — Ils étaient nombreux. Rien de particulier dans les cahiers d'arithmétique exposés par *Genève.* Comme partout, on y trouvait des exercices d'application de nombreux problèmes bien gradués, exempts de ces énigmes posées autrefois, qui faisaient d'un problème d'arithmétique un véritable rébus.

Ceux du canton de *Fribourg*, très propres et bien tenus, artistiquement encadrés et enjolivés, paraissent avoir été écrits en vue de l'exposition. Nous ne comprendrions pas autrement une pareille dépense de temps dans l'exécution des travaux ordinaires de la classe.

Rien non plus de particulier dans les travaux de *St-Gall.*

Les nombreux cahiers d'arithmétique du *canton de Vaud* attestent la faveur que les maîtres attachent à cet enseignement important entre tous. Quelques cahiers attiraient tout particulièrement l'attention, entre autres ceux de *Chexbres*, qui faisaient le meilleur effet, aussi bien par la méthode suivie que par l'aspect extérieur. Le tout était précédé d'un exposé méthodique. C'était également le cas de ceux de *Corcelles, près Payerne*, avec leurs nombreuses explications méthodiques données par le maître. Une chose à relever ici : on fait encore trop de théorie, d'arithmétique *écrite* dans le

canton de Vaud. Quelle perte de temps pour un aussi mince résultat !

Au surplus, rien d'autre à relever dans les travaux d'arithmétique des autres cantons.

Travaux de maîtres. — Il convient de ne point passer sous silence le travail magistral de *M. E. Steinmann*, à Genève : *L'enseignement mathématique à l'école primaire* et les *Appareils pour l'étude de la numération*, de *M. Bolleter*, *instituteur à Zurich*.

Les moyens d'enseignement, travaux d'élèves et travaux de maîtres montrent quelles idées ont présidé à l'établissement des programmes d'arithmétique et comment cet enseignement est envisagé aujourd'hui. Dans ce domaine, le progrès est sensible. Nous n'en sommes heureusement plus au temps et aux exercices qui rappellent trop le magister de Jérémias Gotthelf : additions phénoménales, soustractions à perte de vue, divisions avec des millions au dividende, etc. Naguère, on croyait qu'on ne pouvait apprendre les diverses parties de l'arithmétique que successivement. On n'abordait la soustraction qu'après avoir épuisé tous les cas possibles de l'addition et tous ceux de la soustraction pour passer à la multiplication et à la division. Les fractions ne se concevaient qu'après une étude complète des quatre opérations. Aujourd'hui, on se borne dans les deux premières années scolaires à l'étude des nombres jusqu'à 100. On consacre beaucoup de temps à ces premières leçons afin de donner à l'enfant une conception nette de l'unité, du nombre enfin. Cette conception n'est complète que quand elle contient les idées d'augmentation et de diminution, d'addition et de soustraction et de la transformation d'un nombre en un autre par ces moyens. Il ne vient à l'idée de personne, pendant ces deux premières années scolaires, de pousser cette étude des nombres jusqu'à 1000, comme on a cru devoir le faire, entre autres à Lausanne. Ce qui importe, c'est de traiter d'une manière complète la première centaine, qui a une importance

strict et encore moins celle du canton. mais
r à l'enfant une série d'images aussi nettes
ue possible. Ces images réunies serviront à
lque sorte de prototypes quand. plus tard. on
ays plus éloignés. C'est cet enseignement qui
x d'apporter de l'ordre, de la mesure dans les
uisitions de la vie intellectuelle, retranchant
à, suivant le besoin. Tout enseignement doit
er sur un fonds à exploiter, et c'est aux [illegible]
locale de pourvoir à l'acquisition de ce fonds.
ses du bâtiment à édifier.
e de ce travail ressort d'un fait psychologique
e jeune enfant ne pense qu'à des individus de
ncrète ; ce n'est que plus tard que [illegible]
ont à la hauteur d'idées abstraites. [illegible]
e comparer chez les individus d'une [illegible]
ères communs et de faire abstraction des [illegible]
oires, qui ne sont pas propriété de tous.
e nous enseigne que la valeur d'un [illegible]
ignement dépend du plus ou moins de [illegible]
la mise en éveil d'intérêts divers, [illegible]
en jeu de fonctions de la vie [illegible]
e cette branche est d'importance [illegible]

répéter ce qu'il a entendu, mais ce qu'il a vu, observ
ce qui est devenu sa propriété. Il se trouve ainsi cond
tématiquement à la vérité, puisqu'il ne doit parler
choses qui l'entourent, toujours placé en face de la réa
faits et des phénomènes de la nature. Dans la prati
l'éducation, ces idées acquises par l'intuition fourni
trésor précieux dont le maître pourra tirer le meilleu
en puisant dans ce riche fonds les sujets des première
positions de l'enfant. Conclusion : faisons une large p
programme à cet enseignement important entre tous d
premières années de la scolarité; donnons aux jeun
tres des instructions précises sur la manière d'entre
ces excursions et d'en tirer le plus grand profit possi
ganisons cet enseignement dans l'esprit, entre autr
Levasseur et Bréal, en France, des Stoy, Rein,
Bliedner, Muthesius, Bartholomäi, Willmann, Brä
Göpfert, Piltz, Bräunlich, en Allemagne. Peut-être es
de rappeler à ce sujet les éternels principes des Pe
et des Girard qui, il y a un siècle, avaient mesur
la portée de cet enseignement et lui avaient déjà qua
gné la place qu'il devait occuper plus tard, entre les s
naturelles et les sciences historiques, participant et d
et des autres.

II. LEÇONS DE CHOSES

Sciences physiques et naturelles.

Ce chapitre important sera quelque peu écourté dans
port, et cela pour plusieurs raisons. D'un côté, dans l
inférieur, cet enseignement se confond avec celui de la
phie locale, avec les exercices d'intuition ou enseig
par l'aspect ou encore *leçons de choses* ; de l'autre, on
pour ces leçons les morceaux du livre de lecture. C'est
de toute la Suisse allemande, où nous trouvons les
scientifiques dans ce que nos Confédérés appellent

10° Le programme de l'école primaire ne va guère au-delà des fractions ordinaires, décimales, de la règle de trois, de celle des intérêts et de celle des mélanges. A tous les degrés de la scolarité, il importe que les exercices d'application, les problèmes soient bien choisis. Les emprunter aux circonstances familières de l'existence, aux faits de l'économie rurale ou industrielle, suivant le cas; ne négliger aucune occasion de rapprocher la famille et l'école; faire en sorte que les données des problèmes soient exactes et vraies, que les prix soient réels ou tout au moins vraisemblables; quand la chose est nécessaire, les composer soi-même, ces problèmes, pour qu'ils correspondent bien aux circonstances locales, qu'ils soient adaptés à la force des élèves; se préoccuper aussi — une part convenable étant faite à cette arithmétique économique — de l'enseignement moral qui peut résulter d'un problème dont les données et les solutions servent à l'éducation ; telles sont quelques-unes des idées qui doivent guider le maître dans le choix des questions à résoudre.

B. La géométrie.

Genève n'exposait pas de manuel de géométrie. Cette branche, chose étonnante dans un canton où l'école enfantine est sérieusement organisée, n'est inscrite au programme qu'à partir de la troisième année scolaire. Cependant les lignes, les angles, les surfaces (carré, rectangle, triangle) sont enseignés en 1re et en 2me année, soit dans les leçons de dessin, soit dans celles de travail manuel. Au reste, l'école enfantine prépare fort bien les enfants sur ces éléments de géométrie, sur ces premières notions exactes de la *forme*. Pourquoi interrompre cet enseignement et ne le reprendre ensuite qu'en 3me année?

Dans les quatre classes suivantes, la géométrie se borne à l'étude des surfaces et des volumes, au point de vue du calcul de la superficie ou de la contenance. C'est donc plutôt du système métrique, du toisé, que de la véritable géométrie.

Il est question d'introduire à Genève, dans le degré supérieur des classes de garçons, quelques leçons élémentaires de cette branche (théorèmes les plus simples, lignes, angles, surfaces planes, échelle de réduction, etc.). Ces leçons serviraient d'introduction à la géométrie enseignée à l'école professionnelle.

A signaler à Genève un certain nombre de cahiers où la partie intuitive est donnée sous forme de pliages, de découpages et de dessins, qui permettent à l'enfant de se rendre compte du pourquoi des opérations à faire pour calculer la surface de telle ou telle figure.

A remarquer enfin tout un *matériel intuitif de Gilliéron*, matériel qui peut être construit par les élèves eux-mêmes et facilite l'enseignement de la géométrie et de l'arithmétique.

Rien de particulier à relever dans les cahiers de géométrie exposés par *Fribourg*, *Vaud* et *Zurich-Ville*. Genève n'offrait, au reste, dans ce domaine, qu'un champ très restreint d'observations.

Parmi les *manuels d'enseignement*, on remarquait les quelques ouvrages suivants : *Aufgaben für den geometrischen Unterricht*, von *H. Huber*, Zurich 1895 (2 vol.) *Kurze Anleitung zur Vermessung und Zeichnung von Flächen und Körpern*, von *C. Ruegg*, Zurich 1892 et *Übungsbuch im Rechnen u. in der Raumlehre*, de Berne.

Parmi les *travaux de maîtres*, un seul et unique auteur à mentionner : *A. Thaillard*, *Cours de géométrie élémentaire. Recueil de problèmes de géométrie*, Payerne 1895. Ce travail intéressant dénote chez son auteur une connaissance exacte du but de cet enseignement.

Résumons les idées générales qui découlent de ces rares documents :

1° L'enseignement de la forme commence à l'école enfantine par les occupations fröbeliennes qui ont pour objet l'observation et la dénomination des formes. La nature offre des sujets d'observation à l'infini. A l'école primaire, à l'occasion des leçons de géographie locale, des leçons d'intuition, on

entreprend ces exercices de mesurage au coup d'œil, rapide mensuration, tachymétrie comme on l'a appelée, qui constitue une excellente gymnastique de l'œil.

2° Dans cet enseignement élémentaire, on procède par interrogations, on demande aux élèves ce qu'ils ont pu apprendre ailleurs ou ce qu'ils peuvent trouver eux-mêmes. Cet enseignement se fait sans prétention scientifique ; on *montre* plus qu'on ne *démontre*. On montre ainsi les corps géométriques simples, on les analyse devant les enfants, on en nomme les parties, on les mesure à la vue ou au mètre. On évite les définitions techniques. Cette science des formes et de l'étendue ne peut avoir pour base que l'observation ; c'est une leçon de choses appliquée à des objets concrets, mais à des objets de formes régulières et mesurables.

3° Cet enseignement tout intuitif de la géométrie trouve un puissant auxiliaire dans celui du dessin et des travaux manuels. Ces trois branches se prêtent un mutuel appui. Par les travaux manuels, on rend bon nombre de démonstrations évidentes (triangle, parallélogramme, solide, etc.).

4° La pratique sur le terrain vient compléter les démonstrations théoriques de l'école. Il s'agit de donner aux enfants les premières notions du toisé ou de l'arpentage, notions très élémentaires, essentiellement pratiques : lever des plans d'après les méthodes les plus simples, maniement de l'équerre, nivellements, tracés de courbes de niveau, lecture du cadastre, etc.

C. La comptabilité.

Encore une branche de l'enseignement primaire sur laquelle l'exposition du Groupe XVII ne nous a que bien médiocrement renseigné.

Un instituteur vaudois avait envoyé un manuel, qui a toutes les sympathies du corps enseignant de son canton : *J. F. Morerod, Trois ans de comptabilité à l'école primaire.*

Remarqué, en outre, *Tenuta dei Libri, per Tom. Lardelli*, Coire 1874, deux exemplaires. Et c'est tout.

Les *travaux d'élèves* de *Fribourg*, de *Vaud*, du *Valais*, du *Tessin* avaient tous leur point de départ dans la comptabilité privée : notes, factures, comptes de ménage, comptes d'ouvriers, inventaires, etc. Quelques-uns avaient des exemples de *comptabilité commerciale*. Cette dernière, cela va de soi, tout à fait de mise dans les villes et les contrées industrielles, n'a pas raison d'être dans les campagnes, où la *comptabilité agricole* vient la remplacer.

V. LA LANGUE MATERNELLE

1. Manuels et moyens d'enseignement.

a) DEGRÉ INFÉRIEUR

Genève. L'excellente *méthode de lecture phonétique*, par *Mlle Susanne Dompmartin* est la seule employée pour toutes les leçons de lecture pendant la première année. A Genève, dans la première année du degré inférieur, une partie des enfants sait lire, l'autre ne le sait pas. De là, nécessité de faire pour la lecture deux catégories d'élèves : l'une se compose des enfants sachant lire, l'autre, de ceux qui doivent recommencer la méthode. Au bout d'un an, l'uniformité tend déjà à s'établir. Toutes les leçons de langue maternelle sont combinées avec la lecture : orthographe, grammaire, analyse, leçons de choses. Dès le premier degré, cette leçon de lecture est suivie de la composition de quelques phrases rappelant le sujet traité.

En 2me année, le manuel employé est celui des *Scènes enfantines*, par *Mlle Susanne Dompmartin*, et la méthode suivie est la même que pour les débutants, la rédaction qui se fait après la leçon de choses étant un peu plus longue qu'en 1re année.

Fribourg, on le sait, emploie avec succès la méthode de lecture-écriture préconisée par M. le professeur Horner, sous le nom de méthode analytico-synthétique et comprenant : 1° un *Syllabaire illustré*. — 2° *Une collection de 34 grands*

tableaux d'épellation. — 3° *6 cahiers d'exercices d'écriture.* — 4° *Une collection de 100 lettres mobiles.* On trouvera sur cette méthode, la plus psychologique, partant la plus rationnelle que nous possédions dans la Suisse romande, toutes les directions pédagogiques désirables dans la *Partie du maître, 2me édition*, Lausanne, Payot, 1887.

St-Gall n'avait pas envoyé ses manuels. Nous savons, toutefois, que le syllabaire suivant y est en usage : *Fibel, erstes Sprachbüchlein für schweizerische Elementarschulen* von *Ruegg*. Cet ouvrage compte 50 pages, dont 30 en caractères manuscrits. Les majuscules ne commencent qu'à la 21me page. La matière de ce livre nous paraît un peu serrée ; en outre, les images y sont rares, les alinéas, également; les caractères sont trop fins. La poésie y est aussi trop parcimonieusement représentée. A partir de la page 25, nous avons des sujets suivis.

En 2me année, on emploie le *Zweites Sprachbüchlein*, ouvrage de 136 pages divisé en deux sections : morceaux de lecture et exercices de langage.

Glaris emploie les *Eberhard, Illustrirte Fibel für die schweizerische Volksschule*, méthode basée sur l'intuition et appliquant les principes de lecture-écriture (Schreiblese-Methode). Nous aurons l'occasion de revenir ailleurs sur les ouvrages de Gerold Eberhard.

Les deux *Appenzell* et les deux *Unterwald* n'avaient point exposé de manuels ; *Uri*, en revanche, faisait figurer son *Erstes u. zweites Schulbuch für die Primarschulen des Kantons Uri. Verfasst vom Kantonalen Schulinspektor*, Altorf 1890.

Zoug a, à côté des Eberhard, un *Erstes Schulbuch für die Primarschulen des Kantons Zug ; Schwyz*, son *Schulbuch für Primarschulen.*

Vaud a le choix entre le *Syllabaire illustré, Les premiers pas*, 1er et 2me recueils, Lausanne, 1895 et le *Petit à Petit*. Ce dernier n'a pas d'illustrations.

Zurich exposait dans les salles n° 7 et 8 son *Lehr-u. Lesebuch für die Volksschule* von *Ed. Schönenberger ; Argovie* et *Thurgovie* utilisent les *Ruegg* ; *Lucerne*, les *Bühlmann*. Le *Valais*, le *Tessin* et *Schaffhouse* ne nous ont pas renseigné sur leurs manuels de lecture. Nous l'avons déjà vu à propos des écoles enfantines, c'est la méthode Guyau qui est suivie à *Neuchâtel* dans l'enseignement de la lecture élémentaire : *L'année enfantine de lecture*, *L'année préparatoire de lecture*, *La première année de lecture courante*, par *A. Guyau*, Paris 1891.

Dans la partie française du canton de Berne, nous trouvons le *Livre de lecture pour le 1er degré*, par *N. Jacob* et, dans la partie allemande, le Syllabaire de Ruegg, *Fibel u. Sprachbüchlein* von *H. R. Ruegg*, Zurich, 1895.

A propos des ouvrages en usage dans le canton des *Grisons*, nous devons entrer dans quelques développements, parce que, conçus d'après les principes didactiques des Herbart-Ziller-Stoy, ils inaugurent pour notre pays toute une pédagogie nouvelle. Au degré inférieur, on emploie le *Lesebuch für die deutschen Primarschulen des Kantons Graubünden*, von *Conrad* und *Florin*, 2 volumes, 1re et 2me année, Chur, 1895. Le tout est précédé de quelques *Instructions à l'adresse des maîtres*. Il faut apprendre tout d'abord à l'enfant à distinguer les mots dans les phrases et les syllabes dans les mots. Plus tard, il séparera les syllabes en leurs éléments. Isoler pour réunir ensuite, tel est le travail de tout commençant. Corriger les défauts de prononciation pour faciliter plus tard l'écriture et l'orthographe, voilà le souci constant du maître. La matière est tirée des leçons de choses ou des histoires qui ont été racontées aux élèves.

Le procédé est donc, en abrégé, le suivant :

a. *Distinction des mots dans la phrase.*

On fait répéter oralement un petit fragment d'un conte (p. ex. *Die Sterntaler*, la pluie d'écus) ou l'on choisit une phrase

'écrit avec les élèves en écriture allemande, p. ex. *la fille était seule.* On fait remarquer les mots de la :. Comment se lit le premier mot? le deuxième? etc. nciation des mots avec pauses correspondantes; à chaot, on frappe un léger coup sur la table ; d'abord un it la phrase seul, ensuite plusieurs, enfin tous lisent eur.

s on écrit la phrase de la manière suivante :

——————————————— (phrase)
— — — — — — — (mots)

poursuit cet exercice dans d'autres phrases du récit 'à ce qu'on arrive à une sûreté complète dans la distinces mots dans la phrase.

b) *Distinction des syllabes dans le mot.*

part aussi d'une phrase ; détermination de la phrase, ıent des mots comme ci-dessus, recherche du nombre s que l'on doit ouvrir la bouche pour prononcer chaque claquement des mains à chaque syllabe, syllabation laquement des mains par un, puis par plusieurs, enfin us les élèves.

Tracé graphique.

——————————————— (phrase)
— — — — — — — (mots et syllabes)
| | |

labation de mots à deux ou trois syllabes sans le sedu maître, composition de mots, le nombre des syllaant donné : Ro | se, etc.

c) *Distinction des sons du mot.*

exercices dérivent aussi de phrases; mais il n'est pas aire pour cela que tous les mots de la phrase soient s en sons. Lorsque, dans l'analyse d'un mot, une syle se trouve pas répétée, ou que plusieurs mots ne ré-

sonnent pas de la même manière, il n'y a pas de son à isoler. On doit donc montrer le son ou les sons que l'on veut mettre en relief en faisant entendre plusieurs mots différents. Insensiblement, avec la séparation des sons vient leur liaison, p. ex. *i* et *r*, de *ir*, et bientôt aussi de consonnes suivies de voyelles, *r-i*, de *ri*. C'est sur la liaison des sons que doit porter l'effort principal, car c'est là que gît la principale difficulté de la lecture élémentaire allemande.

Petit à petit, on arrive à distinguer tous les sons d'un mot. Dès que les enfants sont initiés par les exercices préparatoires à la décomposition de chaque mot en plusieurs sons et dès qu'ils ont acquis l'habileté suffisante pour découvrir au moins les principales syllabes et les principaux sons d'un mot, l'enseignement proprement dit de la lecture peut commencer.

2. *Exercices préparatoires d'écriture.*

Ils doivent marcher de front avec ceux de lecture. Il faut exiger une tenue correcte non seulement de la main et des doigts, mais aussi du haut du corps, de la tête. La matière est limitée aux éléments fondamentaux des lettres. C'est un dessin de lignes droites ou courtes tracées dans différentes directions ; mais ce dessin serait bientôt très ennuyeux, si ces lignes n'étaient tirées d'outils, ustensiles, fruits, etc., que les enfants ont étudiés ou observés.

Le but principal est de restreindre au strict nécessaire les syllabes sans signification et d'arriver le plus tôt possible à des combinaisons ayant une valeur significative, c'est-à-dire aux mots et aux phrases.

Les images ne sont que des moyens de faciliter la mémoire. Elles sont choisies de manière à ce que le *nom* de l'objet dessiné renferme le nouveau *son* clairement exprimé.

Pour le choix de ces images, on a également tenu compte de ce qui intéresse l'enfant et des sujets qui figurent dans les leçons de choses de la première année. Dans l'arrange-

ment des matières de lecture, on a le plus possible pris en considération le contenu de l'enseignement intuitif.

Les petits morceaux, à la fin du syllabaire, doivent servir principalement d'exercices de lecture. Ceux-ci, dans la première année déjà, ne doivent pas être purement mécaniques, mais compléter des sujets déjà connus, également intéressants. Tantôt cette matière se rapporte à l'expérience journalière des enfants, tantôt elle est puisée dans la matière d'enseignement pour la première année; mais ce n'est que la plus petite partie de cet enseignement qui peut trouver place dans le syllabaire ; la plus grande part est réservée au manuel de deuxième année.

Les deux ouvrages sont semblables à partir des pages 35 et 37. L'écriture typographique commence à la 40me page, mise en regard des caractères déjà connus.

La dernière partie des « Fibel » renferme des morceaux de lecture très simples et toujours intéressants.

Le plan suivi par les auteurs de ces manuels diffère sensiblement des précédents. On y remarque la forte influence du système Herbart-Ziller-Stoy-Rein, surtout dans le choix des matières.

On ne fournit à l'esprit que ce qu'il peut digérer entièrement et ce peu on le lui présente après des préparations sérieuses et soignées. On se garde de fatiguer le cerveau par une multiplicité d'objets divers et sans rapports entre eux. L'enfant se meut dans un domaine restreint, mais rendu intéressant par un récit d'imagination. Des personnages en scène, l'intérêt et l'attention se portent sur les choses et les lieux au milieu desquels ils agissent. C'est là ce qui fait l'originalité des ouvrages de ce canton.

Les « *Avis pour l'usage de ce livre* » sont très suggestifs. Voici quelques-unes de ces instructions :

La deuxième partie de ce livre contient toute la matière d'enseignement moral de deuxième année, ainsi que les sujets essentiels se rapportant à l'enseignement « réal » correspon-

dant. Il nous a fallu renoncer à présenter la matière d'un enseignement complet d'histoire naturelle, telle que la prescrit le plan d'études. Nous l'avons fait aussi pour ne pas tenter le maître. Si le livre de lecture contient une histoire naturelle complète, certains maîtres ne font que suivre ces lignes mortes, soit pour plus de commodité, soit par ignorance. Il en est qui font apprendre par cœur les morceaux du livre de lecture et qui négligent de faire lire les enfants dans le grand livre de la nature. La lettre morte prend la place des choses directement observées... Pour les maîtres à qui le principe de la concentration n'est pas familier, nous ferons remarquer que les sujets qui sont en rapport avec d'autres doivent être traités immédiatement après ceux-là. Un objet du domaine de la nature doit être étudié en histoire naturelle après qu'il est entré dans l'enseignement moral (Gesinnungsunterricht); la construction de nos maisons et les outils nécessaires à ce travail, doit intervenir aussitôt après que l'on a raconté comment Robinson s'est construit une demeure et comment il l'a distribuée; en troisième ligne viendra la lecture des textes correspondants d'histoire naturelle.

La table des matières de ce deuxième volume comprend des contes et des récits entremêlés de descriptions en rapport avec les êtres en action.

Le plan des ouvrages de lecture des écoles grisonnes est donc le suivant :

1. Donner le texte des leçons d'histoire sacrée, profane et naturelle devant servir de moyen de répétition et d'exercice de mémorisation.

2. Choisir la matière conformément au programme et de manière à créer pour chaque année scolaire un domaine principal servant de point de concentration de l'enseignement moral.

3. Tirer des textes de lecture toutes les données nécessaires à un enseignement régulier de la langue maternelle.

Les manuels des Grisons ont choisi pour point central d'intérêt *la première année* :

sprit à la lettre, la spontanéité à la passivité intellec-
cercer les sens de l'enfant pour les rendre plus justes,
ples; exercer son jugement en le guidant sans lui im-
s idées toutes faites, en lui faisant peu apprendre et
p trouver; exercer sa volonté en lui donnant des oc-
de se former; exercer enfin son sens moral en lui
tirer de sa propre expérience la notion du devoir, tel
it de cet enseignement.

disons que les leçons de choses ne sont pas l'unique
tion de la méthode intuitive. En effet, toutes les bran-
l'enseignement peuvent être traitées d'après les prin-
i-dessus. On a reconnu qu'il est possible d'envisager
les disciplines, au début du moins, d'une manière con-
naturelle, en faisant porter l'attention, non plus sur les
mais sur les choses. Aussi, dès que l'on a constaté que
les leçons pouvaient être traitées par la méthode intui-
l'enseignement élémentaire en entier est devenu une
leçon de choses, continue et variée, et les leçons d'intui-
omme branche spéciale du programme ont commencé
paraître de bon nombre d'écoles. L'enseignement élémen-
bien entendu doit être un perpétuel exercice d'obser-
et la méthode d'intuition n'est pas un chapitre spé-
lu programme ; elle consiste à faire pénétrer l'esprit
ervation dans toutes les branches et à tous les degrés de
ignement populaire.

ant à la marche à suivre dans cet enseignement, les di-
auteurs, par des chemins divers, il est vrai, arrivent à
ès tous aux mêmes conclusions : la méthode dite ana-
e de l'école herbartienne ou interrogative s'impose ici.
urrait l'appeler aussi méthode intuitive ou expérimen-
l faut faire voir pour faire comprendre. Quel est cet
Qu'y remarquez-vous ? Ou dans une expérience : que
passé ? Pourquoi ? Le grand art, c'est de savoir suggé-
silà pour *l'intuition* proprement dite, première partie de
eçon.

b) *Géographie.*

14 sujets relatifs au pays des Waldstaetten.
10 » » » » Grisons.

c) *Histoire naturelle.*

21 sujets en rapport avec la matière précédente.
Faune et flore des Alpes.

d) *Matière littéraire.*

28 sujets se rapportant à l'histoire, à la géographie et à l'histoire naturelle du programme.

e) *Mélanges.*

26 sujets.

f) *Devoirs lexicologiques et grammaticaux.*

BALE. *Fibel für den ersten Schreib-Lese-und Sprachunterricht in den Primarschulen des Kantons Basel-Stadt.* Erstes Schuljahr. — Fünfte Ausgabe, Basel, 1896.

Volume cartonné, de 78 pages, dont 32 en caractères manuscrits. Petites images pour donner l'idée des sons. Caractères latins penchés. Ces *premiers* exercices sont classés purement d'après le son et non d'après l'idée. Les majuscules ne sont étudiées qu'à la 25me page. Deux pages de jolis dessins au trait pour l'ardoise.

La 2me partie renferme les caractères typographiques et suit l'ordre phonétique également. Les mots à plus de deux syllabes sont renvoyés à la fin de cette partie.

La 3me section (p. 57 à 78) renferme des morceaux suivis. Beaucoup de morceaux poétiques.

Volume solidement relié, de 168 pages. Caractères typographiques. Morceaux courts ; les plus longs n'ont jamais plus d'une page.

Le manuel de Bâle, 2me année, est excellent. Les sujets sont bien choisis et bien gradués. Ils sont courts (demi-page au maximum), tous intéressants et très variés. Nous le consi-

dérons comme un ouvrage modèle dont le plan pourrait être suivi ailleurs avec avantage.

b) DEGRÉS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Genève utilise en 3me année le manuel de *Gobat et Allemand* et, dans les classes suivantes, le *Livre de lecture* par *Dussaud et Gavard.*

Fribourg. Outre le Syllabaire illustré destiné aux commençants, Fribourg a un livre de lecture pour chaque degré. C'est aussi un livre unique composé dans la manière des Ruegg. Il renferme la géographie, l'histoire et l'histoire naturelle, le tout très brièvement raconté. De plus, au point de vue de l'enseignement de la langue maternelle, il forme un tout. A partir du degré moyen, chaque morceau donne lieu à des exercices grammaticaux, rigoureusement enchaînés, de sorte que le livre doit être lu d'un bout à l'autre et sans omettre un chapitre, si l'on veut que le cours de grammaire soit complet. Cette manière de procéder nous paraît bien rigoriste, d'autant plus que si l'on veut faire un usage intelligent de ces ouvrages, il est impossible de les lire chapitre après chapitre. Nous aimons à croire — l'auteur ne nous renseigne pas à ce sujet — que ces indications grammaticales ne sont qu'un guide propre à montrer au maître comment il doit s'y prendre pour trouver les lois du langage, car il serait regrettable qu'un ouvrage renfermant une telle quantité de morceaux si judicieusement choisis ne pût pas être employé d'une manière rationnelle. Ces livres de lecture peuvent se placer parmi les meilleurs de la Suisse romande : morceaux courts, bien à la portée des enfants, style simple, prose et poésie alternant, mais toujours en rapport; et puis il y a dans ces ouvrages comme un parfum d'une piété large, tolérante, et une tendance éducative qui donne du charme à ces pages, doit les faire aimer des enfants et avoir une influence très grande sur la formation des cœurs.

St-Gall et Argovie. Ces deux cantons ont aussi le *livre unique* ; ils ont adopté les ouvrages du professeur Ruegg, un volume pour chaque année (St-Gall 6, Argovie 7). L'édition d'Argovie a été adaptée par Hunziker et Keller, directeur, qui y ont introduit des morceaux d'auteurs argoviens et dispersé la matière dans sept années ; les trois premiers volumes de ces deux éditions se ressemblent beaucoup. Le syllabaire, à deux ou trois exercices près, renferme des numéros exactement semblables. Les deux volumes suivants sont tout entiers basés sur ce que nous appelons les leçons de choses, eux, *Anschauungsunterricht*. Les trois derniers volumes ont deux parties : une partie littéraire et une partie « réale », traitant de la géographie et de l'histoire. Le quatrième volume de l'édition argovienne est intermédiaire ; tout en continuant l'enseignement intuitif, il prépare aux branches réales. Cette préparation a permis aux auteurs de traiter l'histoire d'une manière un peu moins sèche qu'on ne l'a fait dans l'édition de St-Gall.

Les premiers volumes plaisent davantage que les derniers. Ils ont toujours une description et deux ou trois narrations sur le même sujet, ce qui permet au maître de choisir ce qui convient à sa classe. Les morceaux sont courts et bien appropriés à la force des élèves. Les autres volumes ont moins notre sympathie à cause de leur partie réale trop peu détaillée. De plus, il semble que la géographie locale n'a rien à faire dans un livre de lecture. Le livre à employer ici, c'est la nature. Au reste, cette étude commence trop tard (6me année). Les ouvrages sont illustrés. Les gravures de l'édition d'Argovie sont très belles.

En somme, ces livres peuvent être bons entre des mains habiles ; mais n'est-il pas à craindre que les instituteurs ne soient tentés de s'en servir trop, surtout pour les leçons de choses et la géographie locale ? Il serait intéressant de consulter à ce point de vue l'ouvrage de *Hunziker, De l'enseignement de la langue, d'après les livres de Ruegg.*

quoi doit se borner cet enseignement. Vouloir aller au-delà est de la pure utopie. — A signaler, en terminant, le travail de *L. Ramuz*, instituteur à St-Aubin, *Alimentation du bétail*, et celui de M. *Brülhart*, *Elevage pratique des lapins*, les deux dans l'exposition *fribourgeoise*.

C'est également l'endroit de parler des *pépinières scolaires* établies par quelques instituteurs zélés. Le canton de Vaud en possède un certain nombre. Quatre d'entre elles, Yens, Sassel, Pully et Préverenges, avaient envoyé à Genève d'intéressantes notices sur l'installation de ces pépinières et jardins fruitiers. Nous savons qu'il en existe ailleurs, à Bex et à Ecublens, par exemple.

Dans les écoles rurales, la création d'une pépinière scolaire est chose désirable. Placée à proximité de la classe, dans un terrain convenable, elle rendra de bons services, donnera aux élèves le goût de l'arboriculture et les premières directions, qu'ils développeront plus tard par leur travail personnel. Il est évident qu'elle ne peut et ne doit être exploitée dans un but exclusivement financier. La création d'un jardin scolaire, dont nous avons parlé plus haut comme complément ou couronnement de la pépinière, doit être encouragée le plus possible. Une partie de ce jardin pourrait être consacrée, par exemple, aux expériences ou essais, l'autre comprendrait les sujets modèles dont les produits suffiraient à l'entretien du jardin.

III. HISTOIRE ET INSTRUCTION CIVIQUE

S'il est certains enseignements qu'il est difficile d'apprécier à leur juste valeur dans une exposition scolaire, cela est surtout vrai de l'histoire.

Pour juger cet enseignement, il faut entendre le récit du maître, constater le mouvement qu'il donne aux figures historiques ; voir comment il les fait parler, agir et vivre ; il

La partie orthographique et grammaticale est très soignée. Dans les manuels destinés aux trois classes inférieures, les exercices sont nombreux et mélangés aux morceaux de lecture où ils sont puisés. Dans les livres des degrés supérieur et moyen, la partie grammaticale est renvoyée à la fin.

L'impression devrait être plus soignée, les caractères sont en général trop petits. Ajoutons aussi que les gravures pourraient être parfois meilleures.

Zoug. Zoug a aussi les *Eberhard* arrangés un peu autrement que ceux de Glaris. Les manuels des classes inférieures ne sont pas sensiblement différents, mais ceux des classes moyennes et supérieures ont des divergences assez marquées. La géographie et l'histoire commencent déjà à partir de la 4me année et sont traitées d'une manière beaucoup plus complète. La tâche d'histoire, répartie en trois années, s'étend des origines à nos jours. Celle de géographie comprend trois parties distinctes : la géographie locale, celle de la Suisse, et l'étude des cinq continents, en insistant sur l'Europe. La partie consacrée à l'histoire naturelle contient un nombre de morceaux plus restreint. A part cela, les manuels du canton de Zoug se présentent à peu près comme ceux de Glaris et on pourrait leur adresser les mêmes éloges et les mêmes reproches.

Au degré moyen, le canton de *Vaud* a également le choix entre le *Livre de lecture*, par *Gobat et Allemand* et le *Livre de lecture, degré intermédiaire*, par *F. Renz*, Lausanne 1893.

Au degré supérieur, on y emploie depuis deux ans, à l'entière satisfaction du corps enseignant, le *Livre de lecture à l'usage des écoles primaires*, par *L. Dupraz et E. Bonjour*, Lausanne, 1895. Cet ouvrage, entre des mains habiles, doit et peut être plus qu'un manuel instructif ; il doit être un instrument d'éducation. Aussi bien, les auteurs y ont accentué le caractère national, dans l'espoir que l'ouvrage contribuera à former des hommes et des patriotes.

Nous pouvons passer rapidement sur les manuels de lecure employés dans le canton de *Zurich*, puisque nous y rerouvons les Eberhard dont nous venons de parler à propos le Glaris. On doit toutefois plus qu'une simple mention au *Lehr- und Lesebuch für die Volksschule* (7. bis 9. Schuljahr) ·on *Ed. Schönenberger und Fritschi*, Zürich, 1893 ; au *Lesebuch, 2. und 3. Schuljahr*, von *H. Wegmann*, auteur d'un *Syllabaire* renommé, œuvre d'un praticien consommé, ainsi ɪu'au *Lesebuch* (*4. 5. und 6. Schuljahr*) von *A. Lüthi*, Zü·ich, 1893-94, 3 volumes, dont on ne peut que louer la sage ›rdonnance et l'excellent choix des morceaux.

Thurgovie. Thurgovie a, comme St-Gall, les ouvrages de Ruegg, pour les six premières années scolaires. Pour les trois lernières années, il possède un livre spécial, édition revisée lu *Scherrs Schul- und Hausfreund.* Ce livre, de plus de six ·ents pages, est d'une grande richesse. Les maîtres peuvent ; choisir à l'aise ce qui leur convient, soit pour leur enseignenent, soit pour les circonstances locales. Il renferme une parie littéraire, prose et poésie, et une partie réale, géographie, ıistoire et histoire naturelle. Autant qu'on en peut juger ›ar le choix des morceaux, cette dernière partie ne sert que ;omme récapitulation de ce qui a été fait dans les premières ınnées.

Neuchâtel. Neuchâtel offre une variété de manuels qu'on ›ourrait considérer comme réjouissante si elle n'était pas dé›lorable au point de vue de l'unité de l'enseignement. Nous y ·encontrons en effet tous les *Jeanneret*, les livres du Jura ›ernois, le manuel du degré intermédiaire du canton de Genève ›ar *Gavard*, le *Renz*, les *Premiers pas*, puis quatre ou cinq ›uvrages français : *le Livre de l'école de Lebaigue*, cours noyen et cours supérieur ; les *Lectures courantes de Guyau*, ınnée préparatoire et première année ; le *Francinet* de *Bruno* ; les *Premières leçons de choses usuelles* par *E. Dupuis* et la *Première année d'enseignement scientifique*, par *Paul Bert*.

Il n'est pas possible de juger chaque manuel, cela entraînerait trop loin. Les ouvrages indigènes sont à tous égards préférables aux ouvrages français. Ceux-ci sont intéressants sans doute, bien écrits, bien illustrés, mais ils ne sont pas de notre pays, ils doivent contribuer à donner aux enfants une tournure d'esprit qui fait contraste avec nos mœurs et nos habitudes. Parmi les ouvrages suisses, ceux que nous mettons à la première place sont les Jeanneret. Ils sont bien neuchâtelois et, comme tels, ils auraient dû, nous semble-t-il, avoir la préférence. De plus, ils sont des mieux gradués, et d'une difficulté correspondant exactement à la force des élèves auxquels ils sont destinés. On doit regretter cependant qu'il n'y ait pas encore un volume supérieur à *La Patrie*.

Le livre de lecture de *Gavard* mérite aussi tous les éloges. Il est peut-être de *toute la Suisse romande* le meilleur des manuels destinés au degré intermédiaire, si nous faisons une place à part à celui de Fribourg, comme étant trop spécial pour être employé dans les autres cantons. On pourrait tout au plus reprocher à l'ouvrage de Gavard de n'avoir pas donné plus d'étendue à la partie poétique et à celle renfermant les écrits moraux.

Berne. — La partie allemande du pays bernois a des livres de lecture analogues aux autres cantons de même langue. Au degré inférieur, on se sert des *Sprachbüchlein* de Ruegg. Le degré moyen et le degré supérieur ont chacun leur livre composé aussi d'une partie littéraire et d'une partie réale. Rien à signaler, sauf que l'histoire est enseignée d'après l'idée des cercles concentriques, et que ces ouvrages paraissent un peu volumineux.

La partie française a aussi trois livres de lecture, un pour chaque degré. Ceux des degrés intermédiaire et supérieur (*Le trésor de l'écolier*) nous paraît meilleur que celui du degré moyen, ont aussi des parties réservées à l'histoire, à la géographie et aux sciences naturelles, bien qu'il existe des manuels spéciaux sur ces dernières matières. On peut re-

h. les *Lehr-u*
, contiennent tous
pays. Ces livres
nos confédérés de
ire des enfants des
'enfant dans tous les
nt pour lui jusque
arie d'instruction et le
n'avons pas remarqué
ns le texte, de collec
tions ethnographiques.
érieure venant au
, résulte d'un récit bien
animée et pittoresque.
nagination de l'enfant.
avait pas non plus de
et on le comprend. Nous
lictait l'histoire! Cela
e ne puisse pas faire d'une
civique le sujet d'un
n.
nanuels d'histoire que nous
n ou deux surannés et qui
ef délai, démontraient
de toujours faire ressort

ZOUG. — *Illustrierte Schweiz*
Haus, von *J. Marty*.
SCHWYZ. — *Kleine Schweizerg*
für Primarschulen von *J. M*
VAUD. — *Petite histoire de la S*
Abrégé de l'histoire de la C
Daguet.
Le citoyen vaudois ou *noti*
Instruction civique, par *N*
ZURICH. — *Bilder aus der S*
Ruegg.
Erzählungen u. Gedichte
Unterricht, von *H. Ruegg* u
Bundesverfassung und *Ka*
TESSIN. — *Tableaux de l'histo*
svizzera).
LUCERNE. — *Illustrierte Gesc*
Schweiz nebst naturkundlic
ren Klassen der Primarsch
NEUCHATEL. — *Leçons d'histoi*
nérale, par *H. Elzingre*.
Abrégé d'histoire suisse,
canton de Neuchâtel, par *A.*
Abrégé de l'histoire de la
Daguet.
Leçons et récits d'histoire
Instruction civique, par *N*
BERNE. — *Die Elemente des bi*
Numa Droz und *Dr Gobat*.
GRISONS. — *Vaterländisches L*
A. Florin.
Graubündnerische Gesch
Storia della Svizzera ad
Grigione.
NIDWALD. — Mêmes manuels

Soleure. — Soleure nous a envoyé à Lausanne — il n'avait pas exposé de manuels à Genève — une collection des *Fortbildungsschüler* et un livre de lecture destiné au degré supérieur. Ce livre est composé, comme tous ceux de la Suisse allemande, d'une partie littéraire et d'une partie réale. La première est très courte, afin de donner à la seconde la place pour un cours complet d'histoire, de géographie et de sciences naturelles. Ces branches sont traitées d'une manière très succincte, trop succincte même. Il ne nous semble pas que cet ouvrage doive donner beaucoup de satisfaction au corps enseignant qui l'emploie.

* * *

Tels sont les divers manuels de lecture employés dans nos cantons. On le voit, dans les écoles de la Suisse allemande, partout on a le livre unique, c'est-à-dire un manuel qui renferme la géographie, l'histoire et les notions de sciences physiques et naturelles faisant partie des programmes primaires. On peut ne pas être d'accord sur le principe du livre unique, — *et, pour notre compte, nous partageons l'avis des pédagogues grisons qui estiment que l'enseignement de la géographie locale et des sciences naturelles n'a rien à faire dans le livre de lecture, qui est un* **livre de lectures** et non une petite encyclopédie ou abrégé scientifique où l'on trouve un peu de tout, — il n'en est pas moins vrai que ce livre est le manuel par excellence des Allemands, qu'il leur est particulièrement cher et qu'il laisse dans la mémoire des enfants devenus des hommes des souvenirs ineffaçables et reste, comme on l'a dit, jusque dans la vieillesse, une source féconde d'instruction et de plaisir.

A voir cette variété extrême de manuels, on peut se demander s'il n'y aurait pas, en dehors des raisons d'ordre purement économique, des motifs sérieux pour qu'une entente s'établit entre les cantons de langue allemande d'un côté et les cantons de langue française de l'autre, dans le

but d'élaborer un manuel commun à tous les cantons concordataires. Nous savons que la Société suisse des professeurs d'écoles normales *a étudié cette question, en vue de l'introduction d'un même livre de lecture dans tous les séminaires de la Suisse allemande. Dans la Suisse française, ne pourrions-nous pas faire pour les manuels de lecture ce qui a été accompli, à la satisfaction unanime des intéressés, pour ceux de géographie ?*

* * *

Orthographe. — a) *Manuels et moyens d'enseignement.* — C'est avec plaisir que nous avons constaté à Genève l'absence complète de *manuels de dictées* à l'usage des maîtres (l'exception que nous devons faire ici en faveur de Mlle Axtmann confirmant la règle : *Choix de dictées pour la 2me année*, non pas qu'il n'en existe point, mais parce que ce sont les morceaux lus, commentés et interprétés qui font le sujet des dictées, toujours considérées comme des exercices d'application des leçons de grammaire qui ont précédé.

b) *Travaux d'élèves.* — Les exercices d'orthographe étaient nombreux et disséminés un peu partout dans les travaux de langue maternelle. Nous avons été étonné de constater que l'on fait encore à Genève des *thèmes de place ou de rang, que dans nos cantons romands, on multiplie encore beaucoup trop les dictées, dans le canton de Vaud, à Fribourg, à Genève, comme à Neuchâtel. Que de dictées, que d'exercices grammaticaux de tous genres !* N'y a-t-il pas abus ? Ne fait-on pas trop de ces dictées en dehors des autres leçons, travail très commode sans doute, de remplissage en quelque sorte, au lieu de les considérer purement et simplement comme des exercices d'application des règles étudiées. On dirait vraiment que la dictée est le procédé presque unique, l'exercice d'orthographe proprement dit. Verrait-on réapparaître l'époque où l'on faisait une dictée par jour et où même, à l'approche des examens, on ne faisait guère que cela ? Serait-ce que cet exer-

vice se perpétue, parce qu'il est commode, que tous les élèves sont occupés, que la discipline est facile et que la fatigue est presque nulle pour l'instituteur ? Ce serait navrant, si tel était le cas.

Les dictées ont leur utilité; mais à la condition que l'on n'en abuse pas, qu'on les choisisse avec sagacité, et non dans le premier livre venu, que le sujet en soit pris dans le livre de lecture, qu'elles correspondent aux règles déjà étudiées, qu'elles soient corrigées avec soin et que toujours l'on rapproche la faute commise de la règle qui a été violée.

Dicter des textes déjà lus, commentés, étudiés. L'élève prend ainsi l'habitude de lire avec une grande attention, le morceau lu pouvant devenir le texte d'une dictée. L'attention sur la forme des mots produit dans l'esprit des images orthographiques nettes, la répétition par la lecture, l'écriture et la dictée grave profondément ces images dans la mémoire. Vient ensuite la correction, autre exercice d'attention et de mémoire des formes orthographiques.

La dictée, au reste, n'est pas l'unique moyen d'apprendre l'orthographe aux enfants, comme on l'admet encore trop dans notre Suisse française. Il est d'autres moyens plus efficaces ou tout aussi efficaces pour faire acquérir aux enfants la connaissance de la forme des mots. La dictée doit commencer sans plume et sans papier. Recommander à un enfant d'examiner attentivement un mot afin de pouvoir l'épeler le livre une fois fermé, voilà qui constitue, quand cet exercice est pratiqué sur plusieurs vocables, une véritable *dictée verbale*. C'est ainsi que l'orthographe, non pas tant pour le français et l'anglais, mais pour l'allemand, l'italien, l'espagnol, trouve ses plus grands appuis dans l'ouïe et dans la vue. Tout d'abord, il faut bien entendre pour bien comprendre. Il y a là une gymnastique de l'oreille, à laquelle il s'agit d'habituer les élèves. Ensuite il faut bien voir. L'œil est le régulateur le plus sûr de l'orthographe. La conclusion à en tirer est celle-ci : ne présenter à l'enfant que des mots dont l'orthographe

soit correcte et ne pas s'imaginer que l'on doive enseigner la bonne orthographe par la mauvaise. Là encore, il s'agit de prévenir les fautes, pour ne pas avoir à les corriger plus tard.

La méthode psychologique consiste donc, pour l'enseignement de l'orthographe, à ne faire écrire que des mots déjà connus par la lecture.

* * *

Grammaire. — a) *Manuels et moyens d'enseignement. Le Cours élémentaire de langue maternelle*, par *B. Dussaud*, 1re et 2me partie, se maintient à *Genève*, la *Grammaire de Larousse* et celle de *Larive et Fleury* dans le canton de *Vaud*; à *Neuchâtel*, c'est encore la *Grammaire française par une réunion d'instituteurs neuchâtelois* qui a les préférences du corps enseignant. Dans la Suisse allemande, on ne conçoit presque pas un formulaire de règles appelé grammaire remis entre les mains des enfants. Les règles que l'on fait apprendre découlent de l'observation des bons auteurs et de l'étude raisonnée des textes.

b) *Travaux d'élèves.* — C'étaient surtout des exercices grammaticaux de diverse nature, des conjugaisons à n'en pas finir. Là encore il y a abus, dans la Suisse romande avant tout et dans le canton de Vaud en particulier. La pratique de la conjugaison aide puissamment à la correction du langage, combat les fautes locales, aide à la concordance des temps. Il peut donc être avantageux de faire quelques conjugaisons, mais non pas des conjugaisons entières, un ou deux temps seulement, avec une phrase complète à conjuguer. *On écrit trop dans nos écoles de la Suisse française : trop de dictées, trop de conjugaisons, trop d'exercices grammaticaux, trop d'exercices d'analyse de la pensée.*

L'enseignement de la langue doit être une étude vivante et pratique qui déborde de tous les côtés du vieux cadre étroit

die 1 bis 5 Klasse von *H. Maag*. Zurich. 1896. Ayant mandé ces ouvrages à la Direction de l'Instruction publique de Zurich, nous ne les avons pas obtenus, ensorte que nous devons nous abstenir de toute appréciation sur la valeur des manuels que nous n'avons pas pu examiner de près.

En *Argovie* nous avons la série en 7 volumes : *Aufgaben für den Unterricht im Rechnen*, von *H. Wydler*. Aarau 1894.

Neuchâtel utilise, outre les problèmes de Ducottterd, un ouvrage étranger à la Suisse : *La 2me année d'arithmétique*, par *P. Leyssenne*, Paris, 54me édition.

Le *Jura bernois* a toute une série de manuels d'arithmétique, par *Selve*, de Paris. Ces ouvrages sont bien gradués et renferment un nombre considérable d'exercices concrets et abstraits. La tâche du maître est toute tracée. Il y a un manuel pour le maître et un pour l'élève. C'est la méthode de Grube qui a présidé à l'élaboration de ces manuels qui se différencient de ceux de Bâle par le fait qu'ils mènent de front l'étude des quatre opérations fondamentales dès le début de l'étude des nombres. On épuise ainsi toutes les combinaisons possibles dans les quatre opérations simultanément. Cette méthode y a même été poussée à l'excès et tourne quelquefois à la routine. Le mot *octante* employé pour huitante ou quatre-vingts ne s'acclimatera jamais chez nous. Au surplus, ouvrage intéressant et dont l'emploi doit donner de bons résultats.

La partie allemande du canton de *Berne* fait usage des *Stöcklin*, dont nous allons parler aussitôt.

Les *Grisons* ont leur série de 7 cahiers : *Uebungsaufgaben für's Rechnen*, avec édition italienne et romanche.

Terminons par un manuel qui semble avoir les sympathies du corps enseignant de la Suisse allemande, puisqu'il est en usage à Bâle, à Zoug, à Schwytz et à Berne : *Aufgaben zum schriftlichen Rechnen und Rechnenbuch* von *T. Stöcklin*, Liestal (*Schülerheft und Lehrerheft*, 21 cahiers). La plus

venant en son temps, au degré supérieur de l'école populaire, ce travail de synthèse offre un véritable attrait à des intelligences déjà formées et apporte l'ordre, le classement, la simplification dans la foule des faits observés ici et là et des notions particulières acquises au cours des exercices de langue.

* * *

Analyse de la phrase. — Puisque nous en sommes à parler de l'abus des rédactions, des copies machinales, des devoirs écrits imposés à tort et à travers, disons encore quelques mots des exercices d'analyse à propos des cahiers chargés à Genève de nous prouver que les interminables exercices d'analyse par écrit n'ont pas complètement disparu de nos écoles romandes.

En effet, nous avons trouvé encore trop de ces longues analyses par écrit, dans les cahiers genevois, vaudois, neuchâtelois, valaisans, bernois (partie française), et surtout fribourgeois (École primaire de Delley, par exemple, pour ne citer qu'un cas). Il y a beau temps que ces chinoiseries ont disparu des écoles de la Suisse allemande, où les exercices d'analyse de la phrase, toujours très simples, se font en corrélation avec ceux de lecture et d'orthographe.

Loin de nous la pensée de mettre en doute la valeur de ces exercices d'analyse. Décomposer la phrase en ses éléments, y distinguer et y reconnaître chaque mot avec sa nature et sa fonction est un travail utile au premier chef. Analyser le langage, c'est analyser la pensée dont il est l'expression, c'est l'éclaircir et la préciser. Sans analyse, le langage reste pour l'enfant un tout confus dont il ne démêle pas les divers éléments et dont il ne saisit pas aisément la construction. Se rendre exactement compte du rôle des mots pour mieux comprendre l'idée qu'ils représentent, tel est le but de l'étude de l'analyse.

Mais est-il nécessaire pour cela d'exiger de ces longues co-

économie [illegible]
commerce, qui [illegible]
où l'on se t[illegible]
aux sciences [illegible]
de calcul est [illegible]
ui reprocher de [illegible]
oncret, surtout [illegible]
aux d'élèves. — [illegible]
lans les cahiers [illegible]
partout, on v[illegible]
eux problèmes [illegible]
autrefois, qui faisa[illegible]
itable rébus.
du canton de *Fr*[illegible]
quement encadrés [illegible]
en vue de l'exposi[illegible]
t une pareille dé[illegible]
x ordinaires de la [illegible]
non plus de parti[illegible]
nombreux cahiers [illegible]
nt la faveur que les [illegible]
important entre tous, [illegible]
ulièrement l'attention, [illegible]
isaient le meilleur effet, [illegible]
e par l'aspect extér[illegible]

quelques notes explicatives qui mettaient le lecteur au courant des procédés suivis. Si cette précaution n'avait pas été prise, il eût été difficile de se représenter comment l'enseignement de cette branche est compris dans nos écoles, car il est évident que, pour cette branche surtout, un cahier sans vie ne dit pas grand'chose. C'est la classe qu'il faut voir en mouvement ; voir le maître en action, l'entendre, constater comment il conçoit la méthode active dans sa classe est encore la meilleure manière de se rendre compte de la valeur d'un enseignement.

Passons en revue, au préalable, les *travaux d'élèves*, pour essayer de dégager ensuite du milieu des idées et des tendances la pensée directrice d'un semblable enseignement.

Les écoles primaires du canton de *Genève* avaient fait figurer de nombreuses rédactions et compositions dans leurs cahiers de langue maternelle, travaux généralement courts, qui prouvent que les élèves ont acquis des idées et savent les exprimer. On désirerait ces rédactions plus fréquentes encore, faites à propos d'autres exercices, résumant sommairement les diverses leçons données (leçons de choses, d'histoire, d'histoire naturelle, etc.) comme nous aurons l'occasion de le montrer plus loin.

A *Fribourg*, cette branche est enseignée d'après le livre unique en usage dans les écoles. On tire des pages du livre unique le sujet des compositions proposées aux débutants. Dans le degré inférieur, on s'en tient autant que possible au manuel de lecture. Au cours moyen et supérieur, on s'affranchit quelque peu de la tutelle du livre pour puiser ailleurs, dans la sphère d'activité future des élèves, dans les événements du jour, les motifs de composition. Les cahiers de Charmey, de Guin, Gurmels, Alterswyl, ceux de la ville de Fribourg servaient d'illustration à la méthode employée et montraient à l'évidence que nombreux sont les sujets qui peuvent être extraits de ces chapitres du livre unique. Le *Bulletin pédagogique* de Fribourg donne une liste de sujets destinés au cours

point de vue pratique comme au point de vue du
nement intellectuel de l'enfant. Chacun sait que la
s opérations que nous avons à faire dans nos re-
nos travaux journaliers n'excèdent pas cent. Il
que ces calculs puissent se résoudre avec une
ilité.

s idées généralement reçues aujourd'hui en ce qui
e calcul au degré inférieur des écoles primaires.
rogramme des deux premières années d'étude ne
as la première centaine.

remière année porte sur l'étude des nombres de 1 à
1 à 20, avec deux ou quatre opérations.

ude simultanée des quatre opérations ne peut se
vec un cycle très restreint de nombres, par exemple
ou de 1 à 20 pour la première année.

pratique, il est préférable de renvoyer l'étude de la
ation et de la division pour la deuxième année d'é-
hode Stöckling et de faire dans la première année
r addition et soustraction des nombres de 1 à 20 et

ude des éléments du calcul se fait au double point
: la connaissance et de la composition des nombres
cul proprement dit.

s la première partie de cette étude, les nombres à
ser devront toujours être concrets et il est nécessaire
lèves aient en mains les objets nécessaires pour les
s. Ce n'est guère que pour l'établissement et l'é-
s séries qu'il faudra recourir au boulier-compteur.
Fritsche est à recommander.

st dans la seconde étude seulement que les nombres
feront leur apparition ; mais ils devront être intro-
l'intuition. Aucun enseignement ne se prête comme
l'arithmétique à ce passage continuel du concret à
, du particulier au général. *Chaque opération, cha-*
cice devra passer rigoureusement par la filière

Ce que nous avons le plus admiré parmi les cahiers saint-gallois, ce sont ceux de l'école d'application annexée à l'école normale cantonale de Mariaberg, près de Rorschach[1], et dirigée par M. Gmür. Cette école d'application, qui comprend sept classes, plus l'école complémentaire, est tout à fait indépendante des autorités locales et placée sous la surveillance directe du Conseil d'éducation, sauf pour la répression des absences. C'est le maître de la classe qui donne le cours de didactique spéciale aux futurs instituteurs du canton.

Les leçons sont toutes rigoureusement préparées d'après la progression normale de la leçon (*formalen Stufen des Unterrichts*) adoptée par les partisans de la pédagogie Herbart-Ziller-Stoy : *intuition* ou acquisition de notions concrètes, *abstraction* ou *généralisation*, soit passage du concret à l'abstrait et enfin *applications* nombreuses des connaissances acquises.

M. Gmür précise le terme de méthode, qui n'est autre que l'ordre que l'on met dans les idées que l'on veut communiquer, et dit, entre autres, qu'il ne faut pas confondre la « *méthode* » avec la « *manière* » particulière à chaque maître. Tout cela est fort bien et dénote un esprit très au courant des tendances actuelles de la pédagogie.

On doit également approuver sans réserve l'emploi que fait ce maître du « *Stichwortheft* », qui doit partiellement remplacer la grammaire. L'idéal, en effet, au point de vue grammatical, c'est de ne s'occuper que des fautes et des locutions vicieuses (*Das Ideal ist die Grammatik des Fehlerhaften*, disent nos Confédérés). On note dans ce cahier les fautes relevées dans les compositions. Dans une leçon de récapitulation, ces fautes sont discutées au point de vue grammatical. Peu à peu, l'élève possède une collection d'exemples d'où peut, une fois les observations nécessaires faites, abstraire

[1] Nous en parlons ici, parce que ces cahiers ne figuraient pas avec l'exposition à l'école normale de Rorschach, mais bien avec celle des écoles primaires saint-galloises.

Le programme de l'école primaire ne va guère au-delà actions ordinaires, décimales, de la règle de trois, de es intérêts et de celle des mélanges. A tous les degrés scolarité, il importe que les exercices d'application, les èmes soient bien choisis. Les emprunter aux circons- s familières de l'existence, aux faits de l'économie ru- ou industrielle, suivant le cas; ne négliger aucune occa- de rapprocher la famille et l'école; faire en sorte que les nées des problèmes soient exactes et vraies, que les prix ent réels ou tout au moins vraisemblables; quand la chose nécessaire, les composer soi-même, ces problèmes, pour ils correspondent bien aux circonstances locales, qu'ils ient adaptés à la force des élèves; se préoccuper aussi une part convenable étant faite à cette arithmétique écono- ique — de l'enseignement moral qui peut résulter d'un oblème dont les données et les solutions servent à l'édu- tion; telles sont quelques-unes des idées qui doivent gui- r le maître dans le choix des questions à résoudre.

B. La géométrie.

Genève n'exposait pas de manuel de géométrie. Cette anche, chose étonnante dans un canton où l'école enfan- e est sérieusement organisée, n'est inscrite au programme à partir de la troisième année scolaire. Cependant les nes, les angles, les surfaces (carré, rectangle, triangle) nt enseignés en 1re et en 2me année, soit dans les leçons dessin, soit dans celles de travail manuel. Au reste, l'école fantine prépare fort bien les enfants sur ces éléments de ométrie, sur ces premières notions exactes de la *forme*. urquoi interrompre cet enseignement et ne le reprendre en- ite qu'en 3me année?

Dans les quatre classes suivantes, la géométrie se borne à étude des surfaces et des volumes, au point de vue du calcul e la superficie ou de la contenance. C'est donc plutôt du sys- ème métrique, du toisé, que de la véritable géométrie.

Le *Valais* avait quelques cahiers des écoles françaises de Sion; *Argovie*, ses *travaux d'examens individuels*; *Thurgovie*, des travaux très propres des écoles d'Egg et d'Arbon; le *Tessin*, des rédactions des écoles d'Astano, d'Airolo, de Gordevio, Locarno, Sementina, Lugano et Avegno; *Lucerne*, des spécimens nombreux et variés de douze de ses écoles; *Neuchâtel* était représenté dans cette branche par dix-huit établissements scolaires; Berne, par dix.

Les *Grisons*, nous l'avons dit, représentent les idées herbartiennes dans la Suisse allemande; aussi les travaux de ce canton se distinguaient-ils tous par leur originalité et leur tendance bien marquée à sortir des chemins battus et des petits sentiers tracés par la sainte routine. A première vue, toutes ces revendications, tous ces efforts dépaysent un peu le visiteur inattentif. Ces choses ne sont point encore dans les idées reçues; observation stricte des principes de l'enseignement éducatif, des conditions didactiques de toute bonne leçon, intelligente application du principe fécond et efficace de la concentration, etc. Espérons que bientôt elles le seront.

A signaler les compositions des élèves de Coire (Hof) et de Fideris, précédées d'instructions très suggestives sur la manière dont les instituteurs interprètent l'excellent plan d'études des Grisons au point de vue de la rédaction. Les écoles de Schlaus, Versam, Brigels, Celerina, Bergun, Tamins, Fetan, Thusis, Poschiavo, Trins, Davos, Coire et Fideris (compte-rendu de l'histoire de Robinson, par Christian Jaquet) nous montrent le principe de la concentration réalisé à souhait à l'aide du récit de Robinson (Gesinnungsunterricht).

Nous avons fait nous-même une heureuse application de ce même principe à la classe annexée à l'École normale de Lausanne. Dans le but de développer l'intérêt sympathique, nous avons choisi, pour chaque semaine, un récit avec lequel les sujets à étudier offraient quelques points de contact. Ce moyen de rapprochement a été très précieux. Il en est résulté

pour les élèves un vif élan vers le domaine des choses inconnues et un nouvel intérêt pour les objets usuels jouant un rôle dans le récit. L'année dernière, l'histoire de Robinson Crusoé a produit l'effet désiré. Nous croyons que la narration de faits vraisemblables, convenablement choisis, est excellente pour l'enrichissement de l'esprit et la formation du caractère.

Rien de particulier à relever, au surplus, dans les compositions de *Bâle-Ville* et de *Bâle-Campagne*. Bâle-Ville attache avec raison une grande importance à la tenue des cahiers, et les nombreuses rédactions des écoles rurales de Bâle-Campagne ***sont une preuve de plus que l'inspectorat qui y est organisé d'une manière très serrée y produit d'heureux fruits en imprimant une direction efficace à tout l'enseignement.***

A mentionner enfin, pour terminer, le travail consciencieux d'un jeune instituteur vaudois, qui n'a sans doute pas dit son dernier mot : *Paul Henchoz, Enseignement de la langue dans le degré inférieur*, 2 volumes manuscrits.

* * *

Kehr a appelé non sans raison la composition le « visage de l'école », pour bien montrerl'utilité, la nécessité et l'importance de cette partie de l'enseignement de la langue, à laquelle nous allons vouer aussi, de notre côté, une attention particulière, en recherchant quelques-unes des pensées directrices qui se dégagent de ce fouillis de cahiers et d'instructions méthodiques.

Nous n'en sommes heureusement plus au temps où l'on se contentait de donner tout simplement le sujet à traiter, sans tracer ni plan ni canevas. Les élèves, ainsi abandonnés, se morfondaient, prenaient la composition en dégoût et ne produisaient rien qui vaille. Une des premières conclusions à tirer des indications méthodiques qui précèdent les rédactions est celle-ci : les idées ne viennent pas d'elles-mêmes à l'esprit de l'enfant ; il faut lui apprendre à en trouver, à leur donner

[illegible] il faut

[illegible] à montrer le [illegible] avoir des [illegible] d'abord [illegible] commencer [illegible] la représentation [illegible] lecture et [illegible] Aussi, [illegible] temps que [illegible] ne peut pas [illegible] de la com-

[illegible] préparent ainsi le terrain [illegible] *tout en-* [illegible] *les nécessaires* [illegible] la main ferme à ce que [illegible] s'expriment par des [illegible] paraît convenable- [illegible] les enfants à faire des [illegible] travaux de l'école doc- [illegible] dans les exerci- [illegible] leçons, ne doit jamais [illegible] la relever.

[illegible] ne commencent guère [illegible] compositions sont de [illegible] des idées données [illegible] idées de l'élève. On [illegible] exercices de reproduc- [illegible] L'élève reproduit : 1° le con- [illegible] morceau de lecture a [illegible] 2° les faits de la vie [illegible] observer directement, 3° la [illegible] examinés et qui ont fait le [illegible] maître et les élèves. L'écolier, [illegible] composition, quand il trouve ou bien

fond ou bien la forme ou encore les deux ensemble (des-
iptions, comparaisons, parallèles, narrations, lettres d'af-
ires, etc).

La plupart des bons praticiens reconnaissent que si la com-
sition donne souvent de si pitoyables résultats, c'est que
*l enseignement est trop isolé des autres branches du pro-
amme*. L'enseignement tout entier de la langue (lecture,
citation, grammaire), l'enseignement historique, celui des
ences naturelles, de la géographie doivent concourir au
ème but que celui de la composition proprement dite. Il est
éré que les mots manquent à l'enfant, quand les pensées lui
anquent. On combat cette pauvreté d'idées et de mots en exi-
ant que les élèves reproduisent par écrit ce que le maître a
pliqué oralement, ce qu'ils ont entendu, compris, ce qu'ils
t lu dans le livre de lecture. Une concentration doit donc
pérer ici. Il s'agit d'établir un lien entre tous les exercices
l'école et celui de la composition. En particulier, les exer-
es de composition doivent être mis en relation avec ceux
lecture.

Procédant ainsi, on ne se contente plus d'une composition
bonne et due forme tous les quinze jours ou toutes les
ois semaines. On arrive à faire une rédaction par jour,
rce qu'il faut que chaque jour l'élève ait l'occasion d'expri-
er ses pensées sur tel ou tel sujet et de les coucher noir sur
anc.

Il est probable aussi qu'on exige à l'école primaire trop de
dactions, de compositions, d'inventions proprement dites
qu'on n'insiste pas assez sur les reproductions faites avec
oût. La plupart du temps, il est difficile d'exiger des pro-
ctions originales au point de vue du fond et de la forme.
n ne sait que trop ce qui se passe : si l'élève n'est pas en
at, après avoir mâchonné sa plume pendant des heures, de
ouver quelques maigres idées, il finit par s'adresser à ses
rents, à ses frères et sœurs et donne pour sien ce qui n'est
e la pénible reproduction des idées de son entourage. De

cette manière, on se trompe soi-même, on trompe les autres et l'on fausse le caractère de l'enfant.

La plupart des compositions exposées à Genève avaient été écrites dans un cahier spécial et remises au maître en vue de la correction. Ce contrôle est sans doute un très dur labeur pour l'instituteur, travail aussi pénible qu'il est nécessaire ; mais si le maître ne corrigeait pas les travaux, les élèves s'habitueraient bien vite à être superficiels et à gribouiller. Il est impossible de mettre la correction complètement de côté ; on peut la faciliter, l'alléger, mais non l'éviter. On la facilite en donnant des sujets simples à traiter, en préparant sérieusement les compositions au double point de vue du fond et de la forme.

La correction faite, le maître doit exiger que l'élève prenne connaissance des fautes soulignées et procède à la correction lui-même, en écrivant en marge ou dans un carnet spécial (*Fehlerbuch* ou *Stichwortheft*) les fautes qu'il a faites.

En résumé, voici les conclusions à tirer de cette partie de l'exposition :

Observer et décrire, voilà les deux moyens inséparables pour arriver à la connaissance des choses. La méthode éducative par excellence, c'est l'observation, qui porte le nom d'intuition, quand elle est soumise à des exercices méthodiques et rationnels.

Les enfants sont curieux : ils se portent avec une étonnante mobilité d'esprit vers tout ce qui est nouveau pour eux. Cette tendance trouve en elle-même son stimulant, la satisfaction de la curiosité et de cet insatiable besoin de connaître.

Montrer des objets intéressants, en détailler les parties, appeler l'attention des élèves sur la variété des formes, des couleurs, nommer, désigner le tout, le décrire en un mot, voilà la marche naturelle qui doit accompagner les premiers exercices de rédaction. Ces derniers sont ainsi l'application directe de ceux dits d'intuition, qui, eux, ne sont qu'une sorte de rédaction orale.

Ne jamais prendre de sujets en dehors du cercle d'idées de

l'enfant ; en effet, le faire parler de choses qu'il n'a pas vues, d'impressions qu'il n'a pas éprouvées, de sentiments à lui inconnus, c'est faire œuvre inutile, anti-psychologique. Comment rendrait-il sa pensée avec clarté et précision, quand cette pensée est appelée à s'exercer sur des sujets parfaitement en dehors du cercle d'idées dans lequel il se meut ?

C'est pourquoi nous ne pouvons qu'approuver la manière dont cet enseignement est compris aux Grisons et dans un certain nombre d'écoles de St-Gall. Se basant sur les données de la psychologie (Heimatskunde), on y a avec raison assigné, comme dans les écoles où règne l'esprit de la méthode herbartienne en Allemagne, un rôle très important à la géographie locale, dans l'acquisition du premier fonds de connaissances, d'où les commençants doivent tirer les exercices de rédaction. Aussi, dans l'enseignement élémentaire, accorde-t-on avec raison à la géographie locale une large place au programme, dans les écoles où l'on applique les principes de l'enseignement éducatif.

Quel que soit le devoir, l'important, c'est qu'il fasse au préalable l'objet d'une préparation orale. Cette préparation est de toute nécessité. Chacun apporte son contingent d'idées. Le maître admet les unes, rejette les autres, met de l'ordre dans le tout, trace un canevas sur lequel l'élève pourra facilement broder, quand il prendra lui-même la plume pour traiter le sujet à sa manière.

VI. LES LANGUES VIVANTES

Depuis 1883, époque à laquelle les langues vivantes ne figuraient au programme que de quelques rares écoles primaires, l'enseignement des langues modernes a acquis droit de cité dans bon nombre d'écoles populaires des villes et même des campagnes (nous laissons de côté ici tout ce qui touche à l'enseignement des langues vivantes dans les écoles

cette manière, on se trompe soi-même, on trompe les autres et l'on fausse le caractère de l'enfant.

La plupart des compositions exposées à Genève avaient été écrites dans un cahier spécial et remises au maître en vue de la correction. Ce contrôle est sans doute un très dur labeur pour l'instituteur, travail aussi pénible qu'il est nécessaire ; mais si le maître ne corrigeait pas les travaux, les élèves s'habitueraient bien vite à être superficiels et à gribouiller. Il est impossible de mettre la correction complètement de côté ; on peut la faciliter, l'alléger, mais non l'éviter. On la facilite en donnant des sujets simples à traiter, en préparant sérieusement les compositions au double point de vue du fond et de la forme.

La correction faite, le maître doit exiger que l'élève prenne connaissance des fautes soulignées et procède à la correction lui-même, en écrivant en marge ou dans un carnet spécial (*Fehlerbuch* ou *Stichwortheft*) les fautes qu'il a faites.

En résumé, voici les conclusions à tirer de cette partie de l'exposition :

Observer et décrire, voilà les deux moyens inséparables pour arriver à la connaissance des choses. La méthode éducative par excellence, c'est l'observation, qui porte le nom d'intuition, quand elle est soumise à des exercices méthodiques et rationnels.

Les enfants sont curieux ; ils se portent avec une étonnante mobilité d'esprit vers tout ce qui est nouveau pour eux. Cette tendance trouve en elle-même son stimulant, la satisfaction de la curiosité et de cet insatiable besoin de connaître.

Montrer des objets intéressants, en détailler les parties, appeler l'attention des élèves sur la variété des formes, des couleurs, nommer, désigner le tout, le décrire en un mot, voilà la marche naturelle qui doit accompagner les premiers exercices de rédaction. Ces derniers sont ainsi l'application directe de ceux dits d'intuition, qui, eux, ne sont qu'une sorte de rédaction orale.

Ne jamais prendre de sujets en dehors du cercle d'idées de

l'enfant ; en effet, le faire parler de choses qu'il n'a pas vues, d'impressions qu'il n'a pas éprouvées, de sentiments à lui inconnus, c'est faire œuvre inutile, anti-psychologique. Comment rendrait-il sa pensée avec clarté et précision, quand cette pensée est appelée à s'exercer sur des sujets parfaitement en dehors du cercle d'idées dans lequel il se meut ?

C'est pourquoi nous ne pouvons qu'approuver la manière dont cet enseignement est compris aux Grisons et dans un certain nombre d'écoles de St-Gall. Se basant sur les données de la psychologie (Heimatskunde), on y a avec raison assigné, comme dans les écoles où règne l'esprit de la méthode herbartienne en Allemagne, un rôle très important à la géographie locale, dans l'acquisition du premier fonds de connaissances, d'où les commençants doivent tirer les exercices de rédaction. Aussi, dans l'enseignement élémentaire, accorde-t-on avec raison à la géographie locale une large place au programme, dans les écoles où l'on applique les principes de l'enseignement éducatif.

Quel que soit le devoir, l'important, c'est qu'il fasse au préalable l'objet d'une préparation orale. Cette préparation est de toute nécessité. Chacun apporte son contingent d'idées. Le maître admet les unes, rejette les autres, met de l'ordre dans le tout, trace un canevas sur lequel l'élève pourra facilement broder, quand il prendra lui-même la plume pour traiter le sujet à sa manière.

VI. LES LANGUES VIVANTES

Depuis 1883, époque à laquelle les langues vivantes ne figuraient au programme que de quelques rares écoles primaires, l'enseignement des langues modernes a acquis droit de cité dans bon nombre d'écoles populaires des villes et même des campagnes (nous laissons de côté ici tout ce qui touche à l'enseignement des langues vivantes dans les écoles

secondaires, réales ou de district). Ainsi, l'allemand est enseigné dans les écoles primaires genevoises, en 5me et 6me année, dans le degré supérieur des écoles primaires lausannoises, ailleurs encore dans le canton de Vaud, à Vallorbes, à Vuarrens, entre autres[1], comme le français, de son côté, figure au programme d'un nombre considérable d'écoles primaires de la Suisse allemande.

Manuels d'enseignement. *Genève* emploie le manuel de Lescaze, deux volumes, 1re et 2me partie, ouvrage qui doit être chaudement recommandé ; Neuchâtel, *La première année d'allemand*, par *G. Halbrachs* et *T. Weber*, Paris 1895 ; Vaud introduira sans doute l'excellent manuel *Le petit Allemand, Der kleine Deutsche, premières leçons d'allemand basées sur l'intuition*, par *A. Reitzel*, Lausanne, Payot, 1886. L'enseignement, comme le titre l'indique, est basé sur l'intuition, et, jusqu'à dix ans, il est surtout oral. Les ouvrages de M. Alge, professeur à St-Gall, et, en particulier, son dernier manuel destiné aux étrangers qui apprennent l'allemand (en train de paraître), sont aussi de nature à rendre les meilleurs services dans cet enseignement élémentaire des deux principales langues nationales.

En fait de *travaux d'élèves*, nous n'avons remarqué à Genève que les cahiers de l'école d'Onex, dirigée par M. Lescaze, et quelques travaux des écoles vaudoises, celles de Vuarrens et de Lausanne, entre autres.

* * *

Plus cet enseignement prendra d'extension, plus il conviendra de répéter que quand il s'agit de langues vivantes, il faut non les *étudier*, mais les *apprendre*.

Depuis l'apparition de la fameuse brochure de M. Vietor, *Der Sprachunterricht muss umkehren*, un flot de méthodes, de dissertations, de thèses, de projets de réformes diverses,

[1] Voir *Hafner*, *Notes sur l'enseignement en Suisse*, qui donne tous les détails désirables sur les programmes et horaires d'enseignement.

0° Le programme de l'école primaire ne va guère au-delà
s fractions ordinaires, décimales, de la règle de trois, de
le des intérêts et de celle des mélanges. A tous les degrés
la scolarité, il importe que les exercices d'application, les
oblèmes soient bien choisis. Les emprunter aux circons-
ances familières de l'existence, aux faits de l'économie ru-
ale ou industrielle, suivant le cas; ne négliger aucune occa-
sion de rapprocher la famille et l'école; faire en sorte que les
données des problèmes soient exactes et vraies, que les prix
soient réels ou tout au moins vraisemblables; quand la chose
est nécessaire, les composer soi-même, ces problèmes, pour
qu'ils correspondent bien aux circonstances locales, qu'ils
soient adaptés à la force des élèves; se préoccuper aussi
— une part convenable étant faite à cette arithmétique écono-
mique — de l'enseignement moral qui peut résulter d'un
problème dont les données et les solutions servent à l'édu-
cation; telles sont quelques-unes des idées qui doivent gui-
der le maître dans le choix des questions à résoudre.

B. La géométrie.

Genève n'exposait pas de manuel de géométrie. Cette branche, chose étonnante dans un canton où l'école enfantine est sérieusement organisée, n'est inscrite au programme qu'à partir de la troisième année scolaire. Cependant les lignes, les angles, les surfaces (carré, rectangle, triangle) sont enseignés en 1re et en 2me année, soit dans les leçons de dessin, soit dans celles de travail manuel. Au reste, l'école enfantine prépare fort bien les enfants sur ces éléments de géométrie, sur ces premières notions exactes de la *forme*. Pourquoi interrompre cet enseignement et ne le reprendre ensuite qu'en 3me année?

Dans les quatre classes suivantes, la géométrie se borne à l'étude des surfaces et des volumes, au point de vue du calcul de la superficie ou de la contenance. C'est donc plutôt du système métrique, du toisé, que de la véritable géométrie.

supérieur. Le maître appelé à enseigner une langue quelconque doit en posséder les grandes lignes. Toute langue vivante, étrangère ou maternelle, devant être avant tout parlée, ne peut être prononcée que par ceux qui, de près ou de loin, ont conscience des phénomènes phonétiques. Chaque fois que la phonologie conduira le maître plus rapidement et plus sûrement au but que l'imitation pure et simple du son, il recourra à elle, montrera comment se forment les différents sons et, au besoin, les décomposera en leurs parties essentielles.

La méthode de l'enseignement des langues vivantes doit ainsi entrer résolument dans la nouvelle voie indiquée par la philologie moderne et s'affranchir définitivement de la tutelle de l'enseignement classique. On pourrait appeler cette nouvelle méthode la méthode directe ou encore phonético-psychologique.

D'un côté, donc, nous le répétons, la science linguistique gagnera par la phonétique, la pratique de l'enseignement, aussi. L'orthographe, la lecture en bénéficieront. Dans les premières leçons de lecture, l'épellation par syllabes fera place à l'épellation par les sons, plus rationnelle et plus scientifique.

D'autre part, nous disons méthode *directe* et voici pourquoi : on cherche aujourd'hui à réduire le rôle de la grammaire à la portion congrue ; on considère le mot non plus isolément, mais dans les rapports qu'il soutient avec d'autres mots ; la langue, comme un organisme vivant, dont le premier élément n'est pas le mot, mais la proposition. Voici comment l'on procède : on montre un objet, si possible en nature, sinon sur une gravure (Reitzel et Alge préconisent avec raison l'emploi des quatre gravures publiées par Hölzel, à Vienne, et représentant les quatre saisons), puis on imite les procédés de la nature, qui sont, au reste, ceux de toutes les mères apprenant à parler à leurs enfants. Puisque l'enfant qui apprend à parler acquiert les éléments du langage sans passer par la traduction, on accoutume l'oreille de l'élève

ces exercices de mesurage au coup d'œil, rapide
on, tachymétrie comme on la appelée, qui consti-
cellente gymnastique de l'œil.

cet enseignement élémentaire, ou précédé par la
ns, on demande aux élèves ce qu'ils ont pu apprendre
s ou ce qu'ils peuvent trouver eux-mêmes. Cet en-
nt se fait sans prétention scientifique ; on montre
n ne *démontre*. On montre ainsi les corps géométri-
des, on les analyse devant les enfants, on en compte
s, on les mesure à la canne ou au mètre (notions élémen-
techniques. Cette science des formes et de l'étendue
voir pour base que l'observation ; c'est une leçon de
pliquée à des objets concrets, mais à des objets de
igulières et mesurables.

enseignement tout intuitif de la géométrie trouve un
auxiliaire dans celui du dessin et des travaux
. Ces trois branches se prêtent un mutuel appui.
ravaux manuels, on rend bon nombre de démons-
évidentes (triangle, parallélogramme, solide, etc.).

pratique sur le terrain vient compléter les démonstra-
oriques de l'école. Il s'agit de donner aux enfants les
s notions du toisé ou de l'arpentage, notions très élé-
es, essentiellement pratiques : lever des plans d'après
odes les plus simples, maniement de l'équerre, nivel-
tracés de courbes de niveau, lecture du cadastre, etc.

C. La comptabilité.

e une branche de l'enseignement primaire sur la-
exposition du Groupe XVII ne nous a que bien mé-
ent renseigné.

stituteur vaudois avait envoyé un manuel, qui a toutes
pathies du corps enseignant de son canton : *J. F. Mo-
Trois ans de comptabilité à l'école primaire.*

arqué, en outre, *Tenuta dei Libri, per Tom. Lardelli*,
874, deux exemplaires. Et c'est tout.

St-Wolfgang représentaient le canton de Fribourg, qui ne paraît pas avoir de bien grandes sympathies pour l'écriture droite.

Si l'on en juge par les cahiers du Groupe XVII, il faut admettre que *l'écriture penchée a encore les préférences de la plupart des maîtres*. C'est le cas à *St-Gall*, dans le canton de *Vaud* où, à part quelques classes du degré inférieur de la ville de Lausanne, c'est encore partout l'écriture penchée qui règne en maîtresse. Reconnaissons d'ailleurs bien vite tout ce que ces cahiers vaudois avaient de solide en même temps que d'élégant. On croit encore qu'il est utile et convenable, partout et toujours, et quelque position que l'on occupe, d'écrire lisiblement, et qu'un médecin ou un avocat n'est pas déshonoré parce qu'il écrit d'une manière lisible. Bossuet et Napoléon écrivaient mal, dit-on, mais, comme on l'a fait justement remarquer, on n'est pas forcément un Bossuet ou un Napoléon, parce qu'on écrit mal. Molière, Voltaire, Châteaubriand, Lamartine, Alexandre Dumas écrivaient en revanche fort bien et ils n'en sont point, que je sache, diminués à nos yeux.

Nous avons cherché vainement de l'écriture droite dans le cours complet de calligraphie de la ville de *Zurich*. Il n'y en avait pas davantage dans ceux du *Valais*, écoles de Vouvry, de Monthey et de Brigue, dans ceux de *Thurgovie*, écoles de Güttingen et d'Amlikom, et du *Tessin*, écoles d'Astano, de Cresciano et de Lugano.

L'exposition des douze écoles *lucernoises* était remarquable au point de vue de l'écriture. On pratique à Lucerne, comme dans la majorité des écoles d'Allemagne, le système de lecture écriture (*Schreibleser methode* ou encore *Deutschschreiben* ou *Schreiblesen*) et, dans beaucoup de classes, on écrit en mesure, en quelque sorte au commandement militaire (*Taktschreiben*). Il est vrai de dire que cet exercice est plus indiqué dans les écoles allemandes que dans les nôtres, les caractères de la cursive allemande étant presque tous rec-

tilignes. En outre, fait à noter, les écoles primaires de la ville de Lucerne et celle d'Eschenbach ont introduit l'écriture droite.

Neuchâtel pratique encore le système des cahiers préparés: exercices gradués avec modèle à chaque page, le tout précédé des *Règles à suivre pour l'enseignement méthodique de l'écriture* et des *Principes de la bonne tenue*. Ces derniers doivent être appris par cœur. Plus d'une douzaine d'écoles avaient exposé leurs cahiers. Le *Jura bernois* a adopté le système neuchâtelois des cahiers préparés, soit les *douze cahiers d'écriture*, édités par *A. Chasteau*, à la Chaux-de-Fonds. Dans la partie allemande, pas d'écriture droite encore, point non plus dans les cahiers des *Grisons* et dans ceux de *Bâle-Campagne*.

En revanche, *Bâle-Ville* préconise l'écriture droite (Steilschrift), que l'on pratique non seulement dans les leçons d'écriture proprement dite, mais dans les leçons de langue, d'arithmétique, etc.

Assisterons-nous bientôt au triomphe de l'écriture droite? Il est permis d'en douter, à en juger d'après les tâtonnements et les hésitations que l'on constate dans les classes où, après l'avoir introduite, on l'a de nouveau abandonnée. Et pourtant elle offre des avantages incontestables, aussi bien au point de vue hygiénique qu'au point de vue purement pratique.

En effet, il est reconnu aujourd'hui — les recherches médicales des Schubert à Nüremberg, Mayer à Fürth, Schenk, à Berne, Roux, Combe et Eperon à Lausanne, Javal à Paris, Fahrner, Ellinger, Gross et d'autres à Zurich, Cohn à Breslau, Fuchs à Vienne et d'autres encore le prouvent surabondamment — que certains troubles physiologiques, tels que déviations de la colonne vertébrale, cas de myopie sont beaucoup moins nombreux dans les classes où l'on a introduit l'écriture droite. Les témoignages des médecins sont unanimes pour dire que la tenue est meilleure dans ces dernières que dans

celles où l'on a conservé l'écriture penchée. Il ressort de tous les résultats connus que, par l'écriture droite, la tenue des élèves est deux fois meilleure qu'avec l'écriture penchée.

Un rapport bâlois sur cette question présentait en ces termes le résumé des recherches faites dans la ville de Bâle (1892) : « Dans les classes où l'on a adopté l'écriture droite, la tenue du corps est, en dehors de tout autre point de vue, meilleure que dans celles où l'on a conservé l'écriture penchée. Dans deux classes parallèles soumises à des conditions de travail identiques, sur 48 élèves qui écrivaient droit, 2 seulement avaient une mauvaise tenue, tandis que, sur 43 élèves qui écrivaient penché, 15 avaient une attitude défectueuse. »

Une commission spéciale nommée à Zurich en 1883 formulait la proposition suivante : « Tenant compte des avantages hygiéniques de l'écriture droite, nous nous prononçons en faveur de cette méthode. » Malgré ces déclarations catégoriques, l'écriture droite semble n'avoir pas fait beaucoup de progrès dans l'Athènes de la Limmat, puisqu'elle y est encore facultative.

On prétend que l'écriture droite est moins esthétique, moins élégante, moins svelte, moins dégagée que l'écriture penchée et, pour obtenir cette écriture gracieuse, tout en obtenant les avantages hygiéniques de l'écriture droite, on a proposé *d'incliner le cahier à gauche* ; mais on fait remarquer avec raison que de même que le haut du corps se détourne à droite si le cahier est incliné dans la position latérale, il tendra aussi à se détourner à gauche, si le cahier est incliné aussi de ce côté-là. Il ne reste donc, si tant est que l'on adopte l'écriture droite, qu'une position vraiment normale, favorable à une symétrie indispensable dans la tenue du corps, c'est celle qui est obtenue par le *cahier médian droit*, conduisant nécessairement à *l'écriture droite*.

Les hygiénistes, bon nombre d'hommes d'école estiment ainsi que pour enrayer l'augmentation toujours croissante des cas de scoliose et de myopie, il est urgent d'en arriver à

adopter la position du cahier médian droit, soit l'écriture droite.

Ils repoussent la position du cahier médian incliné. Celle-ci, de même qu'une inclinaison des traits d'écriture de 75° environ ne permet pas d'obtenir des élèves une attitude irréprochable.

La tenue du cahier médian droit devrait être, disent-ils, rendue obligatoire dans toutes les classes.

Des directions se rapportant à la tenue du corps, de la plume, du cahier devraient être données au personnel enseignant, dans le but d'arriver à une unité aussi grande que possible dans les différentes classes.

Ces revendications, qui découlent d'une saine hygiène, sont justes. Nous faisons les meilleurs vœux pour que ces idées se généralisent et mettent un terme à la tenue aussi anti-hygiénique que peu naturelle des méticuleux calligraphes d'autrefois.

VIII. LE CHANT

Aujourd'hui, comme il y a quatorze ans, nous pouvons dire avec M. Ed. Schönenberger, rapporteur spécial sur l'enseignement du chant à l'exposition de 1883, que le chant est encore considéré comme une matière accessoire, un de ces malheureux « Nebenfächer », ainsi dénommés parce qu'il ne leur est fait qu'une petite place au programme.

C'est bien, en effet, en ce sens seul qu'on peut appeler le chant une branche accessoire. Il est évident d'un côté que le chant avec sa quadruple utilité : physique, intellectuelle, morale et disciplinaire, cette éducation de l'âme, cette branche principale de l'art musical, a une puissance éducatrice immense et qu'il mérite mieux que l'épithète dédaigneuse sous laquelle on le confond avec d'autres enseignements. En outre, c'est un pré-

cieux moyen d'application et d'illustration, en même temps qu'un exercice de l'oreille et de la voix.

D'autre part, comme il n'y a rien de petit en matière d'éducation, il n'y a rien non plus d'accessoire, et le chant, nous le répétons, n'est accessoire qu'à raison de la place encore trop restreinte qui lui est faite dans nos traditions scolaires et dans les programmes où il figure.

Si donc nous ne consacrons ici que quelques pages au chant, c'est que Genève ne nous a fourni sur ce point qu'un nombre très limité de renseignements, que les manuels en usage étaient loin d'y être tous représentés et qu'au surplus nous ne voyons pas l'intérêt qu'il y aurait à faire une sèche énumération des prescriptions contenues dans les divers programmes suisses.

Fidèle à notre méthode — la place nous étant d'ailleurs mesurée — nous nous bornerons à faire une rapide revue des principaux manuels de chant et à tirer les enseignements qui se dégagent de cet examen.

Genève impose l'étude de la musique chiffrée à tous les degrés de l'école publique. Les manuels qu'on y emploie sont les *Exercices Chere* et les *Petits chants à deux voix*, de *Kling*. La plus grande initiative est laissée aux instituteurs pour le choix des morceaux. A partir de la 5me année scolaire, on commence l'étude de la musique sur la portée sans abandonner le chiffre. On s'efforce à donner plus d'extension à la musique sur la portée, afin d'arriver à ce qu'en sortant de l'école les élèves puissent aussi bien chanter avec les notes qu'avec les chiffres.

Le canton de *St Gall* a le manuel obligatoire suivant : *Helvetia, Liederbuch für Schweizerschulen* von *B. Zweifel*, *IIe édition*, A. *Ausgabe für Primarschulen*, St-Gall 1886. Cet ouvrage ne figurait cependant pas à Genève, parce qu'il n'avait probablement pas encore paru au moment de l'exposition. En revanche, on trouvait dans le compartiment réservé à St Gall, dans la salle n° 5, les *Vaterlandische Gesänge*, von *Otto Wesser*.

Zoug a les ouvrages fort bien conçus, très bien gradués de *nifaz Kühne*, directeur à Zoug : *Gesanglehre für schweizische Volksschulen, erstes und zweites Heft, zweite flage.*

Lucerne et *Schwyz*, eux, donnent la préférence à *Chr. nyder, Gesangbuch für die Primarschulen*, Lucerne 1.

L'Ecole musicale, 1re et 2me parties, malgré quelques criues justifiées, se maintient dans le canton de *Vaud*. L'ouge a été préparé par une commission nommée par le Détement de l'Instruction publique et des Cultes et dans uelle figuraient, pour la partie musicale, C. Blanchet, ssli et le regretté C.-C. Dénéréaz.

Les manuels de *C. Ruckstuhl, Gesangbüchlein und Gegbuch* 1896, introduits obligatoirement dans les écoles *ricoises* en 1881, en remplacement de la méthode J. R. We-, ont, paraît-il, fait leurs preuves. Les *Anleitungen zum brauch der Gesanglehrmittel* et les *Tabellen für Gesang, h. R. Fretz*, Zurich, grands tableaux donnant la théorie sicale dans ses traits principaux, avec nombreux exerci- à l'appui, excellent moyen d'enseignement par l'aspect, nplètent cette partie de l'exposition scolaire zuricoise. Le nuel Ruckstuhl part de l'accord et offre une suite variée xercices et de chants toujours sur une portée complète, t-à-dire une portée ordinaire à cinq lignes, ce qui n'est pas as des manuels Weber employés dans le canton de *Berne* : *angbuch*, von *J.-R. Weber, 3 volumes*, Berne 1893, *4me 2me éditions, revues* par *Hans Klee*, et *Exercices de nt*, par *J.-R. Weber*, 2 cahiers, Berne 1875 ; pour la partie nçaise c'est l'*Ami de la Jeunesse, 3 cahiers*, par *S. Neuenwander*, qui est en usage.

Les manuels Weber, rationnellement établis, ne contient que des exercices de solfège jusqu'à la troisième année ole. Ces derniers débutent par la lecture et le chant des s placées sur une *seule ligne* de la portée.

L'exposition, d'ailleurs très complète, des manuels obligatoires en usage dans le canton de *Neuchâtel*, ne contenait qu'un seul ouvrage relatif à l'enseignement du chant : *Solfège élémentaire*, par *Paul d'Or* et *G. Pantillon*, Chaux-de-Fonds. Neuchâtel — idée excellente, exemple digne d'être imité ailleurs — publie chaque année une série de *chants populaires à deux et trois voix égales*. **Ces chants sont obligatoires dans toutes les écoles du canton.** Chaque année une nouvelle série est apprise.

Les *Grisons*, malgré la bigarrure de leurs manuels, d'ailleurs apparente, puisqu'elle ne résulte que de la diversité des langues et non des méthodes, cultivent le chant d'une manière rationnelle dans les diverses parties du pays, témoin les *Raccolta di Canti* (Vol. I et II) Coira 1892, *les 46 Canzunettas, da J.-P. Vonesschen, scolast a Flem*, la *Flur alpina*, *50 Canzunettas, da J.-P. Vonesschen*, Cuera 1884, les *Vuschs della patria, Collezian da Chanzuns ladinas, publichedas tres Florian Barblan*.

Bâle-Ville n'avait pas de manuels de chant à Genève, mais nous savons qu'on y emploie les manuels pratiques et riches en mélodies de toute espèce de *J.-J. Schäublin*, savoir : *Kinderlieder für Schule und Haus*, 30me édition, *Lieder für Jung und Alt*, 38me édition et *Chorale und geistliche Gesänge*, dreistimmig bearbeitet, 12me édition.

En outre, beaucoup de chants des écoles primaires ont été empruntés aux recueils en usage dans les *sociétés de chant*, *Recueils de J. Heim*, *Chœur d'hommes*, *Recueil de Zofingue*, etc. Il se trouve dans ces ouvrages, si populaires aujourd'hui, une poésie qu'il faudrait faire apprendre par cœur à nos élèves. Où est l'enfant assez dur, le cœur assez fermé qui, à l'ouïe du *Cantique suisse* de Zwyssig, n'éprouve le sentiment si profond qu'éveille ce texte et cette musique presque uniques en leur beauté ? Plus tard, ce même élève, devenu homme fait, sera membre d'une de nos sociétés chorales ; il chantera les morceaux de ces recueils, et quel plaisir n'éprouvera-t-il pas

n retrouver à sa grande surprise le texte dans ses souve-
s d'enfance ?

Pour cela, il faudrait ne pas se croire obligé de changer à
ique instant le texte de ces chants appris dans la jeu-
sse et auxquels s'attachent un monde de souvenirs.
mme on l'a justement fait remarquer, on a transformé
paroles du chœur *Quand s'amassent les nuages* en
les de *Sempach, champ semé de gloire*, le *Rufst du
in Vaterland* est chanté aujourd'hui d'après la transcrip-
n de trois ou quatre auteurs différents. Il a même été ques-
n de modifier ces derniers temps le texte du *Cantique
sse*, par *Chatelanat*. Est-il nécessaire d'ajouter que le plus
ivent ces changements n'ont pas été heureux ?

Le à quoi il faudrait arriver, au lieu de modifier sans cesse
is rime ni raison, c'est à une entente, souvent proposée, mais
n encore réalisée pour cette branche, entre les cantons al-
ands d'une part et les cantons romands de l'autre, voire
me à une entente générale — elle est possible pour bon
nbre de morceaux de nos répertoires — qui permettrait
pérer ici une œuvre utile de concentration, de centralisation.
ique année, on ferait publier — la chose se pratique dans
lques cantons de la Suisse allemande, sauf erreur — cinq
six morceaux patriotiques que tous les enfants des écoles
maires et secondaires devraient apprendre par cœur, texte
nélodie; trois strophes de chacun suffiraient. L'essentiel,
point de vue éducatif, c'est-à-dire à la fois esthétique et
ral, c'est de constituer un répertoire. Au terme de leurs
les, nos enfants auraient une trentaine de morceaux à
disposition et peut-être entendrait-on alors, dans nos
s populaires, à côté de chants patriotiques, qui n'y sont
lleurs pas toujours à leur place, autre chose que d'ineptes
ains de guinguette ou d'odieuses chansonnettes de café-
cert.

our terminer, rappelons rapidement — nous pouvons être
, puisque nous avons déjà parlé du chant à propos de

l'école enfantine — les points sur lesquels il convient de porter son attention et ses efforts.

L'essentiel à l'école primaire, c'est l'éducation de l'ouïe et de la voix. Il y a deux points importants à considérer en musique : le *rythme* et l'*intonation* (mesure, justesse du son, prononciation). *Réduisons la théorie musicale au strict nécessaire :* n'en faisons jamais l'objet d'un cours à part. Le chant, nous l'avons dit ailleurs, est au début affaire d'imitation. Tout enfant est capable de répéter une phrase musicale courte et simple qu'on vient de lui faire entendre (dictée orale). Les leçons d'aride théorie font perdre à l'enfant le goût du chant et, devenu jeune homme, désenchanté, c'est le cas de le dire, il se garde bien d'entrer dans une société musicale pour y développer les aptitudes qu'il possède peut-être à un haut degré. L'oreille doit donc être exercée depuis longtemps à la perception de sons musicaux et de mélodies variées, avant de passer à l'étude des notes et des gammes.

Insensiblement, on passe du chant saisi par l'oreille à la *lecture musicale* proprement dite. A quoi serviraient tant de leçons, tant d'exercices pratiques, si les élèves, livrés à eux-mêmes, étaient impuissants à déchiffrer le texte musical le plus simple ?

Sans vouloir nous prononcer définitivement sur la question, nous croyons que la musique chiffrée doit être abandonnée, déjà pour cette simple raison que l'enfant devant quand même plus tard apprendre la notation ordinaire, il ne lui sert de rien de commencer par la notation chiffrée.

Outre la justesse et la mesure, il y a les soins à donner à la voix : veiller à ce que jamais l'appareil vocal ne soit forcé. Laisser crier, tolérer les braillards au moment où la voix mue peut avoir les plus funestes conséquences.

IX. LA GYMNASTIQUE

ncore une branche sur laquelle l'exposition nationale de ; ne donnait que d'insignifiants renseignements. Pas ›pareils de gymnastique, pas d'engins, pas d'agrès dans salles du groupe XVII. Un seul manuel nous est tombé s les yeux : *Gymnastique élémentaire* (garçons) par). David, Genève 1867 ; et pourtant nous possédons d'ex- ents Guides pour les exercices physiques, parmi lesquels onvient de citer celui de *Bollinger-Auer*, pour les jeunes s, et celui de *Puriz*, traduit par *Senglet*, pour les garçons. st-ce à dire que la gymnastique ne serait plus en honneur s le pays des Niggeler, des Jenny et de tant d'autres ar- ts apôtres des exercices physiques ? Nullement. La Con- ration [1] et les cantons vouent une sollicitude de plus plus marquée aux questions de gymnastique générale ilitaire, cours fédéraux, subventions à la Société fédérale ymnastique, surveillance de cet enseignement dans les les normales d'instituteurs, etc., etc.

i donc il y avait peu d'appareils et peu de manuels à Ge- e, c'est surtout parce que, dans les premières années de ›le, les engins compliqués et les artifices trop savants qui inspiré le dégoût de ces leçons à tant d'enfants, tendent sparaître pour faire enfin place à une gymnastique ration- e, médicale, aux jeux scolaires en salle *et surtout en plein* . Ces derniers sont déjà une gymnastique, à certains rds, plus bienfaisante que celle qui consiste en mouve- ıts commandés et rythmés.

a gymnastique classique que l'on nous enseignait il y a vingtaine d'années — et certes elle est loin d'être aban-

[1] oir notre *Monographie sur l'instituteur primaire en Suisse : En- ıement de la gymnastique dans les écoles normales.*

donnée partout aujourd'hui — consistait en une suite de recherches, de raffinements et d'efforts qui aboutissaient à transformer la leçon en école de bateleurs, de faiseurs de tours de force. La gymnastique avait alors une tendance purement athlétique ou même acrobatique et n'était faite, on le comprend, que pour les élèves vigoureux. Quant aux faibles, tant pis pour eux : à eux de se bien porter ; le maître n'en avait cure. Est-ce là le but ? Est-ce ainsi que l'on compte mettre la gymnastique à la portée de tout le monde, des faibles, des maladroits, comme des forts et des agiles ? Est-ce ainsi qu'elle agira sur l'état du corps dont elle a à renouveler les forces, sur le système nerveux qu'elle doit tempérer et non exciter ? Il est, en effet, certain que la gymnastique qui prend l'enfant fatigué et énervé par l'étude ne peut le rendre au travail de l'esprit frais et dispos si, dans la leçon, on dépasse la limite, au delà de laquelle commence la fatigue. Un exercice excessif du corps engourdit l'esprit et ne le ranime pas. On entend dire souvent que c'est là une saine et bonne fatigue. C'est une erreur. Tout excès est nuisible et blâmable, aussi bien dans ce domaine que dans d'autres.

Enfin, l'autorité supérieure devrait vouer tous ses soins aux points suivants :

Exiger que l'*Ecole fédérale de gymnastique*, aujourd'hui convenablement traduite en français, bien comprise et bien interprétée par les maîtres, serve de base à l'enseignement dans toutes les écoles.

S'intéresser davantage à la formation et au recrutement du personnel enseignant. On n'est pas forcément un bon maître de gymnastique, parce qu'on est fort au reck ou au mouton. Il y aurait lieu, comme cela se fait dans d'autres pays, d'organiser un enseignement spécial, à la fois scientifique et technique, dans le but de former des maîtres de gymnastique à la hauteur de leur tâche ; il faudrait aussi instituer à leur intention des *cours de perfectionnement* périodiques.

Préférer les exercices physiques en plein air à ceux qu

entreprend ces exercices de mesurage au coup d'œil, rapide mensuration, tachymétrie comme on l'a appelée, qui constitue une excellente gymnastique de l'œil.

2° Dans cet enseignement élémentaire, on procède par interrogations, on demande aux élèves ce qu'ils ont pu apprendre ailleurs ou ce qu'ils peuvent trouver eux-mêmes. Cet enseignement se fait sans prétention scientifique ; on *montre* plus qu'on ne *démontre*. On montre ainsi les corps géométriques simples, on les analyse devant les enfants, on en nomme les parties, on les mesure à la vue ou au mètre. On évite les définitions techniques. Cette science des formes et de l'étendue ne peut avoir pour base que l'observation ; c'est une leçon de choses appliquée à des objets concrets, mais à des objets de formes régulières et mesurables.

3° Cet enseignement tout intuitif de la géométrie trouve un puissant auxiliaire dans celui du dessin et des travaux manuels. Ces trois branches se prêtent un mutuel appui. Par les travaux manuels, on rend bon nombre de démonstrations évidentes (triangle, parallélogramme, solide, etc.).

4° La pratique sur le terrain vient compléter les démonstrations théoriques de l'école. Il s'agit de donner aux enfants les premières notions du toisé ou de l'arpentage, notions très élémentaires, essentiellement pratiques : lever des plans d'après les méthodes les plus simples, maniement de l'équerre, nivellements, tracés de courbes de niveau, lecture du cadastre, etc.

C. La comptabilité.

Encore une branche de l'enseignement primaire sur laquelle l'exposition du Groupe XVII ne nous a que bien médiocrement renseigné.

Un instituteur vaudois avait envoyé un manuel, qui a toutes les sympathies du corps enseignant de son canton : *J. F. Morerod, Trois ans de comptabilité à l'école primaire.*

Remarqué, en outre, *Tenuta dei Libri, per Tom. Lardelli*, Coire 1874, deux exemplaires. Et c'est tout.

d'accord, bien qu'il y ait encore des progrès considérables à faire dans quelques cantons. On peut en dire autant des enfants *assistés*, moralement abandonnés, qui, dans la plupart de nos Etats, sont depuis une dizaine d'années, l'objet d'une assistance qui prend chaque jour de l'extension, témoin le développement progressif de nos divers services de l'enfance abandonnée.

Où l'accord cesse, c'est quand il s'agit d'enfants arriérés, idiots, nerveux ou dégénérés. Cette catégorie d'enfants reste chez nous, dans un trop grand nombre de cantons encore, complètement dépourvue d'assistance et de traitement.

Commençons par montrer quelle est la situation en Suisse de l'assistance des enfants dégénérés, en passant en revue les établissements publics et privés qui avaient exposé à Genève. Nous dirons ensuite quelques mots de l'état actuel de la question.

Genève avait une exposition complète de son institution des sourds-muets : notice historique avec programme, photographie du bâtiment et photographies des classes, travaux manuels des garçons et des filles et série de cahiers d'élèves donnant une idée exacte des résultats obtenus dans les diverses branches. L'institution des sourds-muets de Genève, subventionnée par l'Etat, date de 1835. La *Notice historique* indique la marche suivie dans l'enseignement de la langue, contient le programme des études et donne quelques types des premières leçons.

Fribourg a son institut des sourds-muets à Gruyères. La méthode suivie dans l'enseignement de la langue maternelle figurait parmi les autres travaux de l'exposition fribourgeoise.

Vaud possède à Moudon son *Institut cantonal des sourds-muets* en plein développement aujourd'hui, installé dans des locaux appropriés, restaurés et agrandis.

La notice historique publiée à l'occasion de l'Exposition nous apprend, en effet, que le nouvel édifice, aménagé d'après les dernières exigences, sera mis prochainement à la

disposition des sourds-muets. Le coût de la restauration ascende à 85 000 francs. L'Institut pourra contenir 100 élèves et possèdera toutes les installations indispensables à l'éducation rationnelle de ces infortunés.

Une série de travaux d'élèves, phrases, 1re et 2me année, mots de deuxième année, histoire sainte et problèmes divers, servaient d'illustration à la méthode suivie à Moudon.

Le canton de *Zurich* avait tenu à renseigner exactement le public sur ses établissements hospitaliers de l'enfance.

Au premier rang, il faut citer l'*Institution des aveugles et des sourds-muets de Zurich*, avec ses horaires, plans d'études, manuels de chant, par F. Kündig, une bibliographie fort riche et que nous ne pouvons que mentionner en passant, entre autres toute la série des rapports annuels de l'Institut et une étude sur le développement des aveugles et des sourds-muets en général, et en particulier dans le canton de Zurich, un souvenir du jubilé cinquantenaire (11 mai 1882) et une notice sur l'Institut des aveugles et des sourds-muets, édition française et allemande.

Les travaux d'élèves, *Begriffshefte*, Ereignis-Anschaungsunterricht, cahiers-journal (Tagebuchhefte), les cahiers de calcul, ceux de géographie locale, de calligraphie dénotent un enseignement clair, rationnel, méthodique jusque dans les plus petits détails et prouvent que l'Institut zurichois est sous une excellente direction.

Cette impression ne fait que se fortifier quand on examine les travaux manuels des aveugles et des sourds-muets et les travaux envoyés à l'Institut par d'anciens élèves, tels que poésies de deux garçons aveugles et diverses compositions musicales.

C'est ensuite l'*Institution pour les faibles d'esprit* de Regensberg, sur laquelle nous reviendrons plus loin en disant deux mots de l'historique de l'éducation des enfants anormaux en Suisse. Regensberg avait envoyé les travaux pratiques exécutés par les élèves : vannerie, tressage de lisière,

tableaux de figures géométriques découpées et collées, divers dessins et travaux écrits.

Une mention toute particulière doit être faite de la *Classe spéciale de la Ville de Zurich pour les enfants peu doués*, qui est certainement en son genre l'institution la mieux organisée que nous ayons en Suisse pour l'éducation des enfants arriérés.

Une série complète de menus objets, meubles, ustensiles de cuisine, céréales, fruits divers, outils aratoires pour l'enseignement intuitif élémentaire, montre la manière de procéder du maître qui veut, par de lentes opérations, mener ses enfants des intuitions concrètes aux notions claires. Il y avait là un certain nombre de spécimens de travaux faits par ces déshérités. On peut se figurer la somme d'efforts, de patience et d'abnégation qu'il faut pour amener les élèves à écrire des phrases comme celles-ci : *Zwei Augen habe ich klar und hell, sie drehen sich nach allen Seiten schnell.* Un élève, quasi-idiot, n'a écrit que quelques traits informes, un autre est parvenu à imiter une ou deux lettres aux formes simples, etc. Ces travaux d'élèves fournissent un témoignage fort intéressant.

Enfin M. A. Fisler, le maître distingué qui dirige cette école, expose son appareil pour l'étude de la numération (c'est ici qu'il s'agit d'être ingénieux pour donner à l'enfant la notion du nombre jusqu'à 5 ou 6) et enfin le « *livre d'individualités* » (Individualitäten-Buch), que nous allons parcourir rapidement et qui dénote chez son auteur un psychologue subtil et délicat.

Cet ouvrage est précédé d'un memento fort suggestif. Ce n'est pas lire et écrire qui doit être considéré, écrit M. Fisler, comme le capacimètre de la valeur intellectuelle des enfants arriérés. Il est clair qu'avec de la patience, on peut apprendre à lire à un enfant anormal, à moins qu'il ne soit idiot. Qu'est-ce que cela prouve ? Rien ou pas grand'chose. De quelle utilité est ce savoir pour lui s'il ne comprend pas ce qu'il lit ? A

quoi servent le couteau et la fourchette, quand il n'y a rien à manger dans l'assiette? C'est pourquoi nous disons : Eveil de l'intelligence, du jugement par tous les moyens possibles. Que l'enfant lise six mois plus tôt ou plus tard, cela importe peu pour son avenir.

Le *livre d'individualités*, pour reprendre le mot par lequel M. Fisler ne craint pas de traduire lui-même son long vocable germanique, est un registre dans lequel on note tout ce qu'il y a d'intéressant concernant l'état physique, intellectuel et moral de l'enfant arriéré.

Les observations portent sur les points suivants :

A. Renseignements des parents, du tuteur ou du maître sur le passé de l'enfant.

B. Etat physique.

Grandeur. Proportions des diverses parties du corps ; tenue de l'enfant, assis, debout. Infirmités.

Tête. Grandeur, yeux, oreilles, nez, larynx, bouche, lèvres, dents, langue, peau, etc.

Mouvements automatiques : balancement d'une partie du corps ; l'enfant se glisse-t-il, frappe-t-il, fait-il le mouvement de laver, fait-il des grimaces, tord-il les doigts, etc. ? Instincts de propriété, de destruction ; esprit de contradiction, etc.

C. Etat intellectuel.

Capacités intellectuelles en général : Mémoire, jugement, attention, intérêt, imagination. Développement du langage. Prononciation : forte, lente, nasillarde, incorrecte, syllabes avalées, balbutiement, bégayement, etc. Absence de liaison entre la perception et le mot qui l'exprime : lettre et son, chiffre et nombre, idée et mot. Confusion de mots (table pour armoire, par exemple). Emploi fréquent de l'infinitif (*moi*

prendre ma plume pour *je prends ma plume*), mauvais emploi des temps.

D. ÉTAT MORAL.

Humeur maussade : murmures. L'élève est-il craintif, indifférent, joyeux, colérique, paresseux, mou, enclin au rire, bavard, fier, orgueilleux, fanfaron, courageux, affectueux, hardi, sociable, rude, cruel ? etc.

Sentiments esthétiques. Sens des formes et des couleurs, de l'ordre, de la ponctualité.

E. OBSERVATIONS IMPORTANTES.

a) Attitude dans les leçons (Réponses, questions, connaissances et habileté technique au moment de l'entrée en classe ; progrès).

b) Attitude dans le jeu, les promenades, etc.

F. QU'EST DEVENU L'ÉLÈVE DANS LA VIE PRATIQUE ?

Prenons un exemple tiré du registre de M. Fisler.

X***, Hermann, né en 1877, entré dans la classe en 1881.

Avant l'entrée à l'école. X. n'apprit à marcher qu'à l'âge de trois ans, avait des éruptions chroniques à la tête. A dix ans, il tomba d'un escalier. A partir de ce moment, déclare sa mère, *il n'y eut plus moyen d'en tirer quoi que ce soit.* Plus tard, il eut une pneumonie, puis la goutte et enfin la rougeole.

État physique. Grandeur normale, mais teint pâle et jaunâtre ; il tremble à la moindre émotion, est craintif, pleureur et ressent souvent des douleurs de tête.

État intellectuel. Compréhension faible. Ne sait ni lire ni écrire au moment de son admission dans la classe spéciale.

soit après six ans d'école ordinaire. Témoignage de son dernier maître : « le pauvre garçon est illettré et doit être abandonné à son triste sort ». Aucune notion des nombres, de leur augmentation et de leur diminution, ne distingue pas sûrement 5 de 6 ou 7.

Etat moral: angoissé; consciencieux; parle souvent de son père défunt, grande bonté d'âme, docile, trop raisonnable pour son âge (altklug).

Phénomènes anormaux. Espèce d'aphasie du langage, par exemple, au lieu de Hörner, il dit Hör*en*; alors il se frappe le front à diverses reprises et dit: Non, pas Hören, Hören, non, sans jamais parvenir à prononcer Hörner. Tirer une ligne droite avec une règle constitue pour cet enfant de quatorze ans un problème insurmontable.

Progrès dans le langage. En un an et demi, non seulement il apprit toutes les lettres, mais l'écriture manuscrite et typographique; il parvint dans cet espace de temps à lire des mots, de petites phrases, à additionner et à soustraire dans les limites de 1 à 30.

Qu'est-ce que l'enfant est devenu? Transféré en 1892, dans l'établissement de Wilhelmsdorf, par son tuteur, M. Boller-Wolf. Dès cette date, on ne reçut sur son compte que des renseignements favorables. Lorsque sa sœur Sophie, après la mort du père, entra dans la maison des orphelins de la ville de Zurich, il l'accompagna jusqu'à la porte de l'établissement, et se prit ensuite à pleurer, en disant sur un ton résigné et en poussant un profond soupir: « Ach, jetzt isch sie dinne » (Ah! elle y est, maintenant!) comme si sa sœur entrait au Pénitencier et non à l'Orphelinat!

Suivant un rapport du mois d'août 1895, Hermann est en condition chez un docteur-médecin, à Wilhelmsdorf. Il est encore faible au physique, comme au point de vue intellectuel, mais il est fidèle, complaisant et consciencieux. C'est donc un homme utile.

Tel est l'intéressant travail de M. Fisler, telle est cette en-

quête toujours ouverte sur les faits psycho-physiques des déshérités qui lui sont confiés.

On conçoit aisément que si la connaissance exacte des caractères et des aptitudes des élèves est de première nécessité dans l'œuvre de l'éducation, cette vue claire de ce que l'on fait s'impose encore bien plus, quand il s'agit de l'éducation d'enfants anormaux et de la manière dont il faut adapter à chacun ses procédés d'enseignement et ses moyens disciplinaires. Ici, une étude rationnelle, précise, portant sur une longue suite d'observations, est indispensable. Suivant ce que le maître aura observé, il prendra telle ou telle précaution pour conserver la santé de son enfant ; il variera à l'infini ses moyens pour diriger son éducation intellectuelle, il orientera son éducation morale suivant les constatations qu'il aura faites au point de vue des inclinations prédominantes chez l'enfant, de son activité, de sa manière d'être, de son caractère.

L'Institution pour les enfants abandonnés (*Pestalozzistiftung*), à Schlieren, dans la vallée de la Limmat, expose le plan des propriétés et parcelles forestières lui appartenant, des vues fort intéressantes de l'établissement, permettant de se représenter l'activité qui règne dans cette maison (travaux des champs, menuiserie, vannerie, charronnage, soins au bétail, semailles, etc.), plus les rapports annuels de l'établissement de 1867 à 1897, ainsi que le rapport du jubilé de 1868, 25e anniversaire.

Le *Valais* expose, en deux langues, français et allemand, la méthode suivie dans son *Etablissement de sourds-muets, à Géronde*, ainsi qu'une série de travaux d'élèves.

Lucerne est représenté par ses *Etablissements pour les enfants faibles d'esprit de St-Joseph, Brengarten* et de *Bonstetten*, par l'*Etablissement des sourds-muets, à Zofingue*, et par celui de *Sichrafels*.

Berne possède un *Etablissement de sourds-muets* (garçons) à *Münchenbuchsee*, et une *classe spéciale pour les en-*

fants arriérés, *à Berthoud*, sur le fonctionnement de laquelle les cahiers d'écriture étalés à Genève ne fournissaient que des renseignements insuffisants.

Signalons enfin les *classes spéciales pour enfants faibles d'esprit de la ville de Bâle*, avec des travaux de garçons et de filles, des plus jeunes aux plus âgés et dans les diverses branches de l'enseignement, et l'*Etablissement de correction* du demi-canton de Bâle-Campagne, à *Liestal*, et nous aurions mentionné les établissements pour enfants anormaux représentés au groupe XVII.

* * *

Ce n'est que dans notre siècle que l'on a reconnu la nécessité de relever moralement et intellectuellement cette catégorie d'enfants qui porte le nom d'enfants anormaux. Jusque-là les idiots et les faibles d'esprit étaient considérés comme fous et traités comme tels.

Ce fut un simple maître d'école, Goggenmoos, qui, en 1816, ouvrit à Salzbourg le premier établissement pour l'éducation d'enfants anormaux. Goggenmoos obtint de brillants résultats dans son école, qui cessa d'exister en 1835, faute de ressources matérielles. Le même sort atteignit l'institution fondée à Wildberg, dans le Wurtemberg, par le pasteur Haldenwang. C'est au royaume de Saxe que revient l'honneur d'avoir créé, à *Hubertusburg*, en 1846, le premier établissement officiel pour enfants arriérés ou faibles d'esprit. Aujourd'hui, l'empire allemand ne compte pas moins de 50 établissements (Hilfsschulen) s'occupant de l'éducation des enfants peu doués ou idiots. La création d'une école particulière pour enfants anormaux a été recommandée par le ministre prussien de l'instruction publique von Gossler à toutes les villes dont la population dépasse 20 000 âmes.

En France, ce fut le docteur *Itard*, qui le premier, conçut l'idée de chercher une méthode d'enseignement spéciale à l'idiotie et qui la mit réellement en pratique.

[illegible] et prédécesseurs [illegible] partage [illegible] se charger de l'[illegible] s. Bard a exposé [illegible] relever le dit [illegible] ements constituent le pe[illegible] de l'éducation des enfants [illegible] La méthode spéciale d'enseignement [illegible] fera, malgré ses imperfections, un [illegible] étudier. Ses idées furent reprises en 18[illegible] la chaire, par *Fr[illegible]*, qui, en 18[illegible] [illegible] pédagogie [illegible]

tie comme résultant de la défectuosité ou de la malformation du système nerveux, mais comme étant simplement un arrêt de développement mental, se produisant avant, pendant ou après la naissance, déterminé par des moyens divers et par différentes causes. Il montre que cet arrêt de développement peut être vaincu par un traitement approprié, l'idiot rendu à la société et à la vie, sinon à une haute intelligence. Encouragé et soutenu par la puissante influence d'Esquirol, Seguin fut autorisé à mettre sa méthode en pratique à l'hospice des incurables, puis à Bicêtre.

Dans son livre admirable, couronné par l'Académie, *Traitement moral, hygiène et éducation des idiots et des autres enfants arriérés*, il expose les procédés à employer dans l'éducation des idiots. Cet ouvrage principal de Seguin est encore aujourd'hui le guide-manuel type de ceux qui s'intéressent à l'éducation des faibles d'esprit.

En 1850, sous l'influence des événements politiques, le républicain Seguin quitta la France et alla se fixer aux Etats-Unis. Il y continua l'œuvre commencée. Inspirés par les travaux de Seguin, les Etats-Unis se préoccupèrent de cette question et, à partir de ce moment, il y eut dans ce pays un mouvement qui ne s'est jamais ralenti en faveur de l'assistance des enfants faibles d'esprit, puisque en ce moment cette question est réglée par les lois dans vingt Etats de l'Amérique du Nord.

Le docteur Seguin mourut à New-York le 28 octobre 1880, après avoir conçu (citons encore son *Traité sur l'idiotie* et son *Traitement par la méthode physiologique*, son *Rapport sur l'éducation à l'exposition de Vienne en 1877* et deux mémoires remarquables sur la *main idiote* et l'*œil idiot)* et accompli une des œuvres les plus remarquables qui ait jamais été entreprise sur l'éducation.

L'Angleterre n'est point restée en arrière non plus. Miss White créa le premier asile pour les enfants idiots en 1846, à Bath. De nombreuses écoles spéciales suivirent, entre autres à Essex, Colchester, Earlswood, etc.

Il en est de même de l'Autriche, de la Belgique, de la Hollande, du Danemark, de la Suède et de la Norvège, qui ont organisé, sur des bases diverses, le service de l'assistance, du traitement et de l'éducation des enfants idiots.

Quant à la Suisse, elle peut être fière d'avoir possédé le premier grand établissement destiné à l'éducation des idiots. Un jeune médecin, le docteur *Guggenbühl*, vit un jour — c'était en 1836 — à Seedorf, dans le canton d'Uri, un crétin de petite taille à genoux devant un crucifix et ayant l'air de réciter le pater. A partir de ce moment, il voua sa vie entière à l'étude des voies et moyens propres à venir en aide à ces déshérités, et, en 1841, il ouvrait près d'Interlaken, sur l'*Abendberg*, un établissement destiné à recevoir les faibles d'esprit que l'on voudrait bien lui confier. Son entreprise fut encouragée par la Société helvétique des sciences naturelles. L'école de l'Abendberg devint bientôt un lieu de pèlerinage de tous les amis de l'humanité. Mais l'établissement de Guggenbühl déclina assez rapidement, attaqué qu'il était par les médecins, qui mettaient en doute les succès de ses efforts. Le gouvernement bernois ordonna une enquête, à la suite de laquelle on adressa à Guggenbühl le reproche d'être un charlatan. La Société helvétique des sciences naturelles lui retira son appui financier et moral, et, peu de temps après, la ruine de cet établissement était consommée. Son fondateur mourut peu après à Montreux, en 1863, à l'âge de 47 ans. Guggenbühl eut le grand mérite d'avoir attiré l'attention de tout le monde civilisé sur un problème dont la solution devait préoccuper plus tard les meilleurs esprits.

Pendant quarante ans, la Suisse, qui venait de prendre un si bel élan, resta stationnaire et sembla ne plus s'intéresser à la question de l'amélioration et de l'hospitalisation des enfants anormaux. L'initiative privée cependant fonda, pendant cette période, quatre établissements qui doivent être mentionnés : *Hottingen* en 1850, *zur Hoffnung*, à Bâle, en 1857, *Wes-*

senheim près Berne en 1868 et l'*Asile de l'Espérance,* à Etoy (Vaud), en 1872.

Dans les années de 1880 à 1890, les pédagogues s'emparèrent de cette question. Le synode scolaire zurichois, entre autres, réclama la création d'un établissement spécial, qui fut ouvert par les soins de la Société zurichoise d'utilité publique, au château de *Regensberg.*

Les limites de ce travail ne nous permettent pas de faire ici l'historique des établissements qui furent créés dans ces dernières années. Il y a à l'heure qu'il est en Suisse 10 institutions officielles s'occupant de l'éducation des enfants idiots. Nous renvoyons le lecteur à l'excellent opuscule : « *Wie wird für die körperlich und geistig zurückgebliebenen insbesondere für die schwachsinningen Kinder unseres Vaterlandes in ausreichendem Masse gesorgt ? Auf welche Weise kann und soll die schweizerische Lehrerschaft die Lösung dieser dringlichen segensreichen Aufgabe richtig vorbereiten und wirksam fördern,* par Conrad Auer, maître secondaire à Schwanden (Glaris). Zurich, Orell-Füssli, 1896.

Il n'est guère possible d'indiquer le nombre des enfants idiots en Suisse, parce qu'un recensement général et uniforme pour tout le territoire n'a jamais été fait.

On pense généralement qu'il y a dans notre pays, au total et approximativement, une trentaine de mille idiots, et des calculs aussi précis que possible permettent d'admettre que, sur 100 enfants normaux, il y en a de 1-2 qui ne le sont pas, soit, en moyenne 1,5 %. Supposé que le nombre total des enfants suisses fréquentant l'école publique soit de 500 000, nous aurions 7500 enfants faibles d'esprit en Suisse. Or, de ces 7 à 8000 enfants anormaux, environ 6000 suivent les classes ordinaires, 4 à 600 seulement jouissent des bienfaits de l'hospitalisation ou sont élevés dans des classes spéciales. *Un millier de ces déshérités seraient ainsi abandonnés à leur triste sort.*

En Suisse, les premières classes spéciales pour enfants ar-

[illegible] 1888, [illegible] M. [illegible] supérieure des jeunes filles [illegible] dans la plupart [illegible] à Zurich, à Berne, à Lausanne [illegible] de Zurich et, en particulier, celle qui est [illegible] de M. Fisler, datent de 1891.

Le mouvement en faveur de cette institution ne peut [illegible] grandir. On le comprend aisément. La Constitution fédérale comportant pour les familles l'obligation de donner aux enfants l'instruction élémentaire jugée absolument indispensable, elle entraîne pour l'Etat le devoir de mettre à la disposition des familles tous les moyens d'obéir à la Loi, que s'agisse d'enfants normaux ou anormaux.

Quant à la méthode propre à relever cette catégorie d'enfants, elle ne saurait faire ici l'objet de longs développements. Au fond, le système d'instruction et d'éducation des idiots consiste dans l'adaptation exacte des principes de physiologie, par des moyens et des instruments physiologiques, au développement des fonctions dynamiques, perceptives, réflexes et spontanées de l'enfance. Le traitement médico-pédagogique [illegible] *par la main, de l'esprit [illegible] du système nerveux et [illegible] moyens, des mêmes aux* [illegible] Et, d'autres termes, l'enfant [illegible] d'éducation, l'une [illegible] entre elles. Au fond, [illegible] tout enfant [illegible] dire de soi-même, [illegible] corporel et moral, [illegible] un maître spé- [illegible] un appareil [illegible]

[illegible] exact des

enfants en âge de fréquenter l'école et atteints d'infirmités mentales ou physiques, le Conseil fédéral, à la demande de la Société suisse des instituteurs, de la Société pédagogique de la Suisse romande et de la « Commission della Società degli Amici d'Educazione » du Tessin, a décidé de faire procéder à ce dénombrement en mars 1897.

Les renseignements devront permettre d'établir trois groupes d'enfants faibles d'esprit, à savoir :

1° Ceux qui sont faibles d'esprit à un léger degré.

2° Ceux qui sont faibles d'esprit à un degré plus prononcé, mais qui sont cependant susceptibles d'éducation.

3° Ceux qui sont faibles d'esprit à un degré très prononcé, c'est-à-dire qui sont imbéciles ou idiots et qui, pour cette raison, ne peuvent être admis à l'école. Cette dernière catégorie comprend les enfants que l'on envisage comme non susceptibles de développement intellectuel.

On peut attendre les meilleurs effets des résultats que fournira cette statistique générale des enfants faibles d'esprit et moralement abandonnés. Peut-être verrons-nous la Confédération adopter ou faire adopter par les cantons, par le moyen de subventions fédérales, l'obligation de l'assistance des enfants idiots et dégénérés. Il est certain que cette enquête impartiale aboutira à la création d'asiles cantonaux ou intercantonaux pour cette catégorie d'enfants, qui ne sont que trop souvent les bouffons et les souffre-douleurs de leurs camarades.

Afin de renseigner plus exactement le lecteur sur les sources à consulter en vue d'une étude approfondie de cette question, nous croyons utile d'ajouter ici quelques noms d'auteurs ayant traité ce sujet :

Bourneville, Dr. — Recueil de mémoires. Notes et observations sur l'idiotie (1772-1840).

Itard. — Rapports et mémoires sur le sauvage de l'Aveyron.

E. Seguin. — Rapport et mémoires sur l'éducation des en-

Il n'est pas possible de juger chaque manuel, cela entraînerait trop loin. Les ouvrages indigènes sont à tous égards préférables aux ouvrages français. Ceux-ci sont intéressants sans doute, bien écrits, bien illustrés, mais ils ne sont pas de notre pays, ils doivent contribuer à donner aux enfants une tournure d'esprit qui fait contraste avec nos mœurs et nos habitudes. Parmi les ouvrages suisses, ceux que nous mettons à la première place sont les Jeanneret. Ils sont bien neuchâtelois et, comme tels, ils auraient dû, nous semble-t-il, avoir la préférence. De plus, ils sont des mieux gradués, et d'une difficulté correspondant exactement à la force des élèves auxquels ils sont destinés. On doit regretter cependant qu'il n'y ait pas encore un volume supérieur à *La Patrie*.

Le livre de lecture de *Gavard* mérite aussi tous les éloges. Il est peut être de *toute la Suisse romande* le meilleur des manuels destinés au degré intermédiaire, si nous faisons une place à part à celui de Fribourg, comme étant trop spécial pour être employé dans les autres cantons. On pourrait tout au plus reprocher à l'ouvrage de Gavard de n'avoir pas donné plus d'étendue à la partie poétique et à celle renfermant les écrits moraux.

[illegible] La partie allemande du pays bernois a des livres [illegible] aux autres cantons de même langue. Au [illegible] se sert des *Sprachbüchlein* de Ruegg. Le [illegible] degré supérieur ont chacun leur livre com- [illegible] partie littéraire et d'une partie réale. Rien à [illegible] l'histoire est enseignée d'après l'idée des [illegible] ces ouvrages paraissent un peu [illegible]

[illegible] trois livres de lecture, un pour [illegible] intermédiaire et supérieur [illegible] meilleur que celui du de- [illegible] réservées à l'histoire, à la [illegible] bien qu'il existe des [illegible] matières. On peut re-

ŒUVRES COMPLÉMENTAIRES DE L'ÉCOLE

Si nous n'avions déjà dépassé les limites qui nous ont été assignées pour ce travail, nous parlerions ici de toute une suite d'*institutions se rattachant plus ou moins directement à l'école* et dont nous aurions à signaler les méthodes et les progrès. Quelques-unes de ces œuvres complémentaires de l'école ont des tendances nouvelles, originales qu'il eût été intéressant d'analyser. Sorties pour la plupart de l'initiative privée, dont elles synthétisent l'action, quelques-unes d'entre elles font maintenant partie du domaine public et sont sous la dépendance de l'Etat.

On trouvera dans une autre partie de ce rapport quelques renseignements sur les *refuges* (Kinderhorte), *classes gardiennes*, *cuisines scolaires*, *bains scolaires*, *colonies de vacances* et autres institutions de patronage de la jeunesse.

Les questions de mutualité scolaire en général et d'épargne scolaire en particulier mériteraient plus qu'une simple mention.

Beaucoup d'écoles vaudoises avaient tenu à faire connaître l'historique, le développement, l'organisation et le fonctionnement de leurs *Caisses d'épargne scolaires*. A signaler le superbe travail, souvent feuilleté et admiré, présenté par la direction des écoles de Montreux.

Voici, au reste, un tableau qui donne une idée d'ensemble du nombre et du développement des caisses d'épargne scolaires dans nos divers cantons :

Cantons.	Nombre de localités ayant une caisse.	Nombre des déposants.	Total des dépôts.
Berne. . . .	14	4259	71 913
Zurich . . .	8	6173	328 668
Lucerne . . .	4	411	28 715
Glaris . . .	7	2565	376 562

Cantons.	Nombre de localités ayant une caisse.	Nombre des déposants.	Total des dépôts
Zoug	1	27	248
Fribourg . .	1	96	20 061
Soleure . . .	1	62	326
Bâle-Campagne	1	132	3 364
Schaffhouse .	3	269	18 164
Appenzell Ext.	3	1334	88 306
St-Gall . . .	6	1117	71 294
Grisons . . .	1	105	746
Argovie . . .	3	524	19 210
Thurgovie . .	5	325	19 444
Vaud	12	1251	53 641

Les cantons d'Uri, Schwytz, Unterwald, Bâle-Ville, Appenzell Rh. Int., Tessin, Valais, Neuchâtel et Genève paraissent ne pas avoir encore de caisses d'épargne scolaires.

De nombreux *travaux de maîtres* ou de *conférences* se rapportant à des questions générales d'enseignement (la liste en serait longue, et vouloir les analyser nous entraînerait trop loin) attestent une fois de plus qu'il y a dans notre pays une forte proportion d'instituteurs chercheurs, esprits non satisfaits, qui, une fois placés, continuent à travailler à leur éducation, lisent, écrivent, donnent des conférences, estiment que quand on instruit les autres, on a toujours besoin de s'instruire soi-même, et auxquels on peut appliquer la parole de Solon : « Je vieillis en m'instruisant. » Ceux-là pensent avec raison que, dans une tâche aussi complexe que celle de l'éducation, on s'appauvrit de tout ce qu'on n'acquiert pas et de ce que l'on perd en perdant l'habitude d'acquérir ; qu'il ne suffit pas d'être au courant des choses de son école, mais qu'il faut avoir de plus une culture suffisante pour s'intéresser à des questions d'un ordre supérieur.

Nous devrions aussi consacrer quelques lignes aux annexes indispensables de toute bonne école : *bibliothèques pédagogiques*, *bibliothèques pour la jeunesse* et *périodiques*

scolaires. Nous devons y renoncer. Nous le faisons sans trop de regrets pour la dernière de ces questions (la presse pédagogique en Suisse) sur laquelle M. Fritschi, rédacteur de la *Schweizerische Lehrerzeitung*, fortement documenté, publiera sous peu un travail complet.[1]

Enfin, le visiteur attentif a pu voir à Genève une collection assez complète de *notices historiques* imprimées ou manuscrites. Le canton de Vaud, en particulier, en avait plus d'une vingtaine. On y trouve des renseignements exacts sur la date de la fondation de l'école, les transformations les plus importantes qu'elle a subies, sur l'organisation, la fréquentation des leçons, les méthodes, le programme, le budget. Il y avait aussi d'intéressantes *monographies* de communes et d'écoles avec données statistiques, coutumes locales, observations météorologiques, etc. Il convient de mentionner ici en première ligne le volumineux manuscrit de M. *Isabel*, instituteur à Villars s. Ollon : *Les Alpes d'Ollon*, vrai travail de bénédictin, où les amateurs de Volklore ne trouveront pas mal de renseignements originaux et inédits sur les traditions populaires du grand district vaudois.

Nous nous dispensons également de consacrer un chapitre au *Matériel scolaire* gratuit et à la manière dont cette institution relativement nouvelle fonctionne dans les cantons qui ont organisé le service des fournitures scolaires, la *Statistique des écoles suisses*, par le Dr Huber donnant tous les renseignements désirables sur cette intéressante question.

* * *

Et maintenant, que conclure de tout ce qui précède ? Les réformes que nous venons d'esquisser pourront-elles jamais aboutir ? L'école populaire Suisse, objet de la sollicitude des cantons et de la Confédération, renouvelée, rééditiée dans

[1] On trouvera également des renseignements précis sur la *presse pédagogique suisse* dans le 8me volume de la *Statistique scolaire*, par le Dr Huber.

quelques-uns de nos cantons, pourra-t-elle enfin marcher vers ses nouvelles destinées ?

Elle le pourra si l'*esprit* qui préside à toute notre organisation scolaire est à la hauteur des exigences actuelles. Il est plus que certain, en effet, que l'éducation publique vaut surtout par l'*esprit* bien plus que par le détail des lois, règlements, programmes et procédés. Il ne saurait y avoir de véritable éducation, ou du moins elle n'existe qu'à un moindre degré, là où il n'y a pas une idée inspiratrice, un principe régulateur de qui relèvent le choix des matières d'enseignement, les méthodes, les exercices d'application, les appareils divers d'instruction ou de discipline.

Eh bien ! tout observateur impartial doit se l'avouer : ce principe dirigeant, ce dessein d'ensemble, supérieur et désintéressé, on a souvent de la peine à le démêler dans le dédale de nos lois et règlements, dans le fouillis de nos programmes et de nos moyens d'enseignement.

Que de fluctuations, que d'hésitations et même d'absence d'idée de suite dans l'élaboration des programmes, dans la distribution du temps, l'organisation du travail ! Il y a action, puis sitôt après réaction. On donne d'une main ce que l'on retranche de l'autre ; aujourd'hui, on allège le fardeau en abrégeant les heures de classe, on fait ressortir la valeur des exercices corporels ; mais demain on ajoute de nouvelles branches d'étude, surchargeant ainsi le programme de multiples connaissances et l'enfant, d'un ballast inutile dont il ne saura que faire dans la vie.

Il est un domaine, en particulier, où ces indécisions sont néfastes, c'est dans celui de la préparation du personnel enseignant. Que de luttes, que de controverses cette épineuse question n'a-t-elle pas suscitées, que de flots d'encre n'a-t-elle pas fait couler ? Cette question prime tout, on ne saurait trop le répéter. C'est de ce côté que doivent tendre les efforts éclairés de nos magistrats. Nous n'aurons tout ce que nous désirons que le jour où nous consentirons à faire les sacrifices

comme un ouvrage modèle dont le plan pourrait être
illeurs avec avantage.

b) DEGRÉS MOYEN ET SUPÉRIEUR

ıève utilise en 3me année le manuel de *Gobat et Alle-*
t et, dans les classes suivantes, le *Livre de lecture* par
aud et Gavard.

ibourg. Outre le Syllabaire illustré destiné aux com-
çants, Fribourg a un livre de lecture pour chaque degré.
t aussi un livre unique composé dans la manière des
gg. Il renferme la géographie, l'histoire et l'histoire natu-
e, le tout très brièvement raconté. De plus, au point de
de l'enseignement de la langue maternelle, il forme un
t. A partir du degré moyen, chaque morceau donne lieu à
exercices grammaticaux, rigoureusement enchaînés, de
te que le livre doit être lu d'un bout à l'autre et sans omet-
un chapitre, si l'on veut que le cours de grammaire soit
nplet. Cette manière de procéder nous paraît bien rigoriste,
ıtant plus que si l'on veut faire un usage intelligent de ces
rages, il est impossible de les lire chapitre après chapitre.
ıs aimons à croire — l'auteur ne nous renseigne pas à ce
et — que ces indications grammaticales ne sont qu'un
de propre à montrer au maître comment il doit s'y prendre
r trouver les lois du langage, car il serait regrettable qu'un
rage renfermant une telle quantité de morceaux si judi-
ısement choisis ne pût pas être employé d'une manière
ionnelle. Ces livres de lecture peuvent se placer parmi les
illeurs de la Suisse romande : morceaux courts, bien à la
rtée des enfants, style simple, prose et poésie alternant,
ais toujours en rapport ; et puis il y a dans ces ouvrages
mme un parfum d'une piété large, tolérante, et une ten-
ance éducative qui donne du charme à ces pages, doit les
ıire aimer des enfants et avoir une influence très grande
ır la formation des cœurs.

à plaindre. Plus il est éloigné des centres, plus il est à tous égards livré à lui-même et à ses propres ressources, et plus aussi il est mal rétribué. Nous ne voulons pas ici entrer dans plus de détails et commenter plus longuement les faits qui se dégagent d'une étude attentive des 8 volumes de la *Statistique scolaire* du Dr Huber. Nous espérons toutefois que nos magistrats comme nos hommes d'école voudront bien méditer ces indications aussi multiples que précises et en tirer les enseignements qu'elles comportent. Il y a dans ces volumes une mine riche de renseignements précis sur le nombre des élèves réunis dans une classe, l'état-civil des maîtres, leur préparation professionnelle, leurs années de service, leur traitement, les avantages en nature qui leur sont accordés, le nombre de leçons qui leur est imposé hebdomadairement, la proportion des maîtres et des maîtresses d'école, etc., etc.

Que penser de ces trop nombreuses communes de notre pays qui, pour tout appartement, n'offrent à leur instituteur qu'une *seule et unique chambre ?* Dans beaucoup de villages, on croit aller bien loin en accordant deux chambres au maître et à sa famille. Des centaines de fonctionnaires de l'enseignement primaire dans les cantons d'Argovie, des Grisons, du Valais n'ont ni logement ni indemnité qui en tienne lieu !

Quant au nombre de salles d'école qui ne satisfont pas aux exigences hygiéniques les plus élémentaires, il est énorme. Dans le canton d'Uri, on compte plus du 55 % des classes insuffisantes au point de vue du cube d'air et de l'éclairage ; cette proportion ascende dans les Rhodes-Intérieures de l'Appenzell au 70 %. Dans le canton de Berne, il y a un peu partout un nombre assez grand de salles d'école qui n'ont que 2 m³ pour chaque écolier. On trouve des salles dont la hauteur ne dépasse pas 2 mètres. Dans une commune du Valais (Neuloy) la salle d'école de 13 m² de superficie renferme 27 enfants. Le Tessin possède à Arbedo une classe qui renferme 60 enfants pour 36 m² de surface de sol ; à Lugaggia, 43 élèves ne disposent que de 10 m² de surface ! Il y a dans ce canton

encore 135 écoles qui ont moins de 30 m² ; 17, moins de 20 m² de surface. Même le canton de Thurgovie, où l'enseignement est fortement organisé, a 97 écoles qui ne mettent pas un mètre carré de surface de sol à la disposition d'un écolier.

On peut se figurer ce que doit être l'éclairage dans des classes qui renferment 60, 70 enfants et dont la hauteur ne dépasse pas 2 mètres.

N'y a-t-il pas une contradiction dans le fait que l'on oblige les enfants à aller à l'école et que, d'autre part, on voit d'un œil indifférent comme des centaines d'enfants compromettent leur santé dans les locaux les plus insalubres qui se puissent imaginer ?

Quant au nombre maximum d'élèves imposé à chaque maître, on peut sans exagération poser en fait que plus de 1000 écoles suisses sont dans des conditions tout à fait anormales et en tout cas défavorables à un progrès assuré. Zurich n'a, aujourd'hui encore, pas moins de 32 classes avec 80 élèves et plus, un certain nombre même en comptent 90, ce canton a 68 écoles à plusieurs degrés avec 50, 60 ou 70 enfants ! St-Gall compte à peu près 70 classes où le nombre des enfants est trop grand. On pourrait citer des exemples analogues presque dans tous les cantons.

Ainsi, malgré les progrès incontestables, malgré les efforts indéniables, un examen attentif des lois, règlements, programmes, horaires, ainsi que des résultats obtenus nous conduit toujours aux mêmes constatations :

Il y a en Suisse un nombre assez considérable d'enfants qui ne jouissent pas des bienfaits d'une instruction même réduite à son minimum.

D'énormes sacrifices doivent être faits en beaucoup d'endroits pour mettre à la disposition de la jeunesse des locaux convenables et répondant aux plus simples prescriptions de l'hygiène.

Les moyens d'enseignement font encore trop souvent dé-

faut. Le matériel scolaire devrait être délivré gratuitement dans tous les cantons.

L'assistance scolaire (refuges, cuisines scolaires, éducation des enfants anormaux) semble arrêter son action là où les besoins sont les plus grands.

Le maître d'école suisse n'est pas encore partout l'éducateur de l'intelligence, du cœur et du caractère, parce que, d'une part, sa préparation est trop sommaire et que, de l'autre, il est trop mal rétribué pour ses services.

Les inspecteurs scolaires, investis de fonctions délicates et complexes, appelés à transmettre et à vulgariser les plus hautes aspirations pédagogiques et à les faire passer dans la réalité, à parlementer au nom de l'Etat avec les présidents des communes, les conseils municipaux et scolaires, sont dans quelques-uns des cantons où cette institution existe, trop peu nombreux et trop isolés les uns des autres. Ils vont trop chacun leur chemin. Leur action pourrait être plus profonde sur la marche générale des écoles. Peut-être ne sont-ils ni assez stimulés ni assez dirigés.

Enfin, l'école suisse n'est pas encore assez éducative ; nous entendons par là que, par les méthodes régnantes, elle ne travaille pas encore assez à la formation du caractère et voit trop son rôle dans la communication d'une dose plus ou moins forte de savoir. Cette éducation que nous réclamons, chacun prétend en faire, mais, à y regarder de près, on s'aperçoit bientôt qu'elle demeure pour beaucoup un terme vide de sens, un de ces mots ronflants et emphatiques qu'on sert à tout propos et, en particulier, pour relever l'éclat de ces solennelles distributions de prix qui sont encore l'apanage de quelques écoles de notre bon pays romand.

On ne cesse de répéter qu'enseigner est peu de chose, qu'il faut savoir instruire, c'est-à-dire préparer le terrain fécond à toutes bonnes semences, rendre l'esprit plus vif, mais aussi le caractère plus élevé. Il semble que tout le monde est d'ac-

cord là-dessus ; mais il faut se défier de ces belles formules qu'on inscrit, comme on l'a fort bien dit, au début de nos programmes comme sur le frontispice de nos monuments. On ne leur accorde cette place d'honneur que pour les reléguer à l'arrière-plan où l'on pourra les invoquer à l'aise sans les appliquer jamais, à la façon des Romains qui déifiaient les empereurs dont il s'agissait de débarrasser les hommes.

Chacun sait — les journaux quotidiens comme les journaux scolaires, les discussions parlementaires et autres sont là pour l'attester — la place prépondérante que tient l'instruction, l'éducation populaire dans les préoccupations de notre démocratie suisse. L'éducation est devenue aujourd'hui chez les peuples civilisés et, en particulier chez nous, une foi, un credo, une pratique générale. Nous différons par la langue, la religion, la race, la culture, les partis, mais tous nous nous unissons au moins en ceci : la foi en la puissance de l'œuvre de l'éducation. Mais qu'est cette conviction, cette foi si profonde sans les œuvres pour l'accompagner et la sanctionner ? Peu de chose, après tout, puisque la foi sans les œuvres est morte.

Puisqu'il est établi, d'une part, que l'école d'aujourd'hui fait ce qu'elle peut et que si elle ne fait pas davantage, cela tient à des raisons avant tout matérielles et que, d'autre part, quelques cantons et beaucoup de communes sont impuissantes à faire les sacrifices nécessaires pour assurer le triomphe de l'école, *n'est-il pas naturel de voir le citoyen suisse attendre le secours efficace de la Confédération, qui étendrait ses largesses à l'école du peuple, comme elle l'a déjà fait pour l'enseignement professionnel et commercial ?*

S'il est un pays où se justifie la pensée profonde de Montesquieu : « l'éducation doit être la préoccupation principale » c'est bien dans une démocratie comme la nôtre, où chacun a

son mot à dire et où le jeune homme devenu citoyen a le voir de prendre part au gouvernement de tous.

Plaçons notre confiance en la jeunesse et espérons que démocratie suisse qui assume la lourde responsabilité d'u éducation nationale, et qui n'est pas loin d'admettre, av Leibnitz, que « *celui qui est le maître de l'éducation est maître du monde* », comprendra aussi la difficulté de mission et aura nettement conscience du but où doiv aboutir tous ses efforts.

---

cher au livre intitulé : *Le trésor de l'écolier*, d'être trop vilement imité des Ruegg et de contenir plusieurs morceaux au-dessus de la portée des élèves.

Grisons. — Le canton des Grisons est en plein dans le mouvement herbartien. Son plan d'études est conçu entièrement d'après les idées des *kulturhistorische Stufen* et de la concentration. On pourrait même lui reprocher d'aller un peu trop loin dans ce domaine. Le fait de prendre les Nibelungen comme enseignement moral et branche de concentration pour la 3me année, en concurrence avec l'histoire des patriarches, constitue, à coup sûr, une anomalie pour les écoles suisses.

Cette réserve faite, il faut reconnaître que ce plan d'études se présente avec une unité de vues qu'on ne rencontre dans aucun autre canton avec autant de force.

Les livres de lecture pour les classes 1 à 4 sont la fidèle image du plan d'études. En les parcourant, on ne peut qu'admirer la science et la puissance de travail de leurs auteurs, Conrad et Florin, qui, en deux ans, ont doté leur canton de quatre livres de lecture. Comme dans toute la Suisse allemande, ces ouvrages tiennent lieu de tous les manuels. Nous y trouvons d'abord une partie consacrée au *Gesinnungsunterricht*, puis une autre à la géographie, à partir de la 3me année et aux sciences naturelles ; une troisième partie renferme des morceaux destinés à accompagner l'enseignement de l'histoire, de la géographie et des sciences naturelles ; une quatrième partie intitulée « Divers » sert pour les lectures particulières de l'élève ; vient enfin une cinquième partie qui contient des exercices d'orthographe et de rédaction.

Dans des préfaces, fort judicieuses, les auteurs indiquent les principes qui les ont guidés dans l'élaboration de ces ouvrages et la manière de s'en servir. Ces principes sont ceux de l'école zillérienne ; nous ne nous y attarderons pas. Une recommandation qu'on ne saurait crier trop haut et que nous

n'avons pas rencontrée souvent, nous a cependant frappé : *c'est que l'enseignement des sciences naturelles et de la géographie locale n'a rien à faire dans le livre de lecture. Le livre à employer ici est le livre de la nature.*

Il est réconfortant de voir un canton offrant aussi peu de ressources que les Grisons, travailler avec autant de zèle à l'éducation de la jeunesse. Le rang honorable que ce canton occupe d'après les examens de recrues doit être une douce récompense pour les hommes vaillants qui, depuis plus de vingt ans, y luttent pour le triomphe de la pédagogie scientifique.

Bâle-Ville. — Livre unique pour chacune des quatre années de l'école secondaire. Pour l'enseignement de l'histoire, le plan d'études recommande de dresser des tableaux pour faciliter la conservation des faits. La carte de Leuzinger et l'atlas d'Andree servent comme moyens d'enseignement de la géographie. Le livre d'histoire biblique, adopté aussi par Bâle-Campagne, nous paraît bon. Les faits sont simplement racontés, suffisamment en détails ; des passages bibliques bien choisis accompagnent chaque chapitre.

Ces livres de lecture sont fort bien compris. Ceux de l'école primaire suivent la marche de l'enseignement intuitif, soit de la *Heimatkunde*. Dans ceux de l'école secondaire, où les branches réales entrent comme branches séparées, les morceaux sont groupés par chapitre, les littéraires ensemble, et, dans les deux derniers volumes, la poésie est séparée de la prose.

Ces livres sont remarquables non seulement par la judicieuse gradation des difficultés, soit comme idée soit comme forme, mais encore par la relation étroite qui existe entre le fond et l'enseignement général, et par la richesse de leur contenu : dans les volumes destinés à l'école primaire, on trouve toujours 3, 4, 5 morceaux sur le même sujet, de sorte que le maître peut toujours choisir ce qui convient exactement à la classe.

Soleure. — Soleure nous a envoyé à Lausanne — il n'avait as exposé de manuels à Genève — une collection des *Fortbildungsschüler* et un livre de lecture destiné au degré supérieur. Ce livre est composé, comme tous ceux de la Suisse allemande, d'une partie littéraire et d'une partie réale. La première est très courte, afin de donner à la seconde la place pour un cours complet d'histoire, de géographie et de sciences naturelles. Ces branches sont traitées d'une manière très succincte, trop succincte même. Il ne nous semble pas que cet ouvrage doive donner beaucoup de satisfaction au corps enseignant qui l'emploie.

* * *

Tels sont les divers manuels de lecture employés dans nos cantons. On le voit, dans les écoles de la Suisse allemande, partout on a le livre unique, c'est-à-dire un manuel qui renferme la géographie, l'histoire et les notions de sciences physiques et naturelles faisant partie des programmes primaires. On peut ne pas être d'accord sur le principe du livre unique, — *et, pour notre compte, nous partageons l'avis des pédagogues grisons qui estiment que l'enseignement de la géographie locale et des sciences naturelles n'a rien à faire dans le livre de lecture, qui est un* **livre de lectures** et non une petite encyclopédie ou abrégé scientifique où l'on trouve un peu de tout, — il n'en est pas moins vrai que ce livre est le manuel par excellence des Allemands, qu'il leur est particulièrement cher et qu'il laisse dans la mémoire des enfants devenus des hommes des souvenirs ineffaçables et reste, comme on l'a dit, jusque dans la vieillesse, une source féconde d'instruction et de plaisir.

A voir cette variété extrême de manuels, on peut se demander s'il n'y aurait pas, en dehors des raisons d'ordre purement économique, des motifs sérieux pour qu'une entente s'établit entre les cantons de langue allemande d'un côté et les cantons de langue française de l'autre, dans le

représentée à Plainpalais par divers objets. Il y avait là ur carte du canton de Lucerne, par J. S. Gerster, avec un tablea synoptique donnant une idée exacte des établissements d'in truction publique du canton, de la répartition du programm et de la durée des études des trois ordres de l'enseignemen

Les rapports annuels de 1869 à 1895 fournissent tous l renseignements désirables sur l'historique de l'institution. signaler, avant tout, le rapport de 1870-71, qui contient u travail très important dû à la plume du directeur J. Stut C'est l'historique au complet de l'école normale lucernois

a) L'institut de St-Urbain, 1770-1806.

b) » avant la fondation de la République helvé que, 1770-1799.

c) » pendant la période qui suivit la Républiqu helvétique jusqu'à 1806.

d) L'école normale à Ruswil et Willisau, 1807-1810.

e) » à Lucerne, 1810-1841.

f) » à St-Urbain, 1841-1847.

g) » à Rathhausen, 1849-1867.

h) » à Hitzkirch, de 1867 à nos jours.

Les travaux d'élèves exposés par cette institution dénote un programme de mathématiques très complet et des mieu gradués. Nombreux exercices d'algèbre.

La musique paraît y être tenue en grand honneur, comm il est juste. *Toute la théorie musicale élémentaire se pa court en une année ; on ne la rabâche pas aux élèves-ma tres pendant trois ou quatre ans.* La seconde année déj les « séminaristes » commencent la théorie des accords et composition proprement dite (Harmonielehre), que l'on fa marcher de front avec les leçons de piano ou d'orgue (*Orge schule*, von J. Schildknecht, Regensburg 1896). Les nombreu exercices de composition musicale *corrigés au fur et à m sure par le maître*, nous ont frappé par leur suite méthod que et rationnelle.

Les écoles normales du canton de *Vaud* (école norma

des garçons, école normale des filles, école normale frœbelienne et cours spéciaux pour les maîtresses de travaux à l'aiguille) ont fait figurer à Genève, outre leurs programmes et règlements (à mentionner spécialement le règlement du 15 septembre 1895 sur l'organisation des écoles enfantines et sur l'obtention des brevets spéciaux pour l'enseignement dans les classes enfantines et dans les classes de couture) un document historique important, qui marque d'une manière très claire les principales étapes parcourues par l'établissement chargé depuis 1833 de former les éducateurs du peuple vaudois : *Notice historique sur les Ecoles normales du canton de Vaud, des origines à 1895*, par H. Mayor, L. Jayet et F. Guex. L'auteur raconte, dans un premier chapitre, comment jusqu'en 1833 le jeune canton de Vaud entendait l'éducation populaire, s'arrête à la fondation proprement dite de l'école, à ses débuts, suit l'établissement, année par année, dans ses développements successifs (locaux, matériel d'enseignement, conseil d'école, directeurs, personnel enseignant, programme, examens, brevets, bourses, concours, discipline, courses d'étude, sociétés d'élèves, etc.), fait l'historique complet des diverses écoles d'application annexées aux écoles normales en vue de l'éducation professionnelle pratique des jeunes élèves-maîtres, expose les principes dirigeants mis à la base des exercices pratiques de l'école annexe et retrace (*Rapport du Directeur au Département de l'Instruction publique et des Cultes sur la marche des Ecoles normales en 1895*) les principaux événements qui ont marqué la marche progressive de cet établissement dans l'année qui a précédé l'ouverture de l'exposition nationale.

A part les trois collections de travaux manuels (cartonnage, travaux sur bois, modelage) dont nous n'avons pas à nous occuper ici (voir le rapport spécial sur ce sujet), les écoles normales vaudoises n'avaient pas envoyé à Genève de travaux d'élèves proprement dits. Nous entendons par travaux d'élèves ceux qui sont faits en classe. En revanche, on y

travail un certain nombre de *travaux de concours* exécutés en dehors des heures officielles : sujets de pédagogie, d'histoire, d'instruction civique, de mathématiques, de botanique, d'allemand, de cartographie, de dessin et de calligraphie. Nous ne répéterons pas non plus ici ce que nous avons eu l'occasion de dire ailleurs, c'est que par ces travaux personnels les jeunes « normaliens » s'élèvent eux-mêmes. C'est là pour eux, sans contredit, une noble ambition, déjà réalisée en partie, quand on est capable de la concevoir. Beaucoup d'élèves-maîtres lisent un peu à tort et à travers. Il faut leur répéter que la lecture est stérile si l'on n'y joint l'attention, la réflexion, le jugement personnel. Il s'agit de chercher jusqu'au fond la pensée du livre, et ces travaux de concours, où il faut aller aux sources originales, permettent précisément de se livrer à ces lectures-là. Rien ne rend rebelle à l'attention, n'émousse le jugement et n'énerve l'esprit comme l'excès de lecture. C'est là, à vrai dire, la forme la plus dangereuse de la paresse, parce qu'elle a précisément l'apparence de l'activité. Ce que nous voulons leur enseigner par ces concours, c'est qu'il faut qu'ils lisent bien, plutôt que de lire beaucoup ; suivre ses propres pensées, en effet, vaut cent fois mieux, vaut mille fois mieux que se gorger des pensées des autres (voir, pour le détail, le règlement pour les concours ouverts aux élèves-régents).

Les quatre écoles normales *bernoises*, Hofwyl et Hindelbank, Porrentruy et Delémont, occupaient une assez grande surface au groupe XVII.

Notons tout d'abord trois documents historiques importants : *Geschichte des Lehrerseminars in Münchenbuchsee*, par E. Martig, *das Lehrerinnenseminar Hindelbank*, par Karl Grunder et la *Notice historique sur l'École normale des régents du Jura*, par G. Breuleux, directeur.

Hofwyl a tenu à nous rappeler, par une vue de l'établissement, que, comme la plupart des écoles normales de la Suisse orientale, celle de la partie allemande du canton a son siège

s grammaticales et les [illegible]
ıp de maîtres, la grammaire est encore un-
atique, bourrée de métaphysique, obéissant à
aussi absolus que les mathématiques. Il est
ler le mot d'Alexandre Vinet dans la Défense de
athie : « Trop longtemps la grammaire a ver-
langue ce mot que prononce chez Corneille un
eux :

« n'est plus dans Rome, elle est tout ce qu'elle a vu. »

que Rome soit replacée dans Rome, c'est-à-dire
abitue à apprendre la grammaire par la langue et
ue par la grammaire, à la chercher, cette langue,
ıtique et dans ses monuments. « Les grammaires
ngue vivante, dit encore Vinet, ce qu'un herbier
ure. La plante est là, entière, authentique et ré-
le à un certain point; mais où est sa couleur, son
ice, le souffle qui la balançait, le parfum qu'elle
it au vent, l'eau qui répétait sa beauté, tout ce
l'objets pour qui la nature la faisait vivre et qui
ur elle? »
oins d'herbiers et plus de plantes naturelles, moins
aire et plus d'observations d'auteurs. La gram-
ıne science, c'est la philosophie du langage; or,
ın enfant de neuf à dix ans s'intéresserait-il à cette
e? Au surplus, les lois grammaticales sont impuis-
ous donner un langage élégant et sensé. Les mo-
iter, les comptes-rendus que l'on en fait peuvent
le procurer, car, encore une fois, et cela soit dit
ıatiques de la grammaire, cette dernière est un
règles, de principes déduits des œuvres des grands
qui, eux-mêmes, se sont conformés à l'usage de
ıe.
e voulons cependant pas dire par là que toute rhé-
rique et raisonnée de la grammaire est superflue;

venant en son temps, au degré supérieur de l'école populaire, ce travail de synthèse offre un véritable attrait à des intelligences déjà formées et apporte l'ordre, le classement, la simplification dans la foule des faits observés ici et là et des notions particulières acquises au cours des exercices de langue.

* * *

Analyse de la phrase. — Puisque nous en sommes à parler de l'abus des rédactions, des copies machinales, des devoirs écrits imposés à tort et à travers, disons encore quelques mots des exercices d'analyse à propos des cahiers chargés à Genève de nous prouver que les interminables exercices d'analyse par écrit n'ont pas complètement disparu de nos écoles romandes.

En effet, nous avons trouvé encore trop de ces longues analyses par écrit, dans les cahiers genevois, vaudois, neuchâtelois, valaisans, bernois (partie française), et surtout fribourgeois (Ecole primaire de Delley, par exemple, pour ne citer qu'un cas). Il y a beau temps que ces chinoiseries ont disparu des écoles de la Suisse allemande, où les exercices d'analyse de la phrase, toujours très simples, se font en corrélation avec ceux de lecture et d'orthographe.

Loin de nous la pensée de mettre en doute la valeur de ces exercices d'analyse. Décomposer la phrase en ses éléments, y distinguer et y reconnaître chaque mot avec sa nature et sa fonction est un travail utile au premier chef. Analyser le langage, c'est analyser la pensée dont il est l'expression, c'est l'éclaircir et la préciser. Sans analyse, le langage reste pour l'enfant un tout confus dont il ne démêle pas les divers éléments et dont il ne saisit pas aisément la construction. Se rendre exactement compte du rôle des mots pour mieux comprendre l'idée qu'ils représentent, tel est le but de l'étude de l'analyse.

Mais est-il nécessaire pour cela d'exiger de ces longues co

, travail machinal et monotone, plutôt travail d'écriture de réflexion, qui ne comporte aucun attrait et aucun pro- pour l'esprit? Nullement. Dans les cahiers que nous avons ccourus, il y a encore trop d'érudition. Plus l'analyse est nplifiée, plus elle est d'accord avec le bon sens et la logi- ie et mieux elle atteint son but. Si elle n'est qu'un simple démembrement de la phrase en mots, comme certains esprits nçoivent encore l'analyse grammaticale et si, d'autre part, nalyse logique n'est qu'une pure énumération de proposi- ons et de compléments, avec l'indication de toutes les va- étés et subtilités qu'a distinguées et, il faut le dire, en artie inventées la scholastique moderne, elle n'est pas une grande utilité. Si, en revanche, l'analyse consiste à ouver la nature de chaque mot, le rôle qu'il joue dans la hrase, ainsi que les rapports que ce mot soutient avec ses oisins, à distinguer les propositions principales de celles ui en dépendent, elle est alors certainement la méthode rammaticale la plus féconde, la plus précieuse gymnastique ntellectuelle.

Ce n'est donc pas contre l'analyse proprement dite, mais ien contre les procédés défectueux d'analyse que nous nous levons. Ces exercices se feront *oralement*, parce que, étant insi compris, ils permettront de soutenir plus longtemps l'at- ention des enfants par les nombreuses explications auxquel- es ils donneront lieu. Dans ce domaine, comme dans d'autres, e qui importe, ce n'est pas d'écrire beaucoup, c'est d'obser- ver et d'analyser beaucoup.

* * *

Compositions. — Dans ce domaine, plus que dans les autres encore, il régnait dans la masse des cahiers exposés à Genève une très grande diversité. Quelle divergence de vues dans l'emploi de la méthode, dans l'application des divers procédés! Heureusement que beaucoup de maîtres avaient eu l'idée de faire précéder leurs cahiers de compositions de

quelques notes explicatives qui mettaient le lecteur au courant des procédés suivis. Si cette précaution n'avait pas été prise, il eût été difficile de se représenter comment l'enseignement de cette branche est compris dans nos écoles, car il est évident que, pour cette branche surtout, un cahier sans vie ne dit pas grand'chose. C'est la classe qu'il faut voir en mouvement; voir le maître en action, l'entendre, constater comment il conçoit la méthode active dans sa classe est encore la meilleure manière de se rendre compte de la valeur d'un enseignement.

Passons en revue, au préalable, les *travaux d'élèves*, pour essayer de dégager ensuite du milieu des idées et des tendances la pensée directrice d'un semblable enseignement.

Les écoles primaires du canton de *Genève* avaient fait figurer de nombreuses rédactions et compositions dans leurs cahiers de langue maternelle, travaux généralement courts, qui prouvent que les élèves ont acquis des idées et savent les exprimer. On désirerait ces rédactions plus fréquentes encore, faites à propos d'autres exercices, résumant sommairement les diverses leçons données (leçons de choses, d'histoire, d'histoire naturelle, etc.) comme nous aurons l'occasion de le montrer plus loin.

A *Fribourg*, cette branche est enseignée d'après le livre unique en usage dans les écoles. On tire des pages du livre unique le sujet des compositions proposées aux débutants. Dans le degré inférieur, on s'en tient autant que possible au manuel de lecture. Au cours moyen et supérieur, on s'affranchit quelque peu de la tutelle du livre pour puiser ailleurs, dans la sphère d'activité future des élèves, dans les événements du jour, les motifs de composition. Les cahiers de Charmey, de Guin, Gurmels, Alterswyl, ceux de la ville de Fribourg servaient d'illustration à la méthode employée et montraient à l'évidence que nombreux sont les sujets qui peuvent être extraits de ces chapitres du livre unique. Le *Bulletin pédagogique* de Fribourg donne une liste de sujets destinés au cours

beau panneau occupant toute une paroi ; ces cartes représentaient les courbes d'équidistance horizontale de 500 kilomètres pour l'Europe, les principales lignes ferrées et la distribution des peuples de l'Europe, la répartition des altitudes continentales et des profondeurs marines, des volcans, des courants océaniques, des lignes isothermes, des pluies, des races, des religions sur la Terre entière.

Les Ecoles normales vaudoises avaient exposé un remarquable ensemble de cartes de la France envisagée à tous les points de vue et de très intéressantes monographies géographiques (voir *concours de l'Ecole normale vaudoise)* sur différents sujets : la Baumine, la commune du Chenit, l'Orbe, le tout illustré de nombreux croquis faits à la plume par les élèves ; ce dernier genre d'exercices doit être fortement recommandé. A noter enfin que la section des travaux manuels de Berne et de Genève (écoles normales) renfermait quelques reliefs très bien faits.

Les cahiers de *préparation des leçons* nous renseignent sur la manière dont on comprend à *Porrentruy* l'éducation professionnelle des élèves-maîtres.

Les exercices pratiques commencent en IIe classe, soit au début de la troisième année d'études. Dès qu'un point du programme primaire a été étudié, une leçon sur un sujet correspondant est préparée par tous les élèves-maîtres et donnée par l'un d'eux en présence de ses camarades de classe. Cette leçon est ensuite critiquée et l'un des condisciples résume la critique par écrit. Dans le même temps, les élèves-maîtres sont appelés à enseigner à l'école d'application, *qui comprend les quatre premières années scolaires seulement*. Ce principe est juste, car, dans l'art d'enseigner, qui peut le plus peut le moins.

L'élève de IIe classe assiste d'abord aux leçons données par le maître et par l'élève de Ire classe, puis, au fur et à mesure qu'il s'oriente, il donne les leçons aux deux premières années. L'élève-maître de Ire classe, lui, donne les leçons aux en-

fants de IIIe et IVe années et, pendant le dernier semestre, il exercé à diriger toute la classe. Chaque fois que revient tour d'enseigner, il doit remettre au directeur de la class préparation écrite de l'une des leçons à donner. Au dé on exige qu'elles soient établies d'après un plan donn plus ou moins détaillées. Peu à peu, on laisse toute lati aux élèves.

Voici quel est ce plan :

I. *Fond.* — 1° Déterminer le sujet de la leçon.

2° Déterminer le moyen de coordination av leçons précédentes (fort bien, c'est-à tenir compte de ce que l'enfant sai aperception *L'auteur*).

3° Etablir le plan de la leçon ou la disp des parties de la matière. Point de d continuation, fin, résumé. Que dira dans quel ordre ?

4° Arrêter les conclusions ou directions ques à tirer de la leçon (morale), a tions, études et devoirs propres à dans l'esprit des élèves la matière ens

5° Indiquer comment se fait le contrôle correction du devoir.

II. *Forme.* — 1° Déterminer le mode (semi-individu multanée.

2° Déterminer la forme : intuitive, ex questionner pour faire trouver [illegible] [illegible] répéter.

[illegible] les procédés les plus conve [illegible] intuitifs, graphiques, ex [illegible]

[illegible] principales questions [illegible] possible les sous-q [illegible] à devoir fai

:me les règles à apprendre. C'est là ce qui constitue sa maire.

s cahiers de composition exposés par les écoles du can-le *Vaud* ne renfermaient pas ou presque pas d'indica-s méthodiques sur la marche suivie dans l'enseignement. st là qu'à bon droit le maître de Tscherlach pourrait par-du régime de la « *Freiheit, die ich meine* ». Le manque un plan d'études rationnel, qui serait comme la pensée irectrice, la boussole, se fait vivement sentir. Bremblens, Payerne, Pully, La Tour-de-Peilz, Begnins, Baulmes, Orbe, Essertines-sur-Yverdon, St-Livres, Vuarrens, Granges, Montagny, Préverenges, Ecublens, Denens, Cully, Lausanne, Perroy, Chailly-sur-Montreux, Bex, Pailly, Bioley-Magnoux, Buchillon, Bussigny, Oulens-sur-Echallens et Collonge (Montreux) avaient la plupart de volumineux cahiers de rédaction.

A défaut de directions méthodiques, il faut pourtant le reconnaître, ces cahiers des écoles vaudoises avaient le mérite de fournir des travaux tels qu'ils avaient été faits en classe ou à la maison. On n'avait point cherché à plonger le visiteur dans l'étonnement par l'exhibition de travaux extraordinaires, richement reliés, enjolivés à l'extérieur comme à l'intérieur.

Les cahiers de *Zurich* : Rorbas, Herrliberg, Wernetshausen, Fehraltorf et Zurich-Ville font la meilleure impression à tous égards, aussi bien au point de vue de l'arrangement que des procédés méthodiques. L'influence de Küsnach et de l'excellent maître qui y dirige l'école d'application se retrouve dans toute cette partie de l'exposition. *Peu ou presque pas de dictées*, de ce « *Zeitraubendes Diktieren* » comme disent nos Confédérés. Au surplus, ces cahiers ne fournissent qu'une image bien incomplète de ce qu'est et que doit être une leçon de langue maternelle dans les écoles de Zurich. N'y a-t-il pas, en dehors de ces documents sans vie, tous les exercices oraux, la lecture, le libre usage de la langue qu'on ne retrouve pas dans les cahiers ?

but d'élaborer un manuel commun à tous les cantons concordataires. Nous savons que la Société suisse des professeurs d'écoles normales *a étudié cette question, en vue de l'introduction d'un même livre de lecture dans tous les séminaires de la Suisse allemande. Dans la Suisse française, ne pourrions-nous pas faire pour les manuels de lecture ce qui a été accompli, à la satisfaction unanime des intéressés, pour ceux de géographie ?*

* * *

Orthographe. — a) *Manuels et moyens d'enseignement.* — C'est avec plaisir que nous avons constaté à Genève l'absence complète de *manuels de dictées* à l'usage des maîtres (l'exception que nous devons faire ici en faveur de Mlle Axtmann confirmant la règle : *Choix de dictées pour la 2me année*), non pas qu'il n'en existe point, mais parce que ce sont les morceaux lus, commentés et interprétés qui font le sujet des dictées, toujours considérées comme des exercices d'application des leçons de grammaire qui ont précédé.

b) *Travaux d'élèves.* — Les exercices d'orthographe étaient nombreux et disséminés un peu partout dans les travaux de langue maternelle. Nous avons été étonné de constater que l'on fait encore à Genève des *thèmes de place ou de rang, que dans nos cantons romands, on multiplie encore beaucoup trop les dictées, dans le canton de Vaud, à Fribourg, à Genève, comme à Neuchâtel. Que de dictées, que d'exercices grammaticaux de tous genres !* N'y a-t-il pas abus ? Ne fait-on pas trop de ces dictées en dehors des autres leçons, travail très commode sans doute, de remplissage en quelque sorte, au lieu de les considérer purement et simplement comme des exercices d'application des règles étudiées. On dirait vraiment que la dictée est le procédé presque unique, l'exercice d'orthographe proprement dit. Verrait-on réapparaître l'époque où l'on faisait une dictée par jour et où même, à l'approche des examens, on ne faisait guère que cela ? Serait-ce que cet exer-

ce se perpétue, parce qu'il est commode, que tous les élèves ont occupés, que la discipline est facile et que la fatigue est presque nulle pour l'instituteur ? Ce serait navrant, si tel était le cas.

Les dictées ont leur utilité ; mais à la condition que l'on n'en abuse pas, qu'on les choisisse avec sagacité, et non dans le premier livre venu, que le sujet en soit pris dans le livre de lecture, qu'elles correspondent aux règles déjà étudiées, qu'elles soient corrigées avec soin et que toujours l'on rapproche la faute commise de la règle qui a été violée.

Dicter des textes déjà lus, commentés, étudiés. L'élève prend ainsi l'habitude de lire avec une grande attention, le morceau lu pouvant devenir le texte d'une dictée. L'attention sur la forme des mots produit dans l'esprit des images orthographiques nettes, la répétition par la lecture, l'écriture et la dictée grave profondément ces images dans la mémoire. Vient ensuite la correction, autre exercice d'attention et de mémoire des formes orthographiques.

La dictée, au reste, n'est pas l'unique moyen d'apprendre l'orthographe aux enfants, comme on l'admet encore trop dans notre Suisse française. Il est d'autres moyens plus efficaces ou tout aussi efficaces pour faire acquérir aux enfants la connaissance de la forme des mots. La dictée doit commencer sans plume et sans papier. Recommander à un enfant d'examiner attentivement un mot afin de pouvoir l'épeler le livre une fois fermé, voilà qui constitue, quand cet exercice est pratiqué sur plusieurs vocables, une véritable *dictée verbale*. C'est ainsi que l'orthographe, non pas tant pour le français et l'anglais, mais pour l'allemand, l'italien, l'espagnol, trouve ses plus grands appuis dans l'ouïe et dans la vue. Tout d'abord, il faut bien entendre pour bien comprendre. Il y a là une gymnastique de l'oreille, à laquelle il s'agit d'habituer les élèves. Ensuite il faut bien voir. L'œil est le régulateur le plus sûr de l'orthographe. La conclusion à en tirer est celle-ci : ne présenter à l'enfant que des mots dont l'orthographe

à ceux que nous faisons tous les trois mois à l'école normale de Lausanne, sous le nom de travaux trimestriels, à cette différence toutefois, capitale selon nous, que toute latitude est laissée chez nous au maître quant au choix de la date à laquelle ces épreuves doivent avoir lieu. Ce sont, à Fribourg, des examens rapides que les élèves subissent à des jours fixes sur les différentes branches. Lorsque, dans une branche, un certain nombre de matières ont été parcourues et répétées, le maître et les élèves savent d'avance qu'à telle date aura lieu un examen écrit, c'est-à-dire une composition. Ces rédactions forcent les élèves à revoir les matières enseignées, à se les assimiler par l'effort de l'application individuelle; elles favorisent le travail et enregistrent les succès, comme le dit si bien M. Dessibourg.

Programme de ces compositions. Au commencement de chaque trimestre, les professeurs sont convoqués en conférence pour fixer le nombre et la date des compositions qui seront données pendant les trois mois suivants, le tout d'après un tableau fixe :

DATE	Ier COURS	IIme COURS	IIIme COURS	IVme COURS
13 janvier		*Français*		
14 »				
15 »	*Hist. natur*		*Français*	
16 »		*Pédagogie*		
17 »	*Hist. suisse*			

La Loi fribourgeoise sur l'instruction publique primaire du 17 mai 1884, exige des aspirants-instituteurs quatre années d'études préparatoires. La quatrième année d'études prévue par la loi est remplacée par un stage d'un an que les futurs maîtres font chez les bons instituteurs du canton. Le 6 juillet 1895, le Conseil d'Etat ayant rapporté son arrêté sur le stage décida l'introduction d'un quatrième cours à Hauterive.

otocole du Cours d'application fournit tous les ren-
ents sur la manière dont se font les exercices prati-
›édagogie. C'est l'école de la commune de Posieux,
nutes de Hauterive, qui sert d'école d'application.
.s par semaine, les élèves du IVme cours se rendent à
accompagnés du professeur de pédagogie ou du di-
le l'école. Quelques-uns de ces jeunes gens sont dé-
n ou deux jours d'avance pour donner les leçons. Au
quelques semaines, chaque élève-maître est chargé
›r une division pendant toute la durée de la classe.
›rsque les élèves sont suffisamment exercés, ils sont
. tour de rôle à la tête de tous les cours de l'école.
i n'ont pas été désignés pour fonctionner suivent la
de la leçon donnée par leurs condisciples et notent
›réciations. Après chaque séance, critique des leçons.
monde émet son avis. L'élève qui a donné la leçon
›on point de vue.
›cès-verbal sommaire des critiques permet de cons-
e l'on n'en est pas encore arrivé, à Posieux, comme
's dans beaucoup de nos écoles normales, à dé-
r nettement quelle doit être la marche de la leçon.
›cole ne dit pas comment les leçons sont préparées
élèves ni si le professeur de pédagogie les voit à
.

, il nous semble que la distance qui sépare Haute-
Posieux doit offrir de nombreux inconvénients et
›esoin doit se faire sentir à Fribourg de posséder
e annexe dans le voisinage immédiat de l'établisse-

lle n° 24 renfermait une collection complète des ou-
›mployés à l'école normale de Hauterive, la seule qui
›sé ses manuels en usage. Heureux de retrouver dans
lection bon nombre d'anciennes connaissances, nous
té étonné d'y voir figurer encore le *Cours de pédago-*
Charbonneau, manuel bien vieilli et qui ne tient au-

cun compte des progrès accomplis pendant les dernières décades dans la science de l'éducation.

Dans la salle n° 24, où exposaient un grand nombre d'écoles normales, se trouvaient également les quelques rares objets envoyés par le *séminaire* du canton de *St-Gall*, *à Marienberg*, soit un plan de l'établissement avec 3 photographies et un certain nombre de travaux d'élèves, entre autres, de mathémathiques, dont le programme est, à peu de chose près, le même que celui qui est parcouru à Lausanne.

Il nous tarde d'arriver à l'école normale des *Grisons*, à *Coire*, qui doit nous arrêter un peu plus longuement. La collection des travaux d'élèves est très complète, particulièrement dans tout ce qui a trait à la pédagogie théorique et pratique.

Ce sont d'abord les compositions littéraires mises constamment en relation avec la lecture. Le cours de didactique montre d'une manière claire comment cette union de la composition avec les autres branches est possible. Une *concentration* effective se fait donc ici, puisqu'il s'agit d'établir un lien entre tous les exercices de l'école et celui de la composition.

Coire expose son cours complet de pédagogie donné en trois ans et reposant en entier sur les principes de la pédagogie scientifique de l'école herbartienne. C'est de la psychologie basée sur l'intuition, sur les événements de la vie quotidienne et avec de nombreuses applications à l'éducation. Les notions de psychologie une fois saisies, il en est fait le plus d'applications possible à la pratique de l'enseignement. Le tout est suivi d'un résumé (Zusammentassung).

Quant au cours de didactique proprement dit, comprenant toutes les branches du programme primaire, il est ordonnance d'après les principes de la progression normale ou des étapes naturelles de la leçon (*formalen Stufen des Unterrichts*).

Les *préparations* (Präparationen der Seminar-

machinal et monotone, plutôt travail d'écriture
xion, qui ne comporte aucun attrait et aucun pro-
prit ? Nullement. Dans les cahiers que nous avons
il y a encore trop d'érudition. Plus l'analyse est
plus elle est d'accord avec le bon sens et la logi-
ix elle atteint son but. Si elle n'est qu'un simple
nent de la phrase en mots, comme certains esprits
encore l'analyse grammaticale et si, d'autre part,
gique n'est qu'une pure énumération de proposi-
compléments, avec l'indication de toutes les va-
ubtilités qu'a distinguées et, il faut le dire, en
entées la scholastique moderne, elle n'est pas
nde utilité. Si, en revanche, l'analyse consiste à
nature de chaque mot, le rôle qu'il joue dans la
nsi que les rapports que ce mot soutient avec ses
distinguer les propositions principales de celles
pendent, elle est alors certainement la méthode
cale la plus féconde, la plus précieuse gymnastique
lle.

donc pas contre l'analyse proprement dite, mais
e les procédés défectueux d'analyse que nous nous
es exercices se feront *oralement*, parce que, étant
pris, ils permettront de soutenir plus longtemps l'at-
s enfants par les nombreuses explications auxquel-
neront lieu. Dans ce domaine, comme dans d'autres,
orte, ce n'est pas d'écrire beaucoup, c'est d'obser-
nalyser beaucoup.

* * *

tions. — Dans ce domaine, plus que dans les autres
régnait dans la masse des cahiers exposés à Ge-
rès grande diversité. Quelle divergence de vues dans
e la méthode, dans l'application des divers procé-
reusement que beaucoup de maîtres avaient eu
faire précéder leurs cahiers de compositions de

quelques notes explicatives qui mettaient le lecteur au courant des procédés suivis. Si cette précaution n'avait pas été prise, il eût été difficile de se représenter comment l'enseignement de cette branche est compris dans nos écoles, car il est évident que, pour cette branche surtout, un cahier sans vie ne dit pas grand'chose. C'est la classe qu'il faut voir en mouvement; voir le maître en action, l'entendre, constater comment il conçoit la méthode active dans sa classe est encore la meilleure manière de se rendre compte de la valeur d'un enseignement.

Passons en revue, au préalable, les *travaux d'élèves*, pour essayer de dégager ensuite du milieu des idées et des tendances la pensée directrice d'un semblable enseignement.

Les écoles primaires du canton de *Genève* avaient fait figurer de nombreuses rédactions et compositions dans leurs cahiers de langue maternelle, travaux généralement courts, qui prouvent que les élèves ont acquis des idées et savent les exprimer. On désirerait ces rédactions plus fréquentes encore, faites à propos d'autres exercices, résumant sommairement les diverses leçons données (leçons de choses, d'histoire, d'histoire naturelle, etc.) comme nous aurons l'occasion de le montrer plus loin.

A *Fribourg*, cette branche est enseignée d'après le livre unique en usage dans les écoles. On tire des pages du livre unique le sujet des compositions proposées aux débutants. Dans le degré inférieur, on s'en tient autant que possible au manuel de lecture. Au cours moyen et supérieur, on s'affranchit quelque peu de la tutelle du livre pour puiser ailleurs, dans la sphère d'activité future des élèves, dans les événements du jour, les motifs de composition. Les cahiers de Charmey, de Guin, Gurmels, Altersweil, ceux de la ville de Fribourg servaient d'illustration à la méthode employée et montraient à l'évidence que nombreux sont les sujets qui peuvent être extraits de ces chapitres du livre unique. Le *Bulletin pédagogique* de Fribourg donne une liste de sujets destinés au cours

périeur et prouve qu'il est possible avec les chapitres du re unique d'étudier les principaux genres de composition : scriptions, narrations, sujets divers qui tous peuvent être aités sous forme de lettres.

M. *E. Gremaud*, instituteur à l'école de l'Auge, avait fait figurer un exposé méthodologique avec exercices d'application à l'usage du cours moyen des écoles primaires intitulé : *Le livre unique*.

M. *B. Tinguely*, avait envoyé une *méthode* de composition.

Les cahiers de composition de *St-Gall* nous ont laissé une excellente impression. D'abord, au point de vue matériel, ils étaient tous propres et bien tenus. En outre, chose importante, le sujet des compositions est toujours tiré du cercle d'idées dans lequel l'enfant vit ou dans lequel ses lectures peuvent l'avoir introduit. Jamais on ne fait parler l'enfant de choses qu'il n'a pas vues, de sentiments qu'il n'a pas éprouvés. On sent, que dans ce canton, les jeunes maîtres ont reçu une forte préparation professionnelle, théorique et pratique et que la pédagogie scientifique, qui y est en grand honneur, commence déjà à porter d'heureux fruits, jusque dans les écoles les plus retirées du canton. Non point que l'uniformité soit complète. L'instituteur de *Tscherlach*, M. Ruesch, dans une introduction — tous les cahiers saint-gallois étaient précédés de l'exposition de la méthode suivie par le maître — se plaint que dans « le pays du bon Gallus » chaque instituteur croie devoir suivre sa propre inspiration ; qu'en fait de programmes et de méthodes, il règne l'anarchie la plus complète, le régime, comme il le dit plaisamment, de la *Freiheit, die ich meine*.

Nous avons quelque raison d'admettre que l'excellent maître de Tscherlach voit les choses un peu en noir : il est certain que cette bigarrure dont nous avons parlé n'est pas plus frappante à St-Gall que dans les autres parties de la Suisse. Sur la foi des documents que nous avons eus sous les yeux, il nous serait même aisé de prouver le contraire.

chaleur que seule la parole vivifiante du maître, vraie excitatrice de l'esprit, peut donner. Les élèves, même les plus âgés, sont si inhabiles à prendre des notes que l'on en vient à préférer à ces cours mal rédigés, un manuel, fût-il même le plus mauvais. Nous savons que les hommes d'école tessinois qui sont en ce moment à la tête de l'éducation populaire se préoccupent de cette question et songent à remplacer les résumés manuscrits de géographie ou d'histoire nationale par des manuels appropriés.

Plus qu'un mot de l'exhibit des sections pédagogiques des gymnases. Commençons par la section de *Neuchâtel*.

Les diverses écoles secondaires autorisées à préparer le personnel enseignant pour les écoles primaires avaient envoyé (sous-section des élèves institutrices et instituteurs) un cours complet de calligraphie et celui de sténographie au gymnase et à l'école normale.

S'inspirant de l'idée de Franklin : « Economisez le temps, car c'est l'étoffe dont la vie est faite », on a compris à Neuchâtel que la sténographie a un autre but que celui de suivre la parole des orateurs ; qu'elle donne le moyen de prendre pendant les cours des notes aussi précises et aussi étendues qu'on le désire, car il est certain qu'en un laps de temps relativement court, quelques mois au plus, on arrive presque avec tous les systèmes abréviatifs, à écrire trois ou quatre fois plus vite qu'avec l'écriture usuelle. Loin d'être considérée comme une surcharge, la sténographie (*Cours de sténographie, système Aimé Paris*) a été introduite à l'école normale de Neuchâtel et maintenue à titre de simplification, sans compter les divers profits qu'un maître avisé peut tirer de l'écriture abrégée en vue des premiers exercices de rédaction et de l'étude de l'orthographe d'usage.

Notons en passant, à titre de simple renseignement, que l'école supérieure des jeunes filles de *Bâle* (section pédagogique) avait fait figurer son *Handbuch der Pädagogik*, von Ant. Ph. Lorgnadèr, l'homme d'école bâlois bien connu.

les règles à apprendre. C'est là ce qui constitue sa
'e.
iers de composition exposés par les écoles du can-
ud ne renfermaient pas ou presque pas d'indica-
hodiques sur la marche suivie dans l'enseignement.
a'à bon droit le maître de Tscherlach pourrait par-
;ime de la « *Freiheit, die ich meine* ». Le manque
d'études rationnel, qui serait comme la pensée
, la boussole, se fait vivement sentir. Bremblens,
Pully, La Tour-de-Peilz, Begnins, Baulmes, Orbe,
s-sur-Yverdon, St-Livres, Vuarrens, Granges, Mon-
réverenges, Ecublens, Denens, Cully, Lausanne,
Chailly-sur-Montreux, Bex, Pailly, Bioley-Magnoux,
ı, Bussigny, Oulens-sur-Echallens et Collonge (Mon-
aient la plupart de volumineux cahiers de rédaction.
ıt de directions méthodiques, il faut pourtant le re-
, ces cahiers des écoles vaudoises avaient le mérite
r des travaux tels qu'ils avaient été faits en classe
ıaison. On n'avait point cherché à plonger le visiteur
ınnement par l'exhibition de travaux extraordinai-
ement reliés, enjolivés à l'extérieur comme à l'in-

hiers de *Zurich* : Rorbas, Herrliberg, Wernetshau-
raltorf et Zurich-Ville font la meilleure impression
ards, aussi bien au point de vue de l'arrangement
procédés méthodiques. L'influence de Küsnach et de
ıt maître qui y dirige l'école d'application se retrouve
te cette partie de l'exposition. *Peu ou presque pas*
s, de ce « *Zeitraubendes Diktieren* » comme disent
édérés. Au surplus, ces cahiers ne fournissent qu'une
en incomplète de ce qu'est et que doit être une leçon
ıe maternelle dans les écoles de Zurich. N'y a-t-il
lehors de ces documents sans vie, tous les exercices
a lecture, le libre usage de la langue qu'on ne re-
ıas dans les cahiers ?

tonsschule, 1882-91. Cette collection renferme une quantité de judicieuses instructions adressées aux inspecteurs des écoles primaires par le corps enseignant de la section pédagogique.

* * *

Cette rapide esquisse faite, terminons ce chapitre par quelques considérations générales que nous suggère la revue des établissements chargés de former les instituteurs suisses.

Il ressort nettement du mouvement actuel que les écoles normales proprement dites ont gagné autant en popularité que les sections pédagogiques des écoles cantonales ont perdu. A dire vrai, ces dernières institutions ne se conçoivent guère que dans les petits cantons. Il n'y aurait aucun avantage à en fonder dans les grands, où les classes des écoles cantonales devraient quand même être dédoublées. Constatons, en passant, le fait que les écoles normales sont sorties consolidées des débats orageux et contradictoires qui ont eu lieu depuis une trentaine d'années au sujet de la formation du personnel enseignant, tandis que c'est plutôt l'inverse qu'on remarque pour les sections pédagogiques, qui ont subi de rudes assauts ces derniers temps.

A Genève, un député de l'opposition a demandé, il y a quelques années, la réorganisation de la section pédagogique et, en particulier, nous citons textuellement « que tous les travaux pratiques et tous les cours normaux qu'on donne au jeune homme, alors qu'il n'est pas dans l'enseignement, lui soient donnés lorsqu'il est dans l'enseignement et qu'il fait son stage ».

Tout d'abord, nous avions cru voir dans ces propositions une nouvelle manifestation de cette tendance qui s'est fait jour en France, en Allemagne, en Autriche et dans la Suisse allemande et qui demande que la préparation scientifique des candidats à l'enseignement soit séparée de la préparation professionnelle proprement dite. D'assez nombreux pédago-

pour les élèves un vif élan vers le domaine des choses inconnues et un nouvel intérêt pour les objets usuels jouant un rôle dans le récit. L'année dernière, l'histoire de Robinson Crusoé a produit l'effet désiré. Nous croyons que la narration de faits vraisemblables, convenablement choisis, est excellente pour l'enrichissement de l'esprit et la formation du caractère.

Rien de particulier à relever, au surplus, dans les compositions de *Bâle-Ville* et de *Bâle-Campagne*. Bâle-Ville attache avec raison une grande importance à la tenue des cahiers, et les nombreuses rédactions des écoles rurales de Bâle-Campagne *sont une preuve de plus que l'inspectorat qui y est organisé d'une manière très serrée y produit d'heureux fruits en imprimant une direction efficace à tout l'enseignement.*

A mentionner enfin, pour terminer, le travail consciencieux d'un jeune instituteur vaudois, qui n'a sans doute pas dit son dernier mot : *Paul Henchoz, Enseignement de la langue dans le degré inférieur*, 2 volumes manuscrits.

* * *

Kehr a appelé non sans raison la composition le « visage de l'école », pour bien montrerl'utilité, la nécessité et l'importance de cette partie de l'enseignement de la langue, à laquelle nous allons vouer aussi, de notre côté, une attention particulière, en recherchant quelques-unes des pensées directrices qui se dégagent de ce fouillis de cahiers et d'instructions méthodiques.

Nous n'en sommes heureusement plus au temps où l'on se contentait de donner tout simplement le sujet à traiter, sans tracer ni plan ni canevas. Les élèves, ainsi abandonnés, se morfondaient, prenaient la composition en dégoût et ne produisaient rien qui vaille. Une des premières conclusions à tirer des indications méthodiques qui précèdent les rédactions est celle-ci : les idées ne viennent pas d'elles-mêmes à l'esprit de l'enfant ; il faut lui apprendre à en trouver, à leur donner

l'ordre et la forme qu'elles doivent revêtir, en un mot, il faut apprendre à composer.

Ici, comme ailleurs, c'est la psychologie qui a montré le chemin à suivre. Avant de composer, l'enfant doit avoir des idées. Ces idées, il doit être en état de les exprimer d'abord logiquement, correctement, de vive voix pour commencer et ensuite par écrit. Il est impossible de demander la représentation écrite des idées avant que les difficultés de l'écriture et de l'orthographe aient été surmontées. Aussi longtemps que l'élève a à lutter contre de pareils obstacles, il ne peut pas accorder son attention aux idées mêmes, au fond de la composition.

Les exercices de lecture-écriture préparent ainsi le terrain de la composition ; *mais c'est par l'enseignement tout entier que le maître fournit la quantité d'idées nécessaires à une bonne composition.* C'est en tenant la main ferme à ce que les enfants prononcent bien, à ce qu'ils s'expriment par des phrases complètes et correctes, qu'ils récitent convenablement, que l'on prépare insensiblement les enfants à faire des rédactions proprement dites. Tous les travaux de l'école doivent y concourir. Le maître, non seulement dans les exercices de rédaction, mais dans toutes les leçons, ne doit jamais laisser passer une incorrection sans la relever.

Les compositions proprement dites ne commencent guère qu'avec les enfants de dix ans. Ces compositions sont de deux sortes : ou bien elles reproduisent des idées données ou bien elles contiennent les propres idées de l'élève. On distingue ainsi les compositions en exercices de reproduction et en exercices d'invention. L'élève reproduit : 1° le contenu du livre de lecture, après que le morceau de lecture a été lu, analysé, commenté, interprété, 2° les faits de la vie quotidienne que l'enfant a pu observer directement, 3° la description des objets qui ont été examinés et qui ont fait le sujet d'une discussion entre le maître et les élèves. L'écolier, en revanche, produit une composition, quand il trouve ou bien

fond ou bien la forme ou encore les deux ensemble (des-iptions, comparaisons, parallèles, narrations, lettres d'af-ires, etc).

La plupart des bons praticiens reconnaissent que si la com-osition donne souvent de si pitoyables résultats, c'est que *et enseignement est trop isolé des autres branches du pro-gramme*. L'enseignement tout entier de la langue (lecture, récitation, grammaire), l'enseignement historique, celui des sciences naturelles, de la géographie doivent concourir au même but que celui de la composition proprement dite. Il est avéré que les mots manquent à l'enfant, quand les pensées lui manquent. On combat cette pauvreté d'idées et de mots en exi-geant que les élèves reproduisent par écrit ce que le maître a expliqué oralement, ce qu'ils ont entendu, compris, ce qu'ils ont lu dans le livre de lecture. Une concentration doit donc s'opérer ici. Il s'agit d'établir un lien entre tous les exercices de l'école et celui de la composition. En particulier, les exer-cices de composition doivent être mis en relation avec ceux de lecture.

Procédant ainsi, on ne se contente plus d'une composition en bonne et due forme tous les quinze jours ou toutes les trois semaines. On arrive à faire une rédaction par jour, parce qu'il faut que chaque jour l'élève ait l'occasion d'expri-mer ses pensées sur tel ou tel sujet et de les coucher noir sur blanc.

Il est probable aussi qu'on exige à l'école primaire trop de rédactions, de compositions, d'inventions proprement dites et qu'on n'insiste pas assez sur les reproductions faites avec goût. La plupart du temps, il est difficile d'exiger des pro-ductions originales au point de vue du fond et de la forme. On ne sait que trop ce qui se passe : si l'élève n'est pas en état, après avoir mâchonné sa plume pendant des heures, de trouver quelques maigres idées, il finit par s'adresser à ses parents, à ses frères et sœurs et donne pour sien ce qui n'est que la pénible reproduction des idées de son entourage. De

suisses, médiocrement installées dans de vieux cloîtres ou châteaux, n'ont fort souvent que des locaux insalubres, insuffisants et ne répondant pas au but qu'on en attend [1] — mal outillées, le budget des écoles normales suisses laisse encore beaucoup à désirer comparé à celui des autres établissements secondaires. Quelques-unes des écoles normales primaires ont besoin d'être organisées ou mieux réorganisées, d'autres doivent être animées d'un esprit nouveau, en harmonie avec les besoins actuels. Il s'agit de briser les dernières attaches qui en unissent un certain nombre au passé, de donner plus d'air et plus de lumière à leur discipline et à leur enseignement, d'affermir des programmes d'étude ou trop flottants ou trop étroits, de créer, là où elles n'existent pas encore, des écoles annexes où les élèves trouvent un champ suffisant pour leur éducation professionnelle, d'assurer par tous les moyens possibles un meilleur recrutement du personnel enseignant d'améliorer de plus en plus sa situation matérielle et morale et d'installer les divers services convenablement.

Au moment où la question du subventionnement des écoles normales par la Confédération revient à l'ordre du jour, il est permis de se demander si la Caisse fédérale qui accorde annuellement un subside de fr. 632 957 aux écoles professionnelles et de 89 632[2] aux écoles de commerce, ne pourrait pas, au même titre, étendre ses largesses aux écoles normales et faire avancer d'un pas décisif cette question, importante entre toutes, de la formation du corps enseignant. Cette intervention serait certainement utile, vraiment efficace, féconde en heureux résultats.

Quoi qu'il en soit, l'examen attentif de cette question nous ramène toujours à cette idée que, malgré tout ce qui a été fait, il reste encore beaucoup à faire, mais qu'il ne faut point se lasser dans une œuvre d'aussi longue haleine.

[1] Lausanne seule fera exception, puisque sous peu le canton de Vaud [illegible] un superbe bâtiment devisé à 640000 fr. sans le terrain, qui [illegible] les locaux de l'école normale, ainsi que l'exposition scolaire permanente.

[2] Ces chiffres se rapportent à l'année 1896.

fant ; en effet, le faire parler de choses qu'il n'a pas s, d'impressions qu'il n'a pas éprouvées, de sentiments ibi onnus, c'est faire œuvre inutile, anti-psychologique. Comnt rendrait-il sa pensée avec clarté et précision, quand le pensée est appelée à s'exercer sur des sujets parfaitement dehors du cercle d'idées dans lequel il se meut ?

C'est pourquoi nous ne pouvons qu'approuver la manière nt cet enseignement est compris aux Grisons et dans n certain nombre d'écoles de St-Gall. Se basant sur les donées de la psychologie (Heimatskunde), on y a avec raison ssigné, comme dans les écoles où règne l'esprit de la méhode herbartienne en Allemagne, un rôle très important à la éographie locale, dans l'acquisition du premier fonds de conaissances, d'où les commençants doivent tirer les exercices le rédaction. Aussi, dans l'enseignement élémentaire, accorde-t-on avec raison à la géographie locale une large place au programme, dans les écoles où l'on applique les principes de l'enseignement éducatif.

Quel que soit le devoir, l'important, c'est qu'il fasse au préalable l'objet d'une préparation [illegible] préparation est de toute nécessité. Chacun apporte [illegible] Le maître admet les unes, rejette les autres, [illegible] dans le tout, trace un canevas sur lequel l'élève pourra [illegible] lement broder, quand il prendra lui-même la plume pour traiter le sujet à sa manière.

VI. LES LANGUES VIVANTES

Depuis 1883, époque à laquelle les langues vivantes ne figuraient au programme que de quelques rares écoles primaires, l'enseignement des langues modernes a acquis droit de cité dans bon nombre d'écoles populaires des villes et même des campagnes (nous laissons de côté ici tout ce qui touche à l'enseignement des langues vivantes dans les écoles

Ce n'est heureusement pas le cas ; et, pour le démontrer, il nous a paru nécessaire de passer une rapide revue des différentes institutions créées dans nos cantons suisses en vue de compléter et de perfectionner l'instruction et l'éducation de l'adolescent ; cela nous permettra également de mettre de l'ordre dans nos idées et de la clarté dans nos conclusions.

Il convient de préciser auparavant la signification des termes employés et d'établir des démarcations entre les divers systèmes d'enseignement complémentaire qui existent en Suisse.

On a compris, et on comprend encore, sous le nom d'école complémentaire, des institutions diverses, les unes fournissant aux jeunes gens ou aux jeunes filles l'occasion de compléter leur instruction générale ou professionnelle, les autres se donnant la tâche de parcourir à nouveau le champ du programme primaire, particulièrement en vue de la préparation à l'examen de recrues. Ce sont des écoles fréquentées presque exclusivement par les enfants des classes laborieuses qui entrent dans la vie active comme apprentis de métiers ou de grande industrie, comme employés de commerce ou agriculteurs, comme servantes ou aides dans la maison, comme apprenties ou ouvrières de fabrique.

Ces institutions peuvent se classer en trois catégories distinctes, dont les programmes toutefois ont souvent des points communs :

1° les écoles ayant pour but de fournir l'éducation professionnelle nécessaire aux populations industrielles, agricoles et commerçantes ;

2° les écoles destinées à compléter la culture générale avec ou sans tendance professionnelle ;

3° les écoles dont la tâche est de combler les lacunes provenant d'un enseignement défectueux, ou qui constituent les degrés supérieurs de l'école primaire (Ergänzungsschule, Lerungsschule).

Dans la première catégorie se rangent les deux cents éta-

r le champ de l'enseignement des langues vi-
ouvement est devenu si puissant, il a pris une
nsion qu'un professeur de langues, fût-il même
le primaire, ne peut plus l'ignorer, fût-il
parti pour les uns ou pour les autres. Dans
et quoi qu'en pensent quelques réfractaires,
en principe à tout ce qui pourrait apporter quel-
ion à leur chère routine, on est aujourd'hui
ien des points. C'est sur cette entente que repo-
is l'enseignement des langues modernes.
, l'allemand, l'italien étant, à l'encontre du grec
s langues parlées, le premier but à atteindre,
dre à parler. Aussi longtemps qu'une langue
a pas parlée, elle restera une langue morte et
La tâche primordiale de l'enseignement des lan-
ues étrangères réside donc dans une prononcia-

quoi, d'une part, il faut pour enseigner ces
ntes des *maîtres phonéticiens*. Contrairement
st fait jusqu'à aujourd'hui dans la plupart
ne faut plus, dans l'étude des langues, partir
nais des *sons* proprement dits. S'appuyant sur
de la phonétique, on fera une étude des sons
ssoire et empirique, mais scientifique et envi-
out du moins, comme la chose essentielle.
que est, en effet, appelée à rendre des services
science du langage. Elle a, dans l'enseignement
angues mortes et langues vivantes) et dans l'en-
rimaire (langue maternelle et aujourd'hui langues
a même raison d'être que dans l'enseignement

chure : *Des recherches phonétiques et de leur applica-*
ement des langues vivantes, par F. Gauss. Zurich 1884.
aktische Anwendung der Sprachphysiologie beim ersten
von *Hermann Gutzmann*. Berlin, Reuter und Reichard.

St-Wolfgang représentaient le canton de Fribourg, qui r paraît pas avoir de bien grandes sympathies pour l'écritur droite.

Si l'on en juge par les cahiers du Groupe XVII, il faut ad mettre que *l'écriture penchée a encore les préférences de la plupart des maîtres*. C'est le cas à *St-Gall*, dans le canton de *Vaud* où, à part quelques classes du degré inférieur de la ville de Lausanne, c'est encore partout l'écriture penchée qu règne en maîtresse. Reconnaissons d'ailleurs bien vite tou ce que ces cahiers vaudois avaient de solide en même temps que d'élégant. On croit encore qu'il est utile et convenable partout et toujours, et quelque position que l'on occupe d'écrire lisiblement, et qu'un médecin ou un avocat n'es pas déshonoré parce qu'il écrit d'une manière lisible. Bos suet et Napoléon écrivaient mal, dit-on, mais, comme on l'a fait justement remarquer, on n'est pas forcément un Bos suet ou un Napoléon, parce qu'on écrit mal. Molière, Voltaire Châteaubriand, Lamartine, Alexandre Dumas écrivaient en revanche fort bien et ils n'en sont point, que je sache, dim nués à nos yeux.

Nous avons cherché vainement de l'écriture droite dans l cours complet de calligraphie de la ville de *Zurich*. Il n'y en avait pas davantage dans ceux du *Valais*, écoles de Vouvry de Monthey et de Brigue, dans ceux de *Thurgovie*, écoles d Güttingen et d'Amlikom, et du *Tessin*, écoles d'Astano, d Cresciano et de Lugano.

L'exposition des douze écoles *lucernoises* était remarqua ble au point de vue de l'écriture. On pratique à Lucerne comme dans la majorité des écoles d'Allemagne, le système de lecture-écriture (*Schreiblesemethode* ou encore *Deutsch schreiben* ou *Schreiblesen*) et, dans beaucoup de classes, on écrit en mesure, en quelque sorte au commandement mil taire (*Taktschreiben*). Il est vrai de dire que cet exercice est plus indiqué dans les écoles allemandes que dans les nôtres les caractères de la cursive allemande étant presque tous re

es. En outre, fait à noter, les écoles primaires de la de Lucerne et celle d'Eschenbach ont introduit l'écriture e.

uchâtel pratique encore le système des cahiers préparés: cices gradués avec modèle à chaque page, le tout précédé *Règles à suivre pour l'enseignement méthodique de l'é-ure* et des *Principes de la bonne tenue*. Ces derniers ent être appris par cœur. Plus d'une douzaine d'écoles ient exposé leurs cahiers. Le *Jura bernois* a adopté le tème neuchâtelois des cahiers préparés, soit les *douze iers d'écriture*, édités par *A. Chasteau*, à la Chaux-de-ds. Dans la partie allemande, pas d'écriture droite en-e, point non plus dans les cahiers des *Grisons* et dans x de *Bâle-Campagne*.

En revanche, *Bâle-Ville* préconise l'écriture droite (Steil-rift), que l'on pratique non seulement dans les leçons criture proprement dite, mais dans les leçons de langue, rithmétique, etc.

Assisterons-nous bientôt au triomphe de l'écriture droite? est permis d'en douter, à en juger d'après les tâtonne-nts et les hésitations que l'on constate dans les classes après l'avoir introduite, on l'a de nouveau abandonnée. Et rtant elle offre des avantages incontestables, aussi bien point de vue hygiénique qu'au point de vue purement tique.

En effet, il est reconnu aujourd'hui — les recherches mé-ales des Schubert à Nüremberg, Mayer à Fürth, Schenk, erne, Roux, Combe et Eperon à Lausanne, Javal à Paris, hrner, Ellinger, Gross et d'autres à Zurich, Cohn à Breslau, chs à Vienne et d'autres encore le prouvent surabondam-nt — que certains troubles physiologiques, tels que dé-ations de la colonne vertébrale, cas de myopie sont beaucoup oins nombreux dans les classes où l'on a introduit l'écriture oite. Les témoignages des médecins sont unanimes pour re que la tenue est meilleure dans ces dernières que dans

l'ordre et la forme qu'elles doivent revêtir, en un mot, il f apprendre à composer.

Ici, comme ailleurs, c'est la psychologie qui a montr chemin à suivre. Avant de composer, l'enfant doit avoir idées. Ces idées, il doit être en état de les exprimer d'ab logiquement, correctement, de vive voix pour commence ensuite par écrit. Il est impossible de demander la représ tation écrite des idées avant que les difficultés de l'écriture de l'orthographe aient été surmontées. Aussi longtemps q l'élève a à lutter contre de pareils obstacles, il ne peut p accorder son attention aux idées mêmes, au fond de la co position.

Les exercices de lecture-écriture préparent ainsi le terra de la composition ; *mais c'est par l'enseignement tout e tier que le maître fournit la quantité d'idées nécessaires une bonne composition.* C'est en tenant la main ferme à ce q les enfants prononcent bien, à ce qu'ils s'expriment par d phrases complètes et correctes, qu'ils récitent convenab ment, que l'on prépare insensiblement les enfants à faire d rédactions proprement dites. Tous les travaux de l'école d vent y concourir. Le maître, non seulement dans les exer ces de rédaction, mais dans toutes les leçons, ne doit jama laisser passer une incorrection sans la relever.

Les compositions proprement dites ne commencent gué qu'avec les enfants de dix ans. Ces compositions sont deux sortes : ou bien elles reproduisent des idées donné ou bien elles contiennent les propres idées de l'élève. distingue ainsi les compositions en exercices de reprodu tion et en exercices d'invention. L'élève reproduit : 1° le co tenu du livre de lecture, après que le morceau de lecture été lu, analysé, commenté, interprété, 2° les faits de la quotidienne que l'enfant a pu observer directement, 3° description des objets qui ont été examinés et qui ont fait sujet d'une discussion entre le maître et les élèves. L'écoli en revanche, produit une composition, quand il trouve ou bi

le fond ou bien la forme ou encore les deux ensemble (descriptions, comparaisons, parallèles, narrations, lettres d'affaires, etc).

La plupart des bons praticiens reconnaissent que si la composition donne souvent de si pitoyables résultats, c'est que *cet enseignement est trop isolé des autres branches du programme*. L'enseignement tout entier de la langue (lecture, récitation, grammaire), l'enseignement historique, celui des sciences naturelles, de la géographie doivent concourir au même but que celui de la composition proprement dite. Il est avéré que les mots manquent à l'enfant, quand les pensées lui manquent. On combat cette pauvreté d'idées et de mots en exigeant que les élèves reproduisent par écrit ce que le maître a expliqué oralement, ce qu'ils ont entendu, compris, ce qu'ils ont lu dans le livre de lecture. Une concentration doit donc s'opérer ici. Il s'agit d'établir un lien entre tous les exercices de l'école et celui de la composition. En particulier, les exercices de composition doivent être mis en relation avec ceux de lecture.

Procédant ainsi, on ne se contente plus d'une composition en bonne et due forme tous les quinze jours ou toutes les trois semaines. On arrive à faire une rédaction par jour, parce qu'il faut que chaque jour l'élève ait l'occasion d'exprimer ses pensées sur tel ou tel sujet et de les coucher noir sur blanc.

Il est probable aussi qu'on exige à l'école primaire trop de rédactions, de compositions, d'inventions proprement dites et qu'on n'insiste pas assez sur les reproductions faites avec goût. La plupart du temps, il est difficile d'exiger des productions originales au point de vue du fond et de la forme. On ne sait que trop ce qui se passe : si l'élève n'est pas en état, après avoir mâchonné sa plume pendant des heures, de trouver quelques maigres idées, il finit par s'adresser à ses parents, à ses frères et sœurs et donne pour sien ce qui n'est que la pénible reproduction des idées de son entourage. De

cette manière, on se trompe soi-même, on trompe les autres et l'on fausse le caractère de l'enfant.

La plupart des compositions exposées à Genève avaient été écrites dans un cahier spécial et remises au maître en vue de la correction. Ce contrôle est sans doute un très dur labeur pour l'instituteur, travail aussi pénible qu'il est nécessaire; mais si le maître ne corrigeait pas les travaux, les élèves s'habitueraient bien vite à être superficiels et à gribouiller. Il est impossible de mettre la correction complètement de côté; on peut la faciliter, l'alléger, mais non l'éviter. On la facilite en donnant des sujets simples à traiter, en préparant sérieusement les compositions au double point de vue du fond et de la forme.

La correction faite, le maître doit exiger que l'élève prenne connaissance des fautes soulignées et procède à la correction lui-même, en écrivant en marge ou dans un carnet spécial (*Fehlerbuch* ou *Stichwortheft*) les fautes qu'il a faites.

En résumé, voici les conclusions à tirer de cette partie de l'exposition :

Observer et décrire, voilà les deux moyens inséparables pour arriver à la connaissance des choses. La méthode éducative par excellence, c'est l'observation, qui porte le nom d'intuition, quand elle est soumise à des exercices méthodiques et rationnels.

Les enfants sont curieux ; ils se portent avec une étonnante mobilité d'esprit vers tout ce qui est nouveau pour eux. Cette tendance trouve en elle-même son stimulant, la satisfaction de la curiosité et de cet insatiable besoin de connaître.

Montrer des objets intéressants, en détailler les parties, appeler l'attention des élèves sur la variété des formes, des couleurs, nommer, désigner le tout, le décrire en un mot, voilà la marche naturelle qui doit accompagner les premiers exercices de rédaction. Ces derniers sont ainsi l'application directe de ceux dits d'intuition, qui, eux, ne sont qu'une sorte de rédaction orale.

Ne jamais prendre de sujets en dehors du cercle d'idées de

; en effet, le faire parler de choses qu'il n'a pas
impressions qu'il n'a pas éprouvées, de sentiments à lui
ıs, c'est faire œuvre inutile, anti-psychologique. Com-
endrait-il sa pensée avec clarté et précision, quand
nsée est appelée à s'exercer sur des sujets parfaitement
ors du cercle d'idées dans lequel il se meut ?

pourquoi nous ne pouvons qu'approuver la manière
et enseignement est compris aux Grisons et dans
ain nombre d'écoles de St-Gall. Se basant sur les don-
e la psychologie (Heimatskunde), on y a avec raison
, comme dans les écoles où règne l'esprit de la mé-
ıerbartienne en Allemagne, un rôle très important à la
phie locale, dans l'acquisition du premier fonds de con-
ıces, d'où les commençants doivent tirer les exercices
ction. Aussi, dans l'enseignement élémentaire, accor-
avec raison à la géographie locale une large place au
mme, dans les écoles où l'on applique les principes de
gnement éducatif.

que soit le devoir, l'important, c'est qu'il fasse au
le l'objet d'une préparation orale. Cette préparation
oute nécessité. Chacun apporte son contingent d'idées.
tre admet les unes, rejette les autres, met de l'ordre
tout, trace un canevas sur lequel l'élève pourra faci-
broder, quand il prendra lui-même la plume pour
le sujet à sa manière.

VI. LES LANGUES VIVANTES

ıis 1883, époque à laquelle les langues vivantes ne
ent au programme que de quelques rares écoles pri-
. l'enseignement des langues modernes a acquis droit
dans bon nombre d'écoles populaires des villes et
des campagnes (nous laissons de côté ici tout ce qui
à l'enseignement des langues vivantes dans les écoles

secondaires, réales ou de district). Ainsi, l'allemand est
gné dans les écoles primaires genevoises, en 5me et 6me a
dans le degré supérieur des écoles primaires lausann
ailleurs encore dans le canton de Vaud, à Vallorbes, à
rens, entre autres[1], comme le français, de son côté, figu
programme d'un nombre considérable d'écoles primair
la Suisse allemande.

Manuels d'enseignement. *Genève* emploie le manu
Lescaze, deux volumes, 1re et 2me partie, ouvrage qui doi
chaudement recommandé ; Neuchâtel, *La première a*
d'allemand, par *G. Halbrachs* et *T. Weber*, Paris 1895;
introduira sans doute l'excellent manuel *Le petit Allem*
Der kleine Deutsche, premières leçons d'allemand b
sur l'intuition, par *A. Reitzel*, Lausanne, Payot.
L'enseignement, comme le titre l'indique, est basé sur
tuition, et, jusqu'à dix ans, il est surtout oral. Les ouvrag
M. Alge, professeur à St-Gall, et, en particulier, son dé
manuel destiné aux étrangers qui apprennent l'alleman
train de paraître), sont aussi de nature à rendre les meil
services dans cet enseignement élémentaire des deux p
pales langues nationales.

En fait de *travaux d'élèves*, nous n'avons remarqué
nève que les cahiers de l'école d'Onex, dirigée par M. Le
et quelques travaux des écoles vaudoises, celles de Vua
et de Lausanne, entre autres.

* * *

Plus cet enseignement prendra d'extension, plus il
viendra de répéter que quand il s'agit de langues viva
il faut non les *étudier*, mais les *apprendre*.

Depuis l'apparition de la fameuse brochure de M. V
Der Sprachunterricht muss umkehren, un flot de métl
de dissertations, de thèses, de projets de réformes div

[1] Voir *Huber, Statistique scolaire suisse*, qui donne tous les
désirables sur les plans d'études et horaires d'enseignement.

st abattu sur le champ de l'enseignement des langues vi-ntes[1]. Le mouvement est devenu si puissant, il a pris une grande extension qu'un professeur de langues, fût-il même aître à l'école primaire, ne peut plus l'ignorer, forcé qu'il st de prendre parti pour les uns ou pour les autres. Quoi u'il en soit et quoi qu'en pensent quelques réfractaires, inaccessibles en principe à tout ce qui pourrait apporter quelque modification à leur chère routine, on est aujourd'hui d'accord sur bien des points. C'est sur cette entente que reposera désormais l'enseignement des langues modernes.

Le français, l'allemand, l'italien étant, à l'encontre du grec et du latin, des langues parlées, le premier but à atteindre, c'est d'apprendre à parler. Aussi longtemps qu'une langue vivante ne sera pas parlée, elle restera une langue morte et rien de plus. La tâche primordiale de l'enseignement élémentaire des langues étrangères réside donc dans une prononciation correcte.

C'est pourquoi, d'une part, il faut pour enseigner ces langues vivantes des *maîtres phonéticiens*. Contrairement à ce qui s'est fait jusqu'à aujourd'hui dans la plupart des écoles, il ne faut plus, dans l'étude des langues, partir des *lettres*, mais des *sons* proprement dits. S'appuyant sur les principes de la phonétique, on fera une étude des sons non plus accessoire et empirique, mais scientifique et envisagée, au début du moins, comme la chose essentielle.

La phonétique est, en effet, appelée à rendre des services signalés à la science du langage. Elle a, dans l'enseignement secondaire (langues mortes et langues vivantes) et dans l'enseignement primaire (langue maternelle et aujourd'hui langues vivantes,[2]) la même raison d'être que dans l'enseignement

[1] Voir la brochure : *Des recherches phonétiques et de leur application à l'enseignement des langues vivantes*, par F. Guex. Zurich 1890.

[2] Voir *Die praktische Anwendung der Sprachphysiologie beim ersten Leseunterricht* von *Hermann Gutzmann*. Berlin, Reuter und Reichard, 1897.

supérieur. Le maître appelé à enseigner une langue quelconque doit en posséder les grandes lignes. Toute langue vivante étrangère ou maternelle, devant être avant tout parlée, ne peut être prononcée que par ceux qui, de près ou de loin, ont conscience des phénomènes phonétiques. Chaque fois que la phonologie conduira le maître plus rapidement et plus sûrement au but que l'imitation pure et simple du son, il recourra à elle, montrera comment se forment les différents sons et, au besoin, les décomposera en leurs parties essentielles.

La méthode de l'enseignement des langues vivantes doit ainsi entrer résolument dans la nouvelle voie indiquée par la philologie moderne et s'affranchir définitivement de la tutelle de l'enseignement classique. On pourrait appeler cette nouvelle méthode la méthode directe ou encore phonético-psychologique.

D'un côté, donc, nous le répétons, la science linguistique gagnera par la phonétique, la pratique de l'enseignement aussi. L'orthographe, la lecture en bénéficieront. Dans les premières leçons de lecture, l'épellation par syllabes fera place à l'épellation par les sons, plus rationnelle et plus scientifique.

D'autre part, nous disons méthode *directe* et voici pourquoi : on cherche aujourd'hui à réduire le rôle de la grammaire à la portion congrue ; on considère le mot non plus isolément, mais dans les rapports qu'il soutient avec d'autres mots ; la langue, comme un organisme vivant, dont le premier élément n'est pas le mot, mais la proposition. Voici comment l'on procède : on montre un objet, si possible en nature, sinon sur une gravure (Reitzel et Alge préconisent avec raison l'emploi des quatre gravures publiées par Hölzel à Vienne, et représentant les quatre saisons), puis on imite les procédés de la nature, qui sont, au reste, ceux de toutes les mères apprenant à parler à leurs enfants. Puisque l'enfant qui apprend à parler acquiert les éléments du langage sans passer par la traduction, on accoutume l'oreille de l'élève

comprendre les sons étrangers, à nommer un objet ou à dire une petite phrase sans passer par le mot français ou le mot allemand, si l'on a affaire à des élèves de langue allemande.

Le principe fondamental de la nouvelle méthode — François Gouin, professeur d'allemand à l'école supérieure Arago, à Paris, nous l'a appris dans son livre, *L'art d'enseigner et d'étudier les langues*, Paris, 1880 — est celui-ci : l'élève n'apprend la langue étrangère que par l'ouïe ; il se passe de tout autre interprète ; il n'a jamais recours à la traduction. Le seul intermédiaire admis, c'est l'*intuition*. C'est, en un mot, la méthode intuitive appliquée à l'enseignement des langues vivantes. La leçon d'allemand, par exemple, est une pure leçon de choses, variée, continue, *donnée en allemand*. Dans ces premiers exercices, le côté grammatical est laissé de côté ; plus tard, la grammaire reprend ses droits, mais elle ne joue qu'un rôle secondaire. La langue parlée, voilà ce qui importe ; la langue écrite n'intervient que plus tard, comme moyen de contrôle plutôt ; mais la traduction proprement dite, pierre angulaire des vieux systèmes légués par la tradition, est exclue de cette méthode nouvelle.

Si nous nous sommes un peu étendu sur ce sujet, c'est que nous pensons que la méthode dite « directe » est surtout à sa place à l'école primaire, où tout l'enseignement doit avoir son point de départ dans l'intuition et s'inspirer des principes d'une pédagogie saine et rationnelle.

VII. L'ÉCRITURE

Genève n'avait pas exposé de méthode d'écriture. En revanche, les cahiers de dix écoles genevoises permettaient de se rendre un compte exact de la marche suivie dans cet enseignement qui, dans toutes les classes inférieures, marche de front avec celui de la lecture.

Les écoles de Cheyres (cours complet), d'Ulmiz et de

donnée partout aujourd'hui — consistait en une suite recherches, de raffinements et d'efforts qui aboutissaien transformer la leçon en école de bateleurs, de faiseurs tours de force. La gymnastique avait alors une tendance p rement athlétique ou même acrobatique et n'était faite, on comprend, que pour les élèves vigoureux. Quant aux faible tant pis pour eux : à eux de se bien porter : le maître n'e avait cure. Est-ce là le but ? Est-ce ainsi que l'on comp mettre la gymnastique à la portée de tout le monde, des fa bles, des maladroits, comme des forts et des agiles ? Est- ainsi qu'elle agira sur l'état du corps dont elle a à renouvele les forces, sur le système nerveux qu'elle doit tempérer non exciter ? Il est, en effet, certain que la gymnastique q prend l'enfant fatigué et énervé par l'étude ne peut le rendr au travail de l'esprit frais et dispos si, dans la leçon, o dépasse la limite, au delà de laquelle commence la fatigue Un exercice excessif du corps engourdit l'esprit et ne le r nime pas. On entend dire souvent que c'est là une saine bonne fatigue. C'est une erreur. Tout excès est nuisible blâmable, aussi bien dans ce domaine que dans d'autres.

Enfin, l'autorité supérieure devrait vouer tous ses soins au points suivants :

Exiger que l'*École fédérale de gymnastique*, aujourd'hu convenablement traduite en français, bien comprise et bie interprétée par les maîtres, serve de base à l'enseignemen dans toutes les écoles.

S'intéresser davantage à la formation et au recrutement d personnel enseignant. On n'est pas forcément un bon maît de gymnastique, parce qu'on est fort au reck ou au moutor Il y aurait lieu, comme cela se fait dans d'autres pays, d'o ganiser un enseignement spécial, à la fois scientifique et tec nique, dans le but de former des maîtres de gymnastique la hauteur de leur tâche ; il faudrait aussi instituer à leur i tention des *cours de perfectionnement* périodiques.

Préférer les exercices physiques en plein air à ceux e

se pratiquent dans des salles malpropres, pleines de poussière et de microbes de tous genres.

Favoriser par tous les moyens possibles les exercices militaires ou préparatoires *(militärischer Vorunterricht)* dans la période de 16 à 20 ans, tels qu'ils se pratiquent à Zurich, à Berne et dans d'autres villes de la Suisse orientale ; supprimer, en revanche, les corps de cadets, là où ils existent encore. Cette institution, au dire de nos officiers supérieurs et de nos meilleurs hommes d'école, vise surtout le côté extérieur : tenue, grades, fanfare, etc., au lieu de développer le sentiment de l'ordre, de l'exactitude, de la discipline, en un mot [1].

X. ÉDUCATION DES ENFANTS ANORMAUX

Une question importante sur laquelle, en 1883, les rapporteurs n'avaient pas pu attirer l'attention, est celle de l'éducation des enfants idiots et dégénérés. Aujourd'hui qu'une sollicitude particulière entoure cette catégorie de petits déshérités, il convient de passer en revue les établissements spéciaux qui s'occupent de leur amélioration, de leur relèvement ou de leur instruction, et de montrer le but vers lequel doivent tendre les efforts dans notre pays.

Depuis longtemps, on s'occupe chez nous des enfants aveugles, des sourds-muets et des bègues. Pour ceux-là, le doute est dissipé. La preuve, c'est qu'il existe pour eux un certain nombre d'établissements publics ou privés. Aussi bien serons-nous très bref ici dans ce qui touche à la pédagogie des aveugles et des sourds-muets sur laquelle tout le monde est

[1] A recommander aux instituteurs la lecture des deux ouvrages suivants : *Lagrange, Hygiène de l'exercice chez les enfants et les jeunes gens.* Paris, Félix Alcan 1890 et *Dr Karl Euler, Encyklopädisches Handbuch des gesamten Turnwesens*, Leipzig 1897.

celles où l'on a conservé l'écriture penchée. Il ressort de to les résultats connus que, par l'écriture droite, la tenue d élèves est deux fois meilleure qu'avec l'écriture penchée.

Un rapport bâlois sur cette question présentait en c termes le résumé des recherches faites dans la ville de Bâ (1892) : « Dans les classes où l'on a adopté l'écriture droite, tenue du corps est, en dehors de tout autre point de vu meilleure que dans celles où l'on a conservé l'écriture pe chée. Dans deux classes parallèles soumises à des condition de travail identiques, sur 48 élèves qui écrivaient droit, 2 seu lement avaient une mauvaise tenue, tandis que, sur 43 élève qui écrivaient penché, 15 avaient une attitude défectueuse.

Une commission spéciale nommée à Zurich en 1893 formu lait la proposition suivante : « Tenant compte des avantage hygiéniques de l'écriture droite, nous nous prononçons e faveur de cette méthode. » Malgré ces déclarations catégorique l'écriture droite semble n'avoir pas fait beaucoup de progrè dans l'Athènes de la Limmat, puisqu'elle y est encore facu tative.

On prétend que l'écriture droite est moins esthétiqu moins élégante, moins svelte, moins dégagée que l'écritur penchée et, pour obtenir cette écriture gracieuse, tout en ol tenant les avantages hygiéniques de l'écriture droite, on proposé *d'incliner le cahier à gauche* ; mais on fait rema quer avec raison que de même que le haut du corps se d tourne à droite si le cahier est incliné dans la position latéral il tendra aussi à se détourner à gauche, si le cahier est in cliné aussi de ce côté-là. Il ne reste donc, si tant est que l'o adopte l'écriture droite, qu'une position vraiment normal favorable à une symétrie indispensable dans la tenue d corps, c'est celle qui est obtenue par le *cahier médian droi* conduisant nécessairement à *l'écriture droite*.

Les hygiénistes, bon nombre d'hommes d'école estimer ainsi que pour enrayer l'augmentation toujours croissant des cas de scoliose et de myopie, il est urgent d'en arriver

adopter la position du cahier médian droit, soit l'écriture droite.

Ils repoussent la position du cahier médian incliné. Celle-ci, de même qu'une inclinaison des traits d'écriture de 75° environ ne permet pas d'obtenir des élèves une attitude irréprochable.

La tenue du cahier médian droit devrait être, disent-ils, rendue obligatoire dans toutes les classes.

Des directions se rapportant à la tenue du corps, de la plume, du cahier devraient être données au personnel enseignant, dans le but d'arriver à une unité aussi grande que possible dans les différentes classes.

Ces revendications, qui découlent d'une saine hygiène, sont justes. Nous faisons les meilleurs vœux pour que ces idées se généralisent et mettent un terme à la tenue aussi anti-hygiénique que peu naturelle des méticuleux calligraphes d'autrefois.

VIII. LE CHANT

Aujourd'hui, comme il y a quatorze ans, nous pouvons dire avec M. Ed. Schönenberger, rapporteur spécial sur l'enseignement du chant à l'exposition de 1883, que le chant est encore considéré comme une matière accessoire, un de ces malheureux « Nebenfächer », ainsi dénommés parce qu'il ne leur est fait qu'une petite place au programme.

C'est bien, en effet, en ce sens seul qu'on peut appeler le chant une branche accessoire. Il est évident d'un côté que le chant avec sa quadruple utilité : physique, intellectuelle, morale et disciplinaire, cette éducation de l'âme, cette branche principale de l'art musical, a une puissance éducatrice immense et qu'il mérite mieux que l'épithète dédaigneuse sous laquelle on le confond avec d'autres enseignements. En outre, c'est un pré-

gen (Berne), de Ziefen (Bâle-Campagne), les enfants arrive à écrire correctement leur langue et à savoir s'en servir po rendre leurs pensées et leurs sentiments avec clarté et pré sion. C'est là l'indice d'une bonne méthode de travail et de réelle valeur pédagogique des procédés employés.

Les travaux d'*arithmétique* et de *comptabilité* élém taire prouvent aussi que dans nos écoles complémentaire on donne aux leçons une direction conforme aux intér professionnels; il est incontestable que l'élève est amené appliquer ses connaissances aux circonstances de la vie pr tique. On continue l'œuvre commencée à l'école primair qui est d'initier les élèves aux procédés expéditifs du cal oral; puis on enseigne au jeune artisan, à l'agriculteur, manière de tenir les comptes, si simples soient-ils; le jeu commerçant apprend à établir une facture, un compte caisse, un livre-journal. Nous avons pu nous convaincre q cet enseignement est très goûté des élèves et qu'à côté de portée éducative, il a un caractère utilitaire très marqu Nombreux sont les comptes de ménage, les notes et factur les mémoires de couturière, d'industriel, les inventaires, comptes établissant le produit net d'un champ, d'un jardi le prix de revient d'une robe, d'un instrument, d'un artic de consommation.

En revanche, l'enseignement de la *géographie* est mo généralisé et moins bien compris. Si l'on n'en jugeait q par les travaux exposés, on n'enseignerait cette branc qu'à Meiringen et dans les Grisons. (Nous citerons ici l écoles grisonnes, car pour certaines branches, elles se ra prochent de l'école complémentaire proprement dite). l encore les travaux qui nous ont passé sous les yeux ne no donnent ils pas une idée bien favorable de la méthode e ployée. Il semble qu'on ignore encore le rôle de la géograph dans l'instruction et l'éducation des élèves des écoles suiss A voir ces sèches nomenclatures de cols, de cimes, de cha nes, de villes, de rivières, de vallées, on est tenté de cro

Zoug a les ouvrages fort bien conçus, très bien gradués de *Bonifaz Kühne*, directeur à Zoug : *Gesanglehre für schweizerische Volksschulen, erstes und zweites Heft, zweite Auflage.*

Lucerne et *Schwyz*, eux, donnent la préférence à *Chr. Schnyder, Gesangbuch für die Primarschulen*, Lucerne 1891.

L'*Ecole musicale, 1re et 2me parties*, malgré quelques critiques justifiées, se maintient dans le canton de *Vaud*. L'ouvrage a été préparé par une commission nommée par le Département de l'Instruction publique et des Cultes et dans laquelle figuraient, pour la partie musicale, C. Blanchet, Hössli et le regretté C.-C. Dénéréaz.

Les manuels de *C. Ruckstuhl, Gesangbüchlein und Gesangbuch* 1896, introduits obligatoirement dans les écoles *zuricoises* en 1881, en remplacement de la méthode J. R. Weber, ont, paraît-il, fait leurs preuves. Les *Anleitungen zum Gebrauch der Gesanglehrmittel* et les *Tabellen für Gesang, Lith. R. Fretz*, Zurich, grands tableaux donnant la théorie musicale dans ses traits principaux, avec nombreux exercices à l'appui, excellent moyen d'enseignement par l'aspect, complètent cette partie de l'exposition scolaire zuricoise. Le manuel Ruckstuhl part de l'accord et offre une suite variée d'exercices et de chants toujours sur une portée complète, c'est-à-dire une portée ordinaire à cinq lignes, ce qui n'est pas le cas des manuels Weber employés dans le canton de *Berne* : *Gesangbuch*, von *J.-R. Weber, 3 volumes*, Berne 1893, *4me et 2me éditions, revues* par *Hans Klee*, et *Exercices de chant*, par *J.-R. Weber*, 2 cahiers, Berne 1875 ; pour la partie française c'est l'*Ami de la Jeunesse, 3 cahiers*, par *S. Neuenschwander*, qui est en usage.

Les manuels Weber, rationnellement établis, ne contiennent que des exercices de solfège jusqu'à la troisième année d'école. Ces derniers débutent par la lecture et le chant des notes placées sur une *seule ligne* de la portée.

des objections politiques et pédagogiques, mais elles ont été victorieusement réfutées ; il suffirait, du reste, pour dissiper tout scrupule à ce sujet, de relire la belle préface du manuel d'instruction civique de M. Numa Droz, où se trouvent définis la nature et le but de cette branche du programme.

Et nous avons été heureux de constater que les maîtres qui en sont chargés ont compris que cet enseignement doit être vivant et s'adresser moins à la mémoire qu'à la raison et au cœur. Nous avons eu le plaisir de lire dans le cahier d'un élève de Haldenstein (Grisons) un extrait d'une excellente leçon sur la commune ; le maître avait dû, avec un bonheur rare, faire découvrir à ses élèves les bienfaits de la société, les raisons qui portent les hommes à se rapprocher, et ces notion se sont gravées dans l'esprit des jeunes auditeurs grâce à des exemples pris dans la commune même, dans le champ d'observation du jeune homme. Une autre leçon sur les assemblées de commune, une troisième sur les libertés civiles et les libertés publiques prouvent que le maître n'a dû être ni ennuyeux, ni superficiel.

Aucune école ne nous a fourni des indications sur l'enseignement de l'*économie domestique* ; il est vrai que jusqu'à très peu de cantons ont créé des écoles complémentaires de jeunes filles. Et puis on a peu de temps à l'école complémentaire, la journée de travail est longue et pénible, et on ne peut exiger des jeunes apprenties qu'elles rédigent et résument à la maison les entretiens de la maîtresse. Nous voudrions toutefois dire deux mots d'un procédé qui nous a été signalé à maintes reprises ; nous voulons parler de la sacro-sainte habitude de dicter le cours comme si l'imprimerie n'était pas inventée, et de le faire apprendre par cœur. Il faut, à notre avis, un manuel qui servirait de livre de lecture. A défaut de manuel, des leçons orales dont, à la rigueur, on dicte ou fait rédiger un court résumé. Rappelons-nous les conseils de feu le Dr Duval, un hygiéniste distingué doublé d'un pédagogue. — Certes, il faut exercer la mémoire des enfants.

en retrouver à sa grande surprise le texte dans ses souvenirs d'enfance?

Pour cela, il faudrait ne pas se croire obligé de changer à chaque instant le texte de ces chants appris dans la jeunesse et auxquels s'attachent un monde de souvenirs. Comme on l'a justement fait remarquer, on a transformé les paroles du chœur *Quand s'amassent les nuages* en celles de *Sempach, champ semé de gloire*, le *Rufst du mein Vaterland* est chanté aujourd'hui d'après la transcription de trois ou quatre auteurs différents. Il a même été question de modifier ces derniers temps le texte du *Cantique suisse*, par *Chatelanat*. Est-il nécessaire d'ajouter que le plus souvent ces changements n'ont pas été heureux ?

Ce à quoi il faudrait arriver, au lieu de modifier sans cesse sans rime ni raison, c'est à une entente, souvent proposée, mais non encore réalisée pour cette branche, entre les cantons allemands d'une part et les cantons romands de l'autre, voire même à une entente générale — elle est possible pour bon nombre de morceaux de nos répertoires — qui permettrait d'opérer ici une œuvre utile de concentration, de centralisation. Chaque année, on ferait publier — la chose se pratique dans quelques cantons de la Suisse allemande, sauf erreur — cinq ou six morceaux patriotiques que tous les enfants des écoles primaires et secondaires devraient apprendre par cœur, texte et mélodie; trois strophes de chacun suffiraient. L'essentiel, au point de vue éducatif, c'est-à-dire à la fois esthétique et moral, c'est de constituer un répertoire. Au terme de leurs études, nos enfants auraient une trentaine de morceaux à leur disposition et peut-être entendrait-on alors, dans nos fêtes populaires, à côté de chants patriotiques, qui n'y sont d'ailleurs pas toujours à leur place, autre chose que d'ineptes refrains de guinguette ou d'odieuses chansonnettes de café-concert.

Pour terminer, rappelons rapidement — nous pouvons être bref, puisque nous avons déjà parlé du chant à propos de

l'école enfantine — les points sur lesquels il convient de porter son attention et ses efforts.

L'essentiel à l'école primaire, c'est l'éducation de l'ouïe et de la voix. Il y a deux points importants à considérer en musique : le *rythme* et l'*intonation* (mesure, justesse du son, prononciation). *Réduisons la théorie musicale au strict nécessaire :* n'en faisons jamais l'objet d'un cours à part. Le chant, nous l'avons dit ailleurs, est au début affaire d'imitation. Tout enfant est capable de répéter une phrase musicale courte et simple qu'on vient de lui faire entendre (dictée orale). Les leçons d'aride théorie font perdre à l'enfant le goût du chant et, devenu jeune homme, désenchanté, c'est le cas de le dire, il se garde bien d'entrer dans une société musicale pour y développer les aptitudes qu'il possède peut-être à un haut degré. L'oreille doit donc être exercée depuis longtemps à la perception de sons musicaux et de mélodies variées, avant de passer à l'étude des notes et des gammes.

Insensiblement, on passe du chant saisi par l'oreille à la *lecture musicale* proprement dite. A quoi serviraient tant de leçons, tant d'exercices pratiques, si les élèves, livrés à eux-mêmes, étaient impuissants à déchiffrer le texte musical le plus simple ?

Sans vouloir nous prononcer définitivement sur la question, nous croyons que la musique chiffrée doit être abandonnée, déjà pour cette simple raison que l'enfant devant quand même plus tard apprendre la notation ordinaire, il ne lui sert de rien de commencer par la notation chiffrée.

Outre la justesse et la mesure, il y a les soins à donner à la voix : veiller à ce que jamais l'appareil vocal ne soit forcé. Laisser crier, tolérer les braillards au moment où la voix mue peut avoir les plus funestes conséquences.

IX. LA GYMNASTIQUE

une branche sur laquelle l'exposition nationale de donnait que d'insignifiants renseignements. Pas ils de gymnastique, pas d'engins, pas d'agrès dans s du groupe XVII. Un seul manuel nous est tombé s yeux : *Gymnastique élémentaire* (garçons) par vid, Genève 1867 ; et pourtant nous possédons d'ex- Guides pour les exercices physiques, parmi lesquels ent de citer celui de *Bollinger-Auer*, pour les jeunes celui de *Puriz*, traduit par *Senglet*, pour les garçons. à dire que la gymnastique ne serait plus en honneur pays des Niggeler, des Jenny et de tant d'autres ar- ôtres des exercices physiques ? Nullement. La Con- on[1] et les cantons vouent une sollicitude de plus marquée aux questions de gymnastique générale ire, cours fédéraux, subventions à la Société fédérale nastique, surveillance de cet enseignement dans les ormales d'instituteurs, etc., etc.

c il y avait peu d'appareils et peu de manuels à Ge- st surtout parce que, dans les premières années de es engins compliqués et les artifices trop savants qui iré le dégoût de ces leçons à tant d'enfants, tendent aître pour faire enfin place à une gymnastique ration- édicale, aux jeux scolaires en salle *et surtout en plein* s derniers sont déjà une gymnastique, à certains plus bienfaisante que celle qui consiste en mouve- ommandés et rythmés.

mnastique classique que l'on nous enseignait il y a taine d'années — et certes elle est loin d'être aban-

notre *Monographie sur l'instituteur primaire en Suisse : Enseignement de la gymnastique dans les écoles normales.*

donnée partout aujourd'hui — consistait en une sui recherches, de raffinements et d'efforts qui aboutissai transformer la leçon en école de bateleurs, de faiseu tours de force. La gymnastique avait alors une tendan rement athlétique ou même acrobatique et n'était faite. comprend, que pour les élèves vigoureux. Quant aux fai tant pis pour eux : à eux de se bien porter ; le maître avait cure. Est-ce là le but ? Est-ce ainsi que l'on co mettre la gymnastique à la portée de tout le monde, des bles, des maladroits, comme des forts et des agiles ? E ainsi qu'elle agira sur l'état du corps dont elle a à renou les forces, sur le système nerveux qu'elle doit tempér non exciter ? Il est, en effet, certain que la gymnastiqu prend l'enfant fatigué et énervé par l'étude ne peut le re au travail de l'esprit frais et dispos si, dans la leçon dépasse la limite, au delà de laquelle commence la fati Un exercice excessif du corps engourdit l'esprit et ne l nime pas. On entend dire souvent que c'est là une sai bonne fatigue. C'est une erreur. Tout excès est nuisib blâmable, aussi bien dans ce domaine que dans d'autres

Enfin, l'autorité supérieure devrait vouer tous ses soins points suivants :

Exiger que l'*Ecole fédérale de gymnastique*, aujour convenablement traduite en français, bien comprise et interprétée par les maîtres, serve de base à l'enseigne dans toutes les écoles.

S'intéresser davantage à la formation et au recrutemen personnel enseignant. On n'est pas forcément un bon m de gymnastique, parce qu'on est fort au reck ou au mo Il y aurait lieu, comme cela se fait dans d'autres pays, ganiser un enseignement spécial, à la fois scientifique et nique, dans le but de former des maîtres de gymnastiq la hauteur de leur tâche ; il faudrait aussi instituer à leu tention des *cours de perfectionnement* périodiques.

Préférer les exercices physiques en plein air à ceux

e pratiquent dans des salles malpropres, pleines de poussière et de microbes de tous genres.

Favoriser par tous les moyens possibles les exercices militaires ou préparatoires *(militärischer Vorunterricht)* dans la période de 16 à 20 ans, tels qu'ils se pratiquent à Zurich, à Berne et dans d'autres villes de la Suisse orientale ; supprimer, en revanche, les corps de cadets, là où ils existent encore. Cette institution, au dire de nos officiers supérieurs et de nos meilleurs hommes d'école, vise surtout le côté extérieur : tenue, grades, fanfare, etc., au lieu de développer le sentiment de l'ordre, de l'exactitude, de la discipline, en un mot[1].

X. ÉDUCATION DES ENFANTS ANORMAUX

Une question importante sur laquelle, en 1883, les rapporteurs n'avaient pas pu attirer l'attention, est celle de l'éducation des enfants idiots et dégénérés. Aujourd'hui qu'une sollicitude particulière entoure cette catégorie de petits déshérités, il convient de passer en revue les établissements spéciaux qui s'occupent de leur amélioration, de leur relèvement ou de leur instruction, et de montrer le but vers lequel doivent tendre les efforts dans notre pays.

Depuis longtemps, on s'occupe chez nous des enfants aveugles, des sourds-muets et des bègues. Pour ceux-là, le doute est dissipé. La preuve, c'est qu'il existe pour eux un certain nombre d'établissements publics ou privés. Aussi bien serons-nous très bref ici dans ce qui touche à la pédagogie des aveugles et des sourds-muets sur laquelle tout le monde est

[1] A recommander aux instituteurs la lecture des deux ouvrages suivants : *Lagrange, Hygiène de l'exercice chez les enfants et les jeunes gens*. Paris, Félix Alcan 1890 et *Dr Karl Euler, Encyklopädisches Handbuch des gesamten Turnwesens*, Leipzig 1897.

d'accord, bien qu'il y ait encore des progrès considérables à faire dans quelques cantons. On peut en dire autant des enfants assistés, moralement abandonnés, qui, dans la plupart de nos Etats, sont depuis une dizaine d'années, l'objet d'une assistance qui prend chaque jour de l'extension, témoin le développement progressif de nos divers services de l'enfance abandonnée.

Où l'accord cesse, c'est quand il s'agit d'enfants arriérés, idiots, nerveux ou dégénérés. Cette catégorie d'enfants reste chez nous, dans un trop grand nombre de cantons encore, complètement dépourvue d'assistance et de traitement.

Commençons par montrer quelle est la situation en Suisse de l'assistance des enfants dégénérés, en passant en revue les établissements publics et privés qui avaient exposé à Genève. Nous dirons ensuite quelques mots de l'état actuel de la question.

Genève avait une exposition complète de son institution des sourds-muets : notice historique avec programme, photographie du bâtiment et photographies des classes, travaux manuels des garçons et des filles et série de cahiers d'élèves donnant une idée exacte des résultats obtenus dans les diverses branches. L'institution des sourds-muets de Genève, subventionnée par l'Etat, date de 1835. La *Notice historique* indique la marche suivie dans l'enseignement de la langue, contient le programme des études et donne quelques types des premières leçons.

Fribourg a son institut des sourds-muets à Gruyères. La méthode suivie dans l'enseignement de la langue maternelle figurait parmi les autres travaux de l'exposition fribourgeoise.

Vaud possède à Moudon son *Institut cantonal des sourds-muets* en plein développement aujourd'hui, installé dans des locaux appropriés, restaurés et agrandis.

La notice historique publiée à l'occasion de l'Exposition nous apprend, en effet, que le nouvel édifice, aménagé d'après les dernières exigences, sera mis prochainement à la

sition des sourds-muets. Le coût de la restauration as-
à 85 000 francs. L'Institut pourra contenir 100 élèves et
dera toutes les installations indispensables à l'éducation
nnelle de ces infortunés.

ie série de travaux d'élèves, phrases, 1re et 2me année,
de deuxième année, histoire sainte et problèmes divers,
aient d'illustration à la méthode suivie à Moudon.

e canton de *Zurich* avait tenu à renseigner exactement le
lic sur ses établissements hospitaliers de l'enfance.

u premier rang, il faut citer l'*Institution des aveugles et sourds-muets de Zurich*, avec ses horaires, plans d'étu-
, manuels de chant, par F. Kündig, une bibliographie
t riche et que nous ne pouvons que mentionner en passant,
re autres toute la série des rapports annuels de l'Institut
une étude sur le développement des aveugles et des sourds-
ets en général, et en particulier dans le canton de Zurich,
souvenir du jubilé cinquantenaire (11 mai 1882) et une
dice sur l'Institut des aveugles et des sourds-muets, édition
nçaise et allemande.

Les travaux d'élèves, *Begriffshefte*, Ereignis-Anschaungs-
lerricht, cahiers-journal (Tagebuchhefte), les cahiers de cal-
l, ceux de géographie locale, de calligraphie dénotent un
seignement clair, rationnel, méthodique jusque dans les
us petits détails et prouvent que l'Institut zurichois est
us une excellente direction.

Cette impression ne fait que se fortifier quand on examine
travaux manuels des aveugles et des sourds-muets et les
vaux envoyés à l'Institut par d'anciens élèves, tels que
ésies de deux garçons aveugles et diverses compositions
usicales.

C'est ensuite l'*Institution pour les faibles d'esprit* de Re-
nsberg, sur laquelle nous reviendrons plus loin en disant
eux mots de l'historique de l'éducation des enfants anor-
aux en Suisse. Regensberg avait envoyé les travaux prati-
ques exécutés par les élèves : vannerie, tressage de lisière,

» voirs futurs. Malheureusement, les faits sont en contradic-
» tion avec la théorie et il n'est pas besoin de regarder long-
» temps autour de soi pour se convaincre que les exigences
» de la vie actuelle sont telles que, dans la majorité des cas,
» bien des familles ne peuvent pas assumer l'intégralité des
» responsabilités que la nature leur impose. Et pourtant, au
» point de vue moral et social, il est d'une importance in-
» discutable que la jeune fille entre dans la vie pratique
» pourvue des qualités, des habitudes et des connaissances
» nécessaires pour occuper le mieux possible sa place au
» foyer domestique. Ce que la famille est impuissante à
» accomplir dans ce domaine, la société doit contribuer à le
» réaliser. »

Beaucoup de jeunes gens et la grande majorité des jeunes filles échappent trop tôt à l'action bienfaisante de l'école, précisément à un âge où ils ont le plus besoin de soins intellectuels et moraux. Il serait donc vivement à désirer que sur toute l'étendue du territoire suisse, on éduquât l'adolescence comme on éduque l'enfance; qu'on établit un « pont entre l'école primaire et la vie pratique; » que l'adolescent fût mis en possession des moyens qui lui seront nécessaires pour gagner sa vie. Partout on commence à comprendre que l'Etat doit s'intéresser à l'éducation professionnelle et domestique de la jeunesse, comme à son éducation intellectuelle, morale et civique. Il a un intérêt primordial à former des ouvriers intelligents et habiles.

Et ceci nous amène à dire quelques mots du but de l'école complémentaire, tel que l'envisage actuellement le monde pédagogique. Il s'agit de lui donner une tendance professionnelle, dans la mesure du possible.

On objectera que les deux cents écoles complémentaires professionnelles subventionnées par la Confédération ont précisément pour but de développer l'éducation professionnelle. Nous n'en disconvenons pas, mais nous ferons deux remarques. La première, c'est que ces écoles, créées surtout

quoi servent le couteau et la fourchette, quand il n'y a rien à manger dans l'assiette? C'est pourquoi nous disons: Eveil de l'intelligence, du jugement par tous les moyens possibles. Que l'enfant lise six mois plus tôt ou plus tard, cela importe peu pour son avenir.

Le *livre d'individualités*, pour reprendre le mot par lequel M. Fisler ne craint pas de traduire lui-même son long vocable germanique, est un registre dans lequel on note tout ce qu'il y a d'intéressant concernant l'état physique, intellectuel et moral de l'enfant arriéré.

Les observations portent sur les points suivants:

A. Renseignements des parents, du tuteur ou du maître sur le passé de l'enfant.

B. Etat physique.

Grandeur. Proportions des diverses parties du corps; tenue de l'enfant, assis, debout. Infirmités.

Tête. Grandeur, yeux, oreilles, nez, larynx, bouche, lèvres, dents, langue, peau, etc.

Mouvements automatiques: balancement d'une partie du corps; l'enfant se glisse-t-il, frappe-t-il, fait-il le mouvement de laver, fait-il des grimaces, tord-il les doigts, etc.? Instincts de propriété, de destruction; esprit de contradiction, etc.

C. Etat intellectuel.

Capacités intellectuelles en général: Mémoire, jugement, attention, intérêt, imagination. Développement du langage. Prononciation: forte, lente, nasillarde, incorrecte, syllabes avalées, balbutiement, bégayement, etc. Absence de liaison entre la perception et le mot qui l'exprime: lettre et son, chiffre et nombre, idée et mot. Confusion de mots (table pour armoire, par exemple). Emploi fréquent de l'infinitif (*moi*

prendre ma plume pour *je prends ma plume*), mauvais emploi des temps.

D. ETAT MORAL.

Humeur maussade ; murmures. L'élève est-il craintif, indifférent, joyeux, colérique, paresseux, mou, enclin au rire, bavard, fier, orgueilleux, fanfaron, courageux, affectueux, hardi, sociable, rude, cruel ? etc.

Sentiments esthétiques. Sens des formes et des couleurs, de l'ordre, de la ponctualité.

E. OBSERVATIONS IMPORTANTES.

a) Attitude dans les leçons (Réponses, questions, connaissances et habileté technique au moment de l'entrée en classe ; progrès).

b) Attitude dans le jeu, les promenades, etc.

F. QU'EST DEVENU L'ÉLÈVE DANS LA VIE PRATIQUE ?

Prenons un exemple tiré du registre de M. Fisler.

X***, Hermann, né en 1877, entré dans la classe en 1891. *Avant l'entrée à l'école*. X. n'apprit à marcher qu'à l'âge de trois ans, avait des éruptions chroniques à la tête. A dix ans, il tomba d'un escalier. A partir de ce moment, déclare sa mère, [illegible] *plus moyen d'en tirer quoi que ce soit.* Plus tard, il eut une pneumonie, puis la goutte et enfin la [illegible]

[illegible] grandeur normale, mais teint pâle et jau- [illegible] émotion, est craintif, pleureur [illegible] de tête.

[illegible] faible. Ne sait ni lire ni [illegible] dans la classe spéciale.

six ans d'école ordinaire. Témoignage de son der-
'e : « le pauvre garçon est illettré et doit être aban-
ion triste sort ». Aucune notion des nombres, de
ientation et de leur diminution, ne distingue pas
5 de 6 ou 7.

oral : angoissé ; consciencieux ; parle souvent de
défunt, grande bonté d'âme, docile, trop raisonna-
son âge (altklug).

nènes anormaux. Espèce d'aphasie du langage, par
au lieu de Hörner, il dit Hö*ren* ; alors il se frappe le
verses reprises et dit : Non, pas Hören, Hören, non,
ais parvenir à prononcer Hörner. Tirer une ligne
ec une règle constitue pour cet enfant de quatorze
roblème insurmontable.

ès dans le langage. En un an et demi, non seule-
pprit toutes les lettres, mais l'écriture manuscrite et
hique ; il parvint dans cet espace de temps à lire des
petites phrases, à additionner et à soustraire dans
s de 1 à 30.

ce que l'enfant est devenu ? Transféré en 1892, dans
ement de Wilhelmsdorf, par son tuteur, M. Boller-
ès cette date, on ne reçut sur son compte que des
ements favorables. Lorsque sa sœur Sophie, après la
père, entra dans la maison des orphelins de la ville
h, il l'accompagna jusqu'à la porte de l'établis-
et se prit ensuite à pleurer, en disant sur un ton
t en poussant un profond soupir : « Ach, jetzt isch
» (Ah ! elle y est, maintenant !) comme si sa sœur
u Pénitencier et non à l'Orphelinat !

it un rapport du mois d'août 1895, Hermann est en
chez un docteur-médecin, à Wilhelmsdorf. Il est
ible au physique, comme au point de vue intellec-
is il est fidèle, complaisant et consciencieux. C'est
homme utile.

t l'intéressant travail de M. Fisler, telle est cette en-

taire neuchâteloise, se félicite de ce que, dans son canton, on n'appelle à la fréquentation des cours complémentaires que les jeunes gens de 17 ans. « De cette façon, dit-il, les élèves « sortant des classes primaires ont un temps de repos où l'« école les lâche ; ils peuvent jouir de cette liberté que beau« coup d'entre eux ont rêvée et ils s'aperçoivent qu'elle n'est « pas aussi désirable et aussi enchanteresse qu'ils se l'étaient « figurée. » Nous ne savons si cette interruption des études a réellement pour effet de provoquer des réflexions salutaires chez la majorité des jeunes gens ; mais ce qu'on peut affirmer, c'est que cet avantage, s'il existe, ne compense nullement le manque de directions morales et pratiques pendant la période la plus critique de la vie d'un jeune homme et d'une jeune fille ; et, en second lieu, que les fonctions cérébrales s'atrophient, et ne peuvent plus reprendre leur mouvement ascensionnel, si elles ne sont pas sollicitées en temps et lieu. Et l'on sait combien l'éducation intellectuelle est négligée pendant la période d'apprentissage dans nombre de métiers. Or à 16 ou 17 ans, l'apprentissage est terminé et les jeunes gens ont des devoirs autrement graves qui sollicitent leur attention.

L'école complémentaire durera trois ans, c'est-à-dire ce que durent les apprentissages, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où se termine cette crise particulière qui marque l'âge ingrat et où les contours de l'esprit s'arrêtent comme ceux du corps. « Le « rôle de l'éducation pendant l'adolescence, dit M. le Dr Pécaut, est de reprimer indirectement les écarts de l'enfant, « en le maintenant dans une atmosphère de calme et de simplicité, en le rappelant par un travail régulier à la réalité, « à la vue simple et claire des choses, en l'empêchant de trop « se observer et de s'abstraire en lui-même. »

Il est nécessaire d'adapter le programme aux besoins locaux, sans toutefois que l'école renonce à son but supérieur qui est de donner une culture générale. Voici comment M. W[illegible], [illegible] secondaire à Zurich, entend l'établir.

[illegible]
s cahiers [illegible]
renseignements [illegible]
ons [illegible]
de la [illegible]
des plus [illegible]
s de l'enseignement [illegible]
-canton de Bâle [illegible]
né les établissements pour [illegible]
u groupe XVII.

[illegible]

est que dans [illegible]
relever moralement et intellectuellement [illegible]
enfants qui [illegible]
liots et les faibles [illegible]
raités comme tels.

t un simple maître [illegible]
ouvrit à Salzburg le premier [illegible]
ion d'enfants [illegible]
s résultats [illegible]
ute de ressources [illegible]
stitution fondée à Wil [illegible]
asteur Haldenwang [illegible]
l'honneur d'avoir [illegible]
établissement [illegible]
. Aujourd'hui, [illegible]
ablissements Hilfs- [illegible]
ants peu doués ou idiots. [illegible]
pour enfants anormaux [illegible]

Toutefois, il eut des précurseurs dans *Pinel*, entre autres, qui consacra un chapitre important à l'idiotisme des enfants. En 1800, alors que Pinel vivait encore, un de ses élèves eut l'occasion de s'occuper du traitement et de l'éducation des enfants idiots. Il s'agissait d'un enfant de quatorze ans, ramassé dans les bois de la Caure, dans l'Aveyron, et connu depuis sous le nom de « Sauvage de l'Aveyron ». Des chasseurs s'emparèrent de lui. Le ministre de l'intérieur le fit venir à Paris. Chacun s'occupa de cet infortuné, que Pinel déclarait atteint d'idiotisme incurable et que d'autres considéraient comme un sauvage. Itard, qui ne partageait pas l'idée de son maître Pinel, consentit à se charger de l'éducation de cet enfant. Dans deux rapports, Itard a exposé tous les procédés employés par lui pour relever le dit « Sauvage de l'Aveyron ». Ces deux documents constituent le premier chapitre du traitement et de l'éducation des enfants idiots et dégénérés. La méthode spéciale d'enseignement créée par Itard restera, malgré ses imperfections, un modèle qu'il faut lire et étudier. Ses idées furent reprises en 1824 par *Belhomme*, à la Salpêtrière, par *Ferrus*, qui, en 1828, installait à Bicêtre la première école pour ces enfants. Auparavant déjà, en 1818, *Esquirol* eut le grand mérite de montrer qu'il ne fallait pas confondre l'idiotie avec l'aliénation mentale. Ce fut un progrès considérable. L'étude qu'il fit de l'idiotie a servi de base aux travaux qui suivirent. Mais Esquirol regardait l'idiotie comme une infirmité incurable. Tandis qu'on discutait la possibilité de modifier le cerveau de l'idiot, l'œuvre d'Itard trouva un continuateur dans *Edouard Seguin*, son élève, à qui revient la gloire d'avoir créé la véritable méthode du traitement médico-pédagogique de l'idiotie.

La grande date du traitement et de l'éducation des enfants idiots en France est 1837. C'est à ce moment que Seguin entreprit l'éducation d'un enfant idiot. L'année suivante, il fit paraître un mémoire intitulé *Conseils à Monsieur O. sur l'éducation de son enfant idiot*. Seguin ne considérait pas l'idio-

ie comme résultant de la défectuosité ou de la malformation du système nerveux, mais comme étant simplement un arrêt de développement mental, se produisant avant, pendant ou après la naissance, déterminé par des moyens divers et par différentes causes. Il montre que cet arrêt de développement peut être vaincu par un traitement approprié, l'idiot rendu à la société et à la vie, sinon à une haute intelligence. Encouragé et soutenu par la puissante influence d'Esquirol, Seguin fut autorisé à mettre sa méthode en pratique à l'hospice des incurables, puis à Bicêtre.

Dans son livre admirable, couronné par l'Académie, *Traitement moral, hygiène et éducation des idiots et des autres enfants arriérés*, il expose les procédés à employer dans l'éducation des idiots. Cet ouvrage principal de Seguin est encore aujourd'hui le guide-manuel type de ceux qui s'intéressent à l'éducation des faibles d'esprit.

En 1850, sous l'influence des événements politiques, le républicain Seguin quitta la France et alla se fixer aux Etats-Unis. Il y continua l'œuvre commencée. Inspirés par les travaux de Seguin, les Etats-Unis se préoccupèrent de cette question et, à partir de ce moment, il y eut dans ce pays un mouvement qui ne s'est jamais ralenti en faveur de l'assistance des enfants faibles d'esprit, puisque en ce moment cette question est réglée par les lois dans vingt Etats de l'Amérique du Nord.

Le docteur Seguin mourut à New-York le 28 octobre 1880, après avoir conçu (citons encore son *Traité sur l'idiotie* et son *Traitement par la méthode physiologique*, son *Rapport sur l'éducation à l'exposition de Vienne en 1877* et deux mémoires remarquables sur la *main idiote* et l'*œil idiot)* et accompli une des œuvres les plus remarquables qui ait jamais été entreprise sur l'éducation.

L'Angleterre n'est point restée en arrière non plus. Miss White créa le premier asile pour les enfants idiots en 1846, à Bath. De nombreuses écoles spéciales suivirent, entre autres à Essex, Colchester, Earlswood, etc.

d'accord, bien qu'il y ait encore des progrès considérables à faire dans quelques cantons. On peut en dire autant des enfants *assistés*, moralement abandonnés, qui, dans la plupart de nos Etats, sont depuis une dizaine d'années, l'objet d'une assistance qui prend chaque jour de l'extension, témoin le développement progressif de nos divers services de l'enfance abandonnée.

Où l'accord cesse, c'est quand il s'agit d'enfants arriérés, idiots, nerveux ou dégénérés. Cette catégorie d'enfants reste chez nous, dans un trop grand nombre de cantons encore, complètement dépourvue d'assistance et de traitement.

Commençons par montrer quelle est la situation en Suisse de l'assistance des enfants dégénérés, en passant en revue les établissements publics et privés qui avaient exposé à Genève. Nous dirons ensuite quelques mots de l'état actuel de la question.

Genève avait une exposition complète de son institution des sourds-muets : notice historique avec programme, photographie du bâtiment et photographies des classes, travaux manuels des garçons et des filles et série de cahiers d'élèves donnant une idée exacte des résultats obtenus dans les diverses branches. L'institution des sourds-muets de Genève, subventionnée par l'Etat, date de 1835. La *Notice historique* indique la marche suivie dans l'enseignement de la langue, contient le programme des études et donne quelques types des premières leçons.

Fribourg a son institut des sourds-muets à Gruyères. La méthode suivie dans l'enseignement de la langue maternelle figurait parmi les autres travaux de l'exposition fribourgeoise.

Vaud possède à Moudon son *Institut cantonal des sourds-muets* en plein développement aujourd'hui, installé dans des locaux appropriés, restaurés et agrandis.

La notice historique publiée à l'occasion de l'Exposition nous apprend, en effet, que le nouvel édifice, aménagé d'après les dernières exigences, sera mis prochainement à la

sposition des sourds-muets. Le coût de la restauration as-
nde à 85 000 francs. L'Institut pourra contenir 100 élèves et
ossèdera toutes les installations indispensables à l'éducation
ationnelle de ces infortunés.

Une série de travaux d'élèves, phrases, 1re et 2me année, mots de deuxième année, histoire sainte et problèmes divers, servaient d'illustration à la méthode suivie à Moudon.

Le canton de *Zurich* avait tenu à renseigner exactement le public sur ses établissements hospitaliers de l'enfance.

Au premier rang, il faut citer l'*Institution des aveugles et des sourds-muets de Zurich*, avec ses horaires, plans d'études, manuels de chant, par F. Kündig, une bibliographie fort riche et que nous ne pouvons que mentionner en passant, entre autres toute la série des rapports annuels de l'Institut et une étude sur le développement des aveugles et des sourds-muets en général, et en particulier dans le canton de Zurich, un souvenir du jubilé cinquantenaire (11 mai 1882) et une notice sur l'Institut des aveugles et des sourds-muets, édition française et allemande.

Les travaux d'élèves, *Begriffshefte*, Ereignis-Anschaungsunterricht, cahiers-journal (Tagebuchhefte), les cahiers de calcul, ceux de géographie locale, de calligraphie dénotent un enseignement clair, rationnel, méthodique jusque dans les plus petits détails et prouvent que l'Institut zurichois est sous une excellente direction.

Cette impression ne fait que se fortifier quand on examine les travaux manuels des aveugles et des sourds-muets et les travaux envoyés à l'Institut par d'anciens élèves, tels que poésies de deux garçons aveugles et diverses compositions musicales.

C'est ensuite l'*Institution pour les faibles d'esprit* de Regensberg, sur laquelle nous reviendrons plus loin en disant deux mots de l'historique de l'éducation des enfants anormaux en Suisse. Regensberg avait envoyé les travaux pratiques exécutés par les élèves : vannerie, tressage de lisière,

[illegible] aux de figures géométriques découpées et coll[illegible]
[illegible] travaux écrits.

[illegible] mention toute particulière doit être faite de [illegible] *la Ville de Zurich pour les enfants* [illegible] certainement en son genre l'institution la [illegible] que nous ayons en Suisse pour l'éducati[illegible] [illegible]rés.

[illegible] complète de menus objets, meubles, [illegible] [illegible]cales, fruits divers, outils aratoires [illegible] [illegible]tuitif élémentaire, montre la manière [illegible] qui veut, par de lentes opérations, [illegible] [illegible]tutions concrètes aux notions claires. [illegible] [illegible]nombre de spécimens de travaux fait [illegible] [illegible]ment se figurer la somme d'efforts, de [illegible] qu'il faut pour amener les élèves à [illegible] [illegible] celles-ci : *Zwei Augen habe ich* [illegible] *nach allen Seiten schnell*. [illegible] que quelques traits informes, [illegible] une ou deux lettres aux fo[illegible] [illegible] d'élèves fournissent un t[illegible]

[illegible] le maître distingué qui d[illegible] [illegible] pour l'étude de la nu[illegible] [illegible] génieux pour donner [illegible] [illegible] et enfin le [illegible] [illegible]Buch, que nous aff[illegible] [illegible] chez son auteur m[illegible]

[illegible] mente fort sugg[illegible] [illegible]sidéré, écrit M[illegible] [illegible]lectuelle des [illegible] on peut a[illegible] [illegible] [illegible]

quoi servent le couteau et la fourchette, quand il n'y a rien à manger dans l'assiette? C'est pourquoi nous disons : Eveil de l'intelligence, du jugement par tous les moyens possibles. Que l'enfant lise six mois plus tôt ou plus tard, cela importe peu pour son avenir.

Le *livre d'individualités*, pour reprendre le mot par lequel M. Fisler ne craint pas de traduire lui-même son long vocable germanique, est un registre dans lequel on note tout ce qu'il y a d'intéressant concernant l'état physique, intellectuel et moral de l'enfant arriéré.

Les observations portent sur les points suivants :

A. Renseignements des parents, du tuteur ou du maître sur le passé de l'enfant.

B. Etat physique.

Grandeur. Proportions des diverses parties du corps ; tenue de l'enfant, assis, debout. Infirmités.

Tête. Grandeur, yeux, oreilles, nez, larynx, bouche, lèvres, dents, langue, peau, etc.

Mouvements automatiques : balancement d'une partie du corps ; l'enfant se glisse-t-il, frappe-t-il, fait-il le mouvement de laver, fait-il des grimaces, tord-il les doigts, etc. ? Instincts de propriété, de destruction ; esprit de contradiction, etc.

C. Etat intellectuel.

Capacités intellectuelles en général : Mémoire, jugement, attention, intérêt, imagination. Développement du langage. Prononciation : forte, lente, nasillarde, incorrecte, syllabes avalées, balbutiement, bégayement, etc. Absence de liaison entre la perception et le mot qui l'exprime : lettre et son, chiffre et nombre, idée et mot. Confusion de mots (table pour armoire, par exemple). Emploi fréquent de l'infinitif (*moi*

soit après six ans d'école ordinaire. Témoignage de son dernier maître : « le pauvre garçon est illettré et doit être abandonné à son triste sort ». Aucune notion des nombres, de leur augmentation et de leur diminution, ne distingue pas sûrement 5 de 6 ou 7.

Etat moral : angoissé ; consciencieux ; parle souvent de son père défunt, grande bonté d'âme, docile, trop raisonnable pour son âge (altklug).

Phénomènes anormaux. Espèce d'aphasie du langage, par exemple, au lieu de Hörner, il dit Hör*en* ; alors il se frappe le front à diverses reprises et dit : Non, pas Hören, Hören, non, sans jamais parvenir à prononcer Hörner. Tirer une ligne droite avec une règle constitue pour cet enfant de quatorze ans un problème insurmontable.

Progrès dans le langage. En un an et demi, non seulement il apprit toutes les lettres, mais l'écriture manuscrite et typographique ; il parvint dans cet espace de temps à lire des mots, de petites phrases, à additionner et à soustraire dans les limites de 1 à 30.

Qu'est-ce que l'enfant est devenu ? Transféré en 1892, dans l'établissement de Wilhelmsdorf, par son tuteur, M. Boller-Wolf. Dès cette date, on ne reçut sur son compte que des renseignements favorables. Lorsque sa sœur Sophie, après la mort du père, entra dans la maison des orphelins de la ville de Zurich, il l'accompagna jusqu'à la porte de l'établissement, et se prit ensuite à pleurer, en disant sur un ton résigné et en poussant un profond soupir : « Ach, jetzt isch sie dinne » (Ah ! elle y est, maintenant !) comme si sa sœur entrait au Pénitencier et non à l'Orphelinat !

Suivant un rapport du mois d'août 1895, Hermann est en condition chez un docteur-médecin, à Wilhelmsdorf. Il est encore faible au physique, comme au point de vue intellectuel, mais il est fidèle, complaisant et consciencieux. C'est donc un homme utile.

Tel est l'intéressant travail de M. Fisler, telle est cette en-

quête toujours ouverte sur les faits psycho-physiques des déshérités qui lui sont confiés.

On conçoit aisément que si la connaissance exacte des caractères et des aptitudes des élèves est de première nécessité dans l'œuvre de l'éducation, cette vue claire de ce que l'on fait s'impose encore bien plus, quand il s'agit de l'éducation d'enfants anormaux et de la manière dont il faut adapter à chacun ses procédés d'enseignement et ses moyens disciplinaires. Ici, une étude rationnelle, précise, portant sur une longue suite d'observations, est indispensable. Suivant ce que le maître aura observé, il prendra telle ou telle précaution pour conserver la santé de son enfant; il variera à l'infini ses moyens pour diriger son éducation intellectuelle, il orientera son éducation morale suivant les constatations qu'il aura faites au point de vue des inclinations prédominantes chez l'enfant, de son activité, de sa manière d'être, de son caractère.

L'Institution pour les enfants abandonnés (*Pestalozzistiftung*), à Schlieren, dans la vallée de la Limmat, expose le plan des propriétés et parcelles forestières lui appartenant, des vues fort intéressantes de l'établissement, permettant de se représenter l'activité qui règne dans cette maison (travaux des champs, menuiserie, vannerie, charronnage, soins au bétail, semailles, etc.), plus les rapports annuels de l'établissement de 1867 à 1897, ainsi que le rapport du jubilé de 1868, 25e anniversaire.

Le *Valais* expose, en deux langues, français et allemand, la méthode suivie dans son *Etablissement de sourds-muets, à Géronde*, ainsi qu'une série de travaux d'élèves.

Argovie est représenté par ses *Etablissements pour les enfants faibles d'esprit de St-Joseph, Bremgarten* et de *Biberstein*, par l'*Etablissement des sourds-muets, à Zofingue*, et par celui de *Sichrafels*.

Berne possède un *Etablissement de sourds-muets* (garçons) à *Munchenbuchsee*, et une *classe spéciale pour les en-*

rriérés, à Berthoud, sur le fonctionnement de la-
es cahiers d'écriture étalés à Genève ne fournissaient
renseignements insuffisants.

lons enfin les *classes spéciales pour enfants faibles*
de la ville de Bâle, avec des travaux de garçons et
, des plus jeunes aux plus âgés et dans les diverses
s de l'enseignement, et l'*Etablissement de correction*
i-canton de Bâle-Campagne, à *Liestal*, et nous aurions
iné les établissements pour enfants anormaux repré-
u groupe XVII.

* * *

est que dans notre siècle que l'on a reconnu la néces-
relever moralement et intellectuellement cette caté-
enfants qui porte le nom d'enfants anormaux. Jusque-
iots et les faibles d'esprit étaient considérés comme
raités comme tels.

t un simple maître d'école, Goggenmoos, qui, en
uvrit à Salzbourg le premier établissement pour
on d'enfants anormaux. Goggenmoos obtint de
résultats dans son école, qui cessa d'exister en
ute de ressources matérielles. Le même sort attei-
stitution fondée à Wildberg, dans le Wurtemberg,
isteur Haldenwang. C'est au royaume de Saxe que
'honneur d'avoir créé, à *Hubertusburg*, en 1846, le
établissement officiel pour enfants arriérés ou faibles
Aujourd'hui, l'empire allemand ne compte pas moins
ablissements (Hilfsschulen) s'occupant de l'éducation
nts peu doués ou idiots. La création d'une école par-
pour enfants anormaux a été recommandée par le
prussien de l'instruction publique von Gossler à
s villes dont la population dépasse 20 000 âmes.

ance, ce fut le docteur *Itard*, qui le premier, conçut
chercher une méthode d'enseignement spéciale à
et qui la mit réellement en pratique.

quelques-uns de nos cantons, pourra-t-elle enfin mar vers ses nouvelles destinées ?

Elle le pourra si l'*esprit* qui préside à toute notre org sation scolaire est à la hauteur des exigences actuelles. Il plus que certain, en effet, que l'éducation publique vaut tout par l'*esprit* bien plus que par le détail des lois, r ments, programmes et procédés. Il ne saurait y avoir de ritable éducation, ou du moins elle n'existe qu'à un moir degré, là où il n'y a pas une idée inspiratrice, un prin régulateur de qui relèvent le choix des matières d'ensei ment, les méthodes, les exercices d'application, les appar divers d'instruction ou de discipline.

Eh bien ! tout observateur impartial doit se l'avouer principe dirigeant, ce dessein d'ensemble, supérieur et dé téressé, on a souvent de la peine à le démêler dans le dé de nos lois et règlements, dans le fouillis de nos program et de nos moyens d'enseignement.

Que de fluctuations, que d'hésitations et même d'abs d'idée de suite dans l'élaboration des programmes, dan distribution du temps, l'organisation du travail ! Il y a tion, puis sitôt après réaction. On donne d'une main ce l'on retranche de l'autre ; aujourd'hui, on allège le fardea abrégeant les heures de classe, on fait ressortir la valeur exercices corporels ; mais demain on ajoute de nouv branches d'étude, surchargeant ainsi le programme de m ples connaissances et l'enfant, d'un ballast inutile dont i saura que faire dans la vie.

Il est un domaine, en particulier, où ces indécisions s néfastes, c'est dans celui de la préparation du personnel seignant. Que de luttes, que de controverses cette épin question n'a-t-elle pas suscitées, que de flots d'encre n'a-t pas fait couler ? Cette question prime tout, on ne saurait le répéter. C'est de ce côté que doivent tendre les efforts é rés de nos magistrats. Nous n'aurons tout ce que nous d rons que le jour où nous consentirons à faire les sacrif

nécessaires pour *le progrès* des écoles normales. Qu'on commence par se défendre de cette tentation toujours présente d'agrandir démesurément les programmes : quoi qu'on fasse, ils resteront toujours en deçà des limites actuelles de la science. Il faut bien se le dire. Ce qui importe, en revanche, c'est que toutes les parties de ce programme soient enseignées de manière à tremper fortement l'esprit et à le rendre capable de se développer dans la suite par lui-même. Quelques cantons sont entrés résolument dans la voie du progrès ; suivons-les. L'éducation qu'on donne aux futurs maîtres dans quelques-uns de nos séminaires suisses n'est ni assez profonde ni assez personnelle. Comment le serait-elle ? Quand on songe que parmi les 37 écoles normales suisses, 8 ont encore la prétention de former des instituteurs en deux ans, sans compter que la majorité de ces séminaires reçoivent leurs élèves de l'école primaire ! Les quatre années d'études que j'estime être un minimum si les élèves viennent des écoles primaires, ne sont exigées que dans 11 écoles normales. On pourrait encore à la rigueur se contenter de trois années d'études, si le recrutement s'opérait dans les bons élèves des écoles secondaires. Chacun sait que ce n'est pas le cas.

Qui est-ce qui voudrait, au reste, se vouer à une vocation qui, dans quelques-uns de nos cantons, mène droit à la misère ?

Dans 8 cantons, le traitement de l'instituteur est encore inférieur à 1000 francs et un nombre considérable de communes suisses n'accordent à l'heure qu'il est à leur maître qu'un traitement annuel de 500 francs, y compris les avantages en nature. Et l'on exige avec cela que le maître s'habille décemment, qu'il élève convenablement sa famille, qu'il fasse bonne figure dans la société, qu'il soit un modèle à tous, qu'il remplisse gratuitement des fonctions dont personne ne veut dans la commune, qu'il s'achète des livres et continue à travailler à son éducation personnelle !! Amère dérision ! Et, chose étrange, c'est le maître des campagnes qui est le plus

à plaindre. Plus il est éloigné des centres, plus il est à tous égards livré à lui-même et à ses propres ressources, et plus aussi il est mal rétribué. Nous ne voulons pas ici entrer dans plus de détails et commenter plus longuement les faits qui se dégagent d'une étude attentive des 8 volumes de la *Statistique scolaire* du Dr Huber. Nous espérons toutefois que nos magistrats comme nos hommes d'école voudront bien méditer ces indications aussi multiples que précises et en tirer les enseignements qu'elles comportent. Il y a dans ces volumes une mine riche de renseignements précis sur le nombre des élèves réunis dans une classe, l'état-civil des maîtres, leur préparation professionnelle, leurs années de service, leur traitement, les avantages en nature qui leur sont accordés, le nombre de leçons qui leur est imposé hebdomadairement, la proportion des maîtres et des maîtresses d'école, etc., etc.

Que penser de ces trop nombreuses communes de notre pays qui, pour tout appartement, n'offrent à leur instituteur qu'une *seule et unique chambre ?* Dans beaucoup de villages, on croit aller bien loin en accordant deux chambres au maître et à sa famille. Des centaines de fonctionnaires de l'enseignement primaire dans les cantons d'Argovie, des Grisons, du Valais n'ont ni logement ni indemnité qui en tienne lieu !

Quant au nombre de salles d'école qui ne satisfont pas aux exigences hygiéniques les plus élémentaires, il est énorme. Dans le canton d'Uri, on compte plus du 55 % des classes insuffisantes au point de vue du cube d'air et de l'éclairage; cette proportion ascende dans les Rhodes-Intérieures de l'Appenzell au 70 %. Dans le canton de Berne, il y a un peu partout un nombre assez grand de salles d'école qui n'ont que 2 m³ pour chaque écolier. On trouve des salles dont la hauteur ne dépasse pas 2 mètres. Dans une commune du Valais (Neuloy) la salle d'école de 13 m² de superficie renferme 2 enfants. Le Tessin possède à Arbedo une classe qui renferme 60 enfants pour 36 m² de surface de sol; à Lugaggia, 43 élèves ne disposent que de 10 m² de surface ! Il y a dans ce canton

2m65 de hauteur, la laissaient pénétrer presque perpendiculairement, le soubassement ne mesurant que 66cm. Les initiateurs ont voulu plus et mieux que ce que proposait Javal à la commission française d'hygiène de la vue, en 1832, et qui a pour ainsi dire fait règle dès lors : « Un œil placé au niveau de la table, à la place la moins favorisée, doit pouvoir voir directement le ciel dans une étendue verticale de 0m30 au moins, comptée à partir du bord supérieur des fenêtres. Et, ajoutait-il, dans l'application de cette règle, il ne faut pas tracer l'épure d'après l'état actuel, mais en admettant que le propriétaire d'en face usera de son droit de construire à la hauteur admise par les règlements, dans les villes, et par l'usage, dans les communes rurales. C'est, en effet, le voisinage immédiat d'habitations élevées, dans les rues étroites, qui diminue le plus la lumière dont jouissent les classes, et il faut l'éviter en acquérant assez de terrain pour que les plus hautes de ces constructions s'en trouvent éloignées par une distance égale au moins à deux fois leur hauteur ; ou mieux encore, en prenant le jour sur une grande cour. »

Il n'est pas à craindre qu'une commune dont les autorités auront décidé la construction d'une maison d'école sur le type de la « classe modèle » aille, en Suisse du moins, la placer au milieu ou à proximité d'un pâté de maisons qui lui enlèveraient l'air et la lumière. Les règlements et les mœurs — plus fortes que les règlements — sont heureusement d'accord sur ce point. Néanmoins, constatons que le système d'éclairage diurne adopté pour la classe modèle, est un progrès marqué, dont ont bénéficié déjà du reste bon nombre de nos écoles. Il tient compte du fait qu'il est essentiel de choisir la lumière diurne entre le zénith et l'horizon, la lumière du zénith étant certainement la plus riche et la plus favorable, mais n'atteignant qu'une petite partie de la surface de la classe, et celle de l'horizon, quoique atteignant plus abondamment la profondeur de la classe, étant trop faible pour mettre en plein relief les objets. « C'est entre ces deux sources qu'il faut

» s'efforcer de prendre la lumière. La direction désirable se » définit par une inclinaison de 35° sous laquelle l'éclairage » se fait en plein jusqu'aux extrémités du plancher, dans » une pièce de 3 mètres de hauteur sur 4m50 de profondeur. » (Trélat, Société de médecine publique, 28 juillet 1886.)

Ajoutons qu'entre les deux baies, l'architecte a remplacé le trumeau par un simple meneau aussi étroit que les linteaux qui portaient les grandes vitres. De même il a proscrit les ornements d'architecture qui font perdre parfois tant de lumière. L'école est faite pour les écoliers, et non pour les passants. La fenêtre ogivale ou cintrée que l'on rencontre si souvent en Amérique et en Angleterre, n'a plus de défenseurs chez nous. La classe modèle ne pouvait avoir que des fenêtres à linteau supérieur rectiligne.

Pour tamiser la trop grande lumière et intercepter les rayons directs ou trop chauds, de simples stores mobiles en toile bleue.

Quant à la proportion existante entre la surface éclairante et la surface à éclairer, soit, dans le cas particulier, 14.575 m². et 64.070 m²., elle est tout à fait normale; elle est d'un peu plus de 1/5 ou 0m2,20 par mètre de plancher. En Suisse, dans les nouveaux bâtiments scolaires, elle est communément de 1 à 5 au minimum, si le bâtiment est isolé et si la lumière est unilatérale. Dans les autres pays, bien que les spécialistes demandent le plus pour avoir le moins, soit que la surface vitrée ait une surface égale au 1/4 et même au 1/3 de celle du plancher, il en est à peu près de même. « La nouvelle instruction royale pour les écoles de Breslau se contente de 1/5. » En Russie, Kranzfeld demande 1/6, chiffre qui est loin d'être » atteint dans les écoles d'Odessa que décrit cet auteur. En Belgique, le programme de 1879 fixe la proportion à 0m2,1650 par mètre carré du plancher en supposant l'éclairage unilatéral. En Amérique, on demande 0m2,2072 par mètre carré de surface, et 0m2,2580 par élève. C'est à peu près la proportion de l'école modèle d'Erismann (0m2,26 par élève.)

» A vrai dire, ces proportions sont rarement atteintes, » même dans les meilleures écoles, et on peut se contenter » de moins. Javal n'attache pas beaucoup d'importance au » rapport à établir entre le nombre des élèves et la surface » du vitrage, car la lumière ne se partage pas également » entre les enfants, et le même carreau laisse arriver la lu- » mière dans plusieurs directions, ce qui rend le calcul illu- » soire[1]. »

VENTILATION

Par mesure d'économie sans doute, le système de ventilation de la classe modèle était plutôt supposé que réellement établi. A coup sûr l'installation laissait à désirer sur ce point. Les fenêtres ne pouvaient s'ouvrir. Par contre, elles étaient munies de quatre guichets affectant l'apparence de petites persiennes à lamelles de verre. Cela nous permet de nous rendre compte de l'idée qui avait présidé à cette partie de l'installation. D'ailleurs, des renseignements pris à bonne source nous ont montré que nous ne nous trompions pas. Il faut supposer en face de ces persiennes une ou deux fenêtres donnant sur un corridor (éclairage de soutien) et pourvues des mêmes lamelles, ce qui permet d'établir un courant d'air constant dans le haut de la salle.

Quant à la ventilation proprement dite, voici ce qui devait être supposé : Une bouche amenant l'air du dehors contre le poêle et l'air ainsi chauffé pénétrant dans la salle; deux bouches servant à évacuer l'air vicié à $2^{m}50$ au-dessus de l'estrade; près du sol, sous l'estrade, trois bouches servant à la sortie de l'acide carbonique plus lourd que l'air. On avait, paraît-il, d'abord songé à faire peindre toutes ces ouvertures, mais comme il était impossible de donner une idée de la prise d'air, on y a renoncé, peut-être à tort.

[1] Labit et Polin, « l'Hygiène scolaire. »

CHAUFFAGE

Quant au chauffage de la classe modèle, il y a été pourvu au moyen d'un appareil fourni par la maison Gras, frères, à Genève, ainsi que nous l'apprend le catalogue officiel. C'était un poêle-calorifère dit « scolaire » avec prise d'air pour le foyer et bouches de chaleur. Il était monté en carreaux de faïence catelles réfractaires, de couleur bleuâtre. A l'intérieur, un appareil en fonte à ailettes permettait le chauffage au coke, au bois ou n'importe quel autre genre de combustible. Le poêle était pourvu d'une grille rotative et de portes avec régulateur pour modifier ou accélérer le tirage.

Au-dessus du milieu du poêle, une cavette soit chauffe-plats, chose qui nous semble assez discutable dans un poêle scolaire; car la cuisine du maître nous paraît devoir être faite autant que possible hors de la classe. Au-dessus de ce chauffe-plats, un récipient à eau pour vaporiser la chaleur. Ajoutons que le tuyautage était muni d'une clef-bascule.

MOBILIER

En ce qui concerne le mobilier scolaire, la classe modèle nous a fait éprouver une vive satisfaction. Elle nous a remis en mémoire ce que Gréard a tant dit et répété pour les Français et ce qui pourrait très bien s'adresser encore à nombre de communes suisses. Oui certainement, les tables de 2, 3 ou 4 places [illegible] aux enfants la liberté de leurs [illegible], aux maîtres la facilité de la surveillance et de [illegible] elles convient aussi à ces entassements qui [illegible] les maladies épidémiques. Rien n'est in[illegible] dans ce détail de l'organisa[illegible] classe bien aménagée, bien [illegible] sentiment de plaisir mêlé

de respect, le dispose et le contraint moralement, pour ainsi dire, à l'application et au travail.

Comme nous l'avons déjà dit plus haut, grâce aux efforts des pédagogues hygiénistes, la vieille table massive a été proscrite de nombre de nos classes suisses ; on la trouve cependant encore dans plusieurs localités, faisant un attristant contraste avec les modèles plus modernes que la plupart de nos commissions scolaires se sont empressées d'adopter dans ces dernières années. Il faut espérer qu'après l'Exposition scolaire de Genève, notre génération verra disparaître définitivement et sans aucun regret, ces antiquités fort peu solennelles, car chacun a pu se convaincre à l'évidence qu'il était possible d'éviter à l'élève ces attitudes vicieuses qui conduisent aux déformations de la colonne vertébrale et de l'appareil de vision.

La scoliose et la myopie, en effet, sont dues principalement à l'écartement irrationnel de la table et du banc et à la disproportion entre la taille de l'enfant et la hauteur des pupitres.

Mais la loi du progrès est de marcher toujours de perfectionnement en perfectionnement. Si les dernières tables confectionnées dans notre pays ont gagné sous le rapport de l'agencement et des dimensions, celles qui les suivent aujourd'hui sont établies dans des proportions encore mieux appropriées aux différents âges. Si le mobilier scolaire s'est, en Suisse, amélioré d'année en année et a déjà subi dans son ensemble une véritable transformation, le dernier mot est loin d'être dit, attendu que les modèles les plus perfectionnés, introduits jusqu'ici dans nos classes condamnent encore l'enfant à l'immobilité continue dans la position assise, alors que chacun sait que le changement, la variété dans la position, sont une loi, un besoin absolu pour lui.

Jusqu'en 1873 environ, on ne connaissait guère dans les écoles que les longues tables massives dont nous venons de parler, immeubles par destination, qu'il fallait réparer péni-

blement sur place, à moins de les faire sortir par les fenêtres, faute de portes suffisamment larges. Sur ces bancs de 5 à 6 mètres de longueur on rangeait, dans les classes inférieures surtout, les élèves par files épaisses de 15, 18, 20. C'est à peine s'ils pouvaient se mouvoir. Un seul devait se déranger, tous étaient mis en désordre. Les maîtres pouvaient à peine passer dans les bancs pour corriger les devoirs, rectifier une position, donner un conseil. C'est l'exposition de Vienne en 1873 qui a mis en honneur les tables de 2, 3, 4 ou 5 places, que nous avons aujourd'hui, suffisamment solides, mais mobiles et légères, faciles à grouper selon les besoins et les exigences du local et qui, placées à distances régulières les unes des autres, assurent aux enfants la liberté de leurs mouvements, aux maîtres la faculté de maintenir la discipline, sans rien faire perdre à l'enseignement.

De même, c'est l'Exposition de Paris de 1889 qui nous a révélé les systèmes nouveaux à 2 et 3 places, offrant l'immense avantage au point de vue hygiénique et éducatif de pouvoir faire travailler les élèves tantôt assis, tantôt debout. Avec ces systèmes, la confection des travaux écrits gagne beaucoup, étant faite debout ; les élèves se tiennent mieux : ils ont plus d'aisance dans leurs mouvements, partant mettent plus de soin à leur travail. Ces systèmes nouveaux constituent, somme toute, une révolution de bon aloi dans les moyens d'enseignement et d'éducation. Elle concorde d'ailleurs parfaitement avec les méthodes de la pédagogie moderne qui veulent que l'enfant ait une plus grande liberté d'action et plus d'individualité qu'autrefois. Il est certain que les systèmes nouveaux permettant l'alternance des positions sont une garantie contre la fatigue et les malaises corporels des élèves.

Les organisateurs de la classe modèle ont voulu marquer un progrès en avant de leurs prédécesseurs de Paris, en 1889. Au lieu de faire appel à tous les inventeurs de tables-pupitres, quels que fussent leurs types, ils se sont adressés au plus

moderne d'entre tous. 15 tables Mauchain composaient le mobilier de la salle. Ces tables qui se prêtent à volonté à des variations de hauteur et au travail alternatif assis et debout mesurent 1,25 m. de longueur sur 50 cm. de large. La tablette est susceptible de diverses inclinaisons. 6 étaient accompagnées d'un banc mobile, ne faisant qu'un tout avec la table, les autres de chaises libres, à dossiers avec large traverse fixe. Dans une partie de la salle se trouvaient exposés quelques types de chaises d'un nouveau genre, à dossier lombaire mobile. Partant du principe que le dossier droit des sièges habituels ne présente d'appui qu'à la région dorsale du torse et laisse sans soutien la région lombaire qui cependant se fatigue la première, ayant à supporter le poids de toute la moitié supérieure du corps, l'inventeur a imaginé pour remédier à cet inconvénient le dossier lombaire mobile. Ce dossier présente un renflement qui soutient et maintient la région lombaire dans sa courbure normale et donne au torse, sans fatigue, une attitude redressée qui aide à la respiration, et diminuant la pression abdominale, facilite la circulation générale. Un mécanisme très simple permet de hausser et d'abaisser le renflement lombaire de ce nouveau dossier, de façon à ce qu'il s'adapte à toutes les tailles.

Le pupitre du maître, du même inventeur, qui accompagne ce mobilier, nous a paru être très pratique. Long de 140 cm. pour 73 de large et 75 de haut, il était placé sur l'estrade à deux marches de 16 cm. qui conduisaient les élèves au tableau noir. De cette hauteur, le maître domine facilement toute la classe. Le corps du pupitre renferme une armoire dont les portes s'ouvrent du côté des élèves, autant pour que les élèves voient distinctement l'objet que le maître vient y prendre, que pour que la lumière mette bien en relief la collection d'objets intuitifs qu'elle contient. Une simple modification, consistant à supprimer les deux marches de l'estrade dans la partie qui soutient l'armoire de manière à la prolonger jusqu'à terre, permettra de lui donner encore de plus

grandes et très utiles dimensions. La profondeur du pupitre étant de 80 cm., de nombreux tiroirs et rayons se superposent pour les besoins de sa profession, du côté du maître. Un second pupitre buvard mobile peut se placer sur la table du premier. Toujours d'après le système de l'inventeur, la tablette peut s'adapter à des hauteurs différentes, à volonté, de manière à permettre au maître d'écrire ou de parler dans la position assise ou debout.

MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT

L'Exposition scolaire permanente de Zurich, le Pestalozzianum, avait prêté à la classe modèle divers objets: un porte-cartes géographiques, 4 tableaux noirs de carton ardoisé pour l'enseignement simultané et enfin un double tableau noir à parties superposées dont l'une se hisse en même temps que l'autre descend. C'est, à notre avis, un système qui n'a pas encore fait ses preuves; mieux vaut, quand on a de la place, avoir plusieurs tableaux tournant sur gonds fixés à la muraille, de manière à pouvoir utiliser les deux faces. Nous avons remarqué en outre un exemplaire de la très ingénieuse carte muette de la Suisse sur toile ardoisée, de Rosier, puis la carte de Suisse de Ziegler, le planisphère et la carte de l'Europe de Keller, la carte des Etats-Unis de Kiepert, une carte du canton de Genève, une carte-relief remarquable de la Suisse, par Brüngger, à Berne, et un globe terrestre. Matériel choisi entre tous.

Quant à la collection des objets de matériel intuitif, nous n'avons qu'à laisser parler le catalogue officiel. Il serait désirable que chacun d'eux figurât dans toutes nos classes suisses, y compris, nous dirions volontiers surtout, l'intéressant groupement destiné aux leçons de choses et à l'enseignement intuitif de l'économie domestique préparé par les soins de Mme Picker, inspectrice des écoles de Genève.

Cette collection des objets de matériel intuitif comprenait: (Voir la liste *I.* au catalogue officiel).

A quoi il faut ajouter les nombreux dessins d'élèves exécutés d'après la méthode de Barthélemy Menn.

III

Et maintenant, en résumant nos impressions, comment allons-nous répondre à la question que nous nous posions naguère : La classe modèle serait-elle un stimulant ou un arrêt ? De ce que nous venons de dire, le lecteur peut conclure. Non, la classe modèle ne constitue pas un arrêt, n'est pas l'expression d'idées fixes et inamovibles. Tout en groupant ce qu'il y a de mieux actuellement dans l'espèce, elle laisse entendre qu'il serait puéril de croire que l'on est arrivé à la perfection. Elle est un point d'arrivée et un point de départ. Telle quelle, nous ne pouvons que la recommander comme un type bon à imiter et à suivre. Elle fait songer, par contraste, à ces classes du passé que nos auteurs et peintres suisses, Pestalozzi, Jérémias Gotthelf, Anker, excellent à représenter. Il est vrai qu'alors, les besoins politiques et sociaux étaient moindres qu'aujourd'hui. Le « primo vivere, deinde philosophari » était la règle, comme le désir du reste, du grand nombre. La masse n'avait pour horizon que l'extrémité de l'ombre du clocher vicinal, que le cercle restreint où elle trouvait le pain quotidien quasi assuré.

Il n'en va plus de même aujourd'hui. La pensée humaine n'a plus de limite géographique. Même pour les humbles, les continents se touchent. Presque chacun a quelqu'un des siens, ou, sinon, des amis, des relations dans un autre hémisphère ou, dans le même, au-delà des mers lointaines. Un magnifique élan s'est emparé des peuples civilisés. Particu-

trouvait un certain nombre de *travaux de concours* ex
en dehors des heures officielles : sujets de pédagogie.
toire, d'instruction civique, de mathématiques, de botan
d'allemand, de cartographie, de dessin et de calligra
Nous ne répéterons pas non plus ici ce que nous avo
l'occasion de dire ailleurs, c'est que par ces travaux
sonnels les jeunes « normaliens » s'élèvent eux-mêmes.
là pour eux, sans contredit, une noble ambition, déjà
lisée en partie, quand on est capable de la concevoir. I
coup d'élèves-maîtres lisent un peu à tort et à travers. I
leur répéter que la lecture est stérile si l'on n'y joint
tention, la réflexion, le jugement personnel. Il s'ag
chercher jusqu'au fond la pensée du livre, et ces travai
concours, où il faut aller aux sources originales, perme
précisément de se livrer à ces lectures-là. Rien ne ren
belle à l'attention, n'émousse le jugement et n'énerve l'e
comme l'excès de lecture. C'est là, à vrai dire, la for
plus dangereuse de la paresse, parce qu'elle a précisé
l'apparence de l'activité. Ce que nous voulons leur ense
par ces concours, c'est qu'il faut qu'ils lisent bien, p
que de lire beaucoup ; suivre ses propres pensées, en
vaut cent fois mieux, vaut mille fois mieux que se gorge
pensées des autres (voir, pour le détail, le règlement
les concours ouverts aux élèves-régents).

Les quatre écoles normales *bernoises*, Hofwyl et Hi
bank, Porrentruy et Delémont, occupaient une assez gr
surface au groupe XVII.

Notons tout d'abord trois documents historiques in
tants : *Geschichte des Lehrerseminars in Münchenbu*
par E. Martig, *das Lehrerinnenseminar Hindelbank*
Karl Grütter et la *Notice historique sur l'Ecole norma*
régents du Jura, par G. Breuleux, directeur.

Hofwyl a tenu à nous rappeler, par une vue de l'étab
ment, que, comme la plupart des écoles normales de la S
orientale, celle de la partie allemande du canton a son

vel examen approfondi de l'ensemble : aussi voudra-t-on bien nous pardonner les oublis que nous avons pu commettre et, le cas échéant, les appréciations incomplètes qui nous ont peut-être échappé.

* * *

Qu'entend-on en Suisse par écoles secondaires ?

Ainsi que nous l'avons déjà établi ailleurs[1], à partir de l'école primaire proprement dite, de celle que vise l'art. 27 de la Constitution fédérale, l'école populaire bifurque. La plupart des élèves qui l'ont fréquentée obligatoirement ne se destinent pas, on le conçoit, à des études ultérieures, et comme leur instruction est nécessairement restée incomplète ou mal affermie, l'école populaire leur offre encore un ordre spécial, le plus souvent obligatoire aussi, affecté à la revue et au perfectionnement des connaissances qu'ils ont acquises dans les ordres inférieurs. Cet ordre comprend les 7, 8 ou 9me années d'études primaires organisées par certaines législations, ou les écoles complémentaires et de répétition qui existent dans d'autres. Quant aux élèves qui désirent poursuivre leurs études secondaires supérieures, l'école populaire met à leur disposition des classes dont la fréquentation est facultative et le plus souvent gratuite, ouvertes quotidiennement et durant toute l'année, sous le nom d'écoles secondaires, réales, régionales ou de districts. Ces classes poursuivent généralement le double but de donner à certains élèves un complément de connaissances et de préparer les autres à des enseignements spéciaux, professionnels, industriels, agricoles ou supérieurs.

Il existe en Suisse 448 de ces écoles secondaires[2]. Tous les cantons sauf Valais en possèdent ; Obwald et Appenzell R. I.

[1] L'école populaire suisse. Payot, Lausanne.

[2] 31 décembre 1896.

st actue

suivan

a plus

uplén

l'école

nseign

le

tre la

cole

qui

secon

te d

vue

ancal

aut,

s'agit

observ

r net

es n

faut

opné

tre

s la

d'ex

ment

ad. à

aere

urs

soin

es di

à l'exposition étaient très inégalement représentés. La part des écoles normales n'avaient pas envoyé leurs nuels et moyens d'enseignement. Quelques-unes s'éta contentées de faire figurer seulement la liste de ces ouvra nomenclature qui ne dit pas grand'chose, quand il s'ag juger en connaissance de cause. Dans ces conditions, i difficile de porter un jugement quelque peu sûr si l'or veut l'asseoir que sur les pièces figurant au groupe 17. Au comme les renseignements fournis par l'exposition de nève étaient très incomplets et que, d'autre part, nous av analysé ailleurs les divers programmes des établissem destinés à former les éducateurs du peuple, nous nous dé tirons ici du plan que nous nous sommes imposé (ordre ad plus haut pour les branches) et passerons en revue les éc normales, canton après canton.

Valais. — Les 3 écoles normales de ce canton n'avai pas exposé de *manuels*

Les *travaux d'élèves*, compositions, dictées, dessin, métrie, comptabilité, écriture, cartographie, etc., montr que, malgré tous les efforts du personnel, il y a encore be coup à faire pour mettre ces établissements quelque peu hauteur des exigences actuelles. Les exercices cartogra ques en particulier, ces cartes si touffues, si chargées, c tituant un travail de la main plutôt que de l'intelligence, n semblent ne répondre que médiocrement au but que l'or propose et être peu profitables à l'enseignement de la géo phie proprement dit.

Parmi les *travaux de maîtres*, relevons deux notices toriques fort intéressantes. Le premier de ces manusc nous apprend (l'histoire de ces établissements n'était gu connue jusqu'à ce jour) que dans le canton du Valais, qu'en 1847, l'enseignement était entre les mains de mai dont la préparation était quasi nulle. L'école normale Sion s'ouvrit à cette époque et recevait les élèves pend deux mois durant en juillet et en août, soit pendant la péri

des vacances des écoles primaires. Chaque aspirant-instituteur suivait les leçons pendant deux étés consécutifs, ce qui, au total, faisait ainsi quatre mois de cours. Cet état de choses dura jusqu'en 1875. On arriva facilement à reconnaître que quatre mois étaient insuffisants pour former un personnel à la hauteur de sa tâche. Les cours étaient dirigés par les instituteurs de Sion ; le système, à vrai dire, était aussi peu coûteux que mauvais.

A cette époque, la Confédération organisait les examens pédagogiques des recrues. Le Valais se trouvait être à la queue de l'échelle fédérale. C'est alors que le Grand Conseil vota la fondation d'une école normale régulière à Sion et fixa la durée des cours à deux ans. C'était en 1876. L'école normale fut installée dans la maison de l'ancienne Banque cantonale.

On annonça l'élaboration d'un nouveau projet de loi qui fixerait désormais à trois ans la durée des études. Ce n'est certes pas trop. Le mal est que, dans ce canton, les instituteurs ne restent en fonctions que pendant 8 à 10 ans. Beaucoup, et des meilleurs cela va sans dire, trouvent dans les diverses administrations des positions moins fatigantes et plus lucratives. Ajoutons qu'en 1892, l'école normale des instituteurs fut transférée dans un bâtiment neuf, le Collège-Lycée, fort bien aménagé et approprié à sa destination.

Quant à l'Ecole normale des institutrices, le second manuscrit, *Notice sur l'école normale de Sion*, nous dit qu'avant 1875, il n'y avait dans le Valais qu'un cours de deux mois pour former les institutrices. On conçoit ainsi que l'instruction qui pouvait être donnée était plus qu'élémentaire, car, comme le remarque judicieusement Mme J. Venetz-Calpini, l'auteur du mémoire, « s'il y avait deux mois pour apprendre, il y en avait dix pour oublier. » Enfin, grâce aux efforts du Conseiller d'Etat Bioley, l'école normale des institutrices fut ouverte en 1875.

L'Ecole normale de *Hitzkirch* au canton de *Lucerne* était

[illegible] Français par Rivers et [illegible] par J. S. Ge[illegible] exacte des [illegible] de la répart[illegible] les trois ordres [illegible]

[illegible] à 1885 [illegible] sur l'historique [illegible] de 1870-71 [illegible] la plume du [illegible] de l'école no[illegible] 1770-1806.

[illegible] de la Rép[illegible]

[illegible] 1770-1794.

[illegible] de la période qui suivit [illegible] jusqu'à 1806.

[illegible] Lacroix et Willisau, 18[illegible]

[illegible] Lacroix, 1810-1841.

[illegible] Willisau, 1841-1847.

[illegible] Hachhausen, 1849-1867.

[illegible] Hirkirch, de 1867 à nos j[illegible]

Les [illegible] exposés par cette institutio[illegible] très complet et [illegible] l'algèbre.

La [illegible] une en grand honneu[illegible] *musicale élémentai[illegible] rabâche pas aux é[illegible] ans.* La seconde a [illegible] la théorie des ac[illegible] dite Harmonielehre, c[illegible]

Les absences non justifiées sont passibles d'une amende : l'élève qui dans un semestre a plus de 10 absences non justifiées doit verser à la caisse de l'école 20 centimes pour chacune d'elles.

En outre, l'élève qui dans une année a plus de 4 semaines d'absence, y compris les absences non justifiées, peut être renvoyé de l'école et doit quand même payer l'écolage pour l'année courante.

Sont admis à l'école secondaire, tous les enfants domiciliés dans l'arrondissement qui ont été libérés de l'école primaire et qui prouvent des connaissances suffisantes ; l'admission d'enfants domiciliés dans un autre arrondissement ne peut être refusée, à moins que l'école ne soit déjà trop chargée d'élèves. La surveillance immédiate de l'école et la tenue des fonds scolaires appartiennent à une commission de 5 à 9 membres, nommés pour 3 ans ; deux d'entre eux sont choisis par le gouvernement et le reste par les électeurs de l'arrondissement. La commission est responsable de sa gestion financière ; un caissier désigné par elle doit déposer caution.

Pour la partie pédagogique et le contrôle général des études (Schulpflege), le gouvernement nomme pour 3 ans un inspecteur des écoles secondaires.

La caisse des écoles est alimentée par un subside annuel de l'Etat, par les écolages, par les intérêts du fonds, par des contributions volontaires des communes ou des particuliers, amis de l'école, par une contribution de la localité siège de l'école, par les amendes scolaires, par des impôts communaux obligatoires, en faveur de l'école.

Le subside annuel de l'Etat à chaque arrondissement scolaire est pour un seul maître de 1200, pour deux maîtres de 1600 à 2000 francs.

L'écolage est de 20 fr., mais peut être réduit ou supprimé en raison des circonstances spéciales à l'élève, pauvreté, éloignement du domicile, etc.

La commune siège d'école pourvoit elle-même aux frais de

trouv

N
l'or
sonne
là pour
lisée en pa
coup d'élève
leur répéter qu
tention, la réflex
chercher jusqu'au fo
concours, où il faut al
précisément de se livrer
belle à l'attention, n'émous
comme l'excès de lecture. C
plus dangereuse de la paresse.
l'apparence de l'activité. Ce que n
par ces concours, c'est qu'il faut
que de lire beaucoup ; suivre ses pe
vaut cent fois mieux, vaut mille fois m
pensées des autres (voir, pour le détail
les concours ouverts aux élèves-régents).

Les quatre écoles normales *bernoises*, H
bank, Porrentruy et Delémont, occupaient u
surface au groupe XVII.

Notons tout d'abord trois documents histo
tants : *Geschichte des Lehrerseminars in Mun*
par E. Martig, *das Lehrerinnenseminar Hind*
Karl Grütter et la *Notice historique sur l'Ecole n*
régents du Jura, par G. Breuleux, directeur.

Hofwyl a tenu à nous rappeler, par une vue de l'
ment, que, comme la plupart des écoles normales de l
orientale, celle de la partie allemande du canton a s

où l'école n'est fréquentée que par des jeunes filles, le programme devra être profondément modifié par la commission d'accord avec l'inspecteur ; dans les écoles mixtes, il sera bon de dispenser les jeunes filles de l'algèbre et de la géométrie.

Quant aux moyens intuitifs d'enseignement, ils sont, comme nous l'avons déjà vu, fort en honneur, et le programme en établit, avec beaucoup de soin, pour chacune des branches, une liste obligatoire et une liste facultative.

Constatons en terminant, la faible participation du sexe féminin aux écoles secondaires, soit le 29,3 % seulement. Doit-on en chercher la cause dans l'organisation des cours de perfectionnement facultatifs ? C'est assez probable, à en juger d'après leur programme.

II. *Berne.*

Dans ce canton, on a, en général, une autre notion de l'école secondaire que dans les cantons voisins, et en particulier que dans le canton de Thurgovie. On considère ici les écoles moyennes ou secondaires, à l'exception des gymnases, comme des écoles populaires d'un ordre relevé, parallèles à l'école primaire que tout élève peut quitter à 10 ans révolus pour entrer à l'école secondaire. La tendance de celle-ci est de favoriser les études, c'est-à-dire d'arriver à de meilleurs résultats qu'à l'école primaire, d'abord par l'organisation de classes moins chargées, puis par le fait que l'on confie, à un même maître l'enseignement de la même branche spéciale. Il n'y a guère de maîtres ou maîtresses de classes que dans les classes inférieures et même dans la classe inférieure. L'école secondaire, qui pourrait facilement devenir une école aristocratique, est rendue accessible aux enfants des familles peu aisées, au moyen de dispense complète ou partielle des écolages, supprimés d'ailleurs dans plusieurs localités, par l'octroi de bourses aux élèves bien doués qui ont l'intention

d'être rédigé d'une manière définitive
avoir pour but d'obliger l'élève à étudier
sujet, à le creuser et à ne le rédiger qu'après
lable suffisamment approfondi. Lorsque les
été corrigées par le maître — il n'y a là rien que
turel — celui-ci en fait la critique en classe et
vers changements qu'il a dû y apporter. En géné
tes d'orthographe et les fautes grossières de réda
simplement indiquées au moyen d'une annotation
l'élève doit en faire lui-même la correction au bas de
position.

Les cahiers d'histoire naturelle de l'école normale de
de la ville de Berne méritent une mention toute parti
(*Aufgaben zur Naturbeobachtung für die Mittelstu*
Volksschule, par G. Stucki), et l'on ne saurait trop
M. Stucki d'avoir développé dans ce beau travail cette
féconde de la pédagogie, que l'observation n'est qu'un
ception méthodique prolongée, que l'attention dirige v
objet déterminé. Nous avons été heureux de retrou
sous une forme renouvelée, les excellentes directions
nues dans les deux brochures de E. Piltz[1], où le prof
d'Iéna a montré d'une façon magistrale comment il fa
prendre à user de ses yeux et comment les sciences d'
vation doivent être comprises dans la pratique de l'ens
ment.

On doit décerner le même éloge aux travaux de géog
de cet établissement (*Géographie de l'Europe et d*
tres continents, par G. Stucki). Ces cours si clairs
témoignent de la part du professeur d'une connaissance
fondie de ce domaine jointe à un art didactique adm
portent le coup de mort aux fastidieuses leçons de géog
apprises par cœur, roulant sur d'interminables et
nomenclatures.

[1] Voir plus haut, page 97.

ıe l'*enseignement géographique* est actuellement en
volution, que cette discipline est, suivant le mot un
ıdoxal peut-être de M. Lavisse, la plus philosophique
ences, nous croyons, comme complément de ce que
ons dit sur ce sujet à propos de l'école primaire, de-
iter ici tout ce qui concerne cet enseignement, basé au-
ui sur l'observation d'abord et le raisonnement en-

it, la méthode générale doit être la même de la sixi-
met des études, la même à l'école primaire qu'à l'école
e; il n'y a que l'application qui diffère, suivant l'âge
ves. Dans l'enseignement secondaire, on cherche de-
e les sujets et on les traite d'une manière plus com-
on élargit les points de vue : on donne aux expli-
et aux développements une allure plus philosophique :
e plus loin et plus haut, cela va de soi, que dans
gnement primaire. Il s'agit de s'adresser moins à la
re qu'aux facultés d'observation et de raisonnement.
oute matière, d'établir nettement les rapports de cause
. Le bagage du cours n'a pas besoin de s'augmenter
rablement, mais il faut insister essentiellement sur
des populations, trop négligée, sur la « Volkerkunde »
emands, c'est-à-dire sur l'ethnologie : le [illegible]
r qui entre dans la vie pratique doit avoir une [illegible]
les conditions d'existence de l'humanité et les [illegible]
ts avec les éléments naturels de chaque region. [illegible]
tient au climat, à la flore, à la faune, aux [illegible]
ıles, au commerce, à l'industrie, aux voies de [illegible]
on, aux mœurs et usages des peuples, à leur [illegible]
ation, a besoin d'être traité d'une manière [illegible]
ondie, et ces divers facteurs de la situation [illegible]
rale des nations ne doivent pas être envisagés [illegible]
mais toujours dans leur liaison et leur [illegible]
elle. Une place sera réservée dans le programme [illegible]
aphie physique générale « Physische Erdkunde » [illegible]

Allemands), c'est-à-dire à l'étude de la Terre comme nète, de sa structure, de son atmosphère, de ses océans, sa morphologie, enfin de la distribution générale de la vi sa surface ; ce cours survenant en dernier lieu permettr l'élève des écoles normales de relier entre elles les conna sances que les divers enseignements lui auront inculquées, servira de support, de base solide, à ses idées générales, à conception du monde et des êtres qui le peuplent.

Les écoles normales suisses, comme les établissements milaires de l'étranger, accordent une place importante à l'e seignement de la géographie. Wettstein l'avait très judicie sement organisé à Kusnach. Les manuels diffèrent dans u moindre mesure que dans les écoles françaises. Wettstein composé un *Leitfaden für den geographischen Unterricht* e un atlas qui est jusqu'ici, le seul atlas suisse pour l'enseign ment secondaire. A Berne, le professeur Stucki emploie à l'é cole normale des filles le *Lehrbuch der Geographie* de Hab Banik et Kopka ou le *Seydlitz*, qui sont tous deux des ou vrages allemands. Les écoles normales de Fribourg utili sent le Fragnière et Koller, déjà critiqué par Dussaud dan son rapport sur l'exposition de Zurich en 1883, et, en outre le *Manuel par une réunion d'instituteurs*. A Lausanne, à Genève, à Neuchâtel et dans le Jura bernois, les futurs insti tuteurs se servent avec le plus grand succès des deux volu mes de la *Géographie générale illustrée*, par W. Rosie (1° Europe, 2° Asie, Afrique, Amérique, Océanie) ; de ce côté on ne peut que s'en féliciter, l'unité tend à s'établir.

Au groupe XVII, on a remarqué, dans l'exposition des sections pédagogiques du Collège et de l'Ecole secondaire e supérieure des jeunes filles de Genève, la collection des tra vaux géographiques des élèves du professeur W. Rosier Elle se composait d'exercices sur la lecture des cartes, d cahiers de croquis, d'esquisses et de schémas, de coupes d Salève et du lac Léman entre Cully et Meillerie, et d'un série de cartes manuscrites réunies en un album et en u

tion neuchâteloise, nous nous sommes adressé, on en conçoit aisément le motif, à des tiers qui ont bien voulu nous transmettre les notes suivantes.

1. *Grandchamp* (Boudry-Cortaillod). — Cette école n'avait exposé à Genève que des dessins. Le degré inférieur présentait des croquis cotés d'objets usuels ou de meubles et des reproductions de ces mêmes objets vus en perspective et dans diverses positions. Le degré supérieur exposait plutôt des études d'après le plâtre, des oiseaux d'après nature et quelques compositions d'ornement.

Plusieurs de ces dessins témoignaient d'une certaine habileté de main, mais ce qui pouvait donner quelque intérêt à cette exposition, c'est que l'ensemble des dessins permettait de suivre pour ainsi dire pas à pas la méthode du professeur qui cherche à initier ses élèves aux lois de la perspective avant de passer à l'étude de l'ornement, du modèle et des effets de lumière.

2. *Colombier*. — Cette école avait envoyé également des dessins artistiques, en deux séries de 12 exemplaires. Celle du degré inférieur comprenait des reproductions de modèles élémentaires exécutés à la planche noire et de reliefs en plâtre. Celle du degré supérieur comprenait des études de perspective, des éléments de la figure d'après la bosse ; des reproductions de meubles, d'outils, d'objets divers d'après nature et quelques dessins à la plume.

Pour le dessin mathématique, également deux séries de 12 dessins.

Pour la géométrie, deux cahiers montrant le programme des cours inférieur et supérieur, celui-ci allant jusqu'aux courbes principales employées dans les arts et les constructions mécaniques et au développement de quelques solides géométriques, ainsi que 20 solides géométriques en carton, construits par les élèves.

fants de IIIe et IVe années et, pendant le dernier semest
exercé à diriger toute la classe. Chaque fois que re
tour d'enseigner, il doit remettre au directeur de la
préparation écrite de l'une des leçons à donner. A
on exige qu'elles soient établies d'après un plan d
plus ou moins détaillées. Peu à peu, on laisse toute
aux élèves.

Voici quel est ce plan :

I. *Fond.* — 1° Déterminer le sujet de la leçon.

2° Déterminer le moyen de coordination a
leçons précédentes (fort bien, c'est-
tenir compte de ce que l'enfant sai
aperception *L'auteur*).

3° Etablir le plan de la leçon ou la dispo
des parties de la matière. Point de dé
continuation, fin, résumé. Que dirai-
dans quel ordre ?

4° Arrêter les conclusions ou directions p
ques à tirer de la leçon (morale), app
tions, études et devoirs propres à gr
dans l'esprit des élèves la matière enseig

5° Indiquer comment se fait le contrôle o
correction du devoir.

II. *Forme.* — 1° Déterminer le mode (semi-individuel o
multané).

2° Déterminer la forme : intuitive, expos
(questionner pour faire trouver et e
ser); répéter.

3° Choisir les procédés les plus convenal
procédés intuitifs, graphiques, exem
etc., etc.

4° Préparer les principales questions et
voir autant que possible les sous-quest
que l'on sera amené à devoir faire ; i

tion neuchâteloise, nous nous sommes adressé, on en conçoit aisément le motif, à des tiers qui ont bien voulu nous transmettre les notes suivantes.

1. *Grandchamp* (Boudry-Cortaillod). — Cette école n'avait exposé à Genève que des dessins. Le degré inférieur présentait des croquis cotés d'objets usuels ou de meubles et des reproductions de ces mêmes objets vus en perspective et dans diverses positions. Le degré supérieur exposait plutôt des études d'après le plâtre, des oiseaux d'après nature et quelques compositions d'ornement.

Plusieurs de ces dessins témoignaient d'une certaine habileté de main, mais ce qui pouvait donner quelque intérêt à cette exposition, c'est que l'ensemble des dessins permettait de suivre pour ainsi dire pas à pas la méthode du professeur qui cherche à initier ses élèves aux lois de la perspective avant de passer à l'étude de l'ornement, du modèle et des effets de lumière.

2. *Colombier*. — Cette école avait envoyé également des dessins artistiques, en deux séries de 12 exemplaires. Celle du degré inférieur comprenait des reproductions de modèles élémentaires exécutés à la planche noire et de reliefs en plâtre. Celle du degré supérieur comprenait des études de perspective, des éléments de la figure d'après la bosse; des reproductions de meubles, d'outils, d'objets divers d'après nature et quelques dessins à la plume.

Pour le dessin mathématique, également deux séries de 12 dessins.

Pour la géométrie, deux cahiers montrant le programme des cours inférieur et supérieur, celui-ci allant jusqu'aux courbes principales employées dans les arts et les constructions mécaniques et au développement de quelques solides géométriques, ainsi que 20 solides géométriques en carton, construits par les élèves.

ration d'excellents modèles pour la répartition du travail et l'emploi du temps, suivant que l'on a des élèves de deux ou de quatre années scolaires réunis dans la même classe.

Notons enfin un travail de maître remarquable : *Enseignement du chant à l'école populaire*, notions théoriques et principes méthodiques fondamentaux, par S. Neuenschwander; cours complet, comprenant la partie harmonique et la théorie des accords.

L'école normale du canton d'Argovie, installée à Wettigen, dans le vieux cloître du même nom, avait envoyé aussi deux grandes photographies donnant une idée générale de la situation de l'établissement.

Les *travaux d'élèves* se rapportant tous au dessin, nous n'avons pas à nous en occuper ici.

Parmi les *travaux de maîtres*, il faut noter les nombreux ouvrages pédagogiques et littéraires du directeur de cette école, M. J. Keller. On en trouvera la liste au complet, y compris les travaux de maîtres, dans le catalogue du Groupe XVII. Nous devons ajouter à cette liste les deux ouvrages suivants : *Geschichte der schweizerischen Eidgenossenschaft*, von *L. Vulliemin. Deutsch* von *J. Keller*, Rektor, 2e édition, Aarau, Sauerländer, et *Geschichte der Schweiz für Schule u. Volk*, Aarau 1881 ; et, au risque de commettre une indiscrétion, dire enfin que le distingué directeur de Wettingen travaille depuis quelques années à un *Dictionnaire des contemporains de la Suisse* et, qu'il vient de publier à l'occasion du cinquantenaire rappelant la date du transfert de l'école normale à Wettigen, une histoire complète et des plus documentées de l'institution qu'il dirige : *Das Aargauische Lehrerseminar. Zur Erinnerung an seine Gründung vor 75 u. seine Verlegung nach Wettingen vor 50 Jahren*, von *J. Keller, Seminardirektor*, Baden, 1897.

C'est aussi dans une vieille abbaye, à Hauterive, que *Fribourg* loge les futurs éducateurs de sa jeunesse. Un volume de *cues* oriente d'emblée le visiteur sur la topographie de

le nombre des locaux mis à la disposition de ces
ens.

bleaux graphiques de fréquentation nous appren-
: c'est en 1865 que l'école normale de Hauterive a
e plus d'élèves, soit 97. La moyenne de fréquentation
années 1858-1895, s'élève à 65. En 1895, Hauterive
79 élèves-maîtres.

ux d'élèves. Pour le français, on suit les cours de
rançaise des Frères de la doctrine chrétienne. Le
ur du cours, M. l'abbé Dessibourg, directeur actuel
lissement, nous indique la marche suivie pour cha-
quatre cours, dans ses *Notices méthodologiques.*

ons ici les *comptes-rendus de lectures individuelles.*
rive, tous les élèves, mais spécialement ceux de der-
née, font des lectures individuelles. Chaque élève
ui-même les livres qu'il préfère, mais ce choix est
contrôlé par le maître. Ce dernier fixe un minimum
à lire dans l'espace d'un mois à six semaines. Cha-
e tient un cahier spécial intitulé : « Mes Lectures. »
r renferme : *a)* le résumé analytique, mais succinct
ires ; *b)* des glanures littéraires, s'il y a lieu, c'est-à-
passages les plus remarquables.

ou trois fois par trimestre, les élèves sont appelés à
leur travail en classe. Le maître examine le cahier
le minimum de pages fixé ont été lues. Puis, selon
dont il dispose, il fait lire une partie du résumé et
-uns des passages remarquables qui auraient été re-

: est ensuite appelé à donner le compte-rendu oral
rtie de ses lectures.

ples d'ouvrages lus : *Hommes célèbres, Biographies*
t Larthe (Claude Bernard), Grands hommes de la
par T. Muret : *François Ier, Turenne*, etc.

aient, en outre, au nombre des travaux d'élèves, les
s dites de *Compositions générales*, travaux analogues

à ceux que nous faisons tous les trois mois à l'école normale de Lausanne, sous le nom de travaux trimestriels, à cette différence toutefois, capitale selon nous, que toute latitude est laissée chez nous au maître quant au choix de la date à laquelle ces épreuves doivent avoir lieu. Ce sont, à Fribourg, des examens rapides que les élèves subissent à des jours fixes sur les différentes branches. Lorsque, dans une branche, un certain nombre de matières ont été parcourues et répétées, le maître et les élèves savent d'avance qu'à telle date aura lieu un examen écrit, c'est-à-dire une composition. Ces rédactions forcent les élèves à revoir les matières enseignées, à se les assimiler par l'effort de l'application individuelle; elles favorisent le travail et enregistrent les succès, comme le dit si bien M. Dessibourg.

Programme de ces compositions. Au commencement de chaque trimestre, les professeurs sont convoqués en conférence pour fixer le nombre et la date des compositions qui seront données pendant les trois mois suivants, le tout d'après un tableau fixe :

DATE	Ier COURS	IIme COURS	IIIme COURS	IVme COURS
13 janvier		*Français*		
14 »				
15 »	*Hist. natur.*		*Français*	
16 »		*Pédagogie*		
17 »	*Hist. suisse*			

La Loi fribourgeoise sur l'instruction publique primaire du 17 mai 1884, exige des aspirants-instituteurs quatre années d'études préparatoires. La quatrième année d'études prévue par la loi est remplacée par un stage d'un an que les futurs maîtres font chez les bons instituteurs du canton. Le 6 juillet 1895, le Conseil d'Etat ayant rapporté son arrêté sur le stage décida l'introduction d'un quatrième cours à Hauterive.

ɔcole du Cours d'application fournit tous les ren-
ts sur la manière dont se font les exercices prati-
lagogie. C'est l'école de la commune de Posieux,
tes de Hauterive, qui sert d'école d'application.
par semaine, les élèves du IVme cours se rendent à
:compagnés du professeur de pédagogie ou du di-
l'école. Quelques-uns de ces jeunes gens sont dé-
ou deux jours d'avance pour donner les leçons. Au
elques semaines, chaque élève-maître est chargé
une division pendant toute la durée de la classe.
ɜque les élèves sont suffisamment exercés, ils sont
our de rôle à la tête de tous les cours de l'école.
ı'ont pas été désignés pour fonctionner suivent la
la leçon donnée par leurs condisciples et notent
éciations. Après chaque séance, critique des leçons.
onde émet son avis. L'élève qui a donné la leçon
ı point de vue.
ès-verbal sommaire des critiques permet de cons-
'on n'en est pas encore arrivé, à Posieux, comme
dans beaucoup de nos écoles normales, à dé-
nettement quelle doit être la marche de la leçon.
ɔle ne dit pas comment les leçons sont préparées
èves ni si le professeur de pédagogie les voit à

l nous semble que la distance qui sépare Haute-
'osieux doit offrir de nombreux inconvénients et
soin doit se faire sentir à Fribourg de posséder
annexe dans le voisinage immédiat de l'établisse-

: n° 24 renfermait une collection complète des ou-
ıployés à l'école normale de Hauterive, la seule qui
é ses manuels en usage. Heureux de retrouver dans
ction bon nombre d'anciennes connaissances, nous
étonné d'y voir figurer encore le *Cours de pédago-*
charbonneau, manuel bien vieilli et qui ne tient au-

cun compte des progrès accomplis pendant les derni cades dans la science de l'éducation.

Dans la salle n° 24, où exposaient un grand nombr les normales, se trouvaient également les quelques rare envoyés par le *séminaire* du canton de *St-Gall*, *à berg*, soit un plan de l'établissement avec 3 photog et un certain nombre de travaux d'élèves, entre au mathémathiques, dont le programme est, à peu de cho le même que celui qui est parcouru à Lausanne.

Il nous tarde d'arriver à l'école normale des *Gri Coire*, qui doit nous arrêter un peu plus longuement. lection des travaux d'élèves est très complète, parti ment dans tout ce qui a trait à la pédagogie théorique tique.

Ce sont d'abord les compositions littéraires mises e ment en relation avec la lecture. Le cours de did montre d'une manière claire comment cette union de position avec les autres branches est possible. Une *tration* effective se fait donc ici, puisqu'il s'agit d'éta lien entre tous les exercices de l'école et celui de la sition.

Coire expose son cours complet de pédagogie donné ans et reposant en entier sur les principes de la pé scientifique de l'école herbartienne. C'est de la psyc basée sur l'intuition, sur les événements de la vie quot et avec de nombreuses applications à l'éducation. Les de psychologie une fois saisies, il en est fait le plus cations possible à la pratique de l'enseignement. Le suivi d'un résumé (Zusammenfassung).

Quant au cours de didactique proprement dit, com toutes les branches du programme primaire, il est nancé d'après les principes de la progression normale étapes naturelles de la leçon (*formalen Stufen des richts*).

Les *préparations de leçons* (Präparationen der S

Uebungsschule) se font strictement d'après les quatre étapes : but, analyse (introduction), synthèse (intuition ou exposé des faits nouveaux), association et système (abstraction et généralisation), méthode (applications) et, en outre, suivant cet ordre d'idées « Sachliche Behandlung » (technique objective de Stoy) et « Sprachliche Behandlung » (technique subjective de Stoy).

Le protocole des critiques des leçons d'épreuve (Protokoll zu den Kritiken der Probelektionen der Seminarübungsschule 1895-96) enregistre les remarques qui portent sur les points suivants :

a) Gouvernement des enfants (Regierung), discipline, manière de poser les questions.

b) Enseignement : but, analyse, ordonnance de la matière (Anordnung u. Gliederung des Stoffes), méthode (application).

c) Autres remarques.

d) Remarques sur la préparation de l'élève pratiquant.

A Coire, chaque élève-maître donne, de l'automne au mois de février, deux leçons par semaine. En février, changement de branche et de classe. En outre, chaque semaine, comme à Lausanne, une leçon d'épreuve est donnée devant les camarades de classe, le directeur et le maître de l'école d'application.

Afin de servir la cause de la concentration, on a ouvert à Coire le *Registre des buts mensuels (Monatsziele)*. On veut combattre à outrance l'éparpillement des forces, de l'attention, de l'intérêt en particulier et montrer que les branches peuvent sans leur faire violence se lier les unes aux autres et se prêter un mutuel appui. Préoccupée de l'idée de la concentration, l'école pédagogique de Coire cherche ainsi à l'obtenir par tous les moyens possibles.

EXEMPLE D'UN BUT MENSUEL[1]

Histoire	Géographie	Science natur.	Allemand	Calcul	(
(Gesinnungsunterricht) Hähnchen u. Hühnchen	Aepfel, Birnen La basse-cour	Die Speisen	Mots normaux : Hirt, Haus Horn	Les 4 opérations avec le nombre 5.	

Dessin	Calligraphie	Gymnast.	Chant	Lecture cursive	Ex mo
pommes et poires la colline, la basse-cour	d, g, f, h, k		Hörst Du nicht der Glocke Ton ?	1re page du Syllabaire	l la l l le ca

On le voit, il n'y a pas à s'y méprendre, l'école nor canton des Grisons est en voie de pleine prospérité, gr excellents directeurs qui s'y sont succédé dans ces de décades et à l'esprit nouveau qu'ils ont su insuffler en bas à tout le personnel. Et cet élan, cette marche que en avant, cet enthousiasme, l'école pédagogique le doit à l'esprit vivifiant de la philosophie de l'éducat Herbart-Ziller-Stoy. Le mouvement a été si général, sant que le programme des écoles primaires est peut-des mieux conçus et des mieux appliqués de la Suiss ment s'expliquer autrement les progrès gigantesq complis dans ce canton alpestre depuis une vingtai nées? Le petit Grison, comme le petit Valaisan ou Tessinois ou le petit Lucernois, a assisté pendant la s à 5000 leçons à peine, alors que, dans les cantons d

[1] Il n'est pas possible de se rendre compte du choix des matiè seignement sans avoir sous les yeux les manuels ; mais tous les p sauront s'y reconnaître et comprendre pourquoi tel sujet a été ch tôt que tel autre.

enève, ce nombre s'élève au double. On s'imagine
it avec quelles difficultés topographiques il faut lutter
s Grisons. Pour se rendre à l'école, 642 enfants
s de 2,5 km. à parcourir, 85 sont à une distance de
10 km. et 2 même au delà. Les maîtres y sont fort
yés (754 francs en moyenne pour l'instituteur, 510
nstitutrice). Malgré tous ces facteurs défavorables à
ir à l'école, *le nombre des absences s'élève par élève
à 10,9, alors qu'il est de 26,7 dans le canton de
et le canton des Grisons occupe un fort bon rang
'chelle des examens de recrues (13me rang).* Honneur
isons! Payons-leur, sans marchander, notre tribut
ation.

'ahresberichte des bündnerischen Lehrervereins de
95 sont là pour prouver l'activité qui règne dans les
e la Rhétie et l'intérêt que l'on porte là-bas aux ques-
pédagogie herbartienne.

ach (Zurich) n'avait que quelques documents peu im-
s à Genève. Le tableau de fréquentation, 1885-1895,
prend, entre autres, qu'en 1893 le nombre des élèves
it à 203 et qu'il était de 194 dans l'année qui précé-
xposition.

pures de géométrie descriptive sont une preuve que
loin à l'école normale de Kusnach au point de vue
thématiques. Là, nous ne pouvons qu'approuver et
r sans réserve.

: enfin le *Tessin* avec ses plans de l'école normale des
rices et de celle des instituteurs à Locarno, plus un
llon de son matériel d'enseignement, sous la forme
lief des Alpes centrales.

les travaux d'élèves, nous avons été frappé du nom-
sidérable de cours manuscrits donnés dans les écoles
les tessinoises. Ces cours écrits, ces travaux de rédac-
its à la hâte doivent prendre un temps précieux et en-
à l'enseignement la fraîcheur, la vie, l'entrain et la

chaleur que seule la parole vivifiante du maître, vraie ex trice de l'esprit, peut donner. Les élèves, même les plus sont si inhabiles à prendre des notes que l'on en vi préférer à ces cours mal rédigés, un manuel, fût-il mêu plus mauvais. Nous savons que les hommes d'école tessi qui sont en ce moment à la tête de l'éducation populair préoccupent de cette question et songent à remplacer les r més manuscrits de géographie ou d'histoire nationale (des manuels appropriés.

Plus qu'un mot de l'exhibit des sections pédagogiques gymnases. Commençons par la section de *Neuchâtel*.

Les diverses écoles secondaires autorisées à prépar personnel enseignant pour les écoles primaires avaient voyé (sous-section des élèves institutrices et instituteurs cours complet de calligraphie et celui de sténographie au g nase et à l'école normale.

S'inspirant de l'idée de Franklin : « Economisez le ten car c'est l'étoffe dont la vie est faite », on a compris à châtel que la sténographie a un autre but que celui de su la parole des orateurs ; qu'elle donne le moyen de pre pendant les cours des notes aussi précises et aussi éten qu'on le désire, car il est certain qu'en un laps de temps lativement court, quelques mois au plus, on arrive pre avec tous les systèmes abréviatifs, à écrire trois ou qu fois plus vite qu'avec l'écriture usuelle. Loin d'être cons rée comme une surcharge, la sténographie (*Cours de st graphie, système Aimé Paris*) a été introduite à l'école male de Neuchâtel et maintenue à titre de simplification, compter les divers profits qu'un maître avisé peut tire l'écriture abrégée en vue des premiers exercices de rédac et de l'étude de l'orthographe d'usage.

Notons en passant, à titre de simple renseignement, l'école supérieure des jeunes filles de *Bâle* (section péd gique avait fait figurer son *Handbuch der Pädagogik*, Ant. Ph. Largiadèr, l'homme d'école bâlois bien connu.

Le gymnase de *Genève*, on le sait, comporte quatre sections : classique, technique, réale et pédagogique.

La section pédagogique reçoit les élèves venant de la Vme classe du Collège et les élèves sortis de l'année supérieure de l'école professionnelle et des écoles secondaires rurales.

A part 4 heures de français, 4 de pédagogie, 1 d'hygiène, 4 de travaux manuels, 2 de gymnastique, 12 de musique, 2 de calligraphie, 3 de diction, 1 d'instruction civique et 1 d'économie agricole, les cours de la section pédagogique sont les mêmes que ceux des classes parallèles (voir le programme de l'enseignement pour le Collège de Genève).

Trois classes primaires servent de classes d'application. Les élèves de dernière année y font leurs exercices pratiques, deux demi-journées par semaine.

La section pédagogique avait une exposition intéressante. Signalons, entre autres, les cahiers de mathématiques ; (on y fait un cours complet de géométrie analytique), ceux de pédagogie, les objets servant à l'enseignement et surtout les appareils de physique et de chimie préparés par les élèves, les préparations d'insectes et de végétaux, etc.

Il y aurait également, d'excellentes choses à glaner dans les *cours normaux* de l'école secondaire et supérieure des jeunes filles, qui comprend aussi une *section pédagogique*. Ces cours normaux s'adressent aux élèves de la 1re classe de l'école supérieure et comprennent une série de leçons théoriques, auxquelles sont joints des exercices pratiques dans les classes d'application : causerie morale, leçons de choses, lecture, langue maternelle, diction, géographie et histoire, arithmétique et géométrie, dessin, couture, calligraphie et gymnastique. (Voir le programme de l'école secondaire et supérieure 1895-1897).

La section pédagogique de l'école cantonale de *Soleure* n'avait exposé qu'une collection de 10 livrets d'examen : *Sammlung von 10 Examenbüchlein herausgegeben vom Lehrerkollegium der pädagogischen Abteilung der Kan-*

tonsschule. 1890-91. Cette collection renferme une qua
judicieuses instructions adressées aux inspecteurs des
primaires par le corps enseignant de la section pédag

* * *

Cette rapide esquisse faite, terminons ce chapit
quelques considérations générales que nous sug
revue des établissements chargés de former les instit
suisses.

Il ressort nettement du mouvement actuel que les
normales proprement dites ont gagné autant en pop
que les sections pédagogiques des écoles cantonal
perdu. A dire vrai, ces dernières institutions ne se con
guère que dans les petits cantons. Il n'y aurait aucun
tage à en fonder dans les grands, où les classes des
cantonales devraient quand même être dédoublées. (
tons, en passant, le fait que les écoles normales sont
consolidées des débats orageux et contradictoires qui
lieu depuis une trentaine d'années au sujet de la for
du personnel enseignant, tandis que c'est plutôt l'i
qu'on remarque pour les sections pédagogiques, qui o
de rudes assauts ces derniers temps.

A Genève, un député de l'opposition a demandé
quelques années, la réorganisation de la section péda
et, en particulier, nous citons textuellement « que tous
vaux pratiques et tous les cours normaux qu'on do
jeune homme, alors qu'il n'est pas dans l'enseignem
soient donnés lorsqu'il est dans l'enseignement et qu
son stage ».

Tout d'abord, nous avions cru voir dans ces propo
une nouvelle manifestation de cette tendance qui s'
jour en France, en Allemagne, en Autriche et dans la
allemande et qui demande que la préparation scien
des candidats à l'enseignement soit séparée de la prép
professionnelle proprement dite. D'assez nombreux p

·mi lesquels il convient de citer Dörpfeld, Richter, : Scherr, O. Hunziker, Rein ont pensé ou pensent ıe la plupart des critiques adressées aujourd'hui aux ırmales sont dues au fait que ces établissements sont bligation de s'occuper des branches de culture géné- qu'au moment de la sortie des élèves-maîtres. Ils po- principe qu'aussi longtemps que cette distinction ne établie, les plaintes qui se sont fait entendre contre ation des séminaires subsisteront. Ils font valoir tres, à l'appui de leur dire, que partout ailleurs dans s carrières, il s'agit d'acquérir premièrement la cul- ıérale, avant d'entrer dans une école spéciale ; tel, lu gymnase, celui de l'école réale qui, avant de se une spécialité, sont forcés de prouver qu'ils possè- connaissances générales nécessaires.

ıgarder de près, ce n'est point là ce qu'on demandait e, puisque les novateurs voudraient remettre aux di- ections du Collège le soin de donner cette culture gé- t demander l'institution d'un stage payé, comportant lement des exercices pratiques, mais encore la fré- on de cours normaux et l'étude de la pédagogie ıe.

les cantons suisses où les écoles normales (séminai- été supprimées et remplacées par des sections péda- s des écoles cantonales (Soleure, Neuchâtel, Zoire), dère ces sections comme une école professionnelle et ıement que l'on y donne comme un enseignement réparant en vue d'une carrière spéciale.

ıchâtel, on cherche en ce moment à renforcer la sec- lagogique du gymnase au détriment des écoles secon- lu canton qui, toutes, à l'heure qu'il est, ont encore le · former les instituteurs. On s'efforce de transformer ction en une école normale cantonale par l'adjonction oisième année d'études. La préparation professionnelle ves-maîtres doit forcément être sacrifiée à l'enseigne-

C'est là le reproche le plus grave que l'on fait et à l au gymnase pédagogique, de n'être pas une écol sionnelle, les jeunes gens qui en sortent étant ins ment préparés à la pratique de leur vocation.

Ainsi l'étendue du programme, la préparation ra et pédagogique des élèves-maîtres, la nécessité d'é surmenage y imposent à bref délai l'introduction d'u sième année d'études, que réclament des raisons scientifique, pédagogique et éducatif.

En outre, on cherche à établir la séparation comp trois années pour presque toutes les branches, si pour toutes. On le voit, la tendance actuelle est à l'ém tion toujours plus complète des sections pédagogique avons, au surplus, quelque peine à nous représenter les secondaires des petits centres travaillant de toute à cette culture générale et spéciale des instituteur institutrices. En revanche, on s'imagine aisément u enseignant secondaire composé souvent de jeunes n qui ont tout à apprendre, n'être pas à la hauteur d'u aussi complexe et aussi délicate que celle de la form corps enseignant.

* * *

Nous aimerions enfin émettre quelques vœux à l des écoles normales suisses. Franchement, il faut *on ne peut se défendre d'un sentiment de profonde i en voyant l'état dans lequel végètent encore un certa bre d'écoles normales de notre pays.* Au commen de ce siècle, la Suisse, prise d'un bel enthousias faisait remarquer par son zèle ardent pour la cause de tion populaire. C'est alors que brillaient les établis d'Yverdon, de Fribourg et que se fondaient un peu de nombreuses écoles normales. A ce moment, un gue français pouvait écrire à bon droit :

ypes, on a laissé subsister l'emploi de manuels

arant à ceux-ci les manuels officiels, nous avons
r que ceux que l'Etat édite sont supérieurs
au point de vue de l'exécution typographique
ériaux employés. Par contre, les autres les
uvent par la valeur, l'originalité de leur contenu.
méthodiques, s'appliquent mieux aux exigences
ts degrés et conservent l'idée générale qui a pré-
omposition, tandis que le manuel officiel, adopté
ne après de nombreuses discussions et conces-
i enlèvent parfois toute unité, correspond plutôt
mme de matières qui ne laisse souvent plus
à l'expérience pédagogique.

bon, dans l'intérêt de l'école, de laisser au mai-
ine latitude, sinon dans le choix, du moins dans
des manuels à inscrire dans une liste officielle-
éc. Et cela d'autant plus que la comparaison,
ratique, a toujours eu pour effet d'éliminer les
et les superfluités.

l'exposition des écoles zurichoises était une des
nplètes du groupe XVII. Les travaux d'élèves
nous avons en particulier admiré un cours de
émoignent des excellentes méthodes appliquées
nton où le personnel enseignant est vraiment
bon esprit pédagogique.

la liste des objets d'enseignement, individuels
ux, et des manuels nous a paru établie avec un
des progrès des élèves, aussi bien pour les classes
nomment et les cours de répétition que pour les
proprement dites. De ces objets, les uns
autres recon mandés. Parmi ceux qui
l'enseignement de la
, et des produits
ont parti-

que restent fixés dans l'esprit de l'élève aussi bien la forme de l'objet, que le son du mot qui sert à le dénommer.

Pour ce qui concerne le dessin, quelques travaux exposés nous ont paru ne pas correspondre à ce qui peut se faire véritablement en classe. Sans doute, ils témoignaient d'une application soutenue, d'un zèle infatigable, tant de la part de l'élève que de celle du maître, mais nous doutons qu'ils aient été l'image fidèle de ce que serait capable de produire la majorité d'une classe. De deux choses l'une, ou bien le temps consacré au dessin avait été augmenté d'heures de travail domestique, ou bien d'autres branches du programme avaient été sacrifiées au dessin. Un inconvénient des travaux de cette nature est que le public, qui n'est pas rompu aux choses de l'enseignement court le risque d'être induit en erreur et de juger plus sévèrement d'autres travaux moins brillants peut-être, mais qui donnent une physionomie exacte des résultats que l'on peut obtenir en classe.

A ce propos, reconnaissons qu'une exposition de travaux d'élèves, indispensable si l'on veut avoir une image fidèle de ce qui se fait en classe, est un point délicat et qui donne matière à discussion. D'une manière générale, il est à désirer que le choix de ces travaux soit arrêté avec une grande prudence et surtout dans l'idée et avec le désir de montrer réellement à quel niveau une classe peut et doit arriver. Il nous a paru que l'on s'était parfois, non pas seulement à Zurich, mais encore ailleurs, quelque peu départi de ce principe. Hâtons-nous de le dire, toutefois nous avons toute confiance dans le corps enseignant suisse. Nous croyons et nous savons qu'il fait de bonne besogne, digne d'être imitée et sans la préoccupation de vouloir absolument briller.

Puisque nous parlons des moyens d'enseignement, relevons un fait qui nous a frappé. Dans mainte commune, pour l'école secondaire, le principe de la gratuité du matériel a été admis et appliqué. On est arrivé ainsi à créer une norme et à arriver à une certaine unité de types officiels. Cependant, à

côté de ces types, on a laissé subsister l'emploi de manuels facultatifs.

En comparant à ceux-ci les manuels officiels, nous avons pu constater que ceux que l'Etat édite sont supérieurs en général au point de vue de l'exécution typographique et des matériaux employés. Par contre, les autres les dépassent souvent par la valeur, l'originalité de leur contenu. Ils sont plus méthodiques, s'appliquent mieux aux exigences des différents degrés et conservent l'idée générale qui a présidé à leur composition, tandis que le manuel officiel, adopté à grand'peine après de nombreuses discussions et concessions qui lui enlèvent parfois toute unité, correspond plutôt à un programme de matières qui ne laisse souvent plus grande place à l'expérience pédagogique.

Il est donc bon, dans l'intérêt de l'école, de laisser au maître une certaine latitude, sinon dans le choix, du moins dans l'indication des manuels à inscrire dans une liste officiellement imposée. Et cela d'autant plus que la comparaison, jointe à la pratique, a toujours eu pour effet d'éliminer les non-valeurs et les superfluités.

En somme l'exposition des écoles zurichoises était une des belles et complètes du groupe XVII. Les travaux d'élèves très soignés (nous avons en particulier admiré un cours de physique) témoignent des excellentes méthodes appliquées dans ce canton où le personnel enseignant est vraiment animé d'un bon esprit pédagogique.

De même la liste des objets d'enseignement, individuels ou généraux, et des manuels nous a paru établie avec un réel souci des progrès des élèves, aussi bien pour les classes de perfectionnement et les cours de répétition que pour les écoles secondaires proprement dites. De ces objets, les uns sont obligatoires, les autres recommandés. Parmi ceux qui sont obligatoires, trois collections pour l'enseignement de la botanique, l'étude des bois et des semences, et des produits végétaux, de la zoologie et de la minéralogie nous ont parti-

chaleur que seule la parole vivifiante du maître, vraie excitatrice de l'esprit, peut donner. Les élèves, même les plus âgés, sont si inhabiles à prendre des notes que l'on en vient à préférer à ces cours mal rédigés, un manuel, fût-il même le plus mauvais. Nous savons que les hommes d'école tessinois qui sont en ce moment à la tête de l'éducation populaire se préoccupent de cette question et songent à remplacer les résumés manuscrits de géographie ou d'histoire nationale (!) par des manuels appropriés.

Plus qu'un mot de l'exhibit des sections pédagogiques des gymnases. Commençons par la section de *Neuchâtel*.

Les diverses écoles secondaires autorisées à préparer le personnel enseignant pour les écoles primaires avaient envoyé (sous-section des élèves institutrices et instituteurs) un cours complet de calligraphie et celui de sténographie au gymnase et à l'école normale.

S'inspirant de l'idée de Franklin : « Economisez le temps, car c'est l'étoffe dont la vie est faite », on a compris à Neuchâtel que la sténographie a un autre but que celui de suivre la parole des orateurs ; qu'elle donne le moyen de prendre pendant les cours des notes aussi précises et aussi étendues qu'on le désire, car il est certain qu'en un laps de temps relativement court, quelques mois au plus, on arrive presque avec tous les systèmes abréviatifs, à écrire trois ou quatre fois plus vite qu'avec l'écriture usuelle. Loin d'être considérée comme une surcharge, la sténographie (*Cours de sténographie, système Aimé Paris*) a été introduite à l'école normale de Neuchâtel et maintenue à titre de simplification, sans compter les divers profits qu'un maître avisé peut tirer de l'écriture abrégée en vue des premiers exercices de rédaction et de l'étude de l'orthographe d'usage.

Notons en passant, à titre de simple renseignement, que l'école supérieure des jeunes filles de *Bâle* (section pédagogique) avait fait figurer son *Handbuch der Pädagogik*, von Ant. Ph. Largiadèr, l'homme d'école bâlois bien connu.

nnase de *Genève*, on le sait, comporte quatre sec-
assique, technique, réale et pédagogique.
tion pédagogique reçoit les élèves venant de la Vme
a Collège et les élèves sortis de l'année supérieure de
rofessionnelle et des écoles secondaires rurales.
: 4 heures de français, 4 de pédagogie, 1 d'hygiène, 4
ux manuels, 2 de gymnastique, 12 de musique, 2 de
hie, 3 de diction, 1 d'instruction civique et 1 d'éco-
gricole, les cours de la section pédagogique sont les
que ceux des classes parallèles (voir le programme
ignement pour le Collège de Genève).
classes primaires servent de classes d'application.
es de dernière année y font leurs exercices pratiques,
mi-journées par semaine.
tion pédagogique avait une exposition intéressante.
s, entre autres, les cahiers de mathématiques ; (on y
ours complet de géométrie analytique), ceux de péda-
s objets servant à l'enseignement et surtout les appa-
physique et de chimie préparés par les élèves, les
ions d'insectes et de végétaux, etc.
rait également, d'excellentes choses à glaner dans
s normaux de l'école secondaire et supérieure des
illes, qui comprend aussi une *section pédagogique*.
rs normaux s'adressent aux élèves de la 1re classe
le supérieure et comprennent une série de leçons
es, auxquelles sont joints des exercices pratiques
classes d'application : causerie morale, leçons de
lecture, langue maternelle, diction, géographie et
arithmétique et géométrie, dessin, couture, calligra-
gymnastique. (Voir le programme de l'école secon-
supérieure 1895-1897).
ction pédagogique de l'école cantonale de *Soleure*
exposé qu'une collection de 10 livrets d'examen :
ung von 10 Examenbüchlein herausgegeben vom
Kollegium der pädagogischen Abteilung der Kan-

en langue française et celui qui a été spécialement organisé en leur langue maternelle.

Les élèves de langue romanche et italienne reçoivent spécialement des leçons d'allemand. Le nombre de ces leçons est en tous cas de deux heures supérieur à celui des leçons données aux élèves de langue allemande.

De même il n'y a pas, dans les Grisons, de liste officielle pour le matériel et les manuels, attendu qu'il n'existe aucune unité dans ce domaine.

Chaque maître choisit ses moyens d'enseignement selon son bon plaisir, avec le devoir toutefois de soumettre son choix à l'approbation du petit Conseil. Cela nous explique pourquoi plusieurs cours importants sont donnés sans l'aide d'aucun manuel, l'histoire par exemple.

Autre remarque : ce qui est désigné dans les règlements sous le nom d'écoles de perfectionnement n'est autre chose que les écoles secondaires ; les termes de Fortbildungschule et de Realschule sont ici identiques au point de vue de la signification.

Quant aux travaux des élèves, ils nous ont particulièrement intéressé, provenant d'un canton qui est une véritable confédération politique et linguistique.

L'allemand y est l'objet de la plus grande attention et l'enseignement en revêt un caractère éminemment pratique. Tous les sujets, cependant, ne nous ont pas paru choisis avec le même souci pédagogique. Ainsi celui d'une dictée allemande : Que fait le paysan ? donnée à des élèves de 13 ans de l'école italienne de Roveredo :

« A une heure, il va dans la forêt, à 2 h....., à 3 h....., etc., à 7 heures, il va à la brasserie et boit un verre de bière ; à 10 heures, il est encore à la brasserie ; à 11 heures, il va à la maison ; à 12 heures, il va au lit... ! »

Nous avons peine à croire, et les enfants sans doute aussi, le portrait ressemblant.

Les Grisons avaient exposé aussi une série de rapports sur les colonies de vacances, de 1883 à 1895.

s, parmi lesquels il convient de citer Dörpfeld, Richter, odore Scherr, O. Hunziker, Rein ont pensé ou pensent ore que la plupart des critiques adressées aujourd'hui aux les normales sont dues au fait que ces établissements sont ns l'obligation de s'occuper des branches de culture géné-le, jusqu'au moment de la sortie des élèves-maîtres. Ils po-ent en principe qu'aussi longtemps que cette distinction ne era pas établie, les plaintes qui se sont fait entendre contre l'organisation des séminaires subsisteront. Ils font valoir entre autres, à l'appui de leur dire, que partout ailleurs dans les autres carrières, il s'agit d'acquérir premièrement la cul-ture générale, avant d'entrer dans une école spéciale ; tel, l'élève du gymnase, celui de l'école réale qui, avant de se vouer à une spécialité, sont forcés de prouver qu'ils possè-dent les connaissances générales nécessaires.

A y regarder de près, ce n'est point là ce qu'on demandait à Genève, puisque les novateurs voudraient remettre aux di-verses sections du Collège le soin de donner cette culture gé-nérale et demander l'institution d'un stage pavé, comportant non seulement des exercices pratiques, mais encore la fré-quentation de cours normaux et l'étude de la pédagogie théorique.

Dans les cantons suisses [illegible] les écoles normales séminai-res ont été supprimées et remplacées par les sections pédago-giques des écoles cantonales [illegible]. Neuchâtel [illegible] on considère ces sections [illegible] l'enseignement que l'on [illegible] à part préparant en vue d'une carrière [illegible]

A Neuchâtel, on [illegible] tion pédagogique du gymnase [illegible] daires du canton qui [illegible] droit de former les [illegible] cette section en [illegible] d'une troisième [illegible] des élèves-maîtres [illegible]

C'est là le reproche le plus grave que l'on fait et à bon droit au gymnase pédagogique. Il n'être pas une école professionnelle, les jeunes gens qui en sortent étant insuffisamment préparés à la pratique de leur vocation.

Ainsi l'étendue du programme, la préparation rationnelle et pédagogique des élèves-maîtres, la nécessité d'éviter un surmenage y imposent à bref délai l'introduction d'une troisième année d'études, que réclament des raisons d'ordre scientifique, pédagogique et éducatif.

En outre, on cherche à établir la séparation complète des trois années pour presque toutes les branches, si ce n'est pour toutes. On le voit, la tendance actuelle est à l'émancipation toujours plus complète des sections pédagogiques. Nous avons, au surplus, quelque peine à nous représenter les écoles secondaires des petits centres travaillant de toutes pièces à cette culture générale et spéciale des instituteurs et des institutrices. En revanche, on s'imagine aisément un corps enseignant secondaire composé souvent de jeunes membres qui ont tout à apprendre, n'être pas à la hauteur d'une tâche aussi complexe et aussi délicate que celle de la formation du corps enseignant.

* * *

Nous aimerions enfin émettre quelques vœux à l'endroit des écoles normales suisses. Franchement, il faut le dire, *on ne peut se défendre d'un sentiment de profonde tristesse en voyant l'état dans lequel végètent encore un certain nombre d'écoles normales de notre pays.* Au commencement de ce siècle, la Suisse, prise d'un bel enthousiasme, se faisait remarquer par son zèle ardent pour la cause de l'éducation populaire. C'est alors que brillaient les établissements d'Yverdon, de Fribourg et que se fondaient un peu partout de nombreuses écoles normales. A ce moment, un pédagogue français pouvait écrire à bon droit :

par la conférence des maîtres secondaires du canton de St-Gall, ainsi que les publications pour l'enseignement du français, de S. Alge, directeur de l'école des jeunes filles de la ville de St-Gall.

La *Methodik des französischen Unterrichts*, de ce dernier auteur, mérite une mention toute spéciale. Simplicité des phrases, précision des définitions, bon choix des sujets, tout la recommande et nous ne nous étonnons pas de la grande extension que ces livres et ces cahiers ont prise à l'intérieur comme à l'extérieur de la Suisse.

Mentionnons en terminant l'Herbarium de l'école secondaire Werdenberg, à Buchs, œuvre consciencieuse et intéressante de M. J.-A. Bohren, maître secondaire.

IX. *Fribourg.*

Bien que le canton de Fribourg ait un régime d'enseignement secondaire complet, il n'avait pas jugé à propos de se faire représenter à l'exposition de Genève par les écoles des diverses parties de son territoire. Fribourg, en effet, ne possède pas moins de huit écoles régionales de langue française, celles d'Attalens, de Cottens, de Courtion, de Gruyères, de Neirivue, de Rue, de St-Aubin, de Treyvaux, et pas moins de cinq de langue allemande, avec siège à Alterswyl, à Guin, à Ueberstorf, à Cormondes et à Chiètres. Ajoutons à cela cinq écoles secondaires proprement dites : celle des jeunes filles à Fribourg, celles des districts de la Broye, de la Glane, de la Gruyère et de Morat, plus une école secondaire professionnelle pour les garçons, à Fribourg, et l'on conviendra qu'avec un réseau aussi développé, il eût été avantageux et instructif au plus haut point d'avoir sous les yeux une exposition complète du pays fribourgeois. Ces diverses écoles n'ont pas, en effet, pour but unique l'instruction théorique des élèves ; elles doivent, au contraire, tenir compte dans leurs

programmes et dans leur enseignement d'un milieu essentiellement agricole et rural.

Nous regrettons d'autant plus cette abstention volontaire que les programmes que nous avons sous les yeux nous paraissent simplement et pratiquement élaborés. Les rapports des inspecteurs constatent tous l'utilité de ces institutions régionales « qui ne doivent pas avoir pour tendance de suivre les mêmes voies que les écoles primaires quant aux méthodes et aux procédés... Le but que poursuit l'école régionale a un caractère professionnel et agricole. Les études doivent y être combinées avec les matières spéciales à enseigner, procédé qui permet aux maîtres de gagner du temps et de rendre l'enseignement plus attrayant. »

Il eût été très intéressant de voir dans la pratique les résultats obtenus.

Fribourg, dans le domaine que nous étudions, n'était guère représenté que par l'école secondaire mixte de Morat, l'école secondaire des jeunes filles du chef-lieu et la section industrielle du collège Saint-Michel, entre lesquels on avait réparti les travaux d'élèves pour le français, l'allemand, l'anglais, les mathématiques, le dessin, la comptabilité et les sciences naturelles. L'examen de ces divers travaux prouve généralement de bonnes méthodes et de sérieux efforts de la part des maîtres. Le plan d'études de l'école secondaire de Morat, comme celui de l'école secondaire des jeunes filles de Fribourg-Ville, nous ont paru bien établis.

Nous avons remarqué des dessins dignes de mention, aussi bien dans ces deux écoles que dans les sections industrielles et techniques du collège Saint-Michel. L'école de Morat avait exposé pour l'enseignement de l'histoire naturelle un certain nombre de tableaux intéressants. Parmi les travaux des maîtres, mentionnons avec éloges l'histoire pédagogique de Morat pendant les soixante dernières années, par le directeur de ses écoles, M. Fetscherin, et le *Commentar zum deutschen Lesebuch für höhere Lehranstalten der Schweiz*, de M. J. Bächtold.

X. *Bâle-Campagne.*

Avec le canton de Bâle-Campagne nous retrouvons le système scolaire secondaire généralement admis dans la Suisse allemande, écoles de district et écoles secondaires de jeunes filles. Liestal, Gelterkinden et Böckten avaient envoyé des travaux d'élèves pour l'allemand, le français, les mathématiques, l'écriture, la comptabilité et le dessin.

Ici aussi, nous retrouvons les qualités signalées autre part. Les travaux dénotent des méthodes simples, claires et pratiques. Les programmes que nous feuilletons et qui ne diffèrent que peu ou point des autres programmes suisses les prescrivent énergiquement. Ils insistent pour que, aussi bien avec les garçons qu'avec les jeunes filles, l'enseignement n'ait pas seulement pour but de donner des connaissances aux élèves, mais forme le mieux et le plus possible leurs facultés physiques et intellectuelles en vue des occupations ultérieures qui les attendent, agriculture, métiers manuels, commerce, industrie, sans que pour cela l'ensemble de la classe soit sacrifié au profit des élèves bien doués. Les recommandations données dans ces programmes sous forme de prescriptions générales mériteraient de figurer dans toutes les publications analogues. De même que dans la plupart des cantons de la Suisse allemande, le travail domestique est strictement limité et le nombre des heures hebdomadaires de leçons restreint au minimum possible, 29 à 30 pour les jeunes filles, 30 pour les garçons, sur lesquelles, pour les deux sexes, de 5 à 6 heures de français.

Bâle-Campagne avait aussi exposé les statuts, en trois volumes, de la caisse de retraite de ses instituteurs. Ces statuts prévoient les cas de vieillesse et de décès pour les membres de la société et contiennent également des prescriptions concernant les veuves et les orphelins du personnel enseignant.

Ce n'est heureusement pas le cas ; et, pour le démont nous a paru nécessaire de passer une rapide revue des rentes institutions créées dans nos cantons suisses en v compléter et de perfectionner l'instruction et l'éducati l'adolescent ; cela nous permettra également de mett l'ordre dans nos idées et de la clarté dans nos conclusi

Il convient de préciser auparavant la signification de mes employés et d'établir des démarcations entre les systèmes d'enseignement complémentaire qui existe Suisse.

On a compris, et on comprend encore, sous le nom d complémentaire, des institutions diverses, les unes fo sant aux jeunes gens ou aux jeunes filles l'occasion de pléter leur instruction générale ou professionnelle, le tres se donnant la tâche de parcourir à nouveau le c du programme primaire, particulièrement en vue de l paration à l'examen de recrues. Ce sont des écoles fré tées presque exclusivement par les enfants des classes rieuses qui entrent dans la vie active comme appren métiers ou de grande industrie, comme employés de merce ou agriculteurs, comme servantes ou aides da maison, comme apprenties ou ouvrières de fabrique.

Ces institutions peuvent se classer en trois catégori tinctes, dont les programmes toutefois ont souvent des communs :

1° les écoles ayant pour but de fournir l'éducation p sionnelle nécessaire aux populations industrielles, ag et commerçantes ;

2° les écoles destinées à compléter la culture général ou sans tendance professionnelle ;

3° les écoles dont la tâche est de combler les lacune venant d'un enseignement défectueux, ou qui const les degrés supérieurs de l'école primaire (Ergänzungss Uebungsschule).

Dans la première catégorie se rangent les deux cent

X. *Bâle-Campagne.*

Avec le canton de Bâle-Campagne nous retrouvons le système scolaire secondaire généralement admis dans la Suisse allemande, écoles de district et écoles secondaires de jeunes filles. Liestal, Gelterkinden et Böckten avaient envoyé des travaux d'élèves pour l'allemand, le français, les mathématiques, l'écriture, la comptabilité et le dessin.

Ici aussi, nous retrouvons les qualités signalées autre part. Les travaux dénotent des méthodes simples, claires et pratiques. Les programmes que nous feuilletons et qui ne diffèrent que peu ou point des autres programmes suisses les prescrivent énergiquement. Ils insistent pour que, aussi bien avec les garçons qu'avec les jeunes filles, l'enseignement n'ait pas seulement pour but de donner des connaissances aux élèves, mais forme le mieux et le plus possible leurs facultés physiques et intellectuelles en vue des occupations ultérieures qui les attendent, agriculture, métiers manuels, commerce, industrie, sans que pour cela l'ensemble de la classe soit sacrifié au profit des élèves bien doués. Les recommandations données dans ces programmes sous forme de prescriptions générales mériteraient de figurer dans toutes les publications analogues. De même que dans la plupart des cantons de la Suisse allemande, le travail domestique est strictement limité et le nombre des heures hebdomadaires de leçons restreint au minimum possible, 29 à 30 pour les jeunes filles, 30 pour les garçons, sur lesquelles, pour les deux sexes, de 5 à 6 heures de français.

Bâle-Campagne avait aussi exposé les statuts, en trois volumes, de la caisse de retraite de ses instituteurs. Ces statuts prévoient les cas de vieillesse et de décès pour les membres de la société et contiennent également des prescriptions concernant les veuves et les orphelins du personnel enseignant.

LES ÉCOLES COMPLÉMENTAIRES EN SUISSE

Zurich. — Ecole complémentaire facultative. — D'après le rapport de M. Steiner sur l'enseignement complémentaire dans le canton, le programme comprend, dans la plupart des districts, la langue maternelle, le calcul, la géométrie, la comptabilité, les branches civiques (histoire, géographie, instruction civique), le dessin et le français. L'enseignement se donne le soir dans beaucoup de localités, sept heures par semaine en moyenne dans les districts ruraux.

M. Steiner fait ressortir que le nombre des élèves inscrits est faible, plus faible, toute proportion gardée, à la campagne que dans les districts industriels. « Le paysan, dit-il, sent moins que l'ouvrier le besoin de perfectionner son instruction ; il croit généralement qu'il lui suffit, pour exercer « sa profession, d'avoir les reins solides et les bras vigoureux. » Sur 100 fils d'agriculteurs en âge de fréquenter l'école, 18 seulement suivent les cours.

En ce qui concerne l'enseignement dans les districts urbains, M. Steiner affirme que « les résultats actuels ne donnent pas le droit d'espérer que l'enseignement complémentaire puisse s'organiser sérieusement sans une contrainte « légale.

Aussi nos confédérés zurichois sont-ils sur le point d'apporter d'importantes modifications à leur système d'enseignement complémentaire. On réclame l'établissement d'écoles complémentaires qui tiendraient compte des besoins de l'apprentissage et qui seraient obligatoires pour les jeunes gens, facultatives pour les jeunes filles.

Berne. — L'école complémentaire bernoise est une innovation de la loi scolaire du 6 mai 1894. Elle est destinée aux jeunes gens libérés de l'école, mais non encore en âge

« notes insuffisantes, représente les deux tiers de l'effectif « total. Dans ces conditions, on ne peut donner un enseigne- « ment complémentaire dans le vrai sens du mot ; il faut se « contenter d'un repassage. »

M. Arnet insiste en outre sur la nécessité de placer à la tête des écoles complémentaires des maîtres ayant toutes les qualités requises. Les jeunes filles fréquentent l'Arbeitsschule un demi-jour par semaine.

Unterwald-le-Haut. — Il existe dans ce canton des écoles complémentaires obligatoires. La loi prescrit 240 heures, réparties sur deux années. L'enseignement porte sur la lecture, la composition, le calcul, l'histoire et la géographie de la Suisse, l'instruction civique, l'histoire et la géographie générales, l'histoire naturelle, l'arboriculture et l'hygiène. Voilà, du moins, ce que dit la loi ; mais si nous en croyons des documents officiels, l'école obwaldienne est et demeure une pauvre école de répétition ; les cinq dernières branches n'y sont nullement enseignées et l'enseignement manque d'unité.

Unterwald-le-Bas. — Le Conseil scolaire cantonal a institué depuis 1890 une école complémentaire facultative, qui offre aux jeunes gens l'occasion de développer et d'augmenter les connaissances et les aptitudes acquises à l'école communale et de les appliquer aux circonstances de la vie civique et de la vie professionnelle. Mais comme il s'agit d'une école quotidienne avec deux séances par jour, cette institution rentre dans le groupe des établissements d'instruction secondaire.

Glaris. — Il y a dans ce canton une école à fréquentation libre. Elle se tient deux fois par semaine pendant le semestre d'hiver (18 à 20 semaines de 3 heures chacune). L'enseignement comprend l'histoire et la géographie de la Suisse, l'instruction civique, la langue maternelle, le calcul et la tenue des livres, ainsi que le dessin. « Les progrès sont peu « satisfaisants, lisons-nous dans un rapport ; il faudrait que

quentation fu[illegible]
pas de l'Ex[illegible]
ourg. — L'écol[illegible]
nes gens de [illegible]
arie entre 7[illegible]
e à mars. Les [illegible]
position. le [illegible]
e d'autres [illegible]
les institution[illegible]
simples écoles [illegible]
ure. — L'école [illegible]
1873. Elle es[illegible]
révolus. L'école [illegible]
par semaine, qu[illegible]
nes sont : la composition [illegible]
ire suisse, la géographie [illegible]
on civique, l'instruction [illegible]
it en vue de l'agriculture et [illegible]
e canton de Soleure [illegible]
les, doit à cel[illegible]
amen pédagogique [illegible]
des améliorations [illegible]
it le jour et en [illegible]
le-Ville. — La fréquentation [illegible]
cultative dans la ville [illegible]
s rurales. L'enseignement [illegible]
re à mars. Le programme [illegible]
on, l'arithmétique, les [illegible]
stion du Département de l'[illegible]
fait la remarque que les [illegible]
(en ville) sont ceux qui [illegible]
nunes rurales, on [illegible]

le-Campagne. — La loi [illegible]
un règlement adopté le [illegible]

école complémentaire qui s'ouvre le 1er novembre et se
mine à la fin de février. Elle est obligatoire pour les jeu
gens de 17 et 18 ans. Le programme comprend la lecture
composition, le calcul, les branches civiques. Peuvent en
dispensés ceux qui ont suivi avec succès une école se
daire ou qui la fréquentent encore, les infirmes et les fai
d'esprit. Bien que la loi désigne cette école sous le nom
« Fortbildungsschule », c'est plutôt une école de répétitio
laquelle, il est vrai, sont astreints tous les jeunes gens in
tinctement.

Schaffhouse. — L'école complémentaire est obligat
pour les jeunes gens qui n'ont pas fait huit années complè
d'école primaire. En vertu d'un décret du Conseil d'Etat,
date du 24 octobre 1894, les jeunes gens suivent les co
complémentaires, non pas à la sortie de l'école primai
mais dans les deux années qui précèdent le recrutement. I
cours commencent le 1er novembre et se terminent à
Chandeleur (2 février). On y enseigne la lecture, la compo
tion commerciale et les lettres d'affaires, le calcul usuel et
comptabilité, l'histoire et la géographie suisses, l'instructi
civique. Les communes sont tenues de s'intéresser à ces in
titutions, en exerçant une surveillance active. Nous e
trayons ce qui suit d'un rapport du Département sur l'ex
cice 1895-96 : « Le but de ces écoles n'est pas uniquement
» préparer les jeunes gens à l'examen des recrues, mais
» consolider et d'étendre les connaissances acquises. Si, po
» répondre aux exigences locales, l'enseignement devait
» vêtir ici et là un caractère professionnel, le Departeme
» ne s'y opposerait nullement, et notre peuple verrait ce
» innovation de bon œil. Des personnes compétentes ont f
» remarquer, lors de la mise en vigueur du nouvel arré
» concernant l'école complémentaire obligatoire, qu'on a
» rait dû en rendre la fréquentation obligatoire pour tous l
» jeunes gens indistinctement et non pas seulement po
» une certaine catégorie. Malheureusement la loi ne re

jusqu'à Brunnen et à une partie du lac de Sempach et de Zug. Le tout a été construit à l'aide des feuilles de Siegfried et ensuite modelé. Les conditions techniques ont été observées de très près, autant que la cote le permettait. Les teintes sont naturelles.

On peut se procurer ce relief en gypse au prix de 60 frs.

XIV. *Genève.*

Genève avait, cela va sans dire, noblesse oblige, une exposition d'une grande importance, non seulement à cause du nombre et de la valeur des écoles exposantes, mais surtout à cause de la multiplicité des objets exposés.

Nous laissons à d'autres le soin de décrire ce qui concerne le collège et l'école professionnelle de Genève ainsi que l'école ménagère de Carouge. Notre examen ne portera donc que sur l'école secondaire et supérieure des jeunes filles de la ville de Genève, et sur les écoles secondaires rurales.

L'école secondaire et supérieure des jeunes filles, qui date de 1836, est le pendant du collège de Genève. Les conditions de raccordement avec l'école primaire sont les mêmes pour les deux depuis la loi de 1886 ; le nombre des années d'études est, comme pour le collège, fixé à 7, recevant les élèves de 11 à 18 ans ; avec les dédoublements, il y a actuellement 17 classes, et l'on en a compté jusqu'à 22. La division inférieure est de 4, la supérieure de 3 années d'études.

Le nombre d'heures de leçons hebdomadaires est de 26 ; c'est certainement, comparé à celui des principales écoles analogues de la Suisse, le chiffre le plus bas d'heures d'enseignement.

Le règlement organique issu de la loi de 1886 fixe les grandes vacances à deux mois, en juillet et août.

La loi de 1886 a institué des certificats solennellement délivrés en séance publique aux élèves qui se sont distinguées

par le travail de l'année, la conduite et le résultat des examens.

Le budget annuel de l'école est actuellement de plus de 95 000 francs.

Nous trouvons dans l'intéressant et consciencieux travail de M. Ph. Bonneton, l'*École secondaire et supérieure des jeunes filles de Genève*, une note curieuse concernant le cumul des leçons dans diverses écoles, par un même professeur. Le cumul ne peut avoir lieu que si l'enseignement que le fonctionnaire donne dans plus d'un établissement roule sur des objets analogues à la spécialité pour laquelle il a été nommé. Et à ce propos M. Bonneton rappelle un article d'une loi de 1848 qui ne paraît pas avoir été rapporté et qui pourrait servir d'indication dans plus d'une localité de la Suisse. « Lorsque les maîtres étaient appelés, en vertu de cet article, à enseigner dans plus d'un établissement, les leçons étaient évaluées pour chaque spécialité et pour chaque établissement à $\frac{1}{3}$ de moins si le calcul de traitement avait lieu pour deux, à $\frac{1}{4}$ de moins s'il avait lieu pour 3, et à $\frac{1}{3}$ de moins s'il avait lieu pour 4 établissements à la fois.

[illegible] les professeurs et titres, il y a des maîtresses d'études.

[illegible] le programme [illegible] simplifiant, un caractère [illegible] programme. C'est [illegible] institutions politiques. [illegible] civilisation, et même [illegible] division supé- [illegible] les ressources de [illegible] d'entre- [illegible] augmen- [illegible] affectées. [illegible] programme.

[illegible] paraît [illegible] au sor-

traire, aux élèves les portes des diverses carrières auxquelles elles se proposent de se consacrer. Les cours de comptabilité, de langues française, allemande, anglaise, italienne, de géographie, de calligraphie et de droit civil et commercial, les conduisent directement à la carrière commerciale ; ceux d'économie domestique, de chimie appliquée aux substances culinaires, d'hygiène, les travaux à l'aiguille, coupe et confection, préparent heureusement celles qui deviendront de futures ménagères ; le dessin et la géométrie sont de la plus grande utilité à celles que leur goût porte vers les carrières industrielles et artistiques ou encore vers les arts appliqués à l'industrie.

L'école secondaire et supérieure avait fourni à l'exposition un grand nombre de travaux d'élèves. A les examiner nous avons pu nous convaincre que les professeurs préfèrent en général donner des cours originaux et développer librement leur sujet sans le secours de manuels étrangers. C'est le cas pour les cours d'hygiène, de littérature, de philosophie, de pédagogie, de cosmographie, d'histoire contemporaine. Pour l'histoire littéraire, le professeur dicte les parties principales du cours, puis donne des développements que les élèves écoutent sans les écrire. Pour la botanique, les élèves rédigent des extraits d'après des notes prises séance tenante, pendant que le professeur développe son sujet.

Donnons ici une mention au cours de comptabilité qui nous a paru particulièrement soigné. Ne pouvant, faute de temps, nous attacher à l'examen spécial de toutes les branches, nous avons fait l'objet de nos études particulières de deux qui nous sont assez familières, l'histoire et la géographie, désirant connaître à fond la tendance de ces enseignements et les méthodes suivies pour les mettre à la portée des élèves.

En ce qui concerne l'histoire, les programmes, rédigés par une commission de spécialistes et approuvés par le Département, remontent à 1886.

L'enseignement général a été combiné de manière à faire

suite au degré supérieur de l'enseignement primaire, pour faciliter le passage d'un établissement à l'autre, et, comme en Allemagne et dans beaucoup de nos écoles suisses, réparti en trois cycles, ou cercles concentriques, qui ont pour effet de permettre aux élèves qui ne peuvent parcourir tout le programme des études réparti sur 7 années, d'emporter tout au moins un abrégé plus ou moins complet de l'enseignement total.

Le premier cycle est étudié dans les deux années inférieures ; le second dans les quatre années suivantes ; quant au 3me, il se développe dans l'année supérieure, soit à titre obligatoire, pour la section plus particulièrement affectée aux élèves institutrices, et alors il se combine avec l'enseignement de la géographie, soit à titre facultatif pour les autres élèves.

Les maîtres développent le programme chacun à sa manière, et sur un fonds commun, élèvent leur enseignement en le proportionnant à l'âge, de sorte que les élèves de l'année supérieure arrivent, guidés par le professeur, à étudier l'histoire dans ses plus hautes généralités. De cette liberté naît un intérêt toujours nouveau pour les jeunes filles qui achèvent leurs études.

Nous nous permettons d'extraire d'un rapport que nous avons sous les yeux, celui d'un professeur de l'école, les quelques lignes qui suivent, concernant le but de son enseignement.

« Comme le pensaient Locke et Rousseau, tout enseignement doit avoir un but pratique. Celui de l'histoire est difficile. Il requiert une main preste et exercée. Rousseau prétend que l'histoire n'est pas à la portée des enfants. Il s'agit de l'y mettre. »

« Le but pratique nous paraît être de rendre cette jeunesse meilleure, plus tolérante, plus avisée, plus reconnaissante envers les hommes qui ont bien servi leur pays ou contribué à ces progrès dont nous recueillons les bienfaits, et enfin plus capables, par la connaissance du passé, de mieux comprendre et mieux juger les hommes et les choses du présent. »

« Le champ de l'histoire est immense. De là naît la première difficulté. Comment s'orienter au milieu de cette suite de faits et de personnages? Il faut un choix, et il doit convenir à des jeunes filles. La femme ne pense pas exactement comme nous. Elle peut exercer avec distinction la mémoire intellectuelle dans l'étude des sciences. Mais dans l'ordre des études plus compliquées, celle de l'histoire, par exemple, leurs acquisitions sont accompagnées d'impressions souvent très vives de leur sensibilité. D'où il suit que leurs associations d'idées sont souvent assez différentes des nôtres. Ce qui touche au gouvernement, à la politique, à la guerre, etc., les intéresse fort peu. Les sanglantes tragédies des guerres leur font horreur. Elles sont plus portées à la pitié qu'à la bataille. Au contraire, elles ont grand plaisir à tout ce qui tient à la vie des peuples et des individus, aux mœurs, aux œuvres d'art, à tout ce qui présente quelque ressemblance ou analogie avec ce qu'elles connaissent par expérience ou devinent par intuition. »

Partant de ces prémisses, le professeur choisit une suite de faits les plus importants et tels sont ceux qui ont laissé des traces durables. Il les groupe en séries et place chaque série sous une idée très générale dont il démontre que ces faits sont le développement. Sans doute l'idée est abstraite par la généralité, mais elle est sans cesse rappelée et expliquée par les faits. Au reste, il n'y en a que trois pour l'histoire moderne et contemporaine :

1° Pouvoir absolu, d'où résultent les guerres d'ambition, de religion, et la misère du peuple;

2° Réveil de la bourgeoisie, soulèvements contre toute intolérance;

3° Progrès de la démocratie, révolutions.

Nous regrettons que le cadre de notre travail ne nous permette pas de poursuivre plus loin cette étude, d'un très intéressant rapport, et nous passons à la seconde des branches, dont nous nous sommes plus particulièrement occupé à pro-

ration soumet les recrues à un examen pédagogique, surtout dans les cantons où l'instruction primaire encore organisée normalement, où l'insuffisance des ces et les difficultés matérielles entravent son dévelo

En ce qui concerne l'*Ergänzungsschule*, disons q connaissance, deux cantons seulement la possèdent Zurich et Saint-Gall ; mais dans le premier de ces on demande sa suppression et la prolongation de l'é maire jusqu'à l'âge de 14 ans.

On sait que dans le canton de Zurich l'école pri obligatoire jusqu'à l'âge de 12 ans seulement. Com cation intellectuelle de l'enfant n'est pas terminée à il a fallu créer cette *Ergänzungsschule*, que fréque enfants de 12 à 15 ans qui sont en apprentissage. torisant la sortie de l'école primaire à 12 ans, on p judice aux enfants qui, précisément en raison de digence, ont le plus besoin d'une bonne instructio vrai qu'on agit dans une intention qui paraît louab mière vue, celle de permettre aux familles indigent liser les services de leurs enfants dont le salaire, s soit-il, forme un supplément de ressources souven saire. La vie est difficile, pense-t-on, et il y a lieu d retenir l'enfant de trop longues années à l'école. S on s'est aperçu qu'on ne diminuait nullement la par le fait qu'on instruisait moins les enfants des que ceux des classes aisées ; on s'est convaincu fant de 12 ans est bien faible pour affronter les de la vie pratique, et qu'il y avait double avantag nique et pédagogique à prolonger l'école primaire l'âge où le développement corporel et intellectuel de est suffisant pour satisfaire aux exigences de la vie Dans beaucoup de cantons suisses, en Allemagne, pays autrichiens de langue allemande, l'école prima prend huit années d'études et se termine à 14 ans ré

Dans le canton d'Appenzell Rh.-Ext., existe une in

cartes se retrouvent dans de petits tableaux dressés par les élèves.

Toutefois l'étude de la carte serait insuffisante sans les explications données par la maîtresse, explications qui sont le commentaire obligatoire de l'atlas. Lorsqu'elles quittent la division inférieure, les élèves doivent avoir une idée nette de la configuration de la terre et de sa division politique. Le manuel employé est le « Précis de géographie élémentaire » de M. Chaix.

Division supérieure. — La division supérieure compte deux sections parallèles : une section littéraire et une section pédagogique. Deux heures sont consacrées à la géographie en IIIme classe (les deux sections réunies); deux heures en IIme classe (les deux sections réunies); et une heure en Ire classe de la section pédagogique ; le cours de cette Ire classe est un cours normal.

Le cours de *IIIe classe* comprend deux parties : *a)* une revision de la lecture des cartes ; *b)* une revision et un complément de la géographie générale. Dans cette classe, de même qu'en IIme et en Ire classes, le cours est donné par un professeur. A propos de la lecture des cartes, on développe et on approfondit tout ce qui touche à différents sujets que les élèves ont toujours de la peine à bien saisir : échelle des cartes, calcul des longitudes et des latitudes, détermination des heures, fuseaux horaires, courbes de niveau, hachures, constructions des profils ; en outre, pour familiariser les élèves avec la carte elle-même, on leur demande de décrire, d'après les parties de la carte Dufour qui figurent dans l'atlas Wettstein, des excursions telles que la course d'Airolo à Hospenthal, l'ascension du Mont-Rose, etc. — La revision et le complément d'étude de géographie générale se font au moyen de la géographie économique et sociale, sur les colonies européennes, les principales lignes de communications du globe, les races humaines, les groupes de population.

L'objet essentiel de cet enseignement est de placer l'homme

dans son milieu et de mettre en évidence les liens qui relient les uns aux autres tous les faits physiques, économiques et sociaux.

Etablir les rapports de la terre et de l'humanité, montrer comment le développement matériel et moral d'un peuple dépend du sol même sur lequel il vit, et de la manière dont il a su exploiter les ressources mises à sa disposition par la nature, tel est le but élevé que poursuit le géographe. Avec Herder, il cherche à « lire la destinée humaine dans le livre de la création. »

En *IIe classe*, l'objet du cours est une étude synthétique de la terre désignée généralement sous le nom de « géographie physique ». Ce ne sont plus les différents pays qui sont décrits les uns après les autres, mais la Terre elle-même qui est envisagée dans son ensemble comme une individualité distincte; après avoir groupé les différents phénomènes par des lois générales, on en recherche les causes et on en déduit les conséquences. La terre ferme, plaines, plateaux, montagnes, volcans, tremblements de terre, les eaux continentales, l'océan, l'atmosphère, le jeu infiniment varié des forces terrestres constituent les principaux chapitres de cette étude.

Mais [illegible] les [illegible] et passer à l'étude des écoles [illegible] rurales.

Les [illegible] secondaires rurales, à en juger par leur exposition, [illegible] rendu de très services aux campagnes genevoises [illegible] très variée et très complète. Elle [illegible] Bernex, Jussy, Vandeuvres, [illegible], Versoix, Satigny, Meyrin, [illegible] tendance nouvelle dans [illegible] secondaires, selon les besoins [illegible] ruraux, tenant moins à meubler [illegible] connaissances, qu'à lui donner [illegible] les plus nombreuses, soit à

proprement parler par des écoles primaires supérieures, où les élèves pouvaient continuer leurs études pendant deux années encore, les écoles secondaires rurales ont été instituées par la loi de 1872, sous Antoine Carteret, afin de doter les campagnes genevoises d'institutions répondant à leurs besoins.

L'enseignement gratuit et obligatoire y fait suite au 6me degré de l'école primaire et comprend, de 13 à 15 ans, comme dans les écoles moyennes précédentes, deux années d'études. Si le nombre des élèves est suffisant, une troisième année peut être formée et rester définitive, et nous avons constaté que tel est le cas dans la majorité des écoles.

Nous trouvons ici une institution intéressante dont certains cantons ont aussi fait leur profit, si chaque école est dirigée par un régent, — c'est le terme, — ce régent ne peut avoir la culture complète qu'exigent les cours aussi multiples que variés, surtout en matière agricole. Il est suppléé par des maîtres itinérants, de même que les travaux à l'aiguille et le repassage sont enseignés par des maîtresses spéciales.

Un grand avantage de ces écoles, avantage que nous ne saurions assez signaler aux commissions scolaires rurales, est celui-ci. La matinée de 7 à 11 $^1/_2$ h. en été, et de 8 à 12 h. en hiver, étant exclusivement consacrée aux garçons, et l'après-midi, de 1 à 4 $^1/_2$ h. en toute saison aux jeunes filles, les parents peuvent initier dans la matinée leurs jeunes filles aux travaux du ménage, et l'après-midi les garçons aux occupations rurales.

Le jeudi est jour de congé pour les garçons et le samedi pour les jeunes filles. On profite du samedi après midi pour réunir les garçons et leur enseigner l'arpentage, les conduire visiter les fermes bien tenues, les musées spéciaux, les établissements horticoles ou industriels intéressants. Ces sorties, toutes d'heureuse influence, ont été également organisées dès lors avec un égal succès dans les diverses écoles d'agriculture de la Suisse.

seulement. Le programme de ces écoles est adapté aux besoins locaux. Le nombre d'heures par année varie entre 80 et 140.

Le rapport du Conseil d'Etat sur l'exercice de 1895 contient ce qui suit : « Il nous est revenu que l'enseignement, dans » une certaine localité, se donnait le dimanche et autres » jours fériés. Nous recommandons au Conseil communal » de renoncer à cet arrangement et de fixer les leçons à des » jours plus convenables, en raison de la nécessité pour maî- » tres et élèves de jouir d'un jour de repos. Remarquons en- » core qu'il a fallu dépasser les crédits inscrits au budget » pour les écoles complémentaires, et ceci afin de pouvoir » fournir à ces écoles les très modestes subsides qui leur re- » viennent d'après un arrêté. »

Argovie. — La fréquentation d'une école complémentaire dont la fondation a été décrétée par la majorité de l'assemblée communale est déclarée obligatoire ensuite d'une demande adressée au Conseil d'Etat. Les cours durent trois ans ; ils sont fréquentés par tous les jeunes gens de 15 à 18 ans. On y enseigne la lecture, la composition, le calcul usuel, l'histoire et la géographie suisses, l'instruction civique, des notions pratiques et usuelles tirées de l'histoire naturelle (hygiène, agriculture, industrie).

Les succès de mainte école ont été, paraît-il, peu apparents ; cela tient à diverses causes : différences sensibles dans le degré de développement des élèves, mauvais choix de l'heure, manque de surveillance, absence de manuels appropriés au but qu'on se propose, manque de zèle et d'aptitudes chez quelques maîtres.

Le canton d'Argovie a institué en outre, en vertu de la loi du 28 novembre 1894, une école civique (Bürgerschule). Cette école est obligatoire pour les jeunes gens de nationalité suisse, âgés de 16 à 19 ans. Son but, comme son nom l'indique, est de préparer le futur citoyen à la vie civique ; c'est l'un des principaux objectifs de l'école complémentaire.

Thurgovie. — Ce canton possède, depuis 1875, une école complémentaire obligatoire pour les garçons libérés de l'école primaire. Les élèves sont tenus de la fréquenter trois ans, soit de 15 à 18 ans. Il existe encore des écoles facultatives pour jeunes gens d'âges différents. Les cours durent 16 semaines, à raison de 4 heures par semaine. Le programme comprend la lecture, la composition, le calcul, l'histoire suisse, la géographie, l'instruction civique, l'histoire naturelle (selon les circonstances locales, notions d'agriculture, zoologie, connaissances du corps humain, physique). Le développement des écoles complémentaires thurgoviennes est dû en grande partie à l'initiative d'un inspecteur d'écoles, M. H. Gull, qui a publié en 1883 une intéressante notice de 40 pages sur cet enseignement. « Les résultats obtenus jusqu'ici, écrit-il, ne » sont pas du tout décourageants et permettent d'affirmer que » l'école complémentaire obligatoire est, pour nos gens, en » maintes localités, un grand bienfait, particulièrement pour » ceux qui ne fréquentent aucune école secondaire. En un » mot, cette institution est entrée dans les mœurs de la popu- » lation et a fait dans les huit premières années de son exis- » tence des progrès marqués. »

Ces paroles ont été confirmées en 1891 par l'un de messieurs les inspecteurs : « Je suis convaincu, écrit-il, que » l'école complémentaire, malgré ses imperfections, exerce » une bienfaisante influence. Elèves, maîtres et autorités la » considèrent comme un réel bienfait. Les élèves approfon- » dissent et augmentent leurs connaissances ; les maîtres ont » l'occasion de se cultiver, de gagner l'estime de la popula- » tion et d'asseoir leur autorité ; les communes voient s'aug- » menter le nombre des jeunes citoyens intelligents et mo- » raux. »

Le rapport de 1894 contient ce passage : « Il ressort des » rapports des inspecteurs que l'école complémentaire est » toujours mieux comprise et appréciée. On envisage dans » le jeune écolier le futur citoyen et on cherche à ce qu'il

ments d'instruction moyenne pour pouvoir élever toujours plus le niveau matériel et moral des masses en faveur desquelles il avait déjà décrété l'obligation et la gratuité de l'enseignement primaire. Il a voulu progressivement atteindre par les bienfaits d'une instruction plus complète cette catégorie sociale si nombreuse à laquelle les écoles primaires ne suffisent plus et dont les études supérieures dépassent les besoins.

« Les familles d'ouvriers sont assez bien représentées dans les écoles secondaires, dit encore M. Schopfer, et c'est là un symptôme heureux de la fusion toujours plus progressive des classes sociales. Ce mélange, en effet, en même temps qu'il profite à l'école, dont il relève le niveau, comble peu à peu l'abîme qu'un naïf orgueil s'est trop souvent plu à creuser entre l'école primaire et le collège, et facilite par conséquent le développement des idées démocratiques. »

La loi du 19 février 1892 reconnaît comme établissement d'instruction secondaire :

Les écoles secondaires proprement dites, les écoles supérieures de jeunes filles, les collèges communaux, l'école cantonale d'agriculture, les écoles industrielle et commerciale cantonales, le collège cantonal, le gymnase classique, les écoles normales.

De ces institutions ne rentrent dans le cadre de notre étude que les écoles secondaires et collèges commmunaux, les écoles supérieures de jeunes filles, l'école industrielle et le gymnase mathématique qui, comme nous le verrons, n'en est qu'une section d'ordre supérieur.

Les écoles secondaires datent de 1834, année où le législateur les institua sous le nom d'écoles moyennes, dans le but de développer l'instruction primaire chez les jeunes gens qui ne se destinent pas à des études scientifiques proprement dites. Le programme de ces écoles en indiquait bien la tendance. Outre les langues française et allemande, la géographie, la sphère, l'histoire et l'instruction civique, y figuraient l'éco-

nomie politique, les mathématiques élémentaires, la comptabilité, la physique, la chimie et la mécanique, l'histoire naturelle, le dessin et son application aux arts.

En 1869, ces écoles furent comprises dans les établissements d'enseignement supérieur sous le nom de collèges communaux. Elles participèrent dès lors à des programmes communs avec les établissements cantonaux qui leur donnèrent une vitalité nouvelle. La loi de 1892 les a placées sous le contrôle direct du Département de l'Instruction publique et des Cultes. De création facultative pour les communes, elles continuent à être à leur charge, avec subvention de l'Etat cependant, jusqu'à concurrence du 50 % des traitements du personnel qui les dessert.

Il y a actuellement 18 collèges communaux, dont 5 mixtes, c'est-à-dire donnant à la fois l'instruction classique et réale.

Plusieurs de ces écoles avaient exposé des travaux d'élèves à Genève : celles du Chenit, de Vevey, Château-d'Ex, Orbe, Echallens, Payerne, Ste-Croix, à quoi il faut ajouter les écoles supérieures de jeunes filles de Morges et d'Aigle. De cette dernière, nous avons remarqué le programme et les cours d'arithmétique et de comptabilité, ainsi que quelques dessins provenant de différentes classes. (Morges en avait également.) De l'examen de ces diverses expositions locales, il nous paraît qu'il était bien dans le vrai, celui qui a tiré les conclusions suivantes :

« Ces collèges, avec leurs bibliothèques, leurs modestes musées, leurs collections, sont de petits foyers intellectuels répandus sur plusieurs points du pays, qui entretiennent dans les petites villes l'amour de la science, de l'étude. Là, travaillent des maîtres, dont plusieurs poursuivent des travaux personnels, dont la plupart ont fait de bonnes études. Leur contact avec la population entretient le goût de l'instruction chez d'honnêtes gens qui, sans cela, ne s'inquiéteraient que médiocrement des choses de l'esprit.[1] »

[1] P. Maillefer, directeur des écoles de Lausanne.

Quant aux écoles supérieures de jeunes filles, elles s' taient contentées d'exposer des plans et des photographi de leurs bâtiments, ainsi celles de Lausanne, de Vevey t très bel album de plans », de Morges. Ces écoles sont fo bien logées. Les autorités communales et scolaires de ville de Lausanne avaient fait paraître, en vue de l'expo tion, une « Notice sur l'école supérieure des jeunes filles due à M. Daniel Payot. Il en appert que la création de l'éc date de 1848. Ses débuts furent difficiles[1], son existen même presque menacée pendant une dizaine d'années[2]. Ma à partir de 1857, elle entre dans une phase de prospér croissante. Elle passe de son siège modeste de la rue de Halle à l'ancienne cure de la Madeleine (1864); en 1868, e s'installe à Villamont, où elle trouve des locaux spacieux sains ; les programmes se sont perfectionnés et complétés fur et à mesure de ces heureuses modifications successive Aujourd'hui elle comprend une division inférieure de cin années d'études et une division supérieure ou gymnase, trois années d'études, divisée en section littéraire et secti commerciale, où l'on enseigne les langues française, all mande, anglaise, la littérature, l'histoire, l'instruction civ que, la géographie, les sciences naturelles, la physiqu l'économie domestique, la psychologie et la pédagogie. Il

[1] Le directeur « réclame une paire de chandeliers et de mouchettes prie que l'on insiste auprès de la municipalité pour l'établissement poêles dans toutes les classes. Un peu plus tard, en novembre 1848, même demande que l'on veuille bien lui fournir des braisettes et d chaufferettes pour ses élèves. On eut la cruauté de les lui refuser et de conseiller de faire acheter des babouches à celles qui avaient froid (Notice).

[2] En juin 1851, la direction de l'école demande l'autorisation de fa insérer dans un ou deux journaux de la Suisse allemande un avis sig tant à nos confédérés l'existence de l'école. La commission scolaire ar de son incompétence et déclare même qu'elle ne saurait recommander proposition à la municipalité... L'école est pour la commune une oc sion de dépenses hors de proportion avec les avantages que présente établissement... Dans la situation pécuniaire où se trouve la commu la fondation de cette école fut peut-être une faute... (Notice.)

analogue, l'*Uebungs*[illegible] [illegible] qui
années d'école prima[illegible] mais
l'*Uebungsschule* pendant [illegible] trouver
dans un collège profess[illegible] [illegible]
heures de leçons est de [illegible] » du
sujet de cette école, M. [illegible] [illegible]
Conseil scolaire cantonal de [illegible]
des écoles du canton dans [illegible]

« Notre *Uebungsschule* a [illegible]
» reuse invention ; raison de [illegible]
» d'une manière aussi pratique [illegible]
» produise les résultats qu'on peut [illegible]
» constances actuelles, et pour que [illegible]
» enfant y passe ne soient pas [illegible]
» l'intérêt de ces familles qui ne [illegible]
» fants à l'école réale. Quant à l'[illegible]
» *schule* par une huitième année d'[illegible]
» circonspect ; pour le moment, [illegible]
» Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. »

Dans le canton de Saint-Gall, l'enseignement [illegible]
primaire de 6 à 13 ans, et l'*Ergänzungs*[illegible]

Il serait inutile de faire ici la nomenclature [illegible]
répétition et autres institutions analogues [illegible]
cantons. La liste en a du reste été donnée [illegible]
dans sa monographie sur l'examen [illegible]
publiée à l'occasion de l'Exposition [illegible]
avons cru devoir nous borner à l'examen [illegible]
des écoles complémentaires, telles qu'elles [illegible]
monde pédagogique ; d'autre part, [illegible]
qui procèdent à un replâtrage forcément [illegible]
naissances primaires, ont leurs années [illegible]
Elles disparaîtront sans doute à mesure [illegible]
l'école populaire, que le nombre des [illegible]
l'obligation scolaire diminuera, que [illegible]
des instituteurs et les conditions hygiéniques [illegible]

de l'école s'amélioreront, que, selon le mot de M. Léon Bourgeois, on aura créé « des gîtes d'étapes sûrs le long de la route périlleuse qui va de l'école au régiment », qu'on aura compris partout que l'instruction et l'éducation de l'adolescent sont la conséquence logique et nécessaire de l'instruction et de l'éducation de l'enfant.

LES ÉCOLES COMPLÉMENTAIRES A L'EXPOSITION

Maintenant qu'il est possible de se reconnaître dans ce dédale d'institutions complémentaires, procédons à l'examen des travaux exposés et essayons d'en tirer la quintessence.

Au groupe des écoles complémentaires proprement dites se rattachent les écoles de Genève (Boulevard James Fazy, Pâquis, Plainpalais), Berne (ville), Meiringen, et celles de Bâle-Campagne (Liestal, Sissach, Ziefen, Arlesheim, Seltisberg, Lauwil). Ce sont donc, en somme, les seules sur lesquelles il y ait lieu de porter un jugement; les autres (Grangettes, Ependes, Courtelary), n'étant que de simples écoles de répétition ou constituant les degrés supérieurs de l'école primaire (*Ergänzungsschule* de Zurich).

Nous exprimons le regret que les cantons avancés de Bâle-Ville, Zurich, Schaffhouse, Thurgovie, Glaris et d'autres, où l'enseignement complémentaire prospère, n'aient pas envoyé quelques travaux; nous aurions gagné à une exposition plus complète une vue plus nette de la question, une connaissance plus approfondie des meilleurs systèmes d'enseignement complémentaire, plus de justesse dans nos appréciations et plus de netteté dans les conclusions. Essayons pourtant de dégager de ce petit nombre de travaux que nous avons dû examiner en grande hâte dans les quelques jours qui ont suivi la fermeture de l'Exposition et précédé les déménagements, ce qui nous paraît digne d'être noté.

d'ailleurs il peut être employé dans l'enseignement de toute langue étrangère.

Quant au gymnase mathématique, notre examen des divers travaux d'élèves, mais surtout les éclaircissements très complets que nous avons eu l'occasion de puiser dans un rapport du directeur des écoles industrielle et commerciale, M. Roux, nous ont permis de nous rendre compte de la tendance de l'enseignement et des méthodes préconisées et appliquées, surtout en ce qui concerne les sciences naturelles. Les leçons sont une reprise et un développement de ce qui a été fait dans les diverses classes de l'école industrielle. Cette manière de faire est imposée par le fait que les connaissances que l'on peut donner en physiologie, en zoologie et en botanique aux élèves des classes industrielles ne correspondent pas et ne peuvent correspondre aux exigences d'un baccalauréat. Le plus grand nombre des élèves des classes industrielles entrent ou à l'école de commerce ou à l'école professionnelle. Par contre, il entre au gymnase mathématique de nombreux élèves venant des sections industrielles des collèges communaux.

Ces sections sont parallèles à l'école industrielle et devraient en suivre exactement le programme, mais on apporte quelque tempérament dans la pratique à cette exigence, de sorte que tous les cours de sciences sont repris avec assez de développement pour ne pas être une simple répétition désagréable aux bons élèves, mais cependant de façon à pouvoir être suivis avec fruit par des jeunes gens venant d'écoles très diverses. On reçoit même dans la première année du gymnase mathématique quelques élèves ayant jusque là suivi les cours de l'ordre classique et pour lesquels les cours de sciences sont à peu près complètement nouveaux. Il en est absolument ainsi de ceux de physique, chimie et minéralogie et l'on ne peut tenir grand compte de ce qu'ils savent en sciences biologiques.

Les élèves du gymnase se destinent aux études supérieu-

[illegible] Zofingue [illegible] les enfants [illegible] à savoir s'en ser[illegible] [illegible] avec clarté [illegible] de travail [illegible] les procédés employés.

Les travaux [illegible] et la *comptabilité* [illegible] taire [illegible] les complémen[illegible] aux [illegible] conforme aux i[illegible] professionnels; il est manifestement que l'élève est a[illegible] appliquer ses connaissances aux circonstances de la v[illegible] tique. On [illegible] à l'école pr[illegible] qui est d'initier les élèves aux procédés expéditifs du [illegible] oral; puis on enseigne au jeune artisan, à l'agricul[illegible] manière de tenir les comptes, si simples soient-ils; le [illegible] commerçant apprend à établir une facture, un con[illegible] caisse, un livre-journal. Nous avons pu nous convain[illegible] cet enseignement est très goûté des élèves et qu'à côté [illegible] portée éducative, il a un caractère utilitaire très n[illegible] Nombreux sont les comptes de ménage, les notes et fa[illegible] les mémoires de couturière, d'industriel, les inventai[illegible] comptes établissant le produit net d'un champ, d'un [illegible] le prix de revient d'une robe, d'un instrument, d'un [illegible] de consommation.

En revanche, l'enseignement de la *géographie* est [illegible] généralisé et moins bien compris. Si l'on n'en juge [illegible] par les travaux exposés, on n'enseignerait cette [illegible] qu'à Meiringen et dans les Grisons. (Nous citerons [illegible] écoles grisonnes, car pour certaines branches, elles [illegible] prochent de l'école complémentaire proprement di[illegible] encore les travaux qui nous ont passé sous les yeux [illegible] donnent-ils pas une idée bien favorable de la métho[illegible] ployée. Il semble qu'on ignore encore le rôle de la géo[illegible] dans l'instruction et l'éducation des élèves des écoles s[illegible] A voir ces sèches nomenclatures de cols, de cimes, d[illegible] nes, de villes, de rivières, de vallées, on est tenté de

dessins, etc., mais sans les appeler à disséquer et à expérimenter par eux-mêmes.

Toutefois, le cours de zoologie se termine par quelque peu de zoologie descriptive appliquée aux embranchements inférieurs, parce que le cours de seconde industrielle ne les aborde habituellement pas, faute de temps.

Le cours de botanique de l'école industrielle étudie l'organisation de la plante d'une façon sommaire, puis les principales familles végétales au point de vue descriptif.

Celui du gymnase mathématique doit faire comprendre aux élèves d'une façon plus complète la scructure du végétal et le fonctionnement de ses organes. L'élève doit aussi se rendre compte de l'origine et du mode de formation des différents tissus et produits végétaux : amidon, gomme, résines, matières colorantes, latex desséchés et utilisés en industrie, caractères des fibres textiles, des fibres ligneuses, etc.

Ce cours peut certainement intéresser les futurs naturalistes, mais il est certainement plus fait en vue des techniciens que d'eux-mêmes. Ce n'est pas un cours de technologie, ni un cours de matières premières parallèle à celui de l'école de commerce. C'est un cours de botanique mais dans lequel le professeur évite la systématique, sachant par expérience que les techniciens n'en gardent rien au bout de peu de temps et que les autres auront l'occasion de l'apprendre plus tard.

Il nous reste à ajouter quelques mots concernant les moyens accessoires employés pour rendre les explications plus utiles et pour les fixer plus facilement dans la mémoire d'élèves que les difficultés et les exigences des cours de mathématiques empêchent de consacrer beaucoup de temps à l'étude de leurs cours de sciences naturelles.

Pour tout ce qui concerne la structure intime microscopique des organismes, les planches et dessins sont considérés comme un demi-moyen et sont complétés par l'observation directe.

Les microscopes que l'on fait passer dans les cours ou ceux

des [illegible] pédagogiques et pédagogiques, mais elles [illegible] : il suffirait, du reste, pour [illegible] de relire la belle préface du [illegible] de M. Numa Droz, où se trou[illegible] de cette branche du program[illegible]

Et [illegible] heureux de constater que les mai[illegible] que cet enseignement [illegible] à la mémoire qu'à la rais[illegible] cœur. Nous avons eu le plaisir de lire dans le cah[illegible] élève de Hallenstein. Citons un extrait d'une [illegible] leçon sur la commune : le maître avait dû, avec un [illegible] rare, faire découvrir à ses élèves les bienfaits de la [illegible] les raisons qui portent les hommes à se rapprocher [illegible] notion se sont gravées dans l'esprit des jeunes audite[illegible] à des exemples pris dans la commune même, dans l[illegible] d'observation du jeune homme. Une autre leçon sur [illegible] semblées de commune, une troisième sur les liberté[illegible] et les libertés publiques prouvent que le maître n'a [illegible] ni ennuyeux, ni superficiel.

Aucune école ne nous a fourni des indications sur [illegible] gnement de l'*économie domestique* ; il est vrai que [illegible] très peu de cantons ont créé des écoles complément[illegible] jeunes filles. Et puis on a peu de temps à l'école com[illegible] taire, la journée de travail est longue et pénible, [illegible] peut exiger des jeunes apprenties qu'elles rédigent [illegible] ment à la maison les entretiens de la maîtresse. N[illegible] drions toutefois dire deux mots d'un procédé qui no[illegible] signalé à maintes reprises ; nous voulons parler de [illegible] sainte habitude de dicter le cours comme si l'imprim[illegible] tait pas inventée, et de le faire apprendre par cœur. [illegible] notre avis, un manuel qui servirait de livre de lectur[illegible] tant de manuel, des leçons orales dont, à la rigueur, [illegible] on fait rédiger un court résumé. Rappelons-nous les [illegible] de M. Droz, homme distingué doublé [illegible] Certes, il faut exercer la mémoire des

» mais il faut l'exercer d'une manière utile. Ce ne sont pas » les idées qu'on doit leur faire apprendre par cœur, mais » seulement les faits concrets. On ne saurait trop s'élever » contre la mémorisation appliquée à l'acquisition des objets » d'études eux-mêmes. Trop de mémorisations, pas assez de » travail libre, de lectures destinées à compléter, à contrôler » l'enseignement du maître. »

Si nous insistons sur ce point, c'est que nous avons le sentiment que, dans beaucoup d'écoles primaires et complémentaires, dans les classes de jeunes filles en particulier, on a abusé du système des dictées. On dicte beaucoup de choses, l'histoire, la géographie (et quelle géographie !) l'instruction civique, l'économie domestique, la géométrie, l'arithmétique, la leçon de choses même et que sais-je encore ! Et nous ne parlerons pas des fautes de langue, de style; un échantillon entre mille : « Les cantons de la ligue refusent de se soumet- » tre, la Diète déclare alors qu'on emploiera *la force par les* » *armes*. »

Qu'on nous pardonne cette digression et revenons à notre sujet. Un dernier mot au sujet de l'économie domestique. Mme Picker, inspectrice des écoles à Genève, a rédigé un plan de leçons destinées aux jeunes filles et embrassant les notions ménagères, les leçons de choses appliquées au ménage, l'hygiène et l'économie domestique. Dans une préface dont la lecture est à recommander à toutes les personnes chargées de cet enseignement, Mme Picker fournit aux maîtresses des indications sur la marche à suivre et sur la méthode; nous exprimons toutefois un regret, c'est que l'auteur n'ait pas cru devoir indiquer au corps enseignant les ouvrages dans lesquels la maîtresse pourrait trouver le développement des sujets à traiter. Car enfin personne n'a la science infuse et si l'école ne possède pas de manuels pour les élèves, il faut au moins que la maîtresse ait un guide.

Telles sont, peut-être un peu trop longuement résumées, nos impressions sur notre visite au groupe 17. Il reste à con-

clure, à formuler des vœux au sujet de l'enseignement complémentaire, et à voir par quels moyens il serait possible de les réaliser.

OBSERVATIONS ET CONCLUSIONS

Le lecteur attentif, pour peu qu'il ait connaissance du rang qu'occupent les cantons par les examens pédagogiques des recrues, et qu'il puisse comparer les dépenses faites pour l'enseignement primaire et complémentaire avec le degré d'instruction auquel chaque canton est arrivé, fera cette constatation qui s'impose à tout esprit impartial, à savoir que l'école primaire n'est pas encore organisée partout d'une manière satisfaisante et que l'insuffisance des ressources matérielles et la défectuosité des conditions scolaires dans certains cantons entravent son développement et ralentissent les progrès de l'instruction. Le tableau ci-dessous en fournit la preuve évidente ; les cantons y sont placés suivant les résultats généraux des examens des dix dernières années (1886-1895) et rangés en six groupes correspondant à divers degrés d'instruction.

On le voit, la diminution des dépenses pour l'instruction primaire, les difficultés matérielles (longueur du trajet à parcourir pour se rendre à l'école) entraînent forcément un ralentissement des progrès de l'instruction. Bien que les chiffres n'aient pas ici une valeur absolue, les conditions de l'existence, les besoins n'étant pas les mêmes partout, et les mêmes effets n'étant pas toujours produits par les mêmes causes, on peut affirmer que ce tableau statistique ne manque pas d'éloquence. Bâle-Ville, le canton scolaire modèle, qui dépense 34 fr. 10 par an et par habitant pour l'instruction primaire seule, et qui offre à ses régents un traitement pouvant s'élever jusqu'à 4200 fr., se trouve, depuis longtemps, à la tête des cantons avancés, et s'il est au rang d'honneur par

Rang moyen des cantons (1886-1895)	Nom des cantons	Sur 100 recrues ont obtenu de mauvaises notes	Moy.	Dépenses pour l'instruction primaire par élève (1894)	Moy.	Dépenses par habitant (1893-94)	Moy.	Sur 100 élèves ont plus de 3 km. à parcourir	Moy.	Chiffre moyen du traitement des fonctionnaires primaires (1881)	Moy.
1	Bâle-Ville	3,6		156,90		17,05		0		2778	
2	Schaffhouse	5,2	5	71,90	97	13,10	13	1	0	1623	1984
3	Thurgovie	5,9		61,70		10,10		0		1552	
4	Genève	7,6		97,10		7,80		0		1647	
5	Neuchâtel	8,4	8	55,90	83	8,80	11	3	1	1356	1732
6	Zurich	9,5		94,80		16		0		2192	
7	Obwald	10,1		22,70		3,45		28		597	
8	Glaris	10,2		78,60		11,95		2		1610	
9	Vaud	10,8		41,30		6,70		3		1514	
10	Soleure	10,9		49,40		7,35		3		1283	
11	Nidwald	11,7	12	29,30	41	4,25	6	10	6	448	1189
12	Bâle-Campagne	12		27,70		4,85		1		1446	
13	Zoug	12,6		47,30		6,15		4		778	
14	Argovie	12,6		46,30		7,05		1		1207	
15	Appenzell Ext.	13,3		26,40		5,15		2		1821	
16	St-Gall	14,3		77,80		11,75		4		1554	
17	Fribourg	15,2	15	23,40	41	3,80	6	13	7	897	1092
18	Grisons	15,9		29		4,25		4		669	
19	Berne	16,4		35,60		6,40		6		1249	
20	Lucerne	20,6		34,30		4,90		10		1279	
21	Tessin	23,1	22	25,80	26	3,55	4	3	8	572	749
22	Schwytz	23,1		28,40		3,90		14		758	
23	Valais	23,4		14,40		2,95		7		387	
24	Uri	27,2	30	23,20	26	4	4	28	17	451	667
25	Appenzell Rh. Int.	33,2		27,90		4,50		7		882	

résultats, c'est qu'il est aussi au premier rang pou
fices consentis. C'est élémentaire.

On nous objectera que les chiffres concernant le F
wald paraissent infirmer notre théorie ; c'est le
dépense le moins proportionnellement pour l'instru
le Valais ; c'est le seul canton, avec Uri, où plus d
élèves ont trois kilomètres et plus à parcourir pour
l'école, et pourtant il occupe le 7e rang ; il était le
décade précédente. Nous avouons que cette anom
rente seulement, sans doute, nous déconcerte ; il
malheureusement pas été possible de réunir les él
cessaires pour éclairer notre jugement à ce sujet
comme le cas est unique, il perd de son importan
de vue de la conclusion que nous tirons de l'exa
bleau ci-dessus.

On dira encore : Voyez Neuchâtel et Vaud, qu
l'un le 5e rang, l'autre le 9e ; ils n'ont pas d'écoles
tionnement proprement dites. La réponse est facil
tel est un pays d'industrie qui possède de nombre
professionnelles ; nous en comptons neuf, subv
par la Confédération et instituées dans différent
(Chaux-de-Fonds, Locle, Neuchâtel, Fleurier. Cou
au canton de Vaud, c'est un pays riche égalem
d'une grande fertilité, à l'agriculture et au comm
pères, parsemé de nombreuses petites villes où se
nisés des cours spéciaux professionnels qui attire
de jeunes gens. L'enseignement complémentaire
également en honneur.

Indépendamment des améliorations matérielle
mettra de réaliser l'ingérence bienfaisante de la
tion, il y aura peut-être lieu de préciser et de com
ticle 27 de la Constitution fédérale, en ce sens qu
définir une fois pour toutes ce qu'on entend par un
tion suffisante, laquelle pourrait être précisée p
gramme modèle à établir.

Puis il serait à souhaiter qu'une loi fédérale fixât à 14 ans au moins la sortie de l'école primaire quotidienne ; c'est vers cet âge seulement que commence l'apprentissage et jusqu'à ce moment-là, l'enfant a besoin d'être protégé par l'Etat contre l'incurie ou l'exploitation de certains parents.

Sur une école primaire complète, tenant ses engagements, se grefferait l'école complémentaire dont la prospérité est indubitablement liée à celle de l'école primaire. Elle ferait suite à celle-ci et en serait le couronnement. Elle serait fréquentée par les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe ayant terminé l'école primaire et commençant leur apprentissage ; ils y recevraient, deux ou trois fois par semaine ou tous les jours, des leçons qui auraient pour but de maintenir et d'augmenter leur culture générale, tout en cherchant, autant que possible, à rendre le jeune homme et la jeune fille plus aptes à l'exercice de leur profession et plus capables de lutter contre les difficultés de la vie.

On a vu que la moitié des cantons seulement possèdent une école complémentaire visant plus haut qu'à une simple répétition du programme primaire. Ils se recrutent, avons-nous dit, parmi les plus avancés ; Bâle-Ville, Schaffhouse, Thurgovie, Genève, Zurich, Glaris, Soleure ; on s'étonnera peut-être d'y trouver des cantons moins avancés, St-Gall, Berne, Lucerne, ce qui semblerait démontrer que l'établissement d'écoles complémentaires ne remédie pas toujours à l'insuffisance d'instruction. Qu'on se détrompe ! La contradiction n'est qu'apparente. Le canton de St-Gall a des écoles facultatives seulement, et l'on sait combien la fréquentation est faible dans les campagnes. Lucerne n'a pas, on l'a vu, des écoles complémentaires florissantes ; et quant au canton de Berne, l'école complémentaire ne date que de 1894 et n'a pu encore, par conséquent, produire des fruits.

Le fait que l'école complémentaire est instituée dans les cantons avancés suffirait pour prouver la nécessité de cette institution. Qu'il nous soit permis néanmoins de rappeler les

raisons qui militent en faveur de la création d'écoles complémentaires. « Le programme de l'école primaire, écrit M. Oscar Pache dans le *Dictionnaire Rein*, est établi de telle » sorte qu'un enfant (cette assertion est vraie pour bon nombre » de nos cantons) de force moyenne et travaillant avec appli- » cation puisse le parcourir. Les enfants moins bien doués, » les paresseux par contre, n'en possèdent pas toutes les ma- » tières. Dans l'intérêt de la classe populaire, il faut que ces » éléments aient l'occasion de combler les lacunes existantes, » de réparer les brèches, de manière qu'ils acquièrent une » instruction moyenne. L'influence de la famille est nulle » sous ce rapport. En outre, l'école primaire n'a pas le droit » d'accorder une attention particulière à l'éducation profes- » sionnelle. Comme la connaissance des lois importantes de » la science est nécessaire au travailleur, même dans les em- » plois où la responsabilité est faible, il faut l'acquérir dans » l'âge qui suit la période d'instruction obligatoire. Le jeune » homme doit aussi plus tard, comme citoyen, remplir un » certain nombre de devoirs, dont l'importance ne fait que » grandir depuis l'introduction du suffrage universel. Si l'on » veut que l'Etat moderne se développe, il faut que le citoyen » possède un bagage déterminé de connaissances et le sens » du bien public. Enfin personne n'a prétendu, jusqu'à pré- » sent, que des enfants de 14 ans aient achevé l'éducation de » leur caractère : la force corporelle croît rapidement, l'ins- » tinct sexuel qui s'éveille a souvent pour conséquence une » transformation funeste de l'être intime. C'est pour cela que » les enfants ont besoin à cet âge de soins attentifs, et sur- » tout affectueux. »

Nous ajouterons à ces considérations une raison d'ordre économique qui a son importance. La Suisse se trouve, vis à vis des peuples voisins, dans une situation désavantageuse en ce qui touche les conditions d'existence. Elle est dépourvue des matières premières nécessaires à l'industrie et aux métiers. De plus, le sol de la patrie ne fournit pas toutes les

enrées alimentaires dont la population a besoin. La Suisse st donc dans la dépendance de l'étranger sous ces deux rapports, et elle est obligée de se procurer, au moyen des produits de son industrie qu'elle exporte, ce que le sol ne fournit pas. La facilité d'exportation d'un produit dépend principalement de sa qualité et de son prix, et l'industrie suisse n'établira sa supériorité que si l'on a perfectionné l'éducation intellectuelle, morale et professionnelle du peuple. L'école complémentaire sera un des moyens d'arriver à ce résultat.

Et la jeune fille ! N'a-t-elle pas, elle aussi, besoin d'une instruction complémentaire ? Mme Henschke, de Berlin, plaidait ainsi la cause du sexe féminin, dans un mémoire rédigé en vue de l'Exposition de Chicago en 1893 :

« Il faut considérer comme une tâche sainte toute tentative » ayant pour but le perfectionnement de l'éducation fémi- » nine. C'est le but que poursuivent les écoles complémen- » taires. Il est indispensable que les éducatrices des généra- » tions futures soient armées moralement, intellectuellement » et pratiquement. Oui, l'école complémentaire apparaît par- » tout comme une nécessité, et elle est appelée à faciliter » dans une large mesure la solution de la question sociale. » Toute jeune fille doit être en état de tenir le ménage d'un » ouvrier ; elle doit recevoir des notions pratiques, desquelles » découleront l'ordre et la propreté de la maison, et dont dé- » pendront en grande partie la santé et la prospérité de la » famille. La femme du peuple a, dans la vie de famille, une » influence bien plus caractéristique et une plus grande au- » torité que dans les classes élevées. Elle est partout à la fois, » sa coopération à l'œuvre d'édification du foyer domestique » est de tous les instants ; son gain parfait celui du mari ; elle » a la direction exclusive du ménage. Et quelle influence » n'exerce-t-elle pas sur les enfants ! »

Sans doute, ajouterons-nous avec M. le conseiller d'Etat Richard (Genève), « il semble que c'est à la mère de famille » qu'incombe avant tout le soin de préparer sa fille à ses de-

» voirs futurs. Malheureusement, les faits sont en contra
» tion avec la théorie et il n'est pas besoin de regarder lo
» temps autour de soi pour se convaincre que les exigen
» de la vie actuelle sont telles que, dans la majorité des c
» bien des familles ne peuvent pas assumer l'intégralité d
» responsabilités que la nature leur impose. Et pourtant,
» point de vue moral et social, il est d'une importance i
» discutable que la jeune fille entre dans la vie pratiq
» pourvue des qualités, des habitudes et des connaissanc
» nécessaires pour occuper le mieux possible sa place a
» foyer domestique. Ce que la famille est impuissante
» accomplir dans ce domaine, la société doit contribuer à
» réaliser. »

Beaucoup de jeunes gens et la grande majorité des jeun filles échappent trop tôt à l'action bienfaisante de l'écol précisément à un âge où ils ont le plus besoin de soins int lectuels et moraux. Il serait donc vivement à désirer que s toute l'étendue du territoire suisse, on éduquât l'adolescen comme on éduque l'enfance; qu'on établît un « pont ent l'école primaire et la vie pratique; » que l'adolescent fût n en possession des moyens qui lui seront nécessaires po gagner sa vie. Partout on commence à comprendre que l'E doit s'intéresser à l'éducation professionnelle et domestiq de la jeunesse, comme à son éducation intellectuelle, mora et civique. Il a un intérêt primordial à former des ouvri intelligents et habiles.

Et ceci nous amène à dire quelques mots du but de l'éc complémentaire, tel que l'envisage actuellement le mon pédagogique. Il s'agit de lui donner une tendance professio nelle, dans la mesure du possible.

On objectera que les deux cents écoles complémentai professionnelles subventionnées par la Confédération o précisément pour but de développer l'éducation professio nelle. Nous n'en disconvenons pas, mais nous ferons de remarques. La première, c'est que ces écoles, créées surto

s principales industries nationales, ne réunissent pas
entis de tous les corps de métiers, sans compter que
écolages sont assez élevés ; en second lieu, seules les
alités possédant des ressources suffisantes peuvent
r de semblables écoles, de sorte que les campagnes
es, en auraient le plus besoin, souffrent de l'absence
utions de ce genre. Il y a bon nombre de jeunes gens,
plus de jeunes filles, qui ne reçoivent aucune éduca-
ofessionnelle ou domestique et qui entrent dans la vie
e avec un bagage de connaissances et d'aptitudes
ment insuffisant.

drait donc partout des écoles complémentaires pour
de d'apprentissage. Nous reproduisons ci-dessous une
du rapport qu'a présenté sur cette question M. Baatard
ciété pédagogique genevoise, et dans lequel l'auteur
de avec instance que l'école complémentaire ait un pro-
e approprié aux besoins de l'apprentissage :

Etat, dit-il, qui a surveillé l'enfant avec sollicitude alors
était sur les bancs de l'école primaire, qui l'a obligé
prendre des choses utiles sans doute, mais point tou-
indispensables, doit-il l'abandonner entièrement pen-
cette période si importante de l'apprentissage, au mo-
où il suit cette nouvelle école de laquelle il doit sortir
à gagner sa vie, au moment aussi où la culture mo-
devient le plus nécessaire ?

Etat ne se fait-il pas maître d'apprentissage lorsqu'il
nse des sommes considérables pour l'entretien d'é-
professionnelles supérieures à l'usage des classes
es de la population ? Des institutions comme les écoles
aires, les écoles de chimie, les écoles de médecine et
d'autres, sont-elles au fond autre chose que des écoles
prentissage dans lesquelles le côté intellectuel joue un
prépondérant ?

e reconnais volontiers, ajoute M. Baatard, que la com-
aison ne saurait être poussée très loin sans tomber dans

» l'exagération. On pourra faire remarquer avec raison
» le but de l'Ecole de médecine, par exemple, est avant t
» de garantir au pays un corps médical à la hauteur de
» tâche. Mais n'a-t-on pas également intérêt à former
» ouvriers capables, à rendre nos nationaux aptes à occu
» les premières places dans les ateliers ? »

Dans les pays qui nous entourent, on formule les mêm exigences. En France, on demande que les écoles primair supérieures forment des travailleurs instruits et habiles, d travailleurs pour la campagne et la ferme, pour la manufa ture et l'atelier (M. Félix Martel). En Allemagne, on estim que l'enseignement complémentaire doit avoir en vue l'intér immédiat de l'élève et se rapporter au travail de l'atelier. L métier de l'apprenti devient le centre de l'enseignement au quel se relient d'une façon naturelle toutes les sciences, e tant qu'elles sont propres à développer les aptitudes de l'élèv (*Dictionnaire Rein.*)

En résumé, l'école complémentaire aura pour but : *a*) d maintenir la jeunesse des deux sexes dans une atmosphèr de travail et de moralité ; *b*) de consolider et d'étendre la cul ture générale donnée par l'école primaire, en tenant compt des besoins de la vie professionnelle ; *c*) de fournir au jeun homme les connaissances civiques dont ne peut se passer l citoyen d'une république.

Il reste, pour terminer, à examiner quel sera le meilleu système d'enseignement complémentaire.

A notre avis, l'école complémentaire devrait :

1° Etre obligatoire et gratuite ;

2° Faire suite immédiatement à l'école primaire ou tout au moins ne pas commencer plus tard que la 15me année ;

3° Avoir une durée de trois ans ;

4° Adapter son programme aux besoins de la localité ;

5° Avoir un enseignement diurne ;

6° Posséder des manuels faits exclusivement à l'usage des élèves qui la fréquentent ;

e dirigée par des maîtres possédant à un degré suffi-
aptitudes pédagogiques et les connaissances voulues;
e sérieusement et assidûment surveillée par les au-
ompétentes;
e suffisamment subventionnée, afin que les maîtres
t un dédommagement équitable pour leur peine et
ole puisse être abondamment pourvue de tout le ma-
enseignement nécessaire (manuels, cartes, collections
graphies, de tableaux, etc.)
oppons sommairement chacun de ces points.
e complémentaire sera obligatoire et gratuite. L'Etat
grand intérêt à ce que le dernier des citoyens, la
me des mères de famille possèdent une instruction
le. Or, qui veut la fin veut les moyens. Si l'on n'im-
aux jeunes gens l'obligation de fréquenter l'école,
gents, les paresseux ne s'inscriront pas. « Les divers
nements que reçoivent dans les villes les futurs
ers présentent le grand inconvénient d'être faculta-
crit M. Baatard; et quelque peu de sympathie que
rofesse pour tout ce qui restreint la liberté des indi-
, quelque préférence que l'on ait pour les institutions
posent sur la bonne volonté de chacun, on doit recon-
que, dans ce domaine, il est bien difficile d'arriver
bons résultats sans une obligation complète et bien
e. »
le complémentaire sera gratuite. C'est une consé-
forcée. On ne considère plus de nos jours la gratuité
comme du pur communisme. Et comme l'école com-
taire est en définitive le couronnement de l'école po-
, qu'elle est fréquentée par les enfants des classes
sées, on admettra sans peine le principe de la gra-

ole complémentaire fera suite à l'école primaire. Ce
as l'avis qui paraît prévaloir dans le canton de Neu-
M. Bunzli, auteur d'un rapport sur l'école complémen-

taire neuchâteloise, se félicite de ce que, dans son canton, n'appelle à la fréquentation des cours complémentaires les jeunes gens de 17 ans. « De cette façon, dit-il, les élè « sortant des classes primaires ont un temps de repos où « cole les lâche ; ils peuvent jouir de cette liberté que be « coup d'entre eux ont rêvée et ils s'aperçoivent qu'elle n « pas aussi désirable et aussi enchanteresse qu'ils se l'étai « figurée. » Nous ne savons si cette interruption des étu a réellement pour effet de provoquer des réflexions salutai chez la majorité des jeunes gens ; mais ce qu'on peut a mer, c'est que cet avantage, s'il existe, ne compense nu ment le manque de directions morales et pratiques pend la période la plus critique de la vie d'un jeune homme d'une jeune fille ; et, en second lieu, que les fonctions cé brales s'atrophient, et ne peuvent plus reprendre leur mou ment ascensionnel, si elles ne sont pas sollicitées en temp lieu. Et l'on sait combien l'éducation intellectuelle est né gée pendant la période d'apprentissage dans nombre de r tiers. Or à 16 ou 17 ans, l'apprentissage est terminé et jeunes gens ont des devoirs autrement graves qui sollicit leur attention.

L'école complémentaire durera trois ans, c'est-à-dire ce durent les apprentissages, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où termine cette crise particulière qui marque l'âge ingrat et les contours de l'esprit s'arrêtent comme ceux du corps. « » rôle de l'éducation pendant l'adolescence, dit M. le Dr » caut, est de réprimer indirectement les écarts de l'enfa » en le maintenant dans une atmosphère de calme et de s » plicité, en le rappelant par un travail régulier à la réal » à la vue simple et claire des choses, en l'empêchant de t » s'observer et de s'abstraire en lui-même. »

Il est nécessaire d'adapter le programme aux besoins eux, sans toutefois que l'école renonce à son but supéri qui est de donner une culture générale. Voici comment Weber, régent secondaire à Zurich, entend l'établir.

ndis que l'école primaire a surtout en vue le développe-
t harmonique de toutes les facultés, ici, le choix des ma-
s d'enseignement doit se faire à un point de vue prati-
Dans les contrées où le peuple s'adonne à l'agriculture,
udra, dans les leçons de calcul et de sciences naturelles,
dre en considération les occupations de l'agriculteur et
irconstances de sa profession ; par exemple, on fera dres-
les comptes de rendement de certaines cultures, et ensei-
le mesurage des fonds de terre. En ce qui concerne les
ces naturelles, on donnera des notions sur la vie végé-
et la vie animale, sur la chimie (culture des fruits, cul-
du sol, fumier). Dans les localités industrielles, on fera
ler le prix de revient d'un objet fabriqué ; on apprendra
élèves à évaluer la surface et le volume des corps, afin
le menuisier, le charpentier, le maçon sachent eux-mê-
cuber leur ouvrage. En composition, on exercera les élè-
aux différents genres de lettres d'affaires, sans laisser
plètement de côté les exercices de rédaction d'une portée
tructive plus générale, car ceux-ci forment le style et dé-
ppent la faculté de penser plus que les exercices pure-
t pratiques. Dans les centres où les professions sont mé-
ées et où les besoins sont multiples, on formera pour
aines branches des groupes composés suivant les pro-
ions.

ans les grandes localités, où l'industrie est très dévelop-
on ajoutera à l'école complémentaire des cours d'ensei-
ment professionnel et des écoles d'artisans. La branche
cipale sera le dessin (dessin à main levée, dessin linéaire,
sin technique). L'école d'artisans sera un degré supérieur
l'école complémentaire ; elle pourvoira aux exigences spé-
les de chaque profession, pour le dessin et la physique.
y ajoutera aussi des cours pratiques de modelage, de
upe pour les tailleurs, les tapissiers, les cordonniers, de
inture sur bois, et imitation de marbre. Ces écoles d'arti-
ns ne peuvent se créer que dans les grands centres, parce

raisons qui militent en faveur de la création d'écoles complémentaires. « Le programme de l'école primaire, écrit M. Oscar Pache dans le *Dictionnaire Rein*, est établi de telle » sorte qu'un enfant (cette assertion est vraie pour bon nombre » de nos cantons) de force moyenne et travaillant avec application puisse le parcourir. Les enfants moins bien doués, » les paresseux par contre, n'en possèdent pas toutes les matières. Dans l'intérêt de la classe populaire, il faut que ces » éléments aient l'occasion de combler les lacunes existantes. » de réparer les brèches, de manière qu'ils acquièrent une » instruction moyenne. L'influence de la famille est nulle » sous ce rapport. En outre, l'école primaire n'a pas le droit » d'accorder une attention particulière à l'éducation professionnelle. Comme la connaissance des lois importantes de » la science est nécessaire au travailleur, même dans les emplois où la responsabilité est faible, il faut l'acquérir dans » l'âge qui suit la période d'instruction obligatoire. Le jeune » homme doit aussi plus tard, comme citoyen, remplir un » certain nombre de devoirs, dont l'importance ne fait que » grandir depuis l'introduction du suffrage universel. Si l'on » veut que l'Etat moderne se développe, il faut que le citoyen » possède un bagage déterminé de connaissances et le sens » du bien public. Enfin personne n'a prétendu, jusqu'à présent, que des enfants de 14 ans aient achevé l'éducation de » leur caractère ; la force corporelle croît rapidement, l'instinct sexuel qui s'éveille a souvent pour conséquence une » transformation funeste de l'être intime. C'est pour cela que » les enfants ont besoin à cet âge de soins attentifs, et surtout affectueux. »

Nous ajouterons à ces considérations une raison d'ordre économique qui a son importance. La Suisse se trouve, vis-à-vis des peuples voisins, dans une situation désavantageuse en ce qui touche les conditions d'existence. Elle est dépourvue des matières premières nécessaires à l'industrie et aux métiers. De plus, le sol de la patrie ne fournit pas toutes les

ui le dirigent y apportent chaque année des perfectionne-
ıents nouveaux, et il y a lieu de les féliciter de leur patrioti-
ue initiative. Nous permettront-ils de leur faire quelques
ecommandations ? Il nous semble que les modèles de com-
osition pourraient être plus nombreux ; il ne suffit pas d'en
ıserer deux ou trois seulement, d'indiquer des sujets, même
vec sommaire, ou de donner la liste de ceux qui ont été im-
osés aux examens. On aimerait à lire un certain nombre de
éveloppements, car chacun sait que l'imitation ou la repro-
uction de ce qui a été lu ou entendu sont d'excellents moyens
our former le style et apprendre à mettre de l'ordre dans les
lées. Il serait également désirable que la partie littéraire fût
ugmentée. Deux ou trois petits contes, comme ceux de
audet, du Dr Chatelain, d'Alfred Cérésole devraient trouver
lace dans un manuel destiné à la jeunesse. Nous voudrions
nfin un plus grand nombre de sujets de comptabilité élé-
ıentaire.

Mais tel qu'il est, le *Jeune Citoyen* est une publication
'une utilité incontestable, populaire, instructive, morali-
ınte et franchement nationale ; il peut servir au paysan
ımme à l'ouvrier ; les sujets de lecture et de composition
ınt empruntés au domaine de la vie usuelle, il est rédigé
vec élégance et clarté (peut-être y a-t-il dans un ou deux
ıodèles de lettres quelques tournures provinciales, mais elles
ınt rares) ; il est rédigé selon une vue nette des besoins et
ı dehors de toute préoccupation confessionnelle ou doctri-
aire. Il y aurait un réel avantage à fournir gratuitement ces
ıblications aux élèves des écoles complémentaires.

Il peut paraître superflu d'exiger de la part du maître la fi-
lité au devoir et des aptitudes pédagogiques. Il nous suffira
e redire avec l'auteur du rapport général sur les écoles com-
lémentaires d'Argovie (1892) : « Le maître d'une école de
perfectionnement doit avoir des connaissances nombreuses
et variées, se préparer sérieusement, se conduire avec tact
et circonspection et s'attacher à acquérir l'estime des auto-

» voirs futurs. Malheureusement, les faits sont en contradi
» tion avec la théorie et il n'est pas besoin de regarder lon
» temps autour de soi pour se convaincre que les exigenc
» de la vie actuelle sont telles que, dans la majorité des ca
» bien des familles ne peuvent pas assumer l'intégralité d
» responsabilités que la nature leur impose. Et pourtant,
» point de vue moral et social, il est d'une importance
» discutable que la jeune fille entre dans la vie pratiq
» pourvue des qualités, des habitudes et des connaissanc
» nécessaires pour occuper le mieux possible sa place
» foyer domestique. Ce que la famille est impuissante
» accomplir dans ce domaine, la société doit contribuer à
» réaliser. »

Beaucoup de jeunes gens et la grande majorité des jeu filles échappent trop tôt à l'action bienfaisante de l'éc précisément à un âge où ils ont le plus besoin de soins int lectuels et moraux. Il serait donc vivement à désirer que toute l'étendue du territoire suisse, on éduquât l'adolescen comme on éduque l'enfance; qu'on établit un « pont en l'école primaire et la vie pratique; » que l'adolescent fût en possession des moyens qui lui seront nécessaires p gagner sa vie. Partout on commence à comprendre que l'E doit s'intéresser à l'éducation professionnelle et domesti de la jeunesse, comme à son éducation intellectuelle, mo et civique. Il a un intérêt primordial à former des ouvri intelligents et habiles.

Et ceci nous amène à dire quelques mots du but de l'éc complémentaire, tel que l'envisage actuellement le mo pédagogique. Il s'agit de lui donner une tendance professi nelle, dans la mesure du possible.

On objectera que les deux cents écoles complémenta professionnelles subventionnées par la Confédération précisément pour but de développer l'éducation professi nelle. Nous n'en disconvenons pas, mais nous ferons d remarques. La première, c'est que ces écoles, créées surt

pour nos principales industries nationales, ne réunissent pas les apprentis de tous les corps de métiers, sans compter que certains écolages sont assez élevés ; en second lieu, seules les municipalités possédant des ressources suffisantes peuvent instituer de semblables écoles, de sorte que les campagnes qui, elles, en auraient le plus besoin, souffrent de l'absence d'institutions de ce genre. Il y a bon nombre de jeunes gens, encore plus de jeunes filles, qui ne reçoivent aucune éducation professionnelle ou domestique et qui entrent dans la vie pratique avec un bagage de connaissances et d'aptitudes absolument insuffisant.

Il faudrait donc partout des écoles complémentaires pour la période d'apprentissage. Nous reproduisons ci-dessous une partie du rapport qu'a présenté sur cette question M. Baatard à la Société pédagogique genevoise, et dans lequel l'auteur demande avec instance que l'école complémentaire ait un programme approprié aux besoins de l'apprentissage :

« L'Etat, dit-il, qui a surveillé l'enfant avec sollicitude alors » qu'il était sur les bancs de l'école primaire, qui l'a obligé » d'apprendre des choses utiles sans doute, mais point tou- » jours indispensables, doit-il l'abandonner entièrement pen- » dant cette période si importante de l'apprentissage, au mo- » ment où il suit cette nouvelle école de laquelle il doit sortir » apte à gagner sa vie, au moment aussi où la culture mo- » rale devient le plus nécessaire ?

» L'Etat ne se fait-il pas maître d'apprentissage lorsqu'il » dépense des sommes considérables pour l'entretien d'é- » coles professionnelles supérieures à l'usage des classes » aisées de la population ? Des institutions comme les écoles » dentaires, les écoles de chimie, les écoles de médecine et » tant d'autres, sont-elles au fond autre chose que des écoles » d'apprentissage dans lesquelles le côté intellectuel joue un » rôle prépondérant ?

» Je reconnais volontiers, ajoute M. Baatard, que la com- » paraison ne saurait être poussée très loin sans tomber dans

» tié pour les malheureux, montrons-lui que partout et
» toute circonstance il dépend de ceux qui l'entourent
» même de ceux qui sont au loin, prouvons-lui que le p
» qu'il mange, la maison qui l'abrite, les vêtements q
» porte lui sont fournis par des frères inconnus. Lorsqu'i
» sera convaincu de la solidarité étroite qui unit entre
» tous les hommes et qu'il aura mis en pratique les dev
» sociaux qui en découlent, toutes les autres vertus lui
» ront données par surcroît. Alors les mots de justice,
» moralité, de fraternité acquerront une réelle significati
» alors tomberont les préjugés de race, les vieilles haines
» toutes les barrières élevées dans nos cœurs par l'égoïs
» et les mauvaises passions ; alors on comprendra que
» malheur des autres ne fait de bien à personne et que
» meilleur moyen d'être heureux est encore de travailler
» bonheur de tous. »

Pour réaliser ce magnifique programme, pour préparer c
ère nouvelle si magistralement dépeinte, répandons à f
l'instruction, multiplions nos écoles, perfectionnons-les d
la mesure du possible, faisons en sorte que nul ne soit pri
pendant l'enfance et l'adolescence, des directions et de
nourriture intellectuelle qui lui sont indispensables.

On objectera peut-être qu'il y aura toujours des êtres i
rieurs, des gens qui ne pourront faire que ce qu'il y a de p
simple, d'autres qui seront malgré tout incapables d'app
dre un métier.

Nous n'ignorons pas l'influence de la race dans la sélec
sociale, et le travail publié récemment par M. Louis Ch
meau[1] sur la formation des diverses classes de la so
nous fournit à ce sujet des renseignements curieux. En e
il a été reconnu que la taille moyenne des individus
classe aisée dépasse celle des individus de la classe pau

[1] [illegible] formation des classes soc
[illegible] 1895

t il est établi qu'en Suisse, nous nous trouvons en présence 'une ou de plusieurs races grandes et douées de tout ce qu'il aut pour réussir, de goûts relevés, accompagnés de l'énergie écessaire qui permet de les satisfaire, et d'une ou de plusieurs petites races condamnées par leur peu de capacités à ous les rôles subalternes. Nous savons bien que l'égalité ne eut être la seule loi partout, mais ne pourrait-on pas arriver diminuer le nombre des sans-métiers. Tous les hommes hez qui la longueur du crâne est moindre que chez d'autres, ous les brachycéphales (les dolichocéphales sont en même emps les grands et les brachycéphales les petits), ne sont pas épourvus d'intelligence, et il n'a manqué à un certain nombre d'entre eux, pour parvenir dans les hautes classes, que u caractère, et non pas tant des moyens intellectuels. Une cole primaire bien organisée, une bonne école complémentaire contribueront à diminuer le nombre de ces sans-métiers ui seront les prolétaires de demain.

Et quand la prospérité de la famille, s'étendant à la Commune, à l'Etat, profitera à la nation tout entière, alors on ura réellement atteint le but élevé vers lequel les citoyens 'une république doivent tendre de toute l'énergie de leur atriotisme : la grandeur de la patrie par l'instruction de ses fants !

CHARLES VIGNIER, régent.
Plainpalais (Genève).

LA CLASSE MODÈLE

I

·oulu donner une idée de ce que peut faire une
e de ressources moyennes. On a supposé une école
e à deux maîtres comptant environ 60 élèves. La
·ésentée en peut contenir 30. A côté de la classe se
ne salle de travaux manuels, destinée au travail
pour les garçons de 5e et 6e année. »
xprime le catalogue officiel de l'Exposition. Les
ırs de la classe modèle auraient-ils atteint leur
la question que nous nous posions en nous diri-
le palais de l'Enseignement et nous avions hâte
mment nos amis les Genevois entendaient cette
èle, qui, bien composée, aménagée, outillée, pour-
ın effet si puissant et si heureux, non seulement
le scolaire, mais sur le public en général. S'il est
lans tous les domaines, mais surtout dans le do-
ıgogique, c'est que les paroles et les écrits mettent
à parvenir au cœur et à l'esprit de la masse, tan-
·hose vue en prend possession tout de suite pour
·branlablement. De quelle importance à cet égard

LA CLASSE MODÈLE

I

voulu donner une idée de ce que peut faire une
ne de ressources moyennes. On a supposé une école
se à deux maîtres comptant environ 60 élèves. La
présentée en peut contenir 30. A côté de la classe se
une salle de travaux manuels, destinée au travail
s pour les garçons de 5e et 6e année. »
'exprime le catalogue officiel de l'Exposition. Les
eurs de la classe modèle auraient-ils atteint leur
t la question que nous nous posions en nous diri-
s le palais de l'Enseignement et nous avions hâte
omment nos amis les Genevois entendaient cette
dèle, qui, bien composée, aménagée, outillée, pour-
'un effet si puissant et si heureux, non seulement
nde scolaire, mais sur le public en général. S'il est
dans tous les domaines, mais surtout dans le do-
lagogique, c'est que les paroles et les écrits mettent
à parvenir au cœur et à l'esprit de la masse, tan-
chose vue en prend possession tout de suite pour
nébranlablement. De quelle importance à cet égard

[illegible] pas cette tentative de réunir sous les yeux de [illegible] que les pédagogues genevois auraient envisagé com[illegible] mieux, et point de vue de l'hygiène physique et [illegible] les éléments connus, des moyens normaux d[illegible] [illegible] et pourquoi n'y pas insister, du mobilier ? [illegible] mobilier scolaire, que de peine n'a-t-on pas pour arri[illegible] et [illegible] tout d'abord quelque chose de rationnel et de [illegible] Et cependant, depuis combien de temps déjà l'attenti[illegible] gens [illegible] qui s'intéressent aux questions scolaires n'[illegible] pas été attirée sur celle-là qui est une des plus impo[illegible] d'entre elles ? Dans tous les pays où l'instruction est [illegible] neur, des voix autorisées ont signalé les dangers qui [illegible] tent pour la jeunesse des écoles d'un mobilier défectu[illegible] particulier de cette longue et lourde table, de même [illegible] sion pour tous les élèves, dotée d'une traverse trop [illegible] chée pour les uns, trop éloignée pour d'autres, et a[illegible] gnée d'un banc massif, interminable, où s'empilent [illegible] une vingtaine d'élèves. Grâce toutefois aux efforts des [illegible] gogues hygiénistes, elle a bien été proscrite de nom[illegible] coles suisses. Mais comment la campagne entrepri[illegible] telle pas été depuis longtemps plus complètement [illegible] [illegible] on fait substituer partout, tout au moins, les [illegible] de 5, 4, 3 et 2 places qui assurent d'une manière plu[illegible] plète les conditions hygiéniques d'un mobilier scolair[illegible] mal ?

Qu'allait nous donner, sous ce rapport, la classe mo[illegible] Genève ?

Et, puisque nous avons parlé des moyens d'enseign[illegible] qu'allait également nous donner la classe modèle ? Ser[illegible] un stimulant ou un arrêt ? Serait-elle l'expression [illegible] grand courant qui, depuis quelques années, porte en [illegible] tous ceux qui s'occupent d'instruction primaire, pela, [illegible] autorités locales, autorités cantonales, voire même [illegible] [illegible] le grand public ? Tiendrait-elle con[illegible] cet [illegible] qu'éprouve aujourd'hui l'éco[illegible]

maire de faits, de ces faits dont la Chalotais disait que « les yeux en déposent à 7 ans comme à 30 ». Serait-elle imprégnée de cet esprit nouveau et généreux qui a élargi d'une façon si vivifiante l'horizon de l'école primaire et dont un écrivain français a si bien défini la nature dans les paroles suivantes :

« La vie réelle est devenue pour l'enfant pleine d'enseignements. Il se développe au milieu des enchantements et des bienfaits de la science. Les merveilles de la lumière, de la vapeur, de l'électricité éclatent incessamment sous ses yeux. Le microscope avec lequel Bernardin de St-Pierre se flattait de faire découvrir au savant tout un univers, lui est familier. Il joue avec des aérostats. Les livres qu'on lui donne sont pleins d'images d'une précision achevée et qui placent sous son regard la représentation des êtres ou des objets hors de sa portée. On le provoque par des fictions les plus saisissantes à descendre au fond des mers, à pénétrer au centre de la terre, à visiter les glaces du pôle, à s'élever jusque dans les astres. En un jour et sans se mouvoir, il en voit plus qu'autrefois en des années de voyage. Il questionne et on lui répond. L'instruction n'est plus une parure, c'est une nécessité. A côté du beau, l'utile prend sa place. (Gréard). »

Et, quant à l'hygiène, la classe modèle tiendrait-elle compte du mouvement des esprits qui, ayant accepté soit d'enthousiasme, soit après mûre réflexion, le principe de l'obligation de l'instruction primaire, estimant avec raison qu'il en est résulté une lourde responsabilité nouvelle pour l'Etat. Par cette obligation, l'Etat s'est donné l'impérieux devoir de placer la jeunesse scolaire dans les conditions les plus favorables et les meilleures au point de vue de la santé physique et morale. A quoi bon le principe, s'il doit en découler pour l'enfant une aggravation des prédispositions morbides, des déformations corporelles, des maladies; si l'enfant ne contracte pas en classe des habitudes de propreté, d'ordre, de

droiture, de véracité que souvent le milieu où il vit es propre à lui inculquer : si la salle d'école est impuissa compenser, par ses conditions de salubrité matérielle e rale, les influences extérieures, parfois, même avec les leures intentions, si déplorables et néfastes.

Comment, encore ici, nos amis de Genève avaient-ils pris le rôle de la classe modèle ?

C'est ce que nous étions impatients de savoir.

Et, hâtons-nous de le dire, nous n'avons pas été déc

II

La « Classe modèle » se trouvait dans l'aile gauche lais de l'Enseignement, entre les locaux occupés par l gislation et les examens de recrues » et les « Ecoles p res du canton de Neuchâtel ». Elle comprenait en salles :

1° La classe modèle proprement dite et

2° Un atelier de travaux manuels.

DIMENSIONS

La classe modèle proprement dite avait les dime suivantes :

Longueur	8m60
Largeur	7m45
Hauteur	3m94

Etant donné le nombre de 30 élèves pour cette clas dimensions présentent des conditions éminemment f bles.

Tandis que, en effet, dans l'ensemble des nouvelles d'école en Suisse, on exige un espace superficiel pa

d'au moins 1^{m2}, qu'en France, le règlement pour les écoles primaires exige $1^{m}25$, et qu'en Belgique cet espace doit être de $1^{m}50$, ces dimensions assurent à chaque élève plus de 2^{m2}. Il est vrai que si l'on déduit de la longueur totale, la largeur de l'estrade sur laquelle se trouvait placé le pupitre du maître, soit *$1^{m}30$*, ce chiffre se trouve ramené à *environ* $1^{m}7$, encore bien supérieur aux précédents. Quant à la hauteur de $3^{m}94$, supérieure à celle généralement adoptée en Suisse ($3^{m}50$ au minimum), inférieure à celle qui est exigée dans d'autres pays, notamment en Russie, elle assure, combinée avec les deux autres dimensions, à chaque élève $8,4^{m3}$, tandis qu'on exige que 4 à 5^{m3} dans ce dernier pays, 5^{m3} en France, un peu plus en Allemagne, et 6 à 7^{m3} en Belgique.

Les dimensions de la classe modèle nous ont paru avoir été bien déterminées encore à un autre point de vue.

Ayant un éclairage unilatéral, il était bon qu'elle affectât la forme rectangulaire. C'est d'ailleurs la forme indiquée par tous les hygiénistes, pourvu que l'éclairage, s'il est unilatéral, puisse être largement calculé, de manière à atteindre en quantité suffisante la place de l'écolier le moins favorisé. En outre, les organisateurs se sont inspirés de cette vérité pédagogique résumée par un architecte de la ville de Paris, qui s'occupe depuis de longues années des constructions scolaires (M. Félix Narjoux) :

« Pour terminer les dimensions de la classe, il faut tenir » compte encore du champ de surveillance, de la puissance » disciplinaire du regard, de la portée de la voix et de celle » de la vue pour la lecture au tableau. Tout dans la distribu- » tion de ce local, place des fenêtres, des portes, de l'appa- » reil de chauffage, emplacement des bancs, passages, doit » être calculé à l'avance, si on veut éviter des mécomptes. »

On ne saurait méconnaître que les organisateurs de la classe modèle ont tout fait pour éviter les inconvénients d'une longueur disproportionnée avec la largeur de la salle. Une salle trop longue nuit à la surveillance, par conséquent à la

bles, la loi générale, la cause des phénomènes, les différences qui séparent les classes d'êtres, les analogies qui les rapprochent. Si l'enseignement n'est pas donné dans cet esprit, il est sans valeur et ne fait que charger inutilement la mémoire.

Les sciences sont naturellement mises un peu sur le pavois dans les gymnases qui ont restreint l'étude du latin et du grec, et nous applaudirions à la faveur dont elles jouissent, si cette étude intensive ne se faisait pas aux dépens de la culture littéraire amoindrie.

A part Altorf (10 h.), Bâle et Lausanne leur réservent le plus petit nombre d'heures; Bâle les a, du reste, fort bien réparties : les élèves de la première année reçoivent des leçons de botanique en été et de zoologie en hiver; la seconde est consacrée aux minéraux et aux plantes, et les trois dernières à la physique, à part un semestre où l'on s'occupe de chimie. Bâle commence tôt les sciences; cela lui permet de décharger le gymnase supérieur, qui n'a que deux heures de physique (2 ans), et de pousser avec une grande vigueur l'étude du grec (6 h. par semaine) et du latin (8 h.). Nous préférons de beaucoup cette distribution à celle de Lausanne : dans les trois classes inférieures du Collége : des leçons de choses ; elles sont rattachées à l'enseignement du français, de même qu'à Genève l'histoire naturelle concourt à l'étude de la langue maternelle. Puis brusquement interruption : aucun enseignement scientifique pendant deux ans; il reprend à raison d'une heure par semaine dans la dernière classe ; au gymnase même (élèves de 16 à 18 ans) 6 heures : 1re année, physique, chimie, botanique et zoologie ; 2me, physique, chimie, géologie, minéralogie et cosmographie. Lausanne aurait tout intérêt à mieux diviser son enseignement scientifique ; la botanique et la zoologie devraient être réservées au Collége (classes III, II, I) ; les autres disciplines similaires seraient l'apanage du Gymnase ; les heures de science pourraient ainsi y être diminuées et celles de grec et de latin augmentées.

Toutefois, malgré l'attirance que les sciences ont toujours

2m65 de hauteur, la laissaient pénétrer presque perpendiculairement, le soubassement ne mesurant que 66cm. Les initiateurs ont voulu plus et mieux que ce que proposait Javal à la commission française d'hygiène de la vue, en 1832, et qui a pour ainsi dire fait règle dès lors : « Un œil placé au niveau de la table, à la place la moins favorisée, doit pouvoir voir directement le ciel dans une étendue verticale de 0m30 au moins, comptée à partir du bord supérieur des fenêtres. Et, ajoutait-il, dans l'application de cette règle, il ne faut pas tracer l'épure d'après l'état actuel, mais en admettant que le propriétaire d'en face usera de son droit de construire à la hauteur admise par les règlements, dans les villes, et par l'usage, dans les communes rurales. C'est, en effet, le voisinage immédiat d'habitations élevées, dans les rues étroites, qui diminue le plus la lumière dont jouissent les classes, et il faut l'éviter en acquérant assez de terrain pour que les plus hautes de ces constructions s'en trouvent éloignées par une distance égale au moins à deux fois leur hauteur ; ou mieux encore, en prenant le jour sur une grande cour. »

Il n'est pas à craindre qu'une commune dont les autorités auront décidé la construction d'une maison d'école sur le type de la « classe modèle » aille, en Suisse du moins, la placer au milieu ou à proximité d'un pâté de maisons qui lui enlèveraient l'air et la lumière. Les règlements et les mœurs — plus fortes que les règlements — sont heureusement d'accord sur ce point. Néanmoins, constatons que le système d'éclairage diurne adopté pour la classe modèle, est un progrès marqué, dont ont bénéficié déjà du reste bon nombre de nos écoles. Il tient compte du fait qu'il est essentiel de choisir la lumière diurne entre le zénith et l'horizon, la lumière du zénith étant certainement la plus riche et la plus favorable, mais n'atteignant qu'une petite partie de la surface de la classe, et celle de l'horizon, quoique atteignant plus abondamment la profondeur de la classe, étant trop faible pour mettre en plein relief les objets. « C'est entre ces deux sources qu'il faut

» s'efforcer de prendre la lumière. La direction désirab
» définit par une inclinaison de 35° sous laquelle l'éclai
» se fait en plein jusqu'aux extrémités du plancher. (
» une pièce de 3 mètres de hauteur sur 4m50 de profonde
(Trélat, Société de médecine publique, 28 juillet 1886.)

Ajoutons qu'entre les deux baies, l'architecte a remp
le trumeau par un simple meneau aussi étroit que les
teaux qui portaient les grandes vitres. De même il a pros
les ornements d'architecture qui font perdre parfois tan
lumière. L'école est faite pour les écoliers, et non pour
passants. La fenêtre ogivale ou cintrée que l'on rencontr
souvent en Amérique et en Angleterre, n'a plus de défense
chez nous. La classe modèle ne pouvait avoir que des fenê
à linteau supérieur rectiligne.

Pour tamiser la trop grande lumière et intercepter
rayons directs ou trop chauds, de simples stores mobile
toile bleue.

Quant à la proportion existante entre la surface éclair
et la surface à éclairer, soit, dans le cas particulier, 14,575
et 64,070 m². elle est tout à fait normale; elle est d'un
plus de 1/5 ou 0m20² par mètre de plancher. En Suisse, d
les nouveaux bâtiments scolaires, elle est communémen
1 à 5 au minimum, si le bâtiment est isolé et si la lum
est unilatérale. Dans les autres pays, bien que les spéci
tes demandent le plus pour avoir le moins, soit que la sur
vitrée ait une surface égale au 1/4 et même au 1/3 de celle
plancher, il en est à peu près de même. « La nouvelle
» truction royale pour les écoles de Breslau se contente de
» En Russie, Kranzfeld demande 1/6, chiffre qui est loin d'
» atteint dans les écoles d'Odessa que décrit cet auteur.
» Belgique, le programme de 1879 fixe la proportion à 0m².1
» par mètre carré du plancher en supposant l'éclairage u
» latéral. En Amérique, on demande 0m².2072 par mètre ca
» de surface, et 0m².2590 par élève. C'est à peu près la p
» portion de l'école modèle d'Erismann (0m².26 par élève.)

vrai dire, ces proportions sont rarement atteintes, ıe dans les meilleures écoles, et on peut se contenter ıoins. Javal n'attache pas beaucoup d'importance au ort à établir entre le nombre des élèves et la surface itrage, car la lumière ne se partage pas également e les enfants, et le même carreau laisse arriver la lu- e dans plusieurs directions, ce qui rend le calcul illu- [1]. »

VENTILATION

mesure d'économie sans doute, le système de ventila- la classe modèle était plutôt supposé que réellement A coup sûr l'installation laissait à désirer sur ce point. nêtres ne pouvaient s'ouvrir. Par contre, elles étaient s de quatre guichets affectant l'apparence de petites nnes à lamelles de verre. Cela nous permet de nous compte de l'idée qui avait présidé à cette partie de llation. D'ailleurs, des renseignements pris à bonne nous ont montré que nous ne nous trompions pas. Il ıpposer en face de ces persiennes une ou deux fenêtres nt sur un corridor (éclairage de soutien) et pourvues èmes lamelles, ce qui permet d'établir un courant d'air nt dans le haut de la salle.

nt à la ventilation proprement dite, voici ce qui devait ıpposé : Une bouche amenant l'air du dehors contre le et l'air ainsi chauffé pénétrant dans la salle; deux bou- ervant à évacuer l'air vicié à 2m50 au-dessus de l'es- près du sol, sous l'estrade, trois bouches servant à la de l'acide carbonique plus lourd que l'air. On avait, -il, d'abord songé à faire peindre toutes ces ouvertures, comme il était impossible de donner une idée de la prise on y a renoncé, peut-être à tort.

[1] oit et Polin, « l'Hygiène scolaire. »

CHAUFFAGE

Quant au chauffage de la classe modèle, il y a été p
au moyen d'un appareil fourni par la maison Gras, fr
Genève, ainsi que nous l'apprend le catalogue officiel. (
un poêle-calorifère dit « scolaire » avec prise d'air p
foyer et bouches de chaleur. Il était monté en carrea
faïence (catelles) réfractaires, de couleur bleuâtre. A l
rieur, un appareil en fonte à ailettes permettait le cha
au coke, au bois ou n'importe quel autre genre de co
tible. Le poêle était pourvu d'une grille rotative et de
avec régulateur pour modifier ou accélérer le tirage.

Au-dessus du milieu du poêle, une cavette soit ch
plats, chose qui nous semble assez discutable dans un
scolaire; car la cuisine du maître nous paraît devoir être
autant que possible hors de la classe. Au-dessus de ce ch
plats, un récipient à eau pour vaporiser la chaleur. Ajo
que le tuyautage était muni d'une clef-bascule.

MOBILIER

En ce qui concerne le mobilier scolaire, la classe m
nous a fait éprouver une vive satisfaction. Elle nous a r
en mémoire ce que Gréard a tant dit et répété pour les l
çais et ce qui pourrait très bien s'adresser encore à no
de communes suisses. Oui certainement, les tables de 2,
4 places ou 5 au plus assurent aux enfants la liberté de
mouvements, aux maîtres la facilité de la surveillance
l'enseignement ; elles obvient aussi à ces entassements
créent et propagent les maladies épidémiques. Rien n'es
différent, rien n'est insignifiant dans ce détail de l'orga
tion matérielle des classes ; une classe bien aménagée,
ordonnée, où l'élève entre avec un sentiment de plaisir

spect, le dispose et le contraint moralement, pour ainsi à l'application et au travail.

mme nous l'avons déjà dit plus haut, grâce aux efforts pédagogues hygiénistes, la vieille table massive a été crite de nombre de nos classes suisses ; on la trouve ce-ant encore dans plusieurs localités, faisant un attristant raste avec les modèles plus modernes que la plupart de commissions scolaires se sont empressées d'adopter dans dernières années. Il faut espérer qu'après l'Exposition aire de Genève, notre génération verra disparaître défi-vement et sans aucun regret, ces antiquités fort peu so-elles, car chacun a pu se convaincre à l'évidence qu'il t possible d'éviter à l'élève ces attitudes vicieuses qui luisent aux déformations de la colonne vertébrale et de pareil de vision.

a scoliose et la myopie, en effet, sont dues principalement cartement irrationnel de la table et du banc et à la dis-portion entre la taille de l'enfant et la hauteur des pu-es.

lais la loi du progrès est de marcher toujours de perfec-nement en perfectionnement. Si les dernières tables con-ionnées dans notre pays ont gagné sous le rapport de encement et des dimensions, celles qui les suivent aujour-ui sont établies dans des proportions encore mieux appro-es aux différents âges. Si le mobilier scolaire s'est, en sse, amélioré d'année en année et a déjà subi dans son emble une véritable transformation, le dernier mot est d'être dit, attendu que les modèles les plus perfectionnés, oduits jusqu'ici dans nos classes condamnent encore fant à l'immobilité continue dans la position assise, alors chacun sait que le changement, la variété dans la posi-n, sont une loi, un besoin absolu pour lui.

Jusqu'en 1873 environ, on ne connaissait guère dans les oles que les longues tables massives dont nous venons de rler, immeubles par destination, qu'il fallait réparer péni-

blement sur place, à moins de les faire sortir par les f
faute de portes suffisamment larges. Sur ces bancs
mètres de longueur on rangeait, dans les classes inf
surtout, les élèves par files épaisses de 15, 18, 20.
peine s'ils pouvaient se mouvoir. Un seul devait se dé
tous étaient mis en désordre. Les maîtres pouvaient
passer dans les bancs pour corriger les devoirs, rectif
position, donner un conseil. C'est l'exposition de Vi
1873 qui a mis en honneur les tables de 2, 3, 4 ou 5
que nous avons aujourd'hui, suffisamment solides, m
biles et légères, faciles à grouper selon les besoins et
gences du local et qui, placées à distances régulières l
des autres, assurent aux enfants la liberté de leurs
ments, aux maîtres la faculté de maintenir la disciplin
rien faire perdre à l'enseignement.

De même, c'est l'Exposition de Paris de 1889 qui
révélé les systèmes nouveaux à 2 et 3 places, offra
mense avantage au point de vue hygiénique et édu
pouvoir faire travailler les élèves tantôt assis, tantôt
Avec ces systèmes, la confection des travaux écrits
beaucoup, étant faite debout ; les élèves se tiennent
ils ont plus d'aisance dans leurs mouvements, parta
tent plus de soin à leur travail. Ces systèmes nouveau
tituent, somme toute, une révolution de bon aloi d
moyens d'enseignement et d'éducation. Elle concord
leurs parfaitement avec les méthodes de la pédago
derne qui veulent que l'enfant ait une plus grande
d'action et plus d'individualité qu'autrefois. Il est cert
les systèmes nouveaux permettant l'alternance des p
sont une garantie contre la fatigue et les malaises c
des élèves.

Les organisateurs de la classe modèle ont voulu
un pas en avant de leurs prédécesseurs de Paris, en l
lieu de faire appel à tous les inventeurs de tables-p
quels que fussent leurs types, ils se sont adressés

d'entre tous. 15 tables Mauchain composaient le mo-
la salle. Ces tables qui se prêtent à volonté à des
s de hauteur et au travail alternatif assis et debout
1,25 m. de longueur sur 50 cm. de large. La tablette
ptible de diverses inclinaisons. 6 étaient accompa-
n banc mobile, ne faisant qu'un tout avec la table,
s de chaises libres, à dossiers avec large traverse
s une partie de la salle se trouvaient exposés quel-
es de chaises d'un nouveau genre, à dossier lombaire
'artant du principe que le dossier droit des sièges
ne présente d'appui qu'à la région dorsale du torse
sans soutien la région lombaire qui cependant se
a première, ayant à supporter le poids de toute la
périeure du corps, l'inventeur a imaginé pour remé-
t inconvénient le dossier lombaire mobile. Ce dossier
un renflement qui soutient et maintient la région
dans sa courbure normale et donne au torse, sans
me attitude redressée qui aide à la respiration, et di-
la pression abdominale, facilite la circulation géné-
mécanisme très simple permet de hausser et d'a-
e renflement lombaire de ce nouveau dossier, de
e qu'il s'adapte à toutes les tailles.
pitre du maître, du même inventeur, qui accompagne
ier, nous a paru être très pratique. Long de 140 cm.
le large et 75 de haut, il était placé sur l'estrade à
rches de 16 cm. qui conduisaient les élèves au ta-
oir. De cette hauteur, le maître domine facilement
classe. Le corps du pupitre renferme une armoire
portes s'ouvrent du côté des élèves, autant pour que
s voient distinctement l'objet que le maître vient y
que pour que la lumière mette bien en relief la col-
'objets intuitifs qu'elle contient. Une simple modifi-
onsistant à supprimer les deux marches de l'estrade
partie qui soutient l'armoire de manière à la prolon-
u'à terre, permettra de lui donner encore de plus

discipline. L'enseignement en souffre indirectement. (il souffre directement déjà de la difficulté qu'éprouv élèves assis sur les bancs du fond de la classe à sui divers travaux effectués ou expliqués par le maître des tableaux noirs ou des cartes murales[1].

ÉCLAIRAGE ET VENTILATION

Ici encore, on s'est inspiré des principes de la scie dagogique moderne. Autrefois, l'importance attaché question de l'éclairage était nulle. Pourvu que les élèv sent dans un local qu'on appelait l'école, c'était tout (fallait, que le jour y fût ou non suffisant. Plus tard, coup de la réaction inévitable, on a proclamé com axiome « qu'une salle d'école n'avait jamais assez mière ! » C'était tomber d'un excès dans l'autre. Les nistes de notre temps disent oui et non. Non, si la l est crue, éclatante, et si les baies par où elle pénètre (classe sont placées d'une manière défectueuse et ont p fet de fatiguer, d'aveugler l'enfant. Oui, s'il s'agit de l diffuse, non réfléchie, et quelle qu'en soit l'abondance, s tion désagréable sur l'appareil de la vision.

Il nous paraît que le congrès de Berlin, en 1886, a la juste notion en posant *que ce qu'il faut rechere n'est pas le minimum d'éclairage nécessaire pou dans un local, on puisse lire et écrire. Ce qu'il faut cher, c'est l'éclairage suffisant pour qu'on puisse, (local, lire et écrire sans aucun effort*[2].

La classe modèle étant dans l'axe du nord au sud, e pitre du maître du côté du premier de ces points car la lumière venait de l'ouest. Deux immenses baies att montant jusqu'au plafond, de 2m75 de largeur chacu

[1] Les hygiénistes sont aujourd'hui d'accord sur ce point. Lay zer, Kronzfeld, Trélat, Guillaume, etc.

[2] Proposition de Cohn.

2m65 de hauteur, la laissaient pénétrer presque perpendiculairement, le soubassement ne mesurant que 66cm. Les initiateurs ont voulu plus et mieux que ce que proposait Javal à la commission française d'hygiène de la vue, en 1832, et qui a pour ainsi dire fait règle dès lors : « Un œil placé au niveau de la table, à la place la moins favorisée, doit pouvoir voir directement le ciel dans une étendue verticale de 0m30 au moins, comptée à partir du bord supérieur des fenêtres. Et, ajoutait-il, dans l'application de cette règle, il ne faut pas tracer l'épure d'après l'état actuel, mais en admettant que le propriétaire d'en face usera de son droit de construire à la hauteur admise par les règlements, dans les villes, et par l'usage, dans les communes rurales. C'est, en effet, le voisinage immédiat d'habitations élevées, dans les rues étroites, qui diminue le plus la lumière dont jouissent les classes, et il faut l'éviter en acquérant assez de terrain pour que les plus hautes de ces constructions s'en trouvent éloignées par une distance égale au moins à deux fois leur hauteur ; ou mieux encore, en prenant le jour sur une grande cour. »

Il n'est pas à craindre qu'une commune dont les autorités auront décidé la construction d'une maison d'école sur le type de la « classe modèle » aille, en Suisse du moins, la placer au milieu ou à proximité d'un pâté de maisons qui lui enlèveraient l'air et la lumière. Les règlements et les mœurs — plus fortes que les règlements — sont heureusement d'accord sur ce point. Néanmoins, constatons que le système d'éclairage diurne adopté pour la classe modèle, est un progrès marqué, dont ont bénéficié déjà du reste bon nombre de nos écoles. Il tient compte du fait qu'il est essentiel de choisir la lumière diurne entre le zénith et l'horizon, la lumière du zénith étant certainement la plus riche et la plus favorable, mais n'atteignant qu'une petite partie de la surface de la classe, et celle de l'horizon, quoique atteignant plus abondamment la profondeur de la classe, étant trop faible pour mettre en plein relief les objets. « C'est entre ces deux sources qu'il faut

» s'efforcer de prendre la lumière. La direction désir
» définit par une inclinaison de 35° sous laquelle l'é
» se fait en plein jusqu'aux extrémités du planche
» une pièce de 3 mètres de hauteur sur 4m50 de profo
(Trélat, Société de médecine publique, 28 juillet 1886.

Ajoutons qu'entre les deux baies, l'architecte a re
le trumeau par un simple meneau aussi étroit que
teaux qui portaient les grandes vitres. De même il a p
les ornements d'architecture qui font perdre parfois
lumière. L'école est faite pour les écoliers, et non p
passants. La fenêtre ogivale ou cintrée que l'on renc
souvent en Amérique et en Angleterre, n'a plus de défe
chez nous. La classe modèle ne pouvait avoir que des f
à linteau supérieur rectiligne.

Pour tamiser la trop grande lumière et intercep
rayons directs ou trop chauds, de simples stores mol
toile bleue.

Quant à la proportion existante entre la surface écl
et la surface à éclairer, soit, dans le cas particulier, 14.
et 64.070 m²., elle est tout à fait normale; elle est d'
plus de 1/5 ou 0m²20² par mètre de plancher. En Suisse
les nouveaux bâtiments scolaires, elle est communém
1 à 5 au minimum, si le bâtiment est isolé et si la l
est unilatérale. Dans les autres pays, bien que les sp
tes demandent le plus pour avoir le moins, soit que la
vitrée ait une surface égale au 1/4 et même au 1/3 de c
plancher, il en est à peu près de même. « La nouvel
» truction royale pour les écoles de Breslau se contente
» En Russie, Kranzfeld demande 1/6, chiffre qui est loin
» atteint dans les écoles d'Odessa que décrit cet aute
» Belgique, le programme de 1879 fixe la proportion à 0
» par mètre carré du plancher en supposant l'éclairag
» latéral. En Amérique, on demande 0m²,2072 par mètr
» de surface, et 0m²,2590 par élève. C'est à peu près
» portion de l'école modèle d'Erismann (0m²,26 par élè

A vrai dire, ces proportions sont rarement atteintes, me dans les meilleures écoles, et on peut se contenter moins. Javal n'attache pas beaucoup d'importance au port à établir entre le nombre des élèves et la surface vitrage, car la lumière ne se partage pas également tre les enfants, et le même carreau laisse arriver la lu-ière dans plusieurs directions, ce qui rend le calcul illu-ire[1]. »

VENTILATION

ar mesure d'économie sans doute, le système de ventila-de la classe modèle était plutôt supposé que réellement li. A coup sûr l'installation laissait à désirer sur ce point. fenêtres ne pouvaient s'ouvrir. Par contre, elles étaient ies de quatre guichets affectant l'apparence de petites iennes à lamelles de verre. Cela nous permet de nous lre compte de l'idée qui avait présidé à cette partie de stallation. D'ailleurs, des renseignements pris à bonne ce nous ont montré que nous ne nous trompions pas. Il supposer en face de ces persiennes une ou deux fenêtres nant sur un corridor (éclairage de soutien) et pourvues mêmes lamelles, ce qui permet d'établir un courant d'air tant dans le haut de la salle.

uant à la ventilation proprement dite, voici ce qui devait supposé : Une bouche amenant l'air du dehors contre le e et l'air ainsi chauffé pénétrant dans la salle; deux bou-s servant à évacuer l'air vicié à 2m50 au-dessus de l'es-le; près du sol, sous l'estrade, trois bouches servant à la ie de l'acide carbonique plus lourd que l'air. On avait, alt-il, d'abord songé à faire peindre toutes ces ouvertures, is comme il était impossible de donner une idée de la prise ir, on y a renoncé, peut-être à tort.

[1] Labit et Polin, « l'Hygiène scolaire. »

CHAUFFAGE

Quant au chauffage de la classe modèle, il y a été p au moyen d'un appareil fourni par la maison Gras, fr Genève, ainsi que nous l'apprend le catalogue officiel. un poêle-calorifère dit « scolaire » avec prise d'air p foyer et bouches de chaleur. Il était monté en carrea faïence (catelles) réfractaires, de couleur bleuâtre. A rieur, un appareil en fonte à ailettes permettait le cha au coke, au bois ou n'importe quel autre genre de co tible. Le poêle était pourvu d'une grille rotative et de avec régulateur pour modifier ou accélérer le tirage.

Au-dessus du milieu du poêle, une cavette soit ch plats, chose qui nous semble assez discutable dans un scolaire; car la cuisine du maître nous paraît devoir êtr autant que possible hors de la classe. Au-dessus de ce ch plats, un récipient à eau pour vaporiser la chaleur. Aj que le tuyautage était muni d'une clef-bascule.

MOBILIER

En ce qui concerne le mobilier scolaire, la classe m nous a fait éprouver une vive satisfaction. Elle nous a en mémoire ce que Gréard a tant dit et répété pour les cais et ce qui pourrait très bien s'adresser encore à n de communes suisses. Oui certainement, les tables de 2 4 places ou 5 au plus assurent aux enfants la liberté de mouvements, aux maîtres la facilité de la surveillance l'enseignement ; elles obvient aussi à ces entassement créent et propagent les maladies épidémiques. Rien n'e différent, rien n'est insignifiant dans ce détail de l'orga tion matérielle des classes ; une classe bien aménagée, ordonnée, où l'élève entre avec un sentiment de plaisir

:, le dispose et le contraint moralement, pour ainsi
pplication et au travail.
nous l'avons déjà dit plus haut, grâce aux efforts
gogues hygiénistes, la vieille table massive a été
le nombre de nos classes suisses ; on la trouve ce-
ncore dans plusieurs localités, faisant un attristant
avec les modèles plus modernes que la plupart de
ıissions scolaires se sont empressées d'adopter dans
ères années. Il faut espérer qu'après l'Exposition
e Genève, notre génération verra disparaître défi-
ıt et sans aucun regret, ces antiquités fort peu so-
car chacun a pu se convaincre à l'évidence qu'il
ible d'éviter à l'élève ces attitudes vicieuses qui
ıt aux déformations de la colonne vertébrale et de
de vision.
iose et la myopie, en effet, sont dues principalement
nent irrationnel de la table et du banc et à la dis-
n entre la taille de l'enfant et la hauteur des pu-

loi du progrès est de marcher toujours de perfec-
nt en perfectionnement. Si les dernières tables con-
es dans notre pays ont gagné sous le rapport de
ıent et des dimensions, celles qui les suivent aujour-
t établies dans des proportions encore mieux appro-
x différents âges. Si le mobilier scolaire s'est, en
mélioré d'année en année et a déjà subi dans son
une véritable transformation, le dernier mot est
dit, attendu que les modèles les plus perfectionnés,
s jusqu'ici dans nos classes condamnent encore
l'immobilité continue dans la position assise, alors
ın sait que le changement, la variété dans la posi-
une loi, un besoin absolu pour lui.
en 1873 environ, on ne connaissait guère dans les
e les longues tables massives dont nous venons de
ameubles par destination, qu'il fallait réparer péni-

blement sur place, à moins de les faire sortir par les fenêtres, faute de portes suffisamment larges. Sur ces bancs de 5 à 6 mètres de longueur on rangeait, dans les classes inférieures surtout, les élèves par files épaisses de 15, 18, 20. C'est à peine s'ils pouvaient se mouvoir. Un seul devait se déranger, tous étaient mis en désordre. Les maîtres pouvaient à peine passer dans les bancs pour corriger les devoirs, rectifier une position, donner un conseil. C'est l'exposition de Vienne en 1873 qui a mis en honneur les tables de 2, 3, 4 ou 5 places, que nous avons aujourd'hui, suffisamment solides, mais mobiles et légères, faciles à grouper selon les besoins et les exigences du local et qui, placées à distances régulières les unes des autres, assurent aux enfants la liberté de leurs mouvements, aux maîtres la faculté de maintenir la discipline, sans rien faire perdre à l'enseignement.

De même, c'est l'Exposition de Paris de 1889 qui nous a révélé les systèmes nouveaux à 2 et 3 places, offrant l'immense avantage au point de vue hygiénique et éducatif de pouvoir faire travailler les élèves tantôt assis, tantôt debout. Avec ces systèmes, la confection des travaux écrits gagne beaucoup, étant faite debout ; les élèves se tiennent mieux ; ils ont plus d'aisance dans leurs mouvements, partant mettent plus de soin à leur travail. Ces systèmes nouveaux constituent, somme toute, une révolution de bon aloi dans les moyens d'enseignement et d'éducation. Elle concorde d'ailleurs parfaitement avec les méthodes de la pédagogie moderne qui veulent que l'enfant ait une plus grande liberté d'action et plus d'individualité qu'autrefois. Il est certain que les systèmes nouveaux permettant l'alternance des positions sont une garantie contre la fatigue et les malaises corporels des élèves.

Les organisateurs de la classe modèle ont voulu marquer un pas en avant de leurs prédécesseurs de Paris, en 1889. A lieu de faire appel à tous les inventeurs de tables-pupitres quels que fussent leurs types, ils se sont adressés au plu

le dessin et l'industrie. Les croquis cotés relevés d'après nature y sont nombreux.

VALAIS. — L'enseignement des écoles valaisannes, tantôt collectif, tantôt individuel et consistant presque uniquement en copies d'estampes, ne nous a pas paru présenter une bien grande homogénéité.

TESSIN. — Les dessins exposés, d'un ordre plutôt élémentaire, sont exécutés sur papier quadrillé et pointé par des élèves de 11 à 12 ans.

Une identité presque complète nous permet de réunir dans une même appréciation les cantons de Lucerne, Zurich, Thurgovie, Berne et Bâle. Ils emploient d'une manière assez uniforme la méthode Hauselmann qui consiste en copies, d'après l'estampe et le plâtre, d'ornements géométriques, passés parfois en teintes plates, de fleurs, de fruits, de paysages. Les écoles de filles de Lucerne méritent une mention spéciale pour leur méthode rationnelle de dessin d'après nature. Il en est de même pour les albums de travaux manuels de Zurich qui contiennent d'excellents croquis cotés et la représentation en perspective cavalière des objets exécutés. Nous avons pu constater çà et là l'emploi de la règle se substituant au dessin à main levée.

Les cantons de Glaris, Appenzell, Uri, Zug, Unterwald, Schwytz, Schaffhouse n'ont pas exposé de travaux d'élèves concernant le dessin.

ECOLES SECONDAIRES

L'exposition des dessins des écoles secondaires se présente dans des conditions qui produisent une agréable impression. Les nombreux travaux exposés à la paroi flattent l'œil par l'harmonie des teintes et le fini de l'exécution. Ils sont faits soigneusement au trait d'abord dans les années inférieures, puis avec application de teintes plates et de hachures à la

grandes et très utiles dimensions. La profondeur du pu étant de 80 cm., de nombreux tiroirs et rayons se sup sent pour les besoins de sa profession, du côté du maître second pupitre buvard mobile peut se placer sur la tab premier. Toujours d'après le système de l'inventeur, l blette peut s'adapter à des hauteurs différentes, à volont manière à permettre au maître d'écrire ou de parler da position assise ou debout.

MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT

L'Exposition scolaire permanente de Zurich, le Pest zianum, avait prêté à la classe modèle divers objets porte-cartes géographiques, 4 tableaux noirs de carto doisé pour l'enseignement simultané et enfin un doubl bleau noir à parties superposées dont l'une se hisse en n temps que l'autre descend. C'est, à notre avis, un sys qui n'a pas encore fait ses preuves ; mieux vaut, quand de la place, avoir plusieurs tableaux tournant sur gonds à la muraille, de manière à pouvoir utiliser les deux f Nous avons remarqué en outre un exemplaire de la très nieuse carte muette de la Suisse sur toile ardoisée, de R puis la carte de Suisse de Ziegler, le planisphère et la de l'Europe de Keller, la carte des Etats-Unis de Kiepert carte du canton de Genève, une carte-relief remarquab la Suisse, par Brüngger, à Berne, et un globe terrestre. tériel choisi entre tous.

Quant à la collection des objets de matériel intuitif, n'avons qu'à laisser parler le catalogue officiel. Il serait rable que chacun d'eux figurât dans toutes nos classes ses, y compris, nous dirions volontiers surtout, l'intéres groupement destiné aux leçons de choses et à l'enseigner intuitif de l'économie domestique préparé par les soin Mme Picker, inspectrice des écoles de Genève.

ollection des objets de matériel intuitif comprenait:
iste *I.* au catalogue officiel).
il faut ajouter les nombreux dessins d'élèves exécu-
ès la méthode de Barthélemy Menn.

III

ıintenant, en résumant nos impressions, comment
ıus répondre à la question que nous nous posions
: La classe modèle serait-elle un stimulant ou un
ce que nous venons de dire, le lecteur peut conclure.
lasse modèle ne constitue pas un arrêt, n'est pas
ion d'idées fixes et inamovibles. Tout en groupant
a de mieux actuellement dans l'espèce, elle laisse
qu'il serait puéril de croire que l'on est arrivé à la
n. Elle est un point d'arrivée et un point de départ.
lle, nous ne pouvons que la recommander comme
bon à imiter et à suivre. Elle fait songer, par con-
ces classes du passé que nos auteurs et peintres
Pestalozzi, Jérémias Gotthelf, Anker, excellent à
ter. Il est vrai qu'alors, les besoins politiques et
étaient moindres qu'aujourd'hui. Le « primo vivere,
hilosophari » était la règle, comme le désir du reste,
l nombre. La masse n'avait pour horizon que l'ex-
de l'ombre du clocher vicinal, que le cercle restreint
rouvait le pain quotidien quasi assuré.
va plus de même aujourd'hui. La pensée humaine
de limite géographique. Même pour les humbles, les
ts se touchent. Presque chacun a quelqu'un des
, sinon, des amis, des relations dans un autre hé-
ou, dans le même, au-delà des mers lointaines. Un
que élan s'est emparé des peuples civilisés. P tic

liers, autorités locales, autorités supérieures rivalisent de zè pour répandre à flots l'instruction, ce fil conducteur à la fo subtil et solide qui relie toutes les pensées à travers le temp et l'espace. Des sommes énormes sont annuellement englou ties dans ce puits bienfaisant et fécond d'où s'échappent continuellement les vérités éternelles. Personne ne marchande les ressources. Mais à ce vaste et général enthousiasme, il est bon qu'on pose des jalons. Il est bon que de temps à autre des modèles soient donnés, qui mettent les intéressés à même de faire des études de détail et d'ensemble, des comparaisons fructueuses. Ne pourrait-on pas quelquefois obtenir plus de résultats et de meilleurs avec les mêmes sommes dépensées ?

« Evite-t-on toujours les fausses manœuvres, les essais inutiles et coûteux ? Les superbes édifices que l'on élève, le matériel si varié, les objets d'enseignement que l'on met à profusion entre les mains et sous les yeux des élèves, répondent-ils bien au but poursuivi ? Les expositions scolaires permanentes de Zurich, de Berne, de Fribourg et de Neuchâtel étaient déjà là pour éclairer les personnes dans l'esprit desquelles passaient ces scrupules légitimes. L'exposition nationale est venue à la rescousse avec son groupe XVII si divers, si intéressant, si plein de renseignements, si riche en matières de comparaisons et d'études. Mais, hâtons nous de le dire, ce n'est pas seulement à cet égard que l'Exposition nationale de 1896 a été un champ fécond pour l'observateur et le chercheur. Toutefois, si nous pouvons déclarer, sans crainte de nous tromper, que ce puissant effort de nos concitoyens Genevois demeurera fertile en résultats dans tous les domaines, — nous ne voulons pas dissimuler notre conviction et notre espoir qu'il en sera surtout ainsi dans celui qui nous tient le plus à cœur, le domaine de l'Education et de l'Instruction.

JOHN CLERC.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

MOINS LES SECTIONS CLASSIQUES

L'enseignement secondaire a été fort bien représenté à l'Exposition nationale de Genève. Quinze cantons y avaient fait figurer les plans et modèles, les programmes et le matériel de leurs écoles secondaires, réales ou industrielles, communales ou de district, sans oublier ceux de leurs collèges spéciaux, progymnases et gymnases. C'étaient, dans l'ordre adopté par le catalogue officiel, Thurgovie, Berne, Neuchâtel, Zurich, Argovie, Grisons, Tessin, St-Gall, Fribourg, les deux Bâle, Valais, Lucerne, Genève et Vaud. Il y avait là une ample moisson d'études et d'observations à faire, et les hommes que l'école intéresse n'y ont pas manqué. Malheureusement, qu'il nous soit permis de formuler ici un regret, celui d'avoir été avisé au dernier moment seulement du désir qui nous a été exprimé de nous voir nous charger d'un rapport spécial concernant l'exposition scolaire. Dans les nombreuses visites que nous y avons faites pendant les six ou sept mois qu'elle a duré, nous avions eu, il est vrai, l'occasion de prendre des notes sur quelques points qui nous intéressaient plus particulièrement. Toutefois, on travaille mieux une matière quand on a devant soi une tâche déterminée, un but défini. Le temps ensuite nous a fait défaut pour procéder à un nou-

vel examen approfondi de l'ensemble; aussi voudra-t nous pardonner les oublis que nous avons pu comm le cas échéant, les appréciations incomplètes qui n peut-être échappé.

* * *

Qu'entend-on en Suisse par écoles secondaires ?

Ainsi que nous l'avons déjà établi ailleurs[1], à p l'école primaire proprement dite, de celle que vise l'a la Constitution fédérale, l'école populaire bifurque. part des élèves qui l'ont fréquentée obligatoirement n tinent pas, on le conçoit, à des études ultérieures, et leur instruction est nécessairement restée incomplète affermie, l'école populaire leur offre encore un ordre le plus souvent obligatoire aussi, affecté à la revue et fectionnement des connaissances qu'ils ont acquises ordres inférieurs. Cet ordre comprend les 7, 8 ou 9me d'études primaires organisées par certaines législati les écoles complémentaires et de répétition qui exist d'autres. Quant aux élèves qui désirent poursuivre l des secondaires supérieures, l'école populaire met à l position des classes dont la fréquentation est facultat plus souvent gratuite, ouvertes quotidiennement et toute l'année, sous le nom d'écoles secondaires, réale nales ou de districts. Ces classes poursuivent génér le double but de donner à certains élèves un complé connaissances et de préparer les autres à des e ments spéciaux, professionnels, industriels, agricoles périeurs.

Il existe en Suisse 448 de ces écoles secondaires[2]. cantons sauf Valais en possèdent ; Obwald et Appenz

[1] L'école populaire suisse. Payot, Lausanne.

[2] 31 décembre 1896.

ont qu'une seule chacun. Voici comment elles se répar-
it :

:H. 90 écoles secondaires dont la durée varie de 2 à 4 an-
es scolaires.

E. 67 écoles secondaires dont 5 à 2 années, 3 à 3 années,
à 4 années, 18 à 5 et 5 à 6 années.

RNE. 29 écoles secondaires dont 1 à 1, 26 à 2, 2 à 3 an-
es. Lucerne-Ville, Munster et Sursée possèdent des pro-
mnases à 4 années.

5 écoles dont 1 à 3 années, 3 à 2 et 1 à 1 année.

VYTZ. 11 écoles secondaires, dont 1 à 1, 7 à 2, 2 à 3 et 1
à années.

VALD. 4 écoles secondaires à 2 années.

ALD. 1 école à Sarnen.

US. 9 écoles secondaires dont 1 à 2 années, 7 à 3 et 1 à 4
nées.

. 7 écoles dont 5 à 2 années et 2 à 3 années.

OURG. 18 écoles secondaires dont 3 à 1 année,
t 2 à 4 années. A Fribourg, 1 école pour jeu
années.

URE. 14 écoles secondaires dont 12 à 2 années, 1 à 3 et
à 4.

-VILLE. 4 écoles dont 2 à 4 et 2 à 5 années.

-CAMPAGNE. 7 écoles à 3 années.

FFHOUSE. 8 écoles secondaires dont 6 à 3 années, 1 à 4
1 à 2.

NZELL, RH.-EXT. 10 écoles dont 8 à 3, 1 à 4 et 1 à 2 an-
es.

NZELL, RH.-INT. 1 école à 2 années, à Appenzell.

ALL. 31 écoles dont 12 à 2 années, 19 à 3. A St-Gall-
ille, 1 école pour jeunes filles catholiques à 4 années.

SONS. 19 écoles dont 1 à 1, 11 à 2 et 7 à 3 années. A Coire,
école pour jeunes filles à 3 années.

OVIE. 24 écoles dont 2 à 2, 22 à 4 et 4 pour jeunes filles, à
années.

THURGOVIE. 26 écoles dont 25 à 3 et 1 à 4 années.

TESSIN. 36 écoles dont 6 pour jeunes filles, à 3 années. 30 les pour garçons dont 10 à 2 et 20 à 3 années.

VAUD. 8 écoles dont 1 pour jeunes filles. 7 pour garçons d 4 à 2 et 3 à 4 années.

VALAIS. Pas d'écoles secondaires.

NEUCHATEL. 7 écoles secondaires dont 3 à 2, 3 à 3 et 1 années. Neuchâtel-Ville a une école pour jeunes fille 3 années.

GENÈVE. 12 écoles dont 5 à 2 et 7 à 3 années.

Sur les 24 cantons possédant des écoles secondaires, seulement, nous l'avons vu, avaient exposé à Genève. N allons les reprendre l'un après l'autre, dans l'ordre indi et étudier le plus rapidement possible, ou bien leur exp tion quand, comme celles de Zurich, Bâle, Genève, Lausa et d'autres, elle est très complète, ou bien leur organisat au point de vue de l'enseignement secondaire, industrie réal, des cours complémentaires et de perfectionnemen des écoles supérieures de jeunes filles, là où il serait im dent et à coup sûr peu équitable de formuler un jugem d'après les seuls objets exposés.

I. *Thurgovie.*

L'exposition de ce canton, pour modeste qu'elle fût, n a vivement intéressé. Presque toujours dans les prem rangs par les examens de ses recrues, nous avons été curi de prendre pour ainsi dire sur le vif son organisation laire qui répond assez bien à l'idée que l'on se fait d'une nière générale, dans la Suisse allemande, d'un progran rationnel d'enseignement secondaire. Les plans d'un nouv bâtiment scolaire, à Romanshorn, nous avaient déjà démo une visible préoccupation de l'hygiène des élèves chez les torités de ce petit peuple; le relief de la partie moyenne du

rte de Weinfelden, la collection des insectes indigè-
avaient confirmé dans ce que nous savions déjà,
ce canton on attache une valeur considérable au
à l'emploi journalier des moyens d'enseignement
l'examen des travaux d'élèves nous avait prouvé
e méthode d'enseignement de la langue allemande
e, en particulier. Un coup d'œil sur la loi, les règle-
les programmes pour l'enseignement secondaire,
du même large esprit qui règne en cette matière
lupart des cantons de la Suisse allemande, nous a
ême de juger que l'organisation scolaire à ce degré
blement bien comprise et l'une des plus démocrati-
a Suisse.

ous permettons d'entrer dans un certain nombre de
ar cette organisation, ainsi que nous l'avons déjà dit
, nous semble assez bien résumer, à quelques va-
rès, ce qui existe généralement en Suisse en matière
tion et de programme d'enseignement secondaire.

ie des années primaires, l'élève thurgovien se trouve
ice de deux ordres de classes : d'un côté l'école se-
facultative dont nous allons parler plus loin, de
cours de perfectionnement obligatoire. Ce cours est
nné par l'Etat et contrôlé par un inspecteur officiel.
s étrangers au canton n'en sont pas dispensés. Les
jugeant la durée de ce cours insuffisante, ont
is quelques années l'initiative d'en créer de faculta-
n enseigne les travaux manuels, pour les deux sexes,
es, le dessin, la comptabilité, les éléments de bureau
ial, etc. La prospérité de ces cours est telle que la
ation a doublé en moins de 3 ans.

de ces cours se trouvent l'école secondaire et l'école
dont les degrés inférieurs servent également d'école
re. Les travaux d'élèves exposés à Genève prove-
précisément de l'école cantonale. Le canton est divisé
dissements scolaires secondaires, comprenant, selon

l'importance de la population, une ou plusieurs localités. Chacun de ces cercles est mis en demeure d'avoir une école secondaire dont on choisit le siège en tenant compte de toutes les circonstances et conditions que l'on doit invoquer en pareil cas. Si aucune localité n'ambitionne le siège de l'école, le gouvernement intervient, désigne l'endroit qui lui paraît se prêter le mieux au but poursuivi et détermine les prestations en sa faveur des autres endroits du cercle scolaire, ainsi que celles de la caisse de l'Etat.

Dans la règle, il suffit de 15 élèves pour amener l'ouverture d'une semblable école, qui ne pourra être supprimée que si ce nombre descend à 10 ou au-dessous plusieurs années durant.

Les branches obligatoires y sont : l'allemand, le français, dont l'élève peut toutefois être dispensé selon les circonstances;

l'arithmétique et les éléments de comptabilité ;

la géométrie avec applications pratiques;

la géographie, l'histoire et l'instruction civique ;

les sciences naturelles ;

le chant, le dessin et la calligraphie.

Les branches non obligatoires sont:

la religion et la morale ;

les exercices gymnastiques ;

les éléments du latin et du grec, ainsi que l'étude d'une langue étrangère autre que le français dans les écoles pourvues de deux maîtres.

La durée de l'enseignement est en général de 3 années; toutefois, en vue des élèves qui ont l'intention de quitter l'école à la fin des deux premières années, le programme de celles-ci doit présenter un caractère général.

L'enseignement religieux peut être confié à l'instituteur: il est de 2 heures par semaine. Le nombre des heures de leçons par semaine est de 33, chiffre assez élevé pour la Suisse allemande ; les vacances annuelles sont de 8 semaines réparties par semaines ou par jours isolés, selon les besoins appréciés et reconnus par la direction de l'école.

sences non justi... sont passibles d'une amende :
ıi dans un semestre a plus de 10 absences non justi-
verser à la caisse de l'école 20 centimes pour cha-
les.
re, l'élève qui dans une année a plus de 4 semaines
e, y compris les absences non justifiées, peut être
de l'école et doit quand même payer l'écolage pour
ourante.
dmis à l'école secondaire, tous les enfants domiciliés
rondissement qui ont été libérés de l'école primaire
rouvent des connaissances suffisantes ; l'admission
domiciliés dans un autre arrondissement ne peut
sée, à moins que l'école ne soit déjà trop chargée
La surveillance immédiate de l'école et la tenue des
laires appartiennent à une commission de 5 à 9 mem-
nmés pour 3 ans ; deux d'entre eux sont choisis par
rnement et le reste par les électeurs de l'arrondisse-
ı commission est responsable de sa gestion finan-
caissier désigné par elle doit déposer caution.
ı partie pédagogique et le contrôle général des études
ege), le gouvernement nomme pour 3 ans un ins-
les écoles secondaires.
sse des écoles est alimentée par un subside annuel
par les écolages, par les intérêts du fonds, par des
ions volontaires des communes ou des particuliers,
l'école, par une contribution de la localité siège de
ar les amendes scolaires, par des impôts communaux
res, en faveur de l'école.
side annuel de l'Etat à chaque arrondissement sco-
pour un seul maître de 1200, pour deux maîtres de
00 francs.
ge est de 20 fr., mais peut être réduit ou supprimé
des circonstances spéciales à l'élève, pauvreté, éloi-
du domicile, etc.
ımune siège d'école pourvoit elle-même aux frais de

locaux scolaires, de mobilier, de chauffage, et là où il y a deux maîtres, de logement pour l'un des deux ou d'indemnité équivalente. L'autorisation définitive d'ouvrir une école secondaire pour une durée de 6 ans est du ressort du gouvernement ; les autorisations provisoires pour un temps déterminé ou non sont accordées par le Département de l'Instruction publique. La loi prévoit au budget un poste pour cours de perfectionnement destinés aux maîtres secondaires.

Programme. — Le programme prévoit un cycle de 3 années d'études, mais il est toutefois combiné de manière à donner, autant que possible, aux élèves sortant de l'école après 2 ans seulement, une instruction formant un tout. Les écoles secondaires ont en première ligne le devoir d'être une école populaire supérieure; mais elles ne doivent pas perdre de vue non plus qu'elles ont à préparer aux écoles supérieures, école cantonale, séminaire, etc.

C'est l'idée que l'on retrouve du reste à la base de toutes les législations suisses, en matière d'enseignement secondaire.

Les 33 heures de leçons sont réparties comme suit : religion 2, allemand 6, français 4, géographie 2, sciences naturelles 3, arithmétique 4, géométrie 2, histoire 2, dessin 2, chant 2 écriture et tenue de livres 2, gymnastique 2.

Le programme nous paraît heureusement combiné, mais notre cadre ne nous permet pas d'en examiner plus à fond les détails.

Là où il y a deux maîtres, le programme prévoit que l'on pourra faire travailler l'élève d'une manière plus *intensive*; on pourra même créer une 4e année, et dans ce cas, donner plus d'importance en particulier à l'allemand, au français, aux mathémathiques et aux sciences naturelles. Il recommande également d'une manière expresse que jamais une classe ne commence dans la même année l'étude de deux langues étrangères, et afin que l'élève qui apprend plusieurs langues étrangères ne soit pas surchargé, on pourra le dispenser de certaines branches, comme l'écriture et le dessin. Là

à l'école n'est fréquentée que par des jeunes filles, le programme devra être profondément modifié par la commission d'accord avec l'inspecteur ; dans les écoles mixtes, il sera bon de dispenser les jeunes filles de l'algèbre et de la géométrie.

Quant aux moyens intuitifs d'enseignement, ils sont, comme nous l'avons déjà vu, fort en honneur, et le programme en établit, avec beaucoup de soin, pour chacune des branches, une liste obligatoire et une liste facultative.

Constatons en terminant, la faible participation du sexe féminin aux écoles secondaires, soit le 29,3 % seulement. Doit-on en chercher la cause dans l'organisation des cours de perfectionnement facultatifs ? C'est assez probable, à en juger d'après leur programme.

II. *Berne.*

Dans ce canton, on a, en général, une autre notion de l'école secondaire que dans les cantons voisins, et en particulier que dans le canton de Thurgovie. On considère ici les écoles moyennes ou secondaires, à l'exception des gymnases, comme des écoles populaires d'un ordre relevé, parallèles à l'école primaire que tout élève peut quitter à 10 ans révolus pour entrer à l'école secondaire. La tendance de celle-ci est de favoriser les études, c'est-à-dire d'arriver à de meilleurs résultats qu'à l'école primaire, d'abord par l'organisation de classes moins chargées, puis par le fait que l'on confie, à un même maître l'enseignement de la même branche spéciale. Il n'y a guère de maîtres ou maîtresses de classes que dans les classes inférieures et même dans la classe inférieure. L'école secondaire, qui pourrait facilement devenir une école aristocratique, est rendue accessible aux enfants des familles peu aisées, au moyen de dispense complète ou partielle des écolages, supprimés d'ailleurs dans plusieurs localités, par l'octroi de bourses aux élèves bien doués qui ont l'intention

de se vouer à l'enseignement ou aux carrières libérales, et enfin par la gratuité du matériel scolaire introduite dans plusieurs communes.

La fondation même d'écoles secondaires est facilitée par l'Etat qui accorde aux communes obérées des subventions extraordinaires à côté de la subvention ordinaire. Celle-ci est égale à la moitié des traitements payés au personnel enseignant.

Les méthodes s'inspirent de la nécessité d'inculquer aux élèves des connaissances solides. On évite autant que possible les procédés de mémorisation et tout ce qui n'a pour résultat que de faire briller l'élève au détriment du fonds à acquérir. L'enseignement y est plus individuel que dans l'école primaire, les classes ne comptant généralement pas plus de 30 élèves. L'inspection, plutôt sévère, poursuit comme but de donner à l'enseignement un caractère pratique.

Les écoles secondaires bernoises sont de deux types principaux, à 2 et à 5 classes. Dans les premières, le nombre total des leçons par classe ne dépasse pas 32. Sauf celles de religion, toutes les leçons sont obligatoires. Ce sont : le français, l'allemand, les mathématiques, l'histoire, la géographie, les sciences naturelles, le dessin, l'écriture et la tenue des livres, le chant, la gymnastique et, pour les jeunes filles, les travaux à l'aiguille auxquels on consacre beaucoup d'attention partout.

Dans les écoles secondaires à 5 classes pour jeunes filles, on ajoute au programme l'anglais et l'italien. Les deux classes inférieures ont un maximum de 31 heures par semaine, la 3e, 32, les deux supérieures, 34. Dans les écoles secondaires à 5 classes pour garçons, dans lesquelles le latin n'est pas enseigné, le chiffre maximum des leçons par semaine est de 32 dans toutes les classes. Les élèves peuvent opter, pour 3 heures par semaine dans les deux classes supérieures, entre les leçons d'anglais ou d'italien et les leçons de dessin géométrique. Dans les progymnases à 5 classes où les branches classi-

enseignées, le maximum d'heures par semaine est
ır les deux classes inférieures, 32 pour les deux
oyennes et 33 pour les deux supérieures. L'anglais
n est obligatoire pour la section réale. L'enseigne-
gieux est partout facultatif.
nuels et le matériel d'enseignement, choisis par le
ent de l'Instruction publique sur le préavis des
ons spéciales sont déclarés obligatoires, chaque
on scolaire ayant le droit d'introduire dans ses clas-
qui lui plaisent de la liste officielle.
ıux plans d'études, il ne peut y être apporté aucune
ion sans l'autorisation de la Direction de l'Instruc-
ique. Les modifications éventuelles exigées par des
nces locales ne doivent en aucune façon avoir pour
érer l'organisation générale de l'école ni d'empêcher
on d'élèves d'une école dans une autre école du can-
commissions ont le droit d'augmenter le nombre des
gymnastique et d'introduire dans les programmes
exercices corporels. Sous réserve de dispenses pour
santé, ces leçons sont obligatoires et peuvent être
, de même que les exercices militaires, sur l'un des
ès-midi qui doivent rester libres de toutes autres
ıque semaine.
vaux de 8000 élèves des écoles secondaires bernoi-
és à Genève, chacun ayant donné un échantillon de
r-faire dans l'une ou l'autre branche, sans prépara-
la plupart, démontrent un grand et intelligent ef-
. part du personnel enseignant. « Le sérieux est la
tique de l'école moyenne bernoise », a dit un homme
ce canton. Nous ne nous inscrirons certainement
ıx contre cette appréciation et nous reconnaîtrons
que la plupart des écoles secondaires bernoises
leur possible pour devenir et rester réellement

les objets exposés, à remarquer les plans de maison

d'école et de halle de gymnastique de la ville de Bienne e diverses pièces de mobilier et de matériel scolaire, chais vis avec léger dossier, appareils de projection pour le des très intéressants, ainsi que le planisphère scolaire de W à St-Imier, indiquant le moyen de trouver le lieu et le ment du lever et du coucher du soleil, sa position sur l'éc tique, sa hauteur au-dessus de l'horizon à chaque heure jour et la durée du crépuscule civil et astronomique pend toute l'année et pour toutes les latitudes. Parmi les trava de maîtres, tous utiles à divers égards, citons au prem rang les belles études de psychologie intuitive de Marti Hofwyl et les travaux pédagogiques pour instituteurs et ves de G. Stucki, à Berne.

En ce qui concerne les cours de répétition à l'usage des ves sortis de l'école primaire, l'examen des rapports expo dans la section bernoise nous montre que le canton de Be est en train de faire une expérience et se trouve dans une riode de transition. En effet, depuis l'institution de l'é complémentaire (soit depuis le 1er octobre 1894) les cours répétition ont considérablement diminué, tandis que l'é complémentaire semble vouloir prendre une extension pl rapide. En 1895, le Conseil exécutif n'a pas approuvé m de 118 règlements concernant cette école. En 1896, on comptait pas moins de 248 classes, dont 13 seulement pou Jura, ce qui est assez étonnant. Il serait prématuré de for ler dores et déjà un jugement sur elles ; elles sont encore nouvelles. Toutefois, étant donné leur programme, il est mis de bien augurer de leur efficacité et de leurs résultats

III. *Neuchâtel.*

Toutes les écoles secondaires neuchâteloises, y comp l'école supérieure des jeunes filles de Neuchâtel-Vil étaient représentées à l'exposition. Pour l'examen de la s

:châteloise, nous nous sommes adressé, on en con-
nent le motif, à des tiers qui ont bien voulu nous
tre les notes suivantes.

ndchamp (Boudry-Cortaillod). — Cette école n'avait
Genève que des dessins. Le degré inférieur présen-
roquis cotés d'objets usuels ou de meubles et des re-
ons de ces mêmes objets vus en perspective et dans
positions. Le degré supérieur exposait plutôt des
'après le plâtre, des oiseaux d'après nature et quel-
positions d'ornement.
urs de ces dessins témoignaient d'une certaine habi-
ain, mais ce qui pouvait donner quelque intérêt à
position, c'est que l'ensemble des dessins permettait
e pour ainsi dire pas à pas la méthode du professeur
che à initier ses élèves aux lois de la perspective
passer à l'étude de l'ornement, du modèle et des ef-
umière.

ombier. — Cette école avait envoyé également des
artistiques, en deux séries de 12 exemplaires. Celle
inférieur comprenait des reproductions de modèles
aires exécutés à la planche noire et de reliefs en plâ-
e du degré supérieur comprenait des études de pers-
des éléments de la figure d'après la bosse ; des repro-
de meubles, d'outils, d'objets divers d'après nature
ues dessins à la plume.
le dessin mathématique, également deux séries de 12

la géométrie, deux cahiers montrant le programme des
férieur et supérieur, celui-ci allant jusqu'aux cour-
cipales employées dans les arts et les constructions
ques et au développement de quelques solides géomé-
ainsi que 20 solides géométriques en carton, cons-
ar les élèves.

Somme toute, méthode d'enseignement bonne et t consciencieusement exécuté.

3. *Les Verrières* avaient envoyé à Genève :

1° Un volume de compositions françaises renferma cahiers des élèves et montrant, en même temps que le t habituel de l'école, la méthode suivie par le maître. Cett thode nous paraît être basée sur une recherche préalab idées par les élèves, puis sur la discussion de ces idé commun avec le maître, et enfin la rédaction hebdoma régulière d'un sujet.

2° Un volume de dictées françaises, toutes accompa d'explications grammaticales données par l'élève et co nant les fautes commises.

3° Un album de dessins artistiques d'après une mé expérimentale complétant la méthode artistique adopt néralement dans les écoles du canton de Neuchâtel. To dessins avaient été faits d'après nature, et dans l'espa 2 heures.

4° Un album de dessin technique. Degré inférieur, de d'après modèles sur carton ; degré supérieur, dessins d'o levée de plans, croquis cotés. Bons résultats, surtout da degré supérieur.

5° Ouvrages à l'aiguille.

En général, bons résultats.

4. *Cernier.* — Cette école avait exposé deux albur dessins artistiques contenant, l'un des dessins exécutés toutes les classes et disposés de manière à faire voir la che de la méthode suivie ; l'autre renfermant des con tions libres de dessins stylisés faits d'après nature p écoles de la section normale frœbelienne.

Les résultats obtenus surtout pour les derniers de sont bons. La *Revue suisse de l'enseignement professi* les a jugés très favorablement.

. *Fleurier* avait envoyé à Genève :

° Notice sur l'école secondaire de Fleurier dès son origine à 6; sommaire: budgets annuels, discipline, examens, cour- scolaires, programmes d'enseignement secondaire, frœbe- n et travaux à l'aiguille, manuels à l'usage des élèves, le du matériel d'enseignement de toutes les classes, ho- res.

2° Cours d'arithmétique, de problèmes gradués, de géomé- e et d'algèbre.
Cours de botanique générale et spéciale.
Collection des plantes les plus importantes du pays.
» » vénéneuses et médicinales du pays.
Cours d'anatomie humaine et de zoologie.
Collection de coléoptères et de lépidoptères représentant des spèces indiquées dans le cours.
Cours de littérature, 4 années.
Collection de compositions (4 années), d'après la méthode edard.
Exercices gradués d'écriture.
Exercice d'allemand (4 années).

3° Une collection de dessins, comprenant :

Dessin artistique :	Géométrique :
ᵉʳ groupe : Objets cylindriques isolés. Effet de noir et blanc.	1. Croquis cotés. Lavis plat. Echelles.
ᵉᵉ groupe : Groupes d'objets. Perspectives théoriques des intérieurs. Ornement, plâtres.	Coupes.
ᵉᵉᵉ groupe : Ornement, copie des plâtres et composition. Perspective des maisons.	3. Charpentes, coupes de menuiserie, plans, projets de jardins et d'appartements.

4me groupe : Paysage et figure d'après nature.

4. Résumé pédagogique. feuilles d'ensemble composées par les élèves.

Travaux à l'aiguille.

Un album de bandes d'apprentissage indiquant la gradation dans l'enseignement.

Une chemise à poignet. (1re année). Un caleçon (2me année). Une camisole (3me année). Une sous-taille (4e année).

6. *Le Locle* présentait à l'exposition des travaux relativement nombreux, pouvant intéresser non pas tant par leurs qualités, quoiqu'ils eussent été faits par les élèves avec beaucoup de soin, que par les indications qu'ils pouvaient fournir quant aux méthodes d'enseignement et au niveau général d'instruction atteint dans les différentes classes.

Le Locle est parti de cette idée que les sciences naturelles, le dessin mathématique et artistique et les travaux à l'aiguille sont des domaines qui se prêtent mieux que la littérature ou l'histoire à la formation d'une collection pouvant apporter de la variété à une exposition et lui donner du relief.

L'école secondaire et industrielle avait en conséquence exposé 7 tableaux botaniques et une vitrine de coléoptères du Jura. Les 7 tableaux montraient par une classification méthodique et scientifique les différents types de feuilles, inflorescences et fruits. Les échantillons avaient été d'abord desséchés avec soin, puis collés sur des feuilles de carton.

Cette collection était très intéressante.

Pour le dessin géométrique, les 4 années d'enseignement étaient représentées, allant des problèmes de la géométrie élémentaire jusqu'au dessin d'organes des machines, aux reproductions héliographiques et au lavis ; pour la géométrie descriptive, une collection d'épures ; pour l'arpentage une série de planches traitant les principaux problèmes d'un cours d'été portant sur 2 ans, soit tout d'abord, les problèmes à la

, à la planchette, au graphomètre, en plus le nivelle-
l'un côté et, comme dernière planche, le plan d'empla-
t du nouveau collège du Locle.

nt au dessin, l'école avait à Genève cinq portefeuilles
mant les dessins artistiques des élèves des deux sec-
lassique et réale, avec en plus 4 compositions des élèves
ole normale frœbelienne.

s devons constater ici, comme ailleurs où elles existent
le canton, la valeur et l'originalité des compositions
le ces sections normales frœbeliennes. Outre les cours
aphiés utilisés dans les cours de mathématiques et de
graphie, le Locle avait encore des travaux de modelage,
tonnage et de coupe et de couture intéressants. Ils ne
nt pas dans le cadre de cette étude.

remarque en terminant, qui s'adresse à cette école comme
utres du canton de Neuchâtel. La place manquait pour
nd nombre des objets. Entassés comme ils l'étaient, ils
avaient faire aussi bonne figure que cela aurait dû et pu
cas.

a Chaux-de-Fonds. — Les quatre degrés de cette école
trielle y avaient été représentés par un choix de travaux
par les élèves durant l'année scolaire. Les objets com-
t la collection exposée avaient été exécutés d'après les
iptions habituelles du programme scolaire et non en
une exposition.

ci quelques indications relatives aux groupes des tra-
présentés.

deux classes supérieures de jeunes filles et l'école nor-
frœbelienne avaient exposé deux herbiers, une feuille
men et trois portefeuilles renfermant les ouvrages et pa-
du programme des trois classes et des modèles de tra-
à l'aiguille destinés à l'enseignement de cette branche à
e primaire. — Les deux classes inférieures avaient en-
à Genève des feuilles sur lesquelles étaient fixés des

spécimens de tous les ouvrages à l'aiguille faits par l
ves pendant l'année scolaire accompagnés de la théor
s'y rapportait.

Dessin artistique. 135 dessins exécutés conscienc
ment ont été exposés. Faisant suite à l'enseignement
à l'école primaire, ces dessins étaient tous faits d'a
plâtre ou d'après des solides géométriques. En outre
ques exemples de composition et d'études décoratives a
été réunis dans un album. Le programme de l'école
trielle a donc été tout à fait représenté. Il est établi c
suit :

4me classe : Etudes de solides, perspective à vue ; orne
bas-reliefs simples.

3me classe : Rosaces, solides, vases, motifs d'archit

2me classe : Ornements de différents styles, amp
cratères, balustres, chapiteaux.

1re classe : Chimères, griffons, mascarons, masques
tes ; compositions décoratives simples.

La série des *dessins mathématiques* présentés par
industrielle devant donner une idée exacte du progr
parcouru et de la méthode suivie dans l'enseignement d
branche, aucun de ces travaux d'élèves n'avait été e
spécialement en vue de l'Exposition. — La collection c
nait : des épures de géométrie élémentaire ; la constr
des sections coniques, hélices, roulettes et autres c
usuelles ; des engrenages ; des exercices de perspecti
pide ; le levé et le dessin de machines d'après natur
projets d'organes de machines ; les éléments du dessin
graphique ; des développements, intersections et pénétr
de solides ; le tracé des ombres de surfaces, polyèdres,
de révolution, chaînons, etc. ; des épures de coupe des
(lunettes, berceaux, voûtes, etc.), des croquis, lavis e
dus d'architecture.

Travaux manuels. La section normale avait envoy
nève deux cadres ; l'un contenant plus de soixante obj

ravaux de cartonnage, parmi lesquels on remarquait les xercices variés du cours normal frœbelien ; l'autre entièrement destiné aux objets de menuiserie et renfermant 41 obets divers. — Nous devons reconnaître que l'on a été ieninspiré en disposant ces objets sur de grands cadres ; 'abord, ils ont échappé à cet entassement dont plusieurs écos ont eu à se plaindre pour leur exposition ; ensuite, et c'est le point important, la disposition adoptée a permis de suire sans peine la méthode appliquée dans les cours. — Dans s travaux de cartonnage, on a pu remarquer successivement pliage et le découpage du papier avec applications, puis des xercices en carton mince avec les solides géométriques, en n des objets tels que étiquettes, portefeuilles, corbeilles et oites. Non moins gradués étaient les travaux de menuiserie, 'abord le travail au couteau avec les plumes, le coupe-paier, la navette du tisserand, puis les exercices d'assemblage récédant la confection du porte-cordeau et de diverses caisettes, toutes à assemblages différents. — Deux cahiers d'élèes renfermant les croquis cotés de tous les objets et des renseignements sur l'outillage et les matières premières comlétaient cette collection qui avait fort bonne figure.

Calligraphie. Les deux cahiers exposés suffisaient à onner nne idée de ce que font les élèves dans leur dernière nnée d'école industrielle. Ils comprenaient :

1° Des exercices spéciaux propres à développer la soulesse et la sûreté de la main.

2° Des applications à la comptabilité, soit la rédaction et la opie de factures, bilans, comptes-rendus, bordereaux, etc.

3° Des compositions calligraphiques réunissant tous les enres étudiés : *anglaise*, *ronde*, *bâtarde* et *gothique*. Ici, le xte seul était donné. A l'élève d'en tirer le meilleur parti ossible, de trouver une disposition qui plût à l'œil, de faire ssortir tel mot ou telle ligne, suivant son importance dans ensemble.

Une notice historique sur l'introduction des travaux ma-

nuels dans la section pédagogique de l'école industrielle. digée par le directeur de l'école, a été jointe aux collecti précédentes.

Neuchâtel-Ville était représentée à Genève soit par des vaux de ses écoles secondaires de garçons (13 à 16 ans), soit des compositions françaises faites en 2 heures, laissées : corrections, et ayant pour titres :

Souvenirs de ma vie d'écolier. — Châteaux en Espa — Les vendanges.— Lettre à un ami.— J'ai bien le te — De la fenêtre de ma classe.

Travaux bien exécutés, en général corrects, mais : grande imagination.

Allemand. — Traductions très bien écrites, faite présence du maître mais sans explications, peu de fautes marquablement soignées.

Mathématiques. — Problèmes exécutés en 2 heu faits sans aide et recopiés sans corrections ; comprenant réductions de fractions. Règles d'intérêt. Racine carrée. E tions. Problèmes géométriques.

Tous propres, bien écrits, avec solutions claires.

Comptabilité : Composition avec classification de dépen — Contrôle de caisse.

En général, les élèves ont prouvé une compréhension fi des problèmes, et travaillé avec intelligence et soin.

Ecoles secondaires et supérieures des jeunes filles. degrés secondaires, 13 à 16 ans.

Ecole supérieure de 16 à ?

1° Composition française, 2 heures, non corrigées : suj *Une fête au village. — Ce que je vois de ma fenêtr L'emploi de ma semaine. — Histoire d'un sapin. — ruisseau du village. — Promenade matinale. — Une e sition de chrysanthèmes... etc.*

Travaux assez longs, riches d'imagination, très propr corrects.

2° *Allemand.* — Version faite sans préparation et sans dictionnaire, non corrigée par le maître et non copiée par l'élève.

Exécutée sans rature, en général exacte, peu de mauvaises constructions.

3° *Mathématiques.* — Problèmes faits sous la surveillance du maître, sans direction — système métrique, intérêts, mélanges, partages, mesures des surfaces, problèmes de comptabilité, lettres et billets de change.

Propreté irréprochable, solutions bien exposées, et en général justes.

Les travaux de l'école supérieure des demoiselles, élèves de 16 ans et au-dessus, étaient peu nombreux, mais très remarquables. Les compositions étaient riches d'idées et en particulier les sujets d'imagination comme celui-ci : Midi !

Dessin. — Deux groupes antique et technique, le premier reproduisant surtout des plâtres ; le second des motifs d'architecture. En général ces travaux étaient bien faits.

8. Rapports concernant l'école supérieure des jeunes demoiselles de Neuchâtel-Ville. Nous en extrayons les renseignements qui suivent.

En 1861, la commission scolaire municipale de Neuchâtel consacra l'institution d'une nouvelle classe supérieure de jeunes demoiselles qu'elle avait ouverte l'année précédente à titre d'essai.

Le nombre des élèves, les résultats obtenus, l'accueil fait dans le public obligèrent la commission scolaire à transformer le provisoire en quelque chose de permanent.

Dès 1862, les rapports font observer l'excellente réussite de la classe supérieure des jeunes demoiselles ; l'examen donnait eu aux plus réjouissants résultats et une décision amenait partage de l'année scolaire en deux semestres, cela pour répondre aux buts multiples poursuivis, et pour faciliter les

élèves qui se prépareraient à passer les examens pédagogiques, l'école normale cantonale n'existant pas encore.

On peut dire que durant 23 années, soit de 1860 à 1883, la classe supérieure des demoiselles a rendu de très grands services à de nombreuses élèves neuchâteloises, suisses et étrangères. Elle a formé toute une légion d'institutrices distinguées qui enseignent dans les écoles primaires et secondaires, en Suisse et à l'étranger.

IV. *Zurich.*

La belle exposition du canton de Zurich était malheureusement placée à l'écart, dans un endroit retiré où ne passaient guère que les visiteurs désireux à l'avance d'en étudier les véritables richesses. A ce sujet, et sans que nous voulions en quoi que ce soit nous faire ici encore l'écho de récriminations intempestives, nous ne pouvons nous empêcher de nous rappeler la question que nous posait avec une certaine indignation patriotique, un homme d'école de la grande ville : « Pourquoi les cantons qui font le moins de sacrifices pour l'école bénéficient-ils justement des meilleures places ? Serait-ce qu'on ait voulu par là mettre en pleine lumière leur insuffisance et les pousser à de plus grands efforts ? »

Nous ne saurions, quant à nous, soupçonner nos amis Genevois d'aussi noirs desseins, et ayant sacrifié à un juste ressentiment, nous commençons notre examen, nous attachant de préférence aux collections exposées et nous contentant de constater que la législation scolaire du canton de Zurich, si étudiée déjà et si connue, est une des plus complètes et des plus pratiques de la Suisse.

En première ligne, nous citons les vitrines contenant les appareils pour l'enseignement de la physique, appareils obligatoires pour l'école secondaire de Zurich et facultatifs dans

res communes. Nous l'avions déjà admirée à Zurich et
, mais elle est revenue à Genève perfectionnée et
ie de tous les instruments nouveaux dont la création
écessitée par les progrès accomplis au point de vue
que, dans le domaine de l'électricité.

autre collection qui méritait examen, c'est celle de
rtenweiler, maître secondaire à Oerlikon. M. Warten-
s'est donné pour tâche la démonstration intuitive, au
de plus d'une vingtaine d'appareils construits par lui-
des principaux phénomènes physiques et chimiques,
ie la fabrication du gaz d'éclairage, le modèle d'un
, l'existence de l'électricité stative, la réfraction de la
e, les battements du pouls, la formation du son dans
nx, la résistance de l'air, etc. Cet exemple nous paraît
d'éloge. Ajoutons que l'auteur tient des reproductions
rix de ses appareils à la disposition d'autres écoles que
à il enseigne.

que nous parlons justement de ce que peut faire un
pour vivifier son enseignement, nous nous faisons un
de mentionner ici, également, les travaux de M. Buchi,
secondaire à Zurich, qui dans deux cartes très bien
ées : « L'Allemagne à l'époque de la Réformation » et
générale des voyages et découvertes » a donné la me-
e son talent d'exposition et de son dévouement à sa
sion. Son catalogue des collections du « Linthescher-
aus » est, paraît-il, un modèle d'exactitude.

Strickler, maître secondaire à Gruningen, avait cherché
enter à l'élève d'une manière intuitive les résultats des
ements et les bases qu'ils fournissent à la statistique.
st arrivé au moyen de cercles concentriques en papier
ontrent l'étendue des divers états de l'Europe, la densité
rs populations, la proportion y existant entre le nombre
abitants en général et celui des ressortissants et des
gers. Ce sont là d'excellents moyens intuitifs. M. Strickler
en outre développé ses idées sur le dessin des cartes et la

géographie et exposé une collection très intéressante de d'affaires allemandes et françaises, ainsi qu'une broch l'orthographe.

Les professeurs de l'école cantonale de Zurich a aussi présenté à l'Exposition de Genève de nombreu vaux manuscrits ou imprimés. Bien que leur étu rentre pas précisément dans notre cadre, mentio cependant l'album de dessin de M. Weber, qui a che amener l'élève à reproduire les objets, à le pousser travail spontané, tout en éveillant chez lui le goût du M. le professeur Egli, très connu comme professeur d graphie, avait écrit une notice sur la création, l'arrang et la richesse de la collection géographique de l'école nale, collection qui a été en grande partie formée par ciens élèves dispersés par toute la terre et qui ont donné tout en faisant œuvre grandement utile, une preuve d attachement et de leur reconnaissance à l'établisseme les a instruits. Il est regrettable que d'autres cantons pas présenté des travaux semblables. On doit cep supposer que partout le maître emploie en grande par moins, ses heures libres en vue de l'école et il eût été a geux pour tous de pouvoir se livrer à des comparais des études d'ensemble et de détail, sans compter qu'il pu en résulter entre les divers cantons et les diverses une émulation des plus fructueuses.

Nous savons bien que plusieurs membres du per enseignant, et non des moins capables, se laissnt int par le peu d'apparence des objets d'enseignement intu leur invention. Et cependant ce sont précisément ces là, de modeste apparence, qui permettent de voir l'écol son aspect de tous les jours et non dans ses atours d'e tion, et qui sont peut-être la meilleure preuve d'un t sérieux fait, non pour la galerie, mais dans le réel intér élèves.

Du reste, dans le domaine de l'intuition, l'expositio

'e zurichoise présentait un ensemble réjouissant. Citons particulier les 30 photographies en couleur d'Orell Fussli :'e et quelques tableaux de Eichler concernant le travail lustriel appliqué aux minéraux, aux plantes et aux mares animales. Si l'on ne peut pas espérer que tout ou partie ces moyens intuitifs trouvent leur place dans toutes les oles, du moins ils ont fourni aux autorités et au personnel ıseignant une excellente occasion de se renseigner sur ce n'il y a lieu d'introduire dans leurs classes, en tenant ›mpte des circonstances spéciales à chaque localité. Et, à ; propos, il nous paraît qu'une chose faisait défaut, c'était n catalogue complet de chaque collection avec indication du rix des objets. Ces renseignements, il est vrai, peuvent être onnés par les expositions scolaires permanentes; néanmoins ; catalogue aurait rendu des services et mainte commission colaire l'aurait probablement conservé en souvenir de l'exosition nationale.

Les travaux d'élèves de l'école secondaire zurichoise, — école cantonale n'était représentée que par deux bons traaux, un de français et un de géométrie descriptive, — ofaient un charmant coup d'œil. Exécutés d'une manière irrérochable, correspondant aux divers degrés, ils contenaient ıcore des annotations précieuses du maître sur le temps mployé, la méthode suivie, et quelquefois aussi d'excelntes directions pédagogiques, fruits d'une longue expéence. Nous avons parcouru plusieurs de ces résumés très ıtéressants, en particulier ceux de MM. Fritschi, Bolleter, änniger, Bodmer, Ziegler, Frick, Handmeier, Kollbrunner, tc. Le français est une branche à laquelle on voue dans ces erniers temps, à Zurich, un soin tout spécial. La preuve en st la manière intelligente dont les leçons sont comprises : lus de longs exercices mécaniques, mais des exercices praiques avec l'emploi de la langue usuelle, des traductions sous dictée, au cours desquelles le maître s'appuie sur l'intuition, afin que l'œil aussi participe au travail intellectuel et

que restent fixés dans l'esprit de l'élève aussi bien la forme de l'objet, que le son du mot qui sert à le dénommer.

Pour ce qui concerne le dessin, quelques travaux exposés nous ont paru ne pas correspondre à ce qui peut se faire véritablement en classe. Sans doute, ils témoignaient d'une application soutenue, d'un zèle infatigable, tant de la part de l'élève que de celle du maître, mais nous doutons qu'ils aient été l'image fidèle de ce que serait capable de produire la majorité d'une classe. De deux choses l'une, ou bien le temps consacré au dessin avait été augmenté d'heures de travail domestique, ou bien d'autres branches du programme avaient été sacrifiées au dessin. Un inconvénient des travaux de cette nature est que le public, qui n'est pas rompu aux choses de l'enseignement court le risque d'être induit en erreur et de juger plus sévèrement d'autres travaux moins brillants peut-être, mais qui donnent une physionomie exacte des résultats que l'on peut obtenir en classe.

A ce propos, reconnaissons qu'une exposition de travaux d'élèves, indispensable si l'on veut avoir une image fidèle de ce qui se fait en classe, est un point délicat et qui donne matière à discussion. D'une manière générale, il est à désirer que le choix de ces travaux soit arrêté avec une grande prudence et surtout dans l'idée et avec le désir de montrer réellement à quel niveau une classe peut et doit arriver. Il nous a paru que l'on s'était parfois, non pas seulement à Zurich, mais encore ailleurs, quelque peu départi de ce principe. Hâtons-nous de le dire, toutefois nous avons toute confiance dans le corps enseignant suisse. Nous croyons et nous savons qu'il fait de bonne besogne, digne d'être imitée et sans la préoccupation de vouloir absolument briller.

Puisque nous parlons des moyens d'enseignement, relevons un fait qui nous a frappé. Dans mainte commune, pour l'école secondaire, le principe de la gratuité du matériel a été admis et appliqué. On est arrivé ainsi à créer une norme et à arriver à une certaine unité de types officiels. Cependant, à

es types, on a laissé subsister l'emploi de manuels
's.
'nparant à ceux-ci les manuels officiels, nous avons
ater que ceux que l'Etat édite sont supérieurs
'al au point de vue de l'exécution typographique
natériaux employés. Par contre, les autres les
t souvent par la valeur, l'originalité de leur contenu.
lus méthodiques, s'appliquent mieux aux exigences
rents degrés et conservent l'idée générale qui a pré-
ır composition, tandis que le manuel officiel, adopté
peine après de nombreuses discussions et conces-
i lui enlèvent parfois toute unité, correspond plutôt
ogramme de matières qui ne laisse souvent plus
lace à l'expérience pédagogique.
lonc bon, dans l'intérêt de l'école, de laisser au mai-
ertaine latitude, sinon dans le choix, du moins dans
on des manuels à inscrire dans une liste officielle-
ıposée. Et cela d'autant plus que la comparaison,
la pratique, a toujours eu pour effet d'éliminer les
urs et les superfluités.
nme l'exposition des écoles zurichoises était une des
complètes du groupe XVII. Les travaux d'élèves
nés (nous avons en particulier admiré un cours de
e) témoignent des excellentes méthodes appliquées
canton où le personnel enseignant est vraiment
un bon esprit pédagogique.
me la liste des objets d'enseignement, individuels
raux, et des manuels nous a paru établie avec un
i des progrès des élèves, aussi bien pour les classes
ctionnement et les cours de répétition que pour les
condaires proprement dites. De ces objets, les uns
gatoires, les autres recommandés. Parmi ceux qui
gatoires, trois collections pour l'enseignement de la
ie, l'étude des bois et des semences, et des produits
ε, de la zoologie et de la minéralogie nous ont parti-

culièrement intéressé. Elles doivent rendre de grands se ces entre les mains d'un maître expérimenté.

Nous ne mentionnons qu'en passant les recueils de règlements et programmes concernant l'enseignement se daire. Ils comptent parmi les mieux combinés de notre p Le canton de Zurich a des droits d'être satisfait de sa l lation en matière d'enseignement secondaire.

V. *Argovie.*

L'organisation, le but, les programmes des établissem d'enseignement secondaire ou écoles de district dans ce ton rappellent ce que nous avons exposé en détail à pr du canton de Thurgovie.

Les écoles de district relient les écoles primaires à l' cantonale, dont d'ailleurs certains degrés sont consi comme faisant partie de l'enseignement moyen. Seule, fet, l'école cantonale avait exposé des plans et des phot phies de ses locaux, et des travaux d'élèves, parmi les de très bons dessins. Ce qui faisait l'originalité de l'ex tion argovienne, c'étaient les travaux des maîtres. A canton, sauf erreur, ne dépassait à cet égard le canton govie, qui nous paraît posséder un noyau de professeur lite dont les investigations portent sur une grande varié domaines : géographie, histoire, mathématiques, miné gie, grammaire, archéologie, philologie, littérature, etc. n'avons pas la prétention de donner même une légère id chacun de ces travaux ; le temps et surtout la compéten matières spéciales nous font défaut ; mais nous av avoir eu grand plaisir à en parcourir rapidement quel uns, en particulier les intéressantes monographies de H ker, les études historiques de MM. Jules Muller, Frohl Adolphe Frey, dont nous avons revu, non sans une ém patriotique, le Festspiel composé pour la fête commémo

:onfédération, en 1891. Les savants travaux de MM. nter et F. Rudio, Bäbler, Mühlberg et Winteler, bien faits pour attirer l'attention des spécialistes. nnons encore les diverses publications de M. le Dr hmid.

me nous l'avons dit à propos de l'exposition de Zu- est à regretter que plus de maîtres d'autres cantons pas suivi cet exemple. Cela eût permis de juger à sa aleur, à cet égard aussi, un personnel enseignant qui llement, si l'on en croit les résultats obtenus dans le ie scolaire proprement dit, honneur à notre petit

VI. *Grisons.*

ques mots seulement. Ce canton n'avait guère exposé s travaux d'élèves, d'ailleurs fort soignés, les dessins iculier. A côté de cela, une collection des lois, règle- et ordonnances concernant les écoles secondaires et nes, ainsi qu'une série de rapports du Conseil d'édu- et du Département de l'Instruction publique, de 1883 les programmes de l'école cantonale également de- 83, et un certain nombre de comptes-rendus de con- s annuelles de la Société pédagogique. Ce qui nous a , c'est qu'il n'existe pas dans les Grisons de pro- e proprement dit pour les écoles secondaires. Ce sont ns d'enseignement des première et seconde années s de l'école cantonale qui en tiennent lieu, et les écoles aires s'y conforment à leur convenance, en tenant des nécessités du milieu.

plans d'études rentrent d'ailleurs dans le cadre admis s autres cantons pour l'enseignement secondaire. Les de langue allemande ont le choix, pour l'étude d'une étrangère, entre le français et l'italien ; les élèves de italienne peuvent opter entre l'enseignement donné

en langue française et celui qui a été spécialement organi en leur langue maternelle.

Les élèves de langue romanche et italienne reçoivent s cialement des leçons d'allemand. Le nombre de ces leçons en tous cas de deux heures supérieur à celui des le données aux élèves de langue allemande.

De même il n'y a pas, dans les Grisons, de liste offici pour le matériel et les manuels, attendu qu'il n'existe auc unité dans ce domaine.

Chaque maître choisit ses moyens d'enseignement s son bon plaisir, avec le devoir toutefois de soumettre choix à l'approbation du petit Conseil. Cela nous expli pourquoi plusieurs cours importants sont donnés sans l' d'aucun manuel. l'histoire par exemple.

Autre remarque : ce qui est désigné dans les règlements le nom d'écoles de perfectionnement n'est autre chose qu écoles secondaires ; les termes de Fortbildungschule et de F schule sont ici identiques au point de vue de la significat

Quant aux travaux des élèves, ils nous ont particuli ment intéressé, provenant d'un canton qui est une vérit confédération politique et linguistique.

L'allemand y est l'objet de la plus grande attention et seignement en revêt un caractère éminemment prati Tous les sujets, cependant, ne nous ont pas paru ch avec le même souci pédagogique. Ainsi celui d'une dicté lemande : Que fait le paysan ? donnée à des élèves d ans de l'école italienne de Roveredo :

« A une heure, il va dans la forêt, à 2 h...., à 3 h...., et 7 heures, il va à la brasserie et boit un verre de bière ; à heures, il est encore à la brasserie ; à 11 heures, il va maison ; à 12 heures, il va au lit... ! »

Nous avons peine à croire, et les enfants sans doute au le portrait ressemblant.

Les Grisons avaient exposé aussi une série de rapp sur les colonies de vacances, de 1883 à 1895.

y a beaucoup à y puiser, la question étant de plus en à l'ordre du jour dans les diverses agglomérations de que importance de notre pays.

VII. *Tessin.*

Tessin, quelques lignes également. Etaient exposés cette section des plans et photographies, des objets de iel d'enseignement et des travaux d'élèves.

objets de matériel ont attiré et retenu notre attention. vait là, outre les planches bien connues de Wettstein 'enseignement de la physique, toute une collection de res, représentant diverses scènes historiques, qui mé- ne mention spéciale : la mort d'Archimède, quelques es matrones romaines, Lycurgue, Thémistocle partant il, etc. Cette collection fait honneur à son auteur, M. G. varia, et peut rendre de réels services au maître, dont llustre avec vigueur et exactitude l'enseignement de ire ou de la composition. Quelques-uns de ces tableaux ne vraie portée artistique, ainsi la sainte nuit du ge, ou patriotique : la prière avant la bataille de , etc.

narqué également, pour l'enseignement des sciences, lief du Tessin, une collection très complète de miné- un tellurium, et surtout une collection intéressante de géographiques et géologiques. Pour l'enseignement de anique, une ingénieuse fleur schématique de carton ou uloïde, reproduisant exactement les organes de la fleur ou six fois, sauf erreur, la grandeur naturelle.

aussi l'enseignement des langues étrangères, spéciale- du français, est l'objet d'une grande sollicitude. Les x d'élèves en font foi. La méthode suivie est simple et ue. Le maître cherche à rester dans l'horizon des ob- amiliers aux élèves : la maison, les édifices publics,

partie d'une chambre, etc. Les objets spéculatifs sont absolument mis de côté, et à juste titre, avec des élèves de cet âge.

VIII. *St-Gall.*

St-Gall se présentait avec des travaux d'élèves, dont quelques-uns fort dignes de remarque. Les méthodes nous ont paru bien choisies; l'étude du français, de l'allemand, du calcul consciencieusement suivie, aussi bien à Degersheim qu'à Lichtensteig et à Rorschach, les trois écoles secondaires qui avaient été désignées pour représenter, avec l'école cantonale, le canton de St-Gall. Nous avons spécialement remarqué et parcouru le cours de géométrie pratique enseigné à Rorschach; concis et précis; ainsi que les *Bemerkungen zum Unterricht im Deutschen*, de M. Felder, maître à l'école de Lichtensteig.

Il en a été de même des divers travaux de M. Wiget, président de l'Institut commercial de Rorschach : *Einfache Buchhaltung und Einführung in die kaufmännische Correspondenz*, qui peuvent être d'une très grande utilité, non seulement pour les élèves, mais d'une façon générale pour les adultes. Bien que ces travaux sortent de notre cadre, nous avons cru de notre devoir de les signaler.

En ce qui concerne les moyens d'enseignement, il n'en existe un choix que pour l'école cantonale, qui, à côté d'un gymnase, contient une division commerciale et technique. Celle-ci, comme on peut le voir par les programmes de l'année dernière et de l'année courante, vient de subir une réorganisation importante, qui a entraîné une modification de la liste des manuels et du matériel employés.

Quant aux écoles secondaires, on y trouve une grande diversité des moyens d'enseignement, aucun de ces moyens n'étant obligatoire; cependant, on rencontre généralement dans le premier degré le livre de lecture édité depuis 1895

la conférence des maîtres secondaires du canton de
Gall, ainsi que les publications pour l'enseignement du
çais, de S. Alge, directeur de l'école des jeunes filles de
ille de St-Gall.
a *Methodik des französischen Unterrichts*, de ce dernier
eur, mérite une mention toute spéciale. Simplicité des
rases, précision des définitions, bon choix des sujets, tout
recommande et nous ne nous étonnons pas de la grande
tension que ces livres et ces cahiers ont prise à l'intérieur
mme à l'extérieur de la Suisse.
Mentionnons en terminant l'Herbarium de l'école secon-
ire Werdenberg, à Buchs, œuvre consciencieuse et intéssante de M. J.-A. Bohren, maître secondaire.

IX. *Fribourg.*

Bien que le canton de Fribourg ait un régime d'enseigne-
ent secondaire complet, il n'avait pas jugé à propos de se
ire représenter à l'exposition de Genève par les écoles des
verses parties de son territoire. Fribourg, en effet, ne pos-
de pas moins de huit écoles régionales de langue fran-
ise, celles d'Attalens, de Cottens, de Courtion, de Gruyè-
s, de Neirivue, de Rue, de St-Aubin, de Treyvaux, et pas
oins de cinq de langue allemande, avec siège à Alterswyl,
Guin, à Ueberstorf, à Cormondes et à Chiètres. Ajoutons à
la cinq écoles secondaires proprement dites : celle des jeu-
es filles à Fribourg, celles des districts de la Broye, de la
lane, de la Gruyère et de Morat, plus une école secondaire
rofessionnelle pour les garçons, à Fribourg, et l'on convien-
ra qu'avec un réseau aussi développé, il eût été avantageux
t instructif au plus haut point d'avoir sous les yeux une ex-
position complète du pays fribourgeois. Ces diverses écoles
n'ont pas, en effet, pour but unique l'instruction théorique des
élèves; elles doivent, au contraire, tenir compte dans leurs

programmes et dans leur enseignement d'un milieu e tiellement agricole et rural.

Nous regrettons d'autant plus cette abstention volo que les programmes que nous avons sous les yeux nou raissent simplement et pratiquement élaborés. Les rap des inspecteurs constatent tous l'utilité de ces institu régionales « qui ne doivent pas avoir pour tendance de s les mêmes voies que les écoles primaires quant aux mét et aux procédés... Le but que poursuit l'école régionale caractère professionnel et agricole. Les études doivent combinées avec les matières spéciales à enseigner. pr qui permet aux maîtres de gagner du temps et de r l'enseignement plus attrayant. »

Il eût été très intéressant de voir dans la pratique l sultats obtenus.

Fribourg, dans le domaine que nous étudions, n'était représenté que par l'école secondaire mixte de Morat. l secondaire des jeunes filles du chef-lieu et la section i trielle du collège Saint-Michel, entre lesquels on avait r les travaux d'élèves pour le français, l'allemand, l'angla mathématiques, le dessin, la comptabilité et les scienc turelles. L'examen de ces divers travaux prouve gén ment de bonnes méthodes et de sérieux efforts de la pa maîtres. Le plan d'études de l'école secondaire de M comme celui de l'école secondaire des jeunes filles d bourg-Ville, nous ont paru bien établis.

Nous avons remarqué des dessins dignes de mention. bien dans ces deux écoles que dans les sections industrie techniques du collège Saint-Michel. L'école de Morat av posé pour l'enseignement de l'histoire naturelle un certain bre de tableaux intéressants. Parmi les travaux des m mentionnons avec éloges l'histoire pédagogique de Mora dant les soixante dernières années, par le directeur de se les, M. Fetscherin, et le *Commentar zum deutschen Les für höhern Lehranstalten der Schweiz*, de M. J. Bäc

X. *Bâle-Campagne.*

Avec le canton de Bâle-Campagne nous retrouvons le sys-ème scolaire secondaire généralement admis dans la Suisse llemande, écoles de district et écoles secondaires de jeunes lles. Liestal, Gelterkinden et Böckten avaient envoyé des avaux d'élèves pour l'allemand, le français, les mathéma-iques, l'écriture, la comptabilité et le dessin.

Ici aussi, nous retrouvons les qualités signalées autre part. es travaux dénotent des méthodes simples, claires et pra-iques. Les programmes que nous feuilletons et qui ne diffè-ent que peu ou point des autres programmes suisses les rescrivent énergiquement. Ils insistent pour que, aussi bien vec les garçons qu'avec les jeunes filles, l'enseignement n'ait as seulement pour but de donner des connaissances aux lèves, mais forme le mieux et le plus possible leurs facultés hysiques et intellectuelles en vue des occupations ultérieures ui les attendent, agriculture, métiers manuels, commerce, ndustrie, sans que pour cela l'ensemble de la classe soit sa-rifié au profit des élèves bien doués. Les recommandations onnées dans ces programmes sous forme de prescriptions énérales mériteraient de figurer dans toutes les publications nalogues. De même que dans la plupart des cantons de la uisse allemande, le travail domestique est strictement limité t le nombre des heures hebdomadaires de leçons restreint u minimum possible, 29 à 30 pour les jeunes filles, 30 pour s garçons, sur lesquelles, pour les deux sexes, de 5 à 6 eures de français.

Bâle-Campagne avait aussi exposé les statuts, en trois vo-mes, de la caisse de retraite de ses instituteurs. Ces statuts évoient les cas de vieillesse et de décès pour les membres la société et contiennent également des prescriptions con-nant les veuves et les orphelins du personnel enseignant.

Comme travail particulier, citons une série d'études du professeur Becker, de Zurich, en vue de l'établissement d'une carte murale scolaire du canton de Bâle-Campagne.

XI. *Bâle-Ville.*

Avec Bâle-Ville, nous revenons à un cycle complet d'études secondaires, avec écoles secondaires et supérieures pour jeunes filles, et écoles secondaires réales inférieures et supérieures pour jeunes garçons. Ici nous trouvons un guide sûr dans l'ouvrage du Dr Largiader, *Das Schulwesen des Kantons Basel-Stadt (1880-1895)*, exposé dans la section en compagnie de *Schulhäuser Basel's*, de Schimpf, et de l'histoire pédagogique de Bâle-Campagne jusqu'en 1880, de M. J.-W. Hess.

A Bâle-Ville, ce que l'on appelle les écoles secondaires joue plus ou moins le rôle des écoles régionales ou de district dans d'autres cantons. Elles reçoivent dans leur année inférieure les élèves qui ont passé avec succès par l'année supérieure de l'école primaire et qui veulent rester à l'école le temps obligatoire prescrit sans poursuivre pour cela de plus hautes études. Le rôle de ces écoles est d'étendre et d'affirmer les connaissances acquises à l'école primaire afin que les élèves entrent bien préparés dans la vie pratique. Chaque école secondaire comprend quatre classes superposées et, là où il est nécessaire, leurs parallèles, avec un nombre maximum de 45 élèves. Le nombre des leçons hebdomadaires est de 26 à 30. Le programme est le même que celui que nous avons décrit à propos du canton de Thurgovie.

En ville, les écoles sont séparées par sexe ; dans les localités rurales, elles sont mixtes.

La surveillance directe de ces écoles est remise à un recteur auquel, dans la règle, on confie aussi une partie de l'enseignement. Dans les écoles de garçons, des maîtres seuls en-

ent ; dans les écoles de jeunes filles, des maîtresses et
aîtres.

cole réale reçoit des élèves qui ont fréquenté avec succès
la quatrième année de l'école primaire et doit leur don-
a culture spéciale qui leur sera nécessaire pour se pré-
r à l'industrie et au commerce. Plus spécialement elle
are aussi aux études supérieures techniques, mathéma-
es et des sciences naturelles.

'école réale comprend une division inférieure avec quatre
ées superposées et une division supérieure avec trois an-
s et demie, et, s'il est nécessaire à cause du nombre des
ves, leurs parallèles. Le nombre maximum des élèves est
à 45 dans la division inférieure et à 30 dans la division
périeure.

Le nombre des heures de leçons hebdomadaires est de 26
2. Le programme comporte avant tout l'étude des langues
dernes, allemand, français et anglais, plus les branches
linaires d'un programme réal.

Les divisions sont placées chacune sous la surveillance di-
te d'un recteur qui a aussi part à l'enseignement.

L'école des jeunes filles reçoit également après la quatrième
née primaire les élèves qui ont en vue de poursuivre une
s longue et plus étendue carrière d'études. La division
érieure est de quatre classes superposées, avec les paral-
es nécessaires ; chacune de ces classes ne peut avoir plus
45 élèves ; la division supérieure compte dans les mêmes
nditions deux classes avec un maximum de 30 élèves. Le
mbre des leçons hebdomadaires est de 26 à 30 ; le pro-
amme vise aussi en premier lieu les langues vivantes,
llemand, le français et l'anglais, plus le programme habi-
el des écoles analogues, y compris les travaux à l'aiguille.
Depuis 1884, on a ajouté à ces six classes deux classes de
rfectionnement, avec programme bien déterminé. L'école
es jeunes filles est placée sous la direction d'un recteur qui
eut être suppléé par un recteur adjoint. C'est à ces écoles de

en langue française et celui qui a été spécialement organisé en leur langue maternelle.

Les élèves de langue romanche et italienne reçoivent spécialement des leçons d'allemand. Le nombre de ces leçons est en tous cas de deux heures supérieur à celui des leçons données aux élèves de langue allemande.

De même il n'y a pas, dans les Grisons, de liste officielle pour le matériel et les manuels, attendu qu'il n'existe aucune unité dans ce domaine.

Chaque maître choisit ses moyens d'enseignement selon son bon plaisir, avec le devoir toutefois de soumettre son choix à l'approbation du petit Conseil. Cela nous explique pourquoi plusieurs cours importants sont donnés sans l'aide d'aucun manuel, l'histoire par exemple.

Autre remarque : ce qui est désigné dans les règlements sous le nom d'écoles de perfectionnement n'est autre chose que les écoles secondaires ; les termes de Fortbildungschule et de Realschule sont ici identiques au point de vue de la signification.

Quant aux travaux des élèves, ils nous ont particulièrement intéressé, provenant d'un canton qui est une véritable confédération politique et linguistique.

L'allemand y est l'objet de la plus grande attention et l'enseignement en revêt un caractère éminemment pratique. Tous les sujets, cependant, ne nous ont pas paru choisis avec le même souci pédagogique. Ainsi celui d'une dictée allemande : Que fait le paysan ? donnée à des élèves de 13 ans de l'école italienne de Roveredo :

« A une heure, il va dans la forêt, à 2 h...., à 3 h...., etc., à 7 heures, il va à la brasserie et boit un verre de bière ; à 10 heures, il est encore à la brasserie ; à 11 heures, il va à la maison ; à 12 heures, il va au lit... ! »

Nous avons peine à croire, et les enfants sans doute aussi, le portrait ressemblant.

Les Grisons avaient exposé aussi une série de rapports sur les colonies de vacances, de 1883 à 1895.

nombre de jeunes gens, après avoir reçu une certaine instruction ne veulent se vouer ni à l'industrie ni au commerce? Qu'en résulte-t-il? C'est que l'artisan ne se recrute plus que dans les classes pauvres et que, faute d'appui, il ne peut faire un apprentissage sérieux et devenir un bon patron. Il reste sa vie durant un boussilleur, un gâte-métier.

Le travail manuel se mêlant d'une façon harmonieuse à l'enseignement général, combat les funestes effets d'une éducation intellectuelle trop exclusive.

Nous devons aussi considérer que l'homme vit bien plus du produit de sa main guidée par son intelligence que de son intelligence seule, et l'enseignement des travaux manuels a aussi une grande importance au point de vue économique. L'éducation exclusivement intellectuelle donnée jusqu'ici à l'école portait l'enfant à dédaigner le travail manuel, auquel il devra pourtant, neuf fois sur dix, avoir recours pour gagner sa vie. L'école actuelle élève les enfants comme s'ils devaient être de petits bourgeois; elle les éloigne des professions manuelles pour les jeter dans les professions dites libérales au lieu de les élever pour qu'ils deviennent des hommes de progrès, des ouvriers habiles, assidus, ayant du goût. Voilà pourquoi l'on voit partout apparaître le prolétariat en habit noir, bien plus dangereux que tout autre parce qu'il est bien plus instruit. Si tant de jeunes gens ne réussissent pas lors de leur entrée dans la vie active, c'est qu'ils ne savent pas voir et ne saisissent que difficilement ce qu'on leur explique. En Autriche, le conseiller aulique Eitelberg déclarait, dans un rapport publié il y a une dizaine d'années, que tous les efforts qu'on pourrait faire pour remédier à l'apprentissage défectueux n'aboutiraient qu'à la construction d'un colosse aux pieds d'argile, tant que l'école populaire ne préparerait pas mieux les élèves dans les écoles élémentaires. « Il faut, dit-il, que l'enseignement des travaux manuels à l'école primaire devienne la base sur laquelle s'appuieront les mesures à prendre en vue du relèvement des métiers. »

partie d'une chambre, etc. Les objets spéculatifs sont absolument mis de côté, et à juste titre, avec des élèves de cet âge.

VIII. *St-Gall.*

St-Gall se présentait avec des travaux d'élèves, dont quelques-uns fort dignes de remarque. Les méthodes nous ont paru bien choisies; l'étude du français, de l'allemand, du calcul consciencieusement suivie, aussi bien à Degersheim qu'à Lichtensteig et à Rorschach, les trois écoles secondaires qui avaient été désignées pour représenter, avec l'école cantonale, le canton de St-Gall. Nous avons spécialement remarqué et parcouru le cours de géométrie pratique enseigné à Rorschach; concis et précis; ainsi que les *Bemerkungen zum Unterricht im Deutschen*, de M. Felder, maître à l'école de Lichtensteig.

Il en a été de même des divers travaux de M. Wiget, président de l'Institut commercial de Rorschach : *Einfache Buchhaltung und Einführung in die kaufmännische Correspondenz*, qui peuvent être d'une très grande utilité, non seulement pour les élèves, mais d'une façon générale pour les adultes. Bien que ces travaux sortent de notre cadre, nous avons cru de notre devoir de les signaler.

En ce qui concerne les moyens d'enseignement, il n'en existe un choix que pour l'école cantonale, qui, à côté d'un gymnase, contient une division commerciale et technique. Celle-ci, comme on peut le voir par les programmes de l'année dernière et de l'année courante, vient de subir une réorganisation importante, qui a entraîné une modification de la liste des manuels et du matériel employés.

Quant aux écoles secondaires, on y trouve une grande diversité des moyens d'enseignement, aucun de ces moyens n'étant obligatoire; cependant, on rencontre généralement dans le premier degré le livre de lecture édité depuis 1895

par la conférence des maîtres secondaires du canton de St-Gall, ainsi que les publications pour l'enseignement du français, de S. Alge, directeur de l'école des jeunes filles de la ville de St-Gall.

La *Methodik des französischen Unterrichts*, de ce dernier auteur, mérite une mention toute spéciale. Simplicité des phrases, précision des définitions, bon choix des sujets, tout la recommande et nous ne nous étonnons pas de la grande extension que ces livres et ces cahiers ont prise à l'intérieur comme à l'extérieur de la Suisse.

Mentionnons en terminant l'Herbarium de l'école secondaire Werdenberg, à Buchs, œuvre consciencieuse et intéressante de M. J.-A. Bohren, maître secondaire.

IX. *Fribourg.*

Bien que le canton de Fribourg ait un régime d'enseignement secondaire complet, il n'avait pas jugé à propos de se faire représenter à l'exposition de Genève par les écoles des diverses parties de son territoire. Fribourg, en effet, ne possède pas moins de huit écoles régionales de langue française, celles d'Attalens, de Cottens, de Courtion, de Gruyères, de Neirivue, de Rue, de St-Aubin, de Treyvaux, et pas moins de cinq de langue allemande, avec siège à Alterswyl, à Guin, à Ueberstorf, à Cormondes et à Chiètres. Ajoutons à cela cinq écoles secondaires proprement dites : celle des jeunes filles à Fribourg, celles des districts de la Broye, de la Glane, de la Gruyère et de Morat, plus une école secondaire professionnelle pour les garçons, à Fribourg, et l'on conviendra qu'avec un réseau aussi développé, il eût été avantageux et instructif au plus haut point d'avoir sous les yeux une exposition complète du pays fribourgeois. Ces diverses écoles n'ont pas, en effet, pour but unique l'instruction théorique des élèves; elles doivent, au contraire, tenir compte dans leurs

programmes et dans leur enseignement d'un milieu essentiellement agricole et rural.

Nous regrettons d'autant plus cette abstention volontaire que les programmes que nous avons sous les yeux nous paraissent simplement et pratiquement élaborés. Les rapports des inspecteurs constatent tous l'utilité de ces institutions régionales « qui ne doivent pas avoir pour tendance de suivre les mêmes voies que les écoles primaires quant aux méthodes et aux procédés... Le but que poursuit l'école régionale a un caractère professionnel et agricole. Les études doivent y être combinées avec les matières spéciales à enseigner, procédé qui permet aux maîtres de gagner du temps et de rendre l'enseignement plus attrayant. »

Il eût été très intéressant de voir dans la pratique les résultats obtenus.

Fribourg, dans le domaine que nous étudions, n'était guère représenté que par l'école secondaire mixte de Morat, l'école secondaire des jeunes filles du chef-lieu et la section industrielle du collège Saint-Michel, entre lesquels on avait réparti les travaux d'élèves pour le français, l'allemand, l'anglais, les mathématiques, le dessin, la comptabilité et les sciences naturelles. L'examen de ces divers travaux prouve généralement de bonnes méthodes et de sérieux efforts de la part des maîtres. Le plan d'études de l'école secondaire de Morat, comme celui de l'école secondaire des jeunes filles de Fribourg-Ville, nous ont paru bien établis.

Nous avons remarqué des dessins dignes de mention, aussi bien dans ces deux écoles que dans les sections industrielles et techniques du collège Saint-Michel. L'école de Morat avait exposé pour l'enseignement de l'histoire naturelle un certain nombre de tableaux intéressants. Parmi les travaux des maîtres, mentionnons avec éloges l'histoire pédagogique de Morat pendant les soixante dernières années, par le directeur de ses écoles, M. Fetscherin, et le *Commentar zum deutschen Lesebuch für höhere Lehranstalten der Schweiz*, de M. J. Bächtold.

X. *Bâle-Campagne.*

ec le canton de Bâle-Campagne nous retrouvons le sys-
scolaire secondaire généralement admis dans la Suisse
ıande, écoles de district et écoles secondaires de jeunes
. Liestal, Gelterkinden et Böckten avaient envoyé des
ıux d'élèves pour l'allemand, le français, les mathéma-
ıs, l'écriture, la comptabilité et le dessin.
aussi, nous retrouvons les qualités signalées autre part.
travaux dénotent des méthodes simples, claires et pra-
es. Les programmes que nous feuilletons et qui ne diffè-
que peu ou point des autres programmes suisses les
crivent énergiquement. Ils insistent pour que, aussi bien
les garçons qu'avec les jeunes filles, l'enseignement n'ait
seulement pour but de donner des connaissances aux
es, mais forme le mieux et le plus possible leurs facultés
siques et intellectuelles en vue des occupations ultérieures
les attendent, agriculture, métiers manuels, commerce,
ıstrie, sans que pour cela l'ensemble de la classe soit sa-
é au profit des élèves bien doués. Les recommandations
nées dans ces programmes sous forme de prescriptions
érales mériteraient de figurer dans toutes les publications
logues. De même que dans la plupart des cantons de la
sse allemande, le travail domestique est strictement limité
nombre des heures hebdomadaires de leçons restreint
ninimum possible, 29 à 30 pour les jeunes filles, 30 pour
garçons, sur lesquelles, pour les deux sexes, de 5 à 6
res de français.
âle-Campagne avait aussi exposé les statuts, en trois vo-
es, de la caisse de retraite de ses instituteurs. Ces statuts
voient les cas de vieillesse et de décès pour les membres
a société et contiennent également des prescriptions con-
ıant les veuves et les orphelins du personnel enseignant.

Comme travail particulier, citons une série d'études du professeur Becker, de Zurich, en vue de l'établissement d'une carte murale scolaire du canton de Bâle-Campagne.

XI. *Bâle-Ville.*

Avec Bâle-Ville, nous revenons à un cycle complet d'études secondaires, avec écoles secondaires et supérieures pour jeunes filles, et écoles secondaires réales inférieures et supérieures pour jeunes garçons. Ici nous trouvons un guide sûr dans l'ouvrage du Dr Largiader, *Das Schulwesen des Kantons Basel-Stadt (1880-1895)*, exposé dans la section en compagnie de *Schulhäuser Basel's*, de Schimpf, et de l'histoire pédagogique de Bâle-Campagne jusqu'en 1830, de M. J.-W. Hess.

A Bâle-Ville, ce que l'on appelle les écoles secondaires joue plus ou moins le rôle des écoles régionales ou de district dans d'autres cantons. Elles reçoivent dans leur année inférieure les élèves qui ont passé avec succès par l'année supérieure de l'école primaire et qui veulent rester à l'école le temps obligatoire prescrit sans poursuivre pour cela de plus hautes études. Le rôle de ces écoles est d'étendre et d'affirmer les connaissances acquises à l'école primaire afin que les élèves entrent bien préparés dans la vie pratique. Chaque école secondaire comprend quatre classes superposées et, là où il est nécessaire, leurs parallèles, avec un nombre maximum de 45 élèves. Le nombre des leçons hebdomadaires est de 26 à 31. Le programme est le même que celui que nous avons décrit à propos du canton de Thurgovie.

En ville, les écoles sont séparées par sexe ; dans les localités rurales, elles sont mixtes.

La surveillance directe de ces écoles est remise à un recteur auquel, dans la règle, on confie aussi une partie de l'enseignement. Dans les écoles de garçons, des maîtres seuls en-

t; dans les écoles de jeunes filles, des maîtresses et
ltres.

le réale reçoit des élèves qui ont fréquenté avec succès
quatrième année de l'école primaire et doit leur don-
culture spéciale qui leur sera nécessaire pour se pré-
l'industrie et au commerce. Plus spécialement elle
aussi aux études supérieures techniques, mathéma-
et des sciences naturelles.

le réale comprend une division inférieure avec quatre
superposées et une division supérieure avec trois an-
demie, et, s'il est nécessaire à cause du nombre des
leurs parallèles. Le nombre maximum des élèves est
5 dans la division inférieure et à 30 dans la division
ure.

ombre des heures de leçons hebdomadaires est de 26
e programme comporte avant tout l'étude des langues
nes, allemand, français et anglais, plus les branches
ires d'un programme réal.

divisions sont placées chacune sous la surveillance di-
'un recteur qui a aussi part à l'enseignement.

le des jeunes filles reçoit également après la quatrième
primaire les élèves qui ont en vue de poursuivre une
ngue et plus étendue carrière d'études. La division
ure est de quatre classes superposées, avec les paral-
écessaires; chacune de ces classes ne peut avoir plus
lèves; la division supérieure compte dans les mêmes
ons deux classes avec un maximum de 30 élèves. Le
e des leçons hebdomadaires est de 26 à 30; le pro-
e vise aussi en premier lieu les langues vivantes,
and, le français et l'anglais, plus le programme habi-
s écoles analogues, y compris les travaux à l'aiguille.
is 1884, on a ajouté à ces six classes deux classes de
ionnement, avec programme bien déterminé. L'école
nes filles est placée sous la direction d'un recteur qui
re suppléé par un recteur adjoint. C'est à ces écoles de

Bâle, à l'exclusion des écoles rurales, que l'on avait fait en vue de l'exposition de Genève.

L'école secondaire des jeunes filles avait fourni des vaux concernant les branches suivantes : allemand, fran calcul, cours de cuisine, comptabilité, écriture, dessin. vaux à l'aiguille, tricot, couture et broderie.

L'école secondaire des garçons avait traité les mêmes b ches, moins la cuisine et les travaux à l'aiguille, mais en plus le dessin technique. L'école réale inférieure y a joint l'anglais, l'algèbre, la géométrie et la physique ; l'é réale supérieure, le dessin à main levée.

Quant à l'exposition de l'école supérieure des je filles, elle comprenait une série de dessins artistiq dont quelques-uns remarquables, allant de la 1re an d'études jusque et y compris les classes de perfectio ment. A ce groupe étaient adjoints le consciencieux tra de M. Largiader, *Handbuch der Pädagogik*, les prop tions de la conférence des professeurs de l'école de l 1896, une méthode d'écriture et des programmes d'en gnement.

A l'examen de ces divers travaux nous avons épro le sentiment que les écoles de Bâle-Ville sont établies une solide base et que l'enseignement y est forten contrôlé par les autorités scolaires et l'opinion publiq Les méthodes sont bonnes et pratiques, comme du re on doit le reconnaître, dans l'ensemble de la Suisse. tous les travaux exposés sont bien et réellement du l'élève seul. Bâle est dans une bonne voie où il doit rés ment persévérer.

A mentionner en terminant deux photographies qui d dent immédiatement une idée favorable du développem scolaire de la ville de Bâle ; l'une représentait une cuis scolaire et l'autre une chambre à bains pour élèves. Que progrès hygiéniques et sociaux résumés dans ces seules p tographies !

XII. *Valais.*

ui concerne le Valais, vu la nature de l'exposition
:on, c'est à d'autres qu'il appartient d'en examiner
En effet, les écoles de perfectionnement et moyennes
pas représentées et les collèges de St-Maurice, de
de Sion sont des collèges classiques. Nous passons
ıédiatement au canton de

XIII. *Lucerne.*

des plans de la nouvelle école cantonale et de di-
ièces relatives à l'inauguration de ce magnifique
à la fréquentation des élèves, le canton de Lu-
ıit exposé un certain nombre de travaux d'élèves
s aux écoles de la ville pour la plupart et portant
ment sur les langues française, italienne et anglaise,
s on donne une attention toute spéciale dans les
e jeunes filles. sur le calcul, la comptabilité, le des-
ique (il y en avait de très jolis exemplaires prove-
classes de jeunes filles) le dessin d'ornement et
quarelle (classes de garçons), le dessin technique, la
hie, la peinture (classes de jeunes filles).
vaux manuels féminins nous ont paru être suivis
ıd soin et dans plusieurs variétés. Mais comme ils
bjet d'une étude spéciale, nous n'y insistons pas.
les secondaires de district avaient aussi exposé, et
mêmes branches, sauf l'italien et l'anglais, le dessin
, la cartographie et la peinture. Les travaux des
ondaires de Malters, Zell, Sprengi, Münster, Escholz-
henbach, Grosswangen, témoignent de sérieux ef-
ı part des maîtres. Nous pouvons en dire autant des

travaux des écoles moyennes de Münster (avec section classique), surtout en ce qui concerne l'étude du français et du calcul, et de Sursée, dont nous avons suivi avec intérêt les méthodes de mathématiques et de dessin.

Pour chaque branche, un seul écolier avait fourni les travaux, et ces travaux n'avaient pas été faits spécialement en vue de l'exposition. Ils représentaient simplement ceux que prescrivaient en classe, année après année, les programmes et le règlement. Toutefois, on avait choisi en principe ceux des meilleurs élèves. Les compositions allemandes étaient accompagnées, comme terme de comparaison, d'un travail analogue provenant de l'année précédente.

En outre des écoles secondaires proprement dites, l'école obligatoire de répétition avait fourni des échantillons des divers devoirs d'élève et spécialement de comptabilité. En général bons résultats.

Quant aux travaux des maîtres, nous ne voulons pas les passer sous silence. C'était d'abord le *Physikalische Apparat*, de M. Carl Egli, le directeur des écoles de la ville de Lucerne.

Cet appareil n'est au fond rien autre qu'un accumulateur de force électrique construit dans la forme la mieux compréhensible pour l'élève et que chaque instituteur peut confectionner lui-même. En vue de l'exposition et pour en démontrer les effets, M. Egli avait relié son appareil avec une pile sèche et une boussole.

C'était en second lieu, un très beau relief de la région du lac des Quatre-Cantons, de M. V. Roos, maître à Lucerne.

Ce relief a été fait pour servir à l'enseignement intuitif de la géographie nationale. Il a 63 cm. de long sur 42 de large et embrasse à la cote $\frac{1}{50000}$ une superficie de 661.5 km². Il reproduit, en outre des environs immédiats de la ville de Lucerne, la chaîne du Pilate avec ses contreforts septentrionaux, le Rotzberg, le Burgenstock, le Niederbauen, le Rigi, le Rossberg et le Zugerberg. Il s'étend au lac des Quatre-Cantons

'à Brunnen et à une partie du lac de Sempach et de
Le tout a été construit à l'aide des feuilles de Siegfried
uite modelé. Les conditions techniques ont été obser-
le très près, autant que la cote le permettait. Les teintes
naturelles.
peut se procurer ce relief en gypse au prix de 60 frs.

XIV. *Genève.*

nève avait, cela va sans dire, noblesse oblige, une expo-
ı d'une grande importance, non seulement à cause du
ore et de la valeur des écoles exposantes, mais surtout à
de la multiplicité des objets exposés.
us laissons à d'autres le soin de décrire ce qui concerne
lège et l'école professionnelle de Genève ainsi que l'école
gère de Carouge. Notre examen ne portera donc que sur
e secondaire et supérieure des jeunes filles de la ville de
ve, et sur les écoles secondaires rurales.
cole secondaire et supérieure des jeunes filles, qui date
36, est le pendant du collège de Genève. Les conditions
ccordement avec l'école primaire sont les mêmes pour
eux depuis la loi de 1886 ; le nombre des années d'études
omme pour le collège, fixé à 7, recevant les élèves de 11 à
s ; avec les dédoublements, il y a actuellement 17 clas-
t l'on en a compté jusqu'à 22. La division inférieure est
la supérieure de 3 années d'études.
nombre d'heures de leçons hebdomadaires est de 26;
certainement, comparé à celui des principales écoles
gues de la Suisse, le chiffre le plus bas d'heures d'ensei-
ent.
règlement organique issu de la loi de 1886 fixe les gran-
acances à deux mois, en juillet et août.
loi de 1886 a institué des certificats solennellement déli-
en séance publique aux élèves qui se sont distinguées

par le travail de l'année, la conduite et le résultat de
mens.

Le budget annuel de l'école est actuellement de
95 000 francs.

Nous trouvons dans l'intéressant et consciencieux
de M. Ph. Bonneton, l'*Ecole secondaire et supérieure d*
nes filles de Genève, une note curieuse concernant le
des leçons dans diverses écoles, par un même professe
cumul ne peut avoir lieu que si l'enseignement que le
tionnaire donne dans plus d'un établissement roule s
objets analogues à la spécialité pour laquelle il a été n
Et à ce propos M. Bonneton rappelle un article d'une
1848 qui ne paraît pas avoir été rapporté et qui pourra
vir d'indication dans plus d'une localité de la Suisse. «
que les maîtres étaient appelés, en vertu de cet article,
seigner dans plus d'un établissement, les leçons
évaluées pour chaque spécialité et pour chaque établiss
à $^1/_5$ de moins si le calcul de traitement avait lieu pour
à $^1/_4$ de moins s'il avait lieu pour 3, et à $^1/_3$ de moins s'i
lieu pour 4 établissements à la fois. »

A côté des professeurs en titre, il y a des maîtresse
tudes.

La loi de 1886, qui a modifié profondément le progr
de 1872, a tenu à donner, tout en le simplifiant, un car
pratique et même utilitaire au nouveau programme,
ainsi qu'elle a élagué l'histoire des institutions polit
l'histoire des religions, l'histoire de la civilisation, et
la diction, que l'on a rétablie dès lors dans la division
rieure. Elle a approprié plus exactement les ressour
l'école aux différentes catégories d'élèves. Ce qui était d
pratique et professionnel a été renforcé, soit par une au
tation du nombre des heures qui y doivent être affe
soit par les prescriptions détaillées du programme.

Ainsi élaboré le programme actuel ne nous paraît co
rien d'excessif ni de trop spéculatif ; il ouvre bien, au

aux élèves les portes des diverses carrières auxquelles e proposent de se consacrer. Les cours de comptabilité, gues française, allemande, anglaise, italienne, de géo- ie, de calligraphie et de droit civil et commercial, les isent directement à la carrière commerciale ; ceux d'é- nie domestique, de chimie appliquée aux substances tires, d'hygiène, les travaux à l'aiguille, coupe et con- n, préparent heureusement celles qui deviendront de s ménagères ; le dessin et la géométrie sont de la plus le utilité à celles que leur goût porte vers les carrières trielles et artistiques ou encore vers les arts appliqués dustrie.

cole secondaire et supérieure avait fourni à l'exposition and nombre de travaux d'élèves. A les examiner nous s pu nous convaincre que les professeurs préfèrent en al donner des cours originaux et développer librement ujet sans le secours de manuels étrangers. C'est le cas les cours d'hygiène, de littérature, de philosophie, de gogie, de cosmographie, d'histoire contemporaine. Pour oire littéraire, le professeur dicte les parties principales urs, puis donne des développements que les élèves écou- sans les écrire. Pour la botanique, les élèves rédigent xtraits d'après des notes prises séance tenante, pendant e professeur développe son sujet.

nnons ici une mention au cours de comptabilité qui nous u particulièrement soigné. Ne pouvant, faute de temps, attacher à l'examen spécial de toutes les branches, nous s fait l'objet de nos études particulières de deux qui sont assez familières. l'histoire et la géographie, dési- connaître à fond la tendance de ces enseignements et les odes suivies pour les mettre à la portée des élèves.

ce qui concerne l'histoire, les programmes, rédigés par commission de spécialistes et approuvés par le Départe- t, remontent à 1886.

enseignement général a été combiné de manière à faire

suite au degré supérieur de l'enseignement primai
faciliter le passage d'un établissement à l'autre, et, cc
Allemagne et dans beaucoup de nos écoles suisses, r
trois cycles, ou cercles concentriques, qui ont pour
permettre aux élèves qui ne peuvent parcourir tou
gramme des études réparti sur 7 années, d'emporter
moins un abrégé plus ou moins complet de l'ensei
total.

Le premier cycle est étudié dans les deux années i
res ; le second dans les quatre années suivantes ; q
3me, il se développe dans l'année supérieure, soit à ti
gatoire, pour la section plus particulièrement affectée
ves institutrices, et alors il se combine avec l'ensei
de la géographie, soit à titre facultatif pour les autre

Les maîtres développent le programme chacun à
nière, et sur un fonds commun, élèvent leur ensei
en le proportionnant à l'âge, de sorte que les élèves d
supérieure arrivent, guidés par le professeur, à étudi
toire dans ses plus hautes généralités. De cette libe
un intérêt toujours nouveau pour les jeunes filles q
vent leurs études.

Nous nous permettons d'extraire d'un rapport que no
sous les yeux, celui d'un professeur de l'école, les q
lignes qui suivent, concernant le but de son enseig

« Comme le pensaient Locke et Rousseau, tout ensei
doit avoir un but pratique. Celui de l'histoire est dif
requiert une main preste et exercée. Rousseau prét
l'histoire n'est pas à la portée des enfants. Il s'agi
mettre. »

« Le but pratique nous paraît être de rendre cette j
meilleure, plus tolérante, plus avisée, plus reconn
envers les hommes qui ont bien servi leur pays ou c
à ces progrès dont nous recueillons les bienfaits, et en
capables, par la connaissance du passé, de mieux c
dre et mieux juger les hommes et les choses du prése

Le champ de l'histoire est immense. De là naît la première
culté. Comment s'orienter au milieu de cette suite de faits
e personnages? Il faut un choix, et il doit convenir à des
nes filles. La femme ne pense pas exactement comme
is. Elle peut exercer avec distinction la mémoire intellec-
lle dans l'étude des sciences. Mais dans l'ordre des études
s compliquées, celle de l'histoire, par exemple, leurs ac-
isitions sont accompagnées d'impressions souvent très
es de leur sensibilité. D'où il suit que leurs associations
dées sont souvent assez différentes des nôtres. Ce qui tou-
au gouvernement, à la politique, à la guerre, etc., les in-
esse fort peu. Les sanglantes tragédies des guerres leur
it horreur. Elles sont plus portées à la pitié qu'à la bataille.
contraire, elles ont grand plaisir à tout ce qui tient à la
des peuples et des individus, aux mœurs, aux œuvres
rt, à tout ce qui présente quelque ressemblance ou analogie
ec ce qu'elles connaissent par expérience ou devinent par
uition. »

Partant de ces prémisses, le professeur choisit une suite de
ts les plus importants et tels sont ceux qui ont laissé des
ces durables. Il les groupe en séries et place chaque série
is une idée très générale dont il démontre que ces faits
nt le développement. Sans doute l'idée est abstraite par la
néralité, mais elle est sans cesse rappelée et expliquée par
faits. Au reste, il n'y en a que trois pour l'histoire moderne
contemporaine :

1° Pouvoir absolu, d'où résultent les guerres d'ambition,
religion, et la misère du peuple;

2° Réveil de la bourgeoisie, soulèvements contre toute
tolérance;

3° Progrès de la démocratie, révolutions.

Nous regrettons que le cadre de notre travail ne nous per-
ette pas de poursuivre plus loin cette étude, d'un très inté-
ssant rapport, et nous passons à la seconde des branches.
ont nous nous sommes plus particulièrement occupé à pro-

pos de l'école secondaire et supérieure des jeunes fi
géographie.

Division inférieure. — Le temps consacré à la géog
dans chacune des quatre classes de la division inférie
de deux heures par semaine.

Le programme comprend la terre dans son ensembl
leçons de géographie sont données par les maîtresses d'é

L'âge des élèves et les connaissances élémentaires q
possèdent dans les différentes branches en entrant à
permettent de placer au début (en VIIme classe) l'étud
sphère et la lecture des cartes, étude qui doit leur inc
des notions précises et correctes sur la forme et les m
ments de la terre, la longitude et la latitude, le jour et l'
les saisons, les projections géographiques, ainsi que
configuration des diverses contrées. La carte géogra
étant une convention, on ne peut faire une étude rai
du globe sans connaître les règles qui président à ce m
représentation. Le petit volume intitulé : « Premières
de géographie pour l'enseignement secondaire, » par W
ser, sert de guide à cet enseignement préparatoire q
autre, utilise grandement le globe terrestre.

L'application des connaissances acquises sur la sp
la lecture des cartes se fait, dans les années suivant
urs de la description de l'Europe et des autres part
monde. Le canton de Genève et la Suisse sont sur
les en VIIme classe. Cet enseignement, qui doit gard
caractère correct, repose principalement sur la carte. S
impose cette convention, elle peut se livrer, sous la
tion de la maîtresse, à une analyse des traits caractéris
les principales contrées de la terre, dessiner elle-mêm
cartes en général sous forme de copies ou d'esquisses
les traits physiques, des systèmes de montag
les bassins fluviaux, indiquer sur des cartes muet
les parties des eaux, les villes industrielles, les
les pays riches, etc. Les données que renferme

: retrouvent dans de petits tableaux dressés par les

'ois l'étude de la carte serait insuffisante sans les
ons données par la maîtresse, explications qui sont
entaire obligatoire de l'atlas. Lorsqu'elles quittent la
inférieure, les élèves doivent avoir une idée nette de
guration de la terre et de sa division politique. Le
employé est le « Précis de géographie élémentaire »
naix.

'on supérieure. — La division supérieure compte
:tions parallèles : une section littéraire et une section
ique. Deux heures sont consacrées à la géographie en
sse (les deux sections réunies); deux heures en IIme
es deux sections réunies); et une heure en Ire classe
:tion pédagogique ; le cours de cette Ire classe est un
ormal.

urs de *IIIe classe* comprend deux parties : *a)* une re-
e la lecture des cartes ; *b)* une revision et un complé-
la géographie générale. Dans cette classe, de même
^me^ et en Ire classes, le cours est donné par un profes-
propos de la lecture des cartes, on développe et on
ndit tout ce qui touche à différents sujets que les
nt toujours de la peine à bien saisir : échelle des car-
ul des longitudes et des latitudes, détermination des
fuseaux horaires, courbes de niveau, hachures, cons-
s des profils ; en outre, pour familiariser les élèves
carte elle-même, on leur demande de décrire, d'après
ies de la carte Dufour qui figurent dans l'atlas Wett-
es excursions telles que la course d'Airolo à Hospen-
scension du Mont-Rose, etc. — La revision et le com-
t d'étude de géographie générale se font au moyen de
raphie économique et sociale, sur les colonies euro-
s, les principales lignes de communications du globe,
s humaines, les groupes de population.

et essentiel de cet enseignement est de placer l'homme

dans son milieu et de mettre en évidence les liens qui relient les uns aux autres tous les faits physiques, économiques et sociaux.

Etablir les rapports de la terre et de l'humanité, montrer comment le développement matériel et moral d'un peuple dépend du sol même sur lequel il vit, et de la manière dont il a su exploiter les ressources mises à sa disposition par la nature, tel est le but élevé que poursuit le géographe. Avec Herder, il cherche à « lire la destinée humaine dans le livre de la création. »

En *IIme classe*, l'objet du cours est une étude synthétique de la terre désignée généralement sous le nom de « géographie physique ». Ce ne sont plus les différents pays qui sont décrits les uns après les autres, mais la Terre elle-même qui est envisagée dans son ensemble comme une individualité distincte; après avoir groupé les différents phénomènes par des lois générales, on en recherche les causes et on en déduit les conséquences. La terre ferme (plaines, plateaux, montagnes, volcans, tremblements de terre), les eaux continentales, l'océan, l'atmosphère, le jeu infiniment varié des forces terrestres constituent les principaux chapitres de cette étude.

Mais nous devons nous borner et passer à l'étude des écoles secondaires rurales.

Les écoles secondaires rurales, à en juger par leur exposition, doivent rendre de réels services aux campagnes genevoises. Cette exposition était très variée et très complète. Elle provenait des écoles de la Plaine, Bernex, Jussy, Vandœuvres, Chêne-Bourg, Compesières, Versoix, Satigny, Meyrin, Anières et Athenaz. Elle affirme une tendance nouvelle dans l'interprétation des programmes secondaires, selon les besoins et les conditions des milieux, tendant moins à meubler l'esprit de l'élève d'une foule de connaissances, qu'à lui donner un sens résolument pratique.

Précédées par les écoles moyennes plus nombreuses, soit à

prement parler par des écoles primaires supérieures, où élèves pouvaient continuer leurs études pendant deux ées encore, les écoles secondaires rurales ont été insti- s par la loi de 1872, sous Antoine Carteret, afin de doter campagnes genevoises d'institutions répondant à leurs oins.

'enseignement gratuit et obligatoire y fait suite au 6me ré de l'école primaire et comprend, de 13 à 15 ans, comme s les écoles moyennes précédentes, deux années d'études. le nombre des élèves est suffisant, une troisième année t être formée et rester définitive, et nous avons constaté tel est le cas dans la majorité des écoles.

'ous trouvons ici une institution intéressante dont certains tons ont aussi fait leur profit, si chaque école est dirigée un régent, — c'est le terme, — ce régent ne peut avoir la ure complète qu'exigent les cours aussi multiples que iés, surtout en matière agricole. Il est suppléé par des tres itinérants, de même que les travaux à l'aiguille et le ssage sont enseignés par des maîtresses spéciales.

'n grand avantage de ces écoles, avantage que nous ne rions assez signaler aux commissions scolaires rurales, celui-ci. La matinée de 7 à 11 $^1/_2$ h. en été, et de 8 à 12 h. hiver, étant exclusivement consacrée aux garçons, et rès-midi, de 1 à 4 $^1/_2$ h. en toute saison aux jeunes filles, parents peuvent initier dans la matinée leurs jeunes filles travaux du ménage, et l'après-midi les garçons aux oc- ations rurales.

e jeudi est jour de congé pour les garçons et le samedi r les jeunes filles. On profite du samedi après midi pour nir les garçons et leur enseigner l'arpentage, les conduire ter les fermes bien tenues, les musées spéciaux, les éta- sements horticoles ou industriels intéressants. Ces sorties, es d'heureuse influence, ont été également organisées lors avec un égal succès dans les diverses écoles d'agri- ure de la Suisse.

par le travail de l'année, la conduite et le résultat de
mens.

Le budget annuel de l'école est actuellement de
95 000 francs.

Nous trouvons dans l'intéressant et consciencieux
de M. Ph. Bonneton, l'*Ecole secondaire et supérieure d*
nes filles de Genève, une note curieuse concernant le
des leçons dans diverses écoles, par un même professe
cumul ne peut avoir lieu que si l'enseignement que le
tionnaire donne dans plus d'un établissement roule s
objets analogues à la spécialité pour laquelle il a été n
Et à ce propos M. Bonneton rappelle un article d'une
1848 qui ne paraît pas avoir été rapporté et qui pourra
vir d'indication dans plus d'une localité de la Suisse. «
que les maîtres étaient appelés, en vertu de cet article
seigner dans plus d'un établissement, les leçons
évaluées pour chaque spécialité et pour chaque établiss
à $^1/_5$ de moins si le calcul de traitement avait lieu pour
à $^1/_4$ de moins s'il avait lieu pour 3, et à $^1/_3$ de moins s'i
lieu pour 4 établissements à la fois. »

A côté des professeurs en titre, il y a des maîtresse
tudes.

La loi de 1886, qui a modifié profondément le progr
de 1872, a tenu à donner, tout en le simplifiant, un car
pratique et même utilitaire au nouveau programme,
ainsi qu'elle a élagué l'histoire des institutions polit
l'histoire des religions, l'histoire de la civilisation, et
la diction, que l'on a rétablie dès lors dans la division
rieure. Elle a approprié plus exactement les ressour
l'école aux différentes catégories d'élèves. Ce qui était d
pratique et professionnel a été renforcé, soit par une au
tation du nombre des heures qui y doivent être affe
soit par les prescriptions détaillées du programme.

Ainsi élaboré le programme actuel ne nous paraît co
rien d'excessif ni de trop spéculatif; il ouvre bien, a

suite au degré supérieur de l'enseignement primair faciliter le passage d'un établissement à l'autre, et, co Allemagne et dans beaucoup de nos écoles suisses, ré trois cycles, ou cercles concentriques, qui ont pour permettre aux élèves qui ne peuvent parcourir tout gramme des études réparti sur 7 années, d'emporter moins un abrégé plus ou moins complet de l'enseig total.

Le premier cycle est étudié dans les deux années in res ; le second dans les quatre années suivantes ; qu 3me, il se développe dans l'année supérieure, soit à tit gatoire, pour la section plus particulièrement affectée a ves institutrices, et alors il se combine avec l'enseig de la géographie, soit à titre facultatif pour les autres

Les maîtres développent le programme chacun à nière, et sur un fonds commun, élèvent leur enseig en le proportionnant à l'âge, de sorte que les élèves de supérieure arrivent, guidés par le professeur, à étudie toire dans ses plus hautes généralités. De cette liber un intérêt toujours nouveau pour les jeunes filles qu vent leurs études.

Nous nous permettons d'extraire d'un rapport que nou sous les yeux, celui d'un professeur de l'école, les q lignes qui suivent, concernant le but de son enseign

« Comme le pensaient Locke et Rousseau, tout enseig doit avoir un but pratique. Celui de l'histoire est diff requiert une main preste et exercée. Rousseau préte l'histoire n'est pas à la portée des enfants. Il s'agit mettre. »

« Le but pratique nous paraît être de rendre cette je meilleure, plus tolérante, plus avisée, plus reconna envers les hommes qui ont bien servi leur pays ou co à ces progrès dont nous recueillons les bienfaits, et enf capables, par la connaissance du passé, de mieux co dre et mieux juger les hommes et les choses du présen

« Le champ de l'histoire est immense. De là naît la première difficulté. Comment s'orienter au milieu de cette suite de faits et de personnages? Il faut un choix, et il doit convenir à des jeunes filles. La femme ne pense pas exactement comme nous. Elle peut exercer avec distinction la mémoire intellectuelle dans l'étude des sciences. Mais dans l'ordre des études plus compliquées, celle de l'histoire, par exemple, leurs acquisitions sont accompagnées d'impressions souvent très vives de leur sensibilité. D'où il suit que leurs associations d'idées sont souvent assez différentes des nôtres. Ce qui touche au gouvernement, à la politique, à la guerre, etc., les intéresse fort peu. Les sanglantes tragédies des guerres leur font horreur. Elles sont plus portées à la pitié qu'à la bataille. Au contraire, elles ont grand plaisir à tout ce qui tient à la vie des peuples et des individus, aux mœurs, aux œuvres d'art, à tout ce qui présente quelque ressemblance ou analogie avec ce qu'elles connaissent par expérience ou devinent par intuition. »

Partant de ces prémisses, le professeur choisit une suite de faits les plus importants et tels sont ceux qui ont laissé des traces durables. Il les groupe en séries et place chaque série sous une idée très générale dont il démontre que ces faits sont le développement. Sans doute l'idée est abstraite par la généralité, mais elle est sans cesse rappelée et expliquée par les faits. Au reste, il n'y en a que trois pour l'histoire moderne et contemporaine :

1° Pouvoir absolu, d'où résultent les guerres d'ambition, de religion, et la misère du peuple ;

2° Réveil de la bourgeoisie, soulèvements contre toute intolérance ;

3° Progrès de la démocratie, révolutions.

Nous regrettons que le cadre de notre travail ne nous permette pas de poursuivre plus loin cette étude, d'un très intéressant rapport, et nous passons à la seconde des branches, dont nous nous sommes plus particulièrement occupé à pro-

pos de l'école secondaire et supérieure des jeunes filles. la géographie.

Division inférieure. — Le temps consacré à la géographie dans chacune des quatre classes de la division inférieure est de deux heures par semaine.

Le programme comprend la terre dans son ensemble. Les leçons de géographie sont données par les maîtresses d'études.

L'âge des élèves et les connaissances élémentaires qu'elles possèdent dans les différentes branches en entrant à l'école permettent de placer au début (en VIIme classe) l'étude de la sphère et la lecture des cartes, étude qui doit leur inculquer des notions précises et correctes sur la forme et les mouvements de la terre, la longitude et la latitude, le jour et l'heure, les saisons, les projections géographiques, ainsi que sur la configuration des diverses contrées. La carte géographique étant une convention, on ne peut faire une étude raisonnée du globe sans connaître les règles qui président à ce mode de représentation. Le petit volume intitulé : « Premières leçons de géographie pour l'enseignement secondaire, » par W. Rosier, sert de guide à cet enseignement préparatoire qui, en outre, utilise grandement le globe terrestre.

L'application des connaissances acquises sur la sphère et la lecture des cartes se fait, dans les années suivantes, au cours de la description de l'Europe et des autres parties du monde. (Le canton de Genève et la Suisse sont surtout étudiés en VIIme classe). Cet enseignement, qui doit garder un caractère correct, repose principalement sur la carte. Si l'élève comprend cette convention, elle peut se livrer, sous la direction de la maîtresse, à une analyse des traits caractéristiques des principales contrées de la terre, dessiner elle-même les cartes (en général sous forme de copies ou d'esquisses) des grandes régions physiques, des systèmes de montagnes et des bassins fluviaux, indiquer sur des cartes muettes les lignes de partage des eaux, les villes industrielles, les ports les plus importants, etc. Les données que renferment ces

etrouvent dans de petits tableaux dressés par les

s l'étude de la carte serait insuffisante sans les
s données par la maîtresse, explications qui sont
taire obligatoire de l'atlas. Lorsqu'elles quittent la
férieure, les élèves doivent avoir une idée nette de
ation de la terre et de sa division politique. Le
ployé est le « Précis de géographie élémentaire »
x.

supérieure. — La division supérieure compte
ons parallèles : une section littéraire et une section
ie. Deux heures sont consacrées à la géographie en
(les deux sections réunies); deux heures en IIme
deux sections réunies); et une heure en Ire classe
n pédagogique ; le cours de cette Ire classe est un
al.

de *IIIe classe* comprend deux parties : *a)* une re-
a lecture des cartes ; *b)* une revision et un complé-
géographie générale. Dans cette classe, de même
et en Ire classes, le cours est donné par un profes-
opos de la lecture des cartes, on développe et on
t tout ce qui touche à différents sujets que les
toujours de la peine à bien saisir : échelle des car-
des longitudes et des latitudes, détermination des
seaux horaires, courbes de niveau, hachures, cons-
les profils ; en outre, pour familiariser les élèves
te elle-même, on leur demande de décrire, d'après
de la carte Dufour qui figurent dans l'atlas Wett-
excursions telles que la course d'Airolo à Hospen-
ension du Mont-Rose, etc. — La revision et le com-
étude de géographie générale se font au moyen de
hie économique et sociale, sur les colonies euro-
es principales lignes de communications du globe,
umaines, les groupes de population.
essentiel de cet enseignement est de placer l'homme

dans son milieu et de mettre en évidence les liens qui rel les uns aux autres tous les faits physiques, économiqu sociaux.

Etablir les rapports de la terre et de l'humanité, mont comment le développement matériel et moral d'un peu dépend du sol même sur lequel il vit, et de la manière d il a su exploiter les ressources mises à sa disposition par nature, tel est le but élevé que poursuit le géographe. Av Herder, il cherche à « lire la destinée humaine dans le liv de la création. »

En *IIme classe*, l'objet du cours est une étude synthétiq de la terre désignée généralement sous le nom de « géogr phie physique » Ce ne sont plus les différents pays qui so décrits les uns après les autres, mais la Terre elle-même q est envisagée dans son ensemble comme une individuali distincte; après avoir groupé les différents phénomènes p des lois générales, on en recherche les causes et on en déd les conséquences. La terre ferme (plaines, plateaux, mo tagnes, volcans, tremblements de terre), les eaux con nentales, l'océan, l'atmosphère, le jeu infiniment varié d forces terrestres constituent les principaux chapitres de cet étude

Mais nous devons nous borner et passer à l'étude des écol secondaires rurales.

Les écoles secondaires rurales, à en juger par leur expo tion, doivent rendre de réels services aux campagnes ge voises. Cette exposition était très variée et très complète. E provenait des écoles de la Plaine, Bernex, Jussy, Vandœ vres, Chêne-Bourg, Compesières, Versoix, Satigny, Meyr Anières et Athenaz. Elle affirme une tendance nouvelle da l'interprétation des programmes secondaires, selon les soins et les conditions des milieux, tendant moins à meub l'esprit de l'élève d'une foule de connaissances, qu'à lui d ner un sens résolument pratique.

Précédées par les écoles moyennes plus nombreuses, se

proprement parler par des écoles primaires supérieures, où les élèves pouvaient continuer leurs études pendant deux années encore, les écoles secondaires rurales ont été instituées par la loi de 1872, sous Antoine Carteret, afin de doter les campagnes genevoises d'institutions répondant à leurs besoins.

L'enseignement gratuit et obligatoire y fait suite au 6me degré de l'école primaire et comprend, de 13 à 15 ans, comme dans les écoles moyennes précédentes, deux années d'études. Si le nombre des élèves est suffisant, une troisième année peut être formée et rester définitive, et nous avons constaté que tel est le cas dans la majorité des écoles.

Nous trouvons ici une institution intéressante dont certains cantons ont aussi fait leur profit, si chaque école est dirigée par un régent, — c'est le terme, — ce régent ne peut avoir la culture complète qu'exigent les cours aussi multiples que variés, surtout en matière agricole. Il est suppléé par des maîtres itinérants, de même que les travaux à l'aiguille et le repassage sont enseignés par des maîtresses spéciales.

Un grand avantage de ces écoles, avantage que nous ne saurions assez signaler aux commissions scolaires rurales, est celui-ci. La matinée de 7 à 11 1/2 h. en été, et de 8 à 12 h. en hiver, étant exclusivement consacrée aux garçons, et l'après-midi, de 1 à 4 1/2 h. en toute saison aux jeunes filles, les parents peuvent initier dans la matinée leurs jeunes filles aux travaux du ménage, et l'après-midi les garçons aux occupations rurales.

Le jeudi est jour de congé pour les garçons et le samedi pour les jeunes filles. On profite du samedi après midi pour réunir les garçons et leur enseigner l'arpentage, les conduire visiter les fermes bien tenues, les musées spéciaux, les établissements horticoles ou industriels intéressants. Ces sorties, toutes d'heureuse influence, ont été également organisées tès lors avec un égal succès dans les diverses écoles d'agriculture de la Suisse.

Il n'est donné de vacances, en règle générale, qu'au moment des grands travaux de la campagne. Les programmes ont été graduellement modifiés, mais toujours dans le sens bien net de faire contribuer la science au développement de l'agriculture. C'est ainsi qu'on a donné une grande importance à la comptabilité pour mettre l'agriculteur à même de faire exactement le bilan de son exploitation; c'est ainsi qu'on a donné plus d'extension à l'arboriculture, qu'il a été créé des cours de viticulture, en vue de la reconstitution des vignobles suisses par les cépages américains, et que des soins tout particuliers ont été voués à la culture maraîchère, toutes branches d'une extrême importance dans la région d'une grande ville.

A l'enseignement de la chimie agricole, a été ajoutée l'analyse sommaire de quelques terres, au point de vue physique, mais surtout chimique. Dans toutes les écoles un laboratoire destiné à ces expériences a été organisé.

Nous ne nous arrêterons pas aux nombreux travaux généraux et spéciaux des élèves, parmi lesquels une remarquable collection de plantes fourragères, mais nous ne passerons pas sous silence la carte calcimétrique de la commune de Vandœuvres. Il est bon de savoir que pour venir à bout de ce travail, il n'a pas fallu prélever et analyser moins de 1100 échantillons de terre. Voilà certes qui mérite mention.

Quant aux jeunes filles, afin de pourvoir, dans la mesure du possible, à leur éducation professionnelle, de les préparer à leur future vocation de maîtresses de maison et de mères de famille, des cours de repassage, de coupe et de confection de vêtements de dames et d'enfants, ont été institués à côté de ceux de couture et d'économie domestique. Les rapports constatent que ces cours ont été bien accueillis, dans toutes les communes, par les élèves et les parents. Cette partie de l'étude des écoles rurales ne rentre pas dans notre examen, néanmoins, nous ne voulions pas omettre de signaler cette initiative et cet exemple dignes d'être imités partout.

XV. *Vaud.*

avons à faire également une ample moisson, bien
in nombre d'éléments de l'exposition vaudoise
ı notre cadre.
ı nombreuses notices consacrées à faire connaî-
ses institutions d'instruction secondaire du can-
ıt une qui offre un caractère général et qui attire
nent nos regards. C'est la très complète monogra-
Sidney Schopfer, docteur en droit, monographie
Exposé sommaire de l'organisation de l'Instruc-
ue », publié sous les auspices du Département
l'Instruction publique et des Cultes. Tandis que
otices sont exclusivement consacrées à des insti-
les, celle-ci met à même de se rendre compte im-
ıt du régime légal vaudois concernant l'instruc-
ıe à tous les degrés.
ɔartout en Suisse, l'enseignement secondaire a,
ton de Vaud, pour but de servir de complément à
ent primaire. Il prépare les élèves pour les car-
ıles ou les amène à pouvoir suivre l'enseignement

t la lettre de la loi vaudoise, dit M. Sidney Schop-
joute-t-il, l'enseignement secondaire est plus et
le complément de l'instruction primaire. Car, en
cette institution délicate et compliquée, on n'a
ment songé à la préparation des élèves pour des
éciales ou les études universitaires. On l'a sur-
éré comme l'organisation d'un degré supérieur
populaire. »
de Vaud, de même que Bâle, Zurich, Thurgo-
tel, et tant d'autres, a considéré comme un de-
lre progressivement sa sollicitude aux établisse-

ments d'instruction moyenne pour pouvoir élever toujours plus le niveau matériel et moral des masses en faveur desquelles il avait déjà décrété l'obligation et la gratuité de l'enseignement primaire. Il a voulu progressivement atteindre par les bienfaits d'une instruction plus complète cette catégorie sociale si nombreuse à laquelle les écoles primaires ne suffisent plus et dont les études supérieures dépassent les besoins.

« Les familles d'ouvriers sont assez bien représentées dans les écoles secondaires, dit encore M. Schopfer, et c'est là un symptôme heureux de la fusion toujours plus progressive des classes sociales. Ce mélange, en effet, en même temps qu'il profite à l'école, dont il relève le niveau, comble peu à peu l'abîme qu'un naïf orgueil s'est trop souvent plu à creuser entre l'école primaire et le collège, et facilite par conséquent le développement des idées démocratiques. »

La loi du 19 février 1892 reconnaît comme établissement d'instruction secondaire :

Les écoles secondaires proprement dites, les écoles supérieures de jeunes filles, les collèges communaux, l'école cantonale d'agriculture, les écoles industrielle et commerciale cantonales, le collège cantonal, le gymnase classique, les écoles normales.

De ces institutions ne rentrent dans le cadre de notre étude que les écoles secondaires et collèges commmunaux, les écoles supérieures de jeunes filles, l'école industrielle et le gymnase mathématique qui, comme nous le verrons, n'en est qu'une section d'ordre supérieur.

Les écoles secondaires datent de 1834, année où le législateur les institua sous le nom d'écoles moyennes, dans le but de développer l'instruction primaire chez les jeunes gens qui ne se destinent pas à des études scientifiques proprement dites. Le programme de ces écoles en indiquait bien la tendance. Outre les langues française et allemande, la géographie, la sphère, l'histoire et l'instruction civique, y figuraient l'éco-

ıie politique, les mathématiques élémentaires, la compta-
ié, la physique, la chimie et la mécanique, l'histoire na-
ılle, le dessin et son application aux arts.

n 1869, ces écoles furent comprises dans les établisse-
ıts d'enseignement supérieur sous le nom de collèges
ımunaux. Elles participèrent dès lors à des programmes
ımuns avec les établissements cantonaux qui leur donnè-
t une vitalité nouvelle. La loi de 1892 les a placées sous
ontrôle direct du Département de l'Instruction publique
des Cultes. De création facultative pour les communes,
es continuent à être à leur charge, avec subvention de
tat cependant, jusqu'à concurrence du 50 % des traite-
nts du personnel qui les dessert.

Il y a actuellement 18 collèges communaux, dont 5 mixtes,
st-à-dire donnant à la fois l'instruction classique et réale.
Plusieurs de ces écoles avaient exposé des travaux d'élè-
s à Genève : celles du Chenit, de Vevey, Château-d'Œx,
be, Echallens, Payerne, Ste-Croix, à quoi il faut ajouter
écoles supérieures de jeunes filles de Morges et d'Aigle.
cette dernière, nous avons remarqué le programme et les
ırs d'arithmétique et de comptabilité, ainsi que quelques
sins provenant de différentes classes. (Morges en avait
lement.) De l'examen de ces diverses expositions locales,
ous paraît qu'il était bien dans le vrai, celui qui a tiré les
ıclusions suivantes :

Ces collèges, avec leurs bibliothèques, leurs modestes
ısées, leurs collections, sont de petits foyers intellectuels
ıandus sur plusieurs points du pays, qui entretiennent
ns les petites villes l'amour de la science, de l'étude. Là,
ıvaillent des maîtres, dont plusieurs poursuivent des tra-
ux personnels, dont la plupart ont fait de bonnes études.
eur contact avec la population entretient le goût de l'ins-
uction chez d'honnêtes gens qui, sans cela, ne s'inquiéte-
ıient que médiocrement des choses de l'esprit.[1] »

[1] P. Maillefer, directeur des écoles de Lausanne.

Quant aux écoles supérieures de jeunes filles, elles s'étaient contentées d'exposer des plans et des photographies de leurs bâtiments, ainsi celles de Lausanne, de Vevey (un très bel album de plans), de Morges. Ces écoles sont fort bien logées. Les autorités communales et scolaires de la ville de Lausanne avaient fait paraître, en vue de l'exposition, une « Notice sur l'école supérieure des jeunes filles », due à M. Daniel Payot. Il en appert que la création de l'école date de 1848. Ses débuts furent difficiles[1], son existence même presque menacée pendant une dizaine d'années[2]. Mais à partir de 1857, elle entre dans une phase de prospérité croissante. Elle passe de son siège modeste de la rue de la Halle à l'ancienne cure de la Madeleine (1864); en 1888, elle s'installe à Villamont, où elle trouve des locaux spacieux et sains ; les programmes se sont perfectionnés et complétés au fur et à mesure de ces heureuses modifications successives. Aujourd'hui elle comprend une division inférieure de cinq années d'études et une division supérieure ou gymnase, de trois années d'études, divisée en section littéraire et section commerciale, où l'on enseigne les langues française, allemande, anglaise, la littérature, l'histoire, l'instruction civique, la géographie, les sciences naturelles, la physique, l'économie domestique, la psychologie et la pédagogie, l'hy-

[1] Le directeur « réclame une paire de chandeliers et de mouchettes et prie que l'on insiste auprès de la municipalité pour l'établissement de poêles dans toutes les classes. Un peu plus tard, en novembre 1849, le même demande que l'on veuille bien lui fournir des braisettes et des chaufferettes pour ses élèves. On eut la cruauté de les lui refuser et de lui conseiller de faire acheter des babouches à celles qui avaient froid. » (Notice.)

[2] En juin 1851, la direction de l'école demande l'autorisation de faire insérer dans un ou deux journaux de la Suisse allemande un avis signalant à nos confédérés l'existence de l'école. La commission scolaire argue de son incompétence et déclare même qu'elle ne saurait recommander la proposition à la municipalité... L'école est pour la commune une occasion de dépenses hors de proportion avec les avantages que présente cet établissement... Dans la situation pécuniaire où se trouve la commune, la fondation de cette école fut peut-être une faute... (Notice.)

ène, les mathématiques, la comptabilité, le dessin, la coupe t le chant. A quoi il faut ajouter les cours facultatifs suiants : l'italien, le latin, la peinture et la calligraphie, plus n cours de français à l'usage des élèves de langue étrangère.

L'école décerne, après examens, un certificat d'études à la sortie de la division inférieure, et un diplôme, également après examens, au terme de chacune des sections du gymnase.

Telle qu'elle est aujourd'hui, on conçoit que la ville de Lausanne se montre fière de son école et que l'un de ses magistrats actuels ait pu écrire ces lignes :

« Parmi les nombreux établissements d'instruction publique que possède la ville de Lausanne, l'école supérieure des jeunes filles occupe une place importante. Ses débuts furent modestes. Mais la constante sollicitude des autorités, le zèle des directeurs et du personnel enseignant en ont fait une école de tout premier ordre, dont la réputation dépasse aujourd'hui les frontières de notre pays.[1] »

Si l'école supérieure des jeunes filles n'avait exposé aucun travail ni des élèves, ni des maîtres, il n'en était pas de même de l'école industrielle. L'école industrielle, dont le germe remonte aux écoles moyennes de 1834, créée en 1837, réorganisée en 1869, n'a reçu qu'en 1892 son organisation et ses programmes actuels. En vertu de la loi organique sur l'enseignement secondaire, l'institution qui nous occupe a été divisée en deux groupements : 1° une division inférieure de trois années d'études, pour les élèves de 12 à 15 ans, et qui porte seule le nom d'école industrielle ; et 2° une division supérieure, composée de trois écoles distinctes, de trois années d'études également, avec programme distinct, savoir le gymnase mathématique, l'école de commerce et l'école professionnelle. Ces trois écoles n'ont de commun que les locaux et la direction.

[1] P. Maillefer. (Notice.)

Parmi les travaux des élèves mentionnons un herbie lectionné par les élèves de 1re classe, et des exemples soignés de comptabilité, d'arithmétique, d'algèbre, de d artistique et technique. A signaler un intéressant albu dessin d'après le plâtre. Les méthodes suivies se recom dent d'elles-mêmes. Un professeur d'allemand, M. J. Ca rier, a exposé un coffret renfermant des vues pour appar projection, vues destinées à illustrer l'enseignement l'allemand. *Risum teneatis !* Nous nous sommes fait do une explication nécessaire. De ces vues, les unes sont d nées à fournir des sujets pour des exercices de conversat elles se rapportent aux morceaux de lectures allemande volume de Reitzel. Une fois quelques numéros traduits. i est fait une récapitulation sous forme de conversation élèves ayant devant les yeux, projetée sur un écran. vue résumant l'anecdote ou l'objet qui fait le sujet de la versation. L'élève, on le conçoit, travaille de la sorte infiniment plus d'entrain que s'il devait s'en tenir aux s efforts de mémoire pour se rappeler ce qu'il a traduit. autres vues sont destinées plus spécialement aux je filles de 14 à 16 ans. Elles sont combinées de manière à pêcher un travail de mémorisation et de récitation puren machinal, trop commun chez les jeunes filles de cet Elles montrent pour ainsi dire les faits, les idées. A l'i rogation le débit sera peut-être moins brillant, mais à sûr plus net, plus précis, plus vivant.

Ainsi, en parlant de Faust, la scène de la cave est tout tière remise en mémoire par une vue représentant Fau Méphistophélès sortant de la cave assis sur le tonneau ainsi de suite.

Il va de soi que les élèves sont extrêmement intéressé que la fin de la leçon arrive le plus souvent sans fatigu moyen est bon, peut-être n'est-il pas nouveau. Quoi qu'i soit, il peut servir à faire pénétrer les difficultés de la la allemande dans la tête revêche de nos élèves romand

leurs il peut être employé dans l'enseignement de toute ue étrangère.

ıant au gymnase mathématique, notre examen des di- travaux d'élèves, mais surtout les éclaircissements très plets que nous avons eu l'occasion de puiser dans un ɔort du directeur des écoles industrielle et commerciale, Roux, nous ont permis de nous rendre compte de la ten- ce de l'enseignement et des méthodes préconisées et ap- ɟuées, surtout en ce qui concerne les sciences naturelles. leçons sont une reprise et un développement de ce qui a fait dans les diverses classes de l'école industrielle. Cette nière de faire est imposée par le fait que les connaissan- que l'on peut donner en physiologie, en zoologie et en anique aux élèves des classes industrielles ne correspon- t pas et ne peuvent correspondre aux exigences d'un bac- ıuréat. Le plus grand nombre des élèves des classes ustrielles entrent ou à l'école de commerce ou à l'école fessionnelle. Par contre, il entre au gymnase mathémati- de nombreux élèves venant des sections industrielles collèges communaux.

es sections sont parallèles à l'école industrielle et de- ient en suivre exactement le programme, mais on ap- te quelque tempérament dans la pratique à cette exigence, sorte que tous les cours de sciences sont repris avec assez développement pour ne pas être une simple répétition agréable aux bons élèves, mais cependant de façon à pou- r être suivis avec fruit par des jeunes gens venant d'éco- très diverses. On reçoit même dans la première année du nnase mathématique quelques élèves ayant jusque là vi les cours de l'ordre classique et pour lesquels les cours sciences sont à peu près complètement nouveaux. Il en absolument ainsi de ceux de physique, chimie et minè- gie et l'on ne peut tenir grand compte de ce qu'ils savent ciences biologiques.

es élèves du gymnase se destinent aux études supérieu-

res, mais les uns vont à l'école polytechnique fédérale, divisions I, II, III, IV ou VI, section des mathématiques, ou bien ils poursuivent leurs études à l'université de Lausanne, école des ingénieurs.

La seconde catégorie, de beaucoup la moins nombreuse pour le moment, se destine aux autres divisions de l'école fédérale ou à la faculté des sciences de l'université, section des sciences naturelles.

Ces derniers auront l'occasion de faire des cours complets, absoluments détaillés, sur les sciences biologiques et en particulier ils auront l'occasion d'étudier toute la systématique qui exige, pour qu'il en reste quelque chose, que l'individu fasse du domaine des sciences naturelles sa principale préoccupation.

Pour le commun des mortels et pour les élèves destinés aux sciences exactes, la systématique détaillée est sans intérêt. Ils ne pourraient en retenir les détails que pendant un temps très court et au prix d'efforts de mémoire sans rapport avec le résultat utile.

Par suite, le cours de zoologie du gymnase comporte une étude suffisamment détaillée et soignée de l'anatomie et de la physiologie chez l'homme pour que tous les élèves, les futurs techniciens comme les futurs naturalistes, y trouvent intérêt et profit et pour qu'ils se rendent compte des conditions de fonctionnement de l'organisme humain.

Il est bon toutefois qu'un technicien sache que l'organisme animal ne se présente pas toujours sous la même structure et que les conditions d'existence changent avec l'anatomie dans les grandes divisions du règne animal.

C'est pourquoi le professeur profite du fait que les élèves ont suivi un cours élémentaire de zoologie descriptive à l'école industrielle, pour le leur rappeler à la mémoire en faisant un peu de physiologie et d'anatomie comparées, dans la mesure où l'on peut le faire en explications et en présentant aux élèves des préparations microscopiques ou autres, des

ns, etc., mais sans les appeler à disséquer et à expéri-
er par eux-mêmes.
utefois, le cours de zoologie se termine par quelque peu
ologie descriptive appliquée aux embranchements infé-
s, parce que le cours de seconde industrielle ne les aborde
tuellement pas, faute de temps.
cours de botanique de l'école industrielle étudie l'orga-
ion de la plante d'une façon sommaire, puis les princi-
familles végétales au point de vue descriptif.
lui du gymnase mathématique doit faire comprendre aux
s d'une façon plus complète la scructure du végétal et le
ionnement de ses organes. L'élève doit aussi se rendre
te de l'origine et du mode de formation des différents
s et produits végétaux : amidon, gomme, résines, matiè-
olorantes, latex desséchés et utilisés en industrie, carac-
des fibres textiles, des fibres ligneuses, etc.
cours peut certainement intéresser les futurs naturalis-
mais il est certainement plus fait en vue des techniciens
l'eux-mêmes. Ce n'est pas un cours de technologie, ni
ours de matières premières parallèle à celui de l'école de
nerce. C'est un cours de botanique mais dans lequel le
esseur évite la systématique, sachant par expérience que
echniciens n'en gardent rien au bout de peu de temps et
les autres auront l'occasion de l'apprendre plus tard.
nous reste à ajouter quelques mots concernant les moyens
ssoires employés pour rendre les explications plus utiles
ur les fixer plus facilement dans la mémoire d'élèves que
ifficultés et les exigences des cours de mathématiques
èchent de consacrer beaucoup de temps à l'étude de leurs
s de sciences naturelles.
ur tout ce qui concerne la structure intime microscopi-
des organismes, les planches et dessins sont considérés
me un demi-moyen et sont complétés par l'observation
te.
s microscopes que l'on fait passer dans les cours ou ceux

A Berthoud, les points s'étudient sur carton repercé et sur étamine; les formes des confections manquent d'élégance et les couleurs des fournitures employées pourraient être de meilleur goût. Parmi les ouvrages se trouve un tapis en lisières tissées.

A Ober et Niederonz, on relève aussi les couleurs peu agréables des cotons employés pour le tricotage et la grossièreté des étoffes pour confections, mais il ne faut pas oublier que nous sommes dans un district qui ne comporte guère l'élégance.

A Oberhasli, on voit apparaître la chemise à manches pour le costume national.

Les écoles primaires de la ville de Berne se ressentent naturellement d'une situation plus favorable, aussi les travaux de confection se présentent-ils avec une meilleure apparence et les ouvrages avec une allure plus moderne. L'exécution de cordons et de paumes est une assez gentille innovation pour intéresser les jeunes enfants.

La division des travaux féminins de *l'Ecole secondaire de jeunes filles* de l'Etat de Berne présente d'abord : toutes les transformations du chanvre et du lin, depuis la plante jusqu'au fil fin ; puis toute une série de démonstrations pour l'enseignement intuitif : sur grosse étamine pour la boutonnière et le feston, sur gros canevas blanc pour les reprises de dessins variés, figurées en laine rouge et blanche — en grosse laine pour le raccommodage du bas, en grosses mailles de cordon blanc fixées sur de la toile grise, pour l'ourdissage des trous, et avec mailles commencées pour la préparation des diminutions — des échantillons de tricot, à bord crocheté, un autre de tricot et d'étoiles. Enfin, comme travail des élèves, des cahiers d'ouvrages avec tracé des mailles du tricotage, des travaux divers, des crochetages et des dessins de coupe de différents objets.

Le canton de Berne est encore brillamment représenté par plusieurs de ses écoles *normales* et par un intéressant matériel

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

CLASSIQUE

---

ous tenons à dire dès le début quelles difficultés nous s rencontrées sur notre route; ce sera le meilleur moyen stifier dans une certaine mesure les lacunes de cette e. Lorsque l'invitation de participer à l'Exposition natio- parvint aux colléges classiques, une vive opposition se festa. Cet appel, ainsi raisonnait-on, ne s'adresse qu'aux s industrielles et professionnelles, il ne peut concerner es travaux manuels et le dessin. Quelques thèmes la- grecs ou allemands, une ou deux versions, une petite ction de compositions, tout cela peut-il donner une idée d'une école? La parole de celui qui enseigne, l'impres- qu'il produit sur ses élèves, l'autorité qui émane de sa onne, n'est-ce pas là ce qui seul donne aux leçons leur physionomie? Nous comprenons fort bien ces hésita- et ces craintes; il est regrettable toutefois que tant de ges ne les aient point surmontées et soient restés à t, ce qui enlève au rapporteur la possibilité de porter un ment d'ensemble sur les gymnases classiques de la e.

il nous soit permis de dire ce qu'il aurait fallu faire; flexions nous ont été suggérées par la lecture de quel-

ques cahiers exposés par les colléges de Genève et de Fribourg, ou encore d'un manuscrit très simple, mais singulièrement intéressant de M. Horner, professeur d'histoire; en quelques pages, M. Horner expose sa méthode, il dit comment il distribue sa leçon, comme il comprend l'interrogation, quels travaux il donne à faire à ses élèves; il indique les défauts qu'évitera le professeur, les qualités que doit présenter une leçon. Et cela est bien suggestif. Ils le sont aussi ces avant-propos des cahiers de Genève ou de Saint-Michel, où le maître dévoile ses préoccupations, les expériences qu'il a faites, sa conception de l'enseignement. Et si les maîtres des principaux colléges de la Suisse avaient été appelés à émettre leurs idées, il serait sorti quelque chose de cette consultation nationale. Il est sûr qu'un rapport général basé sur ces études particulières eût donné une représentation assez exacte des modes d'enseignement de notre pays. Des colléges importants n'ont donc rien ou presque rien envoyé à Genève: c'est dire que l'exposition de l'enseignement secondaire classique était bien maigre. Nous craignons que cette étude n'en soit que trop l'image. Notre seule excuse est que de rien l'on ne saurait créer quelque chose et qu'en fin de compte, puisque les absents ont toujours tort, l'on ne peut et l'on ne doit parler un peu longuement que de ce qu'a été l'exposition et non de ce qu'elle aurait pu être.

Ont exposé les cantons suivants :

THURGOVIE et ZURICH : Travaux d'élèves.

BERNE : Travaux d'élèves et de maîtres.

NEUCHATEL : Travaux excellents du collége classique de la ville.

ARGOVIE : Exposition des publications des maîtres de l'Ecole cantonale ; elle donne l'idée la plus élevée de l'activité et de la science du personnel enseignant d'Aarau.

GRISONS : Intéressants travaux des élèves de Coire (grec, latin, etc.).

TESSIN : Gravures représentant des scènes historiques.

ıINT-GALL : Ecole cantonale : dessins artistiques de toute beauté.

RIBOURG : Exposition très complète du collége St-Michel, mérite les plus grands éloges; travaux d'élèves les plus divers.

ALE : Etude parfaite de Largiader : *Das Schulwesen des Kantons Basel-Stadt (1880-1895).*

ALAIS : Travaux d'élèves des colléges de Saint-Maurice, Brigue et Sion ; manuscrit sur l'histoire du collége de Brigue; volume fort bien écrit de P. Bourban : *L'enseignement à Saint-Maurice du Vme au XIXme siècle.*

UCERNE : Quelques travaux d'élèves du collége de la ville et de celui de Münster.

ENÈVE : Travaux d'élèves bien choisis; étude très approfondie des sciences et de la géographie; histoire superbe du collége de Genève. Exposition la plus remarquable avec celle de St-Michel.

AUD : *L'instruction publique dans le canton de Vaud*, par S. Schopfer; *Histoire du Collége cantonal*, par E. Payot et A. Kohler; notices précieuses manuscrites de la plupart des colléges communaux; travaux d'élèves de Vevey, Château-d'Œx, Orbe et Payerne.

Le Gymnase classique a supporté naguère de formidables taques; les assaillants ont triomphé çà et là; mais ils ont it voir la vérité de l'adage qu'il est plus facile de conquérir pays que de prouver ensuite qu'on est digne de le garder. s nouvelles idées n'ont pas donné tout ce qu'on rêvait; des ıintes très vives ont été formulées ; les colléges qui n'avaient s suivi le mouvement, étant aux écoutes, se sont ressaisis maintiennent leurs positions.

Les novateurs sont loin d'être d'accord du reste. Les uns lent laisser dormir dans la tombe d'un sommeil éternel langues mortes; d'autres, tout férus de démocratie, entent que chacun fasse à l'école primaire un stage prolongé ıu'à 14 ou 15 ans. A les croire, la considération sociale

prime les autres ; dût l'enseignement secondaire en pâ
tous les enfants doivent s'asseoir sur les mêmes bancs :
apprendraient ainsi à se connaître, à s'estimer, à s'aim
les rivalités des classes s'atténueraient : ce serait le comm
cement de la résolution à l'amiable de l'âpre question soc
D'autres encore estiment que l'école primaire convient en
à tous jusqu'à 12 ans ; qu'il est dans l'intérêt des enfan
ne pas aborder trop tôt les études secondaires ; il est i
pensable, ajoutent-ils, d'assurer d'abord une première s
tion des élèves ; ce triage ne saurait avoir lieu qu'à 12
alors seulement on distinguera ceux qui semblent a
bien doués pour entreprendre des études supérieures de
qui ne le sont pas. Ils instituent de 12 à 14 ans un nou
stage pour les élèves qui entrent dans les gymnases : n
programme pour tous : du français, de l'allemand, des m
matiques, des sciences, ni grec, ni latin ; à 14 ans le trou
se divise : les uns abordent des études franchement sci
fiques, les autres se prononcent pour celles qui sont r
ment littéraires. La ville de Berne est entrée dans cette
Son progymnase (âge d'entrée : 11 ans révolus) comp
quatre classes : le latin n'est étudié que dans la dernièr
suivent le cours que ceux qui feront des études littéraires
élèves entrent ensuite ou dans l'Ecole de commerce, ou
l'Ecole réale, ou dans l'Ecole littéraire (*Litterarschule*) c
reçoivent pendant 4 ½ ans six heures de latin et de gre
semaine ; le grec est même facultatif. Nous aurions aimé
ver à l'exposition de Genève assez de travaux pour j
l'arbre à ses fruits ; Berne est restée sur la réserve ; ell
envoyé que deux ou trois cahiers qui ne permettent pas
faire une idée juste et impartiale de ce type nouveau d'e
gnement classique. Nous ne pouvons donc en cette occur
que nous en référer au dire de professeurs bernois émi
qui se plaignent du nouveau régime. N'est-ce pas le li
rappeler l'avertissement des Instructions officielles fra
ses : « Le premier danger dans l'étude des langues r

ment dans le désir d'aller trop vite... On ne sait bien
u'on a plusieurs fois oublié. L'étude de la grammaire,
urnir à l'éducation littéraire un point solide, doit être
rès lentement, très doucem nt, avec des pauses et des
en arrière. »

re a aussi opéré sa réforme; son Collége comprend
ision inférieure de trois ans et un Gymnase. Pour
is dans celle-là, les élèves doivent être dans leur
e année; six heures par semaine sont attribuées au
as de grec. Le Gymnase même comprend quatre sec-
lassique, technique, réale, pédagogique; la première,
e de quatre classes, accorde au latin 26 heures, et au
eures (langue facultative). La section réale de Genève
ue en son genre dans notre pays; créée surtout pour
s médecins et juristes, et comparable au *Realgym-*
de l'Allemagne, elle a quatre heures de latin pendant
ns; on se contente d'y traduire les auteurs; pas de
aucoup de géographie (10 heures) et de sciences (21
; étude pénétrante des mathématiques et du dessin.
itiques ont plu de toutes parts sur la nouvelle créa-
u sont justifiées sans doute; plus d'une cependant
rapper juste. Ce n'est pas une heureuse idée par
que d'avoir imposé à tous les élèves secondaires trois
le latin; cette langue sera forcément négligée de ceux
t pas en vue les études littéraires et savent qu'ils
n jour déchargés de ce lest gênant. De plus, dans la
classique, le grec, comme à Berne, est réduit à sa
congrue (4 ans). La traduction est ainsi forcément né-
on lit un seul chant de l'*Odyssée*, un ou deux de
tandis qu'à Lausanne on parcourt 12 livres d'Homère,
affhouse en commente 9, Winterthour 15 et Coire 31.
lons que le grec était auparavant obligatoire partout.
amme des examens de maturité fédérale pour méde-
rmaciens et dentistes, a déchiré la robe qui était sans
plusieurs cantons, renforçant l'étude des mathéma-

tiques et des sciences, ont rendu le grec facultatif : Zurich, Berne, Schaffhouse, Coire, Aarau, Neuchâtel, etc. M. Finsler a présenté naguère une défense énergique du grec : il demande qu'on en revienne à l'ancien gymnase où l'étude des langues mortes était vigoureusement poussée, les mathématiques enseignées dans le sens de la profondeur plus que de l'étendue, les sciences représentées comme il convient, mais sans excès. Il n'est pas naturel en effet que l'on mesure trop chichement le temps nécessaire à l'étude du grec, que ceux qui sont dispensés de cette langue entravent pendant les leçons communes de latin ou de français des camarades qui reçoivent une culture littéraire plus complète, pas plus qu'il ne convient que les premiers qui ont une connaissance plus approfondie des mathématiques et des sciences soient obligés de se mettre au pas plus mesuré des vrais élèves de lettres. Notre organisation est hybride ; pour remédier à la situation deux solutions sont possibles : ou bien créer, ce qui est dispendieux, une section spéciale pour les élèves qui doivent recevoir une solide culture scientifique et posséder en même temps en littérature, en latin, des notions assez précises, et redonner au Gymnase littéraire le caractère d'école sérieuse des humanités ; — ou laisser aux futurs médecins, pharmaciens et dentistes, la faculté de choisir entre le gymnase scientifique et le gymnase littéraire. Cette dernière solution paraîtrait à plus d'un préférable au statu quo.

Les *cahiers* de grec et de latin des élèves ne sont pas sans intérêt : ils sont écrits — le lecteur le plus distrait en est aussitôt frappé — en une langue spéciale qui n'a qu'une ressemblance bien vague avec celle de nos bons écrivains. C'est là un défaut qui dépare presque tout notre enseignement classique. Nos élèves ne savent ou ne veulent s'arracher à la fascination du texte étranger pour laisser parler en eux le génie de leur langue maternelle ; partout l'on voit traluire au travers de leurs lignes l'ablatif absolu, les innombrables termes de coordination ou de subordination faisant de la phrase latine ou grecque un

›ien logique et bien ordonné ; il leur paraîtrait sacrilége rter la hache sur ces propositions qui s'enchaînent pour mpre les anneaux. D'où vient le mal ? du maître sur- ɥui n'a pas dès la première heure fait une guerre impi- ›le au jargon scolaire. Nous connaissons toutefois des sseurs qui veillent avec un soin jaloux à l'intégrité du ge de leurs élèves ; ils ne donneront jamais une leçon avoir écrit eux-mêmes la traduction du texte ou sans enfermés dans leur cabinet pour lutter avec l'auteur, le re et se le prouver à eux-mêmes en traduisant à haute jusqu'à ce que le sentiment de la perfection soit satis- n eux, les vers dont il faut faire comprendre la beauté à de s intelligences ; ils ne se fieront pas à l'inspiration du ent, car ils savent combien l'improvisation est traîtresse. sommes souvent douloureusement étonné de l'incorrec- le style d'un grand nombre d'élèves qui arrivent au de leurs études littéraires et nous nous sommes de- lé avec amertume où étaient les fruits de l'éducation clas- ; elle aurait moins de détracteurs si la plupart de ceux qui ıt joui recevaient la bonne empreinte et avaient ce je ne ɥuoi de délicat, de mesuré et de sobre que donne le com- e des anciens. Nous ne voulons pas dire que toute tra- on imparfaite doive être comme bannie de l'école ; ce se- poursuivre une chimère ; le premier jet laborieux de e, luttant à la fois pour découvrir la pensée cachée de ur et rendre, dans une langue dont le génie est tout au- ette pensée dont le sens s'est enfin ouvert à lui, sera ne un jet d'eau et de boue ; au maître alors et à ses jeu- ollaborateurs de précipiter ces matières impures et de ier ce style. Sans doute encore la traduction marchera is avec une certaine lenteur ; que cette temporisation te pas le jeune pédagogue impatient de s'élancer en t ; vous lirez quelques lignes de moins de ce discours parcourt votre pensée en un clin d'œil ; vous aurez moins it, mais vous aurez mieux traduit, et la correction de

la forme qu'atteindront bientôt les élèves leur fera mieux comprendre la beauté intime et la richesse de la langue de l'auteur. Pour les thèmes aussi mêmes plaintes à émettre : sous prétexte de les rendre plus faciles on calque la forme française sur la phrase latine, et c'est alors une succession déplaisante d'ablatifs absolus à peine dissimulés, de *comme*, de *que* : vrais garde-fous grotesques qui doivent empêcher les étourdis de tomber. Ci-gît une phrase d'un cahier envoyé à Genève : « Il y avait autrefois aussi cette punition infligée comme déshonneur qui consistait à, etc. » Ici un peu de « toilette d'exposition » eût été de mise !

Rien de particulier à dire des thèmes ou des versions en elles-mêmes ; celles-ci ne sont d'abord que de simples phrases détachées, puis des textes continus empruntés aux auteurs les plus divers. Les premiers exercices latins sont des déclinaisons de substantifs isolés ou accompagnés d'un ou deux adjectifs auxquels vient se rattacher de bonne heure *is* ou *hic*. Dans presque tous les gymnases, avant même que l'étude de la déclinaison des substantifs soit achevée, on parcourt les temps principaux du verbe ; les thèmes ne doivent pas en effet se composer de lambeaux de phrases ; ils présenteront dès le début des propositions complètes : c'est ce que ne font pas en général les manuels français, comme Mailfait ou encore Riemann et Goelzer, employés dans quelques écoles de la Suisse romande, qui ne commencent le verbe qu'au 154e paragraphe.

Les exercices que nous avons ensuite parcourus sont un ensemble de phrases plus ou moins longues et enfin de vrais thèmes suivis ; ces derniers présentent parfois de sérieuses difficultés ; d'autres sont trop simples et démontrent que certains gymnases n'attachent pas assez d'importance à la traduction en latin d'un texte français ou allemand et négligent un peu ce travail, qui cependant consolide à un haut degré les connaissances grammaticales, donne une grande assurance dans l'interprétation des auteurs et amène à l'analyse péné-

de la phrase moderne. Cela ne saurait étonner puis-
maître dans un avant-propos méthodique que nous
lu à Genève a pu écrire : « Cet enseignement a contre
ɔinion en cours que le latin est inutile en sa qualité de
: morte. Il y a donc lieu d'en présenter l'étude comme
une méthode d'assimilation du français. Comme le mé-
ne des cas est indispensable pour l'allemand, on insiste
signification des dits cas. » Le latin n'est donc à recom-
ɜr que parce qu'il permet de pénétrer dans la structure
: du français qui en est issu : étrange raisonnement ! s'il
uste, l'Allemagne devrait se hâter de jeter par dessus
ette langue qui n'a qu'une parenté certes bien lointaine
'idiome national. Notez enfin que l'on n'ose apprendre
unesse les cas latins pour eux-mêmes : il faut justifier
·tude discréditée en rappelant qu'elle est indispensa-
ur initier à celle de l'allemand ! Et l'auteur de ces lignes
croit pas permis, pour ne pas heurter « l'opinion en
», d'affirmer la valeur éclatante des langues anciennes
ɔroclamer qu'on n'a pas encore trouvé de meilleur ins-
nt de gymnastique intellectuelle dénuée de toute préoc-
on utilitaire immédiate !

Collége de Fribourg, les élèves sont souvent appelés à
de modestes compositions latines : ce sont quelques
ɜs sur l'auteur étudié, sur sa vie, ses œuvres, ou des
ses à une série de questions posées sur un chapitre de
: : *Quo nomine vocabatur vir Marciæ ? in quo itinere*
t comes Augusti ? Cur Augustus se in Planasiam in-
t contulit ? — ou encore l'élève résume plusieurs pages
luste ou de Cicéron, rend en latin avec une certaine li-
d'allure quelques lignes d'un auteur grec. Saint-Michel a
conservé l'exercice du vers latin. « Il constitue, dit un
: maîtres, une occupation éminemment utile et hono-
il est une source féconde de nobles jouissances qui dé-
ıt l'esprit, reposent le cœur, vivifient l'imagination et
tent le calme à la vie. » Les professeurs de Saint-Michel

ne craignent même pas de parler parfois latin à leurs élèves: non seulement le cours de philosophie se donne dans cette langue, mais dans les classes inférieures on pose en latin des questions sur le texte expliqué, auxquelles l'élève répond en se servant des termes et des tournures qu'il vient de s'assimiler (Voir Horner : *L'enseignement du latin et du grec*, et Currat : *Méthode graduée pour l'enseignement du latin*).

La plupart des thèmes n'ont aucun rapport avec les textes qui sont traduits ; nous en relevons cependant une vingtaine du Gymnase de Coire, pris dans César et consignés dans l'*Uebungsbuch für Tertia* d'Ostermann. Nous sommes un partisan convaincu des thèmes d'imitation, pour les classes inférieures notamment ; César s'y prête à merveille ; ces textes doivent être tirés d'un ou mieux encore de plusieurs chapitres fondus et contaminés, comme disaient les anciens des pièces de Térence. Si cette méthode est appliquée d'une manière régulière, les élèves liront leurs auteurs avec une grande attention et noteront avec soin les expressions nouvelles: cette convergence des efforts, cette marche parallèle de l'interprétation et du thème produira ainsi les résultats les plus louables. Avec des élèves avancés toutefois l'on renoncera aux exercices de reproduction ; il siéra de choisir pour eux de vrais auteurs français ou allemands ; tous ne conviendraient certes pas au but ; mais il en est dont la manière et le style ont je ne sais quel air de parenté avec les anciens, qui se pourraient facilement traduire en latin : telles certaines pages du discours sur l'Histoire universelle de Bossuet, les Aventures d'Aristonoüs et le Télémaque de Fénelon, l'Histoire romaine de Rollin, etc.

Généralisons l'observation précédente : toutes les disciplines du latin — comme du grec aussi — doivent s'entr'aider mutuellement ; non seulement le thème et la traduction doivent aller de conserve, mais l'étude du vocabulaire fera corps avec ; plusieurs colléges emploient des recueils de mots qui n'ont point d'attache avec les textes interprétés ; la Suisse al-

possède, pour les deux premières années de latin, ıts livres divisés en un certain nombre de leçons ınt deux parties, l'une allemande, l'autre latine; au- ıont catalogués dans deux petites colonnes les mots ouvent; l'élève n'apprend ainsi que les vocables qui la base de toutes les phrases qu'il interprète. Et fin commence la traduction d'un auteur comme Cé- ·e ne retient que les expressions des Commentaires ; ırera pas du reste les mots de leurs voisins, désarti- ısi tous les membres de la proposition ; il ne se con- ıs d'inscrire, s'il s'agit du premier chapitre de Cé- *lere, præcedere, vergere*, mots incolores en eux- nais bien : *dividere in partes tres, præcedere Gal- te, vergere ad septentriones*... En résumé, alliance ı vocabulaire, de la traduction et du thème. L'ensei- du latin forme ainsi un tout organique, dont les ınt solidaires les unes des autres. Comme le temps l'étude des langues anciennes est bien réduit, l'on éussir qu'en s'appuyant sur une méthode rigoureuse ın emploi judicieux de toutes les minutes, donne à ·e le plus grand rendement possible.

Iichel charge le même maître de l'enseignement du du latin et du grec. Ailleurs il en est autrement. A ·, l'écolier de 10 à 13 ans reçoit, il est vrai, du maître les leçons principales, mais plus haut la spéciali- nporte, chaque discipline a son représentant. Dans ·illes l'élève de 11 ans est instruit par une dizaine nes au moins ! Comme la concentration est ici un ! quelle dispersion d'efforts ! Tout autre est la po- l'école primaire : les différentes disciplines s'y pénè- ɔroquement ; ce qui a été vu dans l'heure d'histoire, phie, de sciences, peut se retrouver dans celle de et l'on ne craint pas de sortir parfois des sujets tra- ı de composition pour aller chercher un thème dans ·e de l'histoire, de la géographie ou des sciences. Le

maître auquel les trois langues sont dévolues est natu ment amené à des comparaisons rapides et nombreuse illustrent l'origine des mots, leur filiation, la transform des sens, les lois de la syntaxe. Rien n'est plus instructi ces rapprochements ; rien ne fait mieux pénétrer dans l'ess intime, dans le génie de chaque idiome. Et pour la tram auteurs, leur style, leurs idées, que de parallèles ingén que dédaignera le maître spécial de latin qui perd de vu Grèce, ou encore celui de français qui ne sait plus remo à la source antique à laquelle s'est longtemps abreuvé France ! Pour les compositions mêmes, quelle mine iné sable que les auteurs grecs et latins ! que de pensées for commenter, de scènes héroïques à dépeindre, de port à buriner, de beaux discours à faire traduire avec N'oublions pas que nos maîtres secondaires doivent avant tout des hommes de goût et non de vrais érudit nous avions à réaliser nos desiderata, nous donnerions six classes inférieures d'un gymnase des maîtres chargé l'enseignement du français, du latin, du grec et mêm l'histoire ancienne ; chacun suivrait ses élèves pendant ans, afin d'exercer sur eux une forte empreinte ; il les re trait ensuite à un de ses collègues qui ranimerait l'intér curiosité déjà émoussée peut-être. Pour les deux dern années, nous convenons qu'il serait mieux de recourir à spécialistes, car à mesure que l'on avance l'enseigne s'étend et s'élève ; il est bon qu'à un certain moment ch maître ait un champ restreint qu'il laboure dans tou sens.

Les volumes destinés à l'enseignement de la langue ternelle, ainsi que les travaux des élèves, étaient peu breux à Genève. Nous n'avons pu y glaner que de m faits qui ne nous permettent de hasarder que de mod remarques ; elles touchent la plupart à l'art d'écrire.

Dans les classes inférieures de quelques gymnases, exercices de composition sont précédés ou accompagné

thèmes de grammaire : « Quel est le pluriel des mots ciel, œil ? quels sont les pronoms personnels ? que -vous des adjectifs indéfinis ? ». Ces travaux ne nous nt guère ; comme il s'agit de donner une reproduction e de quelques paragraphes du manuel, l'élève ne tire le son propre fonds. Il en est autrement quand il est é à trouver des exemples pour illustrer une nouvelle ainsi : « Faites des phrases contenant : 1. des mots en mployés tantôt comme participes présents, tantôt comme tifs verbaux ; 2. *Que*, pronom, conjonction, adverbe, etc. vos exemples de l'histoire des croisades que vous venez rcourir ».

ır préparer à l'art de la composition, le Collége Saint- el recommande un exercice des plus utiles : quand une e a été bien expliquée et apprise, les élèves ont à répon- ar écrit à un questionnaire varié ; nous ne pouvons x faire que d'en donner un exemple tiré de la fable du *e et de la Tortue* : « Quel est l'auteur de cette fable et lle époque vivait-il ? Quels sont les personnages mis en ı ? — Paroles et actions : Que propose la tortue au liè- Que répond le lièvre ? Que répond la tortue ? Le but il difficile à atteindre par le lièvre ? Pourquoi le lièvre ıse-t-il en chemin ? — Résultat : Pourquoi la gageure le enfin gagnée ? — Moralité : Que nous enseigne ce — Expliquez les expressions : les renvoie aux calendes, s, aller son train de sénateur, elle s'évertue, etc. »

nnent ensuite de petites compositions : rien n'est plus que les sujets donnés ; ici le maître se contente de de- er la reproduction d'une histoire qu'on a lue et étudiée ; faut expliquer une image que l'on vient de commenter ; ıcore, l'enfant est invité à aller le dimanche dans le e de la ville et à décrire le tableau qui plaît à son ima- ion, à raconter une course qu'il a faite, à dépeindre une ıu'il a vue, etc. Notons en passant une recommandation ait un cahier : que le maître choisisse souvent des sujets ınt été traités par un grand écrivain et qu'après la cor-

rection des travaux des élèves il lise une page de Lamartine, de V. Hugo, de T. Gautier, pour illustrer la leçon. Cette lecture vaudra mieux que les développements les plus abondants sur la manière de concevoir le motif donné.

Dans les classes supérieures, la composition a naturellement avant tout un caractère littéraire; elle est en rapport intime avec les auteurs que l'on étudie. A Saint-Michel, comme du reste à Saint-Maurice, Sion, Brigue, la 6e classe a pour but de former l'esprit au point de vue oratoire; après l'étude des principes de la rhétorique, les élèves passent à la composition des oraisons les plus diverses : Discours de Montalembert au parlement français en 1848, du cardinal Schinner à la Diète de Berne pour gagner les Confédérés à la cause de Jules II, d'O'Connell dans un meeting pour l'émancipation des catholiques, etc. Dans la Suisse allemande aussi l'*Obergymnasium* tire ses sujets des œuvres que l'on vient de lire : Analyse du premier acte de *Guillaume Tell*; la *Vie du Cid*, d'après le Romancero; la *Fable*, d'après Lessing, etc.

Le maître explique souvent le sujet ou du moins il cherche par la méthode socratique à faire trouver par les élèves la manière la plus heureuse de le traiter. Les compositions sont généralement faites à la maison, mais dans plusieurs colléges elles le sont plutôt en classe, « parce que les devoirs rédigés à domicile n'offrent pas toutes les garanties du travail personnel et de la spontanéité de l'étudiant, qui peut trouver aisément des ressources chez un condisciple complaisant ou dans un auteur préféré ».

M. Redard, professeur à Genève, a écrit en vue de l'Exposition un opuscule intéressant : *La Composition, méthode et programme d'enseignement*; le mérite de ce petit volume est de chercher à mettre un peu d'ordre dans le choix des sujets de composition; mais le groupement des faits et des idées manque souvent de logique.

Quelques gymnases accordent tous leurs soins à la récitation et à la lecture, celui de Genève, par exemple, qui lutte

Avec énergie contre certains défauts d'intonation, « sortes de courbes mélodiques qui reviennent à intervalles fixes et qui constituent en grande partie l'accent du terroir ».

Plus d'un maître enfin recourt avec succès, pour assurer l'orthographe des élèves, aux dictées préparées à la maison.

Les cahiers ou les volumes exposés servant à l'**enseignement du français dans la Suisse allemande ou de l'allemand dans la Suisse romande** montrent que notre pays, dans son ensemble, n'est pas entré dans une voie nouvelle; aussi nombre de colléges auraient-ils intérêt à se mettre au courant des idées émises ces dernières années. Qu'il nous soit permis de les exposer. L'ancienne méthode apprend à écrire la langue étrangère; la jeune école veut amener à la parler; la langue, *Sprache*, c'est l'idiome vivant qui résonne à mon oreille, qui sort de mes lèvres vibrant et sonore, et non un être mort qui repose entre les feuilles d'un livre et ne vient frapper que mes yeux. A cet idéal qui vous attire, la possession de la parole, la vraie maîtrise des mots longtemps rebelles, la nouvelle école dite analytique promet de vous y mener par une voie royale, facile et agréable.

Ecoutons ses recommandations. Dès la première heure, il faut attacher à la prononciation une grande importance. Les novateurs demandent même que l'on commence par enseigner la phonétique, c'est-à-dire la science qui nous renseigne sur la nature et l'origine physiologique des sons; l'élève étudiera d'abord les organes mêmes de la parole avec le maître de sciences naturelles; il apprendra ensuite quelle position ils prennent en produisant un son déterminé, afin que s'il fait une faute l'origine lui en soit aussitôt démontrée.

Mais y a-t-il certains moyens d'arriver à cette prononciation correcte que l'on doit atteindre à tout prix? Il n'y en a qu'un seul : des exercices et encore des exercices, exercices exécutés par le maître, exercices exécutés par les élèves; le premier prêchera d'exemple sans cesse; il n'abordera jamais

un texte sans le dire lui-même à haute voix ; les élèves liront à leur tour que lorsqu'il aura été interprété, car l'o dit bien que ce que l'on a compris. Ils seront aussi hab à parler en chœur. Le chœur encourage les faibles et timides qui, s'ils étaient livrés à eux-mêmes, resteraient la réserve inactifs et silencieux, sourds aux encouragem du maître ; bon gré mal gré, ils seront comme entraînés la voix commune de leurs condisciples ; tel un élève app exécuter seul quelques notes, gêné, se fait à peine enten mais chante à gorge déployée dès qu'il se sent appuyé ses camarades.

De petites poésies se prêteront admirablement à ces e cices, ou mieux encore des *lieds* que les élèves entonner après les avoir appris par cœur ; les fautes de prononciat que l'on fait en chantant sont en effet, à cause de la longu des notes, plus sensibles que lorsqu'on parle avec une c taine rapidité ; il est donc d'autant plus facile de les rele et de les corriger. Le printemps heurte-t-il à la porte, c'es moment de suspendre à la paroi le tableau d'Hölzel sur belle saison ; c'est le moment, jeune Confédéré de la Sui allemande, de faire entendre la chanson de mai, que ta m te chantait dans ton enfance : *Alle Vögel sind schon da :*

Oui, tous les oiseaux sont là !...

S'agit-il de décrire le sapin, la fête de Noël, la leçon s égayée par la mélodie : *Mon beau sapin ;* le maître parle de nos cimes neigeuses, les élèves apprendront et bien diront en chœur : *Salut glaciers sublimes.* Avec quel plai et quel orgueil ne rendront-ils pas ces vers où l'on sent com palpiter l'âme de la patrie ! Au bout de quelques mois, c prendre des poésies françaises, les réciter distinctement les entonner allégrement, quelle gloire ! et combien la c fiance en eux-mêmes de nos petits artistes ne sera-t-elle fortifiée quand ils chanteront ces paroles qui retentiss dans l'école romande !

La classe aura un livre de lecture ; il contiendra de pe

en rapport immédiat avec la vie de l'enfant, ses jeux, réoccupations, sa passion de la nature et du merveilleux; ndre est facile, quand l'intérêt est excité.

'aut renoncer résolument au début à la traduction; faire er un récit d'une langue dans une autre empêche de er dans l'idiome étranger; l'esprit, obligé de faire sans des comparaisons, de sauter du français à l'allemand ou versa, est tiraillé sans trève ni repos en sens contraire peut s'assimiler pleinement les expressions nouvelles. épond: mais rien n'est plus utile que de traduire un texte emand en français. Il est vrai: le profit est grand pour ngue maternelle, mais il est nul ou peu s'en faut pour de de l'idiome étranger. C'est fort bien, réplique-t-on re; mais comment procéder sans traduire? Tout en con- nt que la traduction de quelques phrases difficiles est ois nécessaire, les novateurs disent: Le maître lit le du manuel, explique en français les mots nouveaux, phrase toujours en français une expression qui paraît ter la classe, interroge pour voir s'il a été compris; les es revoient à la maison le texte, s'en pénètrent, répon- à la leçon suivante en français aux questions posées en çais, sur le sens des mots, des propositions, reproduisent cit un peu servilement d'abord, plus librement ensuite. oyez comme il est facile de voir si les écoliers ont bien le sens du devoir préparé, sans appeler à la rescousse xpressions correspondantes allemandes: ou bien l'on fait ner la définition du vocable même: « Qu'est-ce que l'a- le? » — ou bien l'on demande ce qui se trouve dans un lieu rminé: « Qui est dans le moulin? » — qui exécute telle elle action: « Qui fauche? » — quels objets ou quelles onnes possèdent une certaine qualité: « Qu'est-ce qui est x? blanc? » — quel est le contraire de ce mot, le syno- e de cet autre? etc., etc. Tout cela, tout, questions et nses, en français, pour habituer à penser en français, et en allemand d'abord pour traduire ensuite mentalement

en français. De travaux écrits, peu les premiers temps; en tout cas, aucune traduction d'un texte, mais un questionnaire français que l'élève suit pas à pas, puis la reproduction de ce qu'on vient de lire; plus tard encore de petites compositions plus ou moins personnelles reprenant des sujets étudiés. Mais encore une fois, de traduction même le moins possible; que la phrase allemande soit comme l'ennemi que l'on évite sans cesse, et qu'on n'y recoure que de temps en temps pour faire comprendre la richesse de pensée et d'expression d'un texte poétique; la comparaison des deux langues est ici parfois nécessaire pour faire sentir la valeur ou la beauté des termes choisis par le poète.

C'est de l'école analytique que procède l'*école intuitive*, dont le chef est M. *Alge*, de St-Gall; elle emploie des gravures, des planches coloriées : « Nous montrons les objets, dit M. Alge, en même temps que nous énonçons le terme étranger; celui-ci se lie directement à l'idée éveillée par la vue de la chose elle-même; le mot et la chose demeurent ainsi dans un rapport intime, sans que l'on ait besoin de recourir à la langue maternelle ». M. Alge a exposé à Genève ses principaux ouvrages : *Méthodique de l'enseignement du français*, *Etudes sur la méthode de l'enseignement du français*, *Guide pour le premier enseignement du français*. Ce dernier commente les scènes d'Hœlzel, qui y sont assez bien reproduites; pour donner une idée de sa marche originale, nous transcrirons ici le n° 59 : « Voici le quatrième tableau : Il représente l'hiver. En hiver les flocons de neige tombent à terre; alors nous disons : Il neige. Un garçon roule une grosse boule de neige. Les garçons se jettent des pelotes de neige. En hiver on va en traîneau. L'homme de neige a une pipe à la bouche et un bâton au bras. En hiver il fait froid.

Questions : Qu'est-ce que l'hiver ? De quoi la terre est-elle couverte en hiver ? Combien de saisons y a-t-il ? Quelles sont les quatre saisons ? L'hiver est-il la saison des fleurs ? D'où tombe la neige ? Comment disons-nous quand les flocons de

eige tombent? Qu'est-ce que l'homme de neige a au bras? la bouche? » etc., etc....

L'on voit d'ici la leçon: le tableau est suspendu à la muille, le maître prend la baguette, montre les personnages, ur donne un nom, les dépeint, décrit leurs actions, les reoduit si c'est possible, se livre à une mimique expressive, arrête, revient sur ses pas, pose des questions, appelle un ève auprès de lui, provoque ses réponses, lui donne un nterlocuteur, établit le dialogue, anime et dramatise tout. a leçon est finie, l'enfant peut rentrer à la maison, il relira petit récit, répondra aux questions qui le suivent. Les mots ouveaux qu'il vient d'entendre sont à la fin du volume; I. Alge, fidèle aux principes de la méthode, évinçant imitoyablement le mot de la langue maternelle, vrai gêneur, rai spectre de Banco qui vient s'asseoir entre l'esprit de enfant et l'objet revêtu de l'appellation française, se garde ien de donner à côté l'équivalent allemand; la liste même les vocables doit permettre de les rattacher aux choses et ux actions représentées par les gravures; elle est divisée en uatre colonnes: noms, verbes, adjectifs, autres espèces de nots. Dans la leçon, aucun mot allemand n'a été prononcé, enfant est comme placé dans un milieu français; nous sommes assuré qu'au bout d'un ou deux ans il aura des connaissances notables, comprendra fort bien son maître et jargonnera gentiment.

Les premières pages du Guide emploient l'écriture phonéique. M. Alge affirme que les difficultés de la prononciation euvent être plus rapidement surmontées par ce moyen. Nous reconnaissons volontiers qu'on simplifie ainsi certaines choses: le signe phonétique *è*, par exemple, correspond ux syllabes *in* dans jardin, *en* dans chien, *ain* dans pain, *in* dans plein, *im* dans grimper; nous croyons cependant ue ce système ne ralliera pas les suffrages de tous les partians de la méthode intuitive et que pour ceux qui ont le temérament visuel le passage de l'écriture phonétique à la

vraie orthographe sera difficile ; n'est-ce pas un axiome de nouvelle psychologie expérimentale d'éviter d'exposer a yeux des élèves ce qui est faux, et ne revient-on pas, a ces textes phonétiques, aux dictées cacographiques de su tre mémoire ? M. Alge affirme, il est vrai, que « les signe sont pas destinés à être reproduits dans l'écriture ». N avons cependant parcouru, à Genève, quelques cahiers o trouvent consignés des exercices phonétiques : Kèl (was ein), lö bulè (die Kanonenkugel), sö (dieses), möjö l'äba dör, etc. Cela se fait notamment au Gymnase de Zur dont le programme porte la note suivante : « Etude éléments du français d'après la méthode phonétique ». C le seul collége classique de la Suisse, soit dit en passant. exige pour la classe inférieure : « Conversation d'après objets et des images », le seul aussi qui ait le mérite d'an cer que dès la première année les leçons sont données français. Les autres gymnases de la Suisse ne nous off dans leurs programmes que quelques maigres exercice conversation ; Neuchâtel dit : « Dès que faire se pourra maître parlera l'allemand avec ses élèves, et en tous cas clusivement en 2e et en 1re (élèves de 14 à 16 ans) ». Frib ajoute : « Dans la classe supérieure, l'enseignement se do en allemand ». Nous ne pensons pas que les élèves de St chel puissent comprendre leur maître s'il ne leur est p allemand d'une manière suivie que la dernière année.

Nous nous sommes arrêté longtemps sur cette questio méthode ; c'est qu'elle est vraiment capitale, pour nous S ses surtout, qui entretenons entre Confédérés que sépa barrière des langues des relations intimes, relations de p plutôt que d'écriture. Ne seraient-elles pas plus facile agréables si tous ceux qui ont passé par l'enseignemen condaire pouvaient, en sortant du gymnase, comprendr deux langues nationales et les parler dans une certaine sure ?

les volumes d'histoire que nous avons eus entre les (Pütz, Œchsli, Richter, Duperrex, von Arx, etc.) peu- diviser en deux classes : les abrégés et les manuels mplets ayant un certain cachet littéraire. Les premiers ent assurément de sérieux avantages : le relief y est centué ; les grandes lignes apparaissent bien visibles, ilant au loin et dominant la masse des faits.

nérite indéniable est moins sensible dans le volume ; plus intéressant, il l'est ; l'élève le préfèrera sans ces scènes vivantes, ces tableaux saisissants, ces mots nes dont foisonnent les annales de tout pays, plaisent magination avide de merveilleux. Ce livre seul, sem- , peut lui donner le goût de l'histoire et le sens du L'étude d'un manuel ainsi conçu aide puissamment, e, à la connaissance du français ; l'élève qui doit revoir t un texte choisi, où abondent parfois les tournures res de bon aloi qui ne lui sont pas familières, donnera peu à son style d'abord grisâtre une richesse de mots, *ertas*, une variété qu'on ne peut assez apprécier..... y a le revers de la médaille : l'élève, sous la profusion veloppements, risquera de ne plus avoir la vue d'en- ; aussi n'aura-t-il pas des connaissances aussi fermes lles qu'il acquerrait avec l'abrégé. Voilà le défaut qui propre, tandis que le précis sec et comme décharné a on moins grand de ne pas assez éveiller la curiosité de et exciter sa faculté imaginative.

s ne nous prononcerons donc ni pour l'un ni pour l'au- deux genres que nous venons d'étudier ; l'idéal est ous le précis accompagné de récits ; nous ne voulons rler de ceux que le maître dit en classe ; ces lectures sent sans doute, mais ne font pas impression durable ; rait que l'enfant pût y revenir après une première au- en goûter les beautés et s'en nourrir. Nous songeons des récits qui ont leur place dans le cadre du volume Telle l'*Histoire suisse* (Leçons et Récits) de *Schütz* ;

elle est divisée en 26 leçons, comprenant une ou deux p
très lucides, soulignant les faits les plus saillants par tou
artifices dont dispose la typographie et suivies chacun
trois ou quatre récits intéressants.

Le manuel doit encore posséder à notre sens d'autres
rites : on a dit fort justement que l'enseignement de l'his
doit être intuitif à outrance : le volume de l'écolier sera
enluminé de médailles, de monuments, de statues, qui
lent à son œil pour solliciter son esprit et l'affiner. Voyez
attrayant de l'*Histoire suisse* de *Schütz* ou de celle de
Arx : elles sont ornées d'une centaine de gravures, qui
donnent un aspect gracieux et avenant : en jetant un
d'œil sur ces illustrations si fines, on se sent comme
rellement porté à lire le texte qui les accompagne : elles
trent d'elles-mêmes dans l'esprit, le remplissant comme
enchantement de faits, de figures, de scènes, de pays
que ne pourrait rendre la description la plus détaillée.

Le volume que nous entendons contiendrait aussi des
en couleur, comme les *Leçons de Schütz* : nous n'aimons
l'atlas séparé du manuel ; nous savons par une expéri
qui se renouvelle tous les jours que l'écolier suit à merve
le principe du moindre effort ; il se gardera bien d'ouvrir
maison son atlas pour y chercher la carte nécessaire ;
carte, il la consultera s'il l'a sous les yeux, sous sa m
placée dans son livre, disposée au bon endroit...

Donc un seul volume comprenant les leçons mêmes, les
cits et les cartes.

M. H[illegible] a exposé à Genève les volumes qu'il a pub
[illegible] pour ; tous sont marqués au coin d'un bon s
[illegible] et d'une science bien informée. Nous ne parlerons
[illegible] le Lequs sur l'enseignement de l'histoire et de
[illegible] M. H[illegible] est partisan de l'enseignement com
[illegible] ; il estime que les premières années
[illegible] doivent être employées à faire connai
[illegible] les faits eux-mêmes et leur suite chro
[illegible] les tableaux, des descriptions a

es. Cette première investigation sera reprise dans les deux trois dernières années du Gymnase : c'est alors que le proseur, tout en revenant sur les faits oubliés, montrera les ıses lointaines ou rapprochées des événements, parcourra ; constitutions des peuples, suivra le mouvement des beaux-ts, la transformation de la pensée religieuse. Voilà la ›urriture substantielle qui convient à des jeunes gens de ; à 18 ans. Procéder autrement serait s'exposer à des mé-›mptes ; les premiers sujets abordés avec des élèves qui 'ont que de 10 à 13 ans et sur lesquels on ne reviendrait pas ıe pourraient être traités d'une manière élevée ; le maître se ›ontenterait d'apprendre les faits à son jeune auditoire ; il in-liquerait quelques conséquences, nous le voulons bien, les plus faciles à saisir, mais non les autres, abstruses, profon-les, les vraies que ne saurait concevoir l'intelligence d'un enfant. Nous n'enfonçons pas une porte ouverte : plusieurs colléges n'ont pas cette division souvent préconisée.

Pour ce qui est de l'histoire nationale, avouons que plus d'un canton la néglige ; Bâle, Coire, Einsiedeln, Fribourg, Genève, ne lui consacrent qu'une seule année ; quelques gymnases ont deux cours distincts, l'un élémentaire, d'un, deux ou trois ans ; le second combiné avec l'histoire générale (Aarau, Berne, etc.) ou occupant une place à part (Lausanne).

La Société des maîtres des Gymnases suisses a eu à Genève, en 1896, sa réunion plénière ; M. Perrochet y a présenté un rapport intéressant ; la 2e thèse dit : « L'enseignement de l'histoire générale doit être distinct de celui de l'histoire nationale ». M. Perrochet explique sa pensée ; il ne veut pas faire de l'histoire nationale l'humble suivante de l'histoire générale, mais il n'entend point condamner une étude parallèle des événements généraux et de ceux qui sont particuliers à notre pays.

« L'enseignement parallèle, dit-il justement, nous paraît être le meilleur et le plus logique, mais il y a une différence essentielle entre le parallélisme et la fusion. Autre chose est de compléter, d'expliquer, d'interpréter l'histoire nationale

l'on ne tient pas assez compte de la forme générale dans les modifications qu'on leur fait subir. Ainsi, par exemple, pour allonger sur l'épaule une chemise sans manches, on déforme le corps de la chemise, ce qui lui ôte tout son cachet.

Les écoles normales ont une excellente direction, qui portera rapidement les cours d'ouvrages au point de perfection qu'ils doivent avoir.

Notre série d'études va se clore par le canton de Genève qui a eu l'honneur de recevoir l'Exposition nationale.

Genève n'aurait pas occupé en 1883, pour les travaux féminins, cette place de premier rang, que l'entente des autorités cantonales et municipales, intelligemment secondées par les directeurs des écoles et par les maîtresses, lui a assignée aujourd'hui. L'enseignement produisait cependant déjà autrefois des résultats relativement favorables, même avec une organisation un peu routinière. L'introduction de la méthode intuitive et collective lui a donné une force nouvelle et l'a modifié profondément dans la théorie et dans la pratique, en le rendant plus intéressant, plus vivant et plus utile. Le personnel enseignant s'est prêté avec zèle et conscience aux améliorations reconnues nécessaires ; quelques-unes des régentes les plus capables ont apporté à l'Etat le concours de leur expérience et de leurs idées pour assurer la bonne marche et le développement des cours d'ouvrages.

Une inspectrice spéciale pour les travaux de couture et de coupe, Mme Rueg, exerce son influente initiative sur toutes les classes primaires, complémentaires et secondaires rurales, en digne continuatrice des excellentes maîtresses qui l'ont précédée et qui ont commencé l'œuvre de progrès à laquelle elle travaille. Une autre inspectrice d'ouvrages, Mme Bott-Quiby, est chargée de l'école secondaire et supérieure, dont elle a longtemps dirigé l'enseignement d'une manière distinguée.

La ville de Genève et presque toutes les communes, ont mis le mobilier scolaire en harmonie avec une bonne instal-

aine de la cartographie à une m tr ; incontestable. Nous ons cependant pour beaucoup d'éc ; réserves très net- à formuler : ne pas exiger tr e exécution ar- tique ou calligraphique trop fa des merveilles de co- iage ou d'écussonnage, évite la recherche de diagrammes mpliqués pour y enserrer d'u e manière arbitraire les con- irs d'un pays, en un mot se limiter ; n'est-ce pas trop de- ander d'une classe que trois cartes de la Hollande et de la lgique, sept cartes de l'Asie hypsométriques, zoologiques, ligieuses, etc., sept cartes encore de l'Afrique, six de l'Amé- ique, cinq de l'Océanie ? On se perd souvent dans les infini- ent petits : un collége romand expose quelques croquis qui nt vraiment de la micrographie : voici d'abord le canton de aud avec toutes ses voies ferrées et ses routes de première asse ; on voit d'ici l'inextricab e réseau, l'impénétrable lacis lignes tordues qui s'entrecroisent ; puis une carte des envi- ns de Berthoud, bondée de noms qu'un homme de bien peut norer : Wynigen, Durrenroth, Ursenbach, Rohrbach, Thö- ngen, Melchnau, etc.; plus loin encore le bassin de l'Alleine ec Fahy, Grandfontaine, Damvent, Fontenoi, Courgenay, rnal, Alle, etc.

Les thèmes du collége de Genève ont retenu notre atten- n ; leur allure scientifique nous a frappé. Voici deux ou is questions que nous y avons relevées :

« Quels sont les différents hémisphères, les zones et les li- es qui les divisent ? — Dites ce que vous savez sur la forme globe, sur l'axe, les pôles et l'équateur. — Déterminez en grés de longitude et de latitude la position des localités sui- ntes... — Cherchez l'heure approximative des localités sui- ntes... lorsqu'il est midi à Paris. — Que représente un cen- nètre sur des cartes à l'échelle de 1/25 000, de 1/100 000, de 25 000 et de 1/600 000 ? — Quelle distance y a-t-il en ligne ecte et en kilomètres de Berne à Frauenfeld et de Neuchâ- à Bellinzone en passant par Lucerne ? — Au moyen de la gitude trouver l'heure d'un lieu et inversément. — Trou-

ver l'échelle d'une carte au moyen de la longitude. — Système des fuseaux horaires. — Indiquer quelles sont relativement au soleil les deux positions de la terre, au solstice d'été ou au solstice d'hiver, et quelles sont les conséquences de ces positions. » — Il nous a paru bon d'énumérer ces questions, parce que le collége de Genève est le seul qui ait exposé les compositions géographiques de ses classes.

De tous les volumes de géographie que M. *Stucki* a envoyés à Genève, le plus original est peut-être le *Schülerbüchlein in der Schweizergeographie*; la méthode en est un peu étrange et déroute au premier abord : pour certains cantons aucun exposé, mais de vingt à trente questions qui forcent l'élève à réfléchir et à étudier consciencieusement l'atlas; ainsi pour Neuchâtel trente demandes : nous en reproduirons une partie : « 1° Enumérer les cinq plus grands lacs de la Suisse en commençant par le plus étendu ; 2° Comparer le lac de Neuchâtel au lac Léman au point de vue de la situation, des contours et de l'étendue ; 3° Quels cantons touchent au lac de Neuchâtel ; 4° Comparer les rives du lac de Neuchâtel et celles du lac des Quatre-Cantons ; 5° Pourquoi la rive gauche se prête-t-elle admirablement à la culture de la vigne ? 6° Combien de chaînons y a-t-il dans le Jura neuchâtelois ? et dans le Jura bernois ? 7° Indiquer en quoi se ressemblent les vallées de Travers, Saint-Imier et de Balsthal ? » etc., etc. L'on ne peut douter que l'élève qui a cherché à répondre à ces questions ne se soit livré à un travail intelligent, personnel et fructueux : la méthode de M. Stucki stimule l'esprit qui est comme obligé de créer la leçon : elle ne lui est pas livrée parachevée.

Les manuels de M. *Rosier* sont connus d'un chacun : *Géographie générale illustrée* : I. L'Europe ; II. Asie, Afrique, Amérique, Océanie. Ils sont remarquables à tous égards : science sûre, style aisé, gravures parfaites, tout concourt à faire de ces livres des modèles du genre. M. Rosier annonce un volume de géographie physique ; le monde des écoles l'attend avec impatience ; car le temps n'est plus où l'on se con-

tentait d'apprendre le nom des montagnes, des fleuves et des villes les plus importantes; partout l'on fait une place honorable à l'étude des vents, des pluies, des climats, des courants marins, des glaciers, des volcans, etc. Le collége de Lausanne se sert pour ce cours du *Précis de géographie physique* de M. *Béraneck*, exposé à Genève; il est clair, bien écrit et orné de nombreuses gravures. La géographie est donc en honneur plus qu'avant dans nos écoles. Pas assez toutefois, s'écrient les géographes de profession, qui demandent qu'elle soit introduite dans toutes les classes des gymnases — ce qui se fait à Genève et à Berne — et non point seulement dans les classes inférieures comme à Lausanne, Bâle, etc. Ainsi disent MM. Rosier et Brückner dans leur rapport de 1893; ils y attaquent avec vivacité les idées émises par M. Finsler, qui parle en effet avec trop peu de considération de cette science qui confine à l'infini. Nous reconnaissons que cet enseignement mérite d'être accueilli par les classes supérieures des gymnases; il y aurait naturellement un caractère scientifique; aussi est-ce, à notre sens, aux sciences à lui faire place; cela sera facile si elles veulent bien sacrifier tous ces faits secondaires dont elles chargent vainement l'esprit des élèves.

Les **sciences** ont marché dans notre siècle à pas de géant; l'école devait leur accorder droit de cité; une belle place leur a été faite dans les gymnases. Elles mériteront de la garder aussi longtemps qu'elles seront enseignées d'une manière méthodique et rationnelle. L'esprit de l'enfant n'est pas un récipient dans lequel le maître verse à doses modérées un peu de botanique, de zoologie ou de physique; il doit être actif sans cesse; la science ne lui sera pas présentée toute faite; c'est à lui de la créer; le maître, pour exercer les facultés d'observation et de raisonnement de ses élèves, leur fera trouver, par une série de questions habilement posées, de déductions logiquement provoquées, d'expériences simples souvent répétées, de juxtapositions d'objets ou d'organismes compara-

bles, la loi générale, la cause des phénomènes, les différences qui séparent les classes d'êtres, les analogies qui les rapprochent. Si l'enseignement n'est pas donné dans cet esprit, il est sans valeur et ne fait que charger inutilement la mémoire.

Les sciences sont naturellement mises un peu sur le pavois dans les gymnases qui ont restreint l'étude du latin et du grec, et nous applaudirions à la faveur dont elles jouissent, si cette étude intensive ne se faisait pas aux dépens de la culture littéraire amoindrie.

A part Altorf (10 h.), Bâle et Lausanne leur réservent le plus petit nombre d'heures; Bâle les a, du reste, fort bien réparties : les élèves de la première année reçoivent des leçons de botanique en été et de zoologie en hiver; la seconde est consacrée aux minéraux et aux plantes, et les trois dernières à la physique, à part un semestre où l'on s'occupe de chimie. Bâle commence tôt les sciences; cela lui permet de décharger le gymnase supérieur, qui n'a que deux heures de physique (2 ans), et de pousser avec une grande vigueur l'étude du grec (6 h. par semaine) et du latin (8 h.). Nous préférons de beaucoup cette distribution à celle de Lausanne : dans les trois classes inférieures du Collége : des leçons de choses; elles sont rattachées à l'enseignement du français, de même qu'à Genève l'histoire naturelle concourt à l'étude de la langue maternelle. Puis brusquement interruption : aucun enseignement scientifique pendant deux ans; il reprend à raison d'une heure par semaine dans la dernière classe; au gymnase même (élèves de 16 à 18 ans) 6 heures : 1re année, physique, chimie, botanique et zoologie; 2me, physique, chimie, géologie, minéralogie et cosmographie. Lausanne aurait tout intérêt à mieux diviser son enseignement scientifique; la botanique et la zoologie devraient être réservées au Collége (classes III, II, I); les autres disciplines similaires seraient l'apanage du Gymnase; les heures de science pourraient ainsi y être diminuées et celles de grec et de latin augmentées.

Toutefois, malgré l'attirance que les sciences ont toujours

ercée sur nous, nous ne pouvons nier en allant au fond s choses que le danger de cette discipline est de remplir sprit de faits plus que de le cultiver. La méthode en est ant tout descriptive; elle risque de développer la réceptivité ssive des élèves; cet enseignement n'a pas ainsi la valeur dagogique qu'on lui a prêtée; il ne contribue pas autant 'on l'a cru à la culture idéale, à la vraie éducation de l'inligence. Aussi de bons esprits estiment-ils que cette étude doit pas être abordée par de trop jeunes élèves qui ne reennent guère que les faits et ont de la peine à s'élever par duction à la loi, à l'hypothèse; à les entendre, il serait ieux de consacrer après les études littéraires une année enère à l'examen des grandes lois et problèmes scientifiques. 'oilà une idée singulièrement captivante. Nous la repoussons pendant : les sciences apprennent à tout le moins à l'enfant voir, à se servir de ses yeux, à comparer, à classer; laisser n friche jusqu'à 18 ans cette faculté précieuse qu'il possède e s'intéresser aux phénomènes de la nature, d'en chercher s causes, serait l'oblitérer; de même qu'il y a un âge qui onvient à l'étude des langues, il y en a un aussi auquel il faut arler aux enfants des fleurs et des animaux, de ce monde nchanteur qui les ravit; retardez plus que de raison, la cuiosité est émoussée, l'intérêt a disparu.

Nous nous arrêtons; le lecteur aura remarqué que nous vons laissé de côté les mathématiques; nous avouons que ette science ne nous est pas familière; une simple remarque n passant : pourquoi certains cantons ne demandent-ils jaais aux élèves des problèmes écrits raisonnés ? forcer l'enint à rendre compte d'une manière claire des calculs qui mèent à la solution, n'est-ce pas un des exercices qui donnent plus de gain ? Peut-être eussions-nous pu dire un mot la philosophie, à laquelle les gymnases catholiques accorent un grand nombre d'heures avec un programme étendu :

[illegible] psychologie, métaphysique, éthique, philosophie du droit, esthétique, histoire de la philosophie, tandis que les maîtres [illegible] se [illegible] initier les élèves aux lois de la logique et de la psychologie; quelques-uns même, et [illegible] [illegible] aux cours de philosophie; — de l'anglais et de l'italien, qui ont pénétré dans quelques gymnases avec l'examen de maturité fédéral; — du latin, qui a pris place dans certaines écoles de jeunes filles; — des travaux de main que l'on range outre mesure; — de l'organisation même des gymnases classiques; — de la gratuité de l'enseignement secondaire; — de la liberté dans le choix des manuels; — des notices historiques sur les collèges qu'a fait éclore l'Exposition nationale; — des innombrables cahiers d'idées, d'eau de nos classes; — du mobilier scolaire; — du dessin artistique, voire même de l'écriture, du chant et de la gymnastique... Mais il faut savoir se borner : le peu de place qui nous est octroyé nous y contraint. Il nous impose aussi des conclusions laconiques :

A notre sens, la voie des gymnases classiques est toute tracée : maintenir une étude sérieuse des langues anciennes, du latin notamment, leur accorder le nombre d'années et d'heures nécessaires, apprendre à parler et non plus seulement à écrire les langues étrangères vivantes, ne pas donner une place exagérée aux sciences. Voilà un jugement que plus d'un trouvera suranné; il n'est pas à la mode du jour, il est vrai; nous ne l'en croyons pas moins juste.

—

NSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

ET LE DESSIN

---

te de la concentration en un groupe spécial de tous ssements subventionnés par la Confédération, l'en- nt professionnel n'occupe dans le groupe 17 qu'une s restreinte. Il y est représenté par une seule institu- t un caractère nettement déterminé, l'Ecole profes- de Genève. Les autres établissements qui, à pre- e, semblent s'en rapprocher, n'ont d'autre contact qu'une certaine analogie dans l'enseignement du echnique. On comprend que, dans ces conditions, ne soit délicate. Nous nous sentions mal placés pour ndre une étude dont une école genevoise devait seule rais. Notre premier mouvement a été de nous abs- artant, réflexion faite, nous nous sommes ravisés. me de l'enseignement professionnel qui intéresse à nt degré l'avenir de notre industrie est encore loin cidé. La preuve en est dans les divergences d'opi- il soulève et dans la diversité d'organisation et les établissements qui ont été créés jusqu'ici. C'est il nous a paru qu'il était utile que chacun concourût tion de la question en apportant ses idées person- le fruit de ses expériences.

D'ailleurs, dans ce travail, nous voulons nous placer à point de vue purement objectif et nous borner aux renseigr ments qui ont un caractère d'intérêt général. L'origine l'école professionnelle, le but qui lui a été imposé, les prin pes qui dirigent son activité, tels sont les points sur lesque nous nous proposons d'insister en raison des indicatio qu'ils comportent. Quant aux résultats obtenus, nous lai serons à d'autres le soin de les apprécier.

A Genève, comme dans le reste de la Suisse, l'enseigne ment professionnel a dû sa naissance à des préoccupation d'ordre économique. La longue crise qui a pesé si lourdemen sur nos principales industries et menacé, un moment, d compromettre notre prospérité, a eu pour conséquence heu reuse d'engendrer une féconde activité intellectuelle dans tou les milieux de la population. Il s'agissait d'apporter un promp et efficace remède à une situation critique. Pendant plusieur années tous ceux que préoccupait l'avenir du pays s'appli quèrent à résoudre ce grave problème. Quelles étaient le causes du mal? Comment les faire disparaître ou tout a moins les atténuer? A quels moyens recourir pour rendre notre industrie languissante de nouvelles forces et une nou velle vie?

De patientes et multiples investigations ne tardèrent pa à démontrer que les causes déterminantes du mal don on souffrait, tout en dépendant dans une forte mesur de circonstances générales qui échappaient à notre action résidaient dans des facteurs locaux contre lesquels on pouvai et il fallait réagir. On constata que beaucoup d'ouvriers ne connaissaient leur métier que d'une manière partielle, insuf fisante, que la plupart d'entre eux ignoraient le dessin et qu bien rares étaient ceux qui possédaient, sous une forme u peu précise, les notions scientifiques qui sont d'un usag constant dans l'industrie. On reconnut enfin que l'esprit d'i nitiative, que le génie créateur qui distinguaient les généra

ns précédentes, s'étaient assoupis sous l'influence éner-
nte d'une longue période de prospérité.

D'autre part, un examen approfondi de notre enseignement
ublic fit naître la conviction qu'il était conçu dans un esprit
ui ne tenait pas un compte suffisant des exigences des mé-
ers manuels ; qu'il manquait son but parce qu'il était trop
bstrait, trop théorique et que, se maintenant dans l'atmos-
hère des généralités, il négligeait les connaissances spécia-
es indispensables au futur ouvrier. Mais ce qui apparut
omme plus grave encore, c'est qu'il ne concourait pas d'une
façon efficace à former des individualités et à développer dans
la jeunesse les qualités d'esprit et de caractère qui permet-
tent d'affronter avec succès les luttes de la vie.

La conclusion de ces diverses constatations fut qu'il y avait
lieu d'apporter de sérieuses réformes dans notre organisation
scolaire et en particulier de créer, à côté des établissements
secondaires existants, une institution ayant pour but princi-
pal de donner aux jeunes gens voués à l'industrie une instruc-
tion conforme aux exigences de leur carrière future.

Quels devaient être le programme et la méthode d'ensei-
gnement du nouvel établissement ? D'accord sur sa création,
on se divisa sur son organisation. Les deux conceptions op-
posées du rôle de l'instruction se trouvèrent en présence dans
cette occasion. Nous nous permettrons d'insister sur ce point,
car de ce conflit, qui se produisit ailleurs comme chez nous,
procèdent les différences de tendances que l'on constate dans
es divers établissements d'enseignement professionnel de la
Suisse.

A l'origine, les industriels qui, les premiers, avaient de-
mandé que l'instruction fût mieux adaptée aux besoins des
professions manuelles, n'envisagèrent son insuffisance que
par son côté apparent, matériel pour ainsi dire. Ils ne virent
que l'absence de certaines connaissances jugées nécessaires.
Le côté éducatif, de beaucoup le plus important, leur avait
échappé. Les inaptitudes d'esprit, les défauts de caractère ne

les frappèrent pas à l'égal de certaines ignorances. Aussi firent-ils tout d'abord de l'enseignement professionnel une question de programme et bornèrent-ils son rôle et son action à choisir et à donner aux élèves les principales notions dont la possession était indispensable pour la pratique d'un métier quelconque.

D'autres esprits, se plaçant à un point de vue plus élevé, soutinrent que ce qui fait le bon ouvrier c'est moins l'instruction que l'énergie de la volonté, la persévérance, l'esprit d'initiative, un faisceau, en un mot, de fortes qualités personnelles. Tout en instruisant, le nouvel enseignement devait chercher par son essence propre à développer, à éduquer les facultés du futur industriel. La vie même de l'école, la forme des leçons, les rapports de maîtres à élèves, la discipline, tout cela devait concourir à vivifier, à stimuler et à régler toutes les énergies qui constituent l'individu.

Cette fécondation des hautes ressources de l'intelligence a été longtemps considérée comme l'apanage exclusif des études classiques. Cependant leur indéniable valeur résulte moins de la science qu'elles donnent que de la nature des opérations intellectuelles qu'elles provoquent. Désintéressées en elles-mêmes, ne poursuivant aucun but d'utilité immédiate, elles concentrent tous leurs efforts sur l'éducation et le perfectionnement de l'être pensant.

Elles envisagent l'instruction non comme leur objectif essentiel, mais comme le moyen le plus puissant de solliciter les facultés de l'esprit et de produire en elles cette activité féconde et bienfaisante qui doit les accroître et les affiner. Cette façon de concevoir l'instruction, loin de lui nuire en augmente l'efficacité et la valeur, car les notions qui ont ainsi servi à exercer les forces de la pensée la pénètrent profondément et constituent une richesse bien autrement solide et durable que celles qui ont été perçues simplement par la mémoire.

Mais cette préoccupation hautement philosophique qui caractérise le classicisme ne saurait lui appartenir exclusive-

Elle doit inspirer et animer tout enseignement. Toute
sition de connaissances peut et doit devenir une cause
ts et par conséquent de perfectionnement pour les fa-
de l'esprit. L'enseignement professionnel lui-même,
ue créé pour satisfaire à des besoins immédiats, n'at-
a réellement son but qu'à la condition de se conformer
rincipe. Dans l'accomplissement de son programme, il
occupera moins de pourvoir le jeune homme d'une
e plus ou moins grande de notions que de le faire pen-
réfléchir, que de développer en lui, à côté des aptitudes
les à l'industrie, les qualités générales qui font l'homme
n et de devoir : l'initiative et l'énergie, le sentiment
du beau et du vrai.

le est la conviction absolue qui anima à l'origine ceux
rent chargés d'organiser l'Ecole professionnelle de Ge-
Par une œuvre qu'ils voulaient profondément rénova-
ils pensèrent pouvoir ressusciter, sous une forme nou-
adaptée à nos connaissances scientifiques actuelles, ces
nes générations d'ouvriers, identifiées à leur tâche, qui
ouissaient dans les époques où les conditions du tra-
'avaient pas encore subi les transformations énormes
s ont faites ce qu'elles sont aujourd'hui. Notre vie plus
ase, qui mesure plus parcimonieusement le temps ac-
à la libre action de l'ouvrier, ne doit pas laisser s'a-
rir les forces intellectuelles de ce dernier, mais les ré-
er, leur donner un élan nouveau chaque fois que le ma-
me risque de les atrophier et d'annuler l'importance de
le.

uvre moderne, qui affirme de plus en plus la solidarité
mmes, crée entre eux des contacts qui deviennent tou-
plus intimes : mais par cela même, la responsabilité
nelle de l'artisan peut diminuer vis-à-vis d'un travail
. participation de son intelligence est souvent exclue.
tarisme grossier qui comprime les idées et rétrécit les
ux, deviendrait bientôt une règle générale, si nous ne

sauvions l'individualité de l'ouvrier par une sage préparation capable de faire naître en lui, à l'égal d'un besoin, des habitudes d'activité pensante en les alimentant des notions que la science met au service de l'industrie.

En mettant en sa possession des connaissances techniques mathématiquement ordonnées qui seront pour lui un fil conducteur dans le dédale des faits, en faisant ensorte que sa personnalité conserve et multiplie sa libre expansion, en ne laissant ni tarir, ni troubler les sources créatrices que notre industrialisme tend à annihiler toujours plus, nous formerons une élite ouvrière qui représentera dans chaque vocation l'effort original, les initiatives rivales, le désir de l'étude, l'affirmation de cette individualité à laquelle tend à se substituer l'automatisme inconscient de la machine. Ayons donc non seulement pour but d'instruire, mais exerçons avant tout cette action moins concrète, moins tangible, parce qu'elle se traduit moins sur les bancs de l'école qu'elle ne se révèle dans l'âme d'une génération, qui consiste à vivifier dans les intelligences cette énergie latente, cet élan pour le perfectionnement ultérieur, cette impulsion féconde qui répond aux besoins d'esprits qui veulent connaître et comprendre.

En se bornant à donner des notions sèches et arides fondées sur le sable de la mémoire, l'enseignement professionnel dégénérerait dans un utilitarisme étroit dont il faut se garder. Bâtir sur le roc du travail personnel de l'élève par la sollicitation de son activité propre, rester sur le terrain de l'étude éducative et désintéressée qui doit être le terrain commun à toutes les écoles, quels que soient leur programme et leur but, telle est l'idée supérieure dont il doit constamment s'inspirer.

L'École professionnelle de Genève ne conduit à aucune carrière déterminée, mais elle cherche à développer chez ses élèves les qualités qui font le bon ouvrier capable de comprendre sa tâche, de la bien remplir et de s'élever dans sa sphère.

conséquence, elle applique une méthode stricte et bien dé-
minée à l'enseignement de chaque branche. Tout d'abord,
accorde une grande importance à la langue maternelle ;
si une idée n'apparaît juste et vraie qu'autant qu'elle est
primée avec correction et précision, on peut dire aussi que
facultés de raisonnement, de logique se créent par entraî-
ment au fur et à mesure que l'esprit possède un instrument
is parfait pour communiquer et mettre en valeur ses idées.
ssi, loin d'être une branche spéciale qui ne s'enseigne qu'à
s heures fixes, la langue maternelle fait-elle partie intégrante
toutes les leçons. L'élève trouve dans ses connaissances
verses un matériel d'idées qu'il est appelé à exprimer avec
écision et clarté, en se rendant compte par l'analyse des
ées maitresses du sujet, en perspectivant les idées secon-
ires qui en dépendent pour arriver au sentiment de leur
leur relative dans l'unité d'un ensemble.

L'enseignement de la langue maternelle et l'enseignement
dessin obéissent au même principe et suivent la même
éthode.

La géographie, qui marche de pair avec l'histoire, est res-
einte à l'essentiel. Elle se sert avec profit des moyens d'ac-
isition que lui offrent les travaux manuels et le dessin. Elle
pour objectif non de pourvoir la mémoire des élèves d'une
menclature sèche et aride, mais d'élever leur esprit en leur
ontrant la corrélation qui existe entre le développement éco-
mique d'un pays et son climat, sa configuration, et com-
ent l'homme est, dans sa façon de vivre comme dans son
veloppement général, le produit logique des conditions
ibiantes de son existence.

L'histoire consiste surtout dans l'étude des transformations
litiques et économiques de la société, du développement de
rt, de l'industrie, du commerce à travers les âges, du per-
ctionnement des institutions. Elle cherche à faire saisir, en
pit des faits particuliers qui jettent parfois un voile de con-
sion et de doute sur la marche de la civilisation, le lent

acheminement de l'humanité vers la réalisation d'un éta cial meilleur.

L'étude des sciences naturelles a pour but de dévelo l'esprit d'observation, en même temps que le goût des h choses qui se trouvent dans la nature. Se faisant à un p de vue très pratique, elle conduit rapidement l'élève à la c naissance des éléments de détermination d'un végétal. dessin des spécimens examinés développe le sentiment ar tique par le discernement et l'observation des parties de plante dont on peut tirer parti pour le dessin d'ornement d'architecture.

Les rapports qui existent entre la constitution des êtres leurs habitudes, l'adaptation de leurs organes à leurs con tions d'existence fournissent matière à des leçons pleines d'i térêt.

L'enseignement de la physique suit une marche inductiv L'élève ne doit jamais baser ses connaissances sur la mém risation passive ; il doit expérimenter lui-même. On s'attac avec grand soin à ce qu'il sache décrire logiquement, correct ment et en s'appuyant sur le dessin, les appareils dont il se se

Par l'enseignement des mathématiques, l'Ecole professio nelle poursuit un double but : mettre les élèves en possessi de procédés pratiques et leur donner une éducation math matique qui leur permette, le cas échéant, de poursuiv leurs études. Elle ménage donc les intérêts de ceux qui e treront en apprentissage à la sortie de l'Ecole et de ceux q voudront approfondir plus tard les notions acquises. D'u manière générale, une grande importance est attachée a procédés de vérification que s'appliquent mutuellement calcul et le dessin. L'algèbre est franchement abordée par résolution d'équations partant des formes les plus simples. s'agit moins d'examiner beaucoup de problèmes differe que d'amener les élèves à comprendre les avantages de gé ralisation de la méthode algébrique.

La géométrie, qui a recours tantôt à la marche inducti

ntôt à la marche déductive, fait intervenir continuellement calcul et le dessin ; elle conduit naturellement à la trigonoétrie, lorsqu'ont été étudiés les triangles semblables.

Un cours de mécanique pratique couronne heureusement enseignement des mathématiques. L'école possède un maériel suffisant pour que les nombreuses applications des noions fondamentales enseignées soient expérimentales.

Quant aux travaux manuels, ils ne consistent nullement en n commencement d'apprentissage et ne poursuivent pas nême d'une manière absolue (quoique le maniement des ouils ne soit pas négligé) la dextérité de la main et la justesse le l'œil. Leur rôle est avant tout de venir en aide aux autres enseignements, de rendre plus claires, plus précises, en les dépouillant de leur enveloppe de mots et de formules, les noions qu'ils fournissent. Ils doivent convaincre l'élève qu'une construction quelconque ne se fait pas au hasard d'une conception vague et mal définie, mais qu'elle doit être nettement déterminée par le croquis coté et le devis exact, pour être exécutée conformément au plan préalablement conçu. Envisagé ainsi, le travail manuel a une réelle importance pédagogique, parce qu'il soumet l'esprit à la forte discipline d'une méthode précise et clairvoyante.

Les mathématiques, la géométrie, les travaux manuels marchent parallèlement dans une intelligente synthèse en se basant constamment sur le dessin. Ces branches deviennent les satellites de ce centre de vie qui leur infuse l'énergie et le mouvement. De là l'importance capitale accordée au dessin, que nous examinerons plus loin au point de vue de la méthode et qui, à côté de son utilité immédiate, a une haute valeur éducative. Il permet en effet d'étudier les formes, les styles qui symbolisent les manières d'être et de penser de chaque peuple, d'interpréter l'idée qui a présidé à leur création, de saisir les rapports qui existent entre le caractère des styles et es conditions climatériques, ethnographiques ou historiques les milieux où ils ont pris naissance. Il montre comment les

conceptions de l'imagination la plus capricieuse ne sont que la réalisation des images que fournit la nature, cette éternelle source de nos connaissances. Rechercher de quelle façon un objet simple au début, adapté à une utilité définie, se transforme grâce à des préoccupations artistiques, comment se sont constitués et modifiés les styles par le parti que l'homme a tiré des matériaux dont il dispose, n'est-ce pas là une étude scientifique singulièrement attrayante, en même temps qu'un exercice propre à ouvrir des horizons, à élever l'esprit en lui montrant que c'est sur son activité consciente que se fonde la noblesse du travail des mains?

Notre exposition nationale a permis de constater l'universalité de l'enseignement du dessin dans les écoles suisses. L'impression qui se dégage immédiatement de cet ensemble est celle d'un grand et incessant progrès. Incessant parce qu'on voit que l'esprit de recherche n'est pas satisfait encore et qu'on sent dans la ruche scolaire, à côté des résultats obtenus, les tâtonnements, les hésitations, l'ardente et féconde inquiétude qui précède des conquêtes nouvelles. Il était en effet évident, pour l'observateur sagace, que les méthodes adoptées ne l'ont été que sous bénéfice d'inventaire. On les suit, mais sans servilité, sans parti pris. Chaque maître conserve sa latitude, son indépendance, son initiative personnelle pour perfectionner, suivant ses idées et ses expériences, la marche qu'il a choisie. Un esprit de recherche aussi caractérisé devait avoir pour conséquence une grande diversité d'allure dans l'enseignement et à ce point de vue les écoles suisses varient en effet à l'infini. Ce n'est pas à dire que les variantes constatées ne puissent se synthétiser en un courant large et unique, car elles peuvent se ramener en dernière analyse à deux tendances divergentes, qui correspondent à deux conceptions différentes du dessin. C'est ce que nous démontrera un bref aperçu des travaux de chaque canton.

DESSIN DANS LES ÉCOLES ENFANTINES ET DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES

NÈVE. — Les dessins exposés sont l'application de la mé-
: de feu Barthélemy Menn, directeur de l'école des Beaux-

s ouvrages de l'école enfantine sont faits en majeure par-
ır papier pointé et non quadrillé.
bref résumé du programme qui, d'une manière générale,
dèlement observé indiquera clairement la marche sui-
Les enfants sont tout d'abord préparés au moyen du
riel Frœbel; ils forment sur l'ardoise pointée des ran-
en disposant les cubes, les surfaces ou les bâtonnets.
rangées sont ensuite dessinées sur l'ardoise. Puis,
n d'après le pliage. Dispositions ornementales obtenues
a combinaison de lignes droites. (Les droites sont données
es bâtonnets et le pliage.) Préparation au dessin conte-
des courbes. — Division de la droite en 2, 4, 8, 3, 6.
ication à des motifs décoratifs. — Combinaisons de
es et de courbes. — Figures géométriques: triangles,
's, rectangles. — Dessins d'objets usuels sans indica-
du relief. — Essais de dessin de feuilles par le décalque
oints principaux. — Composition, dessin de mémoire.
xercices sur papier pointé, puis sur papier libre.
s nombreux cahiers de l'école primaire, ainsi qu'un ex-
méthodique à la paroi permettent de se rendre compte
. façon dont le programme est suivi. Il n'y a pas de mo-
s graphiques. L'enseignement est collectif; les élèves
illent au fur et à mesure des explications données par le
re qui dessine au tableau noir. Les premières années
consacrées à l'étude d'objets simples et d'ornements
indication de profondeur. Les années supérieures pas-
du croquis coté au dessin perspectif, en appliquant suc-

cessivement les perspectives cavalière et normale. Des positions d'ornements accompagnent les objets qu'ils appelés à décorer.

FRIBOURG. — Les écoles de ce canton ont introduit d deux ans l'enseignement méthodique donné dans les éco Genève. Les cahiers manifestent d'une manière éviden efforts d'initiative des maîtres.

Madame Ch. Reydellet expose une méthode dont la m se rapproche beaucoup de celle de Henriet. Il semble. d'a les résultats, que les élèves ont à copier le dessin exécuté lablement en entier au tableau noir.

NEUCHATEL. — Le programme de dessin dans les é enfantines est presque le même que celui de Genève. Le vaux des élèves dénotent une forte somme de recherche consistent en exercices de lignes droites et de lignes co bien compris, en dessins d'objets, de feuilles et de fleurs application de couleurs dans la dernière classe.

La méthode de M. Kaiser, professeur à la Chaux-de-Fo est employée dans les écoles primaires. Les élèves dessi en copiant une série de modèles bien gradués. Ce sont, les classes inférieures, des exercices de lignes, figures gé triques et ornements tirés de ces figures ; dans les cla moyennes des ornements géométriques avec un léger reli dans les classes supérieures, des ornements, des essai perspective normale et de représentations de solides d'a nature. Tous ces travaux sont généralement très bien exéc

VAUD. — L'école enfantine de Mlle Gunther, à Montr expose des exercices de lignes horizontales et verticales sentant un caractère un peu abstrait.

Quant aux écoles primaires, leur ensemble ne paraît manifester visiblement une direction bien arrêtée. Les sins consistent en général en exercices de lignes, passé l'encre pour la plupart et sans application directe.

Lausanne et Vallorbes exposent de bons travaux qui tribuent à montrer à l'élève le rapport étroit qui existe e

sin et l'industrie. Les croquis cotés relevés d'après na-
sont nombreux.

AIS. — L'enseignement des écoles valaisannes, tantôt
if, tantôt individuel et consistant presque uniquement
ies d'estampes, ne nous a pas paru présenter une bien
e homogénéité.

SIN. — Les dessins exposés, d'un ordre plutôt élémen-
sont exécutés sur papier quadrillé et pointé par des élè-
11 à 12 ans.

identité presque complète nous permet de réunir dans
ême appréciation les cantons de Lucerne, Zurich, Thur-
Berne et Bâle. Ils emploient d'une manière assez uni-
la méthode Hauselmann qui consiste en copies, d'après
ape et le plâtre, d'ornements géométriques, passés par-
ı teintes plates, de fleurs, de fruits, de paysages. Les
de filles de Lucerne méritent une mention spéciale pour
iéthode rationnelle de dessin d'après nature. Il en est
me pour les albums de travaux manuels de Zurich qui
nnent d'excellents croquis cotés et la représentation en
ective cavalière des objets exécutés. Nous avons pu cons-
à et là l'emploi de la règle se substituant au dessin à
levée.

cantons de Glaris, Appenzell, Uri, Zug, Unterwald,
ytz, Schaffhouse n'ont pas exposé de travaux d'élèves
nant le dessin.

ECOLES SECONDAIRES

xposition des dessins des écoles secondaires se présente
les conditions qui produisent une agréable impression.
ombreux travaux exposés à la paroi flattent l'œil par
ionie des teintes et le fini de l'exécution. Ils sont faits
usement au trait d'abord dans les années inférieures,
vec application de teintes plates et de hachures à la

plume. Les degrés supérieurs étudient l'ornement d'après le plâtre, la perspective normale et le dessin d'après nature. Dans quelques écoles cependant, on passe trop brusquement de la méthode de copie au dessin d'après nature d'objets simples, il est vrai. Ce défaut de transition s'accuse par des tâtonnements pénibles et il est visible que ce n'est qu'avec l'aide du maître que les élèves arrivent à reproduire tant bien que mal ce qu'ils ont sous les yeux.

Nous allons maintenant jeter un rapide coup d'œil sur les travaux des divers cantons.

NEUCHATEL. — *Dessin artistique.* — Les écoles secondaires de Colombier, Boudry, Neuchâtel, les écoles industrielles de la Chaux-de-Fonds et du Locle, présentent des dessins d'après nature et d'après le plâtre. Çà et là se remarquent des copies d'après l'estampe.

Les écoles secondaires de Fleurier et des Verrières se mettent en relief par un ensemble supérieur. L'enseignement y revêt une portée à la fois pratique et éducative bien comprise.

A côté des dessins d'objets d'après nature en perspective normale, se trouvent des représentations en projections des coupes exécutées d'après le croquis coté qui habituent l'élève à la lecture des deux modes de figuration.

Dessin technique. — Les épures de géométrie descriptive et de dessin linéaire du Locle sont bonnes, mais apparaissent peut-être un peu abstraites. A Neuchâtel, l'enseignement est individuel ; chaque élève exécute à tour de rôle un dessin en copiant un modèle graphique.

Les travaux exécutés par l'école de Fleurier ont un caractère franchement professionnel ; la méthode est rationnelle et le tempérament de l'élève fortement accusé. L'école des Verrières suit la même marche et présente les mêmes qualités, quoique à un degré moindre.

FRIBOURG. — L'enseignement du dessin dans les établissements secondaires de ce canton ne décèle pas d'une manière bien évidente la méthode suivie.

Le collège St-Michel expose dans son cours inférieur des ercices de lignes très élémentaires. Les paysages d'après stampe du cours moyen laissent quelque peu à désirer sous rapport de la perspective. A part quelques travaux d'après ature assez réussis, le cours supérieur se borne à des copies estampes. Le dessin technique lui-même consiste en copies modèles.

La méthode de mesdames Reydellet et Weitzel, employée vec succès dans l'école secondaire des jeunes filles, paraît voir une certaine analogie avec celle des écoles genevoises.

Vaud. — Ce canton a adopté la méthode neuchâteloise pour s écoles secondaires. A côté de dessins d'ornements d'après plâtre et d'après nature, on trouve quelques albums de dessins industriels pratiques, partant du croquis coté relevé sur 'objet.

Valais. — Le manque d'homogénéité que nous signalions lans les écoles primaires apparaît aussi dans les écoles secondaires. La copie de l'estampe est la base des travaux exposés. Les dessins techniques sont pour la plupart relevés sur des planches d'ouvrages.

Berne. — Des séries bien graduées allant des exercices complémentaires sur les lignes au dessin d'après nature ont été envoyées par l'école de Tavannes. Il semble toutefois que es élèves partent de la copie du dessin perspectif sans y avoir été suffisamment préparés par des notions de perspective. Des agrandissements de décorations dénotent une réelle habileté dans le maniement de la plume et l'application des teintes.

Le Realgymnasium présente des motifs architecturaux relevés dans les environs de Berne. Un cahier contenant le résumé des notions de style nous a paru très complet et très explicite. Le dessin technique est représenté par de bonnes épures. On sent que des procédés intuitifs sont employés dans es leçons de géométrie descriptive.

Dans l'école secondaire des garçons, une trop large part est aite aux copies d'estampes.

ZURICH. — Le dessin, dans la première classe secondaire, n'offre que peu de travaux. Ce sont des exercices très élémentaires de reproductions de modèles. Dans les deux autres classes on trouve des copies et des dessins d'après nature d'objets simples.

Les épures de dessin linéaire et technique de l'école industrielle sont d'une très bonne exécution. Il en est de même des dessins cotés, à l'échelle, de l'école secondaire de Ruti.

ST-GALL. — L'école cantonale de St-Gall suit une marche méthodique bien caractérisée. Nous retrouvons dans la classe élémentaire les modèles en usage dans les autres cantons de langue allemande, mais arrivés dans les classes moyenne et supérieure, les élèves sont mis en présence de modèles d'après le plâtre représentant des solides, et des notions de perspectives normales bien comprises leur permettant d'arriver rapidement au dessin d'objets, d'organes de machines, etc. Citons aussi les cahiers d'esquisses dans lesquels les élèves sont appelés à appliquer les principes exposés par le maître.

BALE-CAMPAGNE. — L'école de Gelterkinden suit encore la méthode de Weisshaupt, de Munich, partout abandonnée, qui fait copier sur le cahier les modèles placés en regard.

L'école de Liestal applique la méthode Hauselmann.

BALE-VILLE. — L'école secondaire, l'Untere et l'Obere Realschule, présentent un ensemble de dessins artistiques satisfaisants au point de vue de l'exécution. Mais il est difficile de se rendre compte de la façon dont s'effectue la transition du dessin d'après le modèle au dessin d'après nature.

L'Ecole de perfectionnement expose des dessins de fleurs et d'animaux.

Les dessins techniques de l'école secondaire et de l'Obere Realschule se distinguent par de sérieuses qualités et en particulier dénotent une marche rationnelle de l'enseignement. Les projections, sections et pénétrations sont bien comprises et bien exécutées.

LUCERNE. — C'est la méthode Hauselmann qui est généra-

ıt employée. Les écoles de la ville méritent une mention
ale pour leurs études d'aquarelles d'après la plante. Les
s décoratifs qui en sont tirés montrent un goût délicat
n développé.

ɜovie. — Les dessins de l'école cantonale faits d'après
e se signalent par une bonne construction. La géométrie
iptive offre des travaux bien exécutés. L'enseignement
ut-être un peu abstrait, mais complet et bien compris.

ısons. — La copie de l'estampe est la base des études
les premières années. Nous remarquons dans les clas-
e jeunes filles quelques bonnes compositions d'élèves
ès l'étude de la plante et son application à la décoration.
vient à la copie du modèle dans la dernière année.

court exposé établit avec évidence que malgré les va-
ıs, les méthodes diverses de dessin que nous a montrées
oupe 17 sont réductibles à deux conceptions bien dis-
s.

première donne une importance capitale à l'éducation
ıil et de la main. Elle considère le dessin à un point de
lus spécialement artistique, comme un moyen d'amener
nt à reproduire le beau. Ses procédés de travail consis-
l'une manière générale en copies de modèles avec l'aide
ıdications du maître. Les séries de modèles Hauselmann,
odèles de Puppikofer employés surtout dans les écoles de
e allemande, contiennent des exercices bien compris et
gradués au point de vue de la difficulté d'exécution gra-
ıe. Dans le canton de Neuchâtel, qui emploie la méthode
Kaiser, nous trouvons également des séries de modèles
es sur une intuition progressive, allant depuis les exer-
simples de lignes au dessin de solides d'après nature.
ıt revêt une tendance très artistique, mais qui pourrait
plus de concessions aux besoins d'ordre pratique d'une
ı industrielle. La main acquiert d'ailleurs dans les exer-
une grande habileté. Les travaux, en général bien exé-
ont une apparence qui plaît à l'œil.

Il nous paraît que le rôle attribué là au dessin procède d'un idée simpliste, qu'on peut concevoir pour lui plus d'ampleur et le faire contribuer d'une manière plus élevée, moins superficielle, au développement général de l'enfant.

Il est évidemment louable de former l'habileté, le goût, l'imagination même, car les écoles qui comprennent le mieux la méthode dont nous venons de parler ne s'assujettissent pas à la copie servile et laissent de l'initiative à l'élève, mais il l'est non moins d'intéresser plus directement, plus activement l'effort, le raisonnement, l'observation, en un mot, la pensée de l'élève à la compréhension et à l'intelligente exécution de son travail.

L'autre méthode, dont les bases ont été posées par Barthélemy Menn, et qui, à Genève, régit d'une manière uniforme l'enseignement du dessin de l'école enfantine à l'école des Beaux-Arts, a été introduite dans les écoles primaires du canton de Fribourg et tend à pénétrer peu à peu dans celles du canton de Vaud. Une inspiration analogue se laisse voir dans plusieurs écoles secondaires, parmi lesquelles nous pouvons citer celles de Fleurier, des Verrières, de St-Gall. Elle attribue au dessin une portée générale. Sans négliger la justesse de l'œil et la souplesse de la main, elle voit avant tout dans le dessin une langue positive, universelle. Elle considère que de même que l'étude de la langue maternelle est inséparable de la culture de la pensée, de même l'étude du dessin doit être étroitement liée à l'éducation et au développement de toutes les forces pensantes de l'individu. S'inspirant de la difficulté qu'a l'enfant de s'élever à la conception d'un ensemble et de la fonction de ses parties, elle s'attache en première ligne, au moyen d'exercices nombreux et bien calculés, à l'amener à la compréhension intégrale, complète, réelle de la forme, à lui faire saisir le rôle des éléments qui la composent et la façon dont ils se lient, s'agencent et se pénètrent pour constituer un ensemble adapté à sa destination et conforme aux règles de l'harmonie; elle lui montre que, dans

semble, tout se tient et qu'aucune des parties qui con-
nt à sa formation ne saurait être envisagée en elle-
: et d'une manière indépendante, mais toujours dans
apports avec le tout auquel elle appartient ; que par
ple, dans le cas spécial de l'ornementation, la décoration
point faite pour elle-même, mais est subordonnée à l'é-
le l'objet dont elle doit accuser et affirmer les lignes
esses. Aussi un élève ne sera-t-il jamais appelé à com-
ou à dessiner une décoration quelconque avant qu'on
: ait fait concevoir le total de l'objet auquel elle doit
liquer.

bituer l'élève à voir en imagination clairement et préa-
ment ce qu'il doit reproduire, à conformer ses créations
ois de la géométrie que l'on ne peut transgresser si l'on
faire œuvre vraie, à décomposer une forme en ses traits
ıtiels par la compréhension de l'usage qui lui est assigné,
sir les rapports qui existent entre un objet conçu dans
ıce et sa figuration conventionnelle sur une surface
:, tels sont les éléments conducteurs d'une méthode
nnelle.

ur acquérir la notion de la troisième dimension, le mode
présentation le plus simple, à la condition qu'il respecte
nt que possible les rapports observés sur les objets, est
rspective à rayons parallèles qui constitue un achemi-
ent à la perspective normale.

nous n'étions pas persuadés de l'utilité de cette marche
ressive, nos yeux s'ouvriraient en constatant l'imperfec-
qui signale les travaux de quelques écoles secondaires
font suite à des classes où régnait exclusivement la
ıode de copie. Elles arrivent ainsi, sans transition aucune,
d'énormes difficultés, à des résultats qui dénotent une
e inexpérience.

autre part, le dessin doit solliciter encore le travail per-
el de l'élève et donner une large part à son tempérament
son initiative par des exercices de composition ornemen-

tale destinés à décorer un objet donné, ou une forme qu'il été appelé à créer lui-même conformément aux exigences d l'harmonie.

Le dessin revêtira ainsi une haute amplitude intellectuell et réclamera de l'esprit une somme d'activité aussi gran que le travail concret qu'il exige de la main. Cette activité se manifestera pas toujours d'une manière tangible sur travail lui-même, mais elle se traduira en augmentation la puissance imaginative et créatrice de l'enfant, elle l'amèn à comprendre toujours mieux le beau et le vrai.

Si nous avons insisté sur cette façon de concevoir le d sin, c'est qu'elle nous paraît répondre mieux que d'aut aux besoins actuels de notre jeunesse laborieuse. Le tem n'est plus où l'étude du dessin était réservée aux seuls art tes ; elle fait aujourd'hui partie intégrante et nécessaire de l ducation de quiconque est appelé à vivre du travail de mains. Les modifications constantes, parfois considérab qui s'opèrent dans le domaine de l'industrie, dans les mo de production comme dans les produits eux-mêmes, exig de l'ouvrier une faculté de conception puissante et rap qui lui permette de se plier, sans trop de peine, à des gences toujours nouvelles. Et d'autre part, l'accoutumance l'esprit à comprendre la forme et sa construction n'est-pas le principe de toute éducation artistique ? Le beau réside pas seulement dans l'ornementation, mais avant t dans l'adaptation parfaite de la forme à sa destination, d l'exacte proportion de ses parties, dans son harmonisat avec le milieu ambiant.

Quoi qu'il en soit, la révélation de cette diversité de nières de voir que nous avons constatée dans l'enseignem du dessin loin de nous affliger nous réjouit profondément. elle est l'indice d'un puissant et général effort dans la p suite du mieux. « Du choc des idées jaillit la lumière » d proverbe ; mais à la condition que nous nous gardion

e que la lumière est l'apanage exclusif des uns et l'obs-
é le partage des autres. Nous avons la conviction qu'avec
ncours du loyal examen de chacun, en évitant les exagé-
ns et les partis-pris, en coordonnant tout ce que les diffé-
s tendances nous offrent de conforme au bon sens et à la
n, en laissant mûrir les fruits de cet esprit de progrès
nime la génération présente, nous arriverons enfin à
ication d'une œuvre vraie et durable, digne du foyer de
il et de lumière qu'est l'école suisse.

AIMÉ BOUVIER et FRANÇOIS MARTIN.

L'ENSEIGNEMENT

DES

TRAVAUX MANUELS EN SUISSE

I

Les travaux manuels recommandés par Pestalozzi dans ses ·its du commencement de ce siècle furent lents à être introits dans nos écoles. Ce n'est qu'en 1845 que Carl Fröbel, neveu de l'illustre créateur des Jardins d'enfants, ouvrit Hottingen, près Zurich, l'établissement connu aujourd'hui ıs le nom d'Institut Beust et dans lequel les maîtres s'apquaient avec soin à observer la méthode de Pestalozzi nplétée par ses successeurs. Il n'y avait toutefois pas de ons spéciales de travaux manuels avec atelier, comme on fait ailleurs plus tard. Mais ce n'est qu'en 1881 que nos npatriotes des bords du Rhin, voulant arracher à l'oisiveté par conséquent au vice, les garçons qui vagabondaient dans rues de Bâle, ouvrirent des ateliers où on les occupa d'une ınière utile en même temps qu'agréable pour eux. C'est ssi à cette époque que M. S. Rudin, instituteur à Bâle, et ıs tard le *Pionier* à Berne, commencèrent la propagande

en faveur des travaux manuels en Suisse. Bientôt après, une société pour la propagation des travaux manuels se forma en Allemagne et invita les maîtres de la Suisse allemande à se joindre à elle. M. Numa Droz, alors chef du Département fédéral de l'Industrie, encouragea au contraire l'idée de constituer une société nationale pour cette propagande.

En 1883, M. Rudin suivit à Dresde, du 23 juillet au 18 août, un cours dirigé par Clauson-Kaas; il visita ensuite les cours de travaux manuels de Carlsruhe, de Pforzheim, de Heilbron, de Darmstadt et de Leipzig et se rendit à l'Ecole normale, devenue déjà célèbre, de Salomon à Nääs, en Suède, pour y étudier les meilleures méthodes. Un premier cours normal fut ouvert à Bâle, en 1884, fréquenté par 40 instituteurs; mais les promoteurs de la Société de propagande ne réussirent pas à la constituer.

Lorsque, en 1884, les Conseils de la nation eurent édicté la loi en faveur des Ecoles professionnelles, M. N. Droz en profita pour subventionner les participants aux cours normaux de travaux manuels.

Enfin, la *Société pour l'extension de l'enseignement manuel scolaire en Suisse* fut constituée au cours normal de Berne, en 1886. C'est à elle que l'on doit la plupart des progrès réalisés en Suisse dans l'enseignement des travaux manuels.

Le *Pestalozzianum* de Zurich ouvrit, du 21 au 26 avril 1885, une première exposition de travaux manuels. Il y avait la collection des objets confectionnés à l'Ecole normale de Nääs et à Neubau-Vienne. Les objets provenant de Nääs étaient, la plupart, des ustensiles domestiques; ceux de Neubau consistaient en travaux de cartonnage, de sculpture plate sur sapin et sur noyer, de modelage; une série d'appareils simples en carton et en bois, pour l'enseignement élémentaire de la physique, complétait la collection.

L'école du Petit-Bâle exposait des travaux de cartonnage, des ustensiles de ménage d'après les modèles de Suède, des

exercices de sculpture en coche comme on en faisait à Leipzig, quelques outils et des brosses. On remarquait beaucoup de tâtonnements et les objets n'étaient pas confectionnés avec toute l'exactitude que nous rencontrerons plus tard. C'était un premier essai, mais néanmoins un heureux essai.

Plusieurs écoles suisses envoyèrent à l'Exposition universelle de Paris, en 1889, les produits des cours de travaux manuels. Les écoles de Bâle se distinguèrent par des travaux de cartonnage et des objets en bois présentant de grands progrès sur ceux que nous avions vus à Zurich, en 1885. Une école de Neuchâtel avait aussi exposé des travaux en bois. Enfin, il y avait une collection d'objets envoyés par l'exposition scolaire de Berne et par l'Ecole normale de Hofwyl, où l'enseignement des travaux manuels avait été introduit par l'Etat, en 1885.

Une autre exposition de travaux manuels, mais bien plus fournie que les précédentes, eut lieu à Lausanne, du 13 au 21 juillet 1889, à l'occasion du XIe congrès scolaire de la Suisse romande. Si elle signalait encore de nombreuses hésitations, on peut dire que les objets avaient été confectionnés avec beaucoup plus de soins.

Les écoles de Bâle faisaient précéder les travaux de cartonnage d'exercices spéciaux, tels que découpage de figures en forme d'étoiles, d'écussons, de croix, de carrés, de losanges, de rectangles de diverses couleurs, figures collées sur des feuilles de papier. On suivait du reste, à Bâle, le programme suivant :

10-11 ans : cartonnage et reliure, objets pratiques, cahiers, collage d'une carte sur toile.

12-13 ans : travaux sur bois, 1re année ; objets simples confectionnés au couteau ; 2e année : assemblages.

14 ans : sculpture en coche sur bois.

Les écoles de Berne, de Hofwyl, de Bonfol présentaient presque les mêmes modèles, tandis que l'Ecole normale de Lausanne, se basant sur les travaux de Salicis à Paris, pro-

cédait par la méthode des éléments techniques, assemblage et exercices de tour, comme du reste l'Ecole industrielle de la même ville qui avait aussi exposé ses travaux.

C'est là que l'on voit apparaître, pour la première fois, l mot de *méthode suisse* pour désigner le système admis dat notre pays, et composé d'éléments pris en Suède et en All magne.

A ce sujet, M. Jayet, instituteur à Lausanne, rapporte officiel, présentait dans son rapport les observations su vantes[1] :

« Les deux méthodes qui ont présidé à la formation des verses collections que nous venons de passer en revue so en principe opposées l'une à l'autre.

« La méthode suisse veut faire du travail manuel à l'éc la suite des jeux et petites occupations du jardin frœbeli Elle désire avant tout intéresser l'élève au travail, lui donn des habitudes d'ordre, de persévérance, développer son go et surtout combattre les effets fâcheux de la position assi qu'il a en classe, en lui donnant l'occasion d'exercer dava tage ses muscles. Comme la méthode suédoise dont elle e dérivée, elle ne fait construire aux élèves que des objets q peuvent servir dans la maison. On intéresse par cela, dise ses partisans, l'élève au travail plus que par la confecti d'assemblages qui ne lui serviront pas. En Suède, où l'ens gnement manuel est facultatif, comme dans la plupart d cantons suisses, cette méthode a encore un autre but : c'e de pousser les parents à envoyer leurs enfants aux leçons e leur montrant l'utilité immédiate de celles-ci. On a même s crifié à ce désir de plaire aux parents la liaison de l'enseign ment manuel avec celui de la classe. Avec ce système, on r vient à la formation des élèves pour la petite industrie, co me l'entendait Clauson-Kaas, alors que c'est pour la gran industrie qu'ils doivent être préparés. Il est fâcheux qu' Suisse on se soit surtout attaché au côté pédagogique de

[1] Compte rendu du XIe congrès scolaire 1889, p. 63 et 64.

méthode — qui est du reste irréprochable — et qu'on n'ait pas té frappé de ses défectuosités ; car on s'est lancé, à cet égard, le baissée dans le système suédois. Cependant la méthode isse ne présente pas les incohérences de la méthode suédise au point de vue de la liaison de l'enseignement manuel vec l'école et du choix des branches à enseigner. Elle a comis que cet enseignement ferait tôt au tard partie de nos proammes, qu'il fallait des travaux pour tous les âges et qu'il ait nécessaire de faire connaître aux élèves, non pas une ule matière première, mais plusieurs.

« *La méthode des éléments techniques* est bien préférable l'autre pour le degré supérieur, parce qu'elle occupera les èves d'une manière plus sérieuse et qu'elle leur donnera des otions bien plus utiles. C'est la méthode rationnelle pour enigner le travail manuel, celle qui fait d'abord la théorie et e s'occupe des applications que lorsque les principes sont ien compris.

« Après ce que nous venons de dire de chacune de ces méodes, il n'est pas nécessaire d'indiquer que c'est la seconde, n peu modifiée peut-être, qui nous semble devoir être appliuée dans nos écoles. Il en est une troisième, représentée ans notre exposition par quelques cahiers de modèles seulement, à laquelle nous pourrions peut-être emprunter quelque hose ; c'est la méthode de Leipzig. Elle se rattache à celle es objets usuels. Seulement, au lieu de faire construire exusivement des cuillers, des salières, des dévidoirs et autres rticles de ménage, elle met l'atelier en relation directe avec classe en faisant confectionner des instruments destinés à enseignement intuitif. C'est ainsi que nous trouvons dans s modèles quelques appareils de physique : des leviers, des oulies, des treuils, des plans inclinés, etc. Cette idée est exllente, le travail de l'atelier devient ainsi un utile auxiliaire celui de la classe. »

Comme conclusion, le rapporteur proposait le programme ivant :

Degré inférieur (7-9 ans). Travaux de jardins d'enfant en faisant toutefois un choix. Ainsi, on donnerait le r principal au pliage. On y ajouterait le découpage, mais sa collage. Le tissage viendrait ensuite. Pour les débuts, pourrait peut-être faire quelques exercices de constructio au moyen de bâtonnets.

Degré moyen (9-12 ans). On aborderait ici pendant u première partie de l'année, le cartonnage, auquel on se pré rerait par quelques exercices de collage. La deuxième par de l'année serait employée à des travaux en fil de fer.

Degré supérieur (12-15 ans). De 12 à 14 ans on ferait travail du bois, mais en combinant la méthode des obj utiles avec celle des éléments techniques qui deviendrait guide. Les objets usuels seraient une application des é ments étudiés. Les élèves de 14 à 15 ans seraient occupés modelage.

A tous les degrés, le dessin devra être le compagnon fidè l'auxiliaire indispensable du travail manuel. Quelquefois devra suivre, le plus souvent précéder le travail lui-même.

La Société suisse pour l'extension des travaux manuels organisé neuf cours de travaux manuels pour instituteur subventionnés par parts égales, par la Confédération et p les cantons.

Les deux premiers cours de Bâle et de Berne avaient é l'œuvre de l'initiative privée secondée par les départemen respectifs de l'Instruction publique.

Afin de donner une sanction à ces cours, la Société suiss adopté, le 28 juin 1891, un règlement concernant l'examen capacité à l'enseignement des travaux manuels dans les é les de garçons. L'examen est théorique et pratique. Da l'examen théorique, le candidat traite par écrit une questi de méthode ; dans l'examen pratique, il construit un ob d'après un croquis coté établi par lui-même. Toutefois, l cotes lui sont données.

1893, la Société suisse d'utilité publique, réunie à Lu-
désirant accélérer la solution de la question, et pensant
'aut organiser l'enseignement du travail manuel depuis
e plus tendre, jusqu'au moment où le jeune homme ou
ne fille entre en apprentissage, mit au concours la ques-
uivante :
omment l'enseignement des travaux manuels, au point
e éducatif et instructif, pourrait-il être introduit d'une
ere méthodique dans les classes inférieures des écoles
ires (1re, 2e et 3e année), cela pour les deux sexes ? »
mémoires ont été présentés. Le jury vient de décerner
1897) les prix suivants aux meilleurs travaux :
Prix de 500 fr., à Mlle Benz, institutrice à Zurich ;
» 400 fr., à Mlle Bachmann, institutrice à Winikon (Lucerne) ;
» 350 fr., à M. Ed. Œrtli, instituteur à Zurich V ;
» 250 fr., à M. Alb. Fisler, instituteur à Zurich I.

ice aux cours normaux où se sont formés plus de 800
uteurs, les travaux manuels ont été successivement in-
its dans un grand nombre de localités : au séminaire de
yl 1885 ; dans la section pédagogique du Gymnase de
ve en 1886 ; à l'Ecole normale de Lausanne et à l'Ecole
ssionnelle de Genève, en 1887 ; à l'Ecole normale de
ntruy et au Gymnase pédagogique de Neuchâtel, en

is la plupart des communes, ce sont les autorités com-
les qui, sur la demande des instituteurs, ont établi les
; dans d'autres, comme à Aarau, à Olten, ce sont les so-
d'utilité publique ; ailleurs ce sont les sociétés d'arts
tiers, ainsi à Riesbach ; ailleurs encore ce sont des so-
dites de travaux manuels spécialement constituées
réer et entretenir ces cours : tel est le cas à Saint-Gall,
ich, à Muristalden, à Montilier, à Chaux-de-Fonds, à
, etc.

Genève est le seul canton qui ait véritablement introd l'enseignement manuel dans l'école, au même titre que autres branches scolaires (1886) ; en effet, les travaux r nuels sont obligatoires et plus de trois mille enfants reçoiv cet enseignement. Vaud et Neuchâtel ont également ins cette branche à leur programme, mais toutefois sans la ren obligatoire. Zurich va suivre dans cette voie.

D'après une statistique établie par M. le Dr O. Hunzil au commencement de 1893 [1], il existait en Suisse 62 école travaux manuels réparties dans 59 localités ; l'enseigne était donné par 379 maîtres, parmi lesquels 226 ont acqui connaissances nécessaires dans les cours normaux organ par la Société suisse pour l'extension de l'enseignement nuel ; 140 ont suivi les cours locaux donnés à Genève, à l et à Zurich.

Les travaux manuels sont en outre enseignés dans un tain nombre d'orphelinats, refuges, instituts de sourds-mu etc.

Voyons maintenant ce qu'étaient les travaux manuel l'Exposition de Genève.

II

LES TRAVAUX MANUELS A L'EXPOSITION DE GENÈVE

Les travaux manuels étaient répartis dans les expositi cantonales de l'enseignement primaire au Hall des scien

A. Ecoles primaires

Il y avait, à côté de l'Ecole modèle, salle vraiment mod où rien ne manquait, installée par le Département de l'

[1] *Dr O. Hunziker.* — Der Handarbeitsunterricht für Knaben in Schweiz. Bern, 1894.

truction publique de Genève, la salle des travaux manuels, occupée par le canton de *Genève*. Le milieu de cette salle était occupé par un établi de menuisier construit de telle façon que quatre élèves peuvent y travailler en même temps, ce qui réduit au minimum la dépense et l'espace exigés pour une installation de ce genre à l'école. Au fond, dans une armoire grande ouverte, on trouvait tous les outils employés pour le travail manuel scolaire. Autour de la salle, était exposé très méthodiquement l'ordre suivi dans les écoles genevoises pour l'enseignement de cette nouvelle branche. M. Gilliéron, qui est chargé de l'organisation et de l'inspection du travail manuel dans les écoles du canton de Genève, a apporté tous ses soins à cette exposition.

La première vitrine est consacrée aux travaux des élèves de première et de deuxième année, enfants de 7 à 9 ans. Ce sont, pour la première année, renfermés dans des cahiers, des exercices de tressage, de pliage et de tissage, de découpages et applications de pièces de papiers de couleurs formant des dessins géométriques. Pour la seconde année, on remarque des découpages de papier et de carton-carte en forme de solides géométriques, et des combinaisons de laines de couleurs sur canevas ou sur papier. L'outillage, fort simple, comprend une paire de ciseaux, un poinçon, une aiguille et une équerre en bois graduée sur l'un des côtés, le tout d'un prix de 80 centimes à 1 franc.

C'est une très heureuse tentative de relier l'enseignement fröbelien à celui des travaux manuels à l'école primaire, de combiner l'enseignement manuel avec l'enseignement des autres branches inscrites au programme scolaire. Compris de cette façon, le travail manuel contribue autant au développement intellectuel qu'à celui de la dextérité de la main et à la justesse de l'œil; c'est, nous l'avons vu, l'idée de Pestalozzi et de Fröbel, adaptée à des élèves plus âgés que ceux qui fréquentent ordinairement les jardins d'enfants.

La seconde vitrine est occupée par les travaux de la troi-

sième année (enfants de 9 à 10 ans). Ici, comme en premiè et en deuxième année, chaque élève est muni d'un cahier dans lequel sont exécutés, au moyen du découpage et du col lage, de jolis travaux se rapportant à l'enseignement de l géométrie et du dessin. Ainsi, on aborde toutes les surfac simples, mais par constatation et jamais par définition. Nou trouvons dans ce genre une série de cahiers d'élèves bie tenus. Les surfaces simples : carré, rectangle, losange, tr pèze, cercle, en papiers de couleurs variées, sont collées dan des cahiers. En outre, on indique au-dessous les formules calcul de ces surfaces.

La décoration, par répétition ou par alternance, quoiqu fort simple, produit de très jolis effets; ce sont des losange des points, des triangles, même de simples tirets alternan avec des points en ligne ou en coupe. On construit des solide géométriques, de petits objets décorés de collages, de broch ries, ou simplement de dessins faits à la plume ou au crayon Tout ceci est en rapport avec les leçons de dessin.

Le programme général prescrit en outre, pour cette troisièm année, de petits travaux en fil de fer, treillages, etc.

La quatrième année (enfants de 10 à 11 ans) exécute, apr les avoir dessinées en croquis cotés, des coupes des corps le plus simples et des cartonnages en rapport avec le dessin. U paquet tout préparé pour une classe comptant 35 élèves, aux quels on désire faire confectionner un des objets des série exposées, montre comment les maîtres reçoivent les fourni tures de l'inspectorat cantonal pour être distribuées aux en fants.

Les élèves de cette classe confectionnent quelques peti objets en fil de fer. Ce travail du métal à la pince est contin par les élèves de cinquième et sixième année, qui arriven à confectionner au moyen de bandes de tôle, des bougeoir des appliques, etc.

La série destinée aux enfants de cinquième et de sixièm année (âgés de 12 à 13 ans) qui travaillaient sur bois, no

arait assez graduée. Un grand tableau montre les pièces
bois distribuées aux élèves et, à côté, l'objet confectionné;
-dessous de chaque objet, une courte légende indique le ou
outils employés. Les premiers objets sont choisis de façon
mener l'enfant à se servir chaque fois d'un outil nouveau.
ut d'abord il emploie la lime et la râpe, puis vient la scie à
ser, puis le rabot, puis le troussequin, etc. Le premier
vail est une simple étiquette à attacher à une clef, et le
rnier une boîte à serrer les couverts, dont les côtés sont
semblés en queue d'aronde. En dehors de cette série, on
it encore une grande variété de travaux bien exécutés,
après croquis cotés, montrant la part laissée à l'initiative
s élèves.

Au-dessus de l'armoire aux outils, quelques instruments
atoires semblent montrer qu'à la campagne l'enseignement
travail manuel doit être apprécié, car la plupart des objets
nstruits se rapportent à l'agriculture. Les travaux collectifs
nt représentés par des objets solides et bien faits. Signa-
ns en particulier un cadre de scie, un chevalet à couper le
is, un crochet pour suspendre les harnais, une luge, un
endoir à linge, une mangeoire pour basse-cour, un râteau,
manche, un nid, un tuteur pour fleurs et une ruche sys-
me Layens, affectant la forme d'une maison rustique.

Nous n'admettons pas, par contre, la confection d'objets
duits, tels qu'un minuscule établi, une réduction de salle
gymnastique, etc., où les tenons et autres travaux au ci-
au sont trop petits pour pouvoir être exécutés avec préci-
on par des élèves d'école primaire.

Toute une paroi est occupée par des objets construits par
élèves les plus habiles, en vue de l'enseignement intuitif.
ous y remarquons les différentes sortes de pompes, le dia-
amme de la machine à vapeur, la chambre noire, un appa-
l à démontrer la distillation, l'équerre d'arpenteur, le gra-
omètre, le niveau d'eau, le télégraphe et une foule d'autres
ets construits à l'aide d'un clou, d'une vis, d'un tube de

lampe, c'est-à-dire sans dépense appréciable. Ces appareils rudimentaires construits de temps à autre par les élèves les plus avancés, attendant leurs camarades pour la confection d'un objet nouveau, atteignent mieux, peut-être, le but proposé, que des instruments de physique procurés à grands frais.

Un instituteur, M. *Tissot*, expose un album démontrant l'application des travaux manuels à l'enseignement de la géométrie et quelques coupes de cartes géographiques.

Enfin, l'inspecteur des travaux manuels scolaires, M. Léon *Gilliéron*, expose une intéressante « Notice sur l'enseignement du travail manuel scolaire », et une série de cahiers avec dessins autographiés se rapportant au modelage enfantin (par Mme Bocquet, institutrice), au découpage et au tissage du papier, au cartonnage, au travail du bois et à la confection d'appareils de démonstration pour l'enseignement intuitif. M. Gilliéron est un chercheur : il a trouvé dans les travaux de M. le Dr Götze, à Leipzig, de M. Calozet, à Bruxelles, et d'autres encore, de très bonnes choses dont il fait profiter largement les instituteurs soumis à son inspection.

L'exposition du *canton de Vaud* est voisine de la classe modèle. Nous sommes loin de trouver ici la méthode que nous avons remarquée à Genève. On ne paraît pas encore bien orienté. Ainsi il y a des travaux exécutés d'après la méthode des éléments techniques (système Salicis), assemblages, coupes, planchettes à dessin, tous travaux trop difficiles pour les élèves de *Vallorbes*. La première classe mixte de *Mézières* présente de petits objets en carton avec carnets de croquis cotés et descriptions. C'est ce qu'il y a de mieux.

Mais que dire de ce château-fort avec mâchicoulis, créneaux et pont-levis exécuté à la scie à découper par un élève de l'école des *Cullayes* ? C'est un travail qui n'a aucune valeur dont nous regrettons l'entrée au groupe 17.

L'orphelinat de *Fribourg* est représenté par une série d'objets en bois construits à l'établi et au tour. Nous remarquons ici quelques modèles nouveaux.

objets confectionnés par la *Ville de Zurich* sont expo-
une façon méthodique et paraissent intelligemment
és. Ils sont exécutés d'après un programme adopté en
par la Commission des écoles de cette ville. Ce pro-
ne prend l'élève à la 4e classe et lui fait faire du carton-
usqu'à la 6e classe. On arrive ensuite aux travaux au
u et à l'établi et on atteint dans la dernière classe la
ure en coche.

Ertli, instituteur, expose deux cahiers de cartonnage
mier degré. Il reprend le tissage de Fröbel, puis arrive
iages géométriques de Fröbel servant, une fois exécu-
mme modèles de dessin. La page de gauche est occupée
pliage; celle de droite par le dessin. Vient ensuite le
page dans le papier au moyen du couteau et des ciseaux
mes géométriques d'après Georgens : carré, couronne,
croix, figures géométriques basées sur le cercle; plia-
andes, pliées et décorées, tout cela en papiers de cou-
liverses bien harmonisées, et reproduit par le dessin.
leuxième cahier comprend des objets confectionnés en
, avec croquis cotés : bonnet, nacelle, corbeille, boîte à
veloppe à semences. Plus loin, on arrive au découpage
eau, beaucoup plus compliqué, toujours avec croquis :
tte pour cahier, signet, corbeille, abat-jour, petit cahier,
à papiers, carnet, enveloppe, doublure de livre ; — puis
rie de croquis de cartonnages d'après Calozet et les ba-
s de Kumpa [1] pour démontrer les angles et autres figu-
métriques, telles que carré et losange, rectangle, paral-
mme, trapèze, etc.

travaux. qui sont exécutés par les élèves en 94 heures,
tent beaucoup de suite et beaucoup de méthode.

autre instituteur, M. *H. Eppli*, expose un album ren-
t une partie des travaux ci-dessus désignés. exécutés
ux élèves. Chaque objet est encore accompagné de son

[1] *de Kumpa*. — Anschauung und Darstellung. 1 vol. texte avec al-
58 planches. Darmstadt 1890, chez l'auteur, 20 fr.

croquis coté. L'arrangement des teintes y est fort bien co pris et c'est là un excellent moyen de formation du goût jeunes gens appelés à suivre ces cours. Les deux albums M. *R. Bauer*, instituteur à l'école Karthaus (IIe et IIIe de sont conçus dans le même sens.

M. *Schellenberg*, instituteur, montre aussi dans un alb les essais pour combiner l'enseignement du travail ma avec celui de la géométrie et du dessin. Ainsi : décompos du parallélogramme et du trapèze en un rectangle, de l'h gone en six triangles, démonstration du carré de l'hy nuse, construction du cercle, de l'ellipse, de l'ovale, d spirale, application de ces principes au dessin décorat mosaïque. Le même maître présente un cahier de croqu descriptions pour un cours de cartonnage pour instituteur

Pour les travaux de bois, c'est d'abord la baguette, pu tuteur pour fleurs, le pendoir pour habits, planchette de sine, planchette à cordeau, porte-clés, prismes à base ca et octogonale, cylindre, tabouret de jardin à claire-voie, b à savon, exécutés au rabot. Comme matière première, on ploie le sapin, le peuplier, le chêne.

Dans le deuxième degré on arrive aux exercices av scie : planchette découpée, pied de support, étiquette p fleurs, boîte à clous, vase à fleurs, dévidoirs pour cord console, boîte à outils, à queue d'aigle, etc.

La sculpture en coche, qui est introduite surtout à l'é secondaire, forme aussi deux degrés. On enseigne tout bord le tracé de la ligne droite au moyen du pied de bic on fait ensuite usage du ciseau plat pour une série d'exe ces basés sur les formes géométriques, et au moyen desq on décore divers objets ; ainsi un porte-clés, un dessous verre, un dessous de bouteille, couverture de bloc, buv etc. Les matières premières employées sont : le tilleul, le rier et l'érable.

Au deuxième degré, on aborde la ligne courbe avec le de biche et la coche courbe avec la gouge. On fait touj

n sorte qu'une lumière abondante, solaire ou artificielle, permette de bien voir les effets d'ombres.

L'exécution d'ornements, tantôt grands, tantôt petits, tracés par l'élève dans un cadre donné, lui procure le désir de chercher autour de lui des motifs décoratifs, tels que fleurs, bourgeons, plantes grimpantes, pour les combiner avec des dessins d'ornement. C'est là, croyons-nous, une des meilleures leçons de dessin : l'élève sculptant au moyen du pied de biche, fait ainsi un dessin à main levée qu'il est tenu de soigner tout particulièrement.

Nous avons vu des porte-rideaux en poirier, un porte-lettres en noyer avec décoration plate, et certains travaux dans le genre des intarses, à deux teintes.

Nous ne parlerons que pour mémoire des travaux manuels de l'Institut des aveugles et sourds-muets de Zurich, car ils nous paraissaient être le résultat de simples apprentissages de vannerie, de tressage de lisières (tapis, pantoufles), de confection de paillassons (chanvre et paille), de cartonnage, de tricotage, de travaux au crochet et de raccommodages.

Il n'en est pas de même de l'Institut pour faibles d'esprit de *Regensberg* (Zurich) dans lequel les travaux manuels paraissent être enseignés au point de vue éducatif : ce sont des tableaux de figures géométriques découpées et collées, vannerie, tressage de lisières, complétés par des dessins.

Le canton de *Lucerne* est représenté par l'Institut de *Sonnenberg*, qui expose des travaux d'élèves avec croquis. Ce sont des exercices de cartonnage ne présentant rien de nouveau et des exercices de travail du bois. Le maître, M. H. Meyer, a fait un excellent choix dans les nombreux exercices des cours normaux.

Le canton de *Schaffhouse* montre une douzaine d'objets en bois, une collection d'objets en carton très bien exécutés, quelques objets sculptés en coche et quelques appareils de démonstration pour l'enseignement intuitif, tels que gyroscope et chambre noire.

Du canton de *Neuchâtel*, quatre écoles seulement ont e voyé des travaux. Ce sont les écoles de *Chaux-de-Fonds*, *Locle*, des *Verrières* et de *Neuchâtel-Ville*. Les objets fix à la paroi d'une manière symétrique, forment une série li graduée, ressemblant à ce que nous avons vu dans l'exp tion zurichoise.

Constatant une lacune entre l'enseignement fröbelien e moment où arrive celui des travaux manuels, la Société travaux manuels de Chaux-de-Fonds a ouvert, en 1891, cours pour les enfants de 5me primaire, lequel a donné d cellents résultats.

Le canton de *Berne* a envoyé de très nombreux obj Berne-Ville se distingue par une quantité de travaux en tonnage et en bois, très bien exécutés. On est même sorti simple, car il y a des écrins, et un grand cadre de photo phie avec passe-partout, en peluche, travaux trop compliq pour être faits par de tels élèves.

La sculpture en coche est également très développée; n ce que nous aurions aimé voir ici, c'est la suite des exerc qui conduisent d'une manière aussi rapide les élèves à l'e cution des pièces exposées.

Les écoles de travaux manuels pour garçons de *Sa Imier*, *Villeret*, *Tramelan-dessous* et *Corgémont* expo en commun une série d'objets confectionnés par leurs élè en 1895 et 1896. L'exposition de ces écoles comprend trois tions : cartonnage, menuiserie, sculpture en coche.

Tous les objets ont été confectionnés d'après des cro cotés dont un album complet est exposé.

L'enseignement du cartonnage commence à l'âge de 10 a celui du travail sur bois à 12 ans.

Dans une notice qui accompagne les travaux, nous liso « les maîtres qui ne disposaient ni de locaux suffisants, n matériel nécessaire, ont fait ce qu'ils ont pu avec le temp les moyens dont ils ont disposé. » Nous ajouterons, à honneur, qu'ils ont travaillé avec beaucoup de zèle, que travaux sont nombreux et fort bien exécutés.

La marche suivie ici est celle que nous avons remarquée partout ailleurs. On avait encore, dans la menuiserie, quelques anciens modèles. L'école de Corgémont avait exposé une série d'exercices de sculpture en coche. L'exercice occupait le centre d'un petit panneau, dans le pourtour duquel l'élève avait tracé, au pied de biche, un cadre fort joli. On voit que le maître cherche du nouveau.

De *Bâle-Campagne*, Liestal a envoyé quelques cartonnages, tels que : écrin, boîtes, écritoire, buvard, et des travaux de sculpture en coche très soignés.

Dans la section de *Bâle-Ville*, le travail manuel est fort bien représenté. Il ne pouvait en être autrement. Noblesse oblige. Bâle est, comme nous l'avons dit, la première des villes suisses qui ait organisé des cours de travaux manuels pour les enfants.

Ici, on peut se rendre compte très facilement de la méthode suivie, car tous les objets sont munis de numéros et fixés sur des tableaux. Le cartonnage est représenté par 23 ouvrages qui nous paraissent bien gradués, bien à la portée des enfants ; le travail sur bois compte 19 spécimens distribués sur trois tableaux ; enfin la sculpture en coche occupe deux tableaux.

Dans la méthode de sculpture, à part les deux ou trois derniers objets de la série, tous les autres objets sont construits par l'enfant, qui n'est admis au cours de sculpture qu'après avoir passé par le cours de menuiserie.

Nous remarquons de nombreux spécimens de sculpture plate et de décoration à la manière des lambris des XIVe et XVe siècles. L'élève dessine sur bois, puis le creuse au moyen d'un pied de biche et vide les fonds d'une manière horizontale. Parfois, ces fonds sont remplis au moyen de cire de diverses couleurs, et le résultat est une intarse d'un fort joli effet. Au point de vue des teintes, c'est ce que nous avons vu de mieux.

Nous considérions ces travaux comme trop compliqués, mais il paraît que les essais faits depuis trois ou quatre ans

à l'Ecole Pestalozzi à Bâle prouvent que cette spécialité de sculpture sur bois au moyen de la gouge, n'offre pas les inconvénients de la sculpture en coche, qu'elle exerce bien la main, qu'elle éveille davantage le goût des élèves pour le dessin ornemental et qu'elle contribue puissamment à former le goût des couleurs et des formes.

Le canton des *Grisons* est représenté par des cartonnages et solides géométriques venant de Coire et par une riche exposition d'objets sculptés en coche provenant de *Sent* (Engadine) où ce genre de travail est sur le point de devenir une industrie domestique rémunératrice.

B. Ecoles secondaires, normales et Ecoles libres

L'Ecole industrielle de *Chaux-de-Fonds* a introduit, en 1894, à l'usage des élèves de la section pédagogique, trois cours de travaux manuels comprenant chacun deux heures hebdomadaires d'enseignement théorique et pratique. Dans les deux classes inférieures, les élèves suivent des cours de cartonnage, et au cours supérieur, ils suivent des cours de travaux sur bois.

L'exposition de la section normale de l'Ecole industrielle de *Chaux-de-Fonds* présente deux panneaux. Sur l'un sont placés les travaux en carton, sur l'autre les travaux en bois. Les cahiers exposés nous montrent que, dans cette école, on a pris l'excellente mesure de faire dessiner tous les objets en plan, élévation, profil, développement, avant de les faire exécuter. La sculpture en coche et le modelage sont représentés par des spécimens fort bien réussis. A part des objets en bois et en carton, l'Ecole normale de *Neuchâtel* expose une collection très complète des différentes sortes de bois qui se rencontrent dans le commerce.

A *Bâle-Ville*, les travaux manuels sont aussi enseignés dans les écoles secondaires : cartonnage, travaux à l'établi, sculpture plate. C'est dans ce dernier genre que les élèves bâlois semblent exceller ; ils présentent entre autres une étagère

nements en coche et relief plat, une cassette et un anteau avec ornements contournés au pied de biche, és de couleurs, etc.

ce présente deux exposants : l'*Ecole professionnelle ction pédagogique du Collège.*

'cole professionnelle, trois ou même quatre heures naine sont consacrées à l'enseignement des travaux s ; mais dans le choix de ces travaux, les maîtres ont s pour objectif l'application des matières enseignées s leçons de dessin ou de mathématiques[1]. C'est ainsi ıs trouvons exposés de nombreux travaux en carton ntant des coupes de vases ou autres objets, un temple ont chaque pierre (cubes en carton) a été confectionnée élève ; un mazot valaisan en bois, réduit au dixième ıté dans le cours supérieur de dessin, de nombreux, nbreux objets décorés, des parties de machines, en s reliefs géographiques, etc. Le travail manuel est le nent de l'enseignement du dessin, des mathématiques, ographie, qu'il rend bien plus fructueux.

la section pédagogique du *Collège de Genève*, on suit la même marche, sans toutefois donner aux travaux s et au dessin une si large place. L'enseignement in- la géographie trouve son compte dans une représen- ar coupes, en carton de diverses couleurs, des diffé- rcles terrestres, dans une construction par fuseaux- s d'un globe à l'échelle 1/80,000,000 ; deux reliefs de la lu Salève à l'échelle 1/20,000, sont construits l'un par de niveau, l'autre par sections verticales orientées s du sud au nord, les autres de l'ouest à l'est et assem- angle droit, laissant ainsi entre elles de petites cellu- l ne reste plus qu'à remplir d'une matière quelconque e ou ciment de vitrier — pour obtenir un relief de la représentée.

lans la *Revue suisse de l'enseignement professionnel* : Exposé hode analytico-synthétique de dessin. Fribourg, 1894-97.

Les leçons de choses sur la physique élémentaire sont rendues captivantes par la présentation et le maniement de certains appareils d'une construction simple : on y trouve, en effet, une sorte de pyromètre composé d'un support et d'une tige métallique dont une extrémité libre agit sur le levier coudé d'une aiguille qui se meut. Sur un vernier, la coupe en bois d'un cylindre de machine à vapeur montrant au moyen d'une manivelle le double jeu du piston et du tiroir; une boîte à résonnance avec cordes métalliques de différentes longueur et grosseur; un moteur rudimentaire avec poulies, volant et manivelle, servant à faire tourner des disques de Newton. Enfin une ingénieuse chambre noire permettant de faire aisément comprendre aux enfants les phénomènes de la vision, de l'accommodation visuelle, du presbytisme, de la myopie, ainsi que de la photographie. A chacun de ces objets correspond une épure qui, chaque fois, précède ou accompagne la confection des objets qu'elle représente.

L'exposition de l'*Ecole normale de Lausanne* est modeste, mais elle renferme de bonnes choses. Il y a entre autres un cahier d'élève fort bien tenu et qui nous renseigne parfaitement sur la marche suivie dans les leçons.

Les élèves font d'abord connaissance avec le mobilier, avec l'outillage et les matières premières, carton, papier, etc., l'emploi du couteau à papier, de la règle et du plioir; puis ils confectionnent successivement une enveloppe, un cahier ordinaire, un carnet avec couverture toile cirée. Ils font ensuite connaissance avec le couteau à carton et confectionnent un décimètre carré, un carton-étiquette et cartonnent un tableau de leçons. Puis on aborde la confection des solides géométriques, tels que : cubes, parallélipipèdes, prismes à bases diverses, cylindre, pyramide, cône. La confection de chaque solide est suivie de son application à un objet pratique, ainsi : dé à jouer, tire-lire, boîte à outils, mortier à allumettes, rond de serviette, corbeille hexagonale et octogonale, abat-jour. On fabrique ensuite divers autres objets d'usage

pratique : porte-cartes, porte-montre, boîte à timbres, buvard, et l'on arrive aux éléments de reliure représentés par un carnet, un cahier et un livre d'école cartonné.

Cette suite de travaux enseignés par M. Grandchamp nous paraît présenter toutes les conditions pouvant amener de rapides progrès.

Dans la IIe et la Ire classe de l'Ecole normale, on consacre deux heures par semaine au travail du bois. Ici, le maître suit encore la méthode des éléments techniques. Commençant par des exercices à la scie à refendre, l'élève travaille au moyen de la scie à tenons, de la scie à araser ; il fait ensuite des exercices au ciseau et au bédane. Viennent encore : exercice à la scie à chantourner, à la râpe et à la lime (boîte d'école, planche à gâteau, porte-clefs), assemblage sur champ (petit coffret, planche à dessiner), assemblage à mi-bois (pied de porte-chapeau, cadre) ; solides géométriques divers, assemblage à enfourchement (équerre de menuisier, té, presse à vis, compas), assemblage à tenon et mortaise (petit banc), assemblage à queue d'aronde (caisse à outils, plateau à desservir, petit banc, étagère), assemblage à queues d'aronde cachées (cassette). On arrive à l'assemblage au trait de Jupiter, puis aux exercices de tour, confection du cône, de la sphère ; le tout se termine par la confection d'un pupitre à musique, qui renferme l'application d'un grand nombre des éléments étudiés.

Tandis qu'au Collège de Genève, le travail manuel est un complément de l'enseignement des autres branches, au séminaire pédagogique de *Hofwyl* (Berne), on en fait une branche indépendante ; on y suit la méthode dite *suisse*, et dès le commencement, l'élève confectionne des objets complets et pratiques. Tout en allant du simple au composé, du facile au difficile, il apprend à connaître les outils et leur emploi, les rapports des pièces entre elles pour reconstituer un tout, etc.

Le séminaire de Hofwyl travaille ainsi le papier, le carton et le bois.

En papier et en carton, nous remarquons des pliages, des découpages de figures géométriques, collage d'un plan d'étude, corps géométriques simples, boîtes diverses, mesures de capacité, cartons à dessin, solides géométriques composés, boîtes hexagonales, boîte d'écolier, mortier à allumettes, écritoire, boîte à peignes, porte-journaux, étui, planchette de thermomètre, modèles de dessin, livres cartonnés et reliés, reliefs des environs de Berne au $^1/_{25000}$.

Dans cette série d'objets, il y en a un certain nombre dont la fabrication en carton ne nous paraît pas pratique. Nous constatons néanmoins qu'il y a la recherche du nouveau.

Dans la première partie des objets confectionnés en bois, nous trouvons la plupart de ceux que nous avons remarqués dans les écoles du district de Courtelary. Dans la deuxième partie, nous remarquons une équerre de maçon avec fil à plomb, un compas, la théorie du levier, de la balance décimale et des poids équivalents. La troisième partie a surtout trait aux assemblages.

Nous devons ajouter que les objets confectionnés sont complétés par des croquis cotés. L'école ne peut consacrer, pendant deux ans et demi, que deux heures par semaine à l'enseignement des deux branches. Ce n'est pas beaucoup, et pourtant ces travaux sont bien exécutés. Dans les cartonnages, il y a toutefois lieu de regretter ici et là le genre de papier choisi; ces objets seraient bien plus beaux avec des couleurs simples et non marbrées. C'est du reste déjà le reproche qu'on adressait à cette école à l'exposition des travaux manuels de Lausanne, en 1889.

L'*Institution Beust*, 6, Merkurstrasse, à Zurich-Hottingen, qui expose dans le compartiment réservé aux écoles privées, est, en Suisse, la doyenne des écoles ayant introduit dans leur programme l'éducation manuelle; elle a poussé très loin l'emploi des méthodes intuitives. Cet établissement, fondé en 1845 par Carl Fröbel, neveu du grand pédagogue et pédagogue distingué lui-même, n'a cessé d'appliquer les principes

préconisés par son fondateur. On remarque dans son exposition, une quantité de solides affectant toutes les formes possibles, construits par les élèves dans des feuilles de carton Bristol; ils servent à l'enseignement du dessin et de la géométrie. Les reliefs de cartes géographiques occupent un large espace; quelques-uns même sont construits en bois. Une étiquette nous indique que les élèves de quatrième classe sont appelés à construire, en carton mince, la maison d'école, à l'échelle d'un centième, et leur classe à l'échelle d'un cinquantième. Pour faire ce travail, les enfants reçoivent le carton imprimé; ils n'ont plus qu'à découper les pièces et à les assembler. Pour l'étude des fractions, les élèves emploient des bandelettes de papier qu'ils découpent pour en former des entiers, des demies, des quarts, etc. Quand arrive le calcul des francs et des centimes, les élèves reçoivent des jetons représentant les diverses pièces en usage, puis des cartes tenant lieu de billets de banque. S'agit-il de poids, on met entre les mains des enfants des poids d'un gramme, de dix grammes, de cent grammes et d'un kilogramme. Pour l'étude des volumes, on emploie des décimètres cubes démontables. L'enseignement du dessin est combiné avec celui de la géométrie, de la géographie et même de la botanique : feuilles et fleurs sont desséchées, collées sur une feuille de papier et dessinées en regard.

D'après les explications données par M. le Dr von Beust, l'enseignement des travaux manuels n'est pas un moyen de passer de l'activité intellectuelle à l'activité pratique, ou seulement une occupation utile pour les élèves; avant tout, cet enseignement sert à faire mieux comprendre l'enseignement théorique. En conséquence, les travaux manuels ne font pas suite à la théorie; au contraire, ils précèdent celle-ci, ou tout au moins la complètent. La théorie découle, pour ainsi dire, du travail accompli. Ce n'est pas par des illustrations, mais par son propre travail que l'élève se prépare à saisir plus facilement, plus promptement, la théorie des matières qui lui

seront enseignées dans la suite. Dans la mesure du possible les travaux manuels sont joints à chaque branche, et parfois ils se font durant les leçons théoriques, afin d'en faciliter compréhension.

On ne saurait assez louer la manière distinguée dont l'enseignement manuel est donné à l'Institut Beust. C'est vraiment l'éducation manuelle et non plus une simple occupation d'atelier. L'enfant qui, pendant une série d'années suivi une telle gymnastique, devient un observateur: il des choses, et sera formé aussi bien pour les études scientifiques ultérieures que pour la vie pratique.

Nous avons vu tout ce que l'exposition du groupe 17 renfermait en travaux manuels pour jeunes gens.

Cette exposition nous a permis de constater que les travaux manuels constituent le plus grand progrès réalisé dans l'enseignement primaire depuis l'Exposition nationale de 188 Zurich. Nous devons maintenant voir si cet enseignement qui s'est, ici et là, légèrement transformé depuis son introduction dans notre pays, en 1881, — mais tel qu'il est encore donné — suffit à l'éducation manuelle.

N'est-il pas resté trop indépendant de l'école populaire Ses initiateurs n'ont-ils pas été retardés par l'exemple de tendance technique donnée par Salicis aux écoles primaires et dont René Leblanc, malgré tout son zèle, n'a pu encore arrêter les fâcheux effets ?

III

CE QUE SONT LES TRAVAUX MANUELS ACTUELS CE QUE DOIT ÊTRE L'ÉDUCATION MANUELLE

Les progrès énormes réalisés par les travaux manuels Suisse, la place considérable qu'ils occupaient à Genève montrent l'importance que l'on a attachée à cette innovat

Mais qu'est-ce que le travail manuel scolaire ?

Pour les uns, le travail manuel est un moyen pédagogique ont on ne saurait se passer dans une éducation complète.

Pour d'autres, l'unique but de l'enseignement manuel est e fournir à l'enfant l'occasion d'acquérir une certaine dexrité manuelle utile dans tout les circonstances de la vie. 'est la manière de voir économique. C'était l'idée de presque us ceux qui, dans le nord de l' irope, ont travaillé à la ise des travaux manuels dans te dernières années.

Pour d'autres encore, les trav x i uels scolaires sont un mmencement d'apprentissag . C' t l'idée de Salicis, à aris. On en est heureusement revenu.

Les deux premières tendanc représentées à l'Exosition de Genève et ont l'une et l' eurs ardents défenurs.

Qu'est-ce donc que l'éducation manuelle au point de vue dagogique ?

C'est un ensemble d'exercices qui exigent pour leur bonne écution le concours de l'œil, de la main et du cerveau, et ui ont surtout pour but de faire l'éducation de ces deux preiers organes sous la direction du troisième.

« Pour être scolaires, dit René Leblanc, ces exercices doient consister dans des applications possibles à l'école priaire, des notions élémentaires de sciences mathématiques enfermées dans les programmes; pour être pédagogiques, ils oivent contribuer au développement de l'activité, de l'esprit 'observation, de l'intuition.

» L'enseignement manuel doit être avant tout éducatif, il e peut prétendre, on ne saurait trop le redire, à préparer, ième de loin, de futurs ouvriers pour le bois et le fer.

» Les exercices manuels, pour être acceptés dans les écoles, oivent satisfaire à diverses conditions : ils doivent permettre faire l'éducation des sens, de former le goût et d'inspirer mour du travail; mais ils doivent en outre contribuer au veloppement de l'activité de l'esprit d'observation et fournir

à l'enseignement général les meilleurs moyens d'intuition

Nos méthodes d'éducation actuelle cultivent exclusivem les facultés intellectuelles; on ne s'occupe point de l'exer des sens, faute de temps, dit-on; il en résulte que les facul de l'élève sont déséquilibrées.

Dans son livre sur l'*Education de l'homme*, Fröbel dit

« L'écolier doit s'exercer à des manifestations extérieu et matérielles, selon la règle et la loi, c'est-à-dire en all toujours des lois particulières aux lois générales. C'est ici doivent prendre place les constructions, les ouvrages nuels en papier, en carton, en bois, ou modelés avec d substance molle.

« Les écoliers de cet âge doivent, peu à peu, être empl aux affaires domestiques et instruits des différents méti de l'atelier et de l'agriculture; ils y seront initiés par un p intelligent et apte à ces travaux. Un peu plus tard, ils ser amenés par leurs parents ou leurs éducateurs, à produ seuls n'importe quoi, d'après leur propre inspiration, confectionner seuls aussi quelques petits travaux pour quels ils acquerront ainsi l'expérience et une sorte de r tine nécessaire. Il est important de réserver au jeune gar au moins une ou deux heures par jour pour s'appliqu quelque ouvrage manuel dont la destination soit sérieus en résultera des œuvres importantes pour la vie; car, un plus grands griefs que nous ayons à formuler contre écoles actuelles, c'est qu'elles dérobent l'écolier à tout tra domestique et à toute participation aux productions e rieures. »

Fröbel a établi les règles à suivre dans l'éducation de première enfance. Les idées de ce pédagogue ne sont uniquement renfermées dans l'emploi plus ou moins emp que de quelques boîtes de construction et de feuilles de pli mais elles forment un vrai système éducatif qui a été c pris en Angleterre et aux Etats-Unis mieux que chez nou

Aux Etats-Unis, en effet, les jardins d'enfants sont e

haute estime que M. A. S. Draper, surintendant des écoles de l'Etat de New-York, ne craignait pas de dire : « S'il fallait choisir entre la suppression de la *high school* (école primaire supérieure et école secondaire) ou celle du *Kindergarten*, c'est la suppression de la *high school* que je choisirais. » Et n'est-ce pas le *Kindergarten* qui a fait de l'Allemagne ce qu'elle est aujourd'hui ? N'est-ce pas par le *Kindergarten* que l'on a gagné tant de mères à la théorie fröbelienne de l'éducation attentive des sens, du respect de la spontanéité enfantine et de la culture harmonique de toutes les facultés ?

Il faut donc commencer l'éducation de l'enfant par l'application de la pédagogie des Kindergarten ; mais il faut continuer cette éducation pratique jusqu'au jour où le jeune homme se spécialise, entre dans l'atelier ou dans le commerce.

Liberty Taad, surintendant de la *Public Industrial Art School*, à Philadelphie, s'exprime ainsi :

« Qu'est-ce donc que l'éducation manuelle ? Pour les uns, elle consiste en des exercices musculaires comme la gymnastique, pour les autres en des exercices formant l'habileté des mains ; le grand nombre la confond avec l'éducation industrielle et suppose que les machines et les outils de tous les métiers sont nécessaires à l'acquérir ; mais non, l'éducation manuelle ne consiste pas à faire telle ou telle chose plus ou moins mécaniquement ; elle consiste dans un choix approprié de procédés divers, choix fait dans les opérations variées des industries, pour arriver au but proposé, qui est le développement harmonieux et simultané de l'activité de l'intelligence et de l'activité des muscles ; ce n'est l'apprentissage d'aucun métier, mais elle rend le jeune homme apte à entreprendre tel travail manuel qui lui plaira, aussi bien que l'arithmétique et la géographie le préparent au travail intellectuel. »

Liberty Taad suit, dans son enseignement manuel, la marche suivante : 1. dessin à main levée, au tableau noir, à com-

mencer par les formes les plus simples; 2. exécution de mêmes formes en terre glaise; 3. exécution des mêmes fo mes en bois; 4. composition de dessins sur surface plane terre glaise et en bois.

« Cette méthode a une grande valeur : simplicité du tr vail, équilibre et symétrie, développement rapide et merve leux des yeux, de l'esprit et des mains; tels sont les avant ges inestimables acquis par cette méthode. Chaque élè trace ses dessins au tableau noir pendant cinq minutes po chaque main, puis les deux mains travaillent ensemb Au bout de deux ans environ de pratique, la plup des élèves sont capables d'employer indifféremment l deux mains. D'autre part, la coordination d'un certain grou de muscles influence invariablement tout le système: l yeux, les mains et l'intelligence travaillant ensemble, prod sent plus et mieux qu'employés séparément. Les élèves tiennent droit, lèvent la tête haut et ferme : en un mot, deviennent des êtres pensants et libres, capables de raiso ner et de juger par eux-mêmes. Leur compréhension d choses devient plus rapide, et ils arrivent au but poursui avec moins de peine. C'est pourquoi cette méthode a ava tout, en dehors de sa valeur pratique, une valeur discip naire, parce qu'elle cultive en même temps le jugement, l proportions et la symétrie. »

Ecoutons ce que dit le Dr Woodward, directeur de la M *nual training School*, de Saint-Louis (Minnesota, Etat Unis), un des apôtres de l'éducation manuelle[1]:

« Pour qu'un système d'éducation arrive à produire maximum de vigueur intellectuelle dont l'esprit humain capable, il faut qu'il développe chez les élèves, en mê temps que les facultés de l'âme, celles du *pouvoir pratiq* qu'il leur ouvre les portes du monde contemporain, et q les prépare à réussir dans la vie réelle. Il est douloureux voir la vieille école pédagogique refuser avec persista

[1] Dr Woodward, Manual Training in Education, p. 145 et suiv

er les moyens qui doivent permettre à cette culture
e de porter tous les fruits qu'on peut attendre d'elle.
doption de l'éducation manuelle c'est l'introduction de
ens dans l'école, c'est la fécondation de l'enseigne-
ientifique. L'éducation manuelle fournit aux élèves
sions d'expériences personnelles et d'activité maté-
ui leur manquent à l'école : elle rend tout travail sco-
us profitable. Ainsi, les exercices manuels combinés
sage du dessin font plus que doubler la valeur de
scipline et on pourrait dire autant de l'influence du
manuel sur l'étude de la physique et de la géo-
»

r Woodward a constaté :

ue les élèves qui parlent difficilement deviennent par
il manuel égaux à leurs camarades, mieux doués sous
ort du langage et de la mémoire;

ue tous les élèves acquièrent, grâce à l'éducation ma-
une connaissance plus exacte des choses, de leurs rap-
des forces de la nature; et ainsi l'éducation manuelle
n eux, par l'habitude de l'exactitude et de la correc-
ns les choses d'ordre physique, l'amour de la vérité et
nêteté intellectuelle ;

ue les connaissances scientifiques et mathématiques
loppent par une compréhension plus exacte des for-
s matériaux et de leurs transformations ;

ue le travail fait dans l'éducation manuelle est un aide
ciable dans le choix d'une carrière ;

ue l'éducation manuelle élève le degré de perfection
s mécaniques dans la nation ;

u'elle stimule la faculté d'invention en fournissant des
ux à l'imagination ;

ue l'éducation manuelle augmente pour chaque élève
ibilités de gagner sa vie et de soutenir une famille ;

le augmente l'efficacité de tous les travaux scolaires

en rendant l'école beaucoup plus attrayante et le travail qu'on y fait plus intelligible ;

9° Enfin la pratique des travaux manuels et en général des arts mécaniques développe chez les jeunes gens les qualités nécessaires au citoyen éclairé d'une République.

Puis le Dr Woodward ajoute : « L'éducation manuelle est le moyen le plus efficace de former l'esprit, car *l'éducation manuelle ne s'arrête pas au travail manuel* : la dextérité physique n'est que le résultat de toutes les choses recherchées et elle est recherchée plutôt comme un moyen que comme une fin. La grande fin est l'éducation : le développement des faculté intellectuelles, physiques et morales. *Nous croyons dans l'étude de la pratique des choses d'abord, dans celle de leurs symboles ensuite.* »

Les travaux manuels ont aussi une influence morale : ils préservent l'enfance de l'abus des distractions, des plaisirs, car ils l'entraînent dans ses heures de loisir à faire de petits travaux qui procurent une satisfaction durable. Les travaux manuels sont encore un remède à l'entraînement vers les lectures de tous genres qui surexcitent l'imagination sans rien produire. Dans le *Manuel général* du 7 juillet 1888, Compayré disait déjà : « Avec la seule instruction intellectuelle, nous sommes en train, si nous n'y prenons garde, de faire des nations où il n'y aura bientôt plus que des journalistes et des lecteurs de journaux. C'est seulement par une forte organisation de l'enseignement du travail manuel que l'on s'arrêtera sur cette pente fatale. »

Enfin ce que l'école doit surtout développer dans l'homme qu'elle prépare, c'est l'homme lui-même, c'est-à-dire un cœur, une intelligence, une conscience ; mais il ne faut pas oublier que, si le jeune garçon doit être un ouvrier des champs ou de l'atelier, la première et la meilleure sauvegarde de sa moralité, sera le goût et l'amour du travail qui le fera vivre.

En effet, ne constate-t-on pas tous les jours qu'un grand

nombre de jeunes gens, après avoir reçu une certaine instruction ne veulent se vouer ni à l'industrie ni au commerce? Qu'en résulte-t-il? C'est que l'artisan ne se recrute plus que dans les classes pauvres et que, faute d'appui, il ne peut faire un apprentissage sérieux et devenir un bon patron. Il reste sa vie durant un boussilleur, un gâte-métier.

Le travail manuel se mêlant d'une façon harmonieuse à l'enseignement général, combat les funestes effets d'une éducation intellectuelle trop exclusive.

Nous devons aussi considérer que l'homme vit bien plus du produit de sa main guidée par son intelligence que de son intelligence seule, et l'enseignement des travaux manuels a aussi une grande importance au point de vue économique. L'éducation exclusivement intellectuelle donnée jusqu'ici à l'école portait l'enfant à dédaigner le travail manuel, auquel il devra pourtant, neuf fois sur dix, avoir recours pour gagner sa vie. L'école actuelle élève les enfants comme s'ils devaient être de petits bourgeois; elle les éloigne des professions manuelles pour les jeter dans les professions dites libérales au lieu de les élever pour qu'ils deviennent des hommes de progrès, des ouvriers habiles, assidus, ayant du goût. Voilà pourquoi l'on voit partout apparaître le prolétariat en habit noir, bien plus dangereux que tout autre parce qu'il est bien plus instruit. Si tant de jeunes gens ne réussissent pas lors de leur entrée dans la vie active, c'est qu'ils ne savent pas voir et ne saisissent que difficilement ce qu'on leur explique. En Autriche, le conseiller aulique Eitelberg déclarait, dans un rapport publié il y a une dizaine d'années, que tous les efforts qu'on pourrait faire pour remédier à l'apprentissage défectueux n'aboutiraient qu'à la construction d'un colosse aux pieds d'argile, tant que l'école populaire ne préparerait pas mieux les élèves dans les écoles élémentaires. « Il faut, dit-il, que l'enseignement des travaux manuels à l'école primaire devienne la base sur laquelle s'appuieront les mesures à prendre en vue du relèvement des métiers. »

Les économistes allemands l'ont ainsi compris.

Tandis que, dans deux congrès successifs, en 1881 et 1882, les instituteurs allemands se refusaient à l'introduction des travaux manuels dans le programme scolaire, ce sont des députés, des économistes, des industriels qui, avec Grunow, le directeur du Musée des Arts industriels de Berlin, déclaraient urgente la nécessité de compléter l'éducation des garçons par l'enseignement des travaux manuels, qui doivent être à la fois d'une nature éducative et d'une nature pratique.

En quoi donc doivent consister les travaux manuels? Cette question est loin d'être élucidée. Pour le moment chacun s'est fait son petit système du haut duquel il examine les autres qu'il condamne. Or, à notre humble avis, aucun de ces systèmes n'est absolument dans le vrai, parce qu'en général ses partisans se placent trop bas et qu'ils envisagent la chose à un point de vue trop étroit.

Les uns, ils ne sont plus guère nombreux, veulent que l'école enseigne les éléments des connaissances techniques dont les jeunes gens auront emploi plus tard dans les ateliers: ils veulent l'atelier scolaire bien monté. Ils enseignent le travail du bois, même celui des métaux. C'était le système dont l'un des principaux apôtres fut Salicis. On en est bien revenu. Ce système était représenté à l'Exposition par une ou deux écoles.

D'autres envisagent le travail manuel au point de vue purement utilitaire, cherchent à développer l'adresse, apprennent le maniement des outils dans toutes les règles, considérant l'enfant comme un ouvrier confectionnant des objets souvent fort jolis et très complets et immédiatement utilisables dans la famille. Pourtant ceux-ci ne s'attachent pas uniquement au bois ou au fer comme matière première, mais emploient le carton et arrivent même à la reliure.

C'est le système suivi par la plupart des écoles qui ont exposé; système qui a révélé une désespérante uniformité.

provenant sans doute de ce que trop peu d'instituteurs ont collaboré à l'établissement des programmes des cours normaux suisses et partant du programme suivi par chaque instituteur dans son école.

Les partisans de ce système ne veulent pas que l'enseignement manuel soit sous la dépendance des autres branches scolaires ; il doit être réglé d'après une méthode ; il doit être systématique, indépendant et rester tel. Cette manière de voir a été confirmée dans une conférence du corps enseignant qui a eu lieu à Bâle le 20 mai dernier (1897), où les thèses suivantes entre autres, ont été adoptées :

« La voie suivie jusqu'ici doit être maintenue ; cet enseignement doit rester une branche facultative indépendante de l'école pour les raisons suivantes :

a) L'organisation actuelle répond entièrement au développement des élèves des classes des travaux de Bâle. *b)* Les essais tentés pour faire dépendre de l'école l'enseignement manuel, n'ont pas donné de résultats. *c)* L'enseignement manuel en classe est déjà obligatoire et il est donné par les instituteurs. *d)* Le plaisir de l'élève diminuerait et son développement corporel en souffrirait. *e)* Le travail manuel serait mis à l'arrière-plan et la nouvelle méthode d'enseignement n'amènerait que division et aplatissement (zur Zersplitterung und Verflachung führen würde.) »

Dans un rapport sur la méthode employée dans le séminaire d'instituteurs de Hofwyl (Berne), rapport exposé au groupe XVII, on ne partage pas absolument cette manière de voir. Nous y lisons en effet :

« L'élève doit, dès le commencement, faire des objets simples et pratiques. En passant du facile au difficile, il apprend à connaître graduellement les outils et leur emploi, les rapports des pièces entre elles pour reconstituer un tout, ainsi que leur ornementation. On recourra aussi à des exercices préliminaires, mais non pas laissés à la volonté de l'élève, comme cela s'est pratiqué en France, d'après la

méthode de Salicis ; au contraire, toujours dans une certa mesure. pour servir à la reconstitution d'un objet. : exercices préliminaires le travail pratique fait immédiatem suite. Quant aux objets à confectionner, on choisira d'al parmi ceux qu'emploient les élèves à l'école, puis parmi qui servent à l'enseignement intuitif, puis parmi les o utilisés dans la maison. »

Nous pensons que la vraie voie n'est pas là. Il faut plus haut que la justesse du coup d'œil et l'habileté d main. Le travail manuel à l'école doit constituer un élé éducatif apportant son concours au développement de l'e et à la formation du caractère, faisant appel aux force l'intelligence, sollicitant les qualités morales, mettant activité la réflexion, l'observation, le jugement, habitu l'enfant à concevoir la forme de son œuvre, à en déterm les proportions et les dimensions, à faire acte d'initiati d'originalité, à rechercher dans son esprit les notions peuvent lui servir, à les analyser, à les étudier pou dégager les éléments immédiatement utilisables, enfin montrer actif et persévérant.

Si le travail manuel remplit ces conditions, il aura haute valeur. non seulement au point de vue de l'éducat mais aussi au point de vue de l'instruction, car les not qui ont pu ainsi pénétrer pour être utilisées demeu durables dans l'esprit.

Ces principes étant admis, quelle marche suivrons-t pour inculquer à la jeunesse l'éducation manuelle ?

CONCLUSIONS

Nous résumerons quelques règles qui nous guideront l'élaboration de notre programme.

1. Afin d'assurer la culture intégrale et harmoniqu facultés de l'enfant, l'éducation manuelle doit être à l

sur le même pied que l'éducati[illegible] lle et l'[illegible]
morale qu'elle complète. Cette [illegible] i[illegible] ı [illegible] lle c[illegible]
autant en exercices manuels él[illegible] tai[illegible] v [illegible] t [illegible]
térité des deux mains, l'exact t[illegible] c[illegible] d [illegible] l, [illegible]
l'exécution de travaux manue[illegible]

2. En conséquence, les travaux manuels doivent faire partie des programmes scolaires, dès la première année.

3. L'enseignement des travaux manuels doit être basé sur les mêmes principes généraux que l'enseignement des autres branches du programme. Dans ce but, l'instituteur doit être seul chargé de donner cet enseignement.

4. L'enseignement des trav[illegible]x manuels doit être intimement lié à l'enseignement des formes géométriques et du dessin dont il est la base. Il peut être très utile dans l'enseignement de l'arithmétique, de la géométrie, de la géographie et des sciences naturelles.

5. Dans les villes, on s'attachera à former le sentiment esthétique du futur ouvrier. Dans les campagnes, les travaux manuels doivent donner aux enfants le goût des choses agricoles.

6. Chaque objet doit être fait d'après des dimensions précises, et dessiné, suivant l'âge et le degré de l'élève, avant ou après, dans un carnet de croquis dont chaque élève doit être pourvu.

7. Le travail manuel doit être varié, attrayant. Pour cela, il faut que le maître fasse acte d'ingéniosité.

8. Les objets confectionnés appartiendront à tous les domaines, à l'école, à la maison, au jardin, aux jeux même. Dans les campagnes, les objets se rapporteront surtout à l'agriculture, car il faut que l'enfant s'y intéresse, y travaille avec plaisir. On peut aussi particulièrement recommander la sculpture en coche, car elle développe le goût du travail manuel et instruit l'enfant.

Pour ses leçons théoriques (enseignement de l'arithmétique, de la géométrie, du dessin, de la géographie et des

sciences naturelles), le maître pourra préparer avec ses élèves certains appareils de démonstration fort simples et de reliefs qui rendront son enseignement plus clair, intéressant, intuitif et plus profitable.

9. Les objets choisis pour être confectionnés par la classe seront exécutés par le maître, qui peut ainsi trouver le meilleur mode de procéder et de juger judicieusement de la valeur du travail.

ESSAI D'UN PROGRAMME

I. *Degré inférieur :* Occupations d'après le système Frœbel.

II. *Degré moyen :* Les mêmes occupations, travail du papier et du carton.

III. *Degré supérieur :* Travail du bois et petits appareils de démonstration. Dans les villes : sculpture en coche ; dans les campagnes : enseignement agricole pratique et confection d'ustensiles simples pour la ferme et le jardin.

I. *Degré inférieur.*

Exercices des deux mains au tableau noir, suivant le système de Liberty Taad ; — petits travaux destinés à développer la dextérité manuelle, à exercer en même temps l'attention, l'intelligence et l'adresse. Les petits feront du pliage, du tissage ; les plus avancés, du découpage, de petits objets en carton mince, le tout combiné avec l'enseignement du dessin, de l'arithmétique et des leçons de choses. Ces travaux s'exécutent à peu de frais dans la salle de classe.

II. *Degré moyen.*

Les exercices manuels doivent être autant que possible en rapport avec les leçons ordinaires de calcul, d'étude des formes géométriques et du dessin.

Ville : Continuation du cartonage ; confection de petits objets au moyen de bandelettes de tôle découpée, assemblée

ent même l'objet d'un examen lors de l'émancipation des ants. Mais lorsque nous considérons que l'introduction travaux manuels dans notre patrie ne date que de treize de quatorze ans et que nous voyons avec quelle rapidité se sont propagés, nous ne désespérons pas de l'avenir, et s croyons que, peu à peu, les cantons porteront dans leurs grammes d'enseignement primaire et secondaire l'enseiment expérimental et les travaux manuels.

appelons-nous que la *volonté*, cette grande source de vie, ien-être et de richesse, ne se développe pas par des paromais par l'*action*. Ce qu'il nous faut, ce sont des hom- énergiques, capables de créer, d'inventer, capables de sser jusqu'au bout leurs entreprises ! « En avant, dit le ötze, l'exercice fait le maître ! »

ribourg, 10 juillet 1897.

LÉON GENOUD.

LES TRAVAUX FÉMININS

DES

ÉCOLES SUISSES

Nul ne conteste plus aujourd'hui, la nécessité pour la femme, d'acquérir une somme de connaissances la préparant sérieusement à l'exercice d'une profession, ou lui permettant de figurer honorablement dans une société cultivée.

On n'estime plus suffisant « que son savoir se hausse à connaître un pourpoint d'avec un haut de chausse », et l'on admet comme un droit, une sorte d'égalité, de parité entre l'homme et la femme, dans le développement intellectuel.

Partant de ce principe d'équité, l'Etat, dans bien des pays, et spécialement dans le nôtre, a voulu que l'instruction primaire soit obligatoire pour tous les enfants, sans distinction de sexe; posant ainsi des bases solides d'éducation, il a ensuite organisé pour les jeunes filles, un fort enseignement secondaire, et poursuivi son œuvre en créant des écoles supérieures, puis des écoles normales destinées à former des institutrices de valeur. Il a institué, dans certaines villes, des écoles complémentaires fournissant un supplément d'instruction aux jeunes filles sorties des écoles primaires pour faire l'apprentissage d'un métier ; il a enfin ouvert les écoles d'art et d'art industriel aux personnes que leurs aptitudes pou-

vaient pousser dans cette voie, et même donné, dans que ques universités, l'accès des hautes études à celles que r rebutent ni les recherches ardues, ni les efforts persévéran ni les difficultés de tout ordre.

Les conditions actuelles de la vie sociale obligent le pl souvent la femme à se créer elle-même les ressources néc saires à son existence, et même, dans une infinité de cas chercher à accroître par son travail, l'apport du chef de famille, parfois trop limité pour faire, seul, face aux char du ménage. On ne peut donc qu'applaudir à toutes les fa lités offertes aux femmes pour leur donner, par une prépa tion bien meilleure qu'autrefois, des chances plus assur de succès dans les carrières qui leur sont depuis longtem dévolues et pour élargir le cadre de celles qu'elles pourrai embrasser.

Si nos écoles forment des ouvrières bien qualifiées, d commerçantes capables, des comptables expertes, des ins tutrices distinguées, des auteurs ou des artistes de méri même quelques savantes spécialistes ou quelques doctoress auxquelles les personnes de leur sexe se confieront volontie l'Etat n'aura à regretter aucun des sacrifices qui lui sont i posés par la répartition large et généreuse d'un enseigneme fécond en résultats heureux. Mais cette magnifique diffusi de l'instruction n'est cependant pas sans présenter quelqu dangers et sans susciter quelques inquiétudes sur l'influen que l'attraction des études littéraires, scientifiques ou arti tiques peut exercer, en faisant considérer les professio manuelles comme inférieures, en les faisant dédaigner, e rabaissant les devoirs auxquels la femme est appelée et e la détournant peut-être de la mission que Dieu lui a assigné

Si c'est un fait indéniable que les jeunes filles doivent, grande majorité, se suffire par leur travail et par conséque être armées pour la lutte; s'il est bon, s'il est prudent et ut qu'une jeune personne de position aisée, ait des connaiss ces, un talent pouvant lui être d'un grand secours dans l'

: ces cas de revers fortuits, dont on peut malheureusement ter trop d'exemples, il est non moins certain que le *foyer* t le véritable domaine de la femme et que c'est en vue de direction qu'elle en doit prendre, du rôle qu'elle est appelée y jouer, que son éducation doit tendre principalement.

Riche ou pauvre, la femme a dans sa maison une action épondérante ; il dépend d'elle d'y apporter l'ombre ou la lu-ière, la bénédiction ou la malédiction. L'activité, le soin, rdre, le savoir-faire, enlèvent au plus humble logis toute parence misérable et ont une attraction puissante pour y tenir le mari et les enfants ; le manque d'entente ou de sur-illance, le laisser-aller, qui bientôt engendre le gaspillage, parent la demeure la plus luxueuse et amoindrissent rapi-ment les fortunes.

Dans les établissements d'instruction publique, comme ns les institutions privées, il est donc de plus en plus im-rtant de faire une place d'honneur, à côté d'un riche en-mble de haute culture, à un enseignement directement pra-que, utile à toutes les femmes, à toutes les mères et d'en centuer la valeur.

L'économie domestique, les travaux d'aiguille, loin d'être s sujets d'étude insignifiants et accessoires, sont, au con-ire, de ceux qu'il est le plus urgent de connaître dans tous rs détails. La bonne tenue du ménage, l'habileté dans les vrages féminins, dans la coupe et dans la confection des tements, constituent une supériorité dont toute femme peut e fière.

N'a-t-on pas vu bien souvent une jeune fille gagner moins s'expatriant comme institutrice de second ordre, qu'elle urait épargné en se vouant, dans sa famille, à des occupa-ns que sa diligence, son adresse et son bon goût lui ren-ient singulièrement agréables ?

Une femme ne réalise-t-elle pas une économie considérable aillant et en cousant toutes les pièces de lingerie des siens, onfectionnant ses costumes et ceux de ses enfants ?

sciences naturelles), le maître pourra préparer avec ses élèves certains appareils de démonstration fort simples et de reliefs qui rendront son enseignement plus clair, intéressant intuitif et plus profitable.

9. Les objets choisis pour être confectionnés par la classe seront exécutés par le maître, qui peut ainsi trouver le meilleur mode de procéder et de juger judicieusement de la valeur du travail.

ESSAI D'UN PROGRAMME

I. *Degré inférieur :* Occupations d'après le système Frœbel.

II. *Degré moyen :* Les mêmes occupations, travail du papier et du carton.

III. *Degré supérieur :* Travail du bois et petits appareils de démonstration. Dans les villes : sculpture en coche : dans les campagnes : enseignement agricole pratique et confection d'ustensiles simples pour la ferme et le jardin.

I. *Degré inférieur.*

Exercices des deux mains au tableau noir, suivant le système de Liberty Taad ; — petits travaux destinés à développer la dextérité manuelle, à exercer en même temps l'attention, l'intelligence et l'adresse. Les petits feront du pliage du tissage ; les plus avancés, du découpage, de petits objets en carton mince, le tout combiné avec l'enseignement du dessin, de l'arithmétique et des leçons de choses. Ces travaux s'exécutent à peu de frais dans la salle de classe.

II. *Degré moyen.*

Les exercices manuels doivent être autant que possible en rapport avec les leçons ordinaires de calcul, d'étude des formes géométriques et du dessin.

Ville : Continuation du cartonage ; confection de petits objets au moyen de bandelettes de tôle découpée, assemblées

oyen de rivets à froid; petits objets en bois, faits au
u.

pagne : Les travaux agricoles seront expliqués par
tions de sciences physiques et naturelles enseignées
mentalement. Confection d'ustensiles divers simples,
ge dans la ferme et au jardin.

III. *Degré supérieur.*

s les deux dernières années, il y aura lieu de tenir
des exigences de la vie réelle, surtout à la campagne,
doit chercher à donner à l'enfant le goût des choses
es en orientant l'enseignement général vers les be-
le l'agriculture.

: Objets en bois et en bandelettes de tôle et confection,
ières diverses, de temps à autre et par quelques élè-
ulement, d'instruments simples servant à l'enseigne-
des diverses branches du programme : arithmétique,
, géométrie. Toutefois, ces appareils doivent toujours
fruit d'un travail technique (exercices préparatoires).
e choix des objets ne servant pas aux démonstrations,
ra tenir compte de la position sociale des parents, et,
aux formes, elles doivent être aussi élégantes que pos-
Pour le développement du goût, la sculpture en coche
t particulièrement recommandable. On pourra y ajou-
culpture plate.

pagne : Compléter les notions scientifiques agricoles
s leçons de choses expérimentales, dont les appareils
ruments seront confectionnés par le maître aidé de
ves, au moyen d'objets qu'on trouve partout; — tra-
ricole du bois, puis peut-être de la tôle dont on con-
nera divers ustensiles.

la campagne, M. le Dr W. Götze, directeur de l'Ecole
le de Leipzig, propose le programme suivant : arbori-
dans les vergers et le long des routes; culture marai-

chère, floriculture au printemps et en automne ; en hiver, travail sur bois et sur métal sans atelier.

Si l'on veut introduire l'enseignement manuel dans les campagnes, dit M. le Dr Götze, il faut que les articles fabriqués excitent l'intérêt des populations campagnardes, et les expériences faites depuis 1892 lui ont prouvé que le programme qu'il a établi répond parfaitement aux exigences.

En terminant son rapport sur l'Exposition de Zurich, en 1883, M. Dussaud disait : « L'introduction du dessin, du modelage, des travaux manuels, *quels qu'ils soient*, sont des éléments réparateurs et des moyens de maintenir la discipline en permettant à l'esprit de se reposer et au système nerveux de se détendre. »

Mettons donc au service de l'enseignement expérimental le besoin d'activité de l'enfant ; les matières du programme gagneront en profondeur, l'école ne sera pas chargée d'une nouvelle branche et nous développerons des forces, des aptitudes, des talents jusqu'à présent peut-être ignorés, et nous atteindrons ainsi l'épanouissement harmonique de toutes les facultés de l'enfant.

Le fondement de la société actuelle c'est le travail. Si donc l'école veut préparer les enfants pour la vie qui les attend et qui, parfois, les prend si jeunes, il faut qu'elle rompe avec l'enseignement par le livre pour n'admettre que l'enseignement par l'expérience, où l'élève est lui-même actif. Et ce principe doit réagir sur toutes les branches du programme, la langue, l'arithmétique, la géographie, les notions de sciences naturelles, les notions d'agriculture. En faisant ainsi, le fils du riche apprendra à estimer les occupations manuelles, le fils de l'ouvrier prendra goût aux travaux d'atelier, le fils de l'agriculteur s'attachera à la ferme qui l'aura vu naître, tous seront mieux préparés pour les luttes de la vie.

Nous le savons, l'idéal serait que l'éducation manuelle soit introduite dans toutes nos écoles et que les travaux manuels

ent même l'objet d'un examen lors de l'émancipation des ants. Mais lorsque nous considérons que l'introduction travaux manuels dans notre patrie ne date que de treize de quatorze ans et que nous voyons avec quelle rapidité se sont propagés, nous ne désespérons pas de l'avenir, et s croyons que, peu à peu, les cantons porteront dans leurs rammes d'enseignement primaire et secondaire l'enseinent expérimental et les travaux manuels.

appelons-nous que la *volonté*, cette grande source de vie, ien-être et de richesse, ne se développe pas par des paromais par l'*action*. Ce qu'il nous faut, ce sont des hom- énergiques, capables de créer, d'inventer, capables de ser jusqu'au bout leurs entreprises ! « En avant, dit le ötze, l'exercice fait le maître ! »

ibourg, 10 juillet 1897.

LÉON GENOUD.

LES TRAVAUX FÉMININS

DES

ÉCOLES SUISSES

---

ne conteste plus aujourd'hui, la nécessité pour la femme, érir une somme de connaissances la préparant sérieu- t à l'exercice d'une profession, ou lui permettant de · honorablement dans une société cultivée.

n'estime plus suffisant « que son savoir se hausse à tre un pourpoint d'avec un haut de chausse », et l'on comme un droit, une sorte d'égalité, de parité entre ne et la femme, dans le développement intellectuel.

ant de ce principe d'équité, l'Etat, dans bien des pays. ·ialement dans le nôtre, a voulu que l'instruction pri- soit obligatoire pour tous les enfants, sans distinction e; posant ainsi des bases solides d'éducation, il a en- ›rganisé pour les jeunes filles, un fort enseignement laire, et poursuivi son œuvre en créant des écoles eures, puis des écoles normales destinées à former des trices de valeur. Il a institué, dans certaines villes, des complémentaires fournissant un supplément d'instruc- ıx jeunes filles sorties des écoles primaires pour faire ·ntissage d'un métier ; il a enfin ouvert les écoles d'art ·t industriel aux personnes que leurs aptitudes pou-

vaient pousser dans cette voie, et même donné, dans quelques universités, l'accès des hautes études à celles que ne rebutent ni les recherches ardues, ni les efforts persévérants, ni les difficultés de tout ordre.

Les conditions actuelles de la vie sociale obligent le plus souvent la femme à se créer elle-même les ressources nécessaires à son existence, et même, dans une infinité de cas, à chercher à accroître par son travail, l'apport du chef de la famille, parfois trop limité pour faire, seul, face aux charges du ménage. On ne peut donc qu'applaudir à toutes les facilités offertes aux femmes pour leur donner, par une préparation bien meilleure qu'autrefois, des chances plus assurées de succès dans les carrières qui leur sont depuis longtemps dévolues et pour élargir le cadre de celles qu'elles pourraient embrasser.

Si nos écoles forment des ouvrières bien qualifiées, des commerçantes capables, des comptables expertes, des institutrices distinguées, des auteurs ou des artistes de mérite, même quelques savantes spécialistes ou quelques doctoresses, auxquelles les personnes de leur sexe se confieront volontiers, l'Etat n'aura à regretter aucun des sacrifices qui lui sont imposés par la répartition large et généreuse d'un enseignement fécond en résultats heureux. Mais cette magnifique diffusion de l'instruction n'est cependant pas sans présenter quelques dangers et sans susciter quelques inquiétudes sur l'influence que l'attraction des études littéraires, scientifiques ou artistiques peut exercer, en faisant considérer les professions manuelles comme inférieures, en les faisant dédaigner, en rabaissant les devoirs auxquels la femme est appelée et en la détournant peut-être de la mission que Dieu lui a assignée.

Si c'est un fait indéniable que les jeunes filles doivent, en grande majorité, se suffire par leur travail et par conséquent être armées pour la lutte; s'il est bon, s'il est prudent et utile qu'une jeune personne de position aisée, ait des connaissances, un talent pouvant lui être d'un grand secours dans l'un

e ces cas de revers fortuits, dont on peut malheureusement iter trop d'exemples, il est non moins certain que le *foyer* st le véritable domaine de la femme et que c'est en vue de a direction qu'elle en doit prendre, du rôle qu'elle est appelée à y jouer, que son éducation doit tendre principalement.

Riche ou pauvre, la femme a dans sa maison une action prépondérante ; il dépend d'elle d'y apporter l'ombre ou la lumière, la bénédiction ou la malédiction. L'activité, le soin, l'ordre, le savoir-faire, enlèvent au plus humble logis toute apparence misérable et ont une attraction puissante pour y retenir le mari et les enfants ; le manque d'entente ou de surveillance, le laisser-aller, qui bientôt engendre le gaspillage, déparent la demeure la plus luxueuse et amoindrissent rapidement les fortunes.

Dans les établissements d'instruction publique, comme dans les institutions privées, il est donc de plus en plus important de faire une place d'honneur, à côté d'un riche ensemble de haute culture, à un enseignement directement pratique, utile à toutes les femmes, à toutes les mères et d'en accentuer la valeur.

L'économie domestique, les travaux d'aiguille, loin d'être des sujets d'étude insignifiants et accessoires, sont, au contraire, de ceux qu'il est le plus urgent de connaître dans tous leurs détails. La bonne tenue du ménage, l'habileté dans les ouvrages féminins, dans la coupe et dans la confection des vêtements, constituent une supériorité dont toute femme peut être fière.

N'a-t-on pas vu bien souvent une jeune fille gagner moins en s'expatriant comme institutrice de second ordre, qu'elle n'aurait épargné en se vouant, dans sa famille, à des occupations que sa diligence, son adresse et son bon goût lui rendraient singulièrement agréables ?

Une femme ne réalise-t-elle pas une économie considérable n taillant et en cousant toutes les pièces de lingerie des siens, n confectionnant ses costumes et ceux de ses enfants ?

Ne sait-on point quelle différence sensible de dépenses peut constater dans un ménage, soit à la ville, soit à la campagne, gouverné avec de justes notions concernant l'alimentation, la conservation des denrées, la cuisine, le blanchissage, la lingerie, le jardin, le verger, la basse-cour, en le comparant avec ceux où la routine règne encore ?

N'est-il pas démontré que grâce à une bonne entente des choses, au savoir basé sur l'expérience, une famille peut vivre sans aucune privation, avec une somme absolument insuffisante pour d'autres, n'étant point dirigées d'après les mêmes données pratiques ?

Assurément, c'est à la mère qu'est dévolue la première initiation de sa fille aux devoirs domestiques; mais il lui manque bien souvent le temps nécessaire ou des connaissances un peu étendues. Elle suit, du reste, le plus ordinairement, les traditions reçues et conduit son ménage comme avant elle l'avaient fait ses parents. Dans les campagnes, il a fallu de longues années pour qu'on en arrive à discerner les avantages directs et considérables d'un enseignement plus général et plus complet des travaux féminins et de l'économie domestique ! Maintenant, les cours d'ouvrages donnés, soit dans l'école primaire, soit dans des classes spéciales, sont tenus en estime, et l'on comprend qu'ils sont le complément nécessaire des directions maternelles, qu'ils les suppléent en bien des cas. L'on accueille avec faveur l'institution des écoles ménagères et des écoles de cuisine, qui sont déjà établies en quelques localités, écoles dont on ne saurait assez recommander l'installation partout où elle pourrait être tentée, car leur généralisation rendra des services signalés.

Dans les institutions privées, spécialement dans les villes, il est rare qu'on accorde à des cours d'ouvrages un peu de ces heures qu'on ne marchande pas à des leçons souvent abstraites; et une jeune personne peut être plus au courant des diverses constitutions de l'Europe ou des mœurs des peuplades australiennes et africaines, que des raccommodages

la coupe. Abs e ₋ ɜ et les arts d'agrément, est difficile de manier l'aiguille... et c'est souvent à la d'un mariage qu'elle chei à acquérir à la hâte la étence voulue pour diriger un ménage. Il y aurait quel- éforme à opérer de ce côté-là, d'autant que si, pour bien ıander, une bonne condition est d'avoir appris à obéir, ıutre aussi nécessaire est de pouvoir donner des ordres nnaissance de cause et d'apprécier par ses propres ex- ıces ce que l'on peut exiger des gens de service et des ères.

ıs quelques parties de l'Allemagne, il est d'usage d'en- les jeunes personnes ayant terminé leurs classes, pas- ı moins une année dans des familles d'une autre ville. ılement organisées pour recevoir une ou plusieurs élè- ui sont traitées comme les enfants de la maison et for- à toutes les occupations domestiques. Le séjour dans ırtes de pensions coûte, selon leur rang et leur confort, uze à dix-huit cents francs.

te vie, où l'on acquiert pratiquement une foule de don- ıtiles, n'exclut point la continuation de la culture intel- lle et artistique, à laquelle certaines heures sont réser- La jeune fille, en devenant une ménagère émérite, se tionne comme femme du monde.

s préconiser un stage au dehors, nous estimons cepen- que cette coutume aurait des avantages pour nos classes . Elle faciliterait aussi la possession complète d'une e étrangère.

ıs les écoles publiques, comme dans les écoles privées, videmment de la maîtresse que dépend, pour une bonne e succès de l'enseignement. Les méthodes les plus par- les programmes les mieux composés, n'ont qu'une va- ès relative si la personne chargée de leur application t ses capacités et son cœur tout entier.

arrière d'institutrice ne doit pas être considérée seule- omme une profession, car, pour être bien remplie, elle

exige une vocation véritable et comporte à un haut l'esprit de dévouement. Si elle est honorable entre tou et si elle offre une stabilité satisfaisante, elle est, en reva en général, fort peu lucrative et veut des qualités qui ne point communes : la patience, une calme énergie, du d nement et du tact, des sentiments de justice et de bie lance, l'amour des petits et des faibles, sont absolume cessaires pour l'exercer dignement. La science seule ne constituer une bonne éducatrice... Or, une bonne éduc obtient des résultats presque inespérés.

Préparer les maîtresses à leurs hautes fonctions, leur nir une instruction solide, développer leur caractère m leur esprit, en même temps que leurs aptitudes pédagogi leur inspirer des idées élevées, tel est le but des école males ou écoles supérieures, dont nos autorités s'occ avec beaucoup de sollicitude et d'attention, et à la bonne che, à la bonne direction desquelles on ne saurait ap trop de soin.

Les maîtresses ordinaires de classe sont général chargées de l'enseignement des ouvrages et de l'écon domestique dans les écoles primaires et dans les degrés rieurs des écoles secondaires. Plusieurs ont été prépa cet effet par des cours spécialement organisés pour Quelques-unes se trouvent pouvoir diriger intelligemm élèves dans un sens pratique, et le travail est alors réell supérieur; d'autres, moins expertes ou moins qualifiées, loin d'avoir les mêmes succès.

Lorsque cela est possible, on préfère pour les class condaires et supérieures et pour les classes normales, q cours d'ouvrages soient donnés par une maîtresse spe aussi versée dans tous les genres de travaux, qu'elle dans l'art de la coupe et de la confection. Elle devrait [illegible] habile lingère, une couturière distinguée, un [illegible] et avoir aussi une personnalité [illegible] sur les élèves.

faut pas se dissimuler que cet idéal est fort difficile à
re et que le traitement des maîtresses spéciales pour
aux féminins, relativement peu rémunérateur, n'est
nature à attirer vers ces postes des personnes remar-
nent douées. Souvent, pour obtenir un gain qui ne
vraiment dérisoire, une maîtresse doit chercher à
des cours dans plusieurs établissements publics ou
quelquefois même dans les écoles de deux cantons
ou se réserver du temps pour exécuter elle-même,
mande, des travaux analogues à ceux qu'elle est
d'enseigner.

les leçons d'ouvrages, les relations entre la maîtresse
èves deviennent pour ainsi dire plus intimes, plus
es, et dans aucune autre il n'y a autant d'occasions
trer le caractère d'une jeune fille, de lui inculquer des
s de soin, d'ordre, de régularité, de propreté, de cons-
l'économie, de simplicité et d'amour du travail.

uvres de l'aiguille ont, en outre, une portée bien plus
ne celle qu'on leur attribue communément et l'on se
ne fausse idée de leur rôle, si on les jugeait unique-
ns leur sens utilitaire. Elles requièrent le concours
lligence et du goût, et réclament de la réflexion, du
nt, même une certaine conception artistique. C'est ce
maîtresse vraiment supérieure saura faire comprendre
ves. Par le tracé des patrons, elle peut démontrer la
ormale du corps, la pureté des lignes, l'harmonie des
ons ; par la broderie, elle initiera à une ornementation
nprise et bien appropriée, à la science de la colora-
ur la plupart des ouvrages, elle peut éveiller les fa-
imagination, développer l'initiative individuelle.

mble-t-il pas que des cours conçus dans cet esprit
un attrait bien captivant ? En conséquence, il y au-
pour les postes à repourvoir ou pour les postes à
baser le choix des maîtresses sur une appréciation
rofondie de leur valeur intellectuelle et pédagogique

en même temps que sur leur habileté professionnelle. Il y aurait lieu également de faire quelques sacrifices pour assurer à des maîtresses qualifiées une position suffisante.

La Constitution fédérale, en prescrivant l'obligation de l'instruction primaire, a sagement laissé aux Etats confédérés le soin d'organiser l'enseignement en l'adaptant aux besoins de leur territoire, car on ne saurait envisager l'imposition de règles absolument uniformes comme désirable ou possible.

Chaque canton a donc des institutions cantonales et communales répondant aux exigences de sa situation, et aucune nation, autre que la Suisse, peut-être, ne présente une telle variété de combinaisons scolaires, dans un espace aussi limité : écoles des villes, écoles communales dirigées dans un sens plus directement pratique, écoles rurales, écoles de la plaine et de la montagne, tenant compte pour la durée annuelle des cours, des travaux des champs, et combinant un enseignement continu de toute l'année avec des classes d'hiver et des classes d'été, écoles spéciales d'ouvrages, distinctes ou rattachées à l'école primaire, écoles complémentaires, écoles ménagères, écoles secondaires, supérieures et normales, cours pour maîtresses d'ouvrages, etc.

Les nécessités locales influent donc, dans une large mesure, sur l'organisation des classes, et l'enseignement même, qui doit cependant comprendre les mêmes branches et assurer un minimum de connaissances, s'accentue dans un sens ou dans l'autre, selon les tendances industrielles, commerciales ou agricoles des différents cantons.

Le principe d'individualité, qui fait de la Suisse l'Etat fédératif par excellence et lui communique une intensité de force et de sève, se manifeste déjà dans l'instruction première donnée à ses enfants, et il est intéressant d'en trouver l'empreinte dans les lois et les règlements scolaires de chaque Etat et dans les programmes des cours.

Les autorités cantonales et communales ont compris l'actualité de cette question vitale de l'éducation féminine, si intimement liée à la mission de la femme. Elles se sont préoccupées sérieusement des améliorations qu'on pourrait apporter aux branches qu'elle comporte et en particulier aux cours d'ouvrages.

Nos aïeules savaient filer la laine, le chanvre et le lin, et mettaient leur orgueil à garnir les antiques garde-robes de linge de ménage, plus ou moins fin, et de linge personnel de formes très simples et presque invariables, dont elles avaient fourni le fil et qu'elles avaient cousu elles-mêmes. Quelques-unes seulement faisaient de la dentelle au fuseau, de la broderie ou de la tapisserie. La plupart se bornaient au tricotage, et une jeune fille avait ordinairement dans son trousseau de fiancée plusieurs douzaines de bas, tricotés de sa main dans les moments perdus. Les toiles avaient une solidité qui nécessitait peu de raccommodages; la vie était, dans toutes les classes, plus facile et plus simple.

Aujourd'hui, bien des choses se sont modifiées dans les travaux de la femme. Le temps a marché; la machine a, dans bien des localités, diminué le nombre des tricoteuses habiles. Elle a, dans d'autres points, poussé à la confection compliquée des pièces de lingerie, dont l'ornementation tend à s'augmenter de broderies au métier; la coupe est plus savante, la couture à la main plus délicate. Les étoffes plus légères, plus minces, n'offrent pas les qualités de résistance d'autrefois; aussi les réparations et les reprises à faire sont-elles plus fréquentes et plus minutieuses. La fantaisie s'est emparée pour la décorer de toute la lingerie de table, de toilette et même de lit... Et l'on doit apprendre beaucoup plus de choses pour ne pas se trouver en défaut à chaque instant. C'est ainsi que les cours d'ouvrages ont pris une importance très caractéristique et embrassent les objets les plus divers, en abordant même les travaux d'art.

Il est à remarquer que l'enseignement des travaux fémi-

nins, en se poursuivant dans les classes supérieures des é
les tend à se développer dans un sens professionnel et devi
une excellente préparation à ces écoles d'apprentissage q
ont pris une si grande extension durant ces dernières anné
Beaucoup de femmes, en effet, gagnent leur vie à l'aide
l'aiguille, la plupart fort péniblement, car elles ont été peu
mal préparées et ne peuvent exécuter que des travaux gr
siers ou très courants, ne leur procurant qu'un maigre sala
Cependant les personnes qui se sont vouées à la fine linge
à la confection des vêtements de femmes et d'enfants, à
broderie plus ou moins artistique, obtiennent une bien m
leure rémunération, dès qu'elles apportent dans leur tra
de l'habileté et du goût. — Les coupeuses, dans une bo
maison, reçoivent souvent des traitements assez élevés.

La surveillance des classes et des leçons de travaux fé
nins dans les écoles, comme celle de toutes les autres br
ches d'études, appartient à l'Etat ; mais se reconnaissant
compétentes dans ces questions spéciales, les autor
cantonales ou communales font souvent appel à un comité
dames, pour leur prêter assistance. — Dans plusieurs c
tons, on a préféré recourir aux services d'inspectrices, ay
ordinairement fait partie du personnel enseignant et qui
été jugées aptes à donner aux maîtresses soit des directio
soit un appui moral et matériel. — Les inspectrices, dont
mission s'étend à toutes les écoles de même ordre d'un c
ton, veillent à l'exécution des programmes à l'élaborat
desquels elles ont pris part, choisissent les confections à e
cuter dans chaque degré, s'occupent des acquisitions d'étu
et des fournitures nécessaires pour que toutes les élè
soient placées dans leur travail sur un pied d'égalité. E
visitent les classes, assistent aux examens, reçoivent
rapports des maîtresses, avec lesquelles elles entretien
de cordiales relations et présentent elles-mêmes leurs ob
vations à l'autorité cantonale ou municipale. Leur prés
assure à l'enseignement une plus grande unité, plus de

d'autorité. Elles sont aussi parfois appelées à secon-
comités de dames qu'elles représentent dans les

pectrice, dont l'influence se fait d'autant plus profon-
sentir qu'elle est mieux qualifiée pour remplir ses
ıs, doit donc être choisie avec le plus grand tact. On
ıe, en général, un traitement modeste, mais à peu près
able.
ques cantons n'ont point encore de programmes géné-
tionnels et méthodiques pour les écoles d'ouvrages. A
é, il est malaisé de tenir compte des besoins très di-
s villes et des bourgs, des villages éloignés des centres
ersés dans la montagne. Pourtant les tendances ne
s inconciliables et avec des modifications peu impor-
au fond, on peut arriver au résultat désirable. Les
l'un même canton, placées dans des conditions analo-
e devraient point présenter de différences dans leur
ement, comme cela est parfois le cas. On travaille
nant, du reste, à obtenir une sorte d'homogénéité re-
utile et nécessaire.

position de Zurich en 1883, en montrant les travaux
ıs d'un certain nombre d'écoles (de Zurich, Berne,
-Gall, Argovie, Lucerne, Tessin et Neuchâtel), a sus-
mouvement d'intérêt et d'émulation dans les cantons
rouvaient faiblement représentés ou ne l'étaient pas
. Et l'on peut affirmer qu'elle a été le point de départ
rès sensible qu'on a constaté dès lors, dans les mé-
les programmes et l'exécution des ouvrages.
position de Genève de 1896, en réunissant dans le
17 les travaux des différentes écoles suisses, a fourni
veau terme de comparaison et une base d'appréciation
état actuel.
artie du palais des sciences réservée à l'enseignement,
nait une vaste surface, divisée en une longue suite de

salles bien éclairées, communiquant entr'elles, réparties de chaque côté d'un large promenoir. Les parois des salles étaient pour la plupart garnies de vitrines, les unes droites, les autres inclinées à hauteur d'appui, renfermant les échantillons d'ouvrages et les confections; sur les tablettes du pourtour et sur les tables centrales se trouvaient, avec les cahiers d'élèves et les manuels en usage, des albums composés des patrons découpés en papier et de leurs théories explicatives; de grands livres, sur les feuillets desquels étaient fixés des spécimens de tous les genres de travaux, des raccommodages et des pièces de confection, ou de grandes boîtes renfermant des objets analogues, attachés sur des cartons. Toutes ces choses arrangées avec soin, avec goût, sans être trop pressées, étaient aisément visibles dans leurs détails, bien que les vitrines fussent difficiles à ouvrir. Les travaux, disposés dans un ordre méthodique et suivant le programme de l'enseignement, faisaient honneur aux exposants, et même là où ils laissaient quelque peu à désirer, on sentait un véritable effort digne d'encouragement.

Généralement les écoles de même degré des différents cantons se succédaient, ce qui permettait d'étudier, dans leur ensemble, les expositions des classes primaires, d'abord, des écoles secondaires, complémentaires et supérieures ensuite, enfin des classes normales.

Tandis qu'à Zurich, huit cantons seulement avaient fait figurer les travaux féminins de leurs écoles, on en a compté quatorze représentés à Genève pour ces branches : (Zurich, Argovie, Berne, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Lucerne, Tessin, Neuchâtel, Nidwald, Grisons, Fribourg, Valais, Vaud, Genève.)

Sans doute une participation encore plus grande aurait permis d'embrasser plus complètement la marche de l'enseignement dans notre Suisse, mais on peut déjà s'en rendre un compte suffisamment exact, et cette progression dans le nombre des exposants dénote à elle seule l'extension donnée aux

l'ouvrages dans cette période de treize années. — Tou-
il y a lieu de relever d'autres points importants.
ord, quoique cela ne rentre pas précisément dans le
de cette étude, il convient de mentionner une juste
tion des lois de l'hygiène dans l'aménagement d'un
nombre d'anciens bâtiments d'écoles et dans la cons-
n de nouveaux, ainsi que les modifications heureuses
ilier scolaire, qu'on voit surgir en bien des points.
e qui concerne les travaux féminins, on arrivera cer-
ent à comprendre combien il serait urgent, partout où
possible, de leur consacrer, dans l'école, des salles
es, de dimensions suffisantes, avec des sièges commo-
s tables-pupitres pouvant renfermer les fournitures et
rages commencés, de grandes tables pour la coupe;
leaux noirs, bien placés en face des élèves, pour les
strations théoriques et les tracés des patrons, des ta-
pour l'enseignement collectif des ouvrages, des ar-
pour les patrons-types, les étoffes en réserve, etc.,
rines pour serrer, en les laissant visibles aux élèves,
dèles de lingerie et de confection et les spécimens de
s genres de travaux. — Il serait désirable enfin qu'une
soit consacrée à la réunion de toutes les matières con-
t à la fabrication des fournitures d'ouvrages et de
les sortes de tissus. — Ce genre de collection, dont
vons apprécié la valeur dans l'exposition de plusieurs
s, peut servir de thème à la maîtresse pour des instruc-
amilières, particulièrement attrayantes et utiles, sur
ets les plus divers. Sans peine les élèves apprennent à
ter à l'origine des choses et partant du brin de laine,
, de fil ou de coton, elles passent à la connaissance de
es types du règne animal, des propriétés et de la cul-
s plantes textiles, des procédés industriels, des ma-
, des lieux de production dans le pays ou dans les
s lointaines, des rapports commerciaux, et effleurent
monde d'idées. L'enfant apprend ainsi à réfléchir, à

penser, et des ouvrages des hommes s'élève à son Créateur et à son Dieu !

Notons que ces collections, de proportions modestes, peuvent sans grands frais, avec un peu d'initiative intelligente des maîtresses, réclamant, à propos et en bon lieu, quelques dons en nature qu'on accorderait volontiers, être complétées et étendues, de façon à former un véritable matériel intuitif pour les leçons de choses, un véritable petit musée scolaire. Mme Picker, inspectrice des écoles genevoises, en a montré, dans la classe modèle du groupe, un frappant exemple.

La gratuité des fournitures scolaires est encore une de ces questions dont la solution paraît avoir fait quelques progrès. Elle a été sérieusement examinée dans le cours de ces dernières années. Presque tous les cantons font déjà aux enfants pauvres la remise du matériel nécessaire à leurs travaux; d'autres le donnent seulement en partie aux élèves ; quelques-uns, encore en petit nombre, se sont prononcés pour la livraison complète et gratuite à tous, sans distinction. Cette mesure ne tardera pas, croyons-nous, à se généraliser, car elle est conforme aux principes d'équité et de largeur démocratiques et ne sera pas sans compensation et sans utilité.

L'un des caractères les plus frappants de l'exposition des travaux féminins des écoles suisses en 1896 est le développement considérable de l'enseignement intuitif. D'ingénieux modes de démonstration pour l'exécution des ouvrages de tricot, de couture et de raccommodage avaient figuré à l'Exposition de Zurich. Ils ont été adoptés dans plusieurs cantons et ont laissé, de leur point de départ jusqu'à Genève, des traces favorables de leur introduction. Ces cadres supportant des fils blancs tendus et croisés, sur lesquels se détachent en rouge les points qu'il s'agit de faire comprendre aux élèves, ont été perfectionnés diversement, sont parfois montés sur pied, et font maintenant dans bien des classes partie du matériel scolaire.

L'enseignement collectif, de beaucoup le plus profitable aux

èves, a conquis sa place dans la plupart des écoles d'ou-
ages. L'esprit de routine a été vaincu par l'application d'une
éthode rationnelle et progressive.

L'exercice des points divers les plus élémentaires de la cou-
re se fait presque toujours aujourd'hui d'après le travail
montré dans les cadres et les explications de la maîtresse,
r un morceau d'étamine plus ou moins grosse. L'élève
prend ainsi à passer régulièrement dans le tissu, en calcu-
nt bien ses distances, et pour former les points dans leur
dre de difficulté, un fil, qu'on choisit volontiers rouge, afin
rendre le travail plus nettement visible.

Aussitôt que l'éléve a compris la formation théorique d'un
int et qu'elle l'a expérimenté sur l'étamine, elle passe à son
sai sur un morceau d'étoffe, puis elle l'applique immédiate-
ent à la confection simple d'un mouchoir, d'un baveron,
une chemisette, etc., en allant ainsi progressivement à
aque développement nouveau.

Il en est de même pour le tricotage; mais ce genre de tra-
ail n'est guère poussé, dans bien des cantons, plus loin que
exécution d'un bas ou de petits chaussons de baby, tandis
ue dans d'autres, il comprend les points les plus variés, des
ours compliqués, des confections : mitaines, bonnets, bras-
ières, jupons, etc., en coton ou en laine, selon les usages de
a contrée ou la chance de commandes pour le commerce.

Les différents genres de raccommodage du linge ou du bas
'enseignent également au moyen des tableaux-cadres. Dans
uelques écoles, on fait les premiers essais de reprises unies
u à dessins, sur une grosse étamine plus ou moins ferme,
ème sur du canevas, et généralement avec des fils de cou-
ur. En principe cela est bon comme démonstration, mais
la condition de passer rapidement à l'application sur l'étoffe.
lusieurs classes ont présenté des échantillons, fort bien faits,
reprises sur toile ou sur objets usagés.

Pour le raccommodage du bas, une bonne innovation dé-
onstrative est celle qui consiste à passer un fil rouge alter-

nativement *sur* et *sous* les mailles d'un même tour d'une bande de tricot, et à répéter l'opération au tour suivant, puis de deux en deux, de trois en trois, de quatre en quatre tours, etc., etc. Les élèves apprennent ainsi à distinguer parfaitement la forme des mailles et leur enchaînement, et ne sont plus entraînées, comme cela est facile aux commençantes, à les prendre avec l'aiguille dans un mauvais sens. Nous goûtons moins l'enseignement du raccommodage du tricot au moyen de fils tendus verticalement sur un petit morceau de carton et sur lesquels les élèves montent les rangées successives des mailles. C'est une simplification sans doute, mais qui laisse subsister justement la difficulté du raccord de la partie à refaire ou à réparer, avec le corps même du bas.

Pour la coupe, l'explication théorique du dessin des patrons d'un type normal doit être faite également par la maîtresse, à l'aide des lignes de construction tracées sur le tableau noir. Les élèves ont à reproduire ces lignes sur le papier spécial mis à leur disposition, et à dessiner, en se conformant strictement aux démonstrations qui leur sont faites, les formes des pièces. Elles découpent ensuite le patron, que la maîtresse a revu et corrigé, s'il y a lieu, au crayon rouge, et le reportent sur un papier fin, dont elles assemblent les parties découpées, par des points de bâti; enfin, ayant appris à placer l'étoffe dans le sens convenable, elles la taillent ensuite pour procéder à la confection des objets.

De bons manuels de coupe sont maintenant en usage dans beaucoup de classes.

Quant aux travaux de confection, il est évident qu'ils doivent être, dans les classes primaires surtout, en rapport avec la situation des écoles d'un même canton, et qu'il est plus urgent de faire exécuter de la lingerie très simple et très courante dans les villages, plutôt que des objets compliqués et ornés, qui trouvent leur place dans l'enseignement des villes. C'est une affaire de tact et de mesure, et soit les commissions spéciales de surveillance, soit les inspectrices d'ouvrages des

s cantons, ont à tenir compte de ces distinctions dans la mination des objets imposés aux élèves. Néanmoins, il le que la simplicité pourrait ne pas exclure le goût et y aurait lieu de rechercher de jolis modèles de formes ques, tout en les adaptant aux exigences des costumes naux.

s types des confections pouvant être choisis pour les en-, les fillettes ou les femmes, devraient généralement être és en dimensions normales, et nous ne voyons aucun age à faire exécuter, par exemple, des corsages de robes andeur tellement réduite, que l'élève n'arrive guère à lonner une forme gracieuse et à les coudre en perfection.

s exercices de couture par parties détachées, préparant onfections (tels que pose de biais d'encolure, faux ourpattes de recouvrement, plis, bandes de garnitures, poi-, etc.), mis en usage dans certaines écoles, sont extrêent utiles et doivent être recommandés.

erait de même fort désirable d'encourager les raccomges sur linge usagé et sur vêtements, de façon à famier les élèves avec les difficultés qu'elles rencontreront la pratique, pour la pose des pièces.

y aurait quelque injustice à comparer entre elles les s suisses de même degré, sans faire de légitimes réserves importance et sur les ressources relatives des cantons et ommunes et sur les circonstances qui peuvent entraver eignement et la fréquentation des classes. Ainsi, dans ines régions, les rigueurs de l'hiver empêchent les en- habitant loin des centres scolaires d'assister régulière- aux leçons, et les absences sont un obstacle sérieux à ruction.

us nous proposons donc, en donnant quelques détails es travaux féminins des écoles exposés au groupe 17, miner les classes sans les rapprocher nécessairement nes des autres.

Nous laissons de côté les écoles professionnelles d'ouvrag dont l'exposition ressort à un autre groupe, et ne nous occu perons que des classes primaires, complémentaires, secon daires, supérieures et normales, en les passant en revue p canton, afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble de l'ens gnement général dans chaque Etat, et nous commencero par les cantons dont les travaux féminins avaient figuré l'Exposition de Zurich, en 1883, et qui, sauf Saint-Gall, dé on doit regretter l'absence, sont tous représentés à Genèv

Zurich tenait déjà, il y a treize ans, un très haut rang p ses écoles d'ouvrages, qui se sont développées dès lors da un sens méthodique et progressif.

Les classes de travaux féminins, que les élèves suivent partir de la quatrième classe primaire jusqu'à la premiè ont un bon programme basé sur l'enseignement intuitif, et heures de leçons par semaine.

Aucune indication ne détermine de quelles parties du ca ton proviennent les travaux exposés à Genève.

Quatre tableaux-cadres de démonstration sont placés a dessus des ouvrages : deux concernent le tricotage, un tr sième, qui nous paraît un peu chargé, les racommodages d bas, un quatrième, sur étamine, est destiné à l'enseigneme des divers points de couture, de marque, des jours à fi tirés et du triège.

L'étude du tricotage comprend, avec la confection du la celle d'un grand nombre de points différents, pleins et à jour

La couture comprend l'étude de tous les genres de point enseignés d'abord sur étamine, les rapiéçages divers, le ra commodage du bas.

Comme application de la coupe et de la couture aux co fections, on trouve des chemises de femmes, simples et pr tiques, à coulisse ou à bandes, dont les manches sont fai avec ou sans goussets. La forme la plus courante est un p singulière par sa rondeur à l'épaule et, au rebours des pr cipes admis, les deux lisières de l'étoffe sont réunies sur

lieu du devant et cousues à surjet, du bas jusqu'au dessus la ceinture. Ce type, si anormal qu'il paraisse, est imposé r l'habitude pour les femmes des campagnes zuricoises et it être conservé.

L'enseignement de la coupe est simultané pour toutes les ves et se fait d'après une méthode assez raisonnée, n'ayant pendant pas pour base le tour de poitrine. Les mesures pes sont fournies d'après les données de l'expérience; une s bien exercées, les élèves apprennent à établir le patron après les mesures prises sur une personne.

Les cours de coupe et de confection de l'école *complémentaire* sont consacrés au tracé des patrons et à l'exécution une série de pièces diverses de lingerie pour enfants, de emises, variées de formes, pour femmes et pour hommes, et tabliers, pantalons, camisoles, corsages de dessous, mati-es, jupons simples ou à volants avec broderies, etc. Ils se partissent sur trois années, avec quatre heures de leçons r semaine. Dans les deux cours spéciaux de *raccommo-ges*, les élèves étudient les pièces sur étoffes blanches ou dessins, et sur drap, et les différents modes de leur pose, is le raccommodage du bas dans toutes ses difficultés.

Les confections présentées, de bonne exécution, marquent progrès sur l'Exposition de 1883, relativement aux for-es, quoiqu'on puisse encore désirer dans les modèles un u plus de distinction.

Les travaux féminins de l'école *secondaire* sont exécutés ns trois classes, comportant chacune quatre heures de çons par semaine. Ils comprennent les divers genres de ccommodages de bas et du linge (pièces, reprises), les points ornementation et de broderie; la coupe sur modèle ou sur esure, d'après les explications orales de la maîtresse pour tracé des patrons. Les élèves taillent elles-mêmes l'étoffe hetée par la maîtresse (et dont elles remboursent le prix) confectionnent les objets. Toutes les pièces de lingerie pré-ntées ont bonne tournure et sont cousues avec soin.

Enfin plusieurs auteurs réclament un banc légèrement *incliné en arrière*, afin d'empêcher les enfants de glisser avant. Cela est surtout nécessaire si le dossier est incli arrière.

Le dossier.

Comme nous l'avons vu en parlant de la position ass dossier est absolument nécessaire, et tout banc sans d doit être par ce fait éliminé des écoles. Le dossier n'e une commodité, c'est une nécessité.

On distingue trois types de dossiers :

1° Un type *sacré*, correspondant au sacrum. Ce des très bas, permet une mobilité complète du tronc et des mais il ne soutient pas le dos et provoque la station en avant avec tous ses inconvénients. Il n'a pas même tage, comme Fahrner l'espérait, de redresser la colonne tébrale, le bras de levier par lequel il agit sur le bassin trop court.

2° Un type *lombaire*, montant jusqu'au bas de la dorsale. Comme le précédent, il permet une grande de la colonne vertébrale, mais il ne soutient pas le des permet pas à l'enfant de reposer ses muscles fatigués.

3° Un type *dorsal* allant jusqu'à la pointe de l'omopl même jusqu'à l'épine de l'omoplate.

Il ne doit pas être plus haut, sinon il empêcherait les vements des bras en fixant l'omoplate.

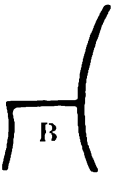

Un dossier, pour être agréable et pour être vraiment u doit être légèrement incliné en arrière (Kocher) et légèrem

anches représentant tous les matériaux, fil, chanvre, n, soie, laine, les outils de couture, etc., sont égale- les.

it citer encore les gros échantillons en énorme câble , de trois formes de talons de bas et de trois façons de pied — le cadre de grosse étamine blanche pour ıement des points de broderie — la planche en toile ır la pose des pièces de lingerie, et le modèle de che- coupé en toile grise, avec poignet et bande d'enco- ırés.

avaux des élèves suivent le programme des écoles ɜs et comprennent tous les spécimens de couture, de ıodages, de tricotage, etc., et une série de vêtements ıes, confectionnés très finement; des patrons dessi- écoupés avec les explications théoriques, des dessins ıs et de broderies. L'enseignement de la coupe est des tableaux noirs quadrillés par centimètres.

marque dans les vitrines de la classe, des raccommo- aiment admirables; l'apprentissage des reprises se une toile assez molle et se poursuit immédiatement étoffes usagées; on voit aussi des raccommodages de ouré, fort habilement faits. Le crochetage, le filet la frivolité ont, comme le tricot, des échantillons très

sumé, par l'examen même de ces classes normales, conclure que toutes les écoles de Zurich sont diri- c une entente parfaite, un esprit méthodique, une ompétence et qu'elles continuent leur marche pro-

téressant établissement privé, qui a dans le Groupe une charmante exposition, est le pensionnat pour on supérieure de jeunes filles, dirigé par M. et s-Yegher et fondé à Zurich en 1880. Il offre aux jeu- onnes sortant des écoles l'occasion de compléter leur n et d'acquérir les connaissances nécessaires pour

suffire aux exigences de la vie, et est organisé pour recev une trentaine de pensionnaires, 80 à 90 externes.

Outre les branches scientifiques et artistiques, il compr aussi un enseignement pratique : couture à la main et à machine ; mesure, coupe et confection de lingerie et de rob broderies en tous genres, ouvrages en laine à la main et métier; tricotages, crochetages, filet guipure, macramé, d sin : objets de modes et fleurs artificielles; leçons de mén et de cuisine; cours d'hygiène.

Les vitrines renfermant les travaux des élèves montr des broderies blanches superbes et très variées, et de ric broderies en soies de couleur ou en fils d'or pour panne mélangés de peinture, coussins, tapis, pelotes, albums, e des confections fort élégantes et très finement exécut pour enfants et pour femmes: enfin des peintures sur pe laine très bien venues. Sans doute l'enseignement de ouvrages distingués s'adresse à des jeunes filles bien pr rées, néanmoins on doit en constater les excellents résult dus à une bonne méthode et à une direction intelligente.

De même que Zurich, le canton d'Argovie avait, en 18 des écoles d'ouvrages en excellent état de fonctionnement, ont continué à progresser et à développer les facultés élèves.

Ces écoles correspondent aux degrés de l'école prima mais en sont séparées. Elles comprennent six années succ sives, durant lesquelles se déroule le programme comp d'un enseignement intuitif de difficulté croissante.

A l'exposition du Groupe 17 figurent dans un portefeu les spécimens des plantes textiles, des matières premièr de leurs transformations pour la préparation des tissus, p des échantillons d'étoffes; on trouve, pour la démonstrat des points divers, des tableaux-cadres, comme dans les éc zuricoises.

Une théorie des ouvrages de femmes de Mme Josépl Braft et une méthode de coupe avec 24 planches de Mme

tha Hintermann-Hegnauer, à Bienwyl, sont en usage. Cette dernière paraît bien faite, quoique moins rationnelle que celle adoptée à Genève.

Les maîtresses d'ouvrages, dans les écoles argoviennes, sont chargées de l'acquisition des fournitures et des étoffes nécessaires aux études et les remettent gratuitement aux enfants pauvres seulement.

Dans l'enseignement, une place assez large est donnée au tricotage, qui, outre le bas, dont on trouve une bonne théorie de proportions, comprend une foule de points pleins et ajourés et leur application à de nombreux petits vêtements : bonnets et brassières, chaussettes d'ordonnance, gants, carrés pour couvertures, en coton et en laine. Le crochetage, en fil, en coton ou en laine, est l'objet d'une étude assez suivie pour des dentelles, garnitures, empiècements, bonnets, bavettes, chaussons de baby, paletots, jupons et robes. Le filet guipure, les jours à fils tirés, les points d'ornementation et de broderie, les points de tapisserie, les travaux de laine au métier, sont également pratiqués.

Après l'étude des points de couture sur étamine et sur étoffe, suivie de leur application à des confections, d'abord très simples, puis plus difficiles, les élèves passent au raccommodage des bas, aux pièces blanches et de couleur, elles font l'apprentissage de la couture à la machine et s'exercent au tracé des patrons, à leur découpage, et enfin à la coupe de l'étoffe.

Les écoles de Laufenbourg et celles de Zofingen ont, chacune, présenté un grand carton renfermant, avec de légères variantes, fixés sur des feuillets, tous les ouvrages du programme, soigneusement travaillés.

Les échantillons de travaux et de confections contenus ans les vitrines correspondaient, pour chaque spécialité, vec l'enseignement des six années. Un peu plus de grâce ans la forme de quelques-uns des objets de lingerie aurait it valoir davantage le fini des confections.

hauteur du coude de quelques centimètres, c'est-à-dire [illegible] avant-bras *légèrement* incliné en arrière peut encore [illegible] admis.

Lorsque la *différence* est normale, on trouve entre le [illegible] et les yeux de l'élève une distance de 35 centimètres, dis[illegible]

nés aux jeunes filles, qui, après avoir parcouru les huit années d'études, sont tenues de fréquenter encore une année la classe de couture, à moins qu'elles ne suivent une école complémentaire ou ménagère.

Les fournitures scolaires sont distribuées gratuitement aux enfants pauvres.

Une assez grande différence se remarque entre les travaux féminins des différentes écoles primaires; ce fait est dû, sans doute, à une interprétation simplifiée du programme général, selon les localités.

La série de travaux la plus complète est celle que présentent les écoles d'ouvrages de St-Imier, dont l'enseignement est très rationnel et bien coordonné. Le tricot y est étudié avec ses divers points et ses applications multiples; les points d'ornementation et de broderies expérimentés aussitôt que ceux de la couture sont suffisamment familiers; le raccommodage du bas est essayé sur le bas même et comprend toutes les difficultés. Celui du linge est aussi enseigné d'une manière très pratique et poursuivi sur les vêtements mêmes. Les élèves apprennent à tracer les patrons, s'exercent à la coupe et préparent la confection de pièces de lingerie très simples et d'autres plus élégantes, la chemise « d'homme » et celle de « Monsieur ».

Les travaux de cette école sont faits avec une conscience qu'il est bon de signaler, mais au point de vue de la coupe, surtout, ils pourraient être plus parfaits avec les quatre heures d'études par semaine qui leur sont consacrées pendant neuf ans.

Notons en passant que St-Imier possède, depuis 1865, une école ménagère, fondée par une société, avec un capital de 10,000 fr., dont les cours de cuisine et d'économie domestique promettent les meilleurs résultats.

Dans les écoles primaires de Court, la démonstration des points se fait sur étamine et les formes des confections, des chemises en particulier, sont préférables à celles de St-Imier.

A Berthoud, les points s'étudient sur carton reperce et sur étamine; les formes des confections manquent d'élégance et les couleurs des fournitures employées pourraient être de meilleur goût. Parmi les ouvrages se trouve un tapis en lisières tissées.

A Ober et Niederonz, on relève aussi les couleurs peu agréables des cotons employés pour le tricotage et la grossièreté des étoffes pour confections, mais il ne faut pas oublier que nous sommes dans un district qui ne comporte guère l'élégance.

A Oberhasli, on voit apparaître la chemise à manches pour le costume national.

Les écoles primaires de la ville de Berne se ressentent naturellement d'une situation plus favorable, aussi les travaux de confection se présentent-ils avec une meilleure apparence et les ouvrages avec une allure plus moderne. L'exécution de cordons et de paumes est une assez gentille innovation pour intéresser les jeunes enfants.

La division des travaux féminins de *l'Ecole secondaire de jeunes filles* de l'Etat de Berne présente d'abord : toutes les transformations du chanvre et du lin, depuis la plante jusqu'au fil fin ; puis toute une série de démonstrations pour l'enseignement intuitif : sur grosse étamine pour la boutonnière et le feston, sur gros canevas blanc pour les reprises de dessins variés, figurées en laine rouge et blanche — en grosse laine pour le raccommodage du bas, en grosses mailles de cordon blanc fixées sur de la toile grise, pour l'ourdissage des trous, et avec mailles commencées pour la préparation des diminutions — des échantillons de tricot, à bord crocheté, un autre de tricot et d'étoiles. Enfin, comme travail des élèves, des cahiers d'ouvrages avec tracé des mailles du tricotage, des travaux divers, des crochetages et des dessins de coupe de différents objets.

Le canton de Berne est encore brillamment représenté par plusieurs de ses écoles *normales* et par un intéressant matériel

enseignement. Il expose un grand cadre en bois, avec poi-
ıée centrale portant un gros canevas, sur lequel se fait la
ʼmonstration des points de couture et d'ornementation, et
ı métier à tisser, sur lequel est monté un essuie-mains à
ırreaux rouges; des tableaux démonstratifs pour la coupe
ı la chemise d'homme avec différentes formes de cols, les
ıitiales au point de croix et les dessins de broderies, deux
bleaux noirs indiquant les mailles du tricotage dessinées
ı blanc et ombrées, et le racommodage, au moyen de traits
acés en rouge et en bleu.

Le séminaire des régentes, à Hindelbank, comprenant trois
ınées d'études, avec quatre ou six heures de leçons par
ımaine de travaux féminins, pour des élèves de 15 à 18 ans,
également en usage des tableaux noirs pour l'enseignement
ı tricotage. Il présente un cahier de coupe, dans lequel il
ıt difficile de discerner une méthode bien claire et bien
ıtionnelle, et des échantillons d'ouvrages accompagnés de
ınfections, suivant le programme prévu pour l'enseignement
ʼimaire.

Ce sont les écoles normales de Delémont qui paraissent le
ıus développées en vue des services qu'elles sont appelées à
ʼndre.

L'école normale des institutrices du Jura bernois, à Delé-
ıont, pour jeunes personnes de 18 à 19 ans, avec cinq heures
ʼenseignement d'ouvrages par semaine, expose une collec-
ons d'étoffes de chanvre et de lin, de coton et de laine, avec
ıute la série des transformations depuis les matières pre-
ıières et la plante. Tous les travaux de couture, broderies,
ıicot, crochet, dentelles, raccommodages divers, les confections
ʼec les patrons dessinés et découpés en correspondance avec
ʼnseignement des écoles primaires, sont réunis au complet
bien exécutés.

Dans une grande vitrine, l'école normale de Delémont fait
urer un assortissement des plus variés de poupées de
férentes grandeurs, costumées en babys, avec robes cro-

chetées, ou en étoffe de coton ou de laine, chapeaux en cap de divers genres, puis quelques pièces de lingerie pour p pées, pantalons, jupons, etc. Toutes ces choses sont jolim exécutées et l'ensemble frappe les yeux. Il est pourtant pré rable, à notre avis, de faire faire des confections plus dir tement pratiques.

Le cours d'instruction pour maîtresses d'écoles de travail Delémont présente les ouvrages exécutés par les élèves, suivant également le programme primaire, mais sans comprendre les points d'ornementation.

Le canton de Berne possède à Worb une école pour tenue du ménage, subventionnée par l'Etat et sous sa dir tion. Quoique rien ne la rappelle dans le groupe 17, no tenons à la mentionner; son enseignement comprend cuisine, la conservation des denrées, le blanchissage, repassage, tout ce qui concerne la tenue d'une maison, jardin, etc., les notions de chimie et de physique appliqué à l'économie domestique, des cours de travaux féminins, e

Les cours donnés en allemand ont une durée de trois mo le prix est de 130 à 160 fr. pour les externes bernoises étrangères, de 250 à 300 fr. pour les pensionnaires.

Le canton de Bâle-Ville fait figurer à Genève, dans un tr bon rang, les travaux des classes d'ouvrages de ses éco primaires de la ville de Bâle et de Bettingen.

L'école de Bâle n'a que quatre années d'études : le p gramme comprend l'enseignement du tricotage, points dire et bas, l'étude des points de couture sur étamine, puis s grosse toile, le point de croix sur canevas et la confect d'une chemise à courant, à manches rondes sans goussets, forme très simple et très primitive.

Celle de Bettingen compte huit années d'études et a, p les quatre premières, le même enseignement que Bâle. D le cours des suivantes, les élèves reprennent le tricot à poi pleins et à jour et le bas ; elles étudient le crochetage, d telles et objets divers, les points de croix et d'ornemental

et les jours sur toile à fils tirés, le raccommodage des bas en commençant par la formation des mailles sur les fils tendus sur le carton et en passant par toutes les difficultés et le retricotage du talon, le raccommodage du linge pièces blanches et à dessins, les reprises, expérimentées d'abord sur le canevas, puis sur objets usagés, enfin les confections, tablier de ménage avec plis à la ceinture, chemises, camisoles, etc. La coupe paraît être enseignée sans méthode spéciale et bien rationnelle.

Dans l'école secondaire de Bâle comportant six années d'enseignement (Töchter-Schule), on perfectionne l'étude du tricotage et du crochetage, du raccommodage des bas et du linge. On commence celle de la guipure sur filet, des jours à fils tirés sur toile et sur étamine, des festons, initiales brodées, etc. Les élèves sont appelées à tracer les patrons et à couper les étoffes des confections. Celles-ci ont, en général, de très jolies formes.

L'école secondaire de Bâle (Mädchen Sekundar Schule), suit sensiblement, dans ses cinq années d'études, le même champ de travaux, en y ajoutant, toutefois, la couture à la machine, l'application du tricotage à des corsages de dessous en laine très fine et quelques broderies en soie sur drap.

En 1893, un cours de cuisine gratuit a été organisé à l'école; il a une durée de 22 semaines avec leçons théoriques et pratiques à la fois, deux fois par semaine. Les élèves se rendent à la cuisine en sortant des classes, à 4 $^1/_2$ heures; elles y reçoivent le goûter et travaillent jusqu'à 8 $^1/_2$ heures. Elles consomment dans la soirée, et sans qu'il leur en coûte rien, le repas qu'elles ont confectionné, composé de soupe, viande, légume ou fruits. Des maîtresses des écoles secondaires et primaires préparées à cet effet, donnent l'enseignement; vingt-quatre élèves en moyenne suivent chaque cours. En 1895-96, quatre-vingt-seize élèves ont fréquenté l'école, qui est grandement appréciée, et rendra les plus grands services.

La petite classe spéciale pour filles et garçons de 11 à 14 ans

peu développés, commence avec les travaux de l'école enfantine, continue pour les jeunes filles par l'enseignement de la couture sur canevas et sur grosse toile, du tricotage des bas et de petits vêtements, du crochetage, de quelques points d'ornementation, du point de croix, puis par quelques simples confections de lingerie.

On occupe les garçons à de menus travaux de grosse laine à des tissages, à du macramé.

Bâle-Campagne a, pour l'enseignement intuitif, deux cadres en deux compartiments, se repliant et munis de crochets autour desquels s'attachent les fils de laine horizontaux et verticaux, pour la démonstration des travaux de couture, du raccommodage et de tricotage.

Les travaux des élèves des quatre classes d'ouvrage annexées à l'école primaire, à partir du 3me degré, sont exposés dans une grande vitrine, selon l'ordre d'un programme bien établi. on y remarque une série de raccommodages pratiques et des confections bien exécutées : pantalon, chemises simples, chemise d'homme. La méthode de coupe paraît analogue à celle de Zurich.

Les écoles secondaires de Bâle-Campagne ont aussi consacré une vitrine aux ouvrages des élèves.

On y trouve la répétition, avec quelques développements, des points de couture et de tricot, des raccommodages divers, reprises et pièces, des jours à fils tirés sur toile, des points d'ornementation, puis les confections de tabliers, de chemises pour hommes et pour femmes. La coupe pourrait, semble-t-il, avoir une base plus rationnelle et une meilleure théorie.

Lucerne a des écoles primaires mixtes, auxquelles sont adjoints des cours d'ouvrages, que les jeunes filles suivent à partir de la 3me classe de l'école. Les deux premières années sont consacrées au tricotage ; dans les deux suivantes on passe à l'étude des points de couture sur étamine et sur étoffe en continuant le tricot ; enfin dans les deux dernières, on procède au raccommodage du bas et à quelques confections

nples, chemises à courant, et aux initiales brodées. La
ape ne paraît pas être enseignée. Il doit y avoir des cours
économie domestique et de tenue de ménage.

Les écoles secondaires ne sont pas obligatoires. Elles ont
s classes, bien dirigées, de travaux féminins. Dans la
rine qui renferme les travaux des élèves, on trouve tous
ouvrages prévus pour un programme secondaire bien
mplet : le raccommodage du bas, tous les genres de raccom-
odages du linge et des vêtements, et même du tulle, tous
points d'ornementation et de broderies, des travaux au
tier, de crochet (dentelles et empiècements), de macramé,
filet-guipure, des confections de toutes sortes : taies
reillers avec initiales brodées, pantalons avec festons,
emises simples et ornementées, chemises de nuit garnies,
misoles plus ou moins riches, tabliers, matinées élégantes,
pons festonnés et à volant, draps de lit ourlés à jour, ornés
belles initiales brodées.

Les patrons ne sont pas exposés, mais il est certain que la
ape doit être bien enseignée aux élèves, dont les confections
ontrent du goût.

Parmi les objets de fantaisie, on remarque de charmantes
ppes à thé avec serviettes assorties, des tapis avec jours à
s tirés, avec broderies de genre hongrois ou bulgare, ou au
int antique, sans envers, des coussins et des tapis brodés
soies de couleur, une série de broderies, également en
ies de couleur, sur toile blanche, pour nappe, serviettes et
emin de table, dont les dessins ont été composés par l'élève.
us ces ouvrages sont de bonne exécution et montrent un
and développement de l'adresse des élèves.

Le pensionnat de jeunes filles à Baldegg (Lucerne) possède
côté de ses classes d'enseignement général, des classes
les où les travaux féminins ont une large place, dix à
e heures par semaine, des cours de tenue de ménage,
ils sont naturellement prédominants, et des classes nor-
es (séminaire) pour les maîtresses avec, en moyenne,

trois heures d'études par semaine pour chacune des trois années.

L'exposition de cet institut comprend les échantillons de tous les points de couture et d'ornementation, ceux de tricot et de crochet variés, de macramé, de filet-guipure, tous les raccommodages de tricot, de lingerie (pièces, reprises), de broderie et de raccommodage du tulle, de jours à fils tirés, de points de broderie (plumetis, feston, de tige, antique), points de croix, etc., et quelques confections : chemises, pantalons, camisole avec garnitures au feston ou au crochet, enfin un tapis de drap brodé en soie.

Les élèves sont, on le voit, sous une bonne direction.

Le canton du Tessin avait mérité, en 1883, de justes louanges pour la belle exécution des travaux de broderie de ses écoles. Il a maintenu la réputation qu'il s'était acquise dans cette partie de son enseignement.

Dans les quatre classes des écoles primaires de Locarno, toutes les démonstrations d'ouvrages de tricot et de couture se font sur la planche noire ; le raccommodage du bas est enseigné au moyen des fils tendus sur le carton ; une place assez large est donnée au crochetage.

Les élèves doivent commencer à dessiner des festons, des pois, des fleurettes et des initiales. Elles passent dans l'année suivante à l'exécution de la broderie. Pour la coupe, un patron de dimension approximative est donné comme modèle aux élèves, qui doivent en arranger un elles-mêmes sur des mesures prises. Cette méthode est un peu empirique, aussi quelques formes de confections laissent-elles quelque chose à désirer. La couture est soignée.

Les écoles féminines de Gudo suivent le même programme que Locarno et présentent les mêmes travaux, cependant avec de plus jolies formes pour les pièces de lingerie.

Celles de Cresciano sont représentées par la 3e classe seu- on y remarque quelque défaut de goût ; même les une forme bien élégante, et l'on ne saurait ad-

ırer beaucoup l'encadrement, en carton repercé, d'un portait de Pestalozzi.

L'école secondaire de filles de Bellinzona, composée de ›is classes ayant chacune quatre heures par semaine pour travaux féminins, suit un programme bien compris et ›rdonné, adopté pour cet enseignement supérieur en 1895. tricotage comprend, outre le bas, des objets tels que jupons, brassières, camisoles; le crochetage passe des dentelles ε étoiles et à quelques applications; les divers genres de ccommodages du bas, du linge et des vêtements sont étudiés ıs les deux premières années et répétés dans la quatrième, ec celui du tulle.

Les points de tapisserie trouvent leur place dans le premier cours, afin de faire comprendre aux élèves l'harmonie ; couleurs et de développer le goût et le sentiment esthétie. Ce à quoi nous ne saurions dire qu'on ait réussi, pour te spécialité du moins. Les points de broderie et de jours ' toile blanche, commencés en première année, continuent deuxième. En troisième, de fort jolis mouchoirs, des plaes de chemises, etc., montrent l'habileté des élèves, qui ıt amenées à la broderie très riche, de chemises pour femes et pour hommes, de jupons, de draps de lit, etc. Les ıfections taillées et assemblées par les élèves, et cousues t entièrement à la main, soit en partie à la machine, s'exéent de la première année à la troisième, en augmentant ›gressivement de difficulté. Elles sont ornées de festons et broderies; mais l'ornementation compliquée est facultae, de même que les travaux de fantaisie. Les jeunes filles vent étudier le fonctionnement de la machine à coudre et xercer à sa manœuvre.

Pour la coupe, comme les patrons sont présentés sans lis de construction, on peut conclure qu'il n'y a pas une hode bien déterminée. Tous les travaux exposés sont utés avec beaucoup de soin et de finesse. Il serait désira- seulement, que le dessin des broderies soit conçu dans

un sens plus réellement décoratif et se rattache davantage la flore. On peut relever, çà et là, quelque manque de go dans l'ornementation et des teintes un peu criardes dans l travaux en couleur.

L'école supérieure de Mendrisio donne aussi une certai importance aux travaux de tricot et de crochet et à toutes sortes de raccommodages, y compris celui du tulle, aux poi de broderie en blanc et en couleur, sur toile et sur drap, a jours à fils tirés, aux rivières, enfin aux broderies sur ca vas, genre hongrois, etc. Elle présente moins de pièces lingerie que l'école de Bellinzona; la coupe et la confection comptent qu'un pantalon, un tablier à bavette, une chem de femme et une chemise d'homme, mais elle montre en vanche, un joli album de points de crochet, un fort beau di de lit très bien brodé et un tapis brodé au passé sur drap soies de couleur.

L'école normale de femmes à Locarno a introduit dep peu dans ses quatre classes, qui affectent chacune deux h res par semaine aux travaux féminins, l'enseignement c lectif. Le plan des études est basé sur le programme de l cole primaire, qui autrefois n'était pas très précis. La co est enseignée dans les quatre classes, mais les formes la sent un peu à désirer. Dans la troisième année, on exéc des dessins de broderies simples qui, en quatrième, devi nent plus compliqués. Une large place est réservée aux b deries blanches, dont l'exécution est vraiment parfaite; qu à la composition de l'ornementation, on peut faire les mêm observations que pour les écoles secondaires : les pet maisons, les paysages, les animaux, certaines figures sont pas d'un goût bien distingué, et, nous le répéton serait préférable de s'en tenir à la flore ornementale. modèles dessinés pour broderies en couleur sur tissus, sont exposés dans la vitrine des ouvrages, sont de tei fausses qui ne sauraient produire à l'exécution un effet s faisant. Les confections pourraient être cousues plus

ment. A côté de l'école normale se trouvent les écoles d'application, où les élèves de l'école normale font travailler les élèves de l'école pratique. Celles-ci exécutent les travaux du programme et, après avoir revu tous les divers points de couture, procèdent aux confections. Elles tracent des patrons qui se découpent ensuite et dont on trouve un certain nombre réunis dans un cahier ; on remarque de petits modèles de proportions réduites de chemises d'hommes, jupons, etc. Tous les genres de raccommodages du bas, du linge et des vêtements, sont également pratiqués.

Les écoles tessinoises d'ouvrages dressent admirablement les jeunes filles à l'art de la broderie et à certains travaux. Il leur reste à acquérir plus d'élégance dans les formes et de distinction dans l'ornementation. La pratique de l'enseignement collectif entraînera d'elle-même les perfectionnements désirables dans les programmes et dans les méthodes, spécialement pour la coupe.

Le canton de Neuchâtel avait présenté, à Zurich, les travaux de ses écoles d'ouvrages, réorganisées depuis peu, et paraissait à ce moment-là inférieur aux autres Etats pour cet enseignement. De sérieux progrès ont été réalisés dans ces dernières années, grâce à la sollicitude des autorités et à l'intérêt que les maîtresses ont apporté au développement de leurs élèves.

Le manuel de couture, coupe et confection, de Mmes Vincent et Bott-Quiby, de Genève, est en usage dans les écoles, dont plusieurs possèdent aussi un bon cahier de théorie d'ouvrages, et le cours d'ouvrages à l'aiguille de Mme Marie Burlin, en vue des cours normaux au Locle et à la Chaux-de-Fonds.

Les fournitures sont absolument gratuites dans tout le canton. L'enseignement intuitif gagne la faveur.

Dans les écoles primaires de Neuchâtel-Ville, qui comportent six années formant trois degrés, le programme est assez bien compris pour la succession des ouvrages. Toutes les

classes font du tricotage de bas, qui pourrait, semble-t-il, être restreint à quatre ans seulement. La coupe commence au degré supérieur de la division moyenne; le patron se fait d'abord d'après la théorie, ensuite sur mesure; le crochetage a sa place dans la division supérieure avec les points d'ornementation; le raccommodage du bas part de la division moyenne et se poursuit dans ses difficultés en première division. Le raccommodage du linge, etc., ne commence que dans les classes supérieures. Les premières confections : poche-ouvrage, chemise simple, se font déjà dans la division inférieure; le pantalon, la chemise plus soignée, dans les deux suivantes. On regrette de ne trouver aucun objet de lavet ou de trousseau d'enfant. Les reprises sont enseignées sur un canevas très ferme, ce qui est une trop grande facilité donnée à l'élève.

Les écoles primaires de Dombresson, de Cernier, de Chaux-de-Fonds et de Colombier, présentent des ouvrages analogues à ceux de la ville de Neuchâtel. On trouve parmi les confections de plusieurs de ces écoles un corsage de robe taillé en étoffe de couleur, de proportions tout à fait réduites et de forme assez défectueuse. Un tel travail est inutile et on peut apprendre aux élèves à exécuter, dans les règles de l'art, une des pièces les plus difficiles à bien réussir. Dans les nombreux spécimens d'ouvrages de Colombier, on remarque de judicieuses préparations aux confections par des parties détachées.

Les écoles secondaires de Neuchâtel ont trois classes, dont la dernière est une école industrielle ; elles reçoivent des élèves de 13 à 16 ans et ont des cours d'ouvrages. La première année d'étude pratique le raccommodage du bas, le triège sur canevas, les pièces unies ou à dessin, et donne pour confection une chemise de femme. La deuxième année est consacrée au raccommodage du bas avec retricotage du talon, triège, aux pièces de flanelle, à la coupe, et a pour confection un corsage de dessous. La classe dite industrielle complète

enseignement par l'essai du triège sur toile, les reprises sur drap, le crochetage de dentelles et d'empiècements, l'étude des points d'ornementation et de jours simples ou compliqués sur toile. Elle a comme confection une chemise de nuit, avec devant à petits plis. Sauf le corsage de dessous et la chemise de nuit, tous ces travaux ressortent dans les autres cantons aux écoles primaires.

L'école secondaire du Locle a quatre classes, avec un enseignement de trois heures par semaine pour les travaux féminins. Outre le raccommodage du bas et les pièces à surjet et à couture, la première classe montre déjà une jolie confection de chemise. Dans la seconde, commence le triège sur canevas, et l'on voit un pantalon à poignets orné de points de riz et d'une haute dentelle crochetée, puis une confection de corsage à basques de proportions minuscules, que nous avons trouvé fâcheuse dans les écoles primaires. En troisième année, le triège (reprises) est fait sur étoffe très fine ; les pièces se posent à rejoint et à points lacés ; on passe aux jours à fils tirés, aux points de broderie et à la confection d'un corsage de dessous sans manches, à bord festonné. La quatrième année est consacrée aux raccommodages. Celui du bas se démontre sur un morceau de toile grise, dans lequel est pratiqué un trou carré avec une rangée de mailles de cordonnet au bord inférieur. Comme confection, le petit corsage que nous condamnons.

Le Locle présente quatre tableaux pour l'enseignement collectif, dont trois montrent la forme des mailles, endroit, envers, côtes ; le quatrième, les reprises au moyen de bandes de papier entrecroisées. Dans la pratique, la maîtresse donne ses explications, en passant elle-même l'une sous l'autre les bandes de papier. Pour la coupe, on fait usage dans l'école de la méthode Grandhomme. Une théorie des ouvrages et de la coupe pour les classes secondaires, de Mlle Marie Thévéaz, maîtresse d'ouvrages à Neuchâtel, est encore manuscrite.

A Colombier, l'école secondaire a une division inférieur et une division supérieure avec trois heures d'ouvrages pa semaine. On y pratique surtout les raccommodages de to genres, les points d'ornementation et de broderie, les jou la coupe d'après la méthode Grandhomme, et la confecti de pièces de lingerie. Un corsage de dessous sans manche une mauvaise forme sur les hanches et au dos. Un carré d toffe, ourlé à jours, porte, brodées en couleur, les armoir du canton, dans un encadrement de feuillage.

L'école secondaire de Fleurier, dans ses quatre ann d'enseignement d'ouvrages, parcourt tout le champ des r commodages de bas et du linge, fait de bonnes préparati de couture aux confections, qui s'exécutent de plus en p difficiles dans la succession des classes, de même que points d'ornementation et de broderie, d'application c rante.

Cernier, dans ses quatre classes secondaires, a le mê plan d'études que Fleurier pour les travaux féminins et p sente des ouvrages analogues. On trouve de bons raccom dages sur linge usagé. Dans les confections, on remarque corsage de dessous défectueux aux hanches et encore la duction du corsage de robe, déjà critiquée.

Le collège de la Chaux-de-Fonds, dans les cours d'ouv ges, de trois heures par semaine, de ses deux classes indu trielles, passe en revue tous les points de couture, de racco modage, d'ornementation et de jours. La coupe est enseig d'après la méthode Grandhomme, les patrons bien étudi Les confections comprennent, toujours avec le petit cors de robe, des camisoles, des chemises, dont l'une a une for défectueuse, cousues en partie à la main, en partie à la r chine ; un pantalon, dont le poignet est simplement piqu une petite distance du bas, de façon à ce que la partie le passant fasse volant, ce qui n'est pas admis pour la jolie gerie.

Dans une classe de raccommodages, commune aux d

ons, on reprend tous les genres de pièces et de reprises réparations du bas.

ux-de-Fonds emploie, comme le Locle, pour la démons- ı des raccommodages du bas, le carré de toile grise, es mailles du cordonnet au bord du trou et a, en outre, oleaux pour l'enseignement du tricotage et des raccom- ges du linge.

ux-de-Fonds possède une école ménagère appelée à ren- réels services et qui a des cours théoriques : économie tique, alimentation, hygiène, et une partie pratique : e, blanchissage, entretien et raccommodage. Les cours e durée de quatre semaines, de 8 heures le matin à 7 ı le soir. Le prix des cours théoriques est de 5 fr. ; des pratiques, 16 à 18 fr.

établissement privé d'éducation de Neuchâtel, l'institut ınes filles de Mme Heusler-Humbert, expose quelques ıx d'élèves.

c Neuchâtel, nous avons terminé le compte-rendu som- de l'exposition des cantons qui avaient présenté, à ı, les ouvrages de leurs écoles de filles, et mesuré le n parcouru par eux dès lors. Il nous reste à parler des Etats figurant à Genève: Nidwald, Grisons, Fribourg, , Vaud et Genève.

idwald, les écoles d'ouvrages sont annexées aux écoles ires mixtes, et fréquentées par les jeunes filles pendant nées. Les fournitures sont remises gratuitement aux s pauvres. Le programme de l'enseignement est bien dique et progressif. Il comprend le tricotage, la couture, commodages et quelques confections simples, peu élé- de formes, mais bien appropriées au pays. Les écoles res de Stanz exposent toute la série des travaux des ; celles de Beckenried, seulement les ouvrages exécu- ns les deux dernières années. Dans toutes deux, on te de l'application et de la conscience.

réquentation des écoles secondaires de Nidwald est

facultative. Pour n'être pas des plus importantes, l'expo de l'école de Stanz n'en est pas moins fort intéressante. comprend d'abord, outre les travaux de raccommodag toutes sortes, bas, tricot, pièces, reprises sur linge u divers genres de broderies sur fine étamine, des jours, dentelles crochetées, des confections, gentiment faite enfin une petite vitrine contenant un costume d'homme, à manches, avec revers, épaulettes et poignets, brodé soies nuancées, de fleurs d'edelweiss et de rhododendr sur velours marron.

Nous avouons avoir considéré avec un véritable plai type fort bien exécuté de l'un de ces pittoresques costu nationaux, dont on doit souhaiter vivement la conserva

Le canton des Grisons n'indique point de quelles loca proviennent les ouvrages exposés et ne montre ni méth d'enseignement, ni cahiers d'élèves pour les travaux f nins de ses écoles primaires, les seules figurant à l'Exp tion. Elles ont huit classes et les cours d'ouvrages sont nés à partir de la troisième.

Par l'inspection des objets, on peut juger que l'ensei ment suit un plan rationnel et porte de bons fruits. retrouve avec le tricotage toute la série des points de cout des préparations aux confections, des variétés de raccom dages, des points de croix et d'ornementation, des des de triège, des crochetages, de jolies pièces de lingerie, broderies au plumetis, des draps richement brodés ave grandes initiales ornées, des broderies en laine et en soie étamine, au point de croix et au point allongé, une nap thé à jours avec ornementation en couleur.

Nous n'avons point à parler ici des autres écoles des sons, qui comprennent les travaux féminins dans leur gramme ou forment des maîtresses, mais qui ne sont représentées par les ouvrages de leurs élèves. Cepend nous ne saurions passer sous silence l'école de cuisine tenue de ménage de l'école cantonale à Coire, dont les c

éoriques et pratiques comptent quatre semaines d'études, ur 25 élèves travaillant simultanément.

En Valais, les écoles primaires sont divisées selon leur ıportance en trois degrés : inférieur, moyen, supérieur. ıns les écoles de filles, au moins quatre heures par semaine nt affectées aux travaux à l'aiguille ; dans les écoles mix-s, les leçons d'ouvrages sont données par une maîtresse éciale. A Sion et à Brigue, existe dans chaque ville une ole où les futures institutrices reçoivent plusieurs leçons r semaine portant sur des travaux féminins d'un caractère ant tout pratique.

A la base de l'enseignement se trouvent deux recommantions caractéristiques fort intéressantes aux maîtresses. abord celle de surveiller la tenue des élèves, puis de mainir les coupes et les coutumes des localités où elles enseient et de n'y apporter de changement que s'il en résulte e utilité ou une économie réelle. Aussi, les écoles normade Sion ont-elles fait représenter à Genève leurs classes ouvrages par une série de costumes complets, robes, fichus, bliers, etc., des femmes de Savièze, d'Evolène et du Hautalais. Les écoles primaires ont tenu à faire figurer les coiffres si pittoresques des diverses parties du canton, le chaau de feutre et le bonnet d'Evolène et ceux de Savièze, le apeau de Trois-Torrents, la coiffe richement enrubannée Haut-Valais, accompagnés du typique mouchoir rouge de ampéry. On ne passait point indifférent devant ces objets, i évoquaient le souvenir de paisibles séjours au milieu de s braves populations si franchement cordiales, conservant simplicité des mœurs et les traditions d'autrefois.

Les écoles primaires de Sion ne paraissent pas avoir, pour travaux féminins, un programme bien défini ; et il y a n, semble-t-il, quelques améliorations à apporter dans ıseignement. Malgré le manque de méthode, les ouvrages posés sont généralement bien exécutés et, à côté de raccomdages de bas et de linge et de points de couture, on remar-

que de jolies broderies pour mouchoirs, garnitures de ta d'oreiller, chemin de table, etc., et quelques confections. f tes avec goût, également ornées de broderies.

Les maisons religieuses et les orphelinats valaisans s cupent avec sollicitude des ouvrages de femmes; l'orphel de Verolliez a une jolie petite exposition où l'on cons l'importance particulière accordée aux travaux de brode en blanc et en couleur. Les quelques confections présen sont élégamment garnies de bandes, d'entre-deux, ou dées à même. Cet établissement paraît plutôt diriger ses ves selon leurs aptitudes que suivre un plan bien préci progressif pour les cours d'ouvrages.

Le canton de Fribourg a réalisé, dans ces dernières ann d'immenses progrès dans le domaine de l'instruction blique.

En ce qui concerne les travaux féminins, il n'y avait qu'en 1895 aucun programme bien nettement arrêté; chaque école, la maîtresse faisait de son mieux travailler élèves. Les autorités ont compris le désavantage de lacune et cherchent à établir maintenant un enseigne rationnel. Mme Picker, inspectrice des écoles primaire Genève, a été appelée à Fribourg, pendant les vacances nières, pour donner des cours spéciaux d'ouvrages aux tresses, et deux inspectrices continuent à s'occuper de l'o nisation des études, suivant un plan méthodique dont seignement intuitif sera la base. Mme Picker a combin nouveau type très perfectionné de ces tableaux-cadres fils tendus et croisés pour la démonstration des points et mailles. Il en a été commandé cinquante, qui seront rép entre les différentes écoles et faciliteront l'enseignement lectif.

Les écoles primaires dans le canton de Fribourg com tent trois degrés : inférieur, moyen, supérieur, celui- durée indéterminée (2 à 3 ans), et accordent aux cours vrages seulement trois heures par semaine. On estime

it s'en trouver au moins cinq. Elles ont des leçons d'hy-
et d'économie domestique, avec de bons manuels.
bourg (ville) expose les travaux de toutes ses classes.
remarque dans la division moyenne une bonne théorie
e pour la confection du bas; de jolis points de tricot
; le raccommodage du linge, le ravaudage et le rem-
ıge des bas, le rapiéçage du linge et des vêtements, dans
vision supérieure. On commence dans la division
ıne des confections simples, qui deviennent plus com-
es dans le degré supérieur, où l'on démontre la coupe
nent d'après les mesures et non pas d'après une théorie
odique. Un pantalon a été taillé directement sur l'étoffe
s des mesures, mais sans patron.
raccommodage du bas se commençait jusqu'ici sur
e, au moyen de fils tendus et numérotés sur un carton.
incipe plus normal est actuellement en usage.
ıs sa vitrine, Estavayer-le-Lac présente, à côté des
s travaux, des crochetages, des points de jours et des
ries au plumetis et sur tulle.
ruz montre la théorie et la pratique du tricotage du bas.
ly, pour sa division moyenne, les raccommodages du
udiés sur étamine, ce qui n'est point une méthode fa-
le.
cours moyen de Siviriez donne des échantillons des
ents points de couture sur étamine et de points de mar-
la croix pour lettres diverses.
ır les cours supérieurs, Murest-Franex expose les rac-
ıodages de bas au grand complet. Portalban, les pièces
ınc et en couleur et les reprises. Attalens, outre la répé-
des points de couture, des boutonnières très médiocres,
ırlets à jours et des jours à fils tirés, très joliment exé-
et différents points de broderie. Montet, des raccommo-
de plusieurs sortes et des reprises. Orsonnens, des
es unies et à dessins variés, sur étamine, et quelques
de jours.

L'Institut Ganglora montre dans une vitrine une série d travaux de crochet : couverture, robe, jupon d'enfant, des bro deries au point de plume, de tige et de marguerite, en soies d couleurs ombrées sur drap, un joli coussin avec fleurs nuancées

L'école secondaire de Fribourg n'est pas représentée pou ses cours d'ouvrages et nous n'aurions pas à la mentionne si nous ne devions à son sujet relever une particularité tou à fait nouvelle. C'est, en effet, la seule école en Suisse qui ai fait rentrer dans le cadre de son enseignement un cours d cuisine. Une maîtresse a été envoyée faire des études spécia les à Paris, à Londres et en Allemagne, pour assurer la mar che de ces cours. Dans sa première année d'études, l'écol secondaire consacre cinq heures par semaine à la couture e une heure à l'économie domestique. Dans la seconde, le mêm temps est accordé à la couture à la main, à la machine, a tracé des patrons, à leur coupe et à leur assemblage, au points d'ornementation et à l'entretien du linge, avec encor une heure donnée à l'économie domestique. La troisième an née destine trois heures au tracé des patrons (méthode Guerre à la coupe, à la couture et aux confections, avec une heure l'hygiène et à l'économie domestique, et trois heures à la cu sine pratique. Dans la quatrième année, quatre heures so données au tracé des patrons et à la coupe pour les corsage adaptés à toutes les tenues, les jaquettes genre tailleur, etc à l'assemblage et aux confections, puis encore trois heures la cuisine.

Après ces deux années de cours culinaires, suivant un le enseignement de la tenue du ménage, les jeunes filles so parfaitement aptes à préparer et à exécuter de bons men variés. Un cours supérieur de six heures par semaine les re tout à fait capables de s'attaquer à des plats beaucoup pl distingués. Enfin, des cours, dits surnuméraires, enseign la politesse et les bienséances et comportant des exerci hygiéniques et orthopédiques, sont également les seuls or nisés en Suisse.

Dans la section professionnelle de l'école secondaire, on étudie la confection des robes, la lingerie, le repassage et la cuisine.

On peut donc constater que Fribourg a fait de grands efforts pour amener ses écoles à un rang des plus honorables et des plus élevés et on doit souhaiter à ceux qui ont eu l'initiative des réformes nécessaires la continuation de leur succès.

Le canton de Vaud a de nombreuses écoles primaires, pourvues d'un mobilier convenablement approprié à l'enseignement et à la taille des élèves, et un matériel scolaire complet : tableaux noirs, cadres mobiles sur pied pour la démonstration des ouvrages, tables horizontales pour la coupe, etc. Dans un certain nombre de communes, il distribue gratuitement toutes les fournitures nécessaires aux études.

Les autorités attachent une très grande importance aux cours d'ouvrages dans l'enseignement des jeunes filles et s'efforcent de leur donner une impulsion nouvelle. Elles s'attachent en particulier à avoir pour ces branches d'études un plan général, bien rationnel, pouvant être simplifié dans certaines localités secondaires, mais formant un tout coordonné et pratique.

Les écoles primaires ont ordinairement sept années d'études, trois pour la division inférieure, deux pour la moyenne, deux pour la supérieure, et chaque classe a son cours d'ouvrages donné par la régente, dans les écoles de filles, par une maîtresse spéciale, dans les écoles mixtes. On leur attribue quatre heures par semaine dans les divisions inférieure et moyenne et six dans la supérieure.

Les travaux de quatorze écoles primaires ont été envoyés à Genève, les uns renfermés dans des cartons, les autres exposés dans deux vitrines adossées.

Lausanne présente toute une série de bons échantillons des ouvrages enseignés dans ses sept classes, avec des confections de lingerie simples, puis plus difficiles d'exécution, jusqu'à la camisole de flanelle, la chemise d'homme et

celle de nuit. Les formes de ces objets ne manquent pa de goût.

Yverdon a dans son exposition des confections plus simpl que celles de Lausanne, mais on y remarque de jolis emp cements de chemises au crochet, des pièces bien posées. boutonnières bien faites.

Morges, pour ses six classes primaires, montre une su complète de tous les travaux de tricot, couture, crochet. r commodages. points de croix, jours, festons. Dans les d divisions supérieures, les raccommodages du bas plus di ciles et les reprises unies ou à dessin; enfin, la coupe. p laquelle le tracé des patrons est fait par les élèves. d'ap une bonne méthode, qui ne semble pas, toutefois, avoir t jours été bien saisie.

Vevey paraît avoir un matériel d'enseignement assez portant, avec tableau-cadre, mobile sur son pied, pour la monstration des points. table de coupe, etc. De même q Morges, on peut suivre toute la succession des ouvrages tricot, de couture, dont les points sont enseignés sur étami et des raccommodages, mais avec quelques applications plus, dès le début, à de petites confections et plus de pi de lingerie dans les classes suivantes. Un patron de chem pèche un peu par le dessin et ne paraît pas très compris. D le cours supérieur, un patron de pantalon a été dessiné. coupé et taillé par les élèves.

A Moudon, nous observons dans la série des ouvrages. a logue à celle des autres écoles, des points de tricot va pleins et à jours, des dentelles crochetées; et dans chac des huit classes, l'application des points de couture enseig à des objets de lingerie de plus en plus importants. Le t des patrons, la coupe et l'assemblage des confections se f dans la division supérieure, avec les points de broder les jours.

Vallorbe montre le travail de quatre de ses classes. Ce surtout des raccommodages et des confections. Parmi les

miers, on peut relever le manque de solidité des pièces sur drap, et dans les secondes la pose *à surjet* anormale d'un faux ourlet rapporté à une encolure de chemise.

Pully, Tour-de-Peilz, Saint-Livres ont tous trois une exposition d'ouvrages assez semblable à celle des autres villes vaudoises, avec quelques gentilles confections : bavettes, chemisettes, pantalons d'enfant, bonnets de nuit.

Montricher montre quelques bonnes préparations aux confections, mais pour les objets de lingerie une couture peu soignée et des points d'ornementation irréguliers. La coupe n'est pas très correcte et ne paraît pas enseignée méthodiquement. Bussigny a de meilleurs travaux, quelques confections simples et de bons raccommodages. Perroy, dont la coupe semble aussi manquer de méthode, présente diverses confections de lingerie, des bas tricotés et plusieurs genres de pièces. A Villars-sous-Yens, on trouve moins d'objets de lingerie qu'à Perroy, mais plus de raccommodages et la confection de bas au tricot en coton et en laine. A Sullens, les ouvrages exécutés dans le cours des huit classes ne présentent pas de particularités. On remarque seulement dans les confections la coupe un peu étrange d'une des chemises de femme et la ceinture taillée à contre sens d'un pantalon, ce qui donne lieu de supposer que l'enseignement n'a pas été très profitable. Par contre, il faut citer une œuvre de patience, bien fraîchement travaillée, qui ne compte pas moins de 240 000 points de broderie en soie, le tableau portant sur un fond ivoire l'inscription « Ecoles primaires du Canton de Vaud à l'Exposition de Genève en 1896 » et tout le Pater.

Il nous semble que les écoles vaudoises pourraient gagner comme unité de méthode et d'enseignement, si l'autorité et l'influence de bonnes inspectrices d'ouvrages leur communiquaient avec une sève plus vivifiante plus d'égalité dans la direction.

Les écoles secondaires supérieures à Aigle comptent sept classes.

La division préparatoire, qui a trois heures de travaux f minins par semaine, fait usage du manuel des travaux à l'a guille de Mlle Guignard. Les divisions supérieures, qui o quatre heures de cours, suivent, pour la coupe, celui Mme Bott-Quiby. Dans la 1re classe, deux heures sur les qu tre consacrées aux ouvrages sont réservées à l'hygiène et l'économie domestique.

D'après les échantillons de points de couture et de racco modages, l'enseignement paraît bien gradué, mais les trava de confection sont exécutés sans soin, les boutonnières d pantalons sont droites au lieu d'être horizontales. Dans l pièces, aucune attention n'est apportée au raccord des d sins. Pour la coupe, la forme d'une chemise à manches défectueuse, la manche prenant à l'encolure sur le devant la poitrine. En somme, on conclut à une direction peu vante et peu experte dans les travaux féminins. Les ouvrag de tricot, de crochet et de fantaisie avaient été supprimés p cette année, afin d'insister davantage sur le raccommoda qui n'est cependant pas brillant, ni très intelligemm exécuté.

Payerne a pour son école supérieure quatre années d'e seignement d'ouvrages, avec trois heures par semaine p les deux premières et huit pour les deux dernières. Le p gramme doit être rationnel; le raccommodage des bas est bi enseigné, ainsi que celui du linge et des vêtements. Les c fections, mantelet, chemise, layette, etc., sont cousues ent rement à la main et joliment faites ; la layette, maillot, lan bonnet et brassière avec tricot ou crochet est fort gentille.

L'école secondaire mixte d'Echallens, d'une durée de de années, avec cinq heures de cours d'ouvrages par sema âge 14 à 16 ans), ne présente pas d'échantillons d'étude points, et seulement quelques confections moins réussies celles de Payerne. Un corsage de dessous a une singuli garniture à l'épaule.

Le collège industriel mixte du Chenit comprend trois c

ses (13 à 16 ans) avec trois heures de cours d'ouvrages pour les jeunes filles. Il ne montre que quelques confections joliment cousues, manquant toutefois de goût dans les formes.

Bex et Montreux indiquent dans la notice déposée, concernant l'enseignement dans leur collège mixte, des cours de travaux à l'aiguille et d'économie domestique, sans présenter d'ouvrages, ni de confections.

Pour l'école supérieure communale de Morges, le programme ne comprend pas l'hygiène et l'économie domestique, quoiqu'il dise vouloir préparer les jeunes filles pour la vie pratique. L'école accorde six heures par semaine aux travaux de coupe, aux confections, aux broderies et à la tapisserie. Elle expose un fort élégant chemin de table, orné de plumetis, de point de tige et de broderie Richelieu, une belle nappe à thé, dont les élèves ont relevé et arrangé le dessin, brodé en couleurs ombrées et une large rivière de jours au-dessus de l'ourlet.

Ces travaux font honneur aux élèves et témoignent des bonnes directions qu'elles reçoivent.

Les écoles normales de Lausanne comportent trois années de cours. Les cours d'ouvrages comprennent tout l'ensemble des travaux enseignés dans les écoles, la coupe et la confection. Les élèves font usage de la machine à coudre pendant toute la durée de l'école. Le manuel de coupe de Mme Bott-Quiby est obligatoire pour les trois années. L'enseignement du tricot et du raccommodage de bas se fait par des carrés tricotés en grosse laine blanche, les raccommodages se détachent en rouge. L'exposition montre de bons travaux en tous genres et des raccommodages pratiques qu'il convient de louer. Pour la coupe, les patrons sont étudiés théoriquement, découpés, taillés et assemblés à grands points. Les mêmes modèles de confections sont montrés simplement bâtis et finement cousus. Les élèves doivent pouvoir tracer un patron de mémoire.

La seule critique à faire sur le tracé des patrons, c'est que

l'on ne tient pas assez compte de la forme générale dans les modifications qu'on leur fait subir. Ainsi, par exemple, pour allonger sur l'épaule une chemise sans manches, on déforme le corps de la chemise, ce qui lui ôte tout son cachet.

Les écoles normales ont une excellente direction, qui portera rapidement les cours d'ouvrages au point de perfection qu'ils doivent avoir.

Notre série d'études va se clore par le canton de Genève qui a eu l'honneur de recevoir l'Exposition nationale.

Genève n'aurait pas occupé en 1883, pour les travaux féminins, cette place de premier rang, que l'entente des autorités cantonales et municipales, intelligemment secondées par les directeurs des écoles et par les maîtresses, lui a assignée aujourd'hui. L'enseignement produisait cependant déjà autrefois des résultats relativement favorables, même avec une organisation un peu routinière. L'introduction de la méthode intuitive et collective lui a donné une force nouvelle et l'a modifié profondément dans la théorie et dans la pratique, en le rendant plus intéressant, plus vivant et plus utile. Le personnel enseignant s'est prêté avec zèle et conscience aux améliorations reconnues nécessaires; quelques-unes des régentes les plus capables ont apporté à l'Etat le concours de leur expérience et de leurs idées pour assurer la bonne marche et le développement des cours d'ouvrages.

Une inspectrice spéciale pour les travaux de couture et de coupe, Mme Rueg, exerce son influente initiative sur toutes les classes primaires, complémentaires et secondaires rurales, en digne continuatrice des excellentes maîtresses qui l'ont précédée et qui ont commencé l'œuvre de progrès à laquelle elle travaille. Une autre inspectrice d'ouvrages, Mme Bert Quilby, est chargée de l'école secondaire et supérieure, dont elle a longtemps dirigé l'enseignement d'une manière distinguée.

La ville de Genève et presque toutes les communes, ont mis le mobilier scolaire en harmonie avec une bonne insta

ation hygiénique. Le matériel scolaire a été également perfectionné; nous avons déjà parlé de la collection réunie par Mme Picker dans la classe modèle, en vue des leçons de choses; aux tableaux noirs pour les démonstrations théoriques et pratiques, viennent se joindre les tableaux-cadres, mobiles sur leur pied, avec fils tendus en croix, pour l'enseignement du tricotage, de la couture et du raccommodage.

L'excellent manuel de couture et de coupe de Mmes Vincent et Bott-Quiby, que nous avons vu adopter dans d'autres cantons, est en mains de toutes les élèves. Les cours de coupe et de confection pour vêtements d'enfants de Mme Séchehaye, et pour vêtements de femmes de Mlle Gnecchi, sont en usage dans les écoles secondaires. Dans ces trois traités, l'enseignement de la coupe est donné d'après une théorie rationnelle, basée sur la mesure du tour de poitrine. Tous les patrons sont établis d'après cette méthode. La démonstration en est faite au tableau noir, en grandeur normale, en commençant par de petits objets de trousseau d'enfant, layette, etc., avec l'indication des mesures à prendre.

Des cahiers spéciaux sont consacrés au tracé des patrons. La forme est dessinée dans le rectangle une fois les lignes de construction bien établies, puis le patron est relevé, découpé, reporté sur un papier fin qui remplace le tissu, taillé et assemblé au point de bâti. Plus tard l'élève taille elle-même l'étoffe, après avoir marqué sur le papier la place des remplis, ourlets, coutures, poignets, boutonnières, etc.

L'Etat donne gratuitement toutes les fournitures et les étoffes nécessaires à l'étude.

Les écoles primaires succèdent aux écoles enfantines et reçoivent les enfants de 7 à 13 ans, dans les six classes qu'elles comportent. On consacre six heures par semaine aux cours d'ouvrages dans les deux degrés inférieurs, quatre heures dans les degrés moyens, cinq à six dans la division supérieure, avec une heure d'économie domestique dans la première classe. Le programme ne comprend ni fines brode-

ries, ni filet, ni macramé, comme dans d'autres cantons, m
il est bien établi, bien progressif, bien approprié et l
pratique. Tous les exercices de couture se font sur l'étoffe, av
des fils de couleur rose, et aussitôt qu'un point est suffisam
ment connu, une application immédiate en est faite à d'in
ressantes petites préparations aux confections, puis à d
objets de lingerie, augmentant toujours de difficulté. L
raccommodages par pièces à surjet et à couture s'exécute
sur de menus objets confectionnés : petits tabliers, jupons, e
Les reprises unies ou à dessins s'expérimentent sur étami
écrue, ni trop grosse, ni trop forte. Les jours sont étudiés s
étamine. Le tricotage en dehors de la confection du bas, s
une bonne théorie de proportions et du chausson de bab
n'est pas poussé plus loin que l'étude de quelques poi
simples, pleins et à jour. Le crochet est borné à quelqu
dentelles, à de petites pantoufles. Le point de croix pour l
alphabets, les points d'ornementation, la broderie d'initiale
sont des travaux accessoires bien étudiés. Le raccommoda
du bas est soigneusement expérimenté dans toutes ses part
et commencé sur le tricot même.

Les écoles complémentaires font suite à la classe supérie
de l'école primaire et reçoivent les jeunes filles de 13 à 15 a
chaque jour de 11 heures à midi. Les travaux manu
comprennent la théorie de la coupe, le dessin des patrons
confection, quelques points d'ornementation, les raccomm
dages du linge et des vêtements, les raccommodages
tricot. Des travaux d'élèves, pris dans chacune des éc
primaires du canton, ont été réunis dans une vitrine, à c
de ceux des écoles complémentaires, et montrent une sin
lière égalité dans le fini de tous les genres d'ouvrages; m
ce qui est particulièrement remarquable dans les éc
genevoises, c'est la forme distinguée et la jolie exécution
toutes les pièces de lingerie et des confections. Même dans
classes les plus élémentaires, les plus petits objets marq
déjà du goût et une recherche de la perfection. De gra

contenant les patrons dessinés et découpés, avec leur
prouvent que cette partie de l'enseignement captive les
t leur est familière.

:oles secondaires rurales ont un enseignement de deux
:t sont dirigées, pour les travaux féminins, d'après le
:an que les écoles primaires, avec les mêmes méthodes
onstration et les mêmes manuels. Dans le cours de
es patrons sont dessinés d'après les mesures du type
puis avec les mesures de chaque élève. Ils sont
taillés sur papier, puis sur étoffe. Les objets sont
és et confectionnés à l'école. Les élèves gardent les
découpés en papier, en les doublant de grosse mous-
in d'assurer leur conservation pour un usage ultérieur.
heures par semaine sont réservées à la coupe et à la
on, une heure à l'économie domestique.

ne pour les écoles primaires, les travaux exposés sont
s différents établissements du canton. Ce sont de fort
nantillons de toutes sortes d'ouvrages et des confec-
vêtements de femmes et d'enfants, robes, jaquettes,
s, blouses, douillettes, manteaux, costumes marins,
rfaitement réussies et du meilleur goût dans leur
té. Les écoles secondaires rurales ont des cours pra-
le blanchissage et de repassage de deux heures par
, dont on peut aussi examiner le travail. Tous les
donnés par la maîtresse sont soigneusement consignés
cahier.

e secondaire et supérieure de jeunes filles, à Genève,
nd une division de quatre années d'études avec trois
de cours d'ouvrages par semaine, et une division
ire d'une durée de trois années, comportant deux
: l'une littéraire avec deux heures par semaine de
féminins, l'autre pédagogique avec une seule heure
ges. L'économie domestique est enseignée dans la
inférieure par des entretiens familiers des maîtresses.
division supérieure une heure lui est consacrée dans

la troisième classe. Une maîtresse spéciale donne les cours d'ouvrages dans la division supérieure. Les élèves de la section pédagogique sont préparées à l'enseignement par des cours normaux qu'elles suivent dans la troisième classe.

Les cours d'ouvrages ont un programme conçu dans le même esprit que celui des écoles primaires, avec quelques variantes : les démonstrations de la coupe sont faites d'après le manuel de Mme Bott-Quiby, et ont un certain développement. Les échantillons de couture présentés dans les vitrines sont finement exécutés. On y trouve, à côté des exercices de tricot, de couture et de crochetage, de jolis points d'ornementation, des jours à fils tirés sur étamine, des broderies sur tulle et des initiales brodées au plumetis pour mouchoirs. Les confections de lingerie, pantalon, chemise de femme, tablier de fillette, sont très réussies; celles de vêtements, robe et vareuse de fillette, matinée, corsage, blouse, jupon, ont également fort bon air. Quelques gentilles robes d'enfants sont peut-être moins heureuses pour leurs garnitures.

En dehors de l'école supérieure, un cours normal de démonstration pour l'enseignement d'ouvrages est donné aux élèves-maîtresses par l'inspectrice de couture des écoles. Les leçons de deux heures et demie par semaine se poursuivent pendant deux mois et demi.

L'école ménagère et professionnelle, récemment fondée et installée à Carouge, a obtenu de suite une faveur marquée et paraît appelée à rendre de grands services. Elle a pour ses cours d'ouvrages, dans ses deux années d'études, le même programme d'enseignement que les écoles secondaires rurales, avec cinq heures de leçons par semaine, données par une maîtresse spéciale, de même que les cours de blanchissage et de repassage, auxquels sont consacrées deux heures chaque semaine; une heure est réservée à des notions d'économie domestique.

Une vitrine renferme une série de travaux de couture, de coupe, de raccommodages pratiques, et de bonnes confections de lingerie : robes de fillettes en étoffe de laine et de coton.

douillette en piqué garnie de broderies, costume genre marin pour garçon, etc. Les formes en sont agréables et la couture soignée.

Il est probable que la réussite de cette école amènera la création d'institutions du même genre dans d'autres parties du canton. Et peut-être Genève aura-t-elle aussi prochainement des écoles de cuisine pour compléter l'ensemble de ses établissements d'instruction publique si bien organisés et en pleine prospérité.[1]

Nous arrivons au terme de notre revue des écoles à l'Exposition nationale. Passant d'un canton à l'autre, nous avons relevé les particularités des systèmes scolaires, et nous avons étudié leurs résultats dans les travaux des élèves que nous avons examinés longuement.

Partout nous avons constaté des progrès plus ou moins considérables, mais toujours sensibles, et partout nous avons vu les autorités veiller activement aux intérêts des écoles, à l'éducation des jeunes filles, et à cette partie capitale, l'enseignement des travaux féminins. Nous avons remarqué et fait ressortir cette recherche constante des améliorations à apporter à l'organisation des cours, au bien-être des élèves, aux programmes et aux méthodes. Nous avons observé que tout en ayant, dans les lignes principales, des vues assez semblables au sujet de la direction des études, les cantons ont des divergences notables quant à leur marche et à leur développement. Les institutions, nous l'avons vu, ont dans chaque Etat une physionomie propre, bien en harmonie avec le caractère des populations, et cette diversité qui favorise l'initiative

[1] Une école ménagère faisant suite à l'école primaire a été inaugurée dans la ville de Genève en 1897. Elle comprend des cours complémentaires d'instruction générale, des cours d'allemand, de sciences naturelles pratiques, de comptabilité, d'économie domestique et d'hygiène, de blanchissage et de repassage, de couture et de coupe, de cuisine. Elle compte déjà 170 élèves.

individuelle et l'esprit de liberté, subsistera, nous l'espérons dans les perfectionnements nouveaux.

Nous avons relevé l'extension de l'enseignement intuitif collectif, la direction pratique et souvent professionnelle prennent les cours d'ouvrages, l'élévation du niveau des études dans les écoles normales, et préconisé l'opportunité la création de ces écoles ménagères, et de ces écoles de cuisi si profondément utiles et que l'expérience sanctionne.

Nous avons parlé de l'influence des impressions premi et de l'éducation sur la vie entière, et nous avons insisté, conséquence, sur la préparation des recrues du corps en gnant, afin que chacune d'elles soit véritablement à la h teur de sa belle mission ; nous avons émis le vœu qu'on corde à ceux qui sont chargés de guider notre jeunesse position matérielle plus équitablement rémunérée et plus surée, après une longue carrière de dévouement.

Il nous reste à souhaiter que l'Exposition nationale de nève soit aussi profitable à tout ce qui touche à l'enseigneme qu'elle pourra l'être à l'industrie ; que le peuple suisse ait n tement conscience des sacrifices si libéralement consentis faveur de l'instruction publique ; qu'il y réponde en sec dant les Conseils de nos cantons dans leurs efforts pour fo mer des hommes et des femmes utiles à la patrie ; enfin, q des sentiments de reconnaissance le pénètrent pour ceux q ont pris à cœur cette noble tâche et pour *Celui* sans l'aide du quel ceux qui travaillent, travaillent en vain !

Genève, 15 février 1897.

ROSE REHFUS.

LES EXAMENS DE RECRUES

Les examens de recrues ont acquis, depuis une quinzaine d'années, une telle importance en Suisse qu'il était nécessaire d'en exposer les résultats d'une manière plus complète qu'à Zurich, en 1883.

Le Département militaire fédéral, par l'organe des experts-chefs, MM. Weingart et Scherf, avait exposé les travaux écrits des recrues de l'année 1881, classés par notes et ceux de 1895, classés par communes. Il avait ajouté un recueil contenant les morceaux de lecture et les sujets de composition choisis pour ces épreuves, ainsi que trois collections de cartes, l'une pour les problèmes oraux, l'autre pour les calculs écrits et la troisième pour les questions d'histoire, de géographie et l'instruction civique.

Les livraisons du Bureau fédéral de statistique sur les *Examens pédagogiques* des recrues de 1880 à 1894 y figuraient également.

Les cantons de Berne et d'Argovie exposaient les *Rapports* qu'ils publient chaque année sur le même sujet, le premier depuis 1882 et le second depuis 1891. Ces rapports classent les résultats par écoles et par communes. Soleure avait aussi un tableau des résultats par communes et par districts pour l'année 1881.

MM. Nager et Reinhard avaient envoyé leurs guides pour l'examen de l'histoire, de la géographie et de l'instruction

civique. M. Nager exposait en outre, en manuscrit, un mémoire intéressant sur les résultats des examens de recrues dans le canton d'Uri.

L'exposition scolaire de Berne avait envoyé plusieurs cartes et tableaux graphiques entre autres la première carte de M. Lüthi donnant les résultats des examens de recrues classés par districts.

Ajoutons à cette nomenclature les ouvrages destinés à l'instruction et à la préparation des recrues pour les épreuves pédagogiques, le *Fortbildungsschüler* (Soleure), la *Fortbildungsschule* (Winterthur), le *Jeune Citoyen* (Lausanne), le *Schweizer Rekrut*, avec une imitation française *Aux recrues suisses* (Zurich), les *Recueils de questions de calcul* données dans les examens de recrues (Altorf et Lausanne), les *Leçons résumées* à l'usage des recrues (Berne), et nous aurons cité à peu près tout ce qu'il est nécessaire de connaître pour porter un jugement sur le sujet qui nous occupe.

Nous signalerons encore un numéro du *Bulletin de l'association philotechnique* (n° 9 de 1895), publiant un article élogieux de M. Rotival sur les examens de recrues en Suisse et recommandant l'introduction de ces épreuves pour les conscrits français comme sanction des cours d'adultes.

Nous avons cherché en vain la carte muette employée pour la géographie. Cette carte, dont deux éditions différentes sont employées par les experts fédéraux, ne nous plaît pas. Il faut espérer que la Confédération publiera une édition de sa carte scolaire sans le report des noms et on aura alors quelque chose de convenable. On ne verra plus les recrues errer de gauche à droite avec leurs doigts sur une carte qu'ils voient souvent pour la première fois.

Un travail très complet et très intéressant sur les examens de recrues a déjà été publié par M. Alexandre Gavard, dans le *Recueil de monographies pédagogiques*, publiées à l'occasion de l'Exposition nationale de Genève[1]. Il est évident

[1] *Recueil de monographies pédagogiques*. Lausanne, F. Payot, éditeur

que nous ne répéterons pas ici ce qui a été si magistralement exposé par M. Gavard. L'honorable professeur a présenté un tableau suggestif des progrès constants obtenus depuis vingt ans, sur toute la ligne, dans les résultats de nos écoles ; il a rendu compte des efforts faits dans chaque canton pour améliorer l'instruction du peuple, pour préparer le jeune homme à servir sa patrie et à remplir dignement ses devoirs de citoyen.

M. Gavard croit que les premiers examens de recrues organisés en Suisse l'ont été à Berne, en 1860, par M. J. Antenen, inspecteur scolaire. Mais dans la 106me livraison de ses publications, le Bureau fédéral de statistique nous apprend que c'est dans le rapport de gestion du Conseil d'Etat de Soleure, pour l'année 1854, qu'on trouve la première mention d'épreuves pédagogiques subies par les recrues. Voici ce qu'écrivait le Département de l'instruction publique soleurois : « Afin de pouvoir se rendre compte, si possible par des faits, des résultats constants et durables de l'école, le Département a fait subir à 241 recrues d'infanterie un petit examen sur la lecture avec compte rendu, sur l'écriture et sur le calcul. Voici quels en ont été les résultats dans la lecture : 62 ont obtenu la note très bien ; 50, bien ; 50, assez bien ; 50, faible ; 18, très faible, et 11, nul. Ont résolu leurs problèmes d'arithmétique : juste, 86 ; en partie, 33 ; faux, 67 ; n'ont rien fait, 55. Dans l'écriture, quelques-uns ont obtenu la note bien ; la plupart ont la note assez bien ou faible ; 5 n'ont pu écrire que leur nom et 6 ne savaient pas écrire. Parmi ces derniers, il y avait des recrues qui n'avaient jamais fréquenté l'école ou qui n'y étaient entrés qu'occasionnellement. »

Les rapports de gestion du gouvernement soleurois pour les années 1857, 1858, 1859 et suivantes font mention de ces épreuves qui devaient être faites régulièrement à chaque recrutement. Si l'exemple de Soleure a été imité, en 1859, à Glaris et en Argovie, c'est bien à l'expérience de M. l'inspecteur Antenen, à Berne, qu'il faut arriver pour trouver des

épreuves faites dans trois branches avec programme déterminé et publication des résultats. Dès lors, ces épreuves s'introduisent peu à peu dans les cantons de Lucerne, de Vaud (1863), de Fribourg (1864), des Grisons, d'Appenzell-Intérieur, d'Obwald, d'Appenzell-Extérieur, de Saint-Gall et du Valais (1873). Au moment où la Confédération se charge du recrutement, les examens de recrues sont introduits dans douze cantons représentant les deux tiers de la population suisse.

On connaît le programme des examens de recrues. Il comporte : 1° la lecture ; 2° la composition ; 3° le calcul mental et le calcul écrit ; 4° la géographie, l'histoire et la constitution de la Suisse[1].

Chaque année la conférence des experts pédagogiques prépare les travaux d'examen : morceaux de lecture, sujets de composition, questions de calcul mental et de calcul écrit. Pendant deux ans, elle a fait aussi un choix de questions pour la géographie, l'histoire et l'instruction civique, mais on a renoncé, avec raison, à faire subir un examen écrit dans ces matières.

Les morceaux de lecture mis à la disposition des experts sont en général bien choisis. Le livret employé dans les épreuves de l'automne 1895 renferme 89 morceaux allemands, 46 français, 17 italiens et 18 romanches et ladins. Ils sont simples, clairs, compréhensibles, empruntés souvent à la sphère d'expérience ou d'activité des jeunes conscrits. L'impression du livret est nette ; elle s'est améliorée d'année en année avec la qualité du papier. La grosseur des caractères employés varie avec la difficulté des morceaux de manière à offrir, même aux plus inhabiles, un texte de deux lignes, facile à lire et à comprendre.

Aux Chambres fédérales, on a critiqué vivement le choix de quelques morceaux, en prétendant que le bon ton était ici

[1] *Mitteilungen des statistischen Bureaus*, page 314.

:té et qu'ailleurs la langue française y subissait de
ocs. Mais le morceau critiqué au point de vue de
:st un alinéa de Vulliemin, un des meilleurs écri-
ands.

.d nombre de morceaux de lecture sont choisis de
pouvoir servir directement aux questions d'his-
éographie et d'instruction civique. Ainsi :

.6 juillet, s'est terminé à Airolo le procès intenté à la recrue
H., de Glaris, qui s'était rendue coupable d'un vol de 10
:té condamné au minimum de la peine, soit à six mois de

t se rend immédiatement compte du degré de cul-
xaminé par l'emploi dans le compte rendu des mots
ecrue d'artillerie, *minimum*. La géographie se
. par les mots *Airolo*, *Glaris*, aux cantons du Tes-
Glaris. On relèvera le rôle de ces Etats dans l'his-
. Suisse (guerre de Næfels, guerres d'Italie, canal
h, importance du Gothard), et on questionnera sur
ıisation politique, (Landsgemeinde, Grand Conseil,
rganisation militaire). Il y a ici une concentration
gnement qui n'existait pas auparavant et dont l'in-
ı doit être saluée avec plaisir [1].

:ts de composition sont en général empruntés à la
ue ; ils sont excellents. Chaque jour d'examen, l'ex-
it dans la liste deux sujets nouveaux, de sorte que
.rrondissement de recrutement tous les sujets sont
:ment employés. Tout en donnant quelques explica-
:rales, l'expert laisse aux recrues la faculté de trai-
ıposition sous forme de lettre et c'est cette forme
néralement adoptée. Le jeune conscrit ne peut dans
ujets donnés choisir celui qui lui plaît. Il est tenu
celui qui lui échoit par la place qu'il occupe, le pre-

.GER. *Guide pour l'examen des connaissances civiques*, dis-
: Département militaire fédéral.

mier sujet inscrit au tableau noir étant réservé aux numéros impairs, et le second sujet, aux numéros pairs. C'est pour empêcher les recrues de copier les unes sur les autres. Le fait de tricher dans les examens de recrues est excessivement rare : nous avons pourtant trouvé une feuille avec les notes 2, 2, 4, 3, 3 et cette remarque : « *Wegen Betrug Arrest!* »

Le choix des calculs a donné lieu à quelques critiques. On prétend, avec raison à notre avis, que certains problèmes à truc devraient disparaître. Nous avons posé souvent le problème suivant à résoudre de tête à des négociants, des banquiers, des instituteurs, etc., et nous avons trouvé peu de personnes qui aient pu trouver une solution correcte :

« Quelqu'un doit revendre une montre qui lui a coûté 96 francs avec » une perte de 37 ½ %. Combien en retire-t-il encore ? »

Le truc consiste à décomposer 37 ½ % en 25 % et 12 ½ %, représentés par les fractions ¼ et ⅛.

Un certain nombre de problèmes renferment aussi des directions méthodiques comme le suivant :

« J'ai devant moi (?) le plan du palais fédéral à Berne, à l'échelle de 1 » pour 200, c'est-à-dire que chaque ligne est dans la réalité 200 fois plus » grande que sur le plan. La salle du Conseil des Etats a une longueur » de 69 millimètres et une largeur de 63 millimètres. Quelle surface oc- » cupe chacun des 44 conseillers aux Etats ? »

Ou bien on peut exiger du jeune homme qu'il sache ce que c'est qu'une échelle, et alors on n'a pas à lui donner une explication sommaire et nécessairement insuffisante, surtout dans l'excitation de l'examen. Ou bien la question dépasse ce qu'on est en droit d'exiger d'élèves ayant une bonne instruction primaire, et dans ce cas il faut la supprimer. La trop grande longueur de certains problèmes est aussi à critiquer. Les questions d'arithmétique paraissent pour la plupart être rédigées en allemand et assez mal traduites en français. On remarquera ci-dessus « *la surface occupée par cha-*

un des conseillers aux Etats. » L'italien dit mieux « *quanta superficia tocca ad ognuno dei 44 consiglieri ?* »

Nous pourrions signaler encore d'autres problèmes dont la rédaction laisse à désirer. Il y a sous ce rapport encore des progrès à faire. Ce qu'il faut, ce sont des questions simples, précises, rédigées en style clair, posant nettement la question à résoudre.

Quant aux résultats obtenus dans chaque branche, on constate que c'est la lecture avec le compte rendu qui offre les meilleurs succès. M. Gavard, dans les *Monographies pédagogiques* (page 314) a publié les résultats détaillés pour chaque branche pendant les années 1891 à 1894. Les quatre cinquièmes des recrues suisses lisent couramment et obtiennent les notes 1 ou 2; on ne trouve que trois recrues sur 100 ayant une lecture insuffisante. A Bâle-Ville on peut dire que toutes les recrues ont une bonne lecture.

Ces résultats s'expliquent facilement par le fait que la lecture fait le grand fond de l'enseignement populaire et que cet art se pratique tous les jours après la sortie de l'école au moyen des journaux et des livres.

La composition, ou, pour mieux nous exprimer, la rédaction d'une lettre ordinaire, n'offre pas d'aussi bons résultats que la lecture. Les trois cinquièmes des recrues obtiennent les notes 1 ou 2, tandis que le 10 % ont des résultats insuffisants. On pourrait, croyons-nous, améliorer les notes par une écriture plus soignée, surtout dans la Suisse française et dans la Suisse italienne. Nous avons été charmé de l'écriture bien lisible et caractéristique des recrues romanches et ladines. Les caractères d'ordre et d'énergie des populations romanes des Grisons se retrouvent dans les compositions courtes, simples et honnêtes de ces montagnards, dont la race a résisté et résistera victorieusement à toute assimilation.

Si une écriture régulière et lisible plaide en faveur d'une composition et améliore la note d'un point, il en est de même

de l'orthographe, surtout pour les recrues de langue franç
Voici une composition ayant obtenu la note 4 :

Genève, le 30 septembre 18

Cher ami,

Je t'écris ces quelques mots pour te faire savoir de mes nouvelle
ne sont pas très bonnes pour le moment. Il est arrivé un accident à n
ami Albert. Il était en train à monter une poutre pour la constructio
Madame Munier ; il s'est fichu en bas depuis le dessus de la toiture e
a cassé un bras. Il a été transporté à l'hôpital de suite et maintenant
commence à aller mieux. Si tu pouvais venir mardi matin, nous l'ir
trouver.

Ton ami dévoué,

Signature.

Cette lettre dans la teneur ci-dessus aurait obtenu c
tainement la note 3, peut-être la note 2. Ce qui l'a f
descendre à 4, c'est le manque d'orthographe et de po
tuation. Le jeune homme a écrit *Allebert*, *ille*, *cadr*
lirion, etc.

Pourquoi les résultats du calcul (calcul oral et calcul é
sont-ils un peu meilleurs (7 à 8 % dans les bonnes notes
1 % dans les mauvaises) que ceux de la composition ? C
parce que l'expert donne ses notes non plus selon son app
ciation personnelle, mais selon la justesse des réponses fo
nies. Les séries de calcul remises aux recrues doivent ê
considérées comme matériel d'examen et non comme éch
absolue. Si pendant l'examen l'expert constate que le jeu
homme a fait des fautes de calcul qu'il serait en état de r
tifier, on lui accorde le temps nécessaire à la revision
opérations. On accorde même sur demande une deuxiè
carte (série) correspondant au cercle d'activité ou à la spl
d'expérience de la recrue. C'est ainsi qu'on évite com
précédemment de voir de futurs ingénieurs obtenir peu
calcul la note 2, dans leurs livrets de service. C'est a
ce qui explique, à notre avis, l'avance du calcul sur la c
position.

Si l'on compare les travaux écrits de 1881 avec ceux de 95, on constate un grand progrès au point de vue de la disposition des opérations. Les travaux des recrues allemandes uvent servir de modèles. Les règles de trois (intérêt, escompte, calcul du tant pour cent) se font généralement par la éthode de réduction à l'unité ou par le calcul des parties iquotes. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'on trouve encore méthode des proportions. Un certain nombre de recrues rifient les multiplications et les divisions au moyen de la euve par 9; c'est là une excellente habitude à recommanr et à généraliser.

Nous avons vu que les questions d'histoire, de géographie, instruction civique sont rattachées aux morceaux de lecre. Les résultats obtenus dans cette branche générale (conissances civiques) sont la partie faible des épreuves pégogiques. A peine la moitié des recrues arrivent-elles à tenir les notes 1 ou 2, tandis que le cinquième s'en tire ec un 4 ou un 5.

D'où cela provient-il? Evidemment du fait que le poids de nseignement primaire porte sur la lecture, la composition le calcul. L'école cherche avant tout à former des jeunes ıs sachant lire, écrire et calculer. Dans la vie pratique, st encore la lecture, l'écriture et le calcul qui ont le plus de ance d'être utilisés. L'apprenti, l'ouvrier, l'artisan, le dostique, le paysan auront l'occasion de lire un journal, crire une lettre, de faire une note ou de régler un compte, is quand l'occasion se présentera-t-elle pour eux de ralchir ou de développer leurs connaissances en histoire, en graphie ou en instruction civique? D'ailleurs, dans l'exan, on fera pour ainsi dire appel à leur seule mémoire. Bien es seront les questions où ils auront l'occasion d'exercer r jugement ou leur raisonnement. De plus les élèves de écoles primaires ne peuvent comprendre tous nos rouapolitiques qui sont trop variables de canton à canton, compliqués, trop divers. L'instruction civique, à notre

EXAMEN PÉDAGOGIQUE DES RECRUES 1886-1895

CANTONS	SUR 100 RECRUES ONT OBTENU la note 1 (très bien) dans plus de deux branches										la note 4 ou 5 (mal) dans plus d'une branche.									
	1886	1887	1888	1889	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1886	1887	1888	1889	1890	1891	1892	1893	1894	1895
Zurich	26	27	29	29	27	31	32	32	35	36	14	12	12	8	9	8	8	7	8	9
Berne	11	11	15	13	15	18	20	19	20	20	25	22	19	19	17	15	12	12	11	12
Lucerne	14	16	15	13	14	20	16	22	17	21	27	26	24	25	21	16	17	13	21	16
Uri	7	8	5	7	7	9	15	11	11	9	31	41	36	29	22	23	25	23	24	18
Schwytz	12	13	12	11	11	13	14	18	16	17	32	28	23	26	23	23	27	16	17	16
Obwald	9	11	15	17	12	22	31	29	21	21	14	17	15	12	17	5	3	1	8	9
Nidwald	13	18	15	15	15	15	10	17	16	21	18	16	9	18	11	9	9	8	12	7
Glaris	22	21	24	23	26	23	26	28	31	26	17	12	12	10	8	5	13	9	7	9
Zoug	11	21	14	18	18	16	18	23	18	20	18	10	15	19	11	13	9	6	11	14
Fribourg	14	14	12	12	9	17	16	21	23	18	28	19	24	18	19	41	9	7	7	10
Soleure	19	22	17	20	17	19	19	19	25	20	15	11	12	10	12	12	8	10	7	12
Bâle-Ville	46	43	48	44	44	53	43	44	46	45	4	3	3	5	4	3	4	5	3	3
Bâle-Campagne	16	16	21	21	14	19	14	15	20	20	14	16	11	12	15	11	12	11	9	9
Schaffhouse	26	30	30	28	28	28	30	36	40	40	8	8	7	3	2	8	6	5	4	1
Appenzell (R. Ext.)	16	16	16	14	16	22	20	21	22	22	19	12	13	12	14	12	13	11	15	12
Appenzell (R. Int.)	7	4	10	5	6	10	3	14	7	8	52	30	36	31	30	37	33	25	25	33
St-Gall	17	16	18	19	18	24	23	24	21	26	24	14	13	11	15	13	14	13	14	12
Grisons	16	18	16	16	16	20	23	22	23	22	22	20	22	20	16	12	11	12	12	12
Argovie	15	14	13	15	17	17	19	20	23	22	17	13	17	12	11	13	12	10	11	10
Thurgovie	22	22	28	26	30	33	32	37	33	33	9	9	4	4	5	7	6	4	5	6
Tessin	11	11	12	13	11	17	18	15	16	16	38	27	30	28	32	14	21	10	17	15
Vaud	16	22	20	17	19	21	19	26	22	20	18	10	14	12	11	10	9	6	10	8
Valais	5	6	8	8	10	13	14	15	17	21	30	36	37	27	21	16	12	10	17	13
Neuchâtel	22	25	27	28	28	28	31	29	34	31	10	12	12	10	8	5	6	5	5	5

gement, devrait être bannie du programme primaire et ren-
ıyé au plan d'études des écoles complémentaires.

M. Gavard, dans son excellent travail, a déjà publié les
ésultats généraux des examens pour la période de 1886 à
894[1]. Ce tableau fourmillant d'erreurs typographiques, nous
publions à nouveau. Nous appuierons toutefois la remar-
ue de M. Gavard que la comparaison des cantons suisses
ıtre eux ne peut conduire à des conclusions générales, parce
ue les données ne sont pas comparables. L'étendue territo-
ale, le nombre et les occupations des habitants, la situation
onomique des populations, les conditions topographiques,
législation scolaire varient trop de canton à canton pour
l'on puisse toujours faire des comparaisons utiles et justes.
est ce qu'avait bien compris M. Lüthi quand il proposait
comparer entre eux les divers districts cantonaux, et qu'il
bliait une première carte où ces résultats étaient utilisés.
ıssi maintenant les cartes publiées par le Bureau fédéral
statistique sont-elles teintées par districts et non plus par
ntons. Pour constater de visu les progrès obtenus, il n'y a
à comparer entre elles les deux cartes de la livraison 106 des
blications du Bureau fédéral de statistique, donnant, l'une,
résultats de l'automne 1886, et l'autre, ceux de l'automne
95. La différence des teintes frappe au premier coup-d'œil.
Si l'on examine chaque district en particulier, on re-
arquera que tous ne sont pas en progrès. La teinte en
néral est devenue plus claire, mais ici et là elle s'est as-
mbrie.
Les chiffres placés à côté des noms des districts indiquent
pour cent des recrues ayant obtenu *les notes 4 ou 5 dans*
us d'une branche. C'est là, avec l'indication du nombre
s recrues ayant *la note 1 dans plus de deux branches*,
lément de comparaison adopté par les autorités fédérales
puis qu'on a abandonné la moyenne des notes qui ne con-

[1] *Monographies pédagogiques*, page 321.

venait pas à tout le monde. M. Gavard appelle les premiers *bons résultats* et les seconds *mauvais résultats*[1].

Nous avons recherché dans quelle proportion les *mauvais* résultats avaient diminué ou augmenté dans chaque district de 1886 à 1895. Nous aurions pu signaler seulement la diminution ou l'augmentation réelle du pour cent des recrues avant de mauvaises notes. Mais les districts qui, en 1886, avaient déjà de bonnes notes, auraient été lésés. C'est ainsi que le district de Cossonay a passé de 14 % à 10 % de mauvais résultats, avec un gain réel de 4 %. Le district de Boudry exactement fait le même progrès, passant de 8 à 4 %, avec une avance de 4 % également. Mais chacun conviendra qu'il est plus facile de diminuer les mauvais résultats de 14 à 10 % que de 8 à 4 %. Plus les résultats sont bons, plus il est difficile de les améliorer encore.

Nous n'avons donc pas tenu compte seulement de l'amélioration réelle dans la comparaison que nous allons entreprendre, mais bien de l'amélioration relative se basant sur la situation antérieure. Nous dirons donc que les mauvais résultats ont diminué dans la période qui nous occupe du 50 % à Boudry et du 28 % à Cossonay. En comparant les données des deux cartes, nous obtiendrons le tableau suivant :

Progrès du 100 *au* 75 %: *21 districts.*

Maloja. Ober-Klettgau. Reiath. Schleitheim. Bâle-Land bezirk (100 %). Louèche (88 %). Saint-Gall (87 %). Büren Barogne (86 %). Haut-Simmenthal. Hérens (85 %). Neuveville. Blenio (82 %). Brigue (81 %). Sierre (78 %). Lavaux Conthey (77 %). Inn. Alt-Toggenbourg. Viège. Genève-Rive droite (75 %).

[1] Cette distinction entre *bons* et *mauvais* résultats devra être conservée. Nous en verrons les motifs plus tard. Seulement ne pourrait-on pas appeler bons résultats ceux qui représentent au plus la moyenne 1 ½ par recrue, soit en total 6, et mauvais résultats ceux qui dépassent la moyenne ou un total de 12 points ?

Progrès du **75** *au* **50** *%* : *74 districts.*

Bernina, Albula, Gruyères, Bienne, Lausanne, Rolle, Locle, Neuchâtel (73 %), Schaffhouse, Vevey (71 %), Broye, Bischoffszell, Mendrisio, Morges (70 %), Brugg, Laufen, Riviera, Aigle (69 %), Laufenbourg, Val-de-Travers (68 %), Locarno (67 %), Stein, Conches, La Chaux-de-Fonds (66 %), Glâne, Singine, Pfäffikon, Gessenay, Entremont (65 %), Lac, Berne, Moutier (64 %), Tablatt, Echallens (63 %), Uster, Bellinzona (62 %), Unter-Toggenbourg, Nidwald (61 %), Gaster, Courtelary, Porrentruy, Laupen (60 %), Andelfingen, Nyon, Sion (59 %), Bremgarten, Konolfingen, Schwarzenbourg (58 %), Aarberg, Oberhasli, Münchwilen (57 %), Thoune, Martigny (56 %), Mittelland, Schwytz (55 %), Heinzenberg, Unter-Rheinthal, Payerne (54 %), Werdenberg, Interlaken, Diessdorf (53 %), Kulm, Glenner, Hinterland, Lucerne, March, Franches-Montagnes (52 %), Moësa (51 %), Aarau, Baden, Inter-Klettgau, Sarine, Moudon, Boudry (50 %).

Progrès du **50** *au* **25** *%* : *58 districts.*

Unter-Landquart, Neu-Toggenbourg, Rorschach, Trachselwald (48 %), Arlesheim, Höfe, Glaris, Léventine, Grandson, Val-de-Ruz (47 %), Hinterrhein, Ober-Rheinthal, Sursee (46 %), Hochdorf, Willisau, Seftigen, Signau, Val Maggia (44 %), Seebezirk (44 %), Aarwangen, Kreuzlingen, La Vallée, Genève-Rive gauche (42 %), Uri, Delémont (41 %), Ober-Toggenbourg, Winterthour, Orbe (40 %), Olten-Gösgen, Bas-Simmenthal (38 %), Aubonne, Saint-Maurice, Ville de Genève (37 %), Appenzell-Int., Veveyse, Balsthal, Hinwil (36 %), Obwald, Küssnach (35 %), Lugano (34 %), Zurzach, Zofingue, Wangen, Steckborn, Weinfelden, Oron (33 %), Ober-Landquart, Cerlier (31 %), Sargans, Gossau (29 %), Waldenbourg, Fraubrunnen, Cossonay (28 %), Sissach (27 %), Bâle-Stadtbezirk, Horgen, Zurich, Nidau (25 %).

Progrès de **25** *à* **0** *%* : *18 districts.*

Zoug, Frauenfeld (22 %), Entlebuch (21 %), Meilen (20
Vorderrhein, Bülach (18 %), Frutigen (16 %), Einsie
(13 %), Dorneck-Thierstein (12 %), Yverdon (10 %). L
bourg, Bucheggberg-Kriegstetten (7 %), Berthoud (6 %). M
Münsterthal, Liestal, Vorderland, Pays-d'Enhaut (0 %).

Recul de **0** *à* **50** *%* : *11 districts.*

Wyl (7 %), Plessur, Affoltern (8 %), Monthey (11 %).
sau (18 %), Imboden (22 %), Soleure-Lebern (23 %). Rh
felden (28 %), Avenches (33 %), Arbon (40 %), Diessenh
(50 %).

Ce tableau nous fait voir que le progrès est général da
grande majorité des districts. Il est plus accentué dans
régions où l'instruction publique laisse encore à désire
conduit à des reculs momentanés où l'école est parvenue
limite de ses efforts et à des variations brusques dans
contrées où, par des moyens artificiels, on donne un cou
fouet à la préparation hâtive des recrues.

Ainsi, dans les cinq dernières années, pendant que le
cent des mauvais résultats variait de 10 à 12 % en Sui

il variait de 1 à 9 % à Arbon,
» 8 à 12 % à Avenches,
» 2 à 13 % à Plessur,
» 4 à 13 % à Affoltern,
» 9 à 14 % à Rheinfelden,
» 11 à 15 % à Wyl,
» 7 à 16 % à Soleure,
» 0 à 18 % à Diessenhofen,
» 13 à 27 % à Imboden,
» 3 à 30 % à Monthey,
» 9 à 40 % à Gersau.

Tous ces districts, sauf Wyl et Imboden, ont eu, dans les inq dernières années, une moyenne de mauvais résultats nférieure à celle de la Suisse. Le recul signalé est donc spéial à l'année 1895 ; le progrès général est constant. On pourra : constater sûrement dans une période à venir.

De quelles causes dépend le progrès dans les examens de ecrues ? Evidemment de l'instruction répandue par les écoles es divers degrés et, pour une part moindre, de l'expérience e la vie, de l'initiative individuelle de chaque recrue.

Mais on se tromperait fort en voulant tirer de ces épreuves es conclusions sur l'organisation, la bonne marche et les rogrès des écoles primaires. Dans presque tous les cantons, n a organisé ou des écoles complémentaires, ou des cours 'adultes, ou des cours de répétition pour les recrues dont influence se fait sentir directement dans les épreuves pédaogiques qui accompagnent le recrutement. De plus, ces xamens ne portent que sur un programme restreint, sur uatre branches principales, il est vrai. Si l'on veut se endre compte de l'instruction générale donnée par l'école rimaire, il n'y a qu'un seul moyen. C'est celui qu'indique [. Gavard, dans les *Monographies pédagogiques* (page 345), uand il propose un premier examen final à la sortie de école obligatoire.

Nous savons, pour la période de 1888 à 1892, quels sont les ésultats des examens de recrues qui n'ont suivi que l'école rimaire. Pendant ces cinq ans, sur 121 191 recrues, 99 293, oit le 82 %, n'ont reçu que l'instruction primaire. Le 9 % es recrues primaires obtiennent des bonnes notes et 17 % btiennent de mauvaises notes.

En comparant les moyennes des résultats de toutes les ecrues avec les résultats des recrues n'ayant suivi que l'enignement primaire, nous constaterons l'influence des étaissements moyens et supérieurs sur les résultats des épreus pédagogiques.

Cantons	Sur 100 recrues, n'ont suivi que l'école primaire.	BONS RÉSULTATS Moyenne générale 1888-92 %	BONS RÉSULTATS Moyenne des élèves prim. 88-92 %	Différence en plus %	MAUVAIS RÉSULTATS Moyenne générale 1888-92 %	MAUVAIS RÉSULTATS Moyenne des élèves prim. 88-92 %	MAUVAIS RÉSULTATS Différence en moins %
Zurich	61	30	8	22	9	14	5
Berne	59	16	10	6	16	18	2
Lucerne	76	16	4	12	21	27	6
Uri	91	9	2	7	27	29	2
Schwyz	87	12	5	7	24	28	4
Obwald	94	20	14	6	10	11	1
Nidwald	87	14	7	7	11	12	1
Glaris	79	24	10	14	10	12	2
Zoug	73	15	3	12	14	18	4
Fribourg	91	13	8	5	16	18	2
Soleure	81	18	8	10	11	13	2
Bâle-Ville	62	46	27	19	4	6	2
Bâle-Campagne	87	18	10	8	12	14	2
Schaffhouse	70	29	11	18	5	8	3
Appenzell-Intér.	85	18	8	10	13	15	2
Appenzell-Ext.	93	7	3	4	23	26	3
St Gall	80	20	7	13	12	17	4
Grisons	82	18	7	11	16	19	3
Argovie	85	18	7	11	13	15	2
Thurgovie	77	21	16	5	7	9	2
Tessin	85	14	5	9	15	20	5
Vaud	80	19	13	6	11	13	2
Valais	85	11	5	6	23	25	2
Neuchâtel	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Ce tableau nous fait voir que les élèves de l'enseigne[illegible] secondaire et supérieur augmentent la proportion des résultats. Quand ces élèves font les 6 à 10 % du nombre des recrues, les bons résultats augmentent de 4 à 7 %, moyenne de 5 ½ %.

Pour une proportion de 10 à 20 % l'augmentation var[illegible] 6 à 13 %, en moyenne 9 %.

Pour une proportion de 20 à 30 % l'augmentation var[illegible] 12 à 18 %, en moyenne 14 %.

Pour une proportion de 30 à 40 % l'augmentation varie de 9 à 22 %, en moyenne 20 1/3 %.

Pour une proportion de 40 à 50 % l'augmentation varie en moyenne de 24 %.

Le développement des écoles secondaires et supérieures implique donc une amélioration sensible des bons résultats dans les épreuves pédagogiques des recrues, mais on est frappé du peu d'influence qu'elles ont sur la diminution des mauvais résultats (1 à 6 %, en moyenne 3 %). Cela est compréhensible quand on considère que les quatre cinquièmes de nos soldats ne reçoivent qu'une instruction primaire. Ce qui revient à dire qu'en Suisse c'est l'école primaire qui a le plus besoin de progresser et que le programme des examens de recrues correspond bien dans les branches spéciales aux plans d'études des cantons. Le contraire est peut-être vrai aussi et nous paraît assez plausible, c'est que l'enseignement primaire en Suisse s'est adapté aux exigences des examens de recrues.

Quelles sont les causes des mauvais résultats de nos écoles? On en a cité un grand nombre : l'insuffisance des années et des heures d'école, la mauvaise fréquentation des classes, la proportion anormale des institutrices, la position financière du corps enseignant et les dépenses générales pour l'instruction primaire, l'éloignement de la maison d'école et les difficultés de l'atteindre pendant la mauvaise saison, les défauts de l'organisation scolaire, la pauvreté d'un grand nombre d'enfants et le manque de soins dont ils sont l'objet, tant au point de vue de la nourriture que des vêtements, etc.

Tous ces facteurs ont leur valeur sans doute, mais ils dépendent surtout de la situation économique des populations. Dans les contrées riches et éclairées, dans les villes les résultats sont bons ; dans les régions montagneuses ou pauvres les résultats sont moins bons.

Considérons, par exemple, l'influence de l'éloignement de la maison d'école des divers groupes habités. Dans la carte de

1886, la région alpine est indiquée par une teinte foncée du Mont-Blanc au Säntis. Il en est de même dans la région où le Jura a sa plus grande largeur. Dans la carte de 1895,[1] on retrouve encore les mêmes teintes sur la ligne Dent d'Oche-Säntis et dans le groupe jurassien. La teinte longitudinale s'est déjetée au nord prenant sa place naturelle, car ce n'est pas dans les Hautes-Alpes, comme on pourrait le croire, que les groupes habités sont le plus disséminés, mais bien dans les vallons et les collines qui font la transition entre l'Alpe et le plateau suisse. Les parties les plus accidentées et les plus irrégulières de la chaîne du Jura offrent les mêmes difficultés. Citons au nord des Basses-Alpes les districts de Monthey, Pays-d'Enhaut, Bas-Simmenthal, Singine, Schwarzenbourg, Signau, Entlebuch, Lucerne, Gersau, Schwyz, Höfe, March, Gaster, Ober-Toggenbourg, Appenzell-Int. ; dans le Jura Franches-Montagnes, Delémont, Moutier, Balsthal.

Une cause de mauvais résultats sur la limite des langues c'est l'immigration des familles allemandes dans les localités françaises. Les enfants parlant l'allemand à la maison ne parviennent pas à s'assimiler le français. Ce n'est guère qu'à la deuxième ou à la troisième génération que la romanisation est accomplie. On peut constater sur la carte de 1886 une bande foncée qui passe à Delémont, Moutier, Neuveville, Morat, Fribourg, Gruyère, Château-d'Ex, Sion et Sierre.

Voici, par exemple, un travail où l'on aperçoit immédiatement l'influence de l'allemand. Il a obtenu la note 3.

Semsales, le 27 septembre 1895.

Cher amie

Je t'écri cette lettre pour à n'oncé mes nouvelle. J'ai parcouru la montagne du moléson ji et Drouver une jeble vue sur le matin et dans la prémidi il cot (*encore*) venu un orage, je de vez me rendre à Semsales ce même jour pour me rendre a une a Senblé

Comme il est Dare le someille me prond.

Je fini ma lettre en t'on blrasent. Joseph

[1] Ces deux cartes se trouvent dans la livr. 106 des publ. du Bureau fédéral de statistique.

Nous pourrions citer un grand nombre de travaux où les
ées ne manquent pas, où le jugement est excellent, mais où
forme, laissant à désirer sous tous les rapports, amène né-
ssairement l'expert à donner la note 4. Des faits analogues
rencontrent aussi, mais à un moindre degré, dans les Gri-
ns.

Quant à l'influence d'autres causes, scolarité, dépenses fai-
s pour le développement de l'instruction, trop grand nom-
e d'institutrices, nous résumons en un tableau unique les
nnées qui figuraient dans plusieurs graphiques établis par
xposition scolaire permanente de Berne.

Comme on le voit dans le tableau ci-après, la scolarité
suffisante suffit, sans les autres circonstances indiquées, à
pliquer les résultats insuffisants d'Uri et d'Appenzell-Int.
es 10 000 heures de classe de Vaud, seules, sans les autres
cteurs, ne parviennent pas à pousser ce canton dans les
emiers rangs. Les cantons qui obtiennent les meilleurs ré-
ltats ont de 6000 à 9000 heures de classe en totalité. Il ne
ffit donc pas que la législation fixe un nombre très grand
heures de classe totales, il vaut mieux que les dispositions
gales arrivent à réduire à un minimum les absences sco-
ires. MM. Reinhard et Steinmann, dans les résultats des
amens de recrues du canton de Berne, ont établi le fait que
s résultats des examens de recrues variaient en inverse du
mbre des absences scolaires dans les divers districts de ce
nton.

Les dépenses consacrées à l'instruction publique doivent
oir un résultat direct sur les notes des examens de recrues,
est ce qui explique les faibles résultats d'Uri, d'Appenzell-
térieur, du Valais, de Schwytz, du Tessin, et les bons ré-
ltats de Thurgovie, de Saint-Gall, de Schaffhouse, de Ge-
ve, de Zurich, de Bâle-Ville. Si Zurich, Saint-Gall, Schaf-
ouse n'ont que 5 à 7000 heures de classe et se maintiennent
ns les premiers rangs, faut-il l'attribuer au fait que ces
ntons ont un corps enseignant composé presque exclusive-

	Moyenne des bons résultats des examens de recrues de 1886 à 1895	Moyenne des mauvais résultats des examens de recrues de 1886 à 1895	Durée de l'enseign' primaire obligatoire en heures pour 1888	Dépenses des cantons par élève primaire	Dépenses totales des communes et de l'Etat pour l'inst. pub. en 1893 par habitant	Traitement moyen du corps enseignant primaire 1895	Proportion des institutrices dans le corps enseignant 1895
	Moins de 10 %	**35 à 25 %**	**Moins de 4000 h**	**Moins de 25 fr.**	**3 à 5 fr.**	**Moins de 500 fr.**	**90 à 70 %**
	Appenzell Int. Uri	Appenzell Int. Uri	Uri, Appenzell Int.	Valais, Fribourg, Obwald, Uri	Valais, Schwytz, Appenzell-Int., Nidwald, Obwald	Valais	Nidwald, Obwald
	10 à 15 %	**25 à 20 %**	**4 à 5000 h.**	**25 à 50 fr.**	**5 à 10 fr.**	**500-1000 fr.**	**70 à 50 %**
I	Valais, Schwytz, Tessin	Schwytz, Tessin Valais, Lucerne	Valais, Tessin, Grisons, Lucerne, Nidwald, Obwald, Appenzell-Ext.	Tessin, Schwytz, Appenz.-Int. Grisons, Bâle-Camp. Nidwald, App.-Ex. Berne, Lucerne, Zoug, Soleure, Vaud, Argovie	Lucerne, Appenz.-Ext., Grisons, Tessin, Uri, Fribourg, Bale-Camp., Zoug	Tessin, Nidwald, Uri, Obwald, Grisons, Zoug, Schwytz	Tessin, Neuchâtel, Genève, Schwytz, Zoug, Uri
	15 à 20 %	**20 à 15 %**	**5 à 7000 h.**	**50 à 75 fr.**	**10 à 15 fr.**	**1000 à 1500 fr.**	**50 à 20 %**
II III	Obwald, Fribourg, Berne, Lucerne, Zoug, Bale-Camp. Argovie, Nidwald, App.-Ext., Grisons	Grisons, Berne, Fribourg	Argovie, Schwytz, Zoug, Soleure, Zurich, St-Gall, Glaris, Schaffhouse	Neuchâtel, Thurgovie, Glaris	Vaud, Neuchâtel, Berne, Soleure, Argovie, St-Gall Glaris	Fribourg, Appenzell-Int., Lucerne, Argovie, Berne, Vaud, Neuchâtel, Soleure	Vaud, Fribourg, Valais, Berne, Appenzell-Int., Bâle-Ville, Argovie
	20 à 30 %	**15 à 10 %**	**7 à 9000 h.**	**75 à 100 fr.**	**15 à 20 fr.**	**1500 à 2000 fr.**	**20 à 10 %**
IV	Soleure, Vaud, St-Gall, Glaris	St-Gall, Appenz.-Ext., Obwald, Zoug Bale-Cam., Argov. Soleure, Vaud, Nidwald, Glaris	Fribourg, Berne, Bale-Camp. Thurgovie, Neuchâtel, Bale-Ville	St-Gall, Schaffhse Genève, Zurich	Thurgovie, Schaffhouse	Bale-Camp., Thurgovie, Glaris, St-Gall, Appenz.-Ext. Schaffhouse, Genève	Lucerne, Grisons
	50 à 50 %	**Moins de 10 %**	**Plus de 10000 h**	**Plus de 225 fr.**	**Plus de 20 fr.**	**Plus de 2000 fr.**	**Moins de 10 %**
V	Thurg., Neuchatel Zurich, Schaffhse Genève, Bale Ville	Zurich, Neuchatel, Genève, Thurgovie Schaffhouse, Bale-Ville	Vaud, Genève	Bale Ville	Bale Ville, Genève Zurich	Zurich, Bale Ville	Bâle Camp., Zurich, Soleure, St Gall, Schaffhouse, Thurgovie, Appen[illegible]

nt d'instituteurs ? Mais Genève et Neuchâtel emploient en jorité des institutrices, et ils ne s'en trouvent pas mal, ıs parler des deux Unterwald où les instituteurs ne sont ployés qu'exceptionnellement.

Avec des dépenses modestes, on peut arriver à de bons ıltats par l'emploi d'institutrices. En général, à Genève, Neuchâtel, dans le Tessin et la Suisse primitive, on donne préférence à l'institutrice ; tandis que dans le nord et le rd-est de la Suisse on tient à remettre la direction des ›les dans les mains des instituteurs.

Quelques cantons parviennent à améliorer les résultats des reuves pédagogiques des recrues par des cours obligatoires ns lesquels on donne aux jeunes gens un dernier poli avant les présenter aux examens. M. Gavard a déjà relevé avec gueur le peu de valeur éducative de ce procédé hâtif. Le nton de Fribourg avait exposé une collection de feuilles ovenant des examens préparatoires de 1880, 1882 et 1895, stinés à séparer le froment de la balle, car les examinateurs appréciaient pas seulement les connaissances des futurs nscrits, mais aussi leur talent, leur intelligence et leur ap-ication. Les feuilles de 1880 et 1882 n'avaient aucune uni-rmité. C'était triste à voir ; dès lors le canton a fait impri-er des feuilles analogues à celles qu'emploient les experts léraux.

Les cours de punition pour les jeunes gens qui n'ont eu à ır disposition que de mauvaises écoles primaires, laissant désirer sous tous les points de vue, sont injustes, inhu-ains et immoraux, surtout quand la misère a forcé peut-e l'élève à abandonner la classe pour subvenir à son pro-entretien ou à celui de sa famille. Il vaut mieux prévenir mal que de vouloir endosser au citoyen une responsabilité appartient à la société, en général, et aux classes diri-ntes, en particulier. Si la Confédération accordait des sub-es aux écoles primaires, on verrait peu à peu l'outillage classes se perfectionner, la qualité et la valeur du corps

enseignant s'élever, la condition matérielle d'un grand n bre d'élèves s'améliorer.

M. Gavard, dans son Mémoire, a déjà traité la question savoir si les notes devaient être inscrites dans le livret service. Contrairement aux conclusions d'un rapport de conférence des experts pédagogiques, il estime que l'insc tion de ces notes ne devrait plus se faire au livret. On pe rait confier la liste des notes aux officiers avec mission l'employer discrètement dans une pensée de stimulation de développement. C'est là une proposition peu pratiqu qui n'aurait aucune signification. Les progrès généraux sont que la somme des progrès individuels et il est bon la jeunesse suisse ait le sentiment qu'à l'entrée de la carri civile, militaire ou politique, on exige de tous les jeunes g certaines connaissances indispensables, et que le résultat est consigné au livret de service. La faculté de pouvoir év tuellement se présenter à une deuxième épreuve fait dis raître complètement l'objection que l'examen est une lote

En résumé, les examens de recrues ont contribué pour u grande part aux progrès de l'instruction publique en Suis Ils ont amené à la réforme de nombreuses disposition législatives et ont engagé plusieurs cantons à modifier l législation scolaire. Les autorités scolaires ont voué plus soins à l'observation des dispositions légales relatives à fréquentation scolaire et le nombre des absences a dimin Ils ont eu une influence sérieuse sur l'amélioration des tr tements du corps enseignant, sur la surveillance et l'outill des classes, sur les soins de plus en plus dévoués dont entoure la jeunesse pauvre des écoles. Des écoles comp mentaires nombreuses ont été fondées, les unes obligatoi les autres facultatives. L'histoire, la géographie et m l'instruction civique ont pris pied dans les programmes maires, bien qu'à notre avis cette dernière branche soit tôt du domaine de l'école complémentaire. Les méthodes d

gnement sont devenues plus simples, plus pratiques ; elles obéi à l'idée de concentration pour donner le plus de ré-tats avec le moins d'efforts. Ces examens ont développé dans eunesse suisse un sentiment de responsabilité et de joyeuse ulation donnant ainsi une sanction publique aux efforts de :olier. Dans la lutte des intérêts qui caractérise la fin de tre dix-neuvième siècle, il semble que l'homme n'a de va-r que par son intelligence et sa moralité. Partout où la ce physique est nécessaire, l'homme a inventé une machine i fait le travail mieux et à meilleur compte que l'ouvrier. :st donc un service inappréciable que de développer l'intel-ence de nos jeunes générations. Une seule ombre fait tache tableau, c'est de rencontrer encore plus souvent qu'on ne voudrait, dans les travaux des examens de recrues, des illes blanches avec la mention : *Armut, Nessuna scuola, rerta e negligenza, Pauvreté, pas d'école.*

Les cantons font tout ce qui est matériellement possible ur améliorer leurs écoles, mais plusieurs sont arrivés au ut de leurs ressources. Comme le dit M. Nager, ils payent a Confédération les uns en cuivre, les autres en or, les uns ıs. les autres moins, le capital intellectuel et moral dont : a besoin, et peut-être dans la même proportion qu'étaient ;vus les contingents d'argent des divers Etats. Mais ce dont ne peut douter, c'est de leur bonne volonté et de leur dé-uement aux intérêts généraux de la patrie. Puisse un jour :te mère-patrie ouvrir sa main libérale en faveur des en-ıts pauvres, des souffreteux et des misérables, afin de leur ;erver quelques jours heureux sur les bancs de l'école pri-ıire, avant de les précipiter dans la lutte pour l'existence i nécessitera la mise en activité de toutes leurs facultés et ıte leur énergie !

H. Gobat
inspecteur scolaire.

L'HYGIÈNE SCOLAIRE EN SUISSE

PAR LE Dr A. COMBE,

médecin des Ecoles de la ville de Lausanne.

INTRODUCTION

L'hygiène scolaire est une science toute moderne. Avant le ilieu du XVIIIe siècle, la santé des enfants et l'éducation hysique de l'adolescent étaient entièrement abandonnées au asard et livrées à l'ignorance et aux préjugés des parents.

C'est de Genève — et à propos de l'Exposition il est bon de rappeler — c'est de Genève que partit le signal d'un mouement rénovateur qui ne devait plus se ralentir.

On en attribue généralement tout l'honneur à J.-J. Rousau, et avec raison, car lui seul pouvait, par son admirable énie, sa grande autorité et sa persuasive éloquence, répanre et vulgariser dans le monde entier les saines notions hygiène que contient ce livre admirable de « l'Emile » paru n 1762.

Il serait cependant injuste de passer sous silence un autre enevois, bien modeste et bien ignoré, pauvre écrivain, mais oué d'une grande perspicacité, Jaques Ballexserd, qui semble voir exercé sur Rousseau une certaine influence par ses deux uvrages : *Sur l'éducation physique de l'enfant*, paru en

1762, la même année que l'*Emile*, et : *Sur la mortalité du premier âge*, paru un peu plus tard, en 1772.

Grâce aux travaux de ces deux auteurs, l'impulsion était donnée, l'hygiène de l'enfance était née et n'avait plus qu'à se développer.

Mais si cette science a déjà une existence séculaire, ses applications à l'hygiène de l'adolescence, c'est-à-dire au régime scolaire, n'ont été étudiées que bien plus récemment.

C'est en Amérique que commencèrent les premières recherches sur l'hygiène scolaire, sous l'influence des remarquables travaux de Barnard en 1838.

Elles continuèrent ensuite en Europe, grâce aux études d'un Suisse, le Dr Fahrner, de Zurich, médecin éminent, dont le nom est trop oublié aujourd'hui. Ajoutons, cependant, que déjà avant Fahrner, quelques cantons suisses s'étaient préoccupés de cette question de l'hygiène scolaire.

En effet, le premier arrêté, encore bien incomplet, il est vrai, concernant l'hygiène scolaire, est dû au gouvernement du canton de Schaffhouse, en 1852, et fut suivi, en 1861, du règlement scolaire zurichois.

Dans la Suisse française, la campagne fut ouverte par le Dr Guillaume, de Neuchâtel, dont le remarquable ouvrage publié en 1867, attira l'attention de tous, médecins, autorités scolaires et personnel enseignant.

Actuellement, l'hygiène scolaire est en Suisse au premier rang des préoccupations des gouvernements et des populations. De nos jours, la santé des enfants n'est plus confiée à l'ignorance et au hasard et les écoles, naguère d'insalubres bâtiments sans air et sans lumière, sont aménagées selon les exigences de l'hygiène moderne.

Mais ce n'est pas assez. Il faut gagner à ce mouvement les pédagogues.

« Il faut, dit Duval, que l'hygiène scolaire et la pédagogie « jadis ennemies irréconciliables, et qui, aujourd'hui encore « ne marchent ensemble qu'à contre-cœur et de mauvais

:e, il faut qu'elles marchent complètement d'accord. Cette
on pourra seule accomplir le développement physique,
·al et intellectuel de l'enfant d'une façon normale et
monique. Cette alliance féconde de l'hygiène et de la
agogie pourra seule réaliser les magnifiques espérances
le prodigieux développement de l'instruction primaire
it naître dans tous les cœurs. »
n'est pas au moyen de concessions réciproques, consen-
ıns conviction par les uns, acceptées par les autres com-
ı pis aller, que cette harmonie bienfaisante pourra s'é-
.
ıut que tout le personnel enseignant, que toutes les au-
s scolaires, à quelque degré qu'elles appartiennent, ap-
ıent à connaître l'hygiène scolaire et à s'y intéresser.
t que tous s'appliquent à étudier sérieusement les ques-
hygiéniques et finissent enfin par se pénétrer de leur im-
nce.
e exposition nationale devrait se p
à obtenir ce résultat si désirable. Nulle t,
ι que là, cet intérêt ne pourrait et ne devrait s'éveiller,
part, pareille occasion ne pourrait s'offrir aux pédago-
de voir, d'examiner, d'étudier les progrès si nombreux
és en hygiène scolaire.
urait suffi pour cela de faire à l'hygiène scolaire une large
de la placer bien en évidence au milieu de l'exposition
re, de lui donner une place proportionnée à son impor-
, afin que nul ne puisse l'ignorer. Or, pour le dire en
nt, c'était là une des graves lacunes de l'Exposition ge-
se, si admirablement organisée à tous les autres points
e.
place, parcimonieusement mesurée, le peu d'impor-
accordée à l'hygiène scolaire, le mauvais groupement
bjets exposés, tout cela a beaucoup nui et beaucoup
à l'impression considérable que les nombreux visiteurs
xposition en auraient retirée.

Le mobilier scolaire, par exemple, était épars sans au souci de groupement et sans méthode dans plusieurs sall on en trouvait même dans la section d'hygiène. La classe n dèle était d'un côté avec une partie du matériel scolaire. reste du matériel se trouvait dans une autre salle, tout à l' posé, mélangé avec quelques plans de bâtiments. Tous autres plans disséminés dans l'Exposition ne pouvaient é comparés entre eux.

Les enquêtes médicales, les travaux des classes de ret dés, les colonies de vacances, les cuisines scolaires, les as d'idiots : tout était mélangé sans classement, sans méth et ne laissait dans l'esprit qu'une impression confuse.

En un mot, il était impossible à un non-spécialiste. de v de comprendre et d'étudier l'énorme travail que consacr presque tous les cantons de la Suisse au développement l'hygiène scolaire.

Ce sera le devoir d'une future exposition de chercher à parer cette erreur et de grouper tout ce travail pour en fa saisir, connaître et apprécier les féconds résultats.

Il faudra pour cela de la place, et avant tout de l'ordre et la méthode dans le classement. Mais l'impression qui se gagerait d'une pareille exposition serait considérable et fe plus pour convertir le personnel enseignant et les autori à l'hygiène scolaire que toutes les circulaires et les déci gouvernementales.

RAPPORT

Comme on nous l'a demandé, le travail que nous all présenter ne s'occupe pas seulement des objets exposés à t nève, il cherche à donner une idée générale de l'état de l' giène scolaire en Suisse au moment de l'exposition et s'eff cera surtout de relever les progrès réalisés dans ce domai depuis l'Exposition de Zurich.

Nous avions besoin pour ce faire de documents officiels, aussi avons-nous adressé un questionnaire aux gouvernements de tous les cantons suisses.

Nidwald, Valais, Tessin et Zoug ont été les seuls à ne pas répondre à notre circulaire. Nous avons pu trouver quelques renseignements concernant ces cantons dans le remarquable travail du Dr Huber, de Zurich (*Schweizerische Schulstatistik*), admirable ouvrage, exécuté pour l'Exposition de Genève et qui mérite d'être fréquemment consulté par toutes les personnes qui s'intéressent aux écoles.

Voici la circulaire que nous avons adressée aux cantons :

Lausanne, le 15 octobre 1896.

Monsieur le Conseiller d'Etat chargé du Département de l'Instruction publique.

Monsieur le Conseiller,

Chargé par le Département fédéral de l'Intérieur de faire un rapport sur les progrès réalisés en Suisse dans l'hygiène scolaire depuis l'Exposition de Zurich, je viens vous prier de bien vouloir me seconder dans cette tâche difficile en me permettant de vous adresser le questionnaire ci-joint. L'Exposition de Genève, si complète soit-elle, ne saurait suffire. Seul un questionnaire détaillé pourra me permettre de donner un tableau complet et exact des résultats déjà obtenus et des desiderata à formuler. Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire remplir ce formulaire et de me le retourner dès que vous le pourrez.

Veuillez aussi joindre à votre envoi un dessin petite dimension, 1/200, du ou des bâtiments scolaires de votre canton que vous regardez comme le ou les meilleurs au point de vue hygiénique ; c'est-à-dire : *a*) un dessin de la façade prin-

cipale ; *b)* un dessin en plan d'un des étages, afin que l puisse se rendre compte de la position des fenêtres, des tal scolaires et du pupitre du maître.

Vous voudrez bien indiquer sur ce plan l'orientation d façade principale.

Je vous demanderai ensuite de bien vouloir m'envoyer core le dessin au 1/10 de la table scolaire que vous ou les sortissants de votre canton, avez exposée à Genève, et joignant le tableau des mesures (Masstabellen) des différe numéros de tables que vous employez.

QUESTIONNAIRE SUR LES ÉCOLES PRIMAIRES

I. Bâtiment scolaire.

1° Avez-vous un règlement cantonal fixant des dispositi spéciales pour la construction des bâtiments et classes d'éco

2° Si oui, quelles sont ces dispositions ?

3° Si non, quelles sont les dispositions les plus habituel dans votre canton pour :

a) Le choix du terrain.

b) Orientation de la façade principale.

c) Nombre maximum d'élèves par classe.

d) Dimensions des classes hauteur.
» » largeur.
» » longueur.

e) Surface de plancher par élève.

f) Cube d'air par élève.

g) Couleur des murs.

h) Nature du plancher : carrons, sapin, parquet.

ÉCLAIRAGE

Eclairage : unilatéral gauche ?
» bilatéral ?
» multilatéral ?

vez-vous quelquefois des fenêtres antérieures et servent-
s à l'éclairage ?
orme des fenêtres : plein cintre ?
» ogivales ?
» carrées ?
istance du plafond et du bord supérieur de la fenêtre ?
urface vitrée par classe ?
roportion entre la surface vitrée et la surface du plancher ?

CHAUFFAGE

oêles simples : fonte ?
» » catelles ?
» ventilateurs à manteau ?
hauffage central à air ?
» » à eau ?
» » à vapeur ?
entilation : Impostes, jalousies de verre, etc. ?
» d'hiver ?
» d'été ?
» avec vaporisation d'eau en hiver ?
losets quel genre ?
estiaires dans la classe ?
rabos
réaux : Quelle surface par élève ?
Avez-vous des préaux couverts ?

II. Hygiène de l'écolier.

) Avez-vous des médecins scolaires ?
) A-t-il été fait, dans votre canton, des recherches sur les ladies scolaires, et sur lesquelles ?
) Avez-vous introduit l'écriture droite ?
) Combien d'heures de gymnastique avez-vous par se-
ine ?
) Combien d'heures de travaux manuels ?

III. ASSISTANCE SCOLAIRE

L'instruction obligatoire et gratuite amène dans les éc
deux catégories d'élèves qui ont besoin, pour des motifs t
différents, d'assistance et de secours. Les premiers sont
enfants pauvres, les seconds sont les pauvres d'esprit.

A. Enfants pauvres.

Beaucoup d'enfants du peuple, très pauvres, sont dans
conditions hygiéniques déplorables, logés dans des bou
sans air et sans lumière, insuffisamment nourris, mal
gnés, peu vêtus et dans un état de saleté repoussante, ils s
livrés sans défense aux influences nocives. Maladifs, ils
quentent l'école irrégulièrement; prédisposés aux mala
contagieuses, ils en sont souvent les victimes.

C'est à cette première catégorie d'enfants malheureux
s'adresse l'assistance scolaire, qui cherche non seuleme
annihiler les dangers de la fréquentation scolaire, mais m
à utiliser cette période de la vie pour la régénération des
fants du peuple.

L'assistance scolaire poursuit un quintuple but. Elle
che :

1° Par un régime reconstituant, suivi à l'école, à sup
à l'insuffisance de nourriture à la maison. Tel est le bu
soupes scolaires.

L'HYGIÈNE SCOLAIRE EN SUISSE

Nous étudierons en premier lieu l'hygiène de l'école, ensuite celle de l'écolier.

I. L'HYGIÈNE DE L'ÉCOLE

L'hygiène de l'école s'occupe :

1. De l'hygiène du bâtiment scolaire.
2. De l'hygiène du mobilier scolaire.
3. De l'hygiène du matériel scolaire.

A. Hygiène du Bâtiment scolaire.

La Suisse peut être fière de ses bâtiments d'école. Où que on voyage dans notre pays, que ce soit dans les grandes villes ou dans les villages, dans les bourgades ou même les hameaux, partout, lorsque l'on trouve sur son chemin une maison plus belle, plus riche, plus spacieuse, mieux exposée que toutes les autres, on peut être sûr que c'est la maison d'école que l'on a sous les yeux.

La construction de belles écoles est donc une des grandes préoccupations de toutes les autorités de notre pays. Malheureusement, on ne peut pas demander des municipalités des plus petits villages des connaissances d'hygiène scolaire, et bien souvent ces autorités s'occupent plus de la façade que

ECOLE DE GAIS (APPENZELL)

de la salle d'école et de son orientation, et elles ne se rendent pas un compte suffisamment exact des conditions hygiéniques que doit remplir une salle d'école dans laquelle un enfant passe une grande partie de son existence.

LEMENTS POUR LA CONSTRUCTION DES BATIMENTS SCOLAIRES

obvier à cet inconvénient, un certain nombre de can-
t eu l'excellente idée de faire établir par une commis-
ommes compétents un règlement sur la construction
les, en stipulant les conditions et les mesures norma-
rmalien) que doivent présenter les différentes parties
cole.

cantons avaient déjà un règlement officiel au moment
osition de Zurich ; c'étaient Fribourg, St-Gall, Zurich.
ce temps, cinq cantons : Argovie, Lucerne, Neuchâtel,
z, Vaud ont suivi cet exemple et ont adopté un régle-
fficiel plus ou moins complet liant les municipalités
on, qui sont obligées de s'y conformer scrupuleuse-

tres cantons, au nombre de trois, ont un règlement
iciel qui, sous forme de conseils, donne les indications
ires aux autorités scolaires. Ce sont : Appenzell Rho-
t., Berne, Bâle-Ville (Rapport des Commissions).

utres cantons enfin, Appenzell R.-Int., Argovie, Bâle-
gne, Genève, Glaris, Grisons, Soleure, Schaffhouse,
alden, Uri, Tessin, Thurgovie, Valais, Zoug n'ont pas
ment, et presque tous en expriment leur profond regret
sentent vivement le besoin ; mais tous suppléent en
cette lacune en stipulant que les plans d'écoles, avant
voir être exécutés, doivent être présentés et approu-
t par l'architecte cantonal ou par le conseil de santé,
r le Conseil d'Etat, qui se réserve d'y apporter les
ations nécessitées par l'hygiène. Quelques cantons
Valais par exemple, punissent les contrevenants d'une
e.

xamen même superficiel des différentes législations
es, des règlements de construction et surtout des me-

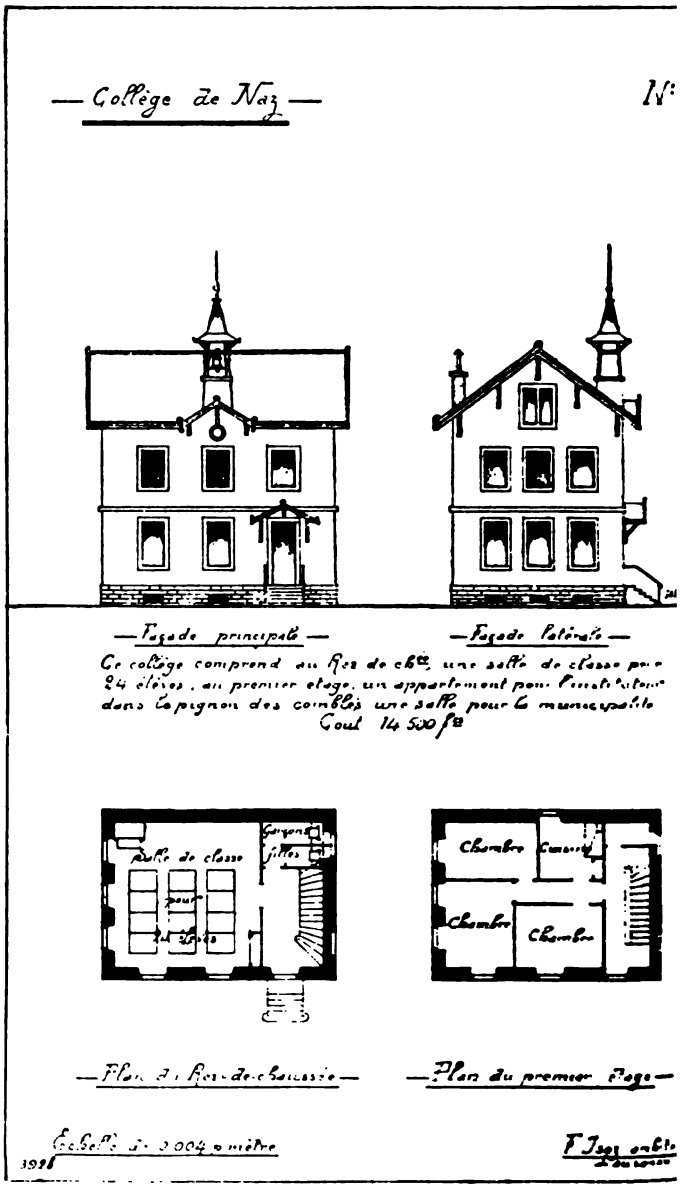

VAUD (BATIMENT-TYPE A UNE CLASSE)

es admises dans les différents cantons montre com-
ent sont diamétralement opposés les opinions et les
mbien nous sommes loin de l'unité si désirable en
natière.

ertains cantons, en effet, ces ordonnances datent en-
emps où l'hygiène scolaire était peu connue et peu
et rien n'y a été ajouté depuis.

l'autres cantons, qui cherchent à se tenir au courant
rches modernes, elles sont revues, corrigées et con-
ent augmentées, et sont tout à fait à la hauteur des
découvertes de la science.

ification des règlements de construction des bâti-
olaires qui tiendrait suffisamment compte de l'alti-
climat et des autres circonstances extérieures ren-
ir l'avenir, à notre jeunesse scolaire, un service
able.

llons chercher à nous orienter sur les dispositions
habituellement requises par nos cantons pour les
ions scolaires.

I. EMPLACEMENT

rain sec ou asséché par des travaux préalables est
par tous les cantons sans exception.

ain sera choisi dans un endroit bien découvert et
, si possible sur une éminence (Neuchâtel, Soleure,
éloigné d'autres constructions, afin que l'école ne
encaissée dans les maisons voisines et que toutes
s reçoivent la lumière en quantité suffisante, et afin
e bruit et le voisinage d'industries bruyantes et des
.

II. ORIENTATION.

ien difficile d'exiger beaucoup à cet égard. Les villes
e terrain qu'elles ont disponible et les architectes bâ-

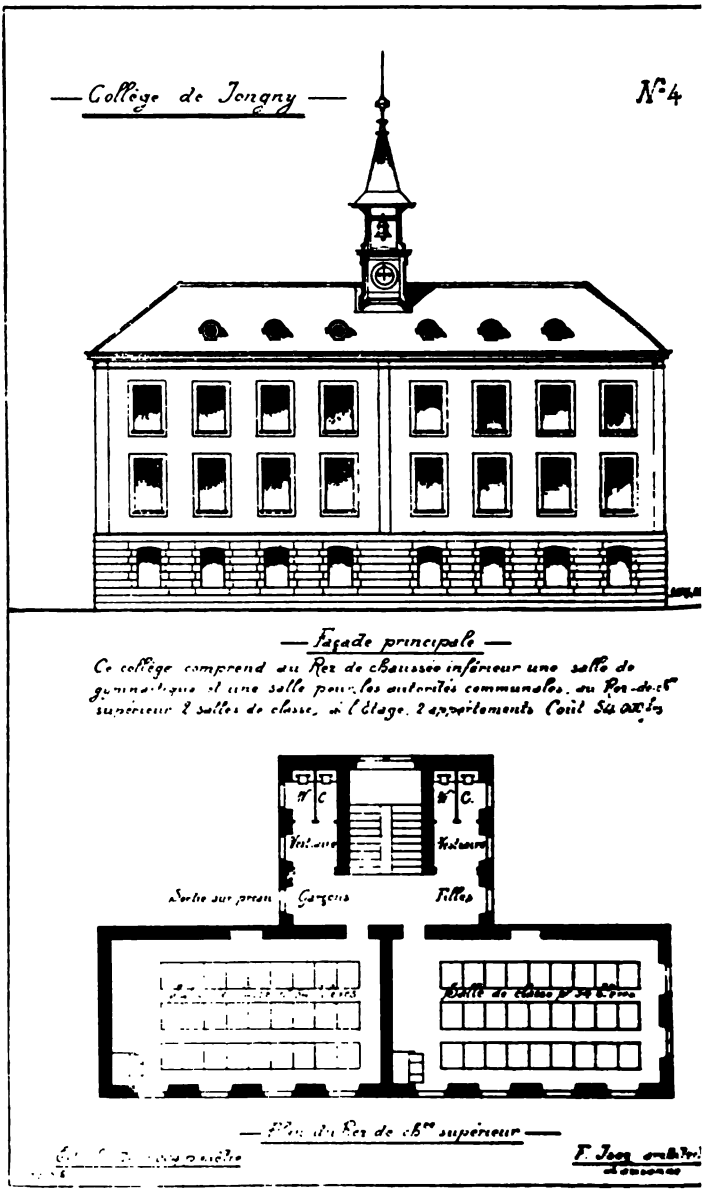

VAUD (ECOLE-TYPE A DEUX CLASSES)

issent dans le sens auquel le terrain se prête, sans toujours s'inquiéter des points cardinaux.

L'orientation, cependant, est une des questions d'hygiène scolaire les plus discutées et nous voyons que tous nos cantons s'en sont vivement préoccupés.

Orientation Nord. Tandis que les hygiénistes français, l'prélat en tête, réclament le nord comme étant l'unique moyen d'éviter les rayons solaires directs et d'avoir une lumière égale, les hygiénistes des autres pays repoussent complètement cette orientation. Berne, St-Gall et Vaud en font même le sujet d'une défense expresse.

Orientation Ouest. Tous les auteurs s[illegible] ui[illegible] repousser l'orientation ouest ; la chaleur y [illegible] la lumière est changeante et désagréable ; c[illegible] souffle le vent et frappe la pluie par le m[illegible]

Cette orientation ouest n'est autorisée en Sui[illegible] canton de Fribourg.

Berne, St-Gall, Lausanne l'interdisent expressément.

Orientation Est. Argovie, Berne, St-Gall autorisent l'orientation est si l'emplacement l'exige. Cette orientation n'est du reste interdite par aucun canton.

Orientation Sud-Est. L'orientation sud-est, recommandée principalement par l'architecte Koch, de Zurich, est très vivement recommandée par cinq cantons : Appenzell R. Ext., Argovie, Bâle-Ville, St-Gall, Zurich; et c'est aussi l'orientation à laquelle nous donnerions la préférence.

L'ensoleillement existe, mais se produit pendant les premières heures du jour.

La lumière n'y est pas changeante, enfin les vents ne sont que peu perçus dans cette orientation, qui semble réunir tous les avantages.

Les autres cantons n'ont pas de prescriptions au sujet de cette orientation.

Orientation Sud. C'est l'orientation qui a conquis le plus de suffrages en Suisse. Dix cantons la recommandent ou l'au-

enfants pauvres, au moins en hiver, une nourriture substantielle et abondante, tel est le but qu'elles poursuivent.

Voici l'état de la question en Suisse :

CANTONS		CANTONS	
Appenzell, R.-Ext.	—	Schaffhouse	—
Appenzell, R.-Int.	—	Schwytz	—
Argovie	—	Soleure	oui
Bâle-Campagne	désirable	St-Gall	oui (ville)
Bâle-Ville	oui	Thurgovie	bouillon
Berne	oui	Unterwald	—
Fribourg	—	Uri	oui
Genève	oui	Valais	—
Glaris	—	Vaud	oui
Grisons	—	Zurich	oui
Lucerne	oui	Zoug	—
Neuchâtel	44/115		

5. COLONIES DE VACANCES

Un des plus grands bienfaits de l'école est de soustraire pendant une partie du jour les enfants de la classe pauvre au milieu étroit, encombré, sombre, mal aéré, méphitique où végètent les familles, et pendant les heures où les parents, retenus à l'atelier ou à l'ouvrage, ne peuvent veiller sur eux et leur épargner l'influence néfaste de la rue.

Classes gardiennes. — De là l'institution des *classes gardiennes* (Bâle, Genève, Zurich, Schwytz, Fribourg, St-Gall, Neuchâtel, Lausanne). Ces classes sont destinées à garder les enfants sans surveillance pendant les heures d'atelier.

Colonies de vacances. — C'est pour parer à ces dangers, accrus encore pendant les vacances, et pour offrir aux enfants pauvres et voués à la misère physiologique le milieu réparateur de la montagne, qu'on a imaginé les colonies de vacances.

La gloire en revient au vénérable pasteur suisse Walther Bion de Zurich, et, depuis 1876, où pour la première fois

L'HYGIÈNE SCOLAIRE EN SUISSE

Nous étudierons en premier lieu l'hygiène de l'école, ensuite celle de l'écolier.

I. L'HYGIÈNE DE L'ÉCOLE

L'hygiène de l'école s'occupe :

1. De l'hygiène du bâtiment scolaire.
2. De l'hygiène du mobilier scolaire.
3. De l'hygiène du matériel scolaire.

A. Hygiène du Bâtiment scolaire.

La Suisse peut être fière de ses bâtiments d'école. Où que on voyage dans notre pays, que ce soit dans les grandes lles ou dans les villages, dans les bourgades ou même les meaux, partout, lorsque l'on trouve sur son chemin une aison plus belle, plus riche, plus spacieuse, mieux exposée e toutes les autres, on peut être sûr que c'est la maison école que l'on a sous les yeux.

La construction de belles écoles est donc une des grandes éoccupations de toutes les autorités de notre pays. Malheusement, on ne peut pas demander des municipalités des us petits villages des connaissances d'hygiène scolaire, et en souvent ces autorités s'occupent plus de la façade que

ECOLE DE GAIS (APPENZELL)

de la salle d'école et de son orientation, et elles ne se
pas un compte suffisamment exact des conditions l
ques que doit remplir une salle d'école dans laquelle
fant passe une grande partie de son existence.

RÈGLEMENTS POUR LA CONSTRUCTION DES BATIMENTS SCOLAIRES

ɔur obvier à cet inconvénient, un certain nombre de can- ont eu l'excellente idée de faire établir par une commis- d'hommes compétents un règlement sur la construction écoles, en stipulant les conditions et les mesures norma- Normalien) que doivent présenter les différentes parties ıe école.

rois cantons avaient déjà un règlement officiel au moment 'exposition de Zurich ; c'étaient Fribourg, St-Gall, Zurich. uis ce temps, cinq cantons : Argovie, Lucerne, Neuchâtel, wytz, Vaud ont suivi cet exemple et ont adopté un régle- ıt officiel plus ou moins complet liant les municipalités canton, qui sont obligées de s'y conformer scrupuleuse- ıt.

'autres cantons, au nombre de trois, ont un règlement officiel qui, sous forme de conseils, donne les indications essaires aux autorités scolaires. Ce sont : Appenzell Rho- -Ext., Berne, Bâle-Ville (Rapport des Commissions).

es autres cantons enfin, Appenzell R.-Int., Argovie, Bâle- npagne, Genève, Glaris, Grisons, Soleure, Schaffhouse, terwalden, Uri, Tessin, Thurgovie, Valais, Zoug n'ont pas règlement, et presque tous en expriment leur profond regret en sentent vivement le besoin ; mais tous suppléent en tie à cette lacune en stipulant que les plans d'écoles, avant pouvoir être exécutés, doivent être présentés et approu- soit par l'architecte cantonal ou par le conseil de santé, t par le Conseil d'Etat, qui se réserve d'y apporter les difications nécessitées par l'hygiène. Quelques cantons me, Valais par exemple, punissent les contrevenants d'une ıende.

Jn examen même superficiel des différentes législations ɔlaires, des règlements de construction et surtout des me-

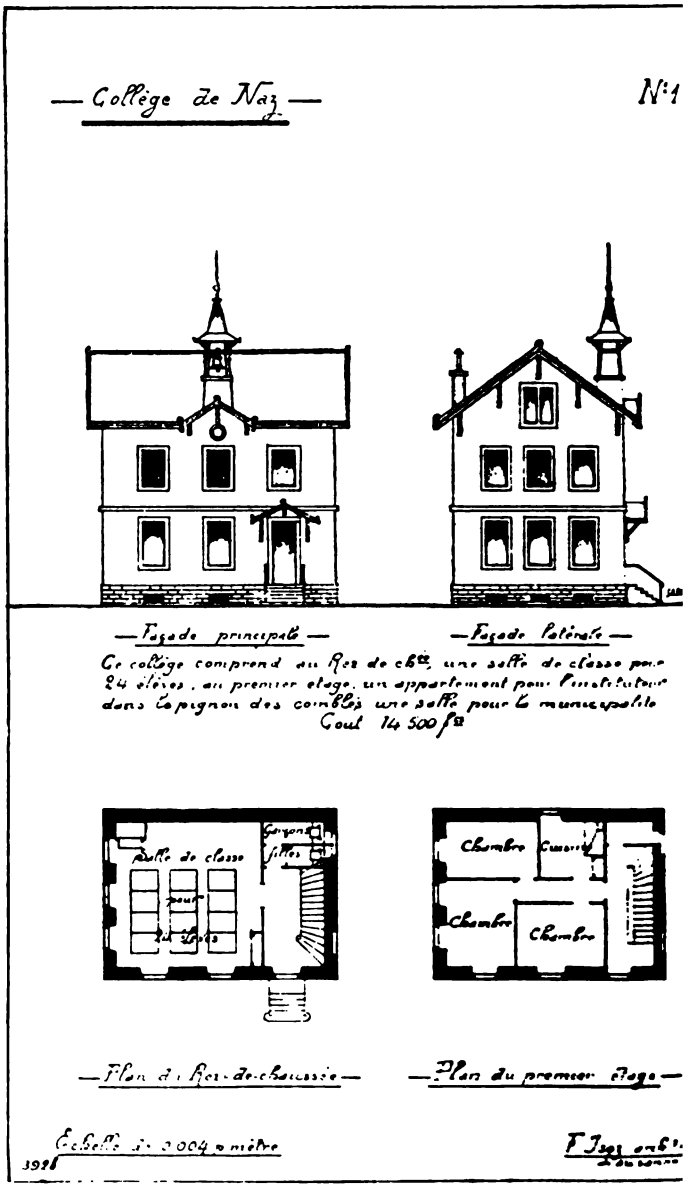

VAUD (BATIMENT-TYPE A UNE CLASSE)

es types admises dans les différents cantons montre com-
n souvent sont diamétralement opposés les opinions et les
s et combien nous sommes loin de l'unité si désirable en
eille matière.

)ans certains cantons, en effet, ces ordonnances datent en-
e du temps où l'hygiène scolaire était peu connue et peu
)réciée et rien n'y a été ajouté depuis.

)ans d'autres cantons, qui cherchent à se tenir au courant
recherches modernes, elles sont revues, corrigées et con-
uellement augmentées, et sont tout à fait à la hauteur des
nières découvertes de la science.

Une unification des règlements de construction des bâti-
nts scolaires qui tiendrait suffisamment compte de l'alti-
le, du climat et des autres circonstances extérieures ren-
ait pour l'avenir, à notre jeunesse scolaire, un service
ppréciable.

Nous allons chercher à nous orienter sur les dispositions
plus habituellement requises par nos cantons pour les
istructions scolaires.

I. EMPLACEMENT

Un terrain sec ou asséché par des travaux préalables est
lamé par tous les cantons sans exception.

Le terrain sera choisi dans un endroit bien découvert et
soleillé, si possible sur une éminence (Neuchâtel, Soleure,
ud) ; éloigné d'autres constructions, afin que l'école ne
t pas encaissée dans les maisons voisines et que toutes
classes reçoivent la lumière en quantité suffisante, et afin
viter le bruit et le voisinage d'industries bruyantes et des
riques.

II. ORIENTATION.

est bien difficile d'exiger beaucoup à cet égard. Les villes
nent le terrain qu'elles ont disponible et les architectes bâ-

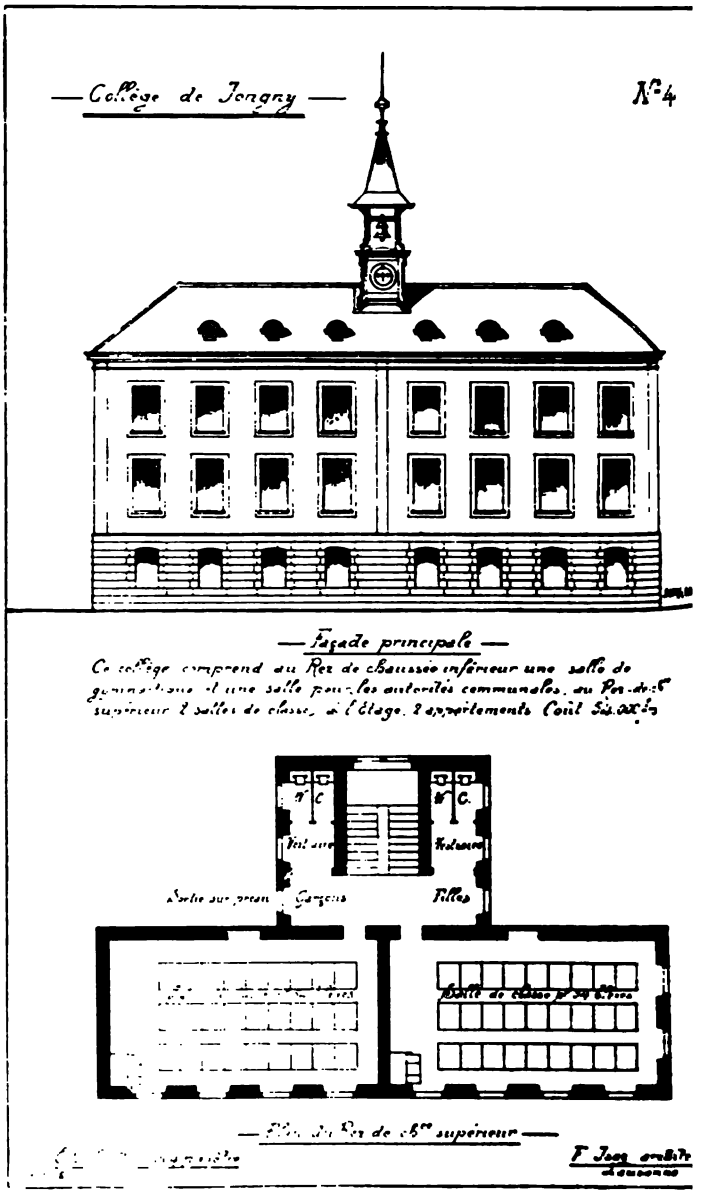

VAUD (ÉCOLE-TYPE A DEUX CLASSES)

ssent dans le sens auquel le terrain se prête, sans toujours inquiéter des points cardinaux.

L'orientation, cependant, est une des questions d'hygiène solaire les plus discutées et nous voyons que tous nos cans s'en sont vivement préoccupés.

Orientation Nord. Tandis que les hygiénistes français, rélat en tête, réclament le nord comme étant l'unique moyen éviter les rayons solaires directs et d'avoir une lumière gale, les hygiénistes des autres pays repoussent complètement cette orientation. Berne, St-Gall et Vaud en font même sujet d'une défense expresse.

Orientation Ouest. Tous les auteurs sont unanimes pour epousser l'orientation ouest ; la chaleur y est considérable, lumière est changeante et désagréable ; c'est de ce côté que ouffle le vent et frappe la pluie par le mauvais temps.

Cette orientation ouest n'est autorisée en Suisse que par le anton de Fribourg.

Berne, St-Gall, Lausanne l'interdisent expressément.

Orientation Est. Argovie, Berne, St-Gall autorisent l'orientation est si l'emplacement l'exige. Cette orientation n'est u reste interdite par aucun canton.

Orientation Sud-Est. L'orientation sud-est, recommandée rincipalement par l'architecte Koch, de Zurich, est très vivement recommandée par cinq cantons : Appenzell R. Ext., rgovie, Bâle-Ville, St-Gall, Zurich; et c'est aussi l'orientation à laquelle nous donnerions la préférence.

L'ensoleillement existe, mais se produit pendant les premières heures du jour.

La lumière n'y est pas changeante, enfin les vents ne sont ue peu perçus dans cette orientation, qui semble réunir tous s avantages.

Les autres cantons n'ont pas de prescriptions au sujet de tte orientation.

Orientation Sud. C'est l'orientation qui a conquis le plus suffrages en Suisse. Dix cantons la recommandent ou l'au-

torisent expressément. Ce sont : Appenzell R. Ext. et R. I. Argovie, Berne, Fribourg, Neuchâtel, St-Gall, Thurg Vaud, Zurich.

III. BATIMENT SCOLAIRE.

Nous ne nous arrêterons pas longuement à discuter la q tion du bâtiment scolaire et du nombre de classes qu'il p contenir.

Lorsqu'il s'agit d'un bâtiment d'école à la campagn question peut se poser s'il vaut mieux construire ce bâtin à une, deux ou plusieurs classes.

En ville, étant donnés le peu de place et la grande dép il ne saurait être question de bâtiments à un étage, conte une seule classe. Le seul système possible est celui du gr scolaire, comprenant deux divisions séparées : une pour filles, l'autre pour les garçons.

Un bâtiment, même de 16 à 18 classes, pourvu que les ridors soient suffisamment larges, au moins trois m (Bâle 4 m., Genève 5 m.) et les vestibules suffisamment cieux et élevés, me paraît parfaitement compatible avec règles de l'hygiène la plus stricte.

Sans doute, au point de vue hygiénique, nous repouss absolument les grandes casernes à quatre ou cinq étages, tenant plus de vingt classes, comme il en existe quelq unes en Suisse. Nous trouvons, en effet, à Bâle, une é avec vingt-quatre classes, à Aarau une avec trente-six et Chaux-de-Fonds un bâtiment scolaire contenant plus de q rante classes.

IV. SALLE D'ÉCOLE.

La salle d'école est la partie la plus importante du bâ ment scolaire.

1. *Nombre maximum d'élèves par classe.*

Sous le rapport de l'*enseignement*, une salle d'école, spacieuse soit-elle, ne devrait pas contenir un trop gra

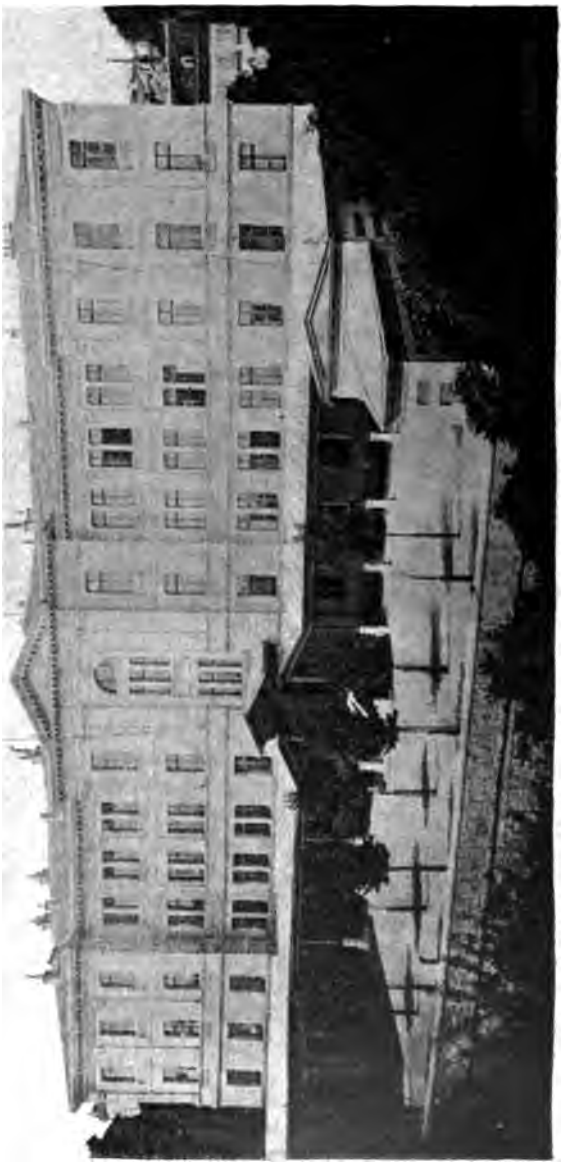

ÉCOLE SUPÉRIEURE COMMUNALE, LAUSANNE

nombre d'élèves. Dépasser cinquante élèves, ce serait excéder la force de surveillance du maître le mieux doué.

Sous le rapport de l'*hygiène*, ce chiffre de cinquante élèves nous paraît aussi représenter un maximum, car la respiration et la perspiration de cinquante enfants amènent rapidement une disette d'oxygène, un excès d'acide carbonique et une viciation de l'air.

Malheureusement, ce nombre est trop souvent dépassé dans nos écoles suisses, ainsi que le prouve le tableau suivant :

CANTONS	Nombre d'élèves par classe	CANTONS	Nombre d'élèves par classe
Appenzell R.-Ext. .	40	Schwytz.....	80
» R.-Int. .	p. de règle fixe	Soleure	80
Argovie	70	St-Gall.....	70-80
Bâle-Campagne	—	Tessin	—
Bâle-Ville	54	Thurgovie	80
Berne	60-70	U. Obwalden	—
Fribourg	70	U. Nidwald	—
Genève.....	40	Uri	—
Glaris.....	70 (ou 60)	Valais	—
Grisons	p. de règle fixe	Vaud	50
Lucerne.....	70	Zurich	50-60
Neuchâtel	50	Zoug.....	—
Schaffhouse	p. de règle fixe		

2. *Dimensions des classes.*

Les dimensions d'une salle d'école ne sauraient dépasser certaines limites.

Sa *longueur* est limitée par l'énergie vocale et la puissance visuelle du maître et des élèves et ne devrait guère, pour ces raisons, dépasser 9 m. 50. Les élèves, situés à 8 m. 50 du tableau noir, distinguent déjà avec peine l'écriture.

Sa *largeur* est limitée par l'éclairage : au-dessus de 7 m les fenêtres unilatérales ne suffisent pas à éclairer suffisamment bien les places situées au fond de la classe.

Sa *hauteur* est limitée par l'acoustique, qui deviendrait de

— Collège de l'Auberson — N° 5

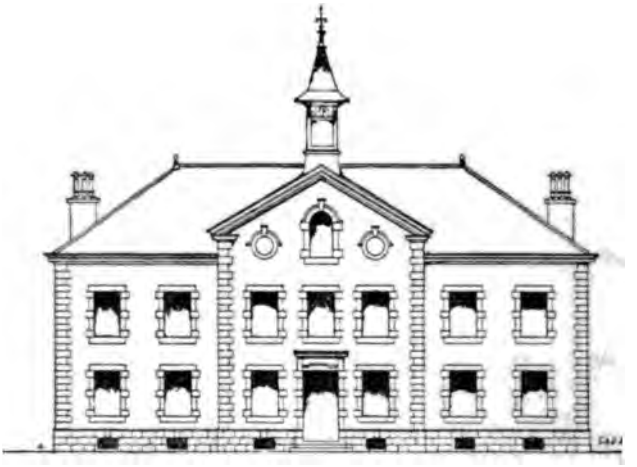

— Façade principale —

Ce collège comprend au Rez de ch^ee inférieur un appartement pour l'un des instituteurs et une salle de gymnastique au Rez-de-ch^ee supérieur et au 1er étage, 4 Salles de classe, dans le comble bûchers resserres et une salle pour bibliothèque dans le pignon. Coût 54.000 frs

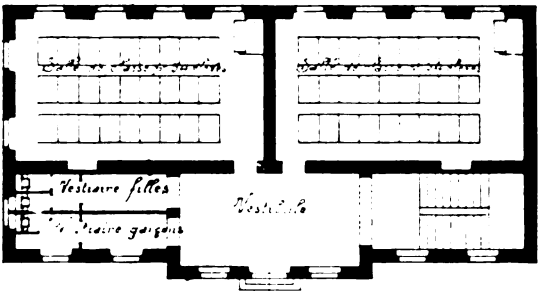

— Plan du Rez de ch^ee supérieur —

Echelle de 0.004 p mètre

F. Jaccard architecte
Lausanne

fectueuse à cause de la résonnance désagréable et ne devra pas dépasser quatre mètres.

Voici les dimensions les plus usitées en Suisse:

CANTONS	HAUTEUR	LONGUEUR	LARGEUR
	Mètres	Mètres	Mètres
Appenzell R.-Ext. . .	3 à 3,60	8,4	6.20
Appenzell R.-Int. . . .	—	—	—
Argovie	3,50	10 à 11 !	8 à 9 !
Bâle-Campagne	—	—	—
Bâle-Ville	3,8 à 4	9,6	6,3
Berne	3,40 à 3,50	9 à 10	6.80
Fribourg	2,50	—	—
Genève	3,50 à 4	8 à 11	6 à 7
Glaris	3 à 4	9 à 10	7 à 11
Grisons	—	—	—
Lucerne	2,70	—	—
Neuchâtel	3,20 à 4,50	9 à 10	6.20 à 6,50
Schaffhouse	—	—	—
Schwytz	2.7 à 4	12	9
Soleure	3 à 3,50	10 à 11 !	7 à 8
St-Gall	3,30 à 3,50	10,6 à 11,50 !	6,80 à 7.20
Tessin	—	—	—
Thurgovie	3 à 3,50	10 à 11 !	7 à 8
Obwalden	—	—	—
Nidvald	—	—	—
Uri	—	—	—
Valais	—	—	—
Vaud	2.80 à 4	7,50 à 11	6 à 7
Zurich	3.50 à 3,90	9 à 11	6 à 7,20 à 8,5
Zoug	—	—	—

Soleure a eu l'heureuse idée en 1873 de faire mesurer hauteur de toutes les classes de son canton et les résultats cette enquête ont été tels que l'autorité a, depuis ce momen porté tous ses soins à les améliorer lors de constructio nouvelles ou de reconstructions, et il y est parvenu, ain que le prouvent les enquêtes de 1873, 1891 et 1896, transcri dans le tableau suivant.

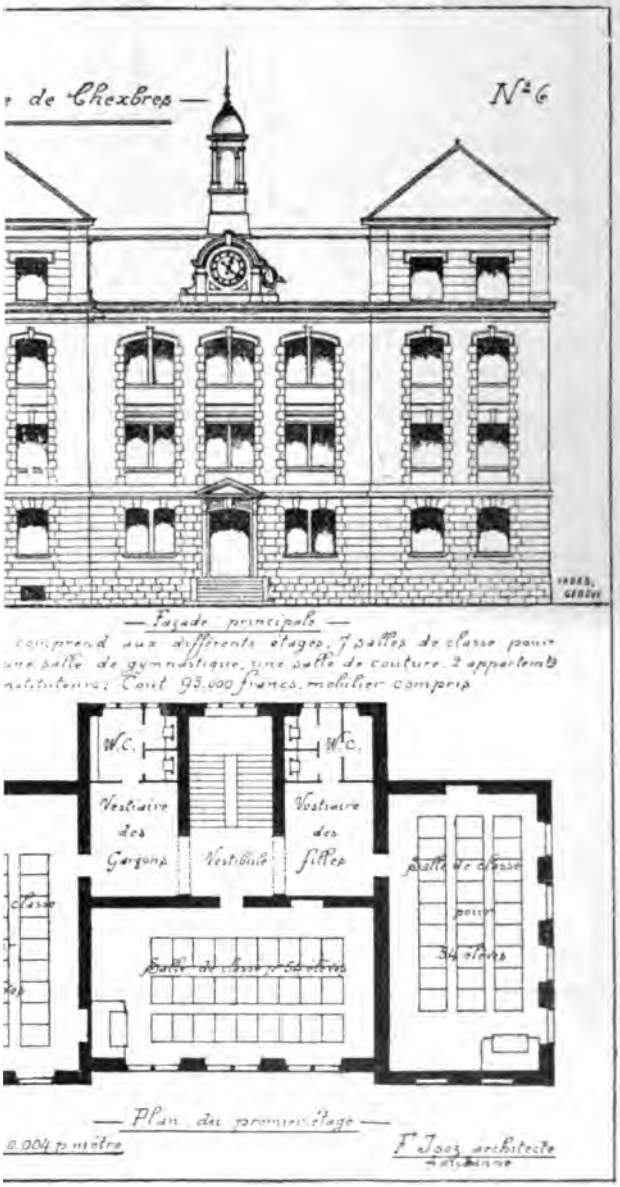

(Vaud) École type à trois classes

LIMITES	1873		1891		189
Hauteur de la classe	de 170 écoles	%	de 248 écoles	%	de [illegible] écoles
Cl. de plus de 3 m. de haut.	6	3,33	64	25,81	96
Cl. de 2 m. 50 à 3 m. »	140	77,78	145	58,47	179
Cl. de 2 m. à 2 m. 50 »	33	18,33	38	15,39	32
Cl. de moins de 2 m. »	1	0,56	1	0,32	1

3. *Surface de plancher par élève.*

C'est une des dimensions importantes de l'hygiène sc
et qui est fixée avec soin par les règlements.

Comme comparaison, voici le chiffre de surface exigé

Prusse, Saxe, Wurtemberg 0 m. 60 Alsace, Espagne . . . . .
Hesse et Bavière. . . . . 0 m. 80 Bade . . . . . .
Autriche . . . . 1 m. 20

Voici ce même chiffre pour la Suisse :

CANTONS	Surface de plancher par élève	CANTONS	Surface de pl par élève
	Mètres		Mètres
Appenzell, R.-Ext..	1,35	Neuchâtel	1,20 à 1.
Argovie	1,20	Schwytz	0,75
Bâle-Campagne	—	Soleure	1
Bâle-Ville	1,10 à 1,36	St-Gall.....	1 à 1,2
Berne	1	Thurgovie	1
Fribourg	1,70	Vaud	1,30
Glaris.....	0,80 à 2,50	Zurich	1
Lucerne	0,80		

Soleure a encore ici su exercer une influence très favor
sur ses écoles, comme nous le prouve le tableau suivant:

LIMITES	1873		1891		1896
Surface de plancher par élève	de 179 écoles	%	de 248 écoles	%	de [illegible] écoles
Cl. de plus de 1 m² 50 . . .	37	20,68	91	37,45	140
» » 1 m² à 1 m² 50	70	39,11	116	47,74	130
» » 0 m² 75 à 1 m²	54	30,17	33	13,58	33
» moins de 0 m² 75 . .	18	10,06	3	1,23	5

4. *Construction.*

lancher devrait être en bois dur; le parquet seul empê- infiltrations de poussière dans les rainures, il permet opreté plus exacte, il ne nécessite pas de lavage à eau. Le coût élevé l'a fait remplacer dans beaucoup s par du sapin, c'est là un fait regrettable.

pin est bien moins hygiénique, beaucoup moins résis- eaucoup moins uni. Il est difficile à maintenir propre; e bientôt un réceptacle de poussières et de microbes; e l'humidité, il s'imprègne de matières putrides et de ts. Il n'est donc pas à conseiller, à moins qu'on ne le e à l'huile.

carrons, avec leurs rainures multiples, sont à rejeter. 'en avons dans aucune école.

CANTONS	PARQUET	SAPIN	SAPIN VERNI
zell R.-Int.	—	sapin	—
zell R.-Ext.	—	sapin	—
ie.....	parquet	sapin	—
'ille.....	parquet	—	—
.....	parquet	—	sapin verni
rg.....	—	sapin	—
.....	—	sapin	pitch-pin
.....	parquet	sapin	—
âtel.....	parquet	sapin	—
tz.....	parquet	—	sapin verni
e.....	—	sapin	—
l.....	parquet	—	—
ovie.....	parquet	sapin	—
.....	—	sapin	—
.....	parquet	—	—

murs ne seront pas blanchis à la chaux, le blanc écla- iguant beaucoup les yeux des élèves, surtout dans les exposées au midi.

ndant, il ne faut pas oublier que les murs doivent con-

tinuellement réfléchir la lumière diffuse et servent puissamment à éclairer la classe.

Cela est si vrai, que l'on voit, dans certaines classes, des places d'où l'on n'aperçoit aucune trace de ciel avoir cependant leur dix bougiemètres d'intensité lumineuse, minimum indispensable, uniquement grâce à la réverbération des murs.

Pour pouvoir réfléchir la lumière, il est nécessaire qu'ils aient une couleur aussi claire que possible, douce, agréable à l'œil et reposante. Le professeur Marc Dufour, de Lausanne, recommande spécialement la teinte gris pâle.

CANTONS	COULEUR DES MURS DES CLASSES
Appenzell R.-Ext.	couleur à l'huile vert clair
Argovie	» » gris ou bleu clair
Bâle-Ville	» » bleu ou jaune clair
Berne	» » bleu ou jaune clair
Fribourg	» » gris clair
Glaris	» » gris ou tout blanc
Lucerne	» » teinte claire
Neuchâtel	» » gris bleu ou vert d'eau
Schwitz	» » vert ou bleu clair
Soleure	» » vert d'eau clair
St-Gall	» » teinte claire
Thurgovie	» » diverses teintes claires
Vaud	» » gris pâle
Zurich	» » diverses couleurs claires

Cette étude de la couleur des murs et du maximum de lumière que l'on peut obtenir nous amène à l'étude de l'éclairage.

ÉCLAIRAGE

Tous les auteurs sont d'accord pour admettre qu'il faut aux écoles beaucoup de lumière. Mais on est loin d'être d'accord sur le mode d'arrivée de cette lumière.

I. Direction de la lumière

La lumière en face est rejetée par tous les hygiénistes. Elle est gênante et désagréable : elle empêche aux élèves de voir

e maître et de distinguer ce qu'on écrit au tableau noir ; elle atigue beaucoup la vue, surtout s'il y a de la réverbération.

Cet éclairage doit être banni des écoles.

La lumière d'en haut serait assez agréable pour la lecture

CANTON DE St-GALL

et les travaux oraux, mais elle est gênante pour l'écriture et le dessin, à cause de la projection de l'ombre de la tête des élèves sur le papier. Enfin, elle ne serait possible que dans les écoles à un étage, elle diminuerait rapidement par la neige et la poussière et donnerait l'été une chaleur intolérable.

La lumière venant uniquement de derrière donne un jour désagréable pour l'instituteur qui est ébloui, et une lu-

mière insuffisante pour l'élève dont l'ombre se projette avant sur le papier. Si, cependant, les fenêtres postérieures sont hautes et larges, alors cette ombre devient si faible qu'on peut considérer la perte de lumière comme négligeable.

En résumé, ces trois modes d'éclairages isolés ne doivent pas être utilisés dans les écoles.

Reste l'éclairage latéral.

La plupart des auteurs se prononcent :

pour *l'éclairage unilatéral.*

D'autres demandent *l'éclairage bilatéral.*

Quelques-uns enfin *l'éclairage multilatéral.*

A. *Eclairage unilatéral gauche*

recommandé surtout par Trelat.

Dès que l'on accepte le principe de l'éclairage unilatéral, il est évident que la lumière ne saurait entrer que par la gauche, la lumière qui arrive par la droite projetant l'ombre de la main sur le papier.

Cet éclairage est excellent et supprime les jeux changeants et fatigants d'ombre et de lumière, mais il ne reste excellent que si les fenêtres sont hautes et les classes peu larges, car sans cette précaution le fond de la classe est, surtout par le temps gris, très insuffisamment éclairée.

B. *Eclairage bilatéral, gauche et droit*

recommandé par Gariel, Javal et Ferraud, en France ; Förster, Breslau et Berlin, Rembold, en Allemagne, est un éclairage dans lequel le jour pénètre simultanément à gauche et à droite avec prédominance de l'éclairage à gauche.

L'éclairage bilatéral fournit une quantité suffisante de lumière, mais les objets sont diversement éclairés. Selon la distance où ils se trouvent de chacune des fenêtres opposées ils seront plus en lumière d'un côté que de l'autre, leurs ombres seront plus ou moins accentuées, leur aspect légèrement modifié. L'œil, sollicité par deux jours qui s'entrecroisent

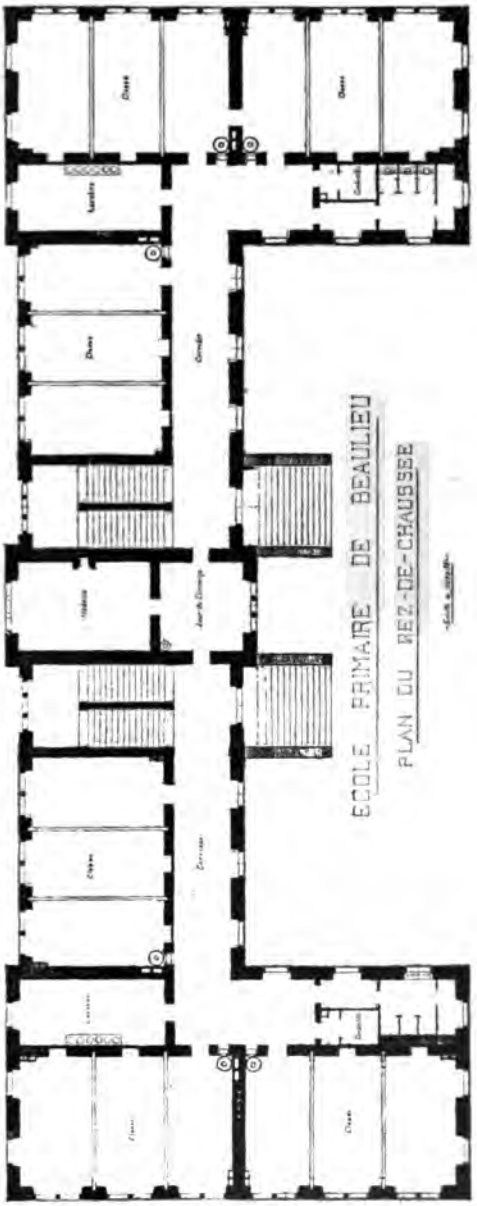

LAUSANNE

fectueuse à cause de la résonnance désagréable et ne devrait pas dépasser quatre mètres.

Voici les dimensions les plus usitées en Suisse:

CANTONS	HAUTEUR	LONGUEUR	LARGEUR
	Mètres	Mètres	Mètres
Appenzell R.-Ext. . .	3 à 3,60	8,4	6,20
Appenzell R.-Int. . . .	—	—	—
Argovie	3,50	10 à 11 !	8 à 9 !
Bâle-Campagne	—	—	—
Bâle-Ville	3,8 à 4	9,6	6,3
Berne	3,40 à 3,50	9 à 10	6,80
Fribourg	2,50	—	—
Genève	3,50 à 4	8 à 11	6 à 7
Glaris	3 à 4	9 à 10	7 à 11
Grisons	—	—	—
Lucerne	2,70	—	—
Neuchâtel	3,20 à 4,50	9 à 10	6,20 à 6,50
Schaffhouse	—	—	—
Schwytz	2,7 à 4	12	9
Soleure	3 à 3,50	10 à 11 !	7 à 8
St-Gall	3,30 à 3,50	10,6 à 11,50 !	6,80 à 7,20
Tessin	—	—	—
Thurgovie	3 à 3,50	10 à 11 !	7 à 8
Obwalden	—	—	—
Nidvald	—	—	—
Uri	—	—	—
Valais	—	—	—
Vaud	2,80 à 4	7,50 à 11	6 à 7
Zurich	3,50 à 3,90	9 à 11	6 à 7,20 à 8,50
Zoug	—	—	—

Soleure a eu l'heureuse idée en 1873 de faire mesurer la hauteur de toutes les classes de son canton et les résultats de cette enquête ont été tels que l'autorité a, depuis ce moment, porté tous ses soins à les améliorer lors de constructions nouvelles ou de reconstructions, et il y est parvenu, ainsi que le prouvent les enquêtes de 1873, 1891 et 1896, transcrites dans le tableau suivant.

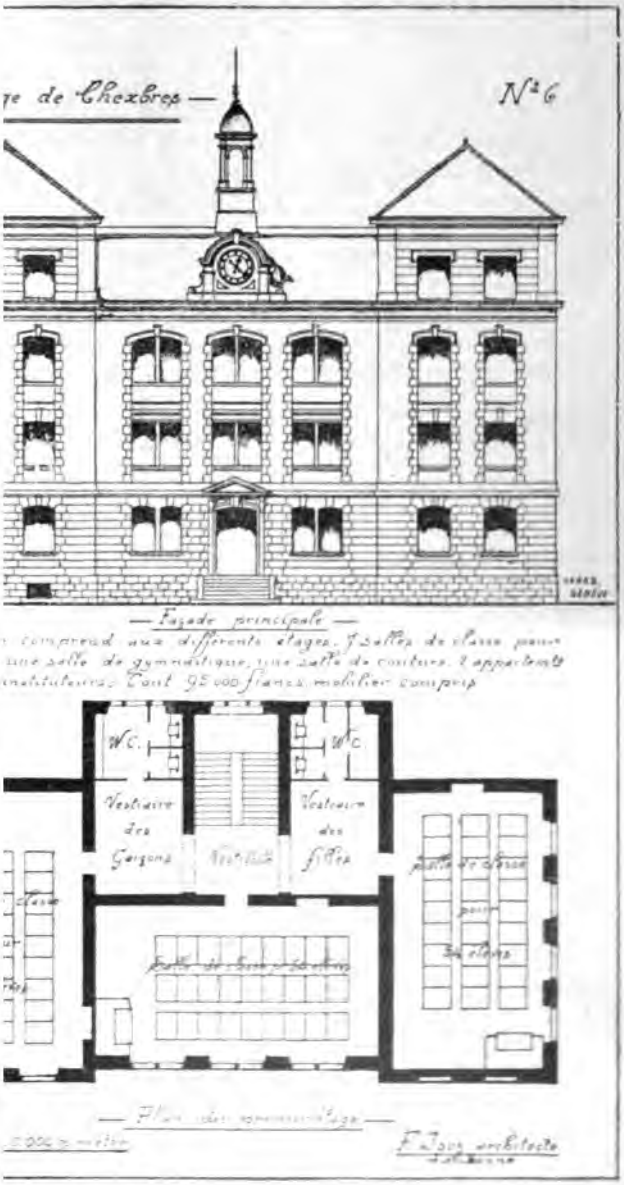
de Chexbres
N° 6
Façade principale
W.C.
W.C.
Vestiaire des Garçons
Vestiaire des filles

LIMITES	1873		1891		1[illegible]
Hauteur de la classe	de 170 écoles	%	de 248 écoles	%	de [illegible] écoles
Cl. de plus de 3 m. de haut.	6	3,33	64	25,81	96
Cl. de 2 m. 50 à 3 m. »	140	77,78	145	58,47	179
Cl. de 2 m. à 2 m. 50 »	33	18,33	38	15,39	32
Cl. de moins de 2 m. »	1	0,56	1	0,32	1

3. *Surface de plancher par élève.*

C'est une des dimensions importantes de l'hygiène [illegible] et qui est fixée avec soin par les règlements.

Comme comparaison, voici le chiffre de surface ex[illegible]

Prusse, Saxe, Wurtemberg 0 m. 60 Alsace, Espagne . . . .
Hesse et Bavière. . . . . 0 m. 80 Bade . . . . . .
Autriche . . . . 1 m. 20

Voici ce même chiffre pour la Suisse :

CANTONS	Surface de plancher par élève	CANTONS	[illegible]
	Mètres		M[illegible]
Appenzell, R.-Ext.	1.35	Neuchâtel	1.20
Argovie	1.20	Schwytz	[illegible]
Bâle-Campagne	—	Soleure	[illegible]
Bâle-Ville	1.10 à 1.36	St-Gall	[illegible]
Berne	[illegible]	Thurgovie	[illegible]
Fribourg	1.70	Vaud	[illegible]
Glaris	0.80 à 2.50	Zurich	[illegible]
Lucerne	0.80		

Soleure a encore ici su exercer une influence très fav[illegible] sur ses écoles, comme nous le prouve le tableau suiva[illegible]

[illegible]	1873		1891		18[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	91	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	116	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	3	1.23	5

4. *Construction.*

lancher devrait être en bois dur; le parquet seul empê-
s infiltrations de poussière dans les rainures, il permet
ropreté plus exacte, il ne nécessite pas de lavage à
eau. Le coût élevé l'a fait remplacer dans beaucoup
s par du sapin, c'est là un fait regrettable.
apin est bien moins hygiénique, beaucoup moins résis-
eaucoup moins uni. Il est difficile à maintenir propre;
ie bientôt un réceptacle de poussières et de microbes;
pe l'humidité, il s'imprègne de matières putrides et de
ts. Il n'est donc pas à conseiller, à moins qu'on ne le
se à l'huile.
carrons, avec leurs rainures multiples, sont à rejeter.
n'en avons dans aucune école.

CANTONS	PARQUET	SAPIN	SAPIN VERNI
izell R.-Int.	—	sapin	—
izell R.-Ext.	—	sapin	—
ie.	parquet	sapin	—
Ville	parquet	—	—
.....	parquet	—	sapin verni
arg	—	sapin	—
e	—	sapin	pitch-pin
.....	parquet	sapin	—
âtel	parquet	sapin	—
ytz	parquet	—	sapin verni
e	—	sapin	—
l	parquet	—	—
ovie	parquet	sapin	—
.....	—	sapin	—
.....	parquet	—	—

murs ne seront pas blanchis à la chaux, le blanc éclatiguant beaucoup les yeux des élèves, surtout dans les exposées au midi.
ndant, il ne faut pas oublier que les murs doivent con-

ment à l'éclairage de la classe ou à la ventilation seulement, et a-t-on cherché à en masquer la lumière pour diminuer les inconvénients qu'elle offre pour les yeux de l'élève ?

C'est ce que nous apprend le tableau précédent.

Soleure, que nous nous plaisons à citer, nous montre tout ce qu'une autorité cantonale peut faire quand elle est fermement décidée à combattre une erreur et à chercher à y remédier.

C'est ce que nous prouve le tableau suivant :

ÉCLAIRAGE	1891		1896	
	de 248 écoles	%	de 308 écoles	%
Eclairage unilatéral gauche.....	11	4,44	23	4.47
» bilatéral gauche et postérieur	55	22.18	91	29.55
» bilatéral gauche et droit....	112	45.16	120	38.95
» multilatéral gauche, droit et postérieur	70	28.22	74	24.03
» antérieur.....	—	—		—

II. Grandeur et forme des fenêtres

L'éclairage naturel est soumis à un certain nombre de principes généraux qu'on peut résumer ainsi :

Il doit se rapprocher le plus possible de l'éclairage extérieur, être constant et aussi égal que possible dans les différents points de la classe.

Il repoussera la lumière directe et admettra le moins possible de lumière réfléchie, se composera donc surtout de lumière diffuse.

a) *Repousser la lumière directe.* Les rayons directs, s'ils pénètrent dans la salle, sont trop intenses, trop chauds et surtout produisent des ombres si considérables qu'elles deviennent gênantes. Ces rayons de soleil seront donc arrêtés au moyen de rideaux, de stores qui se manœuvrent de préférence de *bas en haut*, de façon à conserver le plus possible la

ımière venant du naut des fenêtres, qui, comme nous le verons, est la meilleure.

b) *Admettre le moins possible de lumière réfléchie* par es maisons voisines. Cette lumière venant de bas en haut est inégale, irrégulière, changeant à chaque moment et très fatigante pour la vue, si bien que l'on cherche à la supprimer en élevant l'appui de la fenêtre à la hauteur de la tête de l'élève assis.

c) *Rechercher la lumière diffuse.* L'intensité de la lumière diffuse sera donc directement proportionnelle à la surface du ciel aperçue depuis la classe, surface qui augmentera avec les dimensions des fenêtres, c'est-à-dire avec la surface vitrée de la classe.

Enfin il convient de tenir compte non [illegible] *quantité, mais de la qualité* des rayons di[illegible] dans cette surface vitrée.

Pour obtenir cette qualité, il faut, quel q[illegible] d'arrivée des rayons, qu'ils pénètrent en [illegible] par le *haut des fenêtres surtout*, sous une incidence de environ (45° au plus), et qu'ils se rapprochent le moins possible de l'horizontale; à plus forte raison qu'ils ne suivent jamais la direction de bas en haut qu'affecte la lumière réfléchie.

En voici la raison : l'école telle que nous l'avons demandée donnant sur une surface libre, ouvre ses fenêtres sur le ciel libre. Or la lumière la plus riche est celle qui vient de la partie du ciel la plus proche, c'est-à-dire du zénith ou de son environnement immédiat.

Cette lumière, voyageant verticalement, ne pénètre malheureusement qu'en petite quantité dans les fenêtres. Au contraire, la lumière qui vient de l'horizon gagne toute la profondeur de la pièce, mais elle est appauvrie par l'éloignement de la source; salie par son passage dans l'atmosphère poussiéreuse; obscurcie et diminuée par les montagnes, maisons, arbres voisins qui en absorbent une partie.

C'est donc entre ces deux sources, rayons verticaux du zénith, rayons de l'horizon, qu'il faut prendre la lumière diffuse, si l'on veut obtenir une lumière suffisante en qualité surtout en égalité.

C'est ce qui nous fait demander le plus possible de rayons de 35° environ.

De ces considérations nous arrivons, au point de vue des fenêtres, à ces deux conclusions :

1° La quantité de lumière introduite dans les classes soit aussi considérable que possible.

2° Les fenêtres auront une forme telle qu'elles laissent surtout pénétrer la meilleure qualité de lumière, c'est-à-dire la lumière diffuse dont les rayons auront une inclinaison autour de 35°.

Examinons les résultats obtenus en Suisse.

I. QUANTITÉ DE LUMIÈRE

La *quantité* de lumière introduite dans une classe dépend naturellement :

1. Du nombre des fenêtres.
2. Des dimensions des fenêtres.
3. De l'étroitesse des trumeaux.

A. *Surface vitrée.*

Examiner le nombre des fenêtres est illusoire et dépend de la longueur de la classe, car un nombre suffisant pour 40 élèves sera insuffisant pour 80.

Demander les dimensions des fenêtres, c'est-à-dire la surface vitrée par classe, conduirait à des déductions erronées puisque les classes sont de grandeurs différentes.

Aussi avons-nous demandé dans notre questionnaire :

La *proportion entre la surface vitrée et la surface plancher*, ce qui nous permet d'apprécier très exactement les exigences du canton en matière d'éclairage.

TABLEAU DES PROPORTIONS ENTRE :

CANTONS	Surface vitrée	Surface du plancher
zell R.-Ext.....	1	6
zell R.-Int.....	aucune recommandation spéciale	
e.....	1	5
ampagne.....	aucune recommandation spéciale	
ille.....	1	5,5 (autrefois 1 s. 6,6)
.....	1	6
rg.....	1	4
.....	1	4 à 1 : 5
.....	1	6
s.....	aucune recommandation spéciale	
e.....	1	6
ıtel.....	1	5
ıouse.....	aucune recommandation spéciale	
tz.....	1	6
.....	1	7 à 1 : 8
.....	1	4 à 1 : 5
.....	aucune recommandation spéciale	
ıvie.....	aucune recommandation spéciale	
vald. Obwald.....	1	5
Nidwald.....	aucune recommandation spéciale	
.....	aucune recommandation spéciale	
.....	1	3
.....	1	5
.....	aucune recommandation spéciale	

ne point de comparaison, citons ces mêmes proportions
ıelques pays de l'Europe :

Allemagne, 1 : 5.
Autriche, 1 : 6 à 1 : 4.
Russie, 1 : 6.

B. *Surface vitrée par élève.*

doute il ne faut pas attacher beaucoup d'importance
mesure absolue à la relation entre le nombre des élè-
a surface du vitrage, car la lumière ne se partage pas
ent entre les enfants et le même carreau laisse arriver

Schulhaus in Kesswil.

SOLEURE.

la lumière dans plusieurs directions, ce qui rend [illegible] illusoire.

Cette proportion permet cependant de comparer les [illegible] entre elles, et, *comme mesure comparative*, cette [illegible] mérite d'être conservée.

CANTONS	[illegible]	CANTONS	[illegible]
	M[illegible]		M[illegible]
Bâle-Ville	0.18 à 0.20	Lucerne	0.20
Fribourg	0.27	Neuchâtel	0.24 à 0.3[illegible]
Genève	0.22 à 0.30	Vaud	0.12 à 0.[illegible]

[illegible] point de comparaison, disons qu'en France [illegible] proportion de 0 m² 16 par élève.

[illegible] 0 m² 20. Erisman demande pour sa [illegible] 0 m² 20.

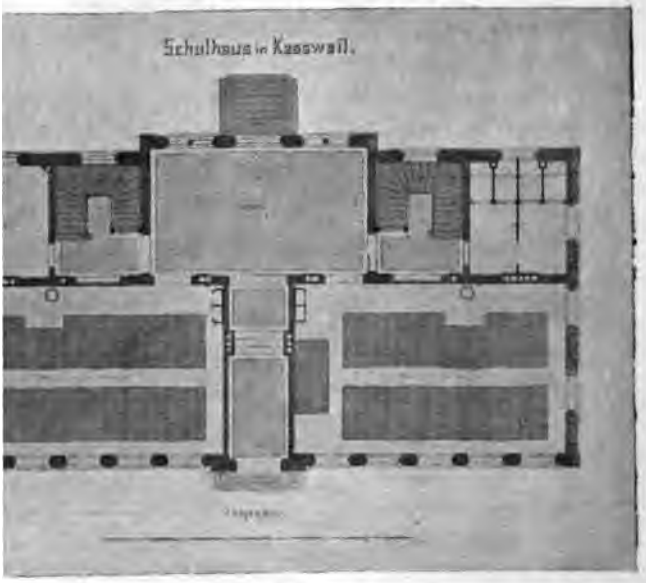

SOLEURE

:e domaine encore nous trouvons les intéressantes
de Soleure, qui nous montrent le chemin parcouru
route vers le progrès.
e que nous fait voir le tableau ci-dessous :

RFACE VITRÉE	1873		1891		1896	
	de 175 élèves	%	de 245 élèves	%	de 307 élèves	%
ıs de 20 % = 1/5 ..	16	9,14	13	5,31	24	7,81
% : 1/5 — 3/20	26	14,86	33	13,47	61	19,87
% : 3/20 — 1/10	83	47,43	145	59,18	177	57,66
1/10 et au-dessous..	50	28,57	54	22,04	45	14,66

II. QUALITÉ DE LA LUMIÈRE

ıalité de la lumière, nous l'avons vu, dépend de la
de rayons de lumière diffuse pénétrant dans les fe-

Seules, les écoles nouvelles sont construites d'après les principes d'hygiène oculaire décrits plus haut, et encore! car beaucoup d'écoles nouvelles ont des fenêtres antérieures et un très grand nombre l'éclairage multilatéral.

Comme nous le voyons, sept de nos cantons n'ont pas encore étudié la question d'une manière définitive, ce qui ne veut pas dire qu'ils l'aient négligée, car nous avons pu nous assurer que quelques-uns d'entre eux, Grisons et Uri, ont exposé des plans de salles d'école construites absolument d'après les principes de l'hygiène oculaire.

L'éclairage antérieur, le plus mauvais, le plus nuisible de tous, existe-t-il encore en Suisse?

Et si les fenêtres antérieures existent, servent-elles vrai-

CANTONS	Existe-t-il des fenêtres antérieures.	Servent-elles à l'éclairage?
Appenzell R.-Ext.	sont à éviter	
Appenzell R.-Int.	oui, une par classe	
Argovie	oui	
Bâle-Campagne	aucune recommandation spéciale	
Bâle-Ville	non	non
Berne	interdites	interdites
Fribourg	interdites	interdites
Genève	non	non
Grisons	aucune recommandation spéciale	
Lucerne	interdites	interdites
Neuchâtel	rarement	rarement
Schaffhouse	aucune recommandation spéciale	
Schwytz	interdites	interdites
Soleure	rarement	rarement
St-Gall	non	non
Tessin	aucune recommandation spéciale	
Thurgovie	oui	non — contrevents roulaux
Unterwald. Ob	aucune recommandation spéciale	
» Nid.	aucune recommandation spéciale	
Uri	non	non
Valais	aucune recommandation spéciale	
Vaud	rares	non
Zurich	inadmissibles	non
Zoug	aucune recommandation spéciale	

SCHULHAUS SAMADEN

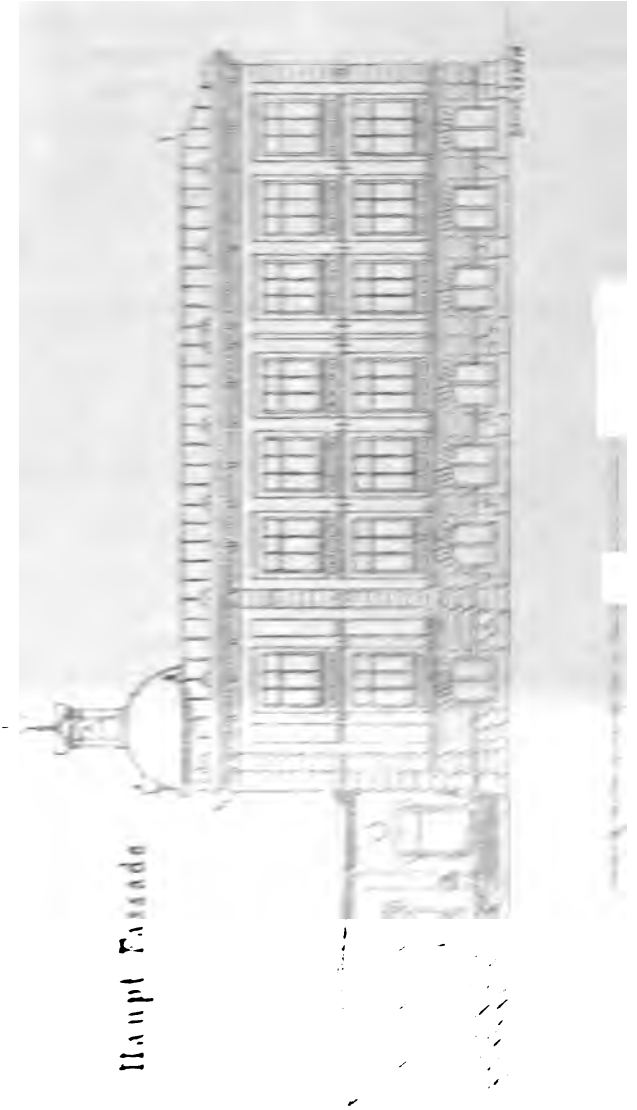

Haupt Fassade

ment à l'éclairage de la classe ou à la ventilation seulement, et a-t-on cherché à en masquer la lumière pour diminuer les inconvénients qu'elle offre pour les yeux de l'élève ?

C'est ce que nous apprend le tableau précédent.

Soleure, que nous nous plaisons à citer, nous montre tout ce qu'une autorité cantonale peut faire quand elle est fermement décidée à combattre une erreur et à chercher à y remédier.

C'est ce que nous prouve le tableau suivant :

ÉCLAIRAGE	1891		1896	
	de 248 écoles	%	de 308 écoles	%
Eclairage unilatéral gauche.....	11	4.44	23	4.47
» bilatéral gauche et postérieur	55	22.18	91	29.55
» bilatéral gauche et droit....	112	45.16	120	38.95
» multilatéral gauche, droit et postérieur	70	28.22	74	24.03
» antérieur.....	—	—		—

II. Grandeur et forme des fenêtres

L'éclairage naturel est soumis à un certain nombre de principes généraux qu'on peut résumer ainsi :

Il doit se rapprocher le plus possible de l'éclairage extérieur, être constant et aussi égal que possible dans les différents points de la classe.

Il repoussera la lumière directe et admettra le moins possible de lumière réfléchie, se composera donc surtout de lumière diffuse.

a) *Repousser la lumière directe.* Les rayons directs, s'ils pénètrent dans la salle, sont trop intenses, trop chauds et surtout produisent des ombres si considérables qu'elles deviennent gênantes. Ces rayons de soleil seront donc arrêtés au moyen de rideaux, de stores qui se manœuvrent de préférence de *bas en haut*, de façon à conserver le plus possible la

umière venant du haut des fenêtres, qui, comme nous le verrons, est la meilleure.

b) *Admettre le moins possible de lumière réfléchie* par les maisons voisines. Cette lumière venant de bas en haut est inégale, irrégulière, changeant à chaque moment et très fatigante pour la vue, si bien que l'on cherche à la supprimer en élevant l'appui de la fenêtre à la hauteur de la tête de l'élève assis.

c) *Rechercher la lumière diffuse.* L'intensité de la lumière diffuse sera donc directement proportionnelle à la surface du ciel aperçue depuis la classe, surface qui augmentera avec les dimensions des fenêtres, c'est-à-dire avec la surface vitrée de la classe.

Enfin il convient de tenir compte non seulement de la *quantité, mais de la qualité* des rayons diffus qui pénètrent dans cette surface vitrée.

Pour obtenir cette qualité, il faut, quel que soit le mode d'arrivée des rayons, qu'ils pénètrent en grande abondance par le *haut des fenêtres surtout*, sous une incidence de 35° environ (45° au plus), et qu'ils se rapprochent le moins possible de l'horizontale; à plus forte raison qu'ils ne suivent jamais la direction de bas en haut qu'affecte la lumière réfléchie.

En voici la raison : l'école telle que nous l'avons demandée donnant sur une surface libre, ouvre ses fenêtres sur le ciel libre. Or la lumière la plus riche est celle qui vient de la partie du ciel la plus proche, c'est-à-dire du zénith ou de son environnement immédiat.

Cette lumière, voyageant verticalement, ne pénètre malheureusement qu'en petite quantité dans les fenêtres. Au contraire, la lumière qui vient de l'horizon gagne toute la profondeur de la pièce, mais elle est appauvrie par l'éloignement de la source; salie par son passage dans l'atmosphère poussiéreuse; obscurcie et diminuée par les montagnes, maisons, arbres voisins qui en absorbent une partie.

C'est donc entre ces deux sources, rayons verticaux du nith, rayons de l'horizon, qu'il faut prendre la lumière fuse, si l'on veut obtenir une lumière suffisante en qualit surtout en égalité.

C'est ce qui nous fait demander le plus possible de rav de 35° environ.

De ces considérations nous arrivons, au point de vue fenêtres, à ces deux conclusions :

1° La quantité de lumière introduite dans les classes : aussi considérable que possible.

2° Les fenêtres auront une forme telle qu'elles lais surtout pénétrer la meilleure qualité de lumière, c'est-à la lumière diffuse dont les rayons auront une inclinaison tour de 35°.

Examinons les résultats obtenus en Suisse.

I. QUANTITÉ DE LUMIÈRE

La *quantité* de lumière introduite dans une classe dép naturellement :

1. Du nombre des fenêtres.
2. Des dimensions des fenêtres.
3. De l'étroitesse des trumeaux.

A. *Surface vitrée.*

Examiner le nombre des fenêtres est illusoire et dépend la longueur de la classe, car un nombre suffisant pour élèves sera insuffisant pour 80.

Demander les dimensions des fenêtres, c'est-à-dire la s face vitrée par classe, conduirait à des déductions erroné puisque les classes sont de grandeurs différentes.

Aussi avons-nous demandé dans notre questionnaire :

La *proportion entre la surface vitrée et la surface plancher*, ce qui nous permet d'apprécier très exactement exigences du canton en matière d'éclairage.

TABLEAU DES PROPORTIONS ENTRE :

CANTONS	Surface vitrée	Surface du plancher
ızell R.-Ext.....	1	6
ızell R.-Int.....	aucune recommandation spéciale	
ie	1	5
:ampagne	aucune recommandation spéciale	
'ille	1	5,5 (autrefois 1 s. 6,6)
.....	1	6
ırg.....	1	4
e.....	1	4 à 1 : 5
.....	1	6
ıs.....	aucune recommandation spéciale	
ne	1	6
âtel.....	1	5
house	aucune recommandation spéciale	
;tz.....	1	6
'e.....	1	7 à 1 : 8
l.....	1	4 à 1 : 5
.....	aucune recommandation spéciale	
ovie	aucune recommandation spéciale	
wald. Obwald	1	5
— Nidwald	aucune recommandation spéciale	
.....	aucune recommandation spéciale	
....	1	3
.....	1	5
.....	aucune recommandation spéciale	

me point de comparaison, citons ces mêmes proportions uelques pays de l'Europe :

Allemagne, 1 : 5.
Autriche, 1 : 6 à 1 : 4.
Russie, 1 : 6.

B. *Surface vitrée par élève.*

doute il ne faut pas attacher beaucoup d'importance mesure absolue à la relation entre le nombre des élè- a surface du vitrage, car la lumière ne se partage pas ent entre les enfants et le même carreau laisse arriver

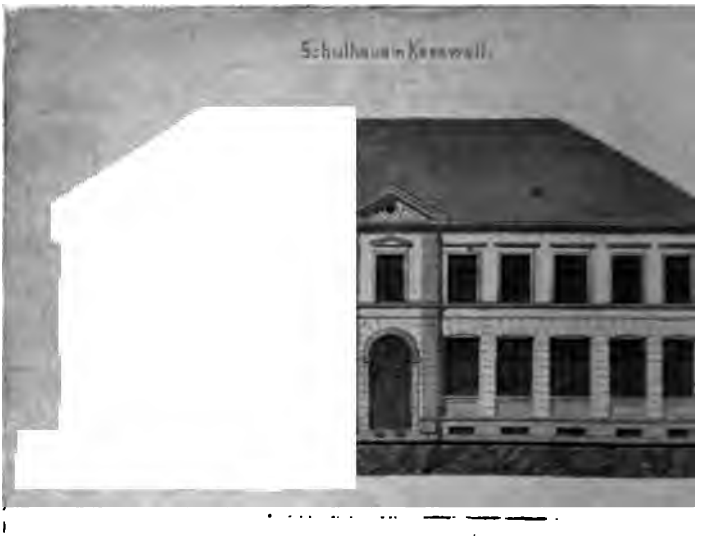

SOLEURE

la lumière dans plusieurs directions, ce qui rend ce ca illusoire.

Cette proportion permet cependant de comparer les éc entre elles, et, *comme mesure comparative*, cette méth mérite d'être conservée.

CANTONS	Surface vitrée par élève	CANTONS	Surface vitrée par élève
	Mètres carrés		Mètres carrés
Bâle-Ville	0.18 à 0.20	Lucerne	0.20
Fribourg	0.27	Neuchâtel	0.24 à 0.3
Genève	0.22 à 0.30	Vaud	0.12 à 0.1

Comme point de comparaison, disons qu'en France on mande une proportion de 0 m² 16 par élève.

En Amérique, 0 m² 26 ; Erisman demande pour sa cla modèle 0 m² 26.

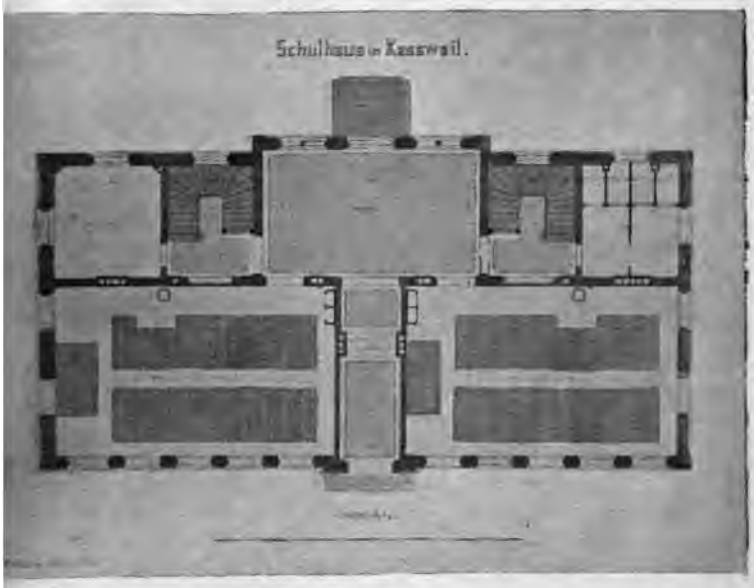

SOLEURE

Dans ce domaine encore nous trouvons les intéressantes enquêtes de Soleure, qui nous montrent le chemin parcouru sur cette route vers le progrès.

C'est ce que nous fait voir le tableau ci-dessous :

SURFACE VITRÉE	1873		1891		1896	
	de 175 élèves	%	de 245 élèves	%	de 307 élèves	%
Au dessus de 20 % = 1/5 ..	16	9,14	13	5,31	24	7,81
20 — 15 %; 1/5 — 3/20	26	14,86	33	13,47	61	19,87
15 — 10 %; 3/20 — 1/10	83	47,43	145	59,18	177	57,66
10 % = 1/10 et au-dessous..	50	28,57	54	22,04	45	14,66

II. QUALITÉ DE LA LUMIÈRE

La *qualité* de la lumière, nous l'avons vu, dépend de la quantité de rayons de lumière diffuse pénétrant dans les fe-

nêtres sous un angle de 35° environ. Il découle de cett mation le fait important que : 1° *la situation*, et 2° *la de la partie supérieure* de la fenêtre influent d'une n considérable sur la qualité de la lumière.

A. *Situation des fenêtres.*

Les fenêtres seront très hautes et percées, *le plus pr sible du plafond*, afin d'utiliser le plus possible les diffus sous l'angle de 35° : c'est dire que les linteaux aussi étroits que possible.

Distance du plafond au bord supérieur de la fen

CANTONS	Distance du plafond au bord supérieur de la
Appenzell R.-Ext.	pas de règlement
Appenzell R.-Int.	pas de règlement
Argovie	20 à 25 cm.
Bâle-Campagne	pas de règlement
Bâle-Ville	0 fenêtres vont jusqu'au plafo
Berne	15 cm.
Fribourg	25 cm.
Genève	le plus faible possible
Glaris	15 à 13 cm.
Grisons	pas de règlement
Lucerne	15 cm.
Neuchâtel	15 à 40 cm.
Schaffhouse	pas de règlement
Schwytz	15 cm.
Soleure	20 cm.
St-Gall	15 à 25 cm.
Tessin	pas de règlement
Thurgovie	20 à 30 cm.
Unterwald, Obwald	pas de règlement
» Nidwald	25 cm.
Uri	le plus faible possible
Valais	pas de règlement
Vaud	0 à 30 cm.
Zurich	10 cm.
Zoug	pas de règlement

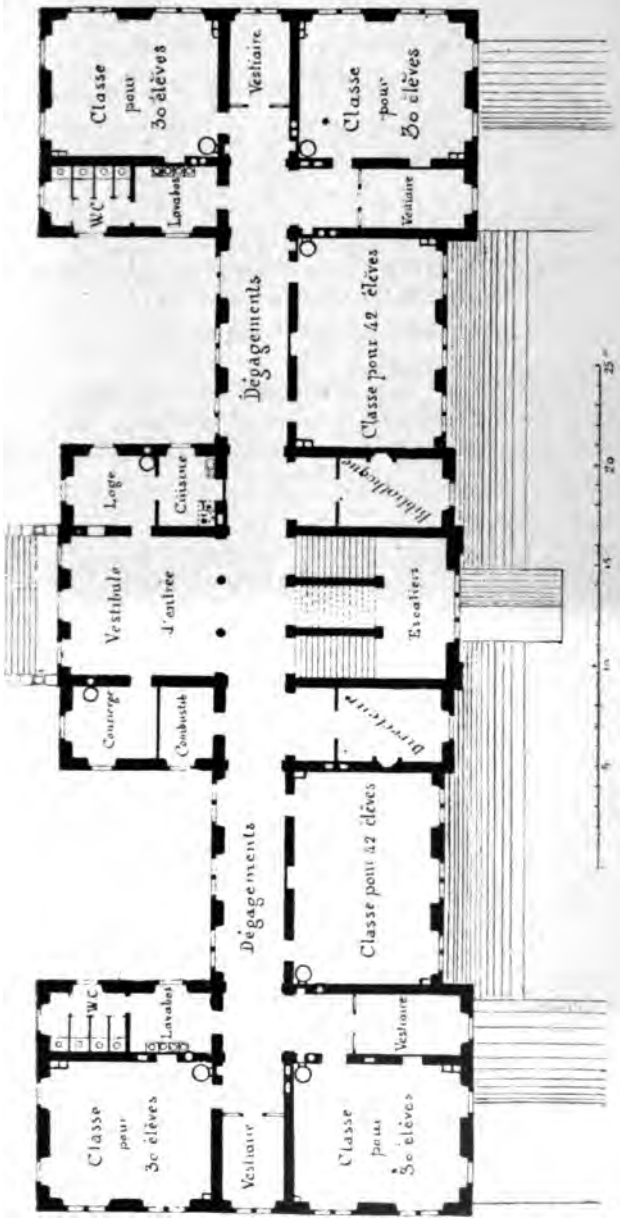

PLAN DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE LAUSANNE

B. *Forme des fenêtres.*

Les fenêtres en plein cintre et tout particulièrement l fenêtres gothiques, qui enlèvent la meilleure lumière (ju qu'à 47 et 52 %,) *seront interdites.*

Les seules fenêtres admises seront les fenêtres carrées av linteau rectiligne.

Les persiennes, les jalousies, les stores qui obscurciss la partie supérieure, c'est-à-dire la partie la plus importa de la fenêtre, et prennent de 57 à 98 % de la lumière (Koh seront absolument proscrits.

Forme des fenêtres.

CANTONS	PLEIN CINTRE	OGIVALES	CARRÉES
Appenzell R.-Ext.	non	non	oui
Appenzell R.-Int.	pas de règlement		
Argovie	liberté complète laissée à l'architecte		
Bâle-Campagne	Id.		
Bâle-Ville	non	non	oui
Berne	pas de règlement		
Fribourg	non	non	oui
Genève	oui	non	oui
Glaris	non	non	oui
Grisons	oui	non	oui
Lucerne	pas de règlement		
Neuchâtel	non	non	oui
Schaffhouse	pas de règlement		
Schwytz	défendues	défendues	oui
Soleure	pas de règlement		
St-Gall	rare	non	oui
Tessin	pas de règlement		
Thurgovie	rare	très rare	oui
Unterwald. Obw.	pas de règlement		
Nid.	pas de reglement		
Uri	pas de règlement		
Valais	pas de règlement		
Vaud	dans 2 écoles	non	oui
Zurich	suivant l'architecture		
Zoug	pas de règlement		

Le tableau ci-dessus nous montre comment les cantons ont cherché à se rapprocher de ces desiderata.

CHAUFFAGE

La question du chauffage est un des points importants de l'hygiène scolaire.

On distingue :

1. Un chauffage local qui chauffe la classe seule.
2. Un chauffage central qui chauffe tout le bâtiment.

A. CHAUFFAGE LOCAL PAR POÊLES

On a depuis longtemps insisté sur les inconvénients et le danger des poêles ordinaires, qui étaient autrefois employés partout.

1. Ils empruntent à la salle l'oxygène nécessaire à leur combustion.

2. Ils chauffent l'air vicié de la salle sans y amener de l'air pur.

3. Ils peuvent, en se chauffant au rouge, laisser pénétrer de l'oxyde de carbone dans la classe.

On s'est efforcé, afin de pallier à ces trois inconvénients :

1° De placer la porte de charge dans le corridor ou le vestibule afin d'y puiser l'oxygène nécessaire à la combustion.

2° De combiner le chauffage avec la ventilation. L'air extérieur pur étant amené par un canal spécial entre le poêle et le manteau qui l'entoure est chauffé et humidifié et pénètre ensuite dans la classe à deux mètres de hauteur environ. Ce sont les poêles ventilateurs à manteaux.

3° De remplacer les poêles en fonte par les poêles en catelles ou tout au moins de les garnir de briques réfractaires qui empêchent la fonte de rougir.

En résumé, les *poêles en fonte ordinaire* sont inadmissibles dans les écoles.

Les *poêles en fonte garnis de briques réfractaires*, sans

être parfaits, peuvent à la rigueur être employés, à la condition d'en supprimer les clefs de réglage le long des tuyaux de fumée, qui sont l'origine de nombreux accidents.

Les *poêles en faïence* ont la propriété de s'échauffer lentement et de conserver leur chaleur deux fois mieux que le fer, d'avoir une conductibilité trente-trois fois moindre et de restituer seulement peu à peu le calorique emmagasiné auquel ils servent d'accumulateur. C'est pourquoi on leur a donné de fortes dimensions, ce qui a l'inconvénient d'augmenter la quantité de combustible nécessaire. Ils ne donnent qu'une chaleur modérée.

A part ces inconvénients, on peut très bien les utiliser dans les écoles.

CHAUFFAGE LOCAL

CANTONS	FONTE	FAÏENCE	POELES A MANTEAU
Appenzell R.-Ext..	oui	oui	non
Appenzell R.-Int. .	rare	presque partout	non
Argovie	non	oui	oui
Bâle-Campagne ...		aucune règle	
Bâle-Ville	—	—	dans 3 anc. écoles
Berne	oui	oui	oui
Fribourg.....	défendu	oui	oui
Genève.....	non	oui	non
Glaris	non	non	oui
Grisons.....		pas de règlement	
Lucerne		pas de règlement	
Neuchâtel.....	fonte garnie	oui	rare
Schaffhouse		pas de règlement	
Schwytz.....	fonte garnie	oui av. vaporisat.	non
St-Gall	oui	oui	oui
Tessin.....		pas de règlement	
Thurgovie	rare	oui	oui
Unterwald. Obw. .		pas de règlement	
Nid ..		pas de règlement	
Uri		pas de règlement	
Vaud	rare	oui	oui
Zurich	oui	oui	oui

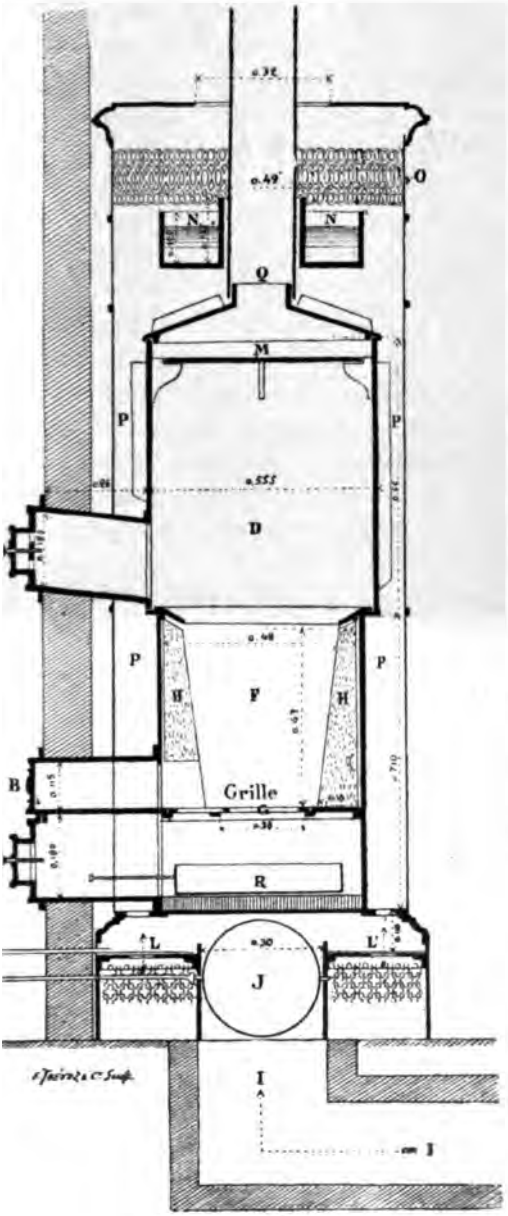

Poêle ventilateur à manteau des Écoles de Lausanne

Légende : A. Porte de charge. — B. Porte de nettoyage. — C. Porte du cendrier. — D. Cloche en fonte à ailettes. — F. Foyer. — G. Grille. — HH'. Revêtement en briques réfractaires du foyer. — I. Canal amenant l'air extérieur. — J. Bascule réglant l'accès de l'air extérieur. — KK' Ouverture du socle permettant l'accès de l'air de la salle dans le calorifère. — LL. Glissières réglant l'accès de l'air de la salle dans le calorifère. — N. Réservoir d'eau pour évaporation. — O. Ouverture servant à la sortie de l'air chaud augmenté de la vapeur d'eau prise au passage sur le réservoir N. — Q. Tuyau de fumée.

Les *poêles ventilateurs à manteaux*. Lorsqu'ils sont b construits, garnis de briques réfractaires, et surtout bien s veillés, lorsqu'ils se chargent depuis le corridor et que l'o soin d'humidifier l'air extérieur qui se chauffe entre le m teau et le poêle, ces poêles ventilateurs répondent à toute exigences de l'hygiène la plus sévère.

Lausanne avait exposé le plan du poêle employé dans écoles. Nous le représentons ici, car il répond à toutes exigences.

Voici en effet en quelques mots le fonctionnement de poêle. Le foyer (F) n'a aucune communication avec la cla les portes de chargement, de nettoyage, de tirage (A I s'ouvrant dans le corridor. La combustion du coke se dans le foyer entièrement revêtu de briques réfracta (H). Les produits de la combustion et la chaleur seuls p trent dans la cloche en fonte (D), l'échauffent par leur con et sortent par le tuyau de fumée (Q). L'oxygène nécessai la combustion est donc emprunté à l'air du corridor et produits de la combustion ne peuvent en aucune man pénétrer dans la classe. Nous évitons ainsi l'appauvrissem et la viciation de l'air de la salle si fréquents avec les au moyens de chauffage.

Comment l'air de la classe se chauffe-t-il ? Un canal (I) venant de la façade Nord de l'école, amène l'air extérieur s le poêle, cet air pénètre par la bascule (J) dans la double veloppe et s'y chauffe ; il se charge de vapeur d'eau au con du réservoir (N) et pénètre chaud et humide dans la cl par les ouvertures (O).

Le matin, *avant l'ouverture des classes*, l'air des s étant à peu près pur, on peut s'abstenir d'amener de l extérieur. Il suffit de permettre à l'air de la pièce de circ dans la double enveloppe. Le chauffage est plus rapid plus économique. Pour obtenir ce résultat, il suffit de fer la bascule J et d'empêcher ainsi à l'air extérieur de péné dans la double enveloppe. On ouvre les glissières (L L') et

.sse pénètre seul dans la double enveloppe par les ou-
; (K K') pratiquées dans le socle ; il s'y chauffe, se
le vapeur d'eau au contact du réservoir N et péné-
d ethumide dans la classe par les ouvertures O.
dès l'arrivée des élèves, l'air pris à l'extérieur doit
ul accès dans la double enveloppe.
effet, il est strictement recommandé d'observer les
ıivantes :
moment de l'allumage des feux, ouvrir les glissières
fermer la bascule (J).
'arrivée des élèves, fermer les glissières et ouvrir la

coke en combustion doit occuper exclusivement la
ı foyer garnie de briques réfractaires ; il ne doit ja-
eindre la cloche en fonte à ailettes.

B. Chauffage central.

es groupes scolaires, le chauffage central est certai-
le système le meilleur. Il se pratique à l'air, à l'eau,
eur.

CHAUFFAGE CENTRAL

CANTONS	AIR	EAU	VAPEUR
ll R.-Ext.....	—	oui	—
R.-Int.....	—	—	Herisau, Teufen
.....	—	oui	oui
lle.....	oui	oui	oui
.....	défendu	—	—
.....	—	—	—
.....	oui	—	—
.....	6 écoles	2 écoles	3 écoles
el.....	oui	oui	oui
.....	—	—	oui
.....	oui	oui	oui
ie.....	oui	oui	oui
.....	oui	—	oui
.....	—	—	oui

Le premier système, le *chauffage à air*, est mauvais.

Le second, le *chauffage à eau*, est bon, mais il est coûte et ne convient qu'aux installations de minime importance.

Le troisième, le *chauffage à vapeur* à basse pression recommandable entre tous, s'adapte admirablement aux pl grands établissements et n'est passible d'aucune objection.

Le chauffage central n'est employé chez nous que dans l grandes villes.

VENTILATION

La viciation de l'air des classes résulte de la diffusion da l'atmosphère des gaz de l'expiration, des produits volatils l'exhalation cutanée, des émanations gazeuses du tube dig tif des élèves ; elle résulte en outre du fonctionnement d appareils d'éclairage et de chauffage et de la mise en mouv ment des poussières.

Bien qu'on ait conservé l'habitude de calculer en acide ca bonique le degré de souillure de l'air parce que la présence ce gaz suppose et mesure celle des autres impuretés, on s qu'il n'en est pas le facteur le plus redoutable.

La présence d'un poison organique, d'une ptomaïne volatil l'anthropotoxine dans l'air expiré est actuellement hors doute.

Quoi qu'il en soit, l'influence néfaste de l'air confiné trop certaine pour pouvoir être mise en doute.

Ainsi que l'a prouvé Huscher, même après une heure classe, le taux de viciation maximum est déjà atteint et santé menacée.

Breiting, dans les écoles de Bâle, trouve la quantité d'ac carbonique quintuplée en une heure ; Kranzfeld la trouve cuplée en trois heures.

Si l'on pouvait donner aux locaux occupés des dimensi indéfinies, on retarderait quelque peu la viciation de l'air.

Le *cube d'air* est donc un des moyens à opposer à l'alt tion de l'air dans les classes. Mais on est forcément lim

une dimension excessive rendrait le chauffage onéreux, urveillance difficile, et répondrait mal aux conditions de ision et de l'audition.

orce est donc de *ventiler* et de multiplier le renouvellement 'air pour compenser l'exiguïté du cubage.

I. Cube d'air.

omme point de comparaison, nous pouvons citer le règle- nt français, qui exige 5 m³ par élève, et Erismann, qui de- nde 4 à 5 m³ pour les petits et 6 à 7 m³ pour les grands élèves.

CANTONS	Cubes d'air par élève	CANTONS	Cubes d'air par élève
penzell R.-E.	pas de règlement	Schaffhouse ...	pas de règlement
penzell R.-I.	4 m³ à 4 m³ 85	Schwytz.....	2 m³ 20 à 3 m³
govie.....	4 m³ 20	Soleure.....	3 m³
le-Campagne.	pas de règlement	St-Gall	3 m³ à 5 m³
le-Ville	4 m³ à 5 m³ 6	Tessin.....	pas de règlement
rne	4 m³ à 5 m³	Thurgovie	3 m³ à 3 m³ 50
ibourg	4 m³ 25	Unterwald, Ob.	pas de règlement
nève	4 m³	» N..	pas de règlement
aris	2 m³ à 6 m³ 75	Valais.....	pas de règlement
isons.....	pas de règlement	Vaud.....	4 m³ 90 à 6 m³
cerne	pas de règlement	Zurich.....	3 m³ 50 à 4 m³
uchâtel.....	4 m³ 50 à 5 m³ 60	Zoug	pas de règlement

'une manière générale, le cube d'air est trop petit dans nos es, ce qui tient certainement à la rigueur de notre climat ux difficultés de chauffage. Si nous en jugeons d'après So- e, les conditions du cubage étaient encore bien plus mau- es il y a quelques années, et à Soleure, par exemple, elles été beaucoup modifiées depuis 1873.

BES D'AIR PAR ÉLÈVE	1873		1891		1896	
	de 179 écol.	%	de 242 écoles	%	de 308 écoles	%
essus de 4m³ = 148m³	51	28,49	113	46,69	180	58,44
3m³ ; 148 — 111m³	37	20,68	66	27,27	70	22,73
2m³ ; 111 — 74m³	68	37,99	59	24,38	52	16,89
= 74m³ et au-dessous	23	12,86	4	1,66	6	1,94

II. Ventilation d'été.

La plus élémentaire et la plus naturelle s'opère par l' ture des fenêtres ; c'est aussi la plus complète, même a courant d'air insensible. Tous les auteurs s'accorden connaître que elle seule est capable de renouveler co ment l'atmosphère d'une salle d'école. Pour que le re lement soit intégral, il importe qu'on ménage des fe opposées ou une porte vis-à-vis des fenêtres.

C'est donc le procédé de choix que l'on ne saurait tr commander.

C'est aussi celui qui est employé le plus universell dans notre pays.

Pendant la saison froide, ou par le vent et la pluie, tème n'est pas possible, aussi a-t-on inventé des disp ingénieux pour faciliter l'aération sans refroidir la cla sans courant d'air pour les élèves. Ce sont les *baies* *neaux mobiles* ou *impostes*, les *fenêtres à volets*, en *jalousies de verre*, c'est-à-dire des vitres basculant d'un axe horizontal et fixées sur une tige commune q ouvre ou les ferme en même temps, à volonté.

Ces dispositifs ont ceci d'avantageux, c'est qu'ils s'o de haut en bas et à moitié seulement, en sorte que le c d'air frais se dirige vers le plafond et ne cause pas de c d'air sur les enfants.

Les *carreaux perforés* ne sont guère employés che

Enfin, quelques écoles (Lausanne) ont des canaux d tilation d'été.

Le *canal d'amenée* de l'air extérieur pur s'ouvre d classe, sous le manteau du poêle. L'air vicié, par c s'échappe par deux canaux spéciaux dont les ouvertu trouvent près du plafond de la classe.

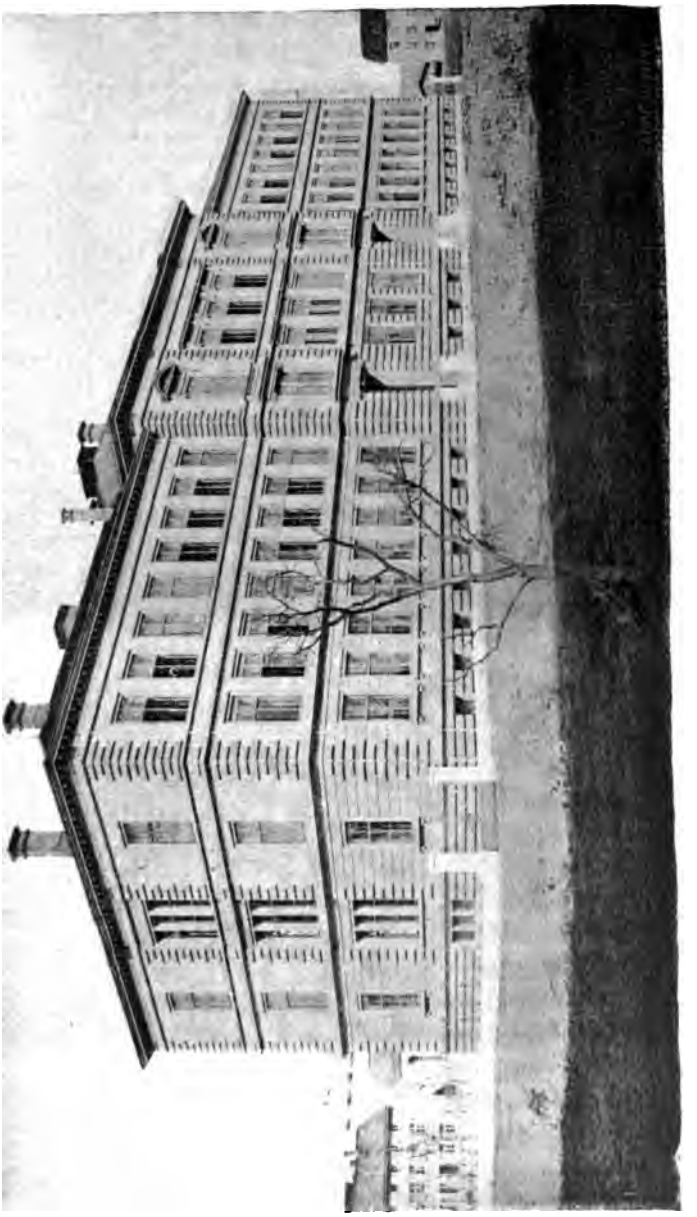

ÉCOLE BLÆSI A BALE.

VENTILATION D'ÉTÉ

CANTONS	Impostes	Jalousies de verre	Canaux venti
Appenzell R.-Ext.	oui	—	—
Argovie	oui	oui	-
Bâle-Ville	oui	—	—
Berne	oui	—	—
Fribourg	oui	—	—
Genève	oui	—	—
Glaris	—	2 écoles	
Lucerne	oui	—	—
Neuchâtel	oui	oui	—
Schaffhouse	oui	—	—
Schwytz	oui	—	—
St-Gall	oui	oui	—
Vaud	oui	—	Lausa
Zurich	oui	—	—

III. VENTILATION D'HIVER.

L'ouverture des fenêtres, impostes, etc. lui est appli mais elle ne saurait se faire que pendant la récréation, à du courant d'air et des risques de refroidissement pou élèves.

Il est donc nécessaire de pourvoir à la ventilation pa canaux spéciaux.

On distingue le *canal d'amenée* de l'air pur et le can sortie de l'air vicié, aussi appelé *canal d'évent*.

Le canal d'amenée est toujours en communication av poêle ventilateur ou vient s'ouvrir sous le corps de chau chauffage central. L'air pur de l'extérieur s'échauffe ent deux enveloppes du poêle et pénètre dans la classe à un taine hauteur, deux mètres environ. Le canal d'évent s' dans la partie inférieure de la classe et vient se termine le toit de la maison ; l'air vicié y est tout naturellement p par l'air pur qui pénètre dans la classe.

Il est cependant une précaution qu'il ne faut pas né

ıel, Falk, Dinecke et tant d'autres ont prouvé que, quel t le système de chauffage, l'air pur qui pénètre dans la se sèche considérablement en se chauffant, ce qui peut des ennuis et même des malaises assez considérables tre et aux élèves. Aussi est-il urgent, dans ce cas, difier l'air au moyen d'un vaporisateur posé sur le s'il s'agit d'un chauffage local, sur le corps de chauffe, git d'un chauffage central.

VENTILATION D'HIVER

ıNTONS	CANAL DE VENTILATION	VAPORISATEUR
ille	oui	?
.....	désirable	désirable
rg	oui	—
.....	oui	—
.....	—	—
ıtel.....	—	oui
tz.....	—	oui
.....	oui	?
.....	oui, dans nouv. collèges	Lausanne
.....	oui	—

II. Annexes de la classe.

ur de la classe se groupent toute une série de dépen- qui ont une grande importance au point de vue hygié- t qui méritent de fixer un instant notre attention.

A. *Vestiaires.*

très désirable au point de vue de la propreté de la que les chapeaux, manteaux et parapluies humides ou s de neige, que les sabots et souliers crottés n'entrent ıs la classe.

estiaire est donc nécessaire et un vestiaire *situé en* de la classe.

Ce vestiaire sera muni de porte-manteaux et de cro pourvus de numéros, afin que chaque élève suspende sa fure et ses effets toujours au même crochet, ce qui emp le changement et la contagion possibles.

Il contiendra des décrottoirs et des paillassons, ce qui minuera la trop grande saleté de la salle de classe.

B. *Les lavabos.*

Les lavabos seront très utiles et munis d'une cuvette classe.

Ils pourront être évités s'il se trouve, dans le voisin une fontaine avec eau courante.

VESTIAIRES ET LAVABOS

CANTONS	Vestiaires dans la classe	Vestiaires hors la classe	Lavabos
Appenzell R.-E.	oui	oui	—
Appenzell R.-I.		oui	—
Argovie	oui	oui	oui
Bâle-Ville	—	toujours	dans les corrid
Berne	permis	désirable	désirable
Fribourg	rare	généralement	ville
Genève	généralement	quelquefois (nouv.)	un par collég
Glaris	généralement	2 écoles	Schwandan
Neuchâtel	—	oui	en ville
Schwytz	-	oui	—
St-Gall	rarement	oui	—
Thurgovie	oui	oui	oui
Vaud	rarement	généralement	nouv. bâtim
Zurich	oui	nouv. bâtiments	dans la clas

C. *Latrines.*

Le siège à la turque, si en honneur en France, est heur sement inconnu en Suisse.

Le plus souvent les latrines se trouvent dans les dép dances où il existe un cabinet à siège pour chaque classe.

Quelques rares écoles sont encore très en retard sous

ıt qu'un seul cabinet par école, servant pour et pour toutes les classes.

les enfin se trouvent des cabinets inodores avec asse.

xposé, à Genève, un modèle de cabinet d'ai- se trouve à l'école primaire de Schœnenwerd. fort ingénieux, fait dépendre la fermeture du erture de la porte. En ce sens, que lorsqu'on , la porte se ferme, et vice-versa.

a l'avantage d'empêcher l'entrée du cabinet, 'ant oublie de fermer la porte, et d'empêcher sortir avant qu'il n'ait fermé complètement le ıège.

LATRINES

	SIÈGES ORDINAIRES	CUVETTES	WATERCLOSET
xt. .	1 pour 2 sexes	—	—
....	oui	—	oui
....	oui	—	—
....	1 pour 30 élèves	—	—
....	—	oui	oui
.. .	—	—	oui
....	oui	—	Glaris, Schwandau
....	oui	—	—
....	—	oui	oui
....	—	oui	—
....	oui	—	—
....	oui	oui	oui
...	1 pour 40	—	oui

D. *Préaux.*

importance des préaux, des places de jeux. ;s plus les hygiénistes.

écoles, presque sans exception, en sont pour- ır surface est bien souvent très en dessous de

'on devrait exiger. On demande normalement 8 m² par

ose singulière, c'est à la campagne où le terrain est le s coûteux que le préau est généralement le plus petit.

PRÉAUX

CANTONS	PRÉAUX
nzell R.-Ext.	généralement
nzell R.-Ext.	petit préau
vie	8 m² par élève
-Ville	grandes places de jeux
e	manquent ou sont insuffisants
ourg	seulement dans nouvelles écoles
ve	petits en général
châtel	préaux couverts et découverts
vytz	8 m² pour garçons seulement
all	partout
rgovie	place de gymnastique et jeux
	quelquefois
l	nouveaux bâtiments de Lausanne
ch	généralement

B. Hygiène du mobilier scolaire.

Introduction.

'xposition nous montre de sérieux progrès réalisés dans question du mobilier scolaire.

; inventeurs et les fabricants ont abandonné les vieux ıents, les idées préconçues, et se sont mis sérieusement dier les lois de la physiologie et les enseignements de ène scolaire ; ils ont travaillé scientifiquement.

; autorités sont à leur tour entrées dans le mouvement rtout, dans presque tous les cantons, on a cherché à orer le mobilier scolaire et à meubler les classes de res normaux et hygiéniques.

certain nombre de cantons ont même pris des disposi-

tions légales pour y arriver, et ont adopté un modèle spécial, ou ont fixé, pour la construction du mobilier scolaire, des règles (normalia) bien définies. Les grandes villes ont bientôt suivi cette impulsion donnée par le canton, les petites les ont imitées et les villages veulent à leur tour entrer dans cette voie.

Mais ici commencent les difficultés !

Lorsqu'il s'agit de prendre une décision et de fixer son choix sur un type de mobilier scolaire, les commissions d'école se trouvent dans un grand embarras, car le nombre des modèles suisses — sans parler de l'étranger — augmente de jour en jour, et il est difficile, même pour un spécialiste, de prendre une décision et de choisir le meilleur.

L'Exposition, en réunissant la plus grande partie des modèles utilisés en Suisse, aura-t-elle contribué à faciliter ce choix ? L'Exposition a-t-elle révélé le modèle idéal qui éclipsera tous les autres ? Voilà une question qu'il conviendrait d'examiner attentivement une fois pour toutes et dont la solution présenterait une importance considérable.

Sans doute, cette question ne peut être résolue ici que théoriquement, et seule la pratique pourra donner une sanction à cette rapide étude dans laquelle nous ferons rentrer les autres types de pupitres non exposés à Genève qui nous ont été envoyés par les autorités cantonales.

Il serait hautement désirable que le Département fédéral de l'Intérieur voulût bien prendre la chose en mains. Qu'il nomme une commission composée de médecins hygiénistes et de pédagogues chargée d'examiner *pratiquement* les modèles qui offrent le plus de garanties au point de vue théorique, afin de pouvoir recommander aux commissions scolaires un ou plusieurs types de pupitres vraiment hygiéniques.

Ce serait rendre un immense service à l'hygiène scolaire.

Pour pouvoir discuter en connaissance de cause sur les divers types de mobilier employés en Suisse, il est nécessaire de donner un court résumé des travaux parus sur ce sujet.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DU MOBILIER SCOLAIRE

C'est le Dr Fahrner, de Zurich, qui, en 1863, attira le premier, en Europe, l'attention du public sur la question du mobilier scolaire.

Avant lui déjà, un Américain, Barnard, avait, en 1841, publié un mémoire sur la « School architecture » dans lequel il signalait les inconvénients d'un mauvais mobilier, mais ce travail ne fit guère de bruit en dehors de la province dans laquelle il habitait, ensorte que c'est bien à Fahrner que nous devons la création de ce chapitre important de l'hygiène scolaire. Depuis ce temps, de nombreux travaux ont paru sur ce sujet dont l'étude n'est pas encore épuisée à l'heure actuelle.

Les conditions que l'on pose à un banc d'école sont multiples :

I. Au point de vue pédagogique

1. Il doit être construit de manière à permettre à l'enfant d'entrer à sa place et d'en sortir facilement sans déranger les autres enfants.

2. Il doit pouvoir être manié et transformé sans bruit par l'élève et sans danger pour ses doigts.

3. Il doit permettre de placer les livres, les cahiers et l'encre.

4. Il doit permettre au maître une surveillance facile.

II. Au point de vue hygiénique

1. Il doit permettre soit pendant l'écriture, soit pendant le repos, une position normale de la colonne vertébrale et une distance suffisante entre l'œil et le cahier.

2. Il doit être proportionné à la taille de l'enfant qui l'occupe.

3. Il doit être construit de manière à éviter les pointes, les saillies trop accusées qui pourraient blesser l'enfant.

III. Au point de vue technique

1. Il doit être léger et mobile afin de permettre le balaya; et pour pouvoir être changé facilement de place.

2. Il doit être simple, solide, durable, pas cher. et ne p prendre trop de place.

Quoique nombreuses, ces conditions sont presque tout nécessaires si l'on veut obtenir un mobilier répondant a exigences modernes.

Pour nous orienter d'emblée sur les suites que peuv amener un mobilier mal construit, il est nécessaire d'exam ner de près quelles sont les conditions anatomiques de la p sition assise.

CONDITIONS ANATOMIQUES DE LA POSITION ASSISE

Dans la position assise, le corps, soutenu par la colon vertébrale, repose sur les deux ischions. L'ischion ayant peu près la forme d'une douve de tonneau, il en résulte q l'homme assis peut être comparé fort bien à un cheval à ba cule ; c'est-à-dire qu'il se trouve en équilibre instable et qu lui faut encore un autre point d'appui. Il peut le prendre avant sur les cuisses, c'est ce qu'on appelle *position assi en avant* ; il peut aussi le prendre en arrière sur la poin du sacrum ; il s'agit alors de la *position assise en arrièr*

Nous allons examiner successivement ces deux position rechercher leurs conditions anatomiques, et voir quelles mod fications elles impriment au fonctionnement physiologique l'organisme.

Il suffit pour cela d'avoir bien présente à la mémoire la p sition réciproque de la colonne vertébrale et des viscères de se souvenir que la colonne vertébrale, notre soutien. trouve tout à fait en arrière dans le dos et que les viscères : l organes thoraciques et les organes abdominaux sont situés avant d'elle.

'ion assise en avant. — Dans la position assise en le poids de la tête, des organes thoraciques et abdo- : entraînera nécessairement le corps en avant.

'emier mouvement de l'enfant assis dans cette position flexion de la tête. D'abord retenue par les muscles de ıe, la tête entraîne le thorax avec la colonne vertébrale ıcurvera de plus en plus grâce au poids des viscères ques et à mesure que les muscles du dos seront plus s.

ıouvement de flexion s'accentuera encore grâce au les viscères abdominaux. A ce moment, les muscles et de la nuque sont si fatigués, que l'enfant cherche ıtairement un autre point d'appui. C'est alors qu'il nce à s'appuyer sur le ou sur les coudes qu'il pose ins- ement sur la table.

s sont les conditions anatomiques de la position as- avant. Examinons maintenant les conséquences qui ɔulent. La position assise en avant amène :

ar la flexion de la tête : un rapprochement des yeux papier dont la conséquence est une myopie temporaire. ıyopie peut devenir définitive pour peu que ce rap- ment devienne habituel.

ar la flexion du dos : elle amène un rapprochement es, une diminution de la cavité thoracique qui cause une difficulté de respiration et de circulation.

ar la flexion lombaire : elle cause une augmentation de ion abdominale qui entrave les mouvements de l'es- t de l'intestin, et rend la digestion difficile.

ar l'appui des coudes et des deux avant-bras : elle pro- e élévation des deux omoplates qui sont obligées de r le poids du corps.

ı, lorsque les muscles de l'omoplate sont fatigués, appuie sa poitrine contre la table pour se soutenir, ce gmente encore la difficulté des mouvements respira-

Ce n'est pas tout : l'enfant préfère malheureusement souv l'appui sur un seul bras ou sur un seul avant-bras. Or ce position est encore plus défectueuse que l'autre, car elle p duit l'élévation de l'omoplate d'un seul côté et entraîne in tablement une déviation latérale de la colonne vertébrale.

En résumé, la position assise en avant, telle qu'elle se p duit forcément sur un banc dépourvu de dossier, ou avec dossier trop vertical, cause une incurvation et même une viation latérale de la colonne vertébrale, un fonctionnem anormal et difficile de la respiration, de la circulation et la digestion, et provoque un rapprochement trop considéra des yeux ; elle ne doit donc pas être tolérée dans les éc quand on peut faire autrement.

Position assise en arrière. — Dans cette position, trois points d'appui : ischions et sacrum, sont fixes et im biles ; les viscères et la colonne vertébrale sont en équili aucune compression ne se produit dans les cavités du co Cette position serait l'idéal si elle pouvait être mainten malheureusement le sacrum est un point d'appui insuffis lorsque le corps est légèrement incliné en arrière. Un dos lui-même légèrement incliné en arrière devient donc in pensable.

Ceci bien posé, nous pouvons aborder la question diffi et quelque peu compliquée de la construction du mobil scolaire.

I. Règle générale

Il n'en existe qu'une :

Le mobilier doit être proportionné à la taille de l'enfa

Cela est excessivement important, car les inconvénien les dangers de la position assise que nous avons signalés s encore augmentés si le mobilier ne s'adapte pas à la taille l'élève.

Mais la chose n'est pas si facile que cela pourrait para au premier abord.

En effet, première difficulté : la taille varie suivant les pays, vant les races, suivant les climats. Adopter les moyennes érales admises dans les autres pays ne suffit pas. Il faut ıs chaque pays, dans chaque canton même, mesurer les ants avec leurs chaussures, déterminer les tailles moyen- et choisir le mobilier correspondant.

Voici, par exemple, pour Lausanne, les résultats auxquels ıs sommes arrivés :

DIMENSIONS PROPORTIONNELLES

[illegible]	Taille absolue des élèves	Taille moyenne des élèves	Longueur du pupitre	Hauteur du pupitre	Hauteur du banc	D Différence	Largeur du banc	Largeur de la table	Inclinaison de la table
	cm.	m.							
I	110 / 115	1,125	0,746	0,537	0,312	0,195	0,215	0,351	0,030
I	115 / 120	1,175	0,759	0,555	0,328	0,197	0,219	0,359	0,030
II	120 / 125	1,225	0,775	0,586	0,345	0,211	0,228	0,368	0,030
V	125 / 130	1,275	0,788	0,610	0,358	0,222	0,234	0,374	0,030
/	130 / 135	1,325	0,779	0,630	0,369	0,231	0,239	0,379	0,030
I	135 / 140	1,375	0,808	0,662	0,385	0,240	0,240	0,387	0,037
II	140 / 145	1,425	0,828	0,694	0,399	0,255	0,248	0,398	0,040
III	145 / 150	1,475	0,834	0,719	0,415	0,264	0,255	0,405	0,040
X	150 / 155	1,525	0,840	0,743	0,430	0,273	0,260	0,410	0,040

econde difficulté : parmi les enfants de même taille, les ont des vêtements épais, d'autres des vêtements minces : en a des gras et des maigres ; il y en a qui ont des mem- s longs et le thorax court, d'autres qui ont le thorax al- gé et les membres peu développés. Il en résulte que deux

tions légales pour y arriver, et ont adopté un modèle spécial, ou ont fixé, pour la construction du mobilier scolaire, des règles (normalia) bien définies. Les grandes villes ont bientôt suivi cette impulsion donnée par le canton, les petites les ont imitées et les villages veulent à leur tour entrer dans cette voie.

Mais ici commencent les difficultés !

Lorsqu'il s'agit de prendre une décision et de fixer son choix sur un type de mobilier scolaire, les commissions d'école se trouvent dans un grand embarras, car le nombre des modèles suisses — sans parler de l'étranger — augmente de jour en jour, et il est difficile, même pour un spécialiste, de prendre une décision et de choisir le meilleur.

L'Exposition, en réunissant la plus grande partie des modèles utilisés en Suisse, aura-t-elle contribué à faciliter ce choix ? L'Exposition a-t-elle révélé le modèle idéal qui éclipsera tous les autres ? Voilà une question qu'il conviendrait d'examiner attentivement une fois pour toutes et dont la solution présenterait une importance considérable.

Sans doute, cette question ne peut être résolue ici que théoriquement, et seule la pratique pourra donner une sanction à cette rapide étude dans laquelle nous ferons rentrer les autres types de pupitres non exposés à Genève qui nous ont été envoyés par les autorités cantonales.

Il serait hautement désirable que le Département fédéral de l'Intérieur voulût bien prendre la chose en mains. Qu'il nomme une commission composée de médecins hygiénistes et de pédagogues chargée d'examiner *pratiquement* les modèles qui offrent le plus de garanties au point de vue théorique, afin de pouvoir recommander aux commissions scolaires un ou plusieurs types de pupitres vraiment hygiéniques.

Ce serait rendre un immense service à l'hygiène scolaire.

Pour pouvoir discuter en connaissance de cause sur les divers types de modèles employés en Suisse, il est nécessaire de donner un court résumé des travaux parus sur ce sujet.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DU MOBILIER SCOLAIRE

C'est le Dr Fahrner, de Zurich, qui, en 1863, attira le premier, en Europe, l'attention du public sur la question du mobilier scolaire.

Avant lui déjà, un Américain, Barnard, avait, en 1841, publié un mémoire sur la « School architecture » dans lequel il signalait les inconvénients d'un mauvais mobilier, mais ce travail ne fit guère de bruit en dehors de la province dans laquelle il habitait, ensorte que c'est bien à Fahrner que nous devons la création de ce chapitre important de l'hygiène scolaire. Depuis ce temps, de nombreux travaux ont paru sur ce sujet dont l'étude n'est pas encore épuisée à l'heure actuelle.

Les conditions que l'on pose à un banc d'école sont multiples :

I. Au point de vue pédagogique

1. Il doit être construit de manière à permettre à l'enfant d'entrer à sa place et d'en sortir facilement sans déranger les autres enfants.

2. Il doit pouvoir être manié et transformé sans bruit par l'élève et sans danger pour ses doigts.

3. Il doit permettre de placer les livres, les cahiers et l'encre.

4. Il doit permettre au maître une surveillance facile.

II. Au point de vue hygiénique

1. Il doit permettre soit pendant l'écriture, soit pendant le repos, une position normale de la colonne vertébrale et une distance suffisante entre l'œil et le cahier.

2. Il doit être proportionné à la taille de l'enfant qui l'occupe.

3. Il doit être construit de manière à éviter les pointes, les saillies trop accusées qui pourraient blesser l'enfant.

III. Au point de vue technique

1. Il doit être léger et mobile afin de permettre le balayage et pour pouvoir être changé facilement de place.

2. Il doit être simple, solide, durable, pas cher, et ne pas prendre trop de place.

Quoique nombreuses, ces conditions sont presque toutes nécessaires si l'on veut obtenir un mobilier répondant aux exigences modernes.

Pour nous orienter d'emblée sur les suites que peuvent amener un mobilier mal construit, il est nécessaire d'examiner de près quelles sont les conditions anatomiques de la position assise.

CONDITIONS ANATOMIQUES DE LA POSITION ASSISE

Dans la position assise, le corps, soutenu par la colonne vertébrale, repose sur les deux ischions. L'ischion ayant à peu près la forme d'une douve de tonneau, il en résulte que l'homme assis peut être comparé fort bien à un cheval à bascule ; c'est-à-dire qu'il se trouve en équilibre instable et qu'il lui faut encore un autre point d'appui. Il peut le prendre en avant sur les cuisses, c'est ce qu'on appelle *position assise en avant* ; il peut aussi le prendre en arrière sur la pointe du sacrum ; il s'agit alors de la *position assise en arrière*.

Nous allons examiner successivement ces deux positions, rechercher leurs conditions anatomiques, et voir quelles modifications elles impriment au fonctionnement physiologique de l'organisme.

Il suffit pour cela d'avoir bien présente à la mémoire la position réciproque de la colonne vertébrale et des viscères et de se souvenir que la colonne vertébrale, notre soutien, se trouve tout à fait en arrière dans le dos et que les viscères : les organes thoraciques et les organes abdominaux sont situés en avant d'elle.

'ion assise en avant. — Dans la position assise en le poids de la tête, des organes thoraciques et abdo- : entraînera nécessairement le corps en avant.

'emier mouvement de l'enfant assis dans cette position flexion de la tête. D'abord retenue par les muscles de ıe, la tête entraîne le thorax avec la colonne vertébrale ıcurvera de plus en plus grâce au poids des viscères ques et à mesure que les muscles du dos seront plus s.

ıouvement de flexion s'accentuera encore grâce au les viscères abdominaux. A ce moment, les muscles et de la nuque sont si fatigués, que l'enfant cherche ıtairement un autre point d'appui. C'est alors qu'il nce à s'appuyer sur le ou sur les coudes qu'il pose ins- ɜment sur la table.

s sont les conditions anatomiques de la position as- avant. Examinons maintenant les conséquences qui ɔulent. La position assise en avant amène :

ar la flexion de la tête : un rapprochement des yeux papier dont la conséquence est une myopie temporaire. ıyopie peut devenir définitive pour peu que ce rap- ment devienne habituel.

ar la flexion du dos : elle amène un rapprochement es, une diminution de la cavité thoracique qui cause une difficulté de respiration et de circulation.

ar la flexion lombaire : elle cause une augmentation de ion abdominale qui entrave les mouvements de l'es- et de l'intestin, et rend la digestion difficile.

'ar l'appui des coudes et des deux avant-bras : elle pro- ıe élévation des deux omoplates qui sont obligées de ir le poids du corps.

ı, lorsque les muscles de l'omoplate sont fatigués, t appuie sa poitrine contre la table pour se soutenir, ce gmente encore la difficulté des mouvements respira

Ce n'est pas tout : l'enfant préfère malheureusement souv l'appui sur un seul bras ou sur un seul avant-bras. Or ce position est encore plus défectueuse que l'autre, car elle p duit l'élévation de l'omoplate d'un seul côté et entraîne in tablement une déviation latérale de la colonne vertébrale.

En résumé, la position assise en avant, telle qu'elle se p duit forcément sur un banc dépourvu de dossier, ou av dossier trop vertical, cause une incurvation et même un viation latérale de la colonne vertébrale, un fonctionnem anormal et difficile de la respiration, de la circulation et la digestion, et provoque un rapprochement trop considéra des yeux ; elle ne doit donc pas être tolérée dans les éc quand on peut faire autrement.

Position assise en arrière. — Dans cette position, trois points d'appui : ischions et sacrum, sont fixes et im biles ; les viscères et la colonne vertébrale sont en équili aucune compression ne se produit dans les cavités du co Cette position serait l'idéal si elle pouvait être mainten malheureusement le sacrum est un point d'appui insuffis lorsque le corps est légèrement incliné en arrière. Un dos lui-même légèrement incliné en arrière devient donc in pensable.

Ceci bien posé, nous pouvons aborder la question diff et quelque peu compliquée de la construction du mobil scolaire.

I. Règle générale

Il n'en existe qu'une :

Le mobilier doit être proportionné à la taille de l'enfa

Cela est excessivement important, car les inconvéni les dangers de la position assise que nous avons signalés s encore augmentés si le mobilier ne s'adapte pas à la taille l'élève.

Mais la chose n'est pas si facile que cela pourrait para au premier abord.

:n effet, première difficulté : la taille ie iv
vant les races, suivant les climats. Ad
érales admises dans les autres pays ne fit II
is chaque pays, dans chaque canton , I
ants avec leurs chaussures, déterminer l
et choisir le mobilier correspondant.
'oici, par exemple, pour Lausanne, les résultats aux
is sommes arrivés :

DIMENSIONS PROPORTIONNELLES

	Taille absolue des élèves	Taille moyenne des élèves	Longueur du pupitre	Hauteur du pupitre	Hauteur du banc	D Différence	Largeur du banc		
	cm.	m.							
I	110 / 115	1,125	0,746	0,537	0,312	0,195	0,215	0,351	
I	115 / 120	1,175	0,759	0,555	0,328	0,197	0,219	0,359	0
I	120 / 125	1,225	0,775	0,586	0,345	0,211	0,228	0,368	0,0
V	125 / 130	1,275	0,788	0,610	0,358	0,222	0,234	0,374	0,030
	130 / 135	1,325	0,779	0,630	0,369	0,231	0,239	0,379	0,030
I	135 / 140	1,375	0,808	0,662	0,385	0,240	0,240	0,387	0,037
II	140 / 145	1,425	0,828	0,694	0,399	0,255	0,248	0,398	0,
II	145 / 150	1,475	0,834	0,719	0,415	0,264	0,255	0,405	0,040
X	150 / 155	1,525	0,840	0,743	0,430	0,273	0,260	0,410	0,040

econde difficulté : parmi les enfants de même taille, les
ont des vêtements épais, d'autres des vêtements minces ;
en a des gras et des maigres ; il y en a qui ont des mem-
s longs et le thorax court, d'autres qui ont le thorax al-
gé et les membres peu développés. Il en résulte que deux

enfants de même taille peuvent avoir plusieurs centimètres de différence quand ils sont assis.

Force est donc de tenir compte de tous ces faits, et comme il est impossible de faire des mensurations spéciales de bras, de jambes, de troncs, etc. d'une manière utile, il est devenu nécessaire de rechercher une mesure principale qui prime toutes les autres et qui ne soit pas influencée par les différences et par les disproportions si fréquentes chez l'enfant.

Tous les auteurs sont d'accord pour admettre comme mesure type la *hauteur du coude*, c'est-à-dire la distance qui existe entre le banc et le coude.

Enfin, troisième difficulté : la taille varie d'un mois à l'autre grâce à la croissance, si bien qu'il devient souvent nécessaire de changer l'enfant de place même pendant le courant de l'année. Une mensuration annuelle, comme nous l'avons instituée à Lausanne, par exemple, est excellente, mais insuffisante dans certains cas, dans certaines années, où l'on voit des enfants grandir de 4, 5 et même 7 centimètres.

Ceci ne serait pas une difficulté insurmontable, car il suffirait pour cela de généraliser une innovation que nous avons déjà dans certaines écoles, soit : d'avoir gravée sur la porte de chaque classe une échelle centimétrique allant de 90 à 180 centimètres, ayant en regard les numéros correspondants des tables scolaires. Si un élève a grandi et ne se trouve plus être dans le banc qui correspond à sa taille, il suffit au maître de placer l'enfant devant la porte pour voir d'un seul coup d'œil à la fois la hauteur de l'enfant et le banc scolaire dans lequel il doit être mis.

II. RÈGLES SPÉCIALES DE CONSTRUCTION DU MOBILIER

Le pupitre scolaire se compose des parties suivantes : la *table* ou *tablette*, sur laquelle l'enfant écrit ; le *siège* ou *banc*, sur lequel il s'assied, le *marche-pied*, le *dossier*, enfin l'*étagère* où il pose ses livres.

Le banc.

La *hauteur* du banc sera telle que la semelle touche à plat le plancher ou le podium, la jambe et la cuisse formant un angle droit.

Si le banc est *trop haut*, les jambes sont ballantes et s'appuient de tout leur poids sur le creux du genou (dit poplité), où se trouvent les vaisseaux et les nerfs, ce qui causera un agacement bientôt intolérable. L'enfant cherchera à l'éviter en se glissant en avant, ce qui l'empêche de se tenir droit.

Si le banc est *trop bas*, les cuisses s'appuient sur le ventre et les jambes sont coudées à angle aigu, position très fatigante, ou bien l'enfant étend les jambes tout à fait pour se reposer, et il se prive ainsi du point d'appui des pieds.

Pour les filles, le banc peut avoir 1 ou 2 centimètres de moins à cause de la couche épaisse formée par les robes et jupons. Pour le dire en passant, il faut toujours faire attention que les jeunes filles, en s'asseyant, ramènent leurs robes en avant et ne les placent pas, comme c'est fréquent, sous un des côtés du siège, ce qui peut amener une déviation latérale de la colonne vertébrale.

La *largeur* du banc est fixée par la longueur de la cuisse, dont il doit former les deux tiers. Il est en effet agréable d'avoir le tiers antérieur de la cuisse libre.

Si le banc est *trop étroit*, il blesse très rapidement le siège.

Si le banc est *trop large*, son bord antérieur presse sur les nerfs et vaisseaux du creux poplité, ce qui entrave la circulation dans la jambe et amène une sensation désagréable. Pour la même raison, le bord antérieur du banc sera rond et non aigu.

La *forme du banc* : plat et horizontal dans les anciens modèles, cette forme primitive s'est peu à peu modifiée, et actuellement le banc est le plus souvent excavé au milieu, afin d'empêcher le glissement de l'élève.

Enfin plusieurs auteurs réclament un banc légèrement *cliné en arrière,* afin d'empêcher les enfants de glisser avant. Cela est surtout nécessaire si le dossier est incliné arrière.

Le dossier.

Comme nous l'avons vu en parlant de la position assis dossier est absolument nécessaire, et tout banc sans dos doit être par ce fait éliminé des écoles. Le dossier n'est une commodité, c'est une nécessité.

On distingue trois types de dossiers :

1° Un type *sacré*, correspondant au sacrum. Ce dos très bas, permet une mobilité complète du tronc et des b mais il ne soutient pas le dos et provoque la station as en avant avec tous ses inconvénients. Il n'a pas même l'av tage, comme Fahrner l'espérait, de redresser la colonne tébrale, le bras de levier par lequel il agit sur le bassin é trop court.

2° Un type *lombaire*, montant jusqu'au bas de la colo dorsale. Comme le précédent, il permet une grande mob de la colonne vertébrale, mais il ne soutient pas le dos e permet pas à l'enfant de reposer ses muscles fatigués.

3° Un type *dorsal* allant jusqu'à la pointe de l'omoplat même jusqu'à l'épine de l'omoplate.

Il ne doit pas être plus haut, sinon il empêcherait les m vements des bras en fixant l'omoplate.

Un dossier, pour être agréable et pour être vraiment u doit être légèrement incliné en arrière (Kocher) et légèrem

mbé dans la région lombo-dorsale, courbure qui correspond
:elle de la colonne vertébrale (B). Le dossier ne doit pas
:e trop droit (A), sinon dès que l'enfant sera fatigué il pren-
a la position assise en avant en négligeant l'appui donné
r le dossier, ou bien il continuera à s'appuyer en se glis-
nt en avant : attitude très défectueuse.

Le même phénomène se produira si, à la place d'un dos-
:r plein, on a une simple barre transversale placée dans la
gion dorsale supérieure. Les personnes qui ont été assises
ns nos anciens bancs de chemin de fer de 3me classe se sou-
endront certainement de la fatigue qu'occasionnaient les
ssiers construits d'après cette méthode.

Le dossier ne doit cependant pas non plus être trop incliné
arrière, sinon l'élève bougera trop peu et le mouvement
s bras, soutenus uniquement par la force musculaire, sera
op difficile.

Le marche-pied.

Si le banc est à une bonne hauteur, le marche-pied n'est
ıs nécessaire ; il n'est pas même recommandable, car il em-
che le mouvement des jambes et force l'élève à conserver
même position. Il sert d'essuie-pieds et la boue et la pous-
ère s'accumulent dessous.

En tous cas, le marche-pied doit toujours avoir 10 à 15
ntimètres de largeur, afin que toute la semelle puisse re-
oser dessus. S'il est formé d'une simple barre de bois, l'en-
nt ressent assez vite une impression douloureuse et désa-
éable qui l'agite.

Si le dossier et le banc sont inclinés, le marche-pied le sera
ıssi, sinon les vaisseaux du creux poplité seraient compri-
és par l'angle aigu formé par la jambe.

La tablette.

Longueur. — Chaque élève doit avoir la place occupée en
ngueur par ses deux avant-bras étendus, le bout des doigts
touchant, soit environ 60 à 70 centimètres.

La table doit avoir une longueur de 120 à 140 centimètres, elle doit donc être à deux places, pour permettre aux élèves d'entrer et de sortir facilement, sans déranger leurs camarades, et pour permettre aux maîtres une meilleure surveillance. La table à une place, qui serait l'idéal, est impossible à cause des dimensions qu'il faudrait donner aux classes.

Inclinaison. — La table doit être légèrement inclinée, de quinze degrés environ (15°), ce qui diminue la tendance qu'a la tête à se rapprocher du papier. Plus le livre est incliné, plus les lignes inférieures et supérieures sont à égale distance de l'œil et moins celui-ci a besoin de faire des différences d'accommodation en les regardant. Mais la position verticale du livre, idéale pour la lecture, est impossible pour l'écriture, aussi a-t-on communément admis cette inclinaison de quinze degrés comme inclinaison moyenne.

Si l'inclinaison est plus forte, tout le matériel scolaire glissera, et déjà avec quinze degrés, on est obligé de ménager à la partie supérieure des tables une surface horizontale pour les plumes et crayons, avec un trou pour l'encrier.

Quelques constructeurs de mobilier scolaire ont fixé au bord inférieur de la table une liste débordant légèrement pour empêcher le glissement du cahier. Cette innovation n'est pas heureuse, car cette saillie comprime les nerfs et les vaisseaux de l'avant-bras, ce qui donne une sensation pénible à l'élève.

A. Rapport vertical de la table et du banc

La hauteur de la table est de première importance, non pas la hauteur absolue, mais la hauteur relative, par rapport au banc. Fahrner a donné à cette mesure en hygiène scolaire le nom de *différence*.

La « différence » est donc la distance entre le bord de la table et le banc, distance qui doit être égale (si le banc est bien proportionné) à la « hauteur du coude », soit la distance entre le coude et l'ischion. Il est donc facile de savoir si une table

ıt à la hauteur correspondan la taille de l'enfant. Il suffit ; faire mettre à l'élève assi: droit la main sur la table, coude au corps.

Si l'avant-bras est horizontal, la table est à la bonne ıuteur ;

Fig. A. — TABLE TROP HAUTE

Si l'avant-bras est incliné en avant, la table est trop sse ;

Si l'avant-bras est incliné en arrière, la table est trop ute.

Cependant, il est bon de faire remarquer que l'avant-bras lève légèrement pour écrire ; on peut donc augmenter la

hauteur du coude de quelques centimètres, c'est-à-dire qu'un avant-bras *légèrement* incliné en arrière peut encore être admis.

Lorsque la *différence* est normale, on trouve entre la table et les yeux de l'élève une distance de 35 centimètres, distance

Fig. B. — TABLE TROP BASSE

qui est précisément celle à laquelle l'œil normal peut travailler sans fatigue.

Si la table est trop haute, les livres et cahiers sont trop rapprochés de l'œil, ce qui peut engendrer la myopie.

De plus, l'élève est obligé d'écarter les coudes et de lever l'épaule droite, et bientôt il en résulte une incurv

tion de la colonne vertébrale à convexité droite : « Scoliose en D ».

Si la table est trop basse, l'élève est obligé, pour que son œil soit à 35 centimètres de ce qu'il veut regarder, de pencher la tête.

Comme nous l'avons vu, cette inclinaison s'accentue par la fatigue et rapproche de plus en plus les yeux de la table, ce qui favorise la myopie.

Cette inclinaison amène ensuite une incurvation de la colonne vertébrale avec tous ses inconvénients : une compression veineuse du cou avec goître ; au thorax, un rapprochement des côtes avec diminution des espaces intercostaux, une diminution de la cage thoracique avec difficulté de respiration et de circulation ; l'abdomen se plie, l'estomac est comprimé et ses mouvements sont rendus plus difficiles.

Il est donc de la plus haute importance que la *différence corresponde exactement à la hauteur du coude.*

B. RAPPORT HORIZONTAL DE LA TABLE ET DU BANC

Fahrner a donné à ce rapport le nom de *distance*.

La *distance* est donc en hygiène scolaire l'espace horizontal entre la table et le banc. Cette distance peut être nulle, positive ou négative.

Une distance positive est nécessaire si l'on veut se tenir

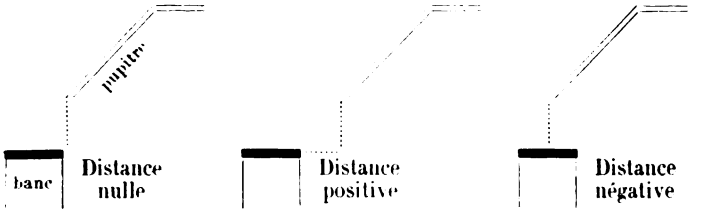

Fig. C.

debout dans le banc, ce qui est très exceptionnel. Pour écrire, au contraire, elle est très défavorable ; plus elle est grande, plus la tête doit s'incliner, plus le corps doit s'incurver.

Même légère, la distance positive exige une position ass en avant avec toutes ses conséquences désastreuses.

Une distance nulle permet à l'élève d'entrer dans le la et d'en sortir, mais non de s'y tenir debout. Il est obligé sortir dans le couloir pour répondre debout. Par con pendant l'écriture, la position est beaucoup meilleure. la t et le corps restent plus droits, les yeux se rapprochent mo du papier et la vision se fait sous un angle plus favorable.

Fig. D. — Distance positive

Fig. E. — Distance négativ

Une distance négative de quelques centimètres rend l'a de se lever difficile ; aussi a-t-on tourné la difficulté en renda la table ou le banc mobile, par exemple, table à glisseme ou table mobile sur un axe avec valve se levant et s'abaiss à volonté, ou à valve, banc mobile autour d'un axe, etc.

Par contre, la distance négative est excellente et des pl hygiéniques pour l'écriture, qui peut se faire dans une exc lente position, avec colonne vertébrale droite ; les yeux s à une distance normale, l'angle de la vision est encore me leur que dans la distance nulle.

umé, bannir des écoles la distance positive et re-
· la distance nulle, si possible même une distance
ent négative.

L'étagère.

sous de la table, on place un *tablard* à livres, pas
it pour que les livres puissent y entrer, pas trop large
les genoux.

---

te cette discussion, ce qu'il faut retenir, ce sont les
rincipes suivants, qui résument toute la question des
olaires. Le troisième et le quatrième sont moins
ue les deux premiers.

différence doit augmenter proportionnellement à la
l'enfant, c'est-à-dire proportionnellement à la hauteur
.

distance doit être nulle, même si possible négative ;
as, elle ne sera jamais positive.

hercher un dossier « dorsal » légèrement incliné en

ève doit pouvoir entrer facilement dans le banc et en
même.

ıs de la théorie à la pratique et voyons quels sont les
qui se rapprochent le plus de l'idéal hygiénique et
ns comment les différents inventeurs ont cherché à
ces quatre postulats.

isse, comme dans tous les autres pays, la question
ier scolaire a préoccupé beaucoup d'esprits.

venteurs ont rivalisé d'efforts pour doter nos écoles
s d'un mobilier à la hauteur des exigences de l'hy-
le la pédagogie modernes. Je dis *nos* inventeurs, car
dent que nous ne [illegible] collement à passer en
cent vingt et quelques [illegible] de bancs scolaires qui
actuellement, dans le [illegible] Nous ne parlerons que
èles suisses.

mple inspection du [illegible] montre que neuf

départements cantonaux et huit fabricants ont exposé vingt-sept modèles.

Les départements sont :

Départements de Bâle, Berne, Genève, Neuchâtel, Soleure, St-Gall, Tessin, Vaud, Zurich.

Les inventeurs sont :

M. Trœfel, à Hanau, St-Gall.

MM. Jornod et Vuille, à Noiraigue, Neuchâtel.

M. Mauchain, à Genève.

M. Niffeler, à Signau, Berne.

M. Rudlinger, à St-Fiden, St-Gall.

M. Schenk, à Berne.

M. Wahl, à Chaux-de-Fonds.

M. Wanner-Burckhardt, à Zurich.

I. MOBILIER DES ÉCOLES ENFANTINES

Trois modèles de banc pour les écoles enfantines figurent à l'Exposition.

L'un a été exposé par le Département de l'instruction publique du canton de Zurich, le second par celui de Neuchâtel, le troisième par M. Mauchain, fabricant à Genève.

1. *Pupitre frœbelien de Zurich.*

Ce pupitre à deux places très pratique et élégant, est fort bien conditionné. La tablette, qui mesure 1 mètre de long sur 55 centimètres de large, est horizontale et ne peut s'incliner : excellente pour les jeux, cette table est donc moins avantageuse pour les petits travaux.

La petite chaise, par contre, réunit tous nos suffrages. l'enfant est bien assis, soutenu par un dossier un peu haut et par des bras latéraux ; de plus, cette chaise est inversable, grâce à deux traverses qui supportent les pieds et s'allègent en arrière de quelques centimètres. C'est bien pensé et bien exécuté.

Pupitre scolaire, Zurich

II. *Pupitre [illegible] de Lausanne.*

[illegible] de jeunes [illegible]

[illegible] est [illegible] et [illegible] qu'il [illegible] sont [illegible]

[illegible] de jeunes à [illegible] [illegible] est [illegible] de [illegible] [illegible] pas [illegible] pour les petites jambes.

[illegible] est [illegible] par rapport au [illegible] de *[illegible]* est [illegible] pour les petits qui [illegible] Fribourg.

III. *Pupitre [illegible] de Neuchâtel.*

[illegible] jambes [illegible] pupitre-

[illegible] est à [illegible] jambes [illegible] est [illegible] [illegible]

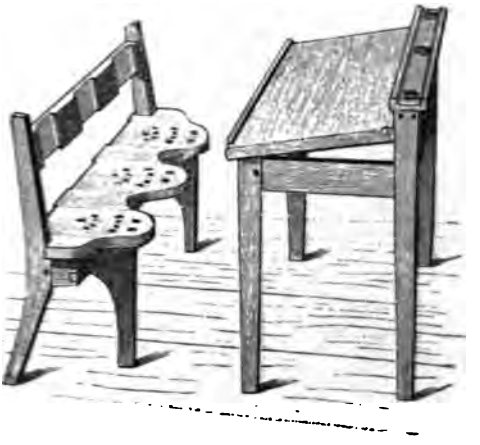

PUPITRE FRŒBEL MAUCHAIN

portable par les petits, mais il se renverse aussi avec la plus grande facilité, ce qui n'est pas sans inconvénient.

Il est de plus très difficile, si le banc est près de la table, d'y entrer, et encore plus de s'y lever, les encoches pratiquées dans le banc étant beaucoup trop petites

Pour résumer notre impression sur le mobilier frœbelien, nous choisirions le pupitre Mauchain avec la chaise de Zurich.

II. MOBILIER DES ÉCOLES PRIMAIRES

Comme nous l'avons relevé dans notre étude, trois points principaux sont à considérer :

1. La facilité pour l'élève d'entrer dans le banc et d'en sortir.
2. La distance négative.
3. La différence proportionnée à la taille.

Le premier et le second de ces postulats sont malheureusement opposés, car plus la distance devient négative, plus l'enfant a de peine à pénétrer dans le banc C'est même du désir

de concilier ces deux exigences que sont nés les pupitres à distance variable.

Dans les bancs à distance fixe, il faut faire un compromis entre ces deux conditions et sacrifier un peu des deux. Avec une distance nulle, l'enfant entre facilement ; avec une distance négative, cela est plus difficile et n'est possible que si elle est faible de 1, 2 ou 3 centimètres au plus.

Nous pouvons diviser les pupitres scolaires en quatre catégories :

1° Pupitres à distance et différence fixes.
2° Pupitres à distance variable.
3° Pupitres à différence variable.
4° Pupitres à différence et distance variables.

I. Pupitres a distance et différence fixes

Ces pupitres sont tous à deux places, à *distance* nulle ou très légèrement négative.

La distance négative, comme nous l'avons vu, empêche les enfants de se tenir debout dans le banc ; elle rend l'entrée et la sortie du banc difficiles ; c'est pourquoi ces bancs sont à deux places et c'est pourquoi on ménage un couloir de chaque côté du banc pour permettre à l'enfant de s'y tenir debout.

Pour satisfaire à la deuxième condition, ces bancs sont construits en plusieurs grandeurs avec différence de 1 à 2 centimètres, chaque classe contenant trois ou quatre grandeurs différentes.

Sans doute on pourra toujours objecter que ces bancs ne sont pas parfaits, que la différence ne correspond pas absolument à la hauteur du coude de tous les enfants, que leur distance n'est pas assez négative. C'est vrai, mais ils se rapprochent beaucoup des desiderata ; ils sont, de plus, solides, légers et très bon marché.

Les pupitres de cette première catégorie sont :

BERNE

L'exposition scolaire permanente a envoyé un mod de pupitre fixe en bois de sapin, très élégant et cof table.

C'est un pupitre à tablette inclinée normalement. Cette blette peut être soulevée, grâce à une charnière, et décou

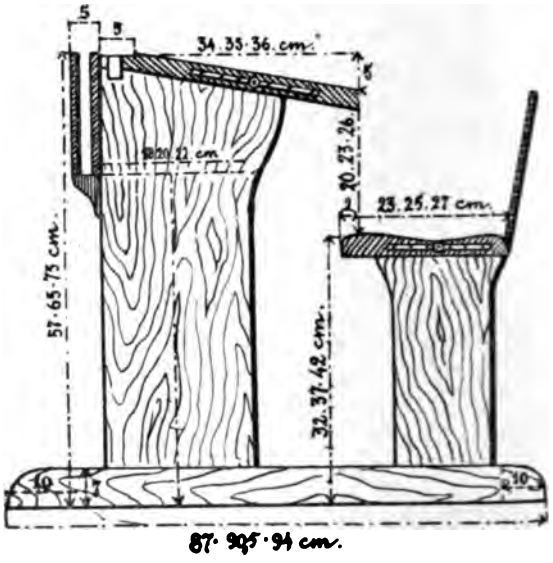

PUPITRE BERNOIS ANCIEN

une case grande et spacieuse, où l'élève peut loger avec fa lité les livres et les cahiers.

Sur la face antérieure se trouve un second casier, plus étroit, où peuvent être glissés verticalement l'atlas et les li vres les plus grands.

La *distance* est négative de 2cm et la *différence* est fix Ce pupitre se fait quelquefois en cinq grandeurs. Le banc est remplacé par deux chaises.

VAUD

upitre Roux, n'a été exposé qu'en dessins dans la salle
bilier scolaire.

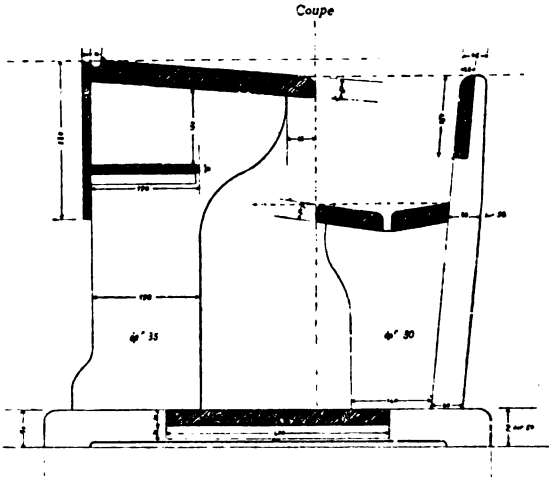

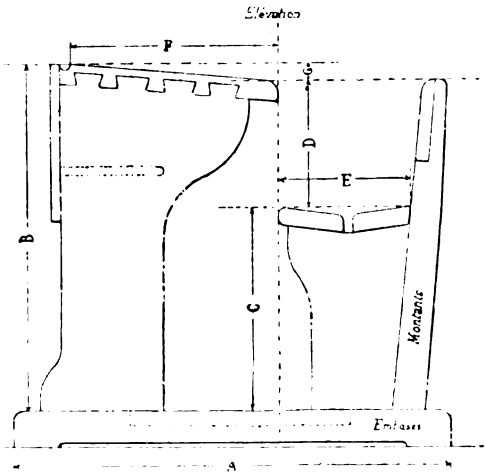

(Vaud) Pupitres Roux

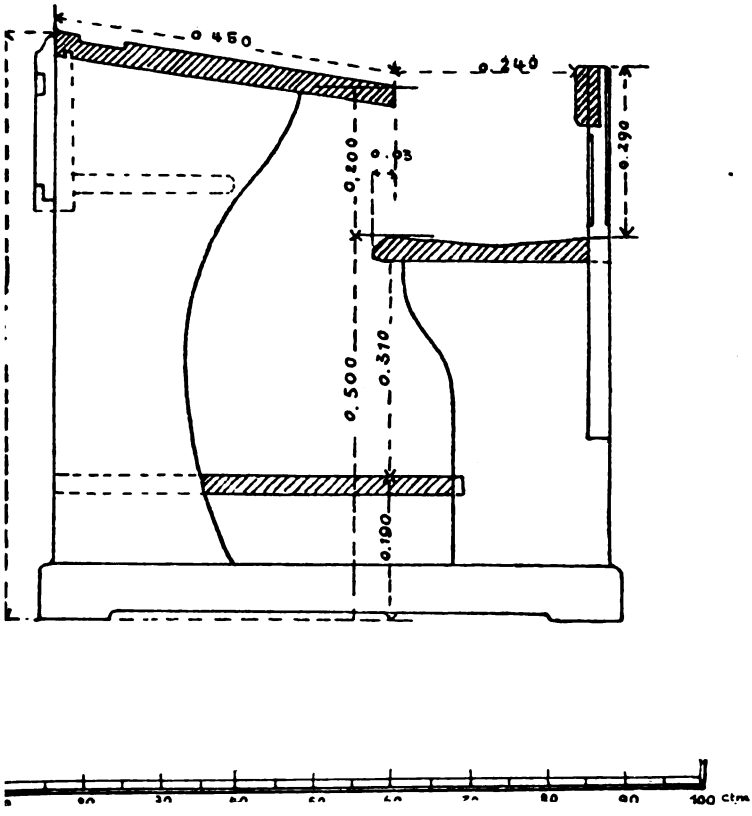

PUPITRE DE BALE N° II

Le banc est légèrement excavé ; le dossier droit lombaire, peu bas, présente un renflement lombaire. Le marche-d est large et horizontal et n'existe que pour les cinq pre-ers numéros. Pour les numéros VI, VII et VIII il est rem-cé par le plancher.

La *différence* est fixe et représentée par 8 grandeurs de ›itres allant de 19 à 28 cm.

N° I = 19 cm. ; n° II = 20,5 ; n° III = 23 ; n° IV = 24 ; n° V 25,5 ; n° VI = 27 ; n° VIII = 28.

HARVARD COLLEGE LIBRARY

Même légère, la distance posit
en avant avec toutes ses conséqu

Une distance nulle permet à l
et d'en sortir, mais non de s'y te
sortir dans le couloir pour rép
pendant l'écriture, la position est
et le corps restent plus droits, les
du papier et la vision se fait sous

Fig. D. — Distance positive

Une distance négative de quel
de se lever difficile ; aussi a-t-on t
la table ou le banc mobile, par e
ou table mobile sur un axe avec v
à volonté, ou à valve, banc mobil

Par contre, la distance négativ
hygiéniques pour l'écriture, qui p
lente position, avec colonne verté
à une distance normale, l'angle d
leur que dans la distance nulle.

départements cantonaux et huit fabricants ont exposé vingt sept modèles.

Les départements sont :

Départements de Bâle, Berne, Genève, Neuchâtel, Soleure St-Gall, Tessin, Vaud, Zurich.

Les inventeurs sont :

M. Trœfel, à Hanau, St-Gall.

MM. Jornod et Vuille, à Noiraigue, Neuchâtel.

M. Mauchain, à Genève.

M. Niffeler, à Signau, Berne.

M. Rudlinger, à St-Fiden, St-Gall.

M. Schenk, à Berne.

M. Wahl, à Chaux-de-Fonds.

M. Wanner-Burckhardt, à Zurich.

I. MOBILIER DES ÉCOLES ENFANTINES

Trois modèles de banc pour les écoles enfantines figurent à l'Exposition.

L'un a été exposé par le Département de l'instruction publique du canton de Zurich, le second par celui de Neuchâtel le troisième par M. Mauchain, fabricant à Genève.

1. *Pupitre fœbelien de Zurich.*

Ce pupitre à deux places très pratique et élégant, est fort bien conditionné. La tablette, qui mesure 1 mètre de long sur 55 centimètres de large, est horizontale et ne peut s'incliner : excellente pour les jeux, cette table est donc moins avantageuse pour les petits travaux.

La petite chaise, par contre, réunit tous nos suffrages. l'enfant est bien assis, soutenu par un dossier un peu haut et par des bras latéraux ; de plus, cette chaise est inversable, grâce à deux traverses qui supportent les pieds et s'allongent en arrière de quelques centimètres. C'est bien pensé et bien exécuté.

PUPITRE FRŒBELIEN, ZURICH

II. *Pupitre frœbelien de Neuchâtel.*

st à trois places.

tablette, un peu trop étroite, est cependant mobile et s'incliner légèrement, ce qui présente un avantage sur stème zurichois.

banc à trois places a un dossier beaucoup trop haut (28 nètres); il est dépourvu de marche-pied, ce qui n'est pas inconvénient pour les petites jambes.

fin la table est beaucoup trop haute par rapport au banc, ntimètres de *différence* est énorme pour les petiots qui nt les écoles Frœbel.

III. *Pupitre frœbelien Mauchain.*

pitre à trois places, à tablette horizontale ou inclinée de timètres à volonté, grâce à un mécanisme simple et pra-

banc est à trois places : très léger, il est facilement trans-

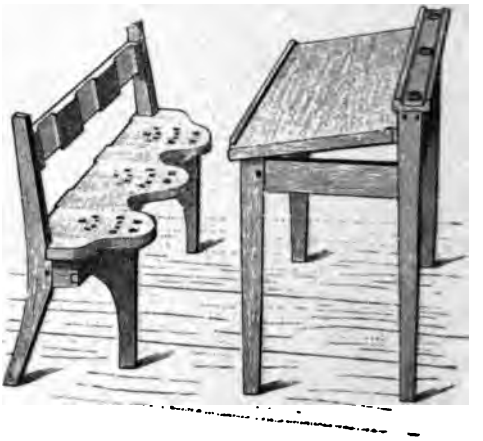

PUPITRE FRŒBEL MAUCHAIN

portable par les petits, mais il se renverse aussi avec la plus grande facilité, ce qui n'est pas sans inconvénient.

Il est de plus très difficile, si le banc est près de la table, d'y entrer, et encore plus de s'y lever, les encoches pratiquées dans le banc étant beaucoup trop petites

Pour résumer notre impression sur le mobilier frœbelien, nous choisirions le pupitre Mauchain avec la chaise de Zurich.

II. MOBILIER DES ÉCOLES PRIMAIRES

Comme nous l'avons relevé dans notre étude, trois points principaux sont à considérer :

1. La facilité pour l'élève d'entrer dans le banc et d'en sortir
2. La distance négative.
3. La différence proportionnée à la taille.

Le premier et le second de ces postulats sont malheureusement opposés, car plus la distance devient négative, plus l'enfant a de peine à pénétrer dans le banc C'est même du dési

le concilier ces deux exigences que sont nés les pupitres à distance variable.

Dans les bancs à distance fixe, il faut faire un compromis entre ces deux conditions et sacrifier un peu des deux. Avec une distance nulle, l'enfant entre facilement ; avec une distance négative, cela est plus difficile et n'est possible que si elle est faible de 1, 2 ou 3 centimètres au plus.

Nous pouvons diviser les pupitres scolaires en quatre catégories :

1° Pupitres à distance et différence fixes.
2° Pupitres à distance variable.
3° Pupitres à différence variable.
4° Pupitres à différence et distance variables.

I. Pupitres a distance et différence fixes

Ces pupitres sont tous à deux places, à *distance* nulle ou très légèrement négative.

La distance négative, comme nous l'avons vu, empêche les enfants de se tenir debout dans le banc ; elle rend l'entrée et la sortie du banc difficiles ; c'est pourquoi ces bancs sont à deux places et c'est pourquoi on ménage un couloir de chaque côté du banc pour permettre à l'enfant de s'y tenir debout.

Pour satisfaire à la deuxième condition, ces bancs sont construits en plusieurs grandeurs avec différence de 1 à 2 centimètres, chaque classe contenant trois ou quatre grandeurs différentes.

Sans doute on pourra toujours objecter que ces bancs ne sont pas parfaits, que la différence ne correspond pas absolument à la hauteur du coude de tous les enfants, que leur distance n'est pas assez négative. C'est vrai, mais ils se rapprochent beaucoup des desiderata ; ils sont, de plus, solides, légers et très bon marché.

Les pupitres de cette première catégorie sont :

BERNE

L'exposition scolaire permanente a envoyé un mod de pupitre fixe en bois de sapin, très élégant et conf table.

C'est un pupitre à tablette inclinée normalement. Cette blette peut être soulevée, grâce à une charnière, et découv

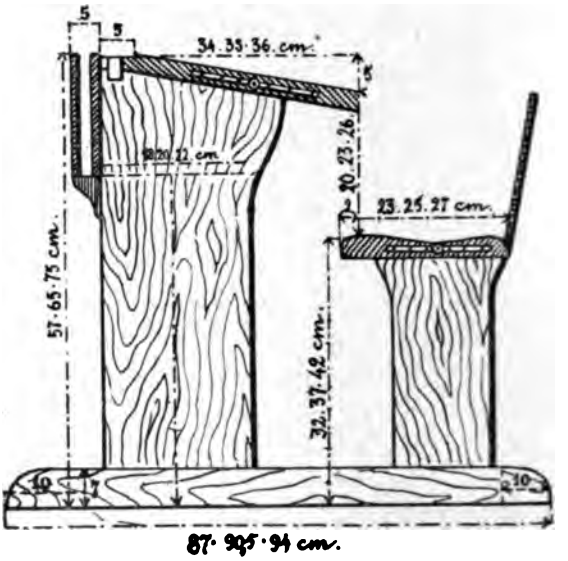

PUPITRE BERNOIS ANCIEN

une case grande et spacieuse, où l'élève peut loger avec fa lité les livres et les cahiers.

Sur la face antérieure se trouve un second casier. p étroit, où peuvent être glissés verticalement l'atlas et les vres les plus grands.

La *distance* est négative de 2cm et la *différence* est fi Ce pupitre se fait quelquefois en cinq grandeurs. Le banc remplacé par deux chaises.

TABLE

gître Bouez, n'a rien exposé qu'en dernier lieu à la salle-

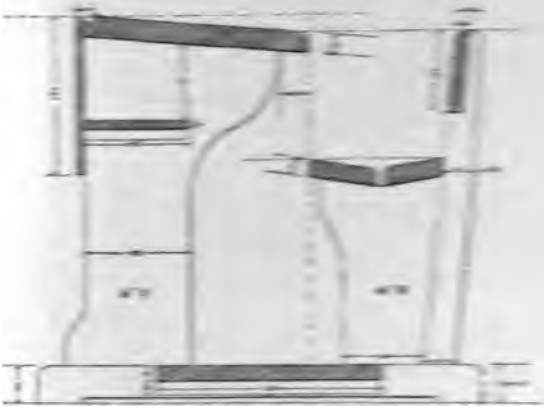

C'est un pupitre fixe de 1 m. 20 de longueur à tablette inclinée de 3 à 4 cm., trop peu inclinée selon nous ; sa largeur est de 35 à 41 cm.

La *distance* est nulle.

Le banc est excavé, le dossier, légèrement incliné en arrière, est un peu bas. Le marche-pied est large et horizontal.

La *différence* D est fixe, mais varie suivant la grandeur des tables de 19 à 27 cm., en 9 numéros qui ont tous 1 cm. de différence entre eux.

En voici les dimensions proportionnelles :

Nos des tables	Taille moyenne des élèves	Largeur du pupitre	Hauteur du pupitre	Hauteur du banc	D Différence	Largeur du banc	Largeur de la table	Inclinaison de la table
1	1m125	0.746	0.537	0.312	0.195	0.215	0.351	0.030
2	1m175	0.759	0.555	0.328	0.197	0.219	0.359	0.030
3	1m225	0.775	0.586	3.345	0.211	0 228	0.368	0.030
4	1m275	0.788	0.610	0.358	0.222	0.234	0.374	0.030
5	1m325	0.799	0.630	0.369	0.231	0.239	0.379	0.030
6	1m375	0.808	0.662	0.385	0.240	0.240	0.387	0.037
7	1m425	0.828	0.694	0.399	0.248	0.248	0.398	0.040
8	1m475	0.834	0.719	0.415	0.255	0.255	0.405	0.040
9	1m525	0.840	0.743	0.430	0.260	0.260	0.410	0.040

Pupitre Roux-Isoz. — M. Isoz, architecte à Lausanne, a modifié le pupitre Roux en y adjoignant, sur la partie horizontale de la tablette, une case que l'on peut fermer, contenant l'encrier et la boîte d'école.

BALE

Le pupitre de Bâle est un pupitre fixe de 1 m. 20 à 1 m. 35 de longueur. La tablette, inclinée de 7 cm., présente une inclinaison beaucoup meilleure que la plupart des autres pupitres ; sa largeur est de 45 à 50 cm.

La *distance* est négative de 3 cm.

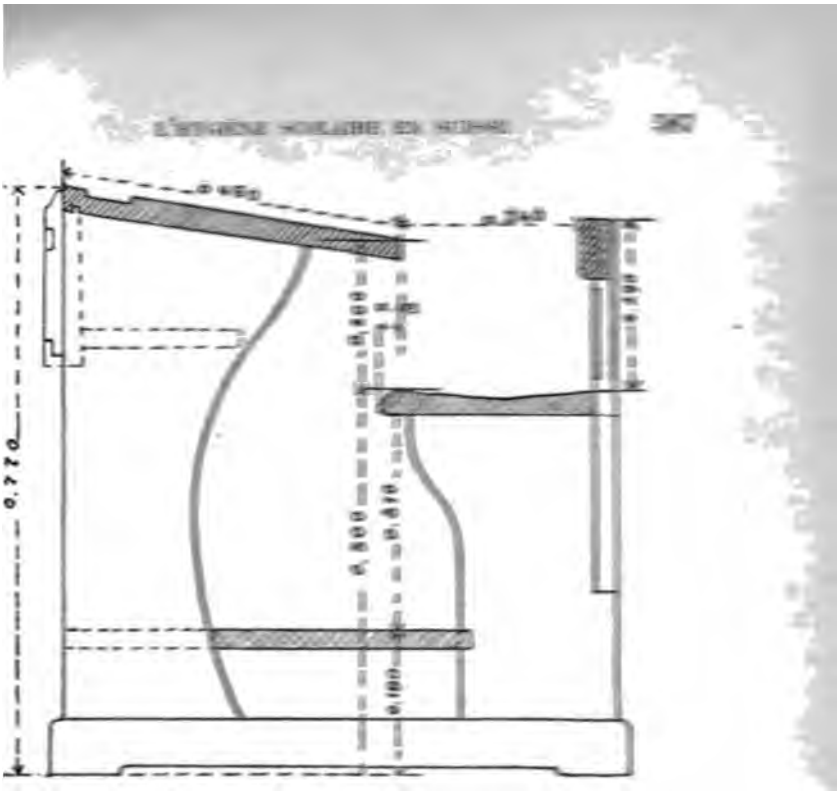

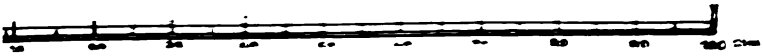

Figure de banc N° 2

Le banc est légèrement excavé : le dossier droit lombaire, à peu bas, présente un renflement lombaire. Le marchepied est large et horizontal et n'existe que pour les cinq premiers numéros. Pour les numéros VI, VII et VIII il est remplacé par le plancher.

La *différence* est fixe et représentée par 8 grandeurs de pupitres allant de 19 à 28 cm.

N° I = 19 cm. ; n° II = 20,5 ; n° III = 23 ; n° IV = 24 ; n° V = 25,5 ; n° VI = 27 ; n° VIII = 28.

Voici leurs dimensions proportionnelles (Masstabelle):

Dimensions proportionnelles des pupitres de Bâle.

Numéros des pupitres.	I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VIII.
Taille des élèves..... mètres	1,00-1.10	1.11-1.10	1.21-1,30	1,31-1.40	1.41-1,50	1,51-1,60	1,61-1.70	1.71-1,80
Hauteur du banc en avant ....cm.	77	77	77	77	77	77	82	85
» » » en arrière ... »	70	70	70	70	70	70	74	77
» » dossier..... »	73	73	73	73	73	73	77	80
Différence ..... »	19	20	21½	23	24	25½	27	28
Hauteur du banc..... ... »	28	31	34	37	40½	44½	47	49
» » marchepied..... »	23	19	14½	10	5½	—	—	—
Distance entre la table et le dossier..... »	23	24	25	26	28	30	32	34
Largeur de la table ..... »	45	45	45	45	45	45	50	50
Longueur de la table. ..... »	120	120	120	120	120	120	135	135

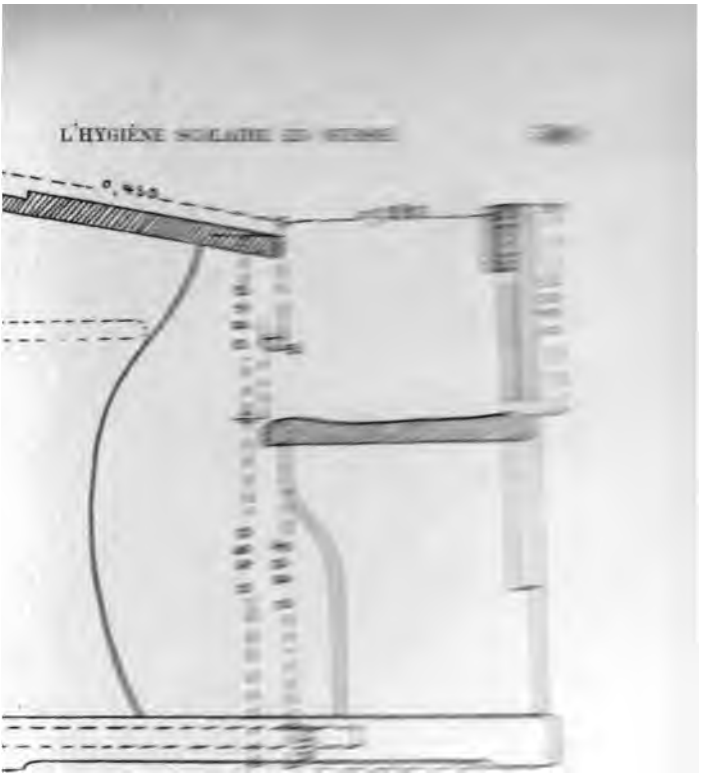

[illegible]

aux communications [illegible]
on publique [illegible]
état de cette question [illegible]
ui n'ont pas [illegible]
que nous allons faire [illegible]

[illegible]

artement de l'instruction [illegible]
mmandé [illegible]
on de ces journées [illegible]
ivec [illegible]
ns. [illegible]
sal et [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

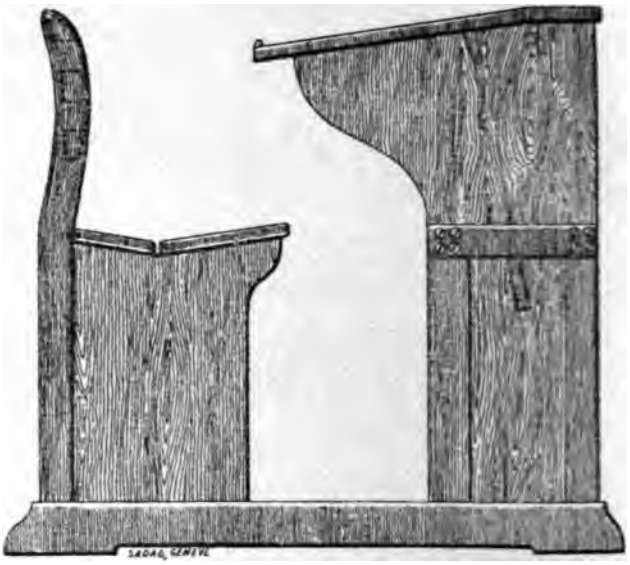

1 : 10

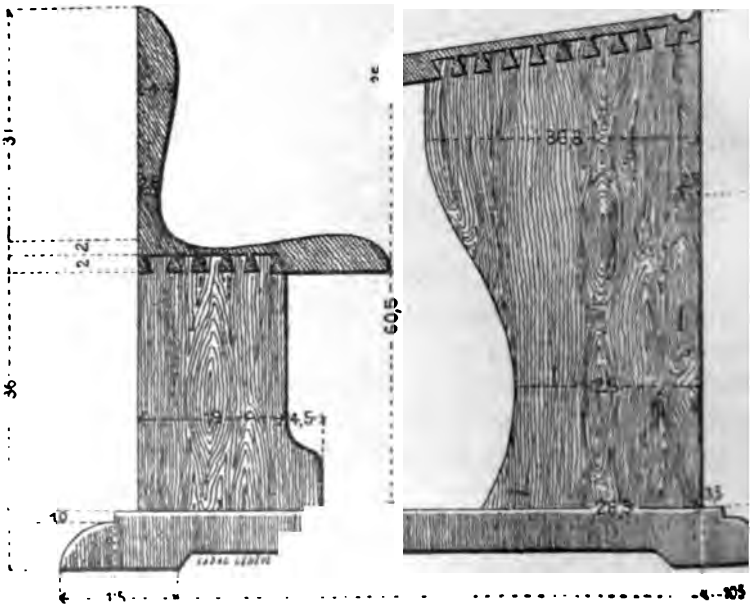

(GRISONS) PUPITRES NON OFFICIELS

FRIBOURG

département fribourgeois recommande les deux systè-
suivants : 1° ou bien des pupitres de même hauteur cal-
sur la plus haute taille. Il aura 0,78 de hauteur, avec
se de hauteur variable. Les chaises mobiles auront une

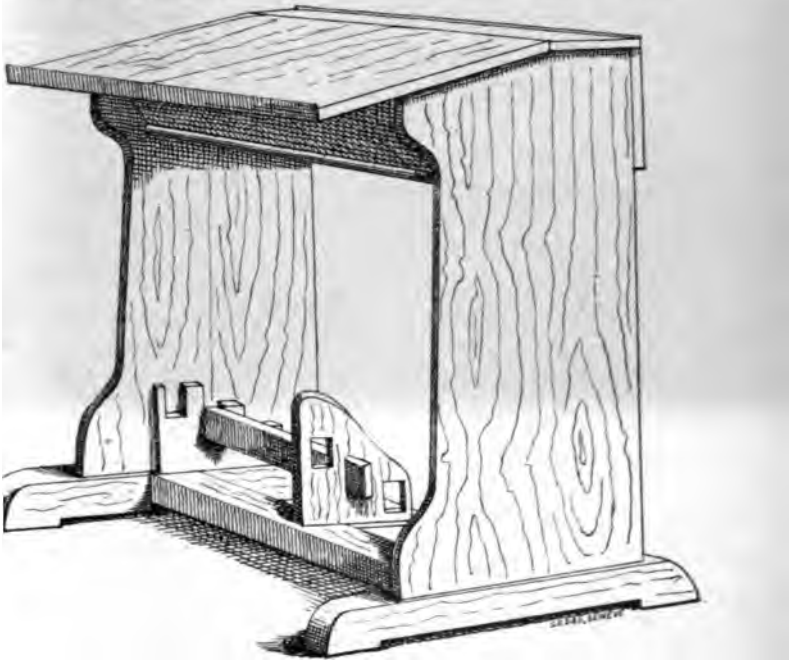

PUPITRE DE FRIBOURG

teur variant de 51,3 à 56,7, en quatre grandeurs différen-
et les appuie-pieds auront une hauteur de 0 à 17,4 pour
quatre numéros de chaises.

Ou bien des pupitres de grandeurs différentes. Le pu-
variant de 59 à 78 cm. en 4 numéros (I = 59 ; II = 65 ;
= 75 ; IV = 78). La chaise variant de 39,3 à 51, 3 en 4
méros (I = 39,3, II = 43,5 ; III = 47,4 ; IV = 51,3). Le
tre est en bois, à tablette inclinée. La chaise est mas-

sive, le siège légèrement excavé, le dossier un peu incliné en arrière.

LUCERNE

est un des rares cantons recommandant encore des bancs à quatre places.

La tablette a une inclinaison de 6 cm. et une largeur de 45 centimètres.

La distance est positive, mais ne doit pas dépasser 7 cm.

La largeur du banc sera au moins de 25 cm. Le dossier ne doit pas manquer.

La hauteur du banc qui règle la *différence* sera de 45 cm. pour les petits et de 55 cm. pour les élèves les plus grands.

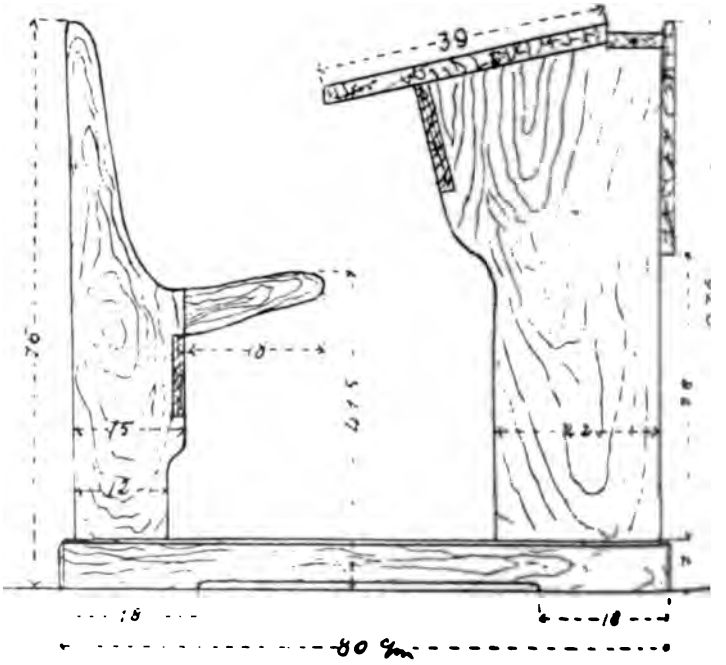

Maasstab 1:10.

PUPITRE DE SCHWYTZ

SCHWYTZ

recommande les règles suivantes :

Pupitre en bois dur peint en couleur claire. La tablette, d'une largeur de 34 à 36 cm., aura une inclinaison de 5 cm.

La *distance* sera négative de 2 cm.

Le banc aura une largeur de 23 à 27 cm. et sera légèrement excavé. Il sera muni d'un dossier.

La *différence* sera fixe et représentée par trois grandeurs de pupitres ; elle varie de 20 cm. pour le n° I, 23 pour le n° II, 26 pour le n° III.

APPENZELL, BALE-CAMPAGNE, GLARIS, UNTERWALDEN, URI, SCHAFFHOUSE

n'ayant pas répondu à cette partie de n[illegible] e [illegible]
nous supposons qu'ils ont des pupitres anc[illegible] à [illegible]
places.

VALAIS

Comme nous l'apprend l'excellente Schulstatistik du Dr Huber, de Zurich, Valais recommande trois grandeurs de bancs :

	Hauteur de la table.	Hauteur du banc.
I	78cm	42cm
II	74 »	39 »
III	70 »	36 »

En résumant notre impression sur cette première catégorie de bancs formée par les *pupitres fixes*, nous pensons que, vu leur prix très inférieur, leur construction simple et facile, leur légèreté, ils peuvent parfaitement être conservés, à la condition :

1° Qu'ils soient à deux places, ce qui permet à l'élève de sortir de son banc plus facilement.

2° Qu'ils soient à *distance* nulle (Vaud) ou *mieux encore* négative de 2 ou 3cm (Bâle) et enfin

3° Que la *différence* soit représentée par un nombre suffisamment considérable de grandeurs différentes, au moins huit (Bâle), si possible neuf (Lausanne) même dix numéros différents, allant de 19 à 29cm; chaque numéro différant du précédent par 1cm.

Cependant il est nécessaire de faire une restriction importante.

Les bancs fixes ne peuvent être utilisés avec avantage que dans les villes.

Là, en effet, vu le grand nombre d'enfants, on est obligé de regarder à la dépense, mais surtout, c'est là seulement qu'on trouve des classes à un seul degré représentant des élèves d'un âge sensiblement le même et d'une taille qui ne varie pas très considérablement.

Si on prend la précaution de placer dans chaque classe trois ou quatre rangées de tables de numéros différents, si l'on place les élèves toujours par rang de taille, comme à la gymnastique, et si l'on procède à ce placement nouveau chaque trimestre, on obtiendra un résultat hygiénique fort satisfaisant.

A la campagne, au contraire, où chaque classe contient plusieurs degrés, des enfants différents de sexes, d'âge et surtout de taille, il devient très difficile de classer les élèves dans les numéros correspondant à leur taille, et cela d'autant plus, que l'on voit des enfants de tout âge et de toute taille se trouver dans le même degré.

Aussi, avons-nous fait l'expérience qu'avec un mobilier fixe à la campagne, les élèves sont toujours mal assis, et que leur santé souffre considérablement de cet état de choses.

II. Pupitres à distance variable

Ce sont des pupitres dans lesquels on a choisi une *distance négative* relativement forte qui empêcherait à l'élève de pénétrer dans le banc si l'on n'avait pas eu soin de rendre

mobile l'une ou l'autre ou même les deux parties qui forment la *distance*, c'est-à-dire la tablette et le banc.

Cette mobilité s'obtient, en effet :

1° soit par un déplacement dans l'axe de tout le plateau qui peut se rapprocher ou s'éloigner de l'élève ;

2° soit en coupant le plateau dans le sens de sa longueur en deux parties, l'une fixe, l'autre se repliant par un mouvement de charnière (valve) ;

3° soit enfin par la mobilité du siège qui se relève ou se renverse.

Nous aurons donc :

1. Des tablettes à valve (Klapptisch).
2. Des bancs à valve (Klappstuhl).
3. Des tablettes à glissement (Schiebtisch).
4. Des pupitres avec double mouvement.

Nous les classerons de la manière suivante :

A. Pupitres avec tablette à valve.
B. Pupitres avec tablette à glissement.
C. Pupitres avec siège à valve.
D. Pupitres avec tablette et siège à valve.

A. *Pupitres avec tablette à valve (Klapptisch).*

ZURICH

Le *pupitre scolaire de Zurich* a des pieds en fonte et la tablette en bois. C'est un beau travail d'une forme élégante et d'un aspect cossu qui fait plaisir à voir.

La tablette de bois dur, d'une longueur de 120cm à 140cm, d'une inclinaison de 14° (de 8cm à 10cm, ce qui est un peu trop peu sur une largeur de 34 à 43cm) présente une *distance négative* de 3cm.

Pour permettre à l'élève de se tenir debout, une partie de

PUPITRE DE ZURICH.

la tablette est mobile sur valve (Klapptisch) et une fois tournée peut servir à soutenir le livre pour la lecture.

Ce grand avantage est malheureusement gâté par un inconvénient, c'est que le livre se trouve placé trop bas et trop près, si bien que l'enfant est obligé, pour pouvoir lire, d'incliner continuellement la tête en avant, attitude fatigante qui amène facilement la position assise antérieure avec tous ses inconvénients.

Le siège fixe, d'une largeur de 23 à 34cm, suivant les numéros, nous paraît un peu large.

Le dossier incliné, avec renflement lombaire, est excellent.

Les quatre premiers numéros sont munis d'un large marche-pied ; les quatre autres le remplacent par le plancher.

Ce pupitre se fabrique en huit dimensions (nos) avec différence allant de 19cm jusqu'à 28cm.

Les nos I à VI ont 1cm de *différence*, les nos VII et VIII 2cm.

Le banc de Zurich, sans être parfait, est des plus recommandables au point de vue hygiénique.

Voici les dimensions proportionnelles :

Dimensions proportionnelles des pupitres de Zurich.

Année	6-7	7-8	8-9	9-10	10-11	11-12	12-13	13-14
Taille en centimètres	101-110	111-120	121-130	131-140	141-150	151-160	161-170	171-180
Classe	I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VIII.
	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.
Inclinaison de la tablette 14°	80	87	90	95	100	100	100	100
Différence	190	200	210	220	230	240	260	280
Distance entre siège et marchepieds	260	300	340	370	400	430	460	490
Distance entre le sol et marchepieds	220	163	110	65	—	—	—	—
Hauteur du pupitre	750	750	750	750	730	770	820	870
Banc :								
Hauteur	480	463	453	435	400	430	460	490
Largeur	230	240	250	260	280	295	320	340
Dossier :								
Distance du banc	190	200	220	230	240	250	260	280
Largeur	80	80	80	80	100	100	100	100
Tablette :								
Largeur	340	360	380	400	420	420	430	430
Partie fixe	160	180	200	220	240	240	250	250
Valve	180	180	180	180	180	180	180	180
Largeur de l'étagère	200	200	200	240	240	240	240	240
Longueur du pupitre	1200	1200	1200	1200	1200	1200	1400	1400
Distance de la table au dossier	200	210	220	230	250	265	290	310

SAINT-GALL

Le *pupitre officiel saint-gallois*, dont deux modèles, nos II et IV figurent à l'Exposition, fait une excellente impression, même à côté du précédent.

Il est tout en bois, très gracieux ; il ne peut cependant rivaliser, pour l'élégance, avec le modèle zurichois avec quel il a de nombreux points de contact. Son prix est 37 francs.

La tablette, d'une longueur de 120 à 135cm, moins inclin que celle de Zurich, 5cm sur 30cm largeur, présente une *tance négative* de 3cm. Elle est d'une largeur de 38 à 44 munie d'un encrier à fermoir.

Pour permettre à l'élève de se lever sans sortir du ba nous trouvons aussi ici une partie de cette tablette à va mobile, pouvant se retourner et servir ainsi comme sout du livre pendant la lecture.

Comme pour le pupitre zurichois, cet avantage se trou largement compensé par l'inconvénient grave déjà signa Comme le prouve du reste le dessin qui représente la jeu fille (page 599), l'élève qui veut lire dans cette position obligé de trop pencher la tête et de courber sa colonne v tébrale, ce qui amènera nécessairement la position ass antérieure avec tous ses dangers.

Cette valve mobile peut être diversement inclinée grâce un cliquet placé de côté. Elle peut ainsi, par ce procédé, ê disposée horizontalement, ce qui permet aux jeunes filles placer leur pelote devant elles pendant la leçon de coutu

Le siège, d'une largeur de 26 à 35cm, plus large encore q celui de Zurich, nous paraît décidément trop large, au moi pour la longueur des fémurs welches, car tous les petits G nevois de l'âge correspondant au numéro du banc que no avons fait asseoir se sont plaints d'une sensation de pressi dans le creux poplité.

PUPITRE DE ST-GALL

a *distance* — et nous l'avons mesurée plusieurs fois — t, dans les bancs exposés à Genève, *positive* de 1cm. Il it là évidemment d'une erreur de construction, car l'ornance saint-galloise demande, au contraire, une *distance atire* de 3cm.

e dossier fixe, d'une hauteur de 32cm et bombé dans la ré- ı lombaire, est excellent pour les grands élèves ; pour les ıts, il est trop haut et immobilise les omoplates.

e marche-pied existe dans les numéros I, II et III qui ont *différence* de 6cm ; les autres numéros utilisent comme rche-pied le plancher. Cette *différence* de 6cm entre deux néros voisins me semble trop considérable.

e marche-pied est trop large, ce qui rend le balayage difle, à moins de bouger le banc de place.

e pupitre se fabrique en 6 grandeurs différentes avec une *érence* allant de 21cm nº I à 27cm nº VI. Chaque numéro ınt 1,5 de différence en plus que le numéro précédent.

C'est là, en effet, la seule critique vraiment important l'on puisse faire au système saint-gallois. et il serait tr cile d'y remédier : une *différence* de 21cm est trop élevé des enfants de 7 ans. Zurich et Lausanne ont, en effe puyées sur des mensurations sérieuses, admis 19cm po numéro 1.

En second lieu, 1,5 entre deux numéros nous sembl trop, et encore ici nous préférons le système de Zurich à lui de Lausanne qui ont fixé 1cm. Sans doute, le nombr numéros de tables augmente aussi notablement : Zurich huit, Lausanne dix, mais les élèves sont mieux assis, et justifie amplement cette manière de faire.

Voici les mesures adoptées :

PUPITRE DE ST-GALL

CANTONS	I	II	III	IV	V
	cm.	cm.	cm.	cm.	cm.
Hauteur du pupitre ...	74	74	74	74	80
» du dossier ...	74	74	74	74	80
» du siège	45.5	44	42.5	41	46
» du marchepied	18	12	6	point	point
Largeur du pupitre....	80	32	85	90	94 à 96
» du marchepied	40	40	40	point	point
» du banc					
» de la tablette	26	27	28	30	33 à 45
(en entier) .	38	39	40	42	44
» de la valve ...	18	18	19	20	20
Distance négative.....	3	3	3	3	3
Différence	21	22.5	24	25.5	27
Inclinaison de la tablette sur 30 cm. de large .	5	5	5	5	5
Longueur du pupitre ..	120	120	120	120	120

Saint-Gall expose encore une variante légère de son m dèle, due à un particulier.

C'est le *pupitre Traefel, menuisier, à Hanau* (Saint-Gal dont il n'y avait à l'Exposition qu'un seul numéro, à di rence de 26 centimètres.

C'est un pupitre en bois avec tablette à valve *(Klapptisch)* omme le saint-gallois.

Cette tablette a une *distance négative* de 1 centimètre.

Le banc est fixe.

Le dossier est légèrement bombé et incliné.

Le marche-pied enfin, et c'est là la seule idée originale de ce système, est mobile et peut se déplacer de 3 centimètres en haut et en arrière en trois positions différentes.

Ce pupitre, difficile à manier, ne nous paraît présenter aucun avantage méritant de s'y arrêter plus longuement.

Argovie, *Appenzell R.-Int.*, *Thurgovie*, ont adopté le modèle de Saint-Gall pour leurs écoles.

B. *Pupitres avec tablette à glissement (Schiebtisch).*

PUPITRE PESTALOZZI

C'est un pupitre en bois, très large.

La tablette mobile à glissement *(Schiebtisch)* c e système autrichien d'Ollmutz, présente une fo i inai-on de 20°, qui est très avantageuse au point de vue hygiénique. Cette tablette, en glissant, découvre une rainure serant à loger les plumes, les crayons et l'encrier. Les atlas et u tres grands livres peuvent se placer dans un compartiment ertical placé sur le devant de la table.

La tablette est mobile pour chaque élève séparément, elle e glisse d'avant en arrière, de façon que l'élève puisse la approcher de lui quand il est assis.

Ce glissement peut causer des pincements de doigts !

Son bord inférieur est fortement échancré au milieu pour recevoir la poitrine de l'enfant, tandis que les parties latérales estinées à l'appui des bras dépassent l'échancrure de 8 cm. Ajoutons que le bord inférieur de l'échancrure de la tablette st muni d'une baguette de 1 cm. de hauteur, destinée à empêcher le glissement des livres et des cahiers que pourrait roduire la grande inclinaison de la tablette. — Cette tablette

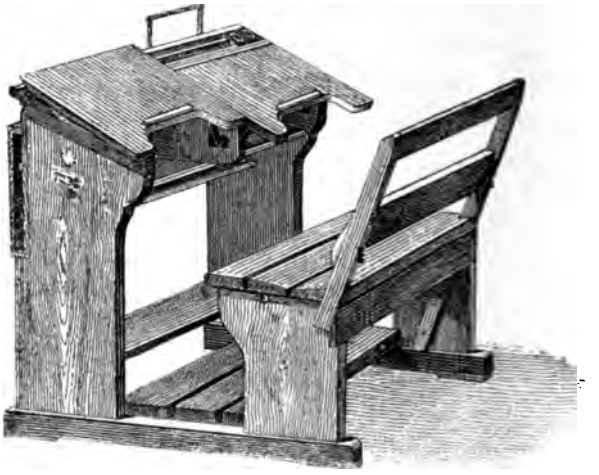

PUPITRE PESTALOZZI

peut donc passer facilement de la *distance positive*, qui p
met à l'enfant d'entrer facilement dans le banc et de s'y te
debout, à la *distance négative* nécessaire à l'écriture.

Le siège très large, de 27 à 36 cm., suivant les numéro
présente dans sa partie postérieure une concavité, afin q
l'enfant ne glisse pas en avant lorsqu'il y est appuyé dans
position de repos.

La partie antérieure du banc est, au contraire, horizonta
et assez large pour que l'élève puisse s'y asseoir quand
écrit. Ce banc a donc pour but de servir à la fois à l'écritu
et au repos. Sa grande largeur ne correspondant pas à la lo
gueur des fémurs de l'enfant, est cause de la compression d
vaisseaux et des nerfs poplité.

Le dossier, très élevé et incliné, présente deux partie
l'une soutient les reins, l'autre les épaules.

Le banc et le dossier sont aussi à glissement, ce qui perm
de produire la *distance négative*, qui, d'après le prospectu
peut atteindre 15 cm.

Le marche-pied enfin est double : l'un est incliné afin d

ter « l'angle de l'articulation du genou ; » l'autre, horizontal. t un lattis qui protège les pieds contre le froid du sol.

Enfin ce pupitre se construit en cinq numéros.

Ce pupitre est intéressant pour un médecin scolaire, car il ontre que l'auteur a étudié la question et qu'il a cherché à tenir ompte de toutes les critiques adressées au mobilier des écoles. A-t-il réussi à les éviter ? Seul un essai avec ce mobilier ourrait le démontrer.

Les quelques essais que nous avons faits à l'Exposition ous ont paru démontrer que l'extrême complication de ce upitre ne le rendait guère utilisable en grand dans les écoles.

C. *Pupitres avec siège à valve (Klappstuhl).*

SOLEURE

Le *pupitre de M. Niffeler, menuisier, à Signau*, est en pin, mais les bords sont en bois dur.

La tablette présente une inclinaison presque normale et se ouve à *distance nulle*.

Le banc, légèrement excavé, est à valve *(Klappstuhl)*, ce i permet à l'élève de se tenir debout sans sortir du banc.

Le dossier, d'une bonne hauteur, est incliné en avant et rait parfait s'il présentait un léger renflement lombaire.

Ces bancs, avec un nombre suffisamment grand de numé- s pour graduer la *différence*, se recommandent par leur mplicité et leur bienfacture.

PUPITRE SCHŒNENWERD

C'est un pupitre en bois dur.

La tablette est fixe, d'une bonne inclinaison et possède une *stance négative* de 3 cm.

Le banc à valve, trop large pour les petits élèves, est peu lide.

Le dossier incliné est sans relief lombaire.

Le marche-pied est remplacé par une traverse en fer, ce ui fatigue considérablement les pieds.

e marche-pied est remplacé par une traverse de 40 cm. de e, mobile, pouvant se relever pour le balayage.

---

n résumé : Les pupitres à distance variable présentent-le grands avantages hygiéniques ?

a mobilité du siège ou de la tablette constitue une heu-se innovation, elle permet à l'enfant d'entrer facilement s le banc et d'en sortir de même, de s'y tenir debout, lors ne que le pupitre a une forte *distance négative*. Ceci cons-e un avantage sur les systèmes fixes.

ette disposition permet en outre d'utiliser la tablette ren-sée pour la lecture, mais il convient d'ajouter que celle-ci peut se faire que dans une mauvaise position de la tête et e une incurvation du rachis.

Iais pour proportionner le pupitre à la taille de l'enfant, est obligé, comme dans les systèmes fixes de construire pupitres en plusieurs grandeurs. La taille des écoliers 7 à 15 ans varie de 100cm à 150cm. Aussi pour propor-ner les pupitres à leur taille a-t-on construit les bancs sco-es en cinq à neuf grandeurs différentes, en sorte que ir 10cm (St-Gall) ou 5cm (Lausanne) de différence dans la lle se trouve un numéro de pupitre.

Comme il y a souvent 15cm à 20cm de différence entre le s grand et le plus petit élève d'une classe, on place trois à atre grandeurs de pupitres dans chaque classe.

Si l'on mesure l'enfant deux fois par an et qu'on le place près la taille dans les bancs, si l'on surveille de près ce ssement, alors les systèmes de pupitres que nous venons xaminer sont évidemment admissibles.

Mais il ne s'agit que d'un à peu près.

Pour arriver à une exactitude plus grande, il faudrait avoir pupitres se transformant facilement et s'adaptant à tou-les tailles.

Tel est le but que cherchent à remplir les *pupitres à diffé-ce variable*, dont nous allons parler.

III. Pupitres a différence variable.

SAINT-GALL

Pupitre Rudlinger et Cie, St-Fiden.

C'est un pupitre en bois avec montants en fonte. C'est banc solidement construit, même un peu lourd.

La tablette est inclinée et à valve comme celle de St-Ga Elle présente donc les mêmes avantages et les mêmes inc vénients pour la lecture que le pupitre saint-gallois. La tablette est à une *distance négative* de 3cm.

Le banc est mobile, ainsi que le marche-pied et le dossi Avec une grosse clef d'un maniement un peu difficile, on rive à faire monter le siège de plusieurs centimètres; pe dant que le dossier peut faire une incursion d'avant en rière de 10cm, le marche-pied peut être soulevé non seulem en haut, mais encore en arrière.

Ce pupitre, tout en conservant sa *distance* négative, p donc s'adapter à des tailles fort différentes.

L'idée est excellente et fort intéressante. l'exécution lais à désirer; le maniement en est difficile et pas sans danger pincement pour de jeunes enfants.

NEUCHATEL

Pupitre Jornod et Vuille, à Noiraigue.

Ce pupitre est fort intéressant comme mécanisme.

C'est un pupitre à deux places, en sapin, dont la tablet est munie d'un mécanisme en fer laminé qui lui permet se hausser et de se baisser à volonté. C'est jusque-là une t ble Feret, de Paris.

Ce montant en fer qui est à crémaillère, et c'est là l'id originale, s'engrène dans une roue qu'on fait tourner a

PUPITRE JORNOD ET VUILLE

'une manivelle, si bien qu'à chaque tour la tablette 'une fraction de centimètre. Elle peut être élevée suf- nt pour que l'élève travaille debout.

ablette peut, en outre, être horizontale ou inclinée, : être fixée à 40°, ce qui permet une lecture dans une ne position. C'est l'élève de droite qui, sans se lever, mouvements pour obtenir l'inclinaison suffisante et ir à une fraction de centimètre près.

Ce système offre donc des avantages considérables et est extrêmement ingénieux.

Toutefois nous devons mettre quelque restriction à nos éloges, car évidemment les ingénieux inventeurs ne sont pas au courant des questions d'hygiène scolaire.

Ainsi la *distance* est positive, la *différence* est mal calculée, car la position la plus basse est de 29cm au lieu de 19cm. De plus, dans la position élevée, la tablette est peu solide et branle au moindre mouvement.

Le banc à valve est excavé.

Le dossier est fixé trop haut sans renflement lombaire.

Il n'y a pas de marche-pied.

Enfin, le mécanisme est dangereux et exposerait facilement, non seulement à un pincement, mais même à un écrasement des doigts.

Quoi qu'il en soit, le pupitre Jornod représente une idée nouvelle et excellente et, avec quelques modifications et améliorations faciles à exécuter, on en pourrait tirer un pupitre excessivement pratique et recommandable.

Pupitre Fritz Wahl, La Chaux-de-Fonds.

Comme la précédente, cette table peut s'adapter à toutes les tailles et à toutes les positions, permettant aussi bien le travail assis que le travail debout.

Mais autant le mécanisme Jornod est simple et ingénieux, autant celui-ci est difficile et compliqué.

Pupitre Wahl.

« Cette table, dit le prospectus, est d'une solidité écartant « l'éventualité de faire des réparations. »

Deux charnières en forme de parallélogramme permettent d'élever le plateau de la table à la hauteur voulue correspondant à la taille des élèves et à leur position assise ou debout. « Cette manœuvre, continue le prospectus, est des plus facile, « puisqu'il suffit que les deux enfants occupant une table en « saisissent le plateau à chaque extrémité et le tirent jusqu'à « ce qu'il soit arrivé à bonne hauteur. Pour le redescendre, « on tire la charnière *ad hoc* et le plateau redescend dans sa « position primitive. »

Comme d'autres, nous avons essayé cette manœuvre, mais sans pouvoir y réussir.

Le maniement de ce pupitre ne nous paraît, du reste, pas sans danger pour les doigts.

GENÈVE

Le *pupitre Mauchain* est exposé en deux modèles ; l'un est un pupitre à deux places, tout en bois ; l'autre a les pieds en fonte.

La tablette, large et solide plateau de 1m25c de long sur 75cm de large, peut s'incliner pour l'écriture à 15° ; en accentuant plus ce mouvement on arrive à une inclinaison de 40cm qui est l'idéal pour la lecture, si l'on a soin d'élever suffisamment le livre en en mettant un second dessous comme soutien.

Cette inclinaison s'obtient grâce à une double crémaillère.

Cette tablette peut enfin s'élever suffisamment pour adapter le pupitre à toutes les tailles, et dans chacune de ses positions on pourra encore produire toutes les inclinaisons.

On peut enfin arriver au travail debout.

De plus, le plateau peut se placer horizontalement et à toutes les hauteurs désirables, afin que l'enfant se trouve dans les conditions requises pour le dessin, la coupe, les travaux manuels.

PUPITRE MARCHAIS

Le banc ne fait pas corps avec la table, mais malgré cela il ne peut être rapproché suffisamment, car la *distance* est *toujours positive* au minimum de 3cm.

Le banc est excavé et muni d'un dossier dorsal inférieur avec renflement lombaire.

Le marche-pied est une traverse qui peut être rapprochée ou éloignée, suivant la longueur des jambes.

Toutes les transformations dont ce pupitre est susceptible peuvent s'effectuer sans bruit et surtout sans aucun danger de pincement pour l'enfant.

Cette table présente donc des avantages incontestables.

PUPITRE MATCHAIN

,'élève peut lire ou écrire debout ou assis.
a table peut être haussée ou abaissée, inclinée ou ren-
rizontale à volonté. Ces modifications se font rapide-
sans danger de pincement.
ns les leçons de lecture, il est possible d'avoir le livre
iculaire à l'axe oculaire, la lecture sera plus facile.
pupitre permet de voir tout ce qui se passe sous la

table peut servir à certains travaux manuels (pliage,
e, etc.).
ıobilier est solide

D. *Pupitres avec tablette et siège à valve (Klapptisch et Klappstuhl).*

TESSIN

PUPITRE GIANINI, DE LOCARNO

C'est un pupitre en bois, très solide.

La tablette, beaucoup trop étroite, présente une valve se repliant pour la lecture. Là encore, même inconvénient qu'avec les autres systèmes.

Cette tablette se trouve à une *distance positive* de 2 cm. ce qui n'est pas admissible en hygiène scolaire.

Le banc est à valve, excavé.

Le dossier est excavé au lieu d'être renflé, c'est dire qui favorise la mauvaise attitude de l'enfant au lieu de la combattre.

Le marche-pied est fixe.

Ce pupitre ne paraît être construit qu'en une seule grandeur, sans tenir compte de la taille de l'enfant.

Ce système n'est donc pas à recommander.

SOLEURE

Le pupitre *système Kluss*, est une table en bois supporté par des pieds en fonte.

La tablette à valve *(Klapptisch)*, comme celle de Saint-Gall présente les mêmes avantages et les mêmes inconvénient pour la lecture, l'inclinaison de la tête, la compression de vaisseaux du cou et le rapprochement trop considérable de yeux. Cette tablette a une *distance négative* de 3 cm.

Le banc très large, beaucoup trop large pour les petits élèves, est mobile à valve *(Klappstuhl)*.

Le dossier, incliné en arrière, présente un relief lombaire excellent.

.e marche-pied est remplacé par une traverse de 40 cm. de ge, mobile, pouvant se relever pour le balayage.

En résumé : Les pupitres à distance variable présentent de grands avantages hygiéniques ?

La mobilité du siège ou de la tablette constitue une heuse innovation, elle permet à l'enfant d'entrer facilement ns le banc et d'en sortir de même, de s'y tenir debout, lors me que le pupitre a une forte *distance négative*. Ceci consne un avantage sur les systèmes fixes.

Cette disposition permet en outre d'utiliser la tablette rensée pour la lecture, mais il convient d'ajouter que celle-ci peut se faire que dans une mauvaise position de la tête et e une incurvation du rachis.

Mais pour proportionner le pupitre à la taille de l'enfant, est obligé, comme dans les systèmes fixes de construire pupitres en plusieurs grandeurs. La taille des écoliers 7 à 15 ans varie de 100cm à 150cm. Aussi pour proporner les pupitres à leur taille a-t-on construit les bancs scores en cinq à neuf grandeurs différentes, en sorte que r 10cm (St-Gall) ou 5cm (Lausanne) de différence dans la lle se trouve un numéro de pupitre.

Comme il y a souvent 15cm à 20cm de différence entre le s grand et le plus petit élève d'une classe, on place trois à atre grandeurs de pupitres dans chaque classe.

Si l'on mesure l'enfant deux fois par an et qu'on le place près la taille dans les bancs, si l'on surveille de près ce ssement, alors les systèmes de pupitres que nous venons xaminer sont évidemment admissibles.

Mais il ne s'agit que d'un à peu près.

Pour arriver à une exactitude plus grande, il faudrait avoir pupitres se transformant facilement et s'adaptant à toules tailles.

Tel est le but que cherchent à remplir les *pupitres à différence variable*, dont nous allons parler.

III. Pupitres a différence variable.

SAINT-GALL

Pupitre Rudlinger et Cie, St-Fiden.

C'est un pupitre en bois avec montants en fonte. C'est u banc solidement construit, même un peu lourd.

La tablette est inclinée et à valve comme celle de St-Ga Elle présente donc les mêmes avantages et les mêmes inco vénients pour la lecture que le pupitre saint-gallois. La t blette est à une *distance négative* de 3cm.

Le banc est mobile, ainsi que le marche-pied et le dossi Avec une grosse clef d'un maniement un peu difficile, on rive à faire monter le siège de plusieurs centimètres; p dant que le dossier peut faire une incursion d'avant en rière de 10cm, le marche-pied peut être soulevé non seulem en haut, mais encore en arrière.

Ce pupitre, tout en conservant sa *distance* négative, p donc s'adapter à des tailles fort différentes.

L'idée est excellente et fort intéressante, l'exécution lai à désirer; le maniement en est difficile et pas sans danger pincement pour de jeunes enfants.

NEUCHATEL

Pupitre Jornod et Vuille, à Noiraigue.

Ce pupitre est fort intéressant comme mécanisme.

C'est un pupitre à deux places, en sapin, dont la table est munie d'un mécanisme en fer laminé qui lui permet se hausser et de se baisser à volonté. C'est jusque-là une ble Feret, de Paris.

Ce montant en fer qui est à crémaillère, et c'est là l'id originale, s'engrène dans une roue qu'on fait tourner

Pupitre Anglais de Vienne

d'une manivelle, si bien qu'à chaque tour la tablette d'une fraction de centimètre. Elle peut être élevée suffisamment pour que l'élève travaille debout.

tablette peut, en outre, être horizontale ou inclinée, ne être fixée à 10°, ce qui permet une lecture dans une une position. [illegible] sans se [illegible]

Ce système offre donc des avantages considérables et est extrêmement ingénieux.

Toutefois nous devons mettre quelque restriction à ces éloges, car évidemment les ingénieux inventeurs ne sont pas au courant des questions d'hygiène scolaire.

Ainsi la *distance* est positive, la *différence* est mal calculée, car la position la plus basse est de 29cm au lieu de 19cm. De plus, dans la position élevée, la tablette est peu solide et branle au moindre mouvement.

Le banc à valve est excavé.

Le dossier est fixé trop haut sans renflement lombaire.

Il n'y a pas de marche-pied.

Enfin, le mécanisme est dangereux et exposerait facilement, non seulement à un pincement, mais même à un écrasement des doigts.

Quoi qu'il en soit, le pupitre Jornod représente une idée nouvelle et excellente et, avec quelques modifications et améliorations faciles à exécuter, on en pourrait tirer un pupitre excessivement pratique et recommandable.

Pupitre Fritz Wahl, La Chaux-de-Fonds.

Comme la précédente, cette table peut s'adapter à toutes les tailles et à toutes les positions, permettant aussi bien le travail assis que le travail debout.

Mais autant le mécanisme Jornod est simple et ingénieux, autant celui-ci est difficile et compliqué.

PUPITRE WAHL.

« Cette table, dit le prospectus, est d'une solidité écartant l'éventualité de faire des réparations. »

Deux charnières en forme de parallélogramme permettent l'élever le plateau de la table à la hauteur voulue correspondant à la taille des élèves et à leur position assise ou debout. Cette manœuvre, continue le prospectus, est des plus facile, puisqu'il suffit que les deux enfants occupant une table en saisissent le plateau à chaque extrémité et le tirent jusqu'à ce qu'il soit arrivé à bonne hauteur. Pour le redescendre, on tire la charnière *ad hoc* et le plateau redescend dans sa position primitive. »

Comme d'autres, nous avons essayé cette manœuvre, mais ans pouvoir y réussir.

Le maniement de ce pupitre ne nous paraît, du reste, pas ans danger pour les doigts.

GENÈVE

Le *pupitre Mauchain* est exposé en deux modèles ; l'un est n pupitre à deux places, tout en bois : l'autre a les pieds en onte.

La tablette, large et solide plateau de 1m25c de long sur 75cm de large, peut s'incliner pour l'écriture à 15° ; en accentuant plus ce mouvement on arrive à une inclinaison de 40cm ui est l'idéal pour la lecture, si l'on a soin d'élever suffisamment le livre en en mettant un second dessous comme soutien.

Cette inclinaison s'obtient grâce à une double crémaillère.

Cette tablette peut enfin s'élever suffisamment pour adapter le pupitre à toutes les tailles, et dans chacune de ses positions on pourra encore produire toutes les inclinaisons.

On peut enfin arriver au travail debout.

De plus, le plateau peut se placer horizontalement et à outes les hauteurs désirables, afin que l'enfant se trouve ans les conditions requises pour le dessin, la coupe, les travaux manuels.

Pupitre Marchais

Le banc ne fait pas corps avec la table, mais malgré cela il ne peut être rapproché suffisamment, car la *distance est toujours positive* au minimum de 3cm.

Le banc est excavé et muni d'un dossier dorsal inférieur avec renflement lombaire.

Le marche-pied est une traverse qui peut être rapprochée ou éloignée, suivant la longueur des jambes.

Toutes les transformations dont ce pupitre est susceptible peuvent s'effectuer sans bruit et surtout sans aucun danger de pincement pour l'enfant.

Cette table présente donc des avantages incontestables

Au point de vue hygiénique, nous pouvons cependant lui adresser deux reproches importants.

Le premier, le plus important de tous, c'est que ces bancs ont une *distance* positive considérable. Nous avons essayé de diminuer ce grave défaut en rapprochant le banc de la table. Nous y sommes parvenu en partie, mais en partie seulement, car si la correction avait été complète, on n'aurait plus pu entrer dans le banc.

Malgré tout, la *distance* reste encore fortement positive, produit tous les inconvénients et les dangers de la position assise en avant.

L'ingénieux inventeur saura certainement corriger ce grand défaut.

Le second à mentionner, c'est que la *différence* n'est pas assez graduée.

Tandis que pour les tables Roux, la *différence* est graduée par 1 cm., elle l'est par 2,5 ou 3 cm. dans la table Mauchard, ce qui est beaucoup trop.

Enfin les inventeurs de tables à *différence variable* prônent beaucoup le travail debout, en se basant sur le fait que la position assise provoque l'incurvation du rachis et favorise l'onanisme par la congestion des organes génitaux. Ils montrent que le calcul, la géographie, la lecture, le chant peuvent se faire debout, position qui reposerait les enfants.

Nous ne partageons pas cette manière de voir, et nombreux sont les médecins scolaires qui sont de notre avis.

Et tout d'abord, nous l'avons démontré, ce n'est pas la position assise qui cause l'incurvation de la colonne vertébrale, mais bien la position assise en avant qui est une position mauvaise avec ventre et poitrine en dedans.

Or, cette position peut être corrigée par un bon banc avec dossier dorsal légèrement incliné en arrière.

Ensuite, nous doutons fort que la position assise sur un *banc* exerce une influence sur les mauvaises habitudes des enfants.

c'est là surtout le point capital, la position debout
acoup plus vite que la position assise. Elle pro-
e poids du corps, une pression sur les cartilages
, des ligaments, enfin une contraction des mus-
déterminent l'équilibre et l'extension des mus-

tension musculaire est tout spécialement et très
fatigante, comme le démontre la fatigue rapide
esqu'on tient un objet à bras tendu.
cette station debout exerce une influence défavo-
a circulation veineuse et lymphatique. Pour peu
rolonge, il se produit un gonflement des veines et
des pieds, telle qu'elle s'observe si fréquemment
ouisiers et les forgerons.
tension des ligaments, la pression sur les os des
isent la formation des pieds plats, plus ou moins
des jambes en [illegible], telles qu'elles se voient chez
ers, domestiques, garçons de café.
pas tout, comme nous l'avons dit, la position de-
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Au point de vue *théorique*, la table Mauchain est dou de pouvoir être taxée de table hygiénique.

En résumé : Adapter le même pupitre à toutes les t tel est le but que se proposaient les quatre inventeurs nous venons de parler.

Les modèles que nous venons d'examiner nous offren tentative fort louable et intéressante pour arriver à cet i Deux d'entre eux, Jornod et Mauchain, sont arrivés au mais leurs pupitres offrent de si graves défauts et lés tant de points les lois que l'hygiène scolaire a impos tout mobilier hygiénique, que nous ne croyons pas po recommander ces modèles avant qu'ils aient été modifié

IV. Pupitres a distance et différence variables

Ces pupitres ont un double but :

1° De permettre aux enfants d'entrer sans difficulté le banc grâce à une distance positive qui pourra ensuite facilement transformée en distance négative d'autant grande que l'enfant sera plus petit.

2° De s'adapter à toutes les tailles.

I. *Pupitre Schenk.*

C'est un pupitre à deux places, en bois, avec pieds fonte ou en bois.

Il est muni de deux tablettes, une pour chaque place tablette, inclinée de 15°, est munie à son bord inférieur d baguette destinée à retenir les cahiers. La tablette peut soulevée et découvre un casier spacieux, bien éclairé et fa à atteindre (p. 617).

Cette tablette est mobile d'arrière en avant et peut arr à recouvrir par son bord postérieur le devant du banc, à dire à transformer la *distance* fortement positive en *tance* fortement négative.

La tablette enfin fixée en arrière par une baguette conduc-
ce et appuyée en avant sur un support en arc de cercle
nsforme facilement la *différence* élevée en *différence* peu
vée et proportionne ainsi, à quelques millimètres près, la
iteur de la tablette à la taille de l'enfant et celà sans que
tablette change un seul instant son inclinaison de 15cm.

[illegible]

Pour ce faire, l'enfant tire la tablette à lui jusqu'à ce que
coude touche le dossier et il la pose sur le casier où elle
fixe automatiquement.

La *distance* et la *différence* sont alors modifiées et la ta-
tte se fixe d'elle-même [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Le marche-pied est très incliné, moyen. Il se transpo suivant la taille en haut et en arrière. Les élèves plus âg se servent du plancher comme marche-pied, les autres util sent le vrai marche-pied en deux positions différentes.

PUPITRE SCHENK

Avantages du pupitre Schenk. — Les pupitres du docteu Schenk ont donc pour but de proportionner rapidement cha que place à la taille de celui qui l'occupe.

La tablette est en effet mobile et conserve lorsqu'on la tir son inclinaison, tout en modifiant sa « différence et sa « di tance ».

Schenk considère que la longueur de l'avant-bras est égal à la hauteur du coude. Il suffit donc de tirer la tablette ju qu'à ce que le coude touche le dossier pour avoir une tab absolument proportionnée à la taille de la personne et un « distance négative » de quelques centimètres.

La table est à deux places, et les pupitres sont indépe dants et mobiles chacun pour leur compte, si bien qu'u

adulte et un enfant peuvent être assis à la même table en ayant chacun leur pupitre à la hauteur voulue.

Si l'on réfléchit que même des mensurations semestrielles ne sont pas suffisantes pour avoir des tables absolument adaptées à la taille des enfants, qu'il faut avoir neuf à dix numéros différents, tandis que le banc Schenk n'a qu'un numéro qui s'adapte sans difficulté à toutes les tailles; il est clair qu'il évite beaucoup de temps et permet de placer les enfants sans s'inquiéter de leur taille.

On peut donc dire qu'au point de vue *théorique* le banc Schenk répond aux exigences hygiéniques et aux desiderata pédagogiques.

En l'examinant au point de vue pratique, on peut lui faire quelques objections :

1° Il paraît peu solide et quelque peu branlant; de plus, il semble dangereux pour les doigts de l'élève et cela en quatre points différents : contre le pupitre, le long des montants, sur le support et aussi entre le banc et le dossier. Dans tous ces endroits, l'élève risque de se pincer les doigts.

2° La tablette a une bonne inclinaison, mais la baguette d'arrêt dont elle est munie peut comprimer les nerfs de l'avant-bras. Le système de glissement que l'on emploie pour modifier la différence et la distance ne paraît pas solide et glissera facilement, surtout lorsqu'il sera usagé.

3° Le banc a 30cm de largeur. Il va bien pour les adultes, mais il est trop large pour les tout petits, les vaisseaux et nerfs du creux poplité seront comprimés.

4° Le dossier est trop haut pour les petits élèves qui auront l'omoplate fixée.

5° Enfin le marche-pied est insuffisant pour les petits enfants.

II. *Pupitre Mauchain nouveau.*

M. Mauchain a inventé pendant l'Exposition un nouveau modèle de banc, qui tient compte de la plupart des objections que l'on pouvait faire à son ancien système.

Ce pupitre est à deux places et tout en bois.

Il consiste en un pupitre à crémaillère, comme l'ac[illegible] système, mais les crans n'ont que 1,5cm de distance, en [illegible] qu'il permet une graduation beaucoup plus exacte et [illegible] complète. La tablette peut, à volonté, prendre toutes les [illegible] clinaisons pour l'écriture, la lecture, le dessin et les tra[illegible] manuels, travail debout et assis. Elle est solide, d'un [illegible] ment facile et ne risque pas de pincer. La baguette de [illegible] dure ne se trouve qu'au milieu, en sorte que, tout en [illegible] plissant son but, elle n'exerce aucune compression s[illegible] vaisseaux et les nerfs de l'avant-bras.

[illegible]

PUPITRE MAUCHAIN (NOUVEAU)

Le dossier mobile, légèrement incliné en arrière, présente e *distance* variable de 9cm en cinq positions différentes, ninuant ainsi la largeur du banc et empêchant la pression creux poplité pour les petits élèves. Le dossier présente même temps une *différence* variable de 3cm de 27 à 30.

Le marche-pied mobile présente une *distance* variable de m en trois positions, et une *différence* de 17 à 26cm dans trois mêmes positions.

Cette table qui permet l'écriture et la lecture en bonne po-on, qui peut s'adapter à la taille de tout élève, qui permet ravail debout et qui peut se transformer en table horizon-pour le dessin et la couture, présente au point de vue orique de si grands avantages que je crois son essai très itiable.

II. HYGIÈNE DE L'ÉCOLIER

On observe pendant la période scolaire deux ordres de maladies :

Les unes, sporadiques, individuelles, souvent liées à quelque prédisposition héréditaire ou acquise, apparaissent sous l'influence de certaines conditions défectueuses que les enfants rencontrent surtout à l'école et méritent la dénomination de *maladies scolaires*, encore que la maison contribue pour une bonne part à leur éclosion.

Elles sont évitables et appartiennent à l'hygiène qui peut beaucoup pour les prévenir. Vis-à-vis d'elles la responsabilité de l'Etat est pleinement engagée.

Les autres, infectieuses, contagieuses ou épidémiques, offrent une fréquence anormale à l'école qu'en raison de l'âge des enfants et des conditions exceptionnelles de propagation qu'elles rencontrent dans ce milieu où les contacts sont immédiats et incessants.

Ce sont *les maladies contagieuses à l'école*.

Ce sont, si l'on veut, des maladies évitables, mais seulement dans une certaine mesure et qui sont du domaine de la prophylaxie.

Dans ce domaine, l'Etat aura rempli tout son devoir vis-à-vis des écoliers lorsqu'il aura évité que l'école soit une cause de contagion et lorsqu'il aura adressé aux instituteurs des instructions précises, tendant, pour autant que faire se peut, à restreindre l'extension de ces maladies dans les écoles.

I. Maladies scolaires.

Nous ne nous proposons nullement ici d'étudier en détail les maladies scolaires et de chercher à en déterminer les causes. Ce que nous voulons simplement, c'est grouper autour de chacune d'elles les nouveaux moyens prophylactiques en usage dans quelques-uns de nos cantons.

ENQUÊTES SUR LES MALADIES SCOLAIRES EN SUISSE.

Les maladies scolaires existent certainement, mais il ne suffit pas de trouver une maladie dans une école pour en conclure que cette maladie est *produite par l'école* alors qu'il faudrait en rechercher la cause soit dans une fâcheuse hérédité, soit dans un vice organique ou autre de l'enfant, soit dans les mauvaises conditions hygiéniques dans lesquelles l'élève vit à la maison. Rien n'est plus difficile que de tarer la part de chacun de ces facteurs ; mais rien n'est plus nécessaire, car avant de réformer l'école et les conditions scolaires il faut être sûr que ce sont elles ou certaines d'entre elles qui causent l'état maladif observé dans les écoles.

Seule une enquête générale portant sur toutes ces maladies, enquête faite dans *toutes les écoles* d'une grande ville, pourra permettre de tout examiner, de tout peser, de tout contrôler ; elle seule permettra de se prononcer en connaissance de cause et d'élucider les causes des véritables maladies scolaires.

Les maladies scolaires et soi-disant scolaires sont nombreuses : ce sont : la myopie scolaire, la déviation de la colonne vertébrale, le surmenage, le goître scolaire, les cépha-lées et anémies, la carie dentaire, les défauts de prononciation, les végétations adénoïdes, etc.

Dans un certain nombre de nos cantons, il a été fait des enquêtes approfondies sur la présence et sur la fréquence de ces maladies dans les écoles, enquêtes dont les résultats, fo

sants et instructifs, ont pour beaucoup contribué à la
sance et à la prophylaxie des vraies maladies scolaires
idé à les séparer des autres troubles morbides qui se
t dans l'école, mais ne sont pas des maladies scolaires.
nquêtes ont été faites dans les cantons suivants :

VIE (Aarau), sur la myopie scolaire.
-VILLE, sur la myopie scolaire.
» sur la carie dentaire.
» sur les défauts de prononciation (Burckhardt).
E-VILLE, sur la myopie scolaire (Emmert).
» sur le goître scolaire (Kocher).
ONS (Coire), sur la myopie scolaire.
CHATEL-VILLE, sur la myopie scolaire (Dr Guillaume).
» sur les déviations du rachis, »
» sur le goître scolaire, »
FFHOUSE, oui (?)
URE, sur les enfants maladifs.
sur les enfants retardés intellectuellement.
(Lausanne), sur la myopie scolaire (Dr Éperon et Dr Combe).
» sur les céphalées et les anémies (Dr Combe).
» sur la carie dentaire (Dr Combe).
» sur les lois de la morbidité et de la croissance (Dr Combe).
» sur les végétations adénoïdes (Dr Secrétan).
» sur l'acuité auditive (Dr Secrétan).
» sur les déviations de la colonne vertébrale (Dr [illegible] Wirth et Combe).

A

mesures de [illegible]
f. sont :

Le marche-pied est très incliné, moyen. Il se transporte suivant la taille en haut et en arrière. Les élèves plus âgés se servent du plancher comme marche-pied, les autres utilisent le vrai marche-pied en deux positions différentes.

PUPITRE SCHENK

Avantages du pupitre Schenk. — Les pupitres du docteur Schenk ont donc pour but de proportionner rapidement chaque place à la taille de celui qui l'occupe.

La tablette est en effet mobile et conserve lorsqu'on la tire son inclinaison, tout en modifiant sa « différence et sa « distance ».

Schenk considère que la longueur de l'avant-bras est égale à la hauteur du coude. Il suffit donc de tirer la tablette jusqu'à ce que le coude touche le dossier pour avoir une table absolument proportionnée à la taille de la personne et une « distance négative » de quelques centimètres.

La table est à deux places, et les pupitres sont indépendants et mobiles chacun pour leur compte, si bien qu'un

adulte et un enfant peuvent être assis à la même table en ayant chacun leur pupitre à la hauteur voulue.

Si l'on réfléchit que même des mensurations semestrielles ne sont pas suffisantes pour avoir des tables absolument adaptées à la taille des enfants, qu'il faut avoir neuf à dix numéros différents, tandis que le banc Schenk n'a qu'un numéro qui s'adapte sans difficulté à toutes les tailles; il est clair qu'il évite beaucoup de temps et permet de placer les enfants sans s'inquiéter de leur taille.

On peut donc dire qu'au point de vue *théorique* le banc Schenk répond aux exigences hygiéniques et aux desiderata pédagogiques.

En l'examinant au point de vue pratique, on peut lui faire quelques objections :

1° Il paraît peu solide et quelque peu branlant; de plus, il semble dangereux pour les doigts de l'élève et cela en quatre points différents : contre le pupitre, le long des montants, sur le support et aussi entre le banc et le dossier. Dans tous ces endroits, l'élève risque de se pincer les doigts.

2° La tablette a une bonne inclinaison, mais la baguette d'arrêt dont elle est munie peut comprimer les nerfs de l'avant-bras. Le système de glissement que l'on emploie pour modifier la différence et la distance ne paraît pas solide et glissera facilement, surtout lorsqu'il sera usagé.

3° Le banc a 30cm de largeur. Il va bien pour les adultes, mais il est trop large pour les tout petits, les vaisseaux et nerfs du creux poplité seront comprimés.

4° Le dossier est trop haut pour les petits élèves qui auront l'omoplate fixée.

5° Enfin le marche-pied est insuffisant pour les petits enfants.

II. *Pupitre Mauchain nouveau.*

M. Mauchain a inventé pendant l'Exposition un nouveau modèle de banc, qui tient compte de la plupart des objections que l'on pouvait faire à son ancien système.

Ce pupitre est à deux places et tout en bois.

Il consiste en un pupitre à crémaillère, comme l'ancien système, mais les crans n'ont que 1,5cm de distance, en sorte qu'il permet une graduation beaucoup plus exacte et plus complète. La tablette peut, à volonté, prendre toutes les inclinaisons pour l'écriture, la lecture, le dessin et les travaux manuels, travail debout et assis. Elle est solide, d'un maniement facile et ne risque pas de pincer. La baguette de bois dure ne se trouve qu'au milieu, en sorte que, tout en remplissant son but, elle n'exerce aucune compression sur les vaisseaux et les nerfs de l'avant-bras.

Pupitre Malchain (nouveau)

Le banc mobile, à valve, présente avec le pupitre une *distance* négative de 3 à 5cm, et l'on peut cependant y entrer facilement, grâce à un évidement de la table et à la mobilité du banc. Il est légèrement incliné en arrière et grâce au dossier mobile, sa largeur correspond toujours aux fémurs de l'enfant.

PUPITRE MAUCHAIN (NOUVEAU)

Le dossier mobile, légèrement incliné en arrière, présente une *distance* variable de 9cm en cinq positions différentes, diminuant ainsi la largeur du banc et empêchant la pression du creux poplité pour les petits élèves. Le dossier présente en même temps une *différence* variable de [illegible] de [illegible] à [illegible].

Le marche-pied mobile présente une *distance* variable de 12cm en trois positions, et une *différence* de [illegible] à [illegible] dans ces trois mêmes positions.

Cette table qui permet l'écriture et la lecture en bonne position, qui peut s'adapter à la taille de tout élève, qui permet le travail debout et qui peut [illegible] en table horizontale pour le dessin et la [illegible] théorique de si grands avantages [illegible] justifiable.

En résumé, les pupitres de Schenk et Mauchain nouveau, présentent des avantages considérables au point de vue théorique. Seule, la pratique décidera lequel de ces deux systèmes présente le plus d'avantages au point de vue hygiénique.

C. Hygiène du matériel scolaire.

Nous ne nous arrêterons pas davantage à l'examen du matériel scolaire, il a déjà été étudié et fort bien, par M. Kollet, dans le rapport Wettstein sur l'Exposition de Zurich.

Depuis, cette question n'a guère changé ; aucune nouvelle étude importante n'ayant été faite sur ce sujet, nous pouvons le laisser de côté aujourd'hui.

II. HYGIÈNE DE L'ÉCOLIER

On observe pendant la période scolaire deux ordres de ma-
dies :

Les unes, sporadiques, individuelles, souvent liées à quel-
ue prédisposition héréditaire ou acquise, apparaissent sous
influence de certaines conditions défectueuses que les en-
ants rencontrent surtout à l'école et méritent la dénomination
e *maladies scolaires*, encore que la maison contribue pour
ne bonne part à leur éclosion.

Elles sont évitables et appartiennent à l'hygiène qui peut
aucoup pour les prévenir. Vis-à-vis d'elles la responsabilité
l'Etat est pleinement engagée.

Les autres, infectieuses, contagieuses ou épidémiques,
offrent une fréquence anormale à l'école qu'en raison de
ge des enfants et des conditions exceptionnelles de propa-
tion qu'elles rencontrent dans ce milieu où les contacts sont
rnédiats et incessants.

Ce sont *les maladies contagieuses à l'école*.

Ce sont, si l'on veut, des maladies évitables, mais seule-
ent dans un certaine mesure et qui sont du domaine de la
ophylaxie.

Dans ce domaine, l'Etat aura rempli tout son devoir vis-à-
s des écoliers lorsqu'il aura évité que l'école soit une cause
contagion et lorsqu'il aura adressé aux instituteurs des
structions précises, tendant, pour autant que faire se peut,
restreindre l'extension de ces maladies dans les écoles.

I. Maladies scolaires.

Nous ne nous proposons nullement ici d'étudier en détail les maladies scolaires et de chercher à en déterminer les causes. Ce que nous voulons simplement, c'est grouper autour de chacune d'elles les nouveaux moyens prophylactiques en usage dans quelques-uns de nos cantons.

ENQUÊTES SUR LES MALADIES SCOLAIRES EN SUISSE.

Les maladies scolaires existent certainement, mais il ne suffit pas de trouver une maladie dans une école pour en conclure que cette maladie est *produite par l'école* alors qu'il faudrait en rechercher la cause soit dans une fâcheuse hérédité, soit dans un vice organique ou autre de l'enfant, soit dans les mauvaises conditions hygiéniques dans lesquelles l'élève vit à la maison. Rien n'est plus difficile que de faire la part de chacun de ces facteurs; mais rien n'est plus nécessaire, car avant de réformer l'école et les conditions scolaires, il faut être sûr que ce sont elles ou certaines d'entre elles qui causent l'état maladif observé dans les écoles.

Seule une enquête générale portant sur toutes ces maladies, enquête faite dans *toutes les écoles* d'une grande ville, peut permettre de tout examiner, de tout peser, de tout contrôler; elle seule permettra de se prononcer en connaissance de cause et d'élucider les causes des véritables maladies scolaires.

Les maladies scolaires et soi-disant scolaires sont nombreuses; ce sont: la myopie scolaire, la déviation de la colonne vertébrale, le surmenage, le goître scolaire, les céphalées et anémies, la carie dentaire, les défauts de prononciation, les végétations adénoïdes, etc.

Dans un certain nombre de nos cantons, il a été fait des enquêtes approfondies sur la présence et sur la fréquence de ces maladies dans les écoles, enquêtes dont les résultats, fort

essants et instructifs, ont pour beaucoup contribué à la aissance et à la prophylaxie des vraies maladies scolaires t aidé à les séparer des autres troubles morbides qui se ent dans l'école, mais ne sont pas des maladies scolaires. s enquêtes ont été faites dans les cantons suivants :

GOVIE (Aarau), sur la myopie scolaire.
LE-VILLE, sur la myopie scolaire.
» sur la carie dentaire.
» sur les défauts de prononciation (Burckhardt).
RNE-VILLE, sur la myopie scolaire (Emmert).
» sur le goître scolaire (Kocher).
ISONS (Coire), sur la myopie scolaire.
UCHATEL-VILLE, sur la myopie scolaire (Dr Guillaume).
» sur les déviations du rachis, »
» sur le goître scolaire, »
HAFFHOUSE, oui (?)
LEURE, sur les enfants maladifs.
» sur les enfants retardés intellectuellement.
UD (Lausanne), sur la myopie scolaire (Dr Eperon et Dr Combe).
» sur les céphalées et les anémies (Dr Combe.)
» sur la carie dentaire (Dr Combe).
» sur les lois de la morbidité et de la croissance (Dr Combe).
» sur les végétations anédoïdes (Dr Secrétan).
» sur l'acuité auditive (Dr Secrétan).
» sur les déviations de la colonne vertébrale (Drs Scholder, Weith et Combe).

A. MYOPIE SCOLAIRE.

es mesures de prophylaxie qui s'appliquent à cet état adif, sont :

[illegible]

[illegible] parfait;

[illegible] à la taille des élèves;

[illegible] imprimés, des cartes [illegible] et éviter les arbres [illegible] classes inférieures et diminuer p[illegible] travail imposé à la [illegible]

[illegible] qui se concilie avec [illegible]

[illegible] élèves ne s'approchent jamais [illegible] de l'objet qu'ils considèrent [illegible] La [illegible] partie de notre travail démontre [illegible]

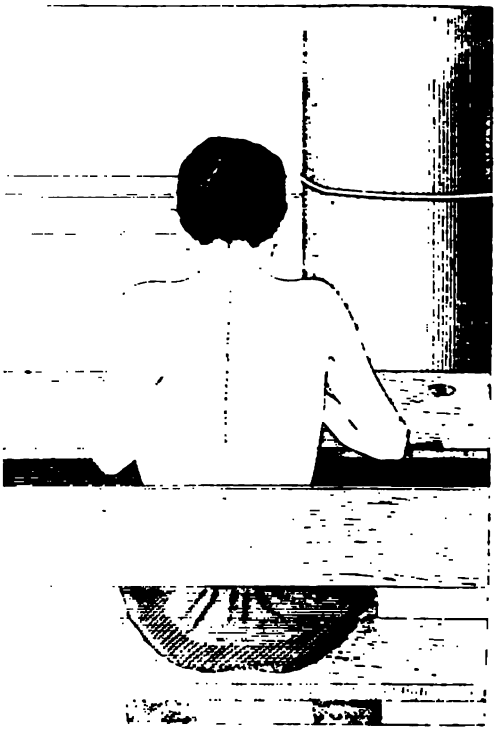

[illegible] CORPS, CAHIER MÉDIAN [illegible]

B. — Position symétrique du corps. Cahier médian incliné

orts considérables ont été faits dans notre pays pour
er aux élèves des salles d'école, un mobilier et du mo
colaire répondant à toutes les exigences de l'hygiène
e. Les trois premières mesures prophylactiques sont
n pleine vigueur chez nous.
uatrième dépend uniquement des instituteurs auxquels
saurait trop la recommander.
inquième mesure prophylactique a provoqué dans nos
x scolaires un mouvem[illegible] considérable et sous l'in
de Schubert, de Nur[illegible] de Kohn etc., est inté
tion de l'*écriture droite*.
élèbre formule de [illegible] écriture [illegible]

Fig. C. — Position asymétrique du corps, cahier latéral droit

pier droit, corps droit, est devenue la devise favorite d'un grand nombre d'hygiénistes modernes, qui ont démontré l'influence désastreuse exercée sur nos yeux et sur notre colonne vertébrale par la position latérale et penchée du cahier et surtout par la position asymétrique du corps. (Voir fig. C, D, E, p. 626 et suiv.).

A notre avis l'écriture droite n'est pas la chose importante au point de vue de l'hygiène. Ce qu'il importe avant tout d'exiger des élèves, c'est *le cahier médian avec position symétrique du corps et surtout des coudes* (voir les fig. pages 624 et 625). L'écriture droite n'est qu'un moyen non pas un but.

9. — Position asymétrique du corps, cahier latéral droit

uisse, la question est à l'étude dans beaucoup de can-
Zurich s'est particulièrement distingué par une en-
ur la question, enquête admirablement menée et suivie
les résultats très positifs concluaient à l'introduction
iture droite dans les écoles.

les cantons dans lesquels des essais ont été faits :

NZELL R.-E., écriture droite facultative.

VIE, écriture droite facultative.

-VILLE, écriture droite facultative ; écriture *penchée*
hier médian obligatoire.

GOVIE, dans quelques [illegible] essai.

, facultative.

Fig. E. — Position asymétrique du corps, cahier incliné

Zurich a fait de nombreux essais, mais a dû y renoncer en 1895, aucun maître de la division supérieure n'ayant voulu continuer les essais faits en division inférieure.

On le voit, la question est encore loin d'être résolue. Suisse, mais il est à espérer que les essais seront poursuivis que, là encore, le progrès hygiénique l'emportera sur la routine

B. Déviations de la colonne vertébrale

Elles reconnaissent les mêmes causes que la myopie.

On peut en déduire les mesures prophylactiques suivantes

1° Eclairage abondant, mobilier adapté à la taille, matériel approprié à la vue des élèves ;

noncer aux méthodes d'écriture qui forcent à prendre
ıvaise attitude. Adopter le cahier médian droit ou très
ent incliné et la position symétrique du corps ;
ıpêcher l'enfant de s'approcher à plus de 35 cm. de
u'il considère ;
pposer à l'action de l'immobilité prolongée en per-
un changement de position et surtout en interrompant,
s heures, les classes par un repos.

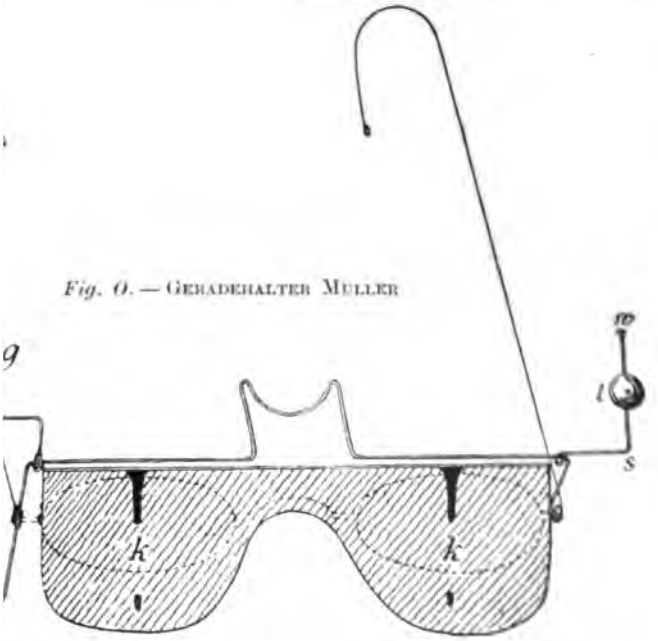

Fig. 6. — Geradehalter Muller

mbattre l'effet de la prédisposition en assurant aux
des exercices salutaires : de la gymnastique fréquente,
scolaires, des travaux manuels.

Nous ne nous arrêterons pas sur les deux premières
, dont nous avons déjà parlé à propos de la myopie.
à la troisième, on a cherché à l'exécuter de différen-
is par des appareils destinés à tenir la tête de l'enfant

à la distance voulue (*Geradehalter*). Ces instruments ne sont guère entrés dans la pratique.

M. Muller, instituteur, à Bâle, a, par contre, inventé un instrument qu'il a exposé à Genève et qui mérite d'être connu.

Ce *Geradehalter* est basé sur un tout autre principe. Au lieu d'empêcher les mouvements de l'enfant comme les appareils de Sonnecken, de Kallmann, de Dürr, le faisaient, l'appareil de Muller a pour but de recouvrir les yeux de l'élève au moment critique, c'est-à-dire au moment où l'enfant penche la tête au-dessous de 35 cm.

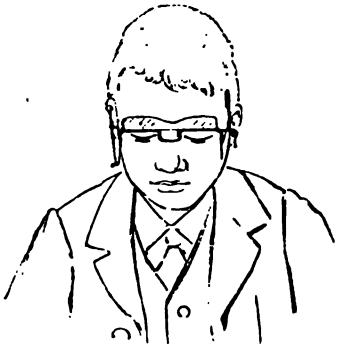

Fig. Q.

Fig. R.

L'appareil se compose de deux valves d'aluminium fixées entre elles et maintenues ouvertes par un contre-poids placé de telle manière que si l'enfant penche la tête les valves se ferment. Dès que l'enfant relève la tête au-dessus de 35 cm., les valves se rouvrent automatiquement sous l'influence du contre-poids.

4. *Récréations toutes les heures.* — La quatrième mesure prophylactique des déviations de la colonne vertébrale est la suivante : S'opposer à l'action de l'immobilité prolongée en interrompant la classe toutes les heures par une récréation.

Cette question est envisagée tout différemment dans les divers cantons. Seuls, Appenzell R. Ext., Argovie, Bâle-Ville, Berne et Zurich ont introduit cette utile mesure dont bénéfi-

d'enfants. C'est ce que prouve le tableau suivant.
ɔérer que les autres cantons suivront cet excellent

RÉCRÉATIONS

NTONS	DURÉE
ll Rh. Ext....	Toutes les heures pour grandes écoles ; 15 min. par demi-jour pour petites.
l Rh. Int.....	15 min. matin et soir.
.....	Toutes les heures.
ıpagne	15 min. toutes les 2 heures.
le	Toutes les heures.
.....	Toutes les heures.
.....	Toutes les 2 heures.
.....	Toutes les 2 heures.
.....	Toutes les 2 h. (Ville, toutes les heures).
.....	Toutes les 2 heures.
el	Toutes les 2 heures.
use	Toutes les 2 heures.
.....	Toutes les 2 heures.
.....	Toutes les 2 heures.
ie	Toutes les 2 heures.
.....	Toutes les 2 heures.
.....	Toutes les 2 heures.
.....	10 min. toutes les heures.

cices physiques et travaux manuels. — Combattre
ɔosition à l'incurvation vertébrale par des exercices
salutaires : gymnastique, jeux scolaires (jeux,
natation), travaux manuels, telle est la cinquième
ophylactique.

Exercices physiques.

pas une mode, c'est une pédagogie mieux infor-
s attentive aux besoins de la jeunesse qui a im-
autorités scolaires le souci des exercices physiques

et la gymnastique obligatoire. « C'est, dit Nussbaum de M
» nich, une excellente chose que de déclarer la gymnastiq
» obligatoire, bien que la dose présente soit bien homéo
» thique. Je suis convaincu qu'un avenir prochain nous
» seignera de consacrer plusieurs heures par jour à des ex
» cices corporels. On apprend plus facilement quand le co
» est robuste et sain. »

Nous ne pouvons que souscrire à ces paroles.

Une ou deux heures par semaine de gymnastique o gatoire est absolument insuffisant pour contrebalancer fatigue cérébrale et les déviations vertébrales. Il est abs ment nécessaire qu'on introduise au moins une heure gymnastique par jour.

Le principe de la nécessité de l'exercice journalier n'a, p ainsi dire, jamais rencontré d'adversaires. Mais si, de la th rie on passe à la pratique, on voit qu'il n'y a presque rien fait : l'écolier s'y soustrait volontiers, la famille s'en désin resse, le pédagogue trouve que c'est du temps perdu.

Aussi voyons-nous dans nos cantons, au lieu d'une he au moins consacrée par jour aux exercices physiques, e core partout, deux heures seulement par semaine.

EXERCICES PHYSIQUES

Appenzell R. Ext.	2 h. par semaine.
Appenzell R. Int.	1 ½ h.
Argovie	2 h.
Bâle-Campagne	2 h.
Bâle-Ville	2 h.
Berne	2 h.
Fribourg	2 à 3 h.
Glaris	2 h.
Grisons	2 h.
Lucerne	2 h.
Neuchâtel	2 h.

Schaffhouse	2 h. par semaine.
Schwytz	2 h.
Soleure	variable
St-Gall	1 ½ h.
Thurgovie	2 h.
Uri	2 h. au moins.
Vaud	2 h.
Zurich	2 h.

Travaux manuels.

travaux manuels commencent seulement à être intro-
n Suisse. Dans la plupart des cantons, ils sont encore
tifs et dans beaucoup d'endroits, au lieu de remplacer

TRAVAUX MANUELS

CANTONS	
enzell Rh. Ext. ...	Hérisau et Heiden, pour les garçons.
enzell Rh. Int.....	Non.
vie	Non.
-Campagne	4 à 6 h. pour les filles.
-Ville	4 h. dans les écoles de filles.
ne	Variable.
ourg	Orphelinat de Fribourg et de Montet.
ve	3 h.
is.....	Glaris.
ons	3 h. pour filles ; facultatif pr garçons.
châtel	2 h.
ffhouse	Facultatif.
ure	Facultatif.
all	3 à 6 h.
rgovie	2 h.
rwald Ob.	Non.
.....	Non.
d	6 h. filles ; 3 h. garçons.
ch	Facultatif pour filles.

des heures de classes, ils sont simplement surajoutés au gramme, ce qui leur enlève toute valeur au point de vu phylactique, qui nous occupe en ce moment.

C. SURMENAGE

Nous n'avons nullement l'intention de traiter cette qu si complexe ici. Nous voulons simplement profiter de s sence pour ajouter à son histoire une statistique de la des vacances en Suisse. Il serait certainement intéress rechercher si les symptômes de surmenage sont pl quents dans les cantons qui ont le moins de vacances.

La longueur des vacances est très différente suiva cantons.

LONGUEUR DES VACANCES

CANTONS	VACANCES		
Appenzell Rh. Ext. ...	5— 8	semaines	
Appenzell Rh. Int. ...	8—12	»	
Argovie	10	»	
Bâle-Campagne	8	»	
Bâle-Ville	8— 9	»	
Berne	12—18	»	
Fribourg	10 - 12	»	
Genève	10	»	
Glaris	8	»	
Grisons	28	»	(écoles d'hiver)
Neuchâtel	8— 9	»	
Schaffhouse	10	»	
Soleure	12—15	»	
St-Gall	10—13	»	
Thurgovie	10 - 12	»	
Uri	8—16	»	
Vaud	9—12	»	
Zurich	10	»	

II. Maladies contagieuses à l'école.

L'école, dans laquelle se rencontrent chaque jour de nombreux enfants, est un milieu très favorable pour le transport s maladies contagieuses. Il est donc du devoir des gouvernements, des autorités scolaires et des instituteurs d'empêcher par tous les moyens possibles la propagation de ces maladies à l'école, et si une maladie contagieuse s'y est déclarée, la combattre avec la plus grande énergie par l'exclusion s malades et, si nécessité il y a, par la fermeture de l'école. Cette obligation est d'autant plus impérieuse que la responsabilité de l'Etat est engagée par la loi qui rend l'instruction primaire obligatoire.

Les maladies contagieuses sont nombreuses; je ne m'étendrai sur aucune, me contentant de les énumérer; ce sont: *la variole, scarlatine, rougeole, la varicelle, les oreillons, la diphtérie, la grippe, la coqueluche, la fièvre typhoïde et la dysenterie; les conjonctivites granuleuses et purulentes, la stomatite ulcéreuse, l'impétigo contagieux, la gale, la teigne tonsurante et faveuse, la pélade, la tuberculose pulmonaire.* Enfin, les maladies simplement incommodes à cause de l'odeur qu'elles répandent sont *la punaisie, l'enurésis diurne et l'hyperhydrose* et ne peuvent être rangées dans cette même catégorie qu'au point de vue de la prophylaxie.

A. INFORMATION DES MALADIES CONTAGIEUSES

Pour que la prophylaxie soit efficace, il faut que les autorités scolaires soient renseignées aussitôt que possible sur la présence d'une maladie contagieuse chez un élève.

Ces renseignements, ils ne peuvent les obtenir que des parents, des régents ou des médecins traitants.

Il n'est pas toujours facile dans la pratique de savoir à quelle maladie il faut attribuer l'absence de l'écolier, car souvent les *parents* s'efforcent de la cacher ou donnent une fausse

Fig. E. — Position asymétrique du corps, cahier incliné

Zurich a fait de nombreux essais, mais a dû y renoncer en 1895, aucun maître de la division supérieure n'ayant voulu continuer les essais faits en division inférieure.

On le voit, la question est encore loin d'être résolue en Suisse, mais il est à espérer que les essais seront poursuivis et que, là encore, le progrès hygiénique l'emportera sur la routine.

B. Déviations de la colonne vertébrale

Elles reconnaissent les mêmes causes que la myopie.

On peut en déduire les mesures prophylactiques suivantes :

1° Éclairage abondant, mobilier adapté à la taille, matériel approprié à la vue des élèves ;

2° Renoncer aux méthodes d'écriture qui forcent à prendre une mauvaise attitude. Adopter le cahier médian droit ou très légèrement incliné et la position symétrique du corps;

3° Empêcher l'enfant de s'approcher à plus de 25 cm. de l'objet qu'il considère;

4° S'opposer à l'action de l'immobilité prolongée en permettant un changement de position et surtout en interrompant, toutes les heures, les classes par un repos.

Fig. 16. — [illegible]

[illegible] enfants des [illegible] des jeux [illegible]

[illegible] première [illegible] de la [illegible]

[illegible] de l'enfant

à la distance voulue (*Geradehalter*). Ces instruments ne sont guère entrés dans la pratique.

M. Muller, instituteur, à Bâle, a, par contre, inventé un instrument qu'il a exposé à Genève et qui mérite d'être connu.

Ce *Geradehalter* est basé sur un tout autre principe. Au lieu d'empêcher les mouvements de l'enfant comme les appareils de Sonnecken, de Kallmann, de Dürr, le faisaient, l'appareil de Muller a pour but de recouvrir les yeux de l'élève au moment critique, c'est-à-dire au moment où l'enfant penche la tête au-dessous de 35 cm.

Fig. Q.

Fig. R.

L'appareil se compose de deux valves d'aluminium fixées entre elles et maintenues ouvertes par un contre-poids placé de telle manière que si l'enfant penche la tête les valves se ferment. Dès que l'enfant relève la tête au-dessus de 35 cm., les valves se rouvrent automatiquement sous l'influence du contre-poids.

4. *Récréations toutes les heures.* — La quatrième mesure prophylactique des déviations de la colonne vertébrale est la suivante : S'opposer à l'action de l'immobilité prolongée en interrompant la classe toutes les heures par une récréation.

Cette question est envisagée tout différemment dans les divers cantons. Seuls, Appenzell R. Ext., Argovie, Bâle-Ville, Berne et Zurich ont introduit cette utile mesure dont bénéfi-

:ient tant d'en_____ C ___ ce
Il est à espérer que les autres
:xemple.

RÉCRÉATIONS

CANTONS	DURÉE
Appenzell Rh. Ext....	Toutes les heures pour grandes écoles ; 15 min. par demi-jour pour petites.
Appenzel Rh. Int.....	15 min. matin et soir.
Argovie	Toutes les heures.
Bâle-Campagne	15 min. toutes les 2 heures.
Bâle-Ville	Toutes les heures.
Berne	Toutes les heures.
Fribourg	Toutes les 2 heures.
Genève.....	Toutes les 2 heures.
Glaris.....	Toutes les 2 h. (Ville, toutes les heures).
Grisons	Toutes les 2 heures.
Neuchâtel	Toutes les 2 heures.
Schaffhouse	Toutes les 2 heures.
Soleure	Toutes les 2 heures.
St-Gall	Toutes les 2 heures.
Thurgovie	Toutes les 2 heures.
Uri	Toutes les 2 heures.
Vaud	Toutes les 2 heures.
Zurich	10 min. toutes les heures.

5. *Exercices physiques et travaux manuels.* — Combattre a prédisposition à l'incurvation vertébrale par des exercices physiques salutaires : gymnastique, jeux scolaires (jeux, patinage, natation), travaux manuels, telle est la cinquième mesure prophylactique.

Exercices physiques.

Ce n'est pas une mode, c'est une pédagogie mieux informée et plus attentive aux besoins de la jeunesse qui a imposé aux autorités scolaires le souci des exercices physiques

et la gymnastique obligatoire. « C'est, dit Nussbaum de M
» nich, une excellente chose que de déclarer la gymnastiq
» obligatoire, bien que la dose présente soit bien homéo
» thique. Je suis convaincu qu'un avenir prochain nous
» seignera de consacrer plusieurs heures par jour à des ex
» cices corporels. On apprend plus facilement quand le co
» est robuste et sain. »

Nous ne pouvons que souscrire à ces paroles.

Une ou deux heures par semaine de gymnastique o
gatoire est absolument insuffisant pour contrebalancer
fatigue cérébrale et les déviations vertébrales. Il est abso
ment nécessaire qu'on introduise au moins une heure
gymnastique par jour.

Le principe de la nécessité de l'exercice journalier n'a, p
ainsi dire, jamais rencontré d'adversaires. Mais si, de la th
rie on passe à la pratique, on voit qu'il n'y a presque rien
fait : l'écolier s'y soustrait volontiers, la famille s'en désin
resse, le pédagogue trouve que c'est du temps perdu.

Aussi voyons-nous dans nos cantons, au lieu d'une heu
au moins consacrée par jour aux exercices physiques, e
core partout, deux heures seulement par semaine.

EXERCICES PHYSIQUES

Appenzell R. Ext.	2 h. par semaine.
Appenzell R. Int.	1 ½ h.
Argovie	2 h.
Bâle-Campagne	2 h.
Bâle-Ville	2 h.
Berne	2 h.
Fribourg	2 à 3 h.
Glaris	2 h.
Grisons	2 h.
Lucerne	2 h.
Neuchâtel	2 h.

Schaffhouse	2 h. par semaine.
Schwytz	2 h.
Soleure	variable
St-Gall	1 ½ h.
Thurgovie	2 h.
Uri	2 h. au moins.
Vaud	2 h.
Zurich	2 h.

Travaux manuels.

ravaux manuels commencent seulement à être intro-
ı Suisse. Dans la plupart des cantons, ils sont encore
ifs et dans beaucoup d'endroits, au lieu de remplacer

TRAVAUX MANUELS

CANTONS	
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Non
[illegible]	Non
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	2 h.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	2
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]

des heures de classes, ils sont simplement surajoutés au gramme, ce qui leur enlève toute valeur au point de vue phylactique, qui nous occupe en ce moment.

C. SURMENAGE

Nous n'avons nullement l'intention de traiter cette que si complexe ici. Nous voulons simplement profiter de s sence pour ajouter à son histoire une statistique de la des vacances en Suisse. Il serait certainement intéressa rechercher si les symptômes de surmenage sont plu quents dans les cantons qui ont le moins de vacances.

La longueur des vacances est très différente suivai cantons.

LONGUEUR DES VACANCES

CANTONS	VACANCES		
Appenzell Rh. Ext. ...	5— 8	semaines	
Appenzell Rh. Int. ...	8—12	»	
Argovie	10	»	
Bâle-Campagne	8	»	
Bâle-Ville	8— 9	»	
Berne	12—18	»	
Fribourg	10 - 12	»	
Genève	10	»	
Glaris	8	»	
Grisons	28	»	(écoles d'hiver)
Neuchâtel	8 — 9	»	
Schaffhouse	10	»	
Soleure	12—15	»	
St-Gall	10—13	»	
Thurgovie	10 - 12	»	
Uri	8—16	»	
Vaud	9—12	»	
Zurich	10	»	

II. Maladies contagieuses à l'école.

L'école, dans laquelle se rencontrent chaque jour de nombreux enfants, est un milieu très favorable pour le transport es maladies contagieuses. Il est donc du devoir des gouverements, des autorités scolaires et des instituteurs d'empêher par tous les moyens possibles la propagation de ces maıdies à l'école, et si une maladie contagieuse s'y est déclarée, e la combattre avec la plus grande énergie par l'exclusion es malades et, si nécessité il y a, par la fermeture de l'éole. Cette obligation est d'autant plus impérieuse que la resonsabilité de l'Etat est engagée par la loi qui rend l'instrucion primaire obligatoire.

Les maladies contagieuses sont nombreuses; je ne m'étenlrai sur aucune, me contentant de les énumérer; ce sont: *la variole, scarlatine, rougeole, la varicelle, les oreillons, la diphtérie, la grippe, la coqueluche, la fièvre typhoïde et la dyssenterie; les conjonctivites granuleuses et purulentes, la stomatite ulcéreuse, l'impétigo contagieux, la gale, la teigne tonsurante et faveuse, la pélade, la tuberculose pulmonaire.* Enfin, les maladies simplement incommodes à cause de l'odeur qu'elles répandent sont *la punaisie, l'enuresis diurne et l'hyperhydrose* et ne peuvent être rangées dans cette même catégorie qu'au point de vue de la prophylaxie.

A. INFORMATION DES MALADIES CONTAGIEUSES

Pour que la prophylaxie soit efficace, il faut que les autoités scolaires soient renseignées aussitôt que possible sur la résence d'une maladie contagieuse chez un élève.

Ces renseignements, ils ne peuvent les obtenir que des paents, des régents ou des médecins traitants.

Il n'est pas toujours facile dans la pratique de savoir à uelle maladie il faut attribuer l'absence de l'écolier, car souent les *parents* s'efforcent de la cacher ou donnent une fausse

indication, afin que leur enfant ne soit pas éloigné trop longtemps de l'école.

L'*instituteur*, qui ne voit l'enfant que dans la période prodromique, est fort embarrassé de se prononcer et de donner son opinion raisonnée. Ainsi, nous le voyons, l'information des maladies contagieuses, si elle veut être efficace et exacte, réclame la *déclaration médicale*.

Elle seule pourra avec rapidité et certitude renseigner l'autorité et lui permettre de prendre à temps les mesures nécessaires. La déclaration médicale *obligatoire* est donc indispensable si l'on veut atteindre le but, car la déclaration facultative est illusoire et capable par le mauvais vouloir d'un seul de faire échouer tout le système d'isolement.

Pour atteindre le fléau dès son apparition, la déclaration

Ecoles communales de Lausanne

DÉCLARATION MÉDICALE

Le Docteur soussigné déclare

que **Sophie Hertel,**

élève de la classe **6 a**

est atteinte de

scarlatine

nécessitant un congé

6 semaines.

SIGNATURE :

Dr **Combe.**

Lausanne, le **2 X.** *1897.*

La présente déclaration doit être immédiatement remise au Contrôle par les parents.

En cas de maladie contagieuse, **les parents** sont priés de mentionner ci-dessous les frères ou sœurs fréquentant les écoles, en indiquant **exactement** pour chacun d'eux le numéro de la classe.

Jeanne 2 c

Henri 3 g

Le père.

J. HERTEL.

doit être faite aussitôt le diagnostic établi et envoyée par les parents ou le médecin lui-même aux autorités scolaires, afin que celles-ci puissent prendre rapidement les mesures nécessaires en refusant l'entrée de l'école aux frères et sœurs du malade. Le médecin ne refusera jamais la déclaration, pourvu qu'elle ne lui prenne pas trop de temps, aussi est-il très indiqué de faire une distribution de formulaires imprimés et d'un carnet portatif à tous les médecins de la localité. Voir à la page précédente le formulaire de Lausanne exposé à Genève.

La *déclaration médicale* est réclamée par la plupart de nos cantons, comme le prouve le tableau suivant.

LA DÉCLARATION MÉDICALE EST-ELLE EXIGÉE ?

Appenzell Rh.-Ext. .	oui	Neuchâtel	oui
Appenzell Rh.-Int...	oui	Schaffhouse	non
Argovie	oui	Schwytz	—
Bâle-Campagne	—	Soleure	—
Bâle-Ville	oui	St-Gall.....	—
Berne...	oui	Tessin.....	—
Fribourg	non	Thurgovie	oui
Genève.....	oui	Unterwald.....	—
Glaris.....	non	Uri	—
Grisons.....	—	Vaud	oui
Lucerne	oui	Zurich	oui
Zoug.....	—		

B. TABLEAU DES MALADIES CONTAGIEUSES

L'information des maladies contagieuses serait très incomplète si elle en restait là ; suffisante pour une école de village, elle ne peut suffire dans une grande ville. Il est impossible de se faire, de cette manière, une idée de la fréquence plus ou moins grande d'une des maladies contagieuses, de savoir si une épidémie se déclare et quelle école se trouve plus spécialement atteinte ou menacée. Autant de points absolument nécessaires à élucider si l'on veut faire de la vraie prophylaxie.

Le médecin des écoles de Lausanne a imaginé dans ce but le tableau mural qui a été exposé à Genève. Ce tableau est divisé en autant de compartiments qu'il y a de classes (soit 75), chacun de ces compartiments portant le nom d'une des classes de garçons, de filles ou de forains.

A proximité de ce tableau sont placées de petites boîtes contenant des drapeaux de couleurs différentes; chaque couleur correspond à une des maladies infectieuses. Il suffit alors aux contrôleurs, chaque fois qu'ils reçoivent une déclaration, de prendre un drapeau de la couleur correspondant à la maladie contagieuse indiquée et de le planter dans le compartiment de la classe contaminée. Ce tableau est tenu à jour chaque semaine au moyen des rapports hebdomadaires des instituteurs, qui indiquent quand la maladie est terminée.

Ce système, qui, au premier abord, peut paraître enfantin, s'est trouvé, en pratique, être excessivement simple et avantageux, car il suffit maintenant au médecin des écoles d'entrer une fois par jour dans le bureau, à quelque heure que ce soit, même en l'absence des contrôleurs, pour pouvoir, d'un seul coup d'œil, juger de l'état sanitaire des écoles, savoir quelle épidémie se prépare et quelle classe ou école demande une surveillance spéciale ou des visites plus suivies.

C. EXCLUSION DU MALADE ET DES FRÈRES ET SŒURS

L'*exclusion* de l'enfant malade et de ses frères et sœurs se pratique dans tous les cantons, et la désinfection de l'habitation est exigée par un certain nombre.

La durée de l'exclusion se fait pour un temps déterminé à l'avance et variable suivant les maladies. Pour les maladies plus graves, variole, diphtérie, scarlatine, la rentrée ne peut se faire que si l'enfant est muni d'un certificat médical assurant sa complète guérison.

Variole et vaccination.

Parmi les maladies contagieuses dont la prophylaxie est la mieux assurée se trouve la variole. Grâce à la vaccination,

ole a considérablement diminué et nous sommes inti-
t persuadé que l'on pourra éviter complètement toute
ie de variole en n'acceptant dans les écoles que des
dont la vaccination a été attestée par un médecin. A
ne, où nous sommes d'une sévérité pédante sur cette
n, en vaccinant d'office les enfants qui ne le sont pas,
ole a disparu des écoles depuis douze ans environ.
uisse, il n'existe aucune unité sur cette question. Une
des cantons suisses tient encore avec énergie à la vac-
n obligatoire; les autres l'ont peu à peu abandonnée.
ce que prouve le tableau suivant :

A. *Cantons avec vaccination obligatoire.*	
bligatoire avant la deuxième année :	Argovie, Tesssin, Fribourg, Vaud, Soleure
» » troisième »	Valais
» » cinquième »	Neuchâtel
» » septième » (entrée à l'école) :	App., R.-E. Nidwald, Bâle-Camp. Schwytz, Grisons Zoug
B. *Cantons avec revaccination obligatoire.*	
rg, Grisons, Zoug	
C. *Cantons sans vaccination obligatoire.*	
zell, R.-Ext., ille, Glaris, Lucerne, Schaffhouse, St-Gall, Thurgovie, Obwald, Uri, Zurich	

III. ASSISTANCE SCOLAIRE

L'instruction obligatoire et gratuite amène dans les éc
deux catégories d'élèves qui ont besoin, pour des motifs
différents, d'assistance et de secours. Les premiers sont
enfants pauvres, les seconds sont les pauvres d'esprit.

A. Enfants pauvres.

Beaucoup d'enfants du peuple, très pauvres, sont dans
conditions hygiéniques déplorables, logés dans des bou
sans air et sans lumière, insuffisamment nourris, mal
gnés, peu vêtus et dans un état de saleté repoussante, ils
livrés sans défense aux influences nocives. Maladifs, ils
quentent l'école irrégulièrement; prédisposés aux malad
contagieuses, ils en sont souvent les victimes.

C'est à cette première catégorie d'enfants malheureux
s'adresse l'assistance scolaire, qui cherche non seuleme
annihiler les dangers de la fréquentation scolaire, mais m
à utiliser cette période de la vie pour la régénération des
fants du peuple.

L'assistance scolaire poursuit un quintuple but. Elle c
che :

1° Par un régime reconstituant, suivi à l'école, à supp
à l'insuffisance de nourriture à la maison. Tel est le but
soupes scolaires.

2° A aider les familles pauvres à habiller leurs enfants par les *distributions de vêtements et chaussures*.

3° A fortifier les enfants faibles tout en leur inspirant le besoin de la propreté par *les bains scolaires*.

4° A sortir les enfants de leur bouge pour les transporter dans un air pur par les *Colonies de vacances*.

5° A procurer à ces pauvres : la surveillance médicale, les conseils et les soins du médecin, enfin les médicaments nécessaires par le *Dispensaire scolaire gratuit*, avec distribution de médicaments gratuits.

Nous examinerons donc :

1° Dispensaire scolaire.

2° Distribution de vêtements et de chaussures.

3° Bains scolaires.

4° Cuisines scolaires.

5° Colonies de vacances.

Assistance des enfants pauvres.

1. DISPENSAIRE SCOLAIRE

Lausanne et la Chaux-de-Fonds sont, autant que j'ai pu le savoir, les seules villes suisses qui ont créé cette utile institution.

Le dispensaire scolaire, auquel tous les instituteurs adressent les enfants suspects et malades, remplit un double but :

1° Il permet de compléter le service médical des écoles en surveillant les suspects et en les éliminant des classes après avoir fait le diagnostic de la maladie lorsqu'elle s'est déclarée.

2° Il fait de la médecine préventive en fournissant aux *indigents, mais à eux seuls*, les médicaments nécessaires.

2. DISTRIBUTION DE VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

Un certain nombre de villes : Bâle, Berne, Lausanne, ont des fonds spéciaux dont le but est bien déterminé, les uns

pour les vêtements, les autres pour les chaussures. Dans d'autres cantons, c'est la commission scolaire, dans d'autres c'est la charité privée qui procède à ces distributions.

VÊTEMENTS	
Appenzell R.-Ext.	Lucerne.
Appenzell R.-Int.	Obwald.
Bâle-Campagne.	Schwytz.
Bâle-Ville. (Schulentuchstiftung).	Soleure.
Berne (Zähringentuchstiftung).	Uri.
Fribourg.	Zoug.
CHAUSSURES	
Bâle-Ville (Lukasstiftung).	Soleure.
Lausanne (fonds des socques).	

3. BAINS SCOLAIRES

La propreté est un devoir qui se change en habitude. Cette question est une des plus nouvelles et des plus intéressantes de l'hygiène scolaire.

Les soins de propreté sont de pratique peu courante dans la population scolaire primaire. On les limite aux parties découvertes et visibles, même dans les classes aisées, et les populations pauvres, surtout à la campagne, les négligent totalement. Pourtant l'intégrité de la surface et des fonctions de la peau joue un rôle des plus importants dans le maintien de la santé, et les odeurs qui se dégagent des vêtements et de la peau mal entretenus exercent une influence délétère sur l'air des classes et sur la santé des enfants qui y séjournent.

Nous sommes, sous le rapport de la propreté corporelle, distancés par plusieurs de nos voisins. En Angleterre, elle est l'objet d'un véritable culte. En Allemagne, la campagne menée par Lassar a multiplié les établissements publics de bains à bon marché. En Suède, les plus louables efforts sont déployés pour organiser cette branche importante de l'hygiène. Même en France, on s'en occupe.

st qu'en la mettant en pratique dès le jeune âge que
été corporelle passe aisément dans les habitudes, au
énéfice de la santé publique. C'est donc dans les
l'il faut commencer. Le congrès d'Amsterdam, en
mis le vœu que la création de bains scolaires soit dé-
ligatoire.

e qui s'est fait en Suisse dans cette direction :

NTONS	
ll R. Ext...	—
ll R. Int....	—
.....	douches et piscines scolaires.
npagne	—
le.....	douches scolaires.
.....	douches scolaires.
.....	—
.....	douches.
.....	douches (Schwandau).
.....	—
.....	—
el.....	douches (Serrières).
use	douches (ville).
.....	—
.....	—
.....	douches (St-Gall).
ie	—
ld.....	
.....	—
.....	—
.....	piscine (Montreux), douches (Lausanne).
.....	douches (Zurich, Winterthur).
.....	—

roit, s'il reste beaucoup à faire, le mouvement est
mencé.

4. CUISINES SCOLAIRES

uveau but de l'assistance qui s'est peu à peu orga-
ns nos écoles sont les cuisines scolaires. Offrir aux

enfants pauvres, au moins en hiver, une nourriture substantielle et abondante, tel est le but qu'elles poursuivent.

Voici l'état de la question en Suisse :

CANTONS		CANTONS	
Appenzell, R.-Ext...	—	Schaffhouse.....	—
Appenzell, R.-Int...	—	Schwytz.....	—
Argovie.....	—	Soleure.....	oui
Bâle-Campagne.....	désirable	St-Gall.....	oui (ville)
Bâle-Ville.....	oui	Thurgovie.....	bouillon
Berne.....	oui	Unterwald.....	—
Fribourg.....	—	Uri.....	oui
Genève.....	oui	Valais.....	—
Glaris.....	—	Vaud.....	oui
Grisons.....	—	Zurich.....	oui
Lucerne.....	oui	Zoug.....	—
Neuchâtel.....	44/115		

5. COLONIES DE VACANCES

Un des plus grands bienfaits de l'école est de soustraire pendant une partie du jour les enfants de la classe pauvre au milieu étroit, encombré, sombre, mal aéré, méphitique où végètent les familles, et pendant les heures où les parents, retenus à l'atelier ou à l'ouvrage, ne peuvent veiller sur eux et leur épargner l'influence néfaste de la rue.

Classes gardiennes. — De là l'institution des *classes gardiennes* (Bâle, Genève, Zurich, Schwytz, Fribourg, St-Gall, Neuchâtel, Lausanne). Ces classes sont destinées à garder les enfants sans surveillance pendant les heures d'atelier.

Colonies de vacances. — C'est pour parer à ces dangers, accrus encore pendant les vacances, et pour offrir aux enfants pauvres et voués à la misère physiologique le milieu réparateur de la montagne, qu'on a imaginé les colonies de vacances.

La gloire en revient au vénérable pasteur suisse Walther Bion de Zurich, et, depuis 1876, où pour la première fois

ion conduisait 68 enfants du canton de Zurich sur les montagnes d'Appenzell, cette œuvre n'a cessé de s'étendre et de se développer, et bientôt la plupart des villes suisses ont suivi cet exemple.

Les résultats obtenus en Suisse par cette utile institution figuraient dans l'Exposition au groupe d'économie sociale. On voyait en particulier une carte qui indiquait les 73 colonies d'enfants formées en 1895 dans 24 villes suisses pour plus de deux mille écoliers des deux sexes.

Les enfants sont envoyés les uns à la campagne, les autres à la montagne, dans des endroits favorables et situés habituellement à proximité des villes où ils habitent, afin d'éviter de trop grands frais de déplacement. Ce sont des enfants entre 7 et 15 ans qui partent sous la direction d'un maître, d'une maîtresse, ils s'en vont ainsi vingt, trente, quelquefois cinquante et restent pendant trois, quatre, cinq et quelquefois même six semaines à courir les bois, les champs et la montagne. Quelques villes (Zurich, Coire, Neuchâtel, Schaffhouse, Lucerne et bientôt Soleure, Aarau et Vevey) ont pu

COLONIES DE VACANCES

CANTONS			CANTONS		
Appenzell Rh.-Ext.		—	Schwyz		—
Appenzell Rh.-Int.		—	Soleure		oui
Argovie	1879	Aarau	Saint-Gall		oui
Bâle-Campagne		—	Thurgovie		—
Bâle-Ville	1878	oui	Unterwald		—
Berne	1879	oui	Uri		—
Fribourg		—	Valais		—
Genève	1879	oui	Vaud	1895	Lausanne
Glaris		Glaris			
Grisons		[illegible]			Zurich
Lucerne					Winterthur
Neuchâtel	1880	[illegible]			
Schaffhouse		[illegible]			

établir leurs petits colons dans une maison spécialement destinée et acquise dans ce but. C'est grâce à la libéralité bien entendue de sociétés et surtout de généreux particuliers que ce résultat a été obtenu.

Pendant ces vingt dernières années plus de 21,000 enfants ont profité en Suisse des grands avantages du séjour à la campagne.

Pour les autres qui ne pouvaient partir, on a institué les *cures de lait :* pendant les vacances chacun d'eux reçoit sa ration quotidienne d'excellent lait. En 1895, 4545 enfants ont bénéficié de ces cures de lait et le total de ces vingt dernières années se monte à près de 30,000.

B. Pauvres d'esprit.

L'assistance scolaire ne s'occupe pas seulement des pauvres que l'instruction obligatoire amène dans les écoles, elle cherche encore à venir en aide à toute une autre catégorie de malheureux enfants, ce sont ceux dont l'intelligence trop peu développée ne permet pas de suivre le cours régulier des études. Tel est le but des *classes spéciales.*

Assistance des pauvres d'esprit.

CLASSES SPÉCIALES

Ces classes, destinées aux enfants dont l'intelligence est au-dessous de la normale, ont un enseignement spécial dont le but est le développement des organes des sens.

A. *Enfants retardés intellectuellement.*

Ces retardés sont susceptibles de développement, à la condition de s'en occuper beaucoup et individuellement. Or, ce n'est pas ce que l'on fait à la maison. Les parents délaissent les faibles d'esprit, pensant que ceux-ci ne pourront jamais

rendre des services proportionnés aux sacrifices faits r les instruire.

l'école, il est impossible de s'en occuper beaucoup; une tresse qui a 80 élèves à instruire et à surveiller ne peut cuper en particulier d'un de ces malheureux. Il n'y a c qu'un seul moyen de leur venir en aide. C'est de sépa- les enfants faibles d'esprit d'avec les mieux doués et de r des classes spéciales de retardés *[schwachbegabte]*.

'ne classe spéciale pour enfants retardés a un double but. premier lieu, elle est utile aux élèves normaux : l'institu- r n'étant pas arrêté dans l'enseignement, peut aller de ant sans être exposé à négliger les trop faiblement doués à retarder les bien doués. En second lieu, elle est utile aux rdés : le maître d'une telle classe n'ayant que très peu èves (au plus 10), pourra consacrer plus de temps à chaque e pour le pousser; il pourra se mettre mieux à sa portée btenir ainsi un résultat, sinon brillant, au moins suffisant r permettre à ces pauvres enfants de gagner plus tard leur et pour les empêcher de tomber à la charge de leur com- ne.

CLASSES SPÉCIALES

CANTONS		CANTONS	
penzell, R.-Ext.	oui	Schaffhouse	oui (1)
penzell, R.-Int.	—	Schwytz	—
ovie	—	Soleure	—
e-Campagne	—	Saint-Gall	oui (1)
e-Ville	oui (1)	Thurgovie	—
ne	2 à Berne et 2 à Berthoud	Unterwald	—
		Uri	—
bourg	—	Valais	—
ève	—	[illegible]	Lausanne (1)
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	—	[illegible]	
[illegible]	—		

Cette idée de créer des classes pour les enfants retard intellectuellement a fait beaucoup de chemin dans notre pa et un certain nombre de nos cantons ont fait de grands effo dans cette direction.

B. *Asiles d'idiots.*

On s'occupe encore bien peu en Suisse de cette catégo d'enfants dépourvus d'intelligence qui sont les idiots et crétins. Bircher, d'Aarau, estimait cependant, il y a quel temps, leur nombre à 30,000. Or, on ne trouve en Suisse 6 asiles pour ce genre de maladie, qui peut être si nota ment amélioré par une éducation appropriée, ainsi que B neville le démontre.

ASILES

IDIOTS		EPILEPTIQUES
Berne....	Weissenheim.	Gottesfreund à Tschugg.
Bâle.....	2 asiles privés.	—
Argovie..	2 Bremgarten.	—
Zurich...	Regensberg.	Zurich.
Vaud....	privé (Nyon).	—

C. *Cours pour enfants atteints de bégaiement.*

Le professeur Burckhardt, dans une étude sur la fréqu des vices de prononciation dans les écoles de Bâle en sig 241 cas, 94 enfants sont atteints de bégaiement et 147 d zaiement ou de grasseyement.

L'Etat a peu fait jusqu'ici pour ces enfants, car il n'e que dans deux villes suisses des cours réguliers : ce sont rich et Bâle.

SERVICE MÉDICAL DANS LES ÉCOLES

[illegible]

gralement et conformément à la nature, n'y enverront-ils pas leurs enfants en toute confiance et ceux-ci n'y viendront-ils pas avec joie ?

Mais pour réaliser cet idéal, qui peut provoquer les réformes nécessaires et les améliorations indispensables, qui donc aura qualité de parler au nom de l'hygiène et de la science médicale, si ce n'est un médecin ?

De là la nécessité d'un médecin qui s'intéresse aux écoles, non comme membre de la commission des écoles, mais comme *médecin des écoles*, ayant sa tâche bien déterminée, devant donner une partie de son temps à ses fonctions, et revêtu d'une autorité spéciale reconnue par tout le personnel enseignant. De là la nécessité de créer un service médical dans toutes les écoles d'une ville.

I. Organisation

L'inspection sanitaire des écoles est une conséquence logique de l'instruction obligatoire.

Aussi tous les cantons en reconnaissent-ils la nécessité. Mais si de la théorie on passe à la pratique, on trouve, suivant les cantons, des différences considérables.

Chez les uns, l'inspection médicale est nettement définie et organisée sur des bases qui réalisent presque la perfection ; chez d'autres, Genève entre autres, elle n'est qu'une des attributions de la surveillance sanitaire générale.

Une surveillance aussi vague, aussi impuissante ne saurait répondre au but que l'on se propose, car si l'Etat veut prendre la place de la surveillance paternelle, il faut que l'enfant soit [illegible] d'une sollicitude toute particulière, non seulement [illegible] intervalles, mais d'une façon constante, journa[illegible] qu'au moyen de *fonctionnaires* [illegible] *pour remplir* [illegible] *dans* [illegible] *manquent* [illegible] complète et approfondie de l'hygiène

al et de l'hygiène scolaire en particulier, et s'appuyant règlement sanitaire précis et bien fait. Il est non ndispensable que leurs prescriptions soient suivies nction effective et qu'ils jouissent de l'autorité atta- eur charge.

question est encore loin d'être mûre en Suisse, comme disions et comme le démontre le tableau suivant :

ANTONS	VILLES AYANT DES MÉDECINS SCOLAIRES
ell Rh.-Ext..	—
ell Rh.-Int...	—
e	—
ampagne.....	—
ille	oui (en ville).
.....	—
rg	—
e.....	méd. de quartier.
.....	—
s	Coire.
âtel	Locle, Chaux-de-Fonds, Neuchâtel-Ville.
house	—
tz.....	—
e.	—
Gall	—
ovie	—
wald	—
.....	—
.....	—
.....	Lausanne, Montreux, Yverdon, Nyon.
.....	Zurich-Ville
.....	oui.

II. PROGRAMME DE L'INSPECTION SANITAIRE

pection sanitaire des écoles ne doit avoir qu'un objectif et qu'un but : favoriser et même provoquer son de ment physique parallèlement à son développement ...

Pour atteindre ce but, il faut, ainsi que le dit si bien l Dr Mangenot, de Paris : 1° que l'enfant se trouve dans conditions hygiéniques supérieures à celles qu'il rene dans sa famille ; 2° Il faut éloigner de lui toute cause de ladie ou même de désagrément provenant de ses camar 3° Il faut lui faciliter le travail intellectuel en lui assur complet usage de sa santé.

L'inspection portera donc sur l'école et ses dépenda puis sur les écoliers malades, afin d'éloigner ceux d'entr qui peuvent être pour leurs camarades une cause de ma ou même d'incommodité; enfin sur les écoliers en l santé, pour rechercher et corriger, dans la mesure du pos ce qui, soit dans leur constitution, soit dans les fonction sens, peut nuire à leur développement physique.

Reprenons cette triple fonction avec quelques détails :

I. *Inspection de l'école.* — Les conditions hygién inhérentes à l'école sont, les unes, fixes : ce sont les ments et leurs dépendances ; les autres, variables : telle la température, la ventilation, la propreté des classes leurs dépendances, etc., etc. En ce qui concerne les pr res, le médecin devra, une fois pour toutes, signaler le positions anti-hygiéniques des classes en demandant amélioration ou leur transformation. Constater dans se ports annuels ce qui a été fait et ce qui reste à faire.

Les secondes seront surveillées par l'instituteur (feui température) et vérifiées par le médecin lors de sa visi résultat de ces constatations sera consigné dans le ra mensuel adressé à la commission des écoles.

II. *Inspection des écoliers malades.* — L'enfant contracter des maladies contagieuses à l'école ou peu blessé accidentellement.

Dans le premier cas, la conduite du médecin est tout cée : il doit renvoyer dans sa famille tout enfant atteint

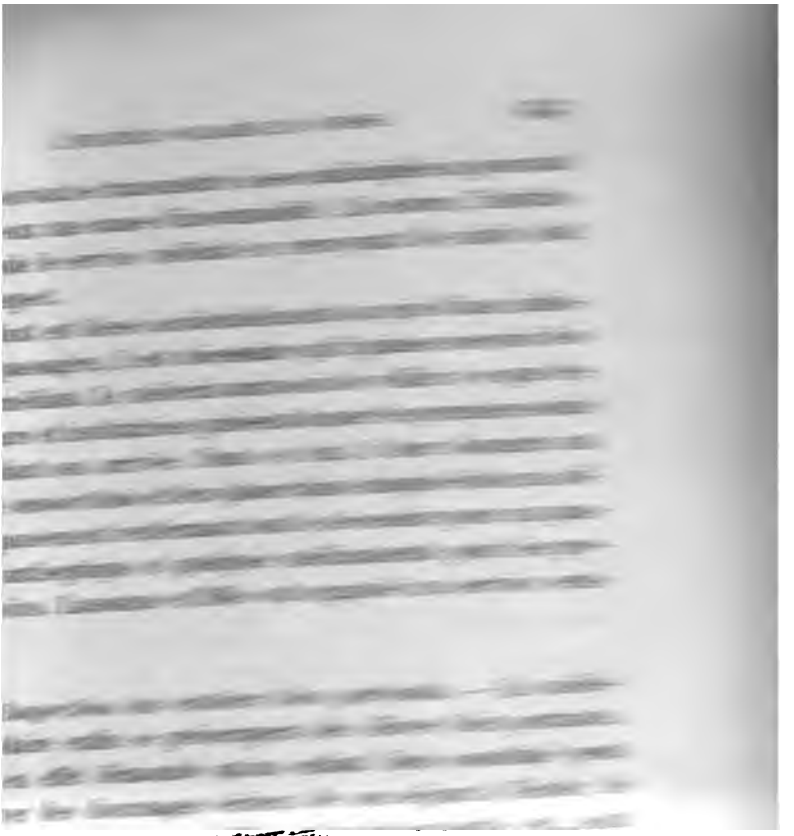

mesures anthropométriques, le poids, le thorax à l'inspiration et à l'expiration, le biceps, etc.

Voici un exemple de notre carte anthropométrique :

Ecoles primaires de la Ville de Lausanne

CARTE ANTHROPOMÉTRIQUE

Nom . . . . *Prénoms* .

Né le . . . . *Mois* . . *Année* . .

ANNÉE	Mois	Jour	Taille en centimètres	Marche de la croissance	Poids en kilog.	Augmentation de poids	Circonfér. thoracique Exp.	Circonfér. thoracique Insp.	Moyenne	Augmentation	Circonférence du bras	Augmentation	Dynamomètre	Maladies et accidents
1895	Juin	15	130	—	30	—	63	68	65	—	20	—	—	—
1896	Juin	13	134	4	33,5	3.5	66	70	68	3	21	1	—	—
1897	Juin	11	139	5	37.5	4	69	74	71	3	22	1	—	—
1898	Juin	—		—		—	—	—	—	—	—	—	—	—
1899	Juin	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1900	Juin			—			—	—	—	—	—	—	—	—
1901	Juin		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

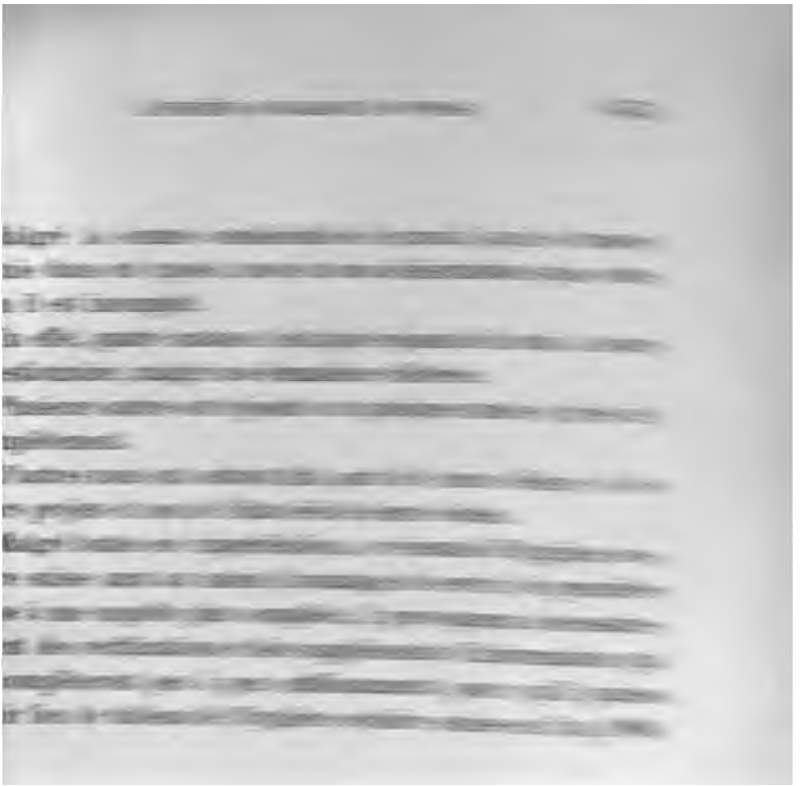

établir leurs petits colons dans une maison spécialement destinée et acquise dans ce but. C'est grâce à la libéralité bien entendue de sociétés et surtout de généreux particuliers que ce résultat a été obtenu.

Pendant ces vingt dernières années plus de 21,000 enfants ont profité en Suisse des grands avantages du séjour à la campagne.

Pour les autres qui ne pouvaient partir, on a institué les *cures de lait :* pendant les vacances chacun d'eux reçoit sa ration quotidienne d'excellent lait. En 1895, 4545 enfants ont bénéficié de ces cures de lait et le total de ces vingt dernières années se monte à près de 30,000.

B. Pauvres d'esprit.

L'assistance scolaire ne s'occupe pas seulement des pauvres que l'instruction obligatoire amène dans les écoles, elle cherche encore à venir en aide à toute une autre catégorie de malheureux enfants, ce sont ceux dont l'intelligence trop peu développée ne permet pas de suivre le cours régulier des études. Tel est le but des *classes spéciales*.

Assistance des pauvres d'esprit.

CLASSES SPÉCIALES

Ces classes, destinées aux enfants dont l'intelligence est au-dessous de la normale, ont un enseignement spécial dont le but est le développement des organes des sens.

A. *Enfants retardés intellectuellement.*

Ces retardés sont susceptibles de développement, à la condition de s'en occuper beaucoup et individuellement. Or, ce n'est pas ce que l'on fait à la maison. Les parents délaissent les faibles d'esprit, pensant que ceux-ci ne pourront jamais

leur rendre des services proportionnés aux sacrifices faits pour les instruire.

A l'école, il est impossible de s'en occuper beaucoup; une maîtresse qui a 80 élèves à instruire et à surveiller ne peut s'occuper en particulier d'un de ces malheureux. Il n'y a donc qu'un seul moyen de leur venir en aide. C'est de séparer les enfants faibles d'esprit d'avec les mieux doués et de créer des classes spéciales de retardés *[schwachbegabte]*.

Une classe spéciale pour enfants retardés a un double but. En premier lieu, elle est utile aux élèves normaux : l'instituteur n'étant pas arrêté dans l'enseignement, peut aller de l'avant sans être exposé à négliger les trop faiblement doués ou à retarder les bien doués. En second lieu, elle est utile aux retardés : le maître d'une telle classe n'ayant que très peu d'élèves (au plus 10), pourra consacrer plus de temps à chaque élève pour le pousser; il pourra se mettre mieux à sa portée et obtenir ainsi un résultat, sinon brillant, au moins suffisant pour permettre à ces pauvres enfants de gagner plus tard leur vie et pour les empêcher de tomber à la charge de leur commune.

CLASSES SPÉCIALES

CANTONS		CANTONS	
Appenzell, R.-Ext.	oui	Schaffhouse	oui (1)
Appenzell, R.-Int.	—	Schwytz	—
Argovie	—	Soleure	—
Bâle-Campagne	—	Saint-Gall	oui (1)
Bâle-Ville	oui (1)	Thurgovie	—
Berne	2 à Berne et 2 à Berthoud	Unterwald	—
		Uri	—
Fribourg	—	Valais	—
Genève	—	Vaud	Lausanne (1)
Glaris	va être créée	Zurich	ville oui (5) Winterthour
Grisons	Coire (1)		
Lucerne	—	Zoug	—
Neuchâtel	—		

Cette idée de créer des classes pour les enfants rel intellectuellement a fait beaucoup de chemin dans notre et un certain nombre de nos cantons ont fait de grands dans cette direction.

B. *Asiles d'idiots.*

On s'occupe encore bien peu en Suisse de cette cat d'enfants dépourvus d'intelligence qui sont les idiots crétins. Bircher, d'Aarau, estimait cependant, il y a qu temps, leur nombre à 30,000. Or, on ne trouve en Suis 6 asiles pour ce genre de maladie. qui peut être si n ment amélioré par une éducation appropriée, ainsi que neville le démontre.

ASILES

IDIOTS		EPILEPTIQUES
Berne....	Weissenheim.	Gottesfreund à Tschugg.
Bâle.....	2 asiles privés.	—
Argovie..	2 Bremgarten.	—
Zurich...	Regensberg.	Zurich.
Vaud....	privé (Nyon).	—

C. *Cours pour enfants atteints de bégaiement.*

Le professeur Burckhardt, dans une étude sur la fré des vices de prononciation dans les écoles de Bâle en 241 cas, 94 enfants sont atteints de bégaiement et 147 zaiement ou de grasseyement.

L'Etat a peu fait jusqu'ici pour ces enfants, car il n que dans deux villes suisses des cours réguliers : ce sc rich et Bâle.

IV. LE SERVICE MÉDICAL DANS LES ÉCOLES

En décrétant l'instruction obligatoire, l'Etat a contracté le devoir de donner aux enfants une instruction correspondant à leur âge. Mais il ne se borne pas [illegible] la charge des enfants pendant un quart de [illegible] chaque jour. l'Etat est aussi responsable [illegible] du développement de leurs forces [illegible] de leur santé.

Or, [illegible]

A cette [illegible]

le surme[illegible]

ladies [illegible]

propa[illegible]

lésiat[illegible]

[illegible]

Si cette [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

gralement et conformément à la nature, n'y enverront-ils pas leurs enfants en toute confiance et ceux-ci n'y viendront-ils pas avec joie ?

Mais pour réaliser cet idéal, qui peut provoquer les réformes nécessaires et les améliorations indispensables, qui donc aura qualité de parler au nom de l'hygiène et de la science médicale, si ce n'est un médecin ?

De là la nécessité d'un médecin qui s'intéresse aux écoles, non comme membre de la commission des écoles, mais comme *médecin des écoles*, ayant sa tâche bien déterminée, devant donner une partie de son temps à ses fonctions, et revêtu d'une autorité spéciale reconnue par tout le personnel enseignant. De là la nécessité de créer un service médical dans toutes les écoles d'une ville.

I. Organisation

L'inspection sanitaire des écoles est une conséquence logique de l'instruction obligatoire.

Aussi tous les cantons en reconnaissent-ils la nécessité. Mais si de la théorie on passe à la pratique, on trouve, suivant les cantons, des différences considérables.

Chez les uns, l'inspection médicale est nettement définie et organisée sur des bases qui réalisent presque la perfection ; chez d'autres, Genève entre autres, elle n'est qu'une des attributions de la surveillance sanitaire générale.

Une surveillance aussi vague, aussi impuissante ne saurait répondre au but que l'on se propose, car si l'Etat veut prendre à sa charge la surveillance paternelle, il faut que l'enfant soit à l'école l'objet d'une sollicitude toute particulière, non seulement par intervalles, mais d'une façon constante, journalière, qui n'est réalisable qu'au moyen de *fonctionnaires médicaux spéciaux. Il faut pour remplir cette tâche difficile des médecins scolaires et uniquement scolaires*, ayant une connaissance complète et approfondie de l'hygiène

Pour atteindre ce but, il faut, ainsi que le dit si bien M. Dr Mangenot, de Paris : 1° que l'enfant se trouve dans conditions hygiéniques supérieures à celles qu'il rencon dans sa famille ; 2° Il faut éloigner de lui toute cause de r ladie ou même de désagrément provenant de ses camarad 3° Il faut lui faciliter le travail intellectuel en lui assuran complet usage de sa santé.

L'inspection portera donc sur l'école et ses dépendan puis sur les écoliers malades, afin d'éloigner ceux d'entre qui peuvent être pour leurs camarades une cause de mala ou même d'incommodité; enfin sur les écoliers en bo santé, pour rechercher et corriger, dans la mesure du possi ce qui, soit dans leur constitution, soit dans les fonctions sens, peut nuire à leur développement physique.

Reprenons cette triple fonction avec quelques détails :

I. *Inspection de l'école.* — Les conditions hygiéniq inhérentes à l'école sont, les unes, fixes : ce sont les b ments et leurs dépendances; les autres, variables : telles la température, la ventilation, la propreté des classes e leurs dépendances, etc., etc. En ce qui concerne les pre res, le médecin devra, une fois pour toutes, signaler les positions anti-hygiéniques des classes en demandant amélioration ou leur transformation. Constater dans ses ports annuels ce qui a été fait et ce qui reste à faire.

Les secondes seront surveillées par l'instituteur (feuill température) et vérifiées par le médecin lors de sa visite résultat de ces constatations sera consigné dans le rap mensuel adressé à la commission des écoles.

II. *Inspection des écoliers malades.* — L'enfant contracter des maladies contagieuses à l'école ou peut blessé accidentellement.

Dans le premier cas, la conduite du médecin est toute cée; il doit renvoyer dans sa famille tout enfant atteint d

ouvant se transmettre à ses condisciples en pouvant
ux une cause d'incommodité. Là encore, l'institu-
de le service médical en renvoyant de suite tout
pect.

nt est blessé accidentellement ou pris d'une indis-
ssagère, il est nécessaire qu'il puisse recevoir des
édiats. Le médecin aura soin de veiller à ce que les
s et institutrices puissent donner les premiers soins
nt son arrivée. Dans ce but, il leur donnera un
amaritain et fera placer dans chaque école un cof-
nsement renfermant tout le nécessaire pour un pan-
tiseptique et quelques médicaments pour les pe-
s. Lausanne et Bâle ont organisé un service sem-

pection des écoliers bien portants. — Le méde-
re enfin se préoccupera des élèves bien portants.
effet démontré qu'un enfant bien constitué peut
des dommages sérieux de son séjour à l'école. Le
e, la myopie, la déformation du squelette [illegible]
ffirmer.

ecin aura donc à surveiller par ses enquêtes [illegible]
uence de ces causes scolaires. Ces enquêtes porte
ialement sur les maladies dites scolaires. Nous avons
grand nombre de cantons avaient fait ces enquêtes.
l lieu, le médecin doit s'assurer par des examens
ls si l'élève suit dans son développement physique
he normale.

amen anthropométrique scolaire a pour but de fixer
s du développement physique de l'enfant, d'en de
es arrêts ou le ralentissement et enfin d'établir les
s des anomalies et de définir les remèdes à leur appo
uis huit ans, ces examens anthropométriques appli
[illegible] sont en usage à Lausanne où [illegible]
[illegible] on y a ajouté le [illegible]

mesures anthropométriques, le poids, le thorax à l'inspiration et à l'expiration, le biceps, etc.

Voici un exemple de notre carte anthropométrique :

Ecoles primaires de la Ville de Lausanne

CARTE ANTHROPOMÉTRIQUE

Nom . . . . . *Prénoms* . .

Né le . . . . *Mois* . . . . *Année* . .

ANNÉE	Mois	Jour	Taille en centimètres	Marche de la croissance	Poids en kilog.	Augmentation de poids	Circonfér. thoracique Exp.	Circonfér. thoracique Insp.	Moyenne	Augmentation	Circonférence du bras	Augmentation	Dynamomètre	Malades et accidents
1895	Juin	15	130	—	30	—	63	68	65	—	20	—	—	—
1896	Juin	13	134	4	33,5	3.5	66	70	68	3	21	1	—	—
1897	Juin	11	139	5	37.5	4	69	74	71	3	22	1	—	—
1898	Juin	—		—		—	—	—	—	—	—	—	—	—
1899	Juin				—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1900	Juin			—			—	—	—	—	—	—	—	—
1901	Juin		—	—	—		—	—	—	—	—	—	—	—
Total					—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

ᵉ la somme considérable de travail qui se trouve
ans cet exposé, nous ne nous dissimulons pas com-
st incomplet.
ᵉt, quatre cantons n'ont pas répondu du tout à notre
naire, malgré nos demandes réitérées.
urs autres ont répondu en quelques mots et très in-
ment.
es nous ont surtout fait part de leurs désirs et de
jets et non de l'état réel de leurs écoles.
: toutes ces imperfections, ce résumé d'hygiène sco-
sse aura au moins l'avantage de servir de première
ne enquête plus complète, il provoquera nécessaire-
s rectifications et des suppléments d'information qui
èteront peu à peu suffisamment pour qu'il puisse
ı de tableau de l'hygiène scolaire suisse en l'an 1900.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Préface 5
Introduction 8
Historique, organisation, installation 27
Les écoles enfantines 57
Les écoles primaires 75
Les écoles normales 193
Les écoles complémentaires 221
La classe modèle 261
Enseignement secondaire (moins les sections classiques) 277
Enseignement secondaire classique 337
L'enseignement professionnel et le dessin 367
L'enseignement des travaux manuels en Suisse . . . 389
Les travaux féminins des écoles suisses 429
Les examens de recrues 485
L'hygiène scolaire en Suisse 509

3 2044 036 876 993

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.